

2014 | RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC

AFRIQUE



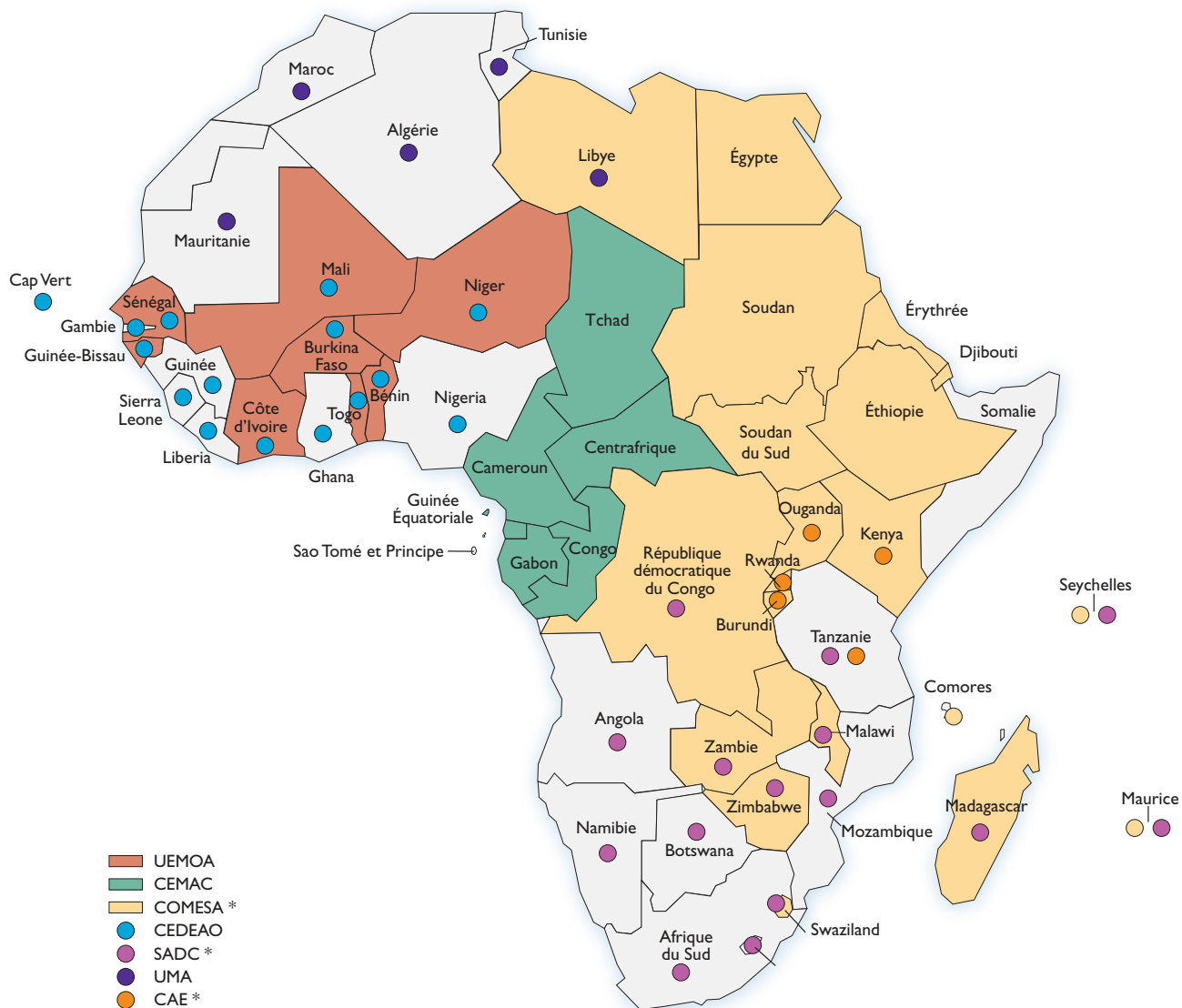
(*) ARYM : ANCIENNE RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE
Échelle à l'équateur :
0 500 1000 km

Nous tenons à remercier la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Banque Centrale des Comores (BCC) pour leur active et précieuse collaboration à la rédaction de ce Rapport. Celui-ci a ainsi pu bénéficier des données les plus récentes sur les évolutions économiques et financières dans les économies de la Zone franc, permettant ainsi de dresser un panorama complet de l'année 2014.

Comme les années précédentes, plusieurs encadrés sont consacrés à des thèmes transversaux, reflétant des questions d'actualité, en particulier, les instruments disponibles pour le financement de la lutte contre le changement climatique et pour l'inclusion financière. Par ailleurs, l'évolution de la surliquidité bancaire en zone CEMAC et l'impact de la chute des cours du pétrole en Afrique centrale font l'objet de développements spécifiques proposés par les services de la BEAC. Le Rapport accueille enfin une contribution de la FERDI (Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International), dans le cadre de son partenariat avec la Banque de France, sur l'élaboration d'indicateurs d'engagement des États membres de la Zone franc dans le processus d'intégration régionale.

*Marc-Olivier Strauss-Kahn
Directeur général des Études
et des Relations internationales
Banque de France*

LES ZONES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE



* En juin 2015, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont institué une zone de libre-échange tripartite (Tripartite Free Trade Area – TFTA) qui devrait être effective en juin 2017.

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| VUE D'ENSEMBLE | 9 |
| L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE | 19 |
| 1 L'évolution de l'environnement économique international | 21 |
| 111 L'évolution économique dans le monde et en Afrique et les prévisions pour 2015 | 21 |
| 112 L'évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc | 22 |
| 2 L'évolution de l'environnement financier international | 26 |
| 211 Les financements bancaires étrangers en 2014 | 26 |
| 212 L'évolution de l'aide publique au développement (APD) | 28 |
| 213 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres | 30 |
| L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC | 39 |
| 1 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA | 41 |
| 111 L'activité | 41 |
| 112 L'inflation | 42 |
| 113 Les finances publiques | 43 |
| 114 La balance des paiements | 44 |
| 115 La dette extérieure | 45 |
| 116 L'intégration régionale | 46 |
| 117 Les perspectives pour 2015 | 47 |
| 2 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone CEMAC | 51 |
| 211 L'activité | 52 |
| 212 L'inflation | 53 |
| 213 Les finances publiques | 54 |
| 214 La balance des paiements | 55 |
| 215 La dette extérieure | 56 |
| 216 L'intégration régionale | 56 |
| 217 Les perspectives pour 2015 | 58 |
| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES | 63 |
| 1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA | 65 |
| 111 La politique monétaire en 2014 | 65 |
| 112 Les agrégats monétaires | 69 |
| 113 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2014 et les perspectives pour 2015 | 75 |
| 114 Le système bancaire | 76 |
| 115 Les marchés de titres en UEMOA | 78 |
| 2 La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC | 81 |
| 211 La politique monétaire en 2014 | 81 |
| 212 Les agrégats monétaires | 89 |
| 213 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2014 et les perspectives pour 2015 | 94 |
| 214 Le système bancaire | 96 |
| 215 Le marché financier régional | 97 |
| 3 La politique et les agrégats monétaires aux Comores | 103 |
| 311 La politique monétaire en 2014 | 103 |
| 312 Les agrégats monétaires | 104 |
| 313 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire | 105 |

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc | 112 |
|---|-----|

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES

113

UEMOA

| | |
|---------------|-----|
| Bénin | 115 |
| Burkina Faso | 125 |
| Côte d'Ivoire | 135 |
| Guinée-Bissau | 145 |
| Mali | 153 |
| Niger | 163 |
| Sénégal | 173 |
| Togo | 183 |

CEMAC

| | |
|--------------------|-----|
| Cameroun | 197 |
| Centrafrique | 209 |
| Congo | 219 |
| Gabon | 231 |
| Guinée équatoriale | 241 |
| Tchad | 249 |

| | |
|---------|-----|
| Comores | 259 |
|---------|-----|

LES ANNEXES

267

| | |
|--|-----|
| Annexe 1 : Situation au 31 décembre 2014 de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest | 268 |
| Annexe 2 : Situation au 31 décembre 2014 de la Banque des États de l'Afrique Centrale | 269 |
| Annexe 3 : Situation au 31 décembre 2014 de la Banque Centrale des Comores | 270 |
| Annexe 4 : Sigles et abréviations | 271 |
| Annexe 5 : Instituts d'émission et monnaies des pays et territoires de la Zone franc | 275 |

Encadrés

| | |
|---|-----|
| Encadré 1 : Les financements pour le climat | 35 |
| Encadré 2 : Conséquences de la baisse des cours du pétrole brut sur le cadre macroéconomique de la CEMAC et la politique monétaire de la BEAC | 59 |
| Encadré 3 : Surliquidité bancaire dans les pays de la CEMAC : diagnostic, conséquences et pistes de solutions | 100 |
| Encadré 4 : Les enjeux de l'inclusion financière en Zone franc | 107 |
| Encadré 5 : Étude sur l'évaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc | 193 |

Cartes

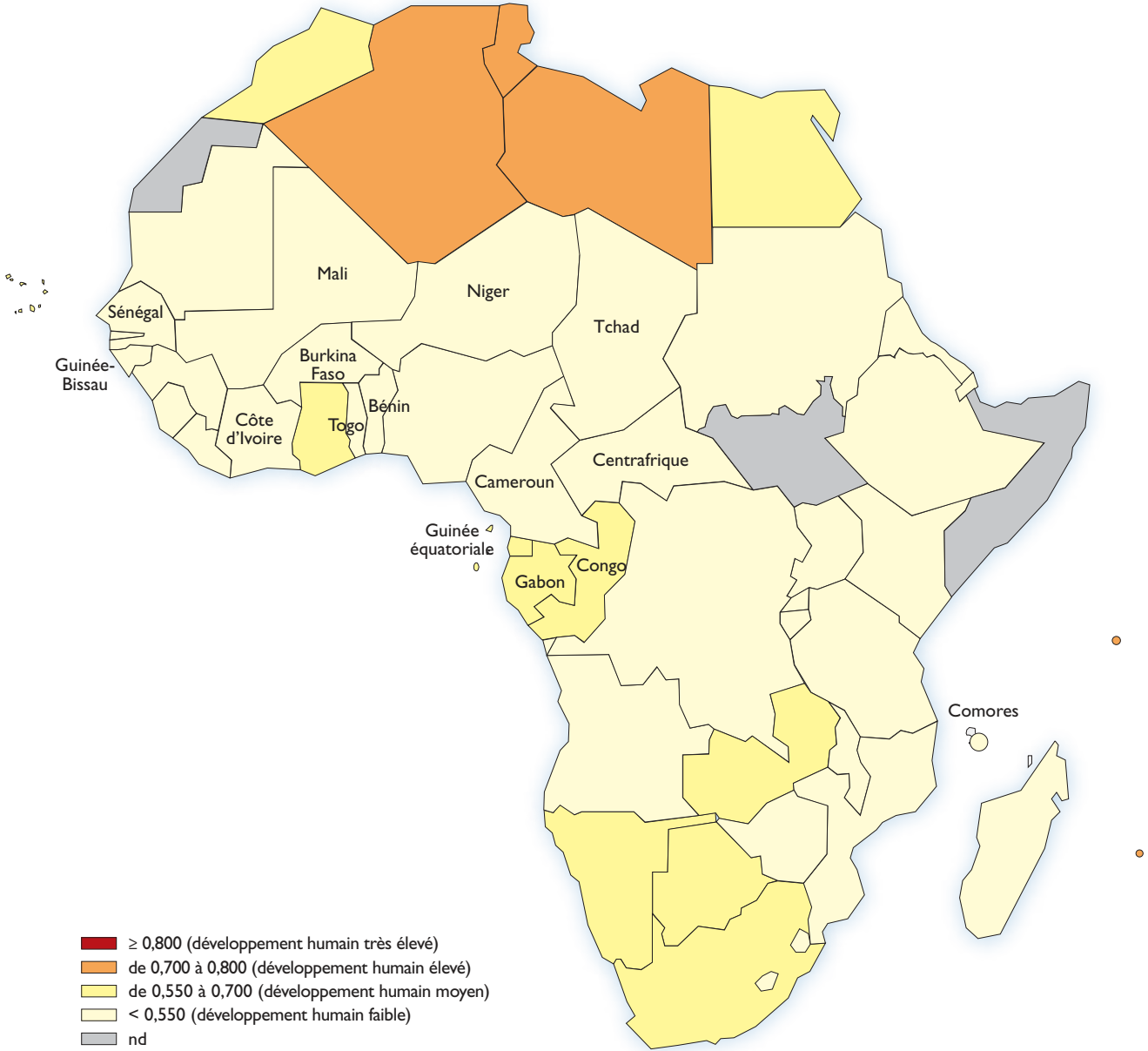
| | |
|--|----|
| Carte 1 : L'Afrique | 2 |
| Carte 2 : Les zones économiques en Afrique | 4 |
| Carte 3 : Indicateur de développement humain (2013) | 10 |
| Carte 4 : PIB par habitant en 2014 | 40 |
| Carte 5 : Croissance du PIB en volume de 2010 à 2014 (en moyenne annuelle) | 50 |
| Carte 6 : Indice des prix à la consommation de 2010 à 2014 (en moyenne annuelle) | 64 |

Avertissements

- Les montants inscrits dans les différentes parties de ce rapport sont par défaut libellés soit, en zone UEMOA, en « franc de la communauté financière africaine » (code ISO 4217 : XOF), soit, en zone CEMAC, en « franc de la coopération financière en Afrique Centrale » (code ISO 4217 : XAF). L'appellation usuelle « franc CFA », utilisée en Afrique Centrale comme en Afrique de l'Ouest, désigne deux devises distinctes, présentant une même parité vis-à-vis de l'euro mais émises par les deux banques centrales des deux unions monétaires.
- Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans l'annexe 4 située en fin de volume.
- Les données de balance des paiements figurant dans la partie « Monographies » sont obtenues selon la définition du *Cinquième manuel de balance des paiements du FMI* à l'exception de celles relatives à l'UEMOA, qui suivent la présentation du *Sixième manuel*.
- Date d'arrêté des données : 4 septembre 2015.

VUE D'ENSEMBLE

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2013)



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2014.

Dans un contexte économique mondial de croissance modérée, fragile et hétérogène, les performances économiques des pays de la Zone franc en 2014 ont été plutôt favorables, y compris comparées avec le reste de l'Afrique subsaharienne, laquelle a enregistré une croissance de 5 % sur l'ensemble de l'année. La croissance est ainsi restée soutenue en UEMOA (6,5 % en 2014) et a rebondi en CEMAC (4,7 % en 2014). Elle a, en revanche, ralenti à 2,1 % aux Comores. La relative vigueur de l'activité économique s'explique largement par le dynamisme de la demande interne. Globalement, l'amélioration des fondamentaux, et notamment de la gestion des finances publiques, a permis d'amortir le choc constitué par la dépréciation des termes de l'échange.

Modérée par les évolutions baissières des prix de l'énergie et des produits alimentaires, l'inflation est restée généralement faible et contenue mais à des niveaux divergents : en territoire légèrement négatif pour l'UEMOA, à 3,2 % en CEMAC et 1,4 % aux Comores. Dans ce contexte, et compte tenu de taux de couverture extérieure qui restent confortables, la politique monétaire est restée accommodante. La surliquidité du secteur bancaire s'est réduite et les montants de refinancement accordés au secteur bancaire ont augmenté.

En UEMOA, les soldes budgétaires globaux ont généralement continué de se dégrader en 2014, notamment sous l'effet des programmes d'investissements publics en cours, mais aussi d'une augmentation des dépenses courantes. Ainsi, le déficit global des finances publiques s'est creusé de 3,1 % du PIB en 2013 à 3,4 % en 2014. Dans la CEMAC, les cinq États producteurs d'hydrocarbures ont pâti, en outre, de la baisse des recettes budgétaires pétrolières à partir du second semestre de l'année 2014, mais un ajustement important des dépenses d'investissement a permis de ramener le déficit global de 1,4 % du PIB en 2013 à 1,0 % en 2014.

S'agissant des échanges extérieurs, les déficits des balances de transactions courantes ont généralement continué à se dégrader. En UEMOA, la hausse des importations de biens d'équipements nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructures a été le principal facteur du creusement du déficit à 7,2 % du PIB, tandis que la baisse des prix du pétrole a eu un impact négatif majeur sur le solde courant de la CEMAC, lequel s'est ainsi fortement dégradé, passant de 2,8 % du PIB en 2013 à 7,0 % en 2014.

Les perspectives de croissance pour 2015 restent mitigées. En Afrique de l'Ouest, la croissance devrait rester sur un rythme robuste, la BCEAO prévoyant un taux annuel de croissance à 6,7 %. En revanche, le contre-choc pétrolier de 2014-2015 continuera de peser sur les recettes budgétaires et le solde courant des pays de la CEMAC dont la croissance reculerait à 2,8 %, selon la BEAC. Aux Comores, au contraire, la croissance se renforcerait à 3,2 %.

Cependant, le contexte international est lourd de risques baissiers : notamment, un ralentissement plus rapide que prévu de certaines grandes économies émergentes pourrait entraîner une baisse supplémentaire du prix des matières premières – ou en retarder le rebond –, et une volatilité exacerbée sur les marchés financiers impliquerait un resserrement des conditions de crédit et une hausse des primes de risque néfastes au scénario central.

On doit noter que les marges de manœuvre contracycliques, notamment budgétaires, des pays de la Zone franc sont limitées alors qu'ils doivent faire face à un choc des termes de l'échange d'une grande ampleur et probablement durable. Dans ce contexte, une amélioration de l'environnement des affaires ainsi que l'accélération des réformes structurelles, fondées sur une meilleure mobilisation des recettes fiscales et sur une optimisation des dépenses budgétaires (notamment en profitant de la baisse des prix du pétrole pour réduire voire supprimer les subventions aux prix de l'énergie) sont des conditions nécessaires pour que la dynamique de croissance engagée ces dernières années survive au retournement du cycle de hausse des prix des matières premières qui avait contribué à l'engendrer.

ACTIVITÉ

Dans un contexte économique mondial de reprise modérée, fragile et hétérogène, l'activité dans la Zone franc s'est raffermie en 2014.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a enregistré une croissance de 6,5 %,

en sensible progression par rapport à l'année précédente (5,9 % en 2013), tandis qu'en zone CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale) l'année 2014 a été marquée par un rebond substantiel de la croissance, qui a progressé de 4,7 %, après 1,7 % en 2013. La croissance de l'ensemble de la zone est restée globalement plus

dynamique que dans le reste de l'Afrique subsaharienne, sous l'impulsion, en Afrique de l'Ouest, de vastes projets d'investissements en infrastructures – certains très intégrateurs pour l'ensemble de la région (chemins de fer, routes, etc.) –, et en Afrique centrale, d'une croissance soutenue de la consommation privée.

En UEMOA, la croissance régionale reste largement tirée par celle la Côte d'Ivoire, principal

moteur de l'Union, pesant pour plus de 35 % dans le PIB total de la zone et dont le taux de croissance annuel est resté le plus élevé de la région pour la deuxième année consécutive (8,5 % en 2014). La croissance s'est également raffermie dans la majorité des autres pays de l'Union, aidée notamment par de vastes programmes d'investissements publics en infrastructures qui continuent de stimuler la demande intérieure. En l'absence d'aléa climatique majeur en 2014, le secteur agricole a été particulièrement dynamique et a contribué à près du tiers de la croissance de la région. C'est cependant le secteur tertiaire qui a été le principal moteur, puisqu'il a expliqué plus de la moitié de la croissance en 2014, tiré par la vigueur des services marchands. Le secteur secondaire, soutenu par les projets d'infrastructures en cours, a également contribué positivement à la croissance, en dépit d'une relative atonie du secteur extractif, pourtant l'un des nouveaux potentiels de croissance de l'ensemble de la sous-région.

Dans la CEMAC également, l'activité économique a été portée par la fermeté de la demande intérieure, et plus particulièrement par l'investissement et la consommation privée. Compte tenu du recul des prix du pétrole dans la seconde moitié de l'année, c'est le secteur non pétrolier qui a expliqué la plus grande partie de la croissance dans la sous-région. L'activité économique a été largement tirée par le Cameroun et le Tchad, deux économies qui se sont montrées particulièrement résilientes malgré l'insécurité croissante à leurs frontières respectives avec

le Nigéria et la République centrafricaine (RCA). La RCA et la Guinée équatoriale, frappées en 2013 par des chocs exogènes violents (respectivement crise sécuritaire et baisse drastique de la production pétrolière) ont renoué en 2014 avec des rythmes de croissance légèrement positifs.

Aux Comores, un ralentissement de la croissance économique s'est fait sentir, la croissance du PIB réel passant de 3,5 % en 2013 à 2,1 % en 2014. Les Comores souffrent d'une crise énergétique qui perdure depuis plusieurs années. L'archipel garde néanmoins un rythme de croissance positif, soutenu par les investissements publics, principalement consacrés au renforcement des infrastructures de transport du pays, ainsi que par la consommation privée alimentée par les remises de migrants.

Principaux indicateurs économiques

(en %)

| | Croissance du PIB réel | | Inflation ^{a)} | | Solde budgétaire (en % du PIB) ^{b)} | |
|-----------------------|------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|--|--------------------|
| | 2013 | 2014 ^{c)} | 2013 | 2014 ^{c)} | 2013 | 2014 ^{c)} |
| UEMOA | 5,9 | 6,5 | 1,5 | - 0,1 | - 3,1 | - 3,4 |
| CEMAC | 1,7 | 4,7 | 2,0 | 3,2 | - 1,4 | - 1,0 |
| Comores | 3,5 | 2,1 | 1,6 | 1,4 | - 0,9 | - 0,6 |
| Afrique subsaharienne | 5,2 | 5,0 | 6,5 | 6,3 | - 3,0 | - 3,3 |

a) Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle.

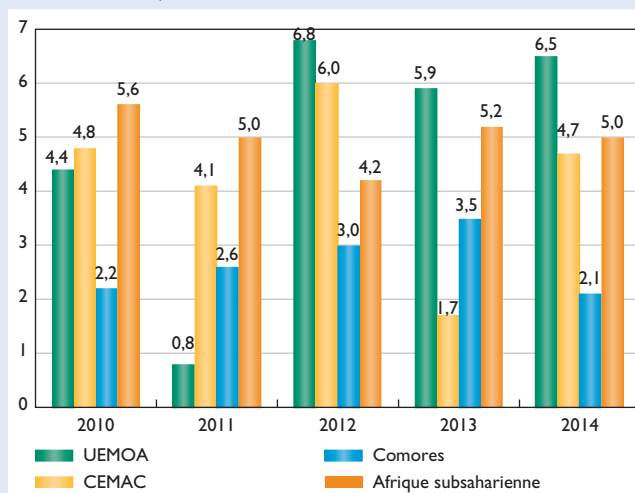
b) dons compris.

c) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, BEAC, BCC, FMI (Perspectives économiques régionales, avril 2015, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juillet 2015) pour l'Afrique subsaharienne.

Évolution du PIB

(taux de croissance réelle en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives économiques régionales, avril 2015, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juillet 2015) pour l'Afrique subsaharienne.

POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis les ajustements opérés en 2009 en réponse à la crise, **les politiques monétaires conduites par les banques centrales des pays de la Zone franc sont restées accommodantes**, dans un contexte de taux de couverture extérieure confortables et d'une inflation modérée.

Fin 2014, les taux de couverture de l'émission monétaire par les réserves de change, qui constituent un objectif intermédiaire de la politique monétaire en Zone franc, se sont établis à 84 % en UEMOA, 89 % en CEMAC et 92 % aux Comores. Malgré une baisse sensible depuis plusieurs années, ces niveaux restent néanmoins très largement supérieurs au seuil minimal fixé dans le cadre des accords de la Zone franc (20 %) et restent un gage de la stabilité externe des francs CFA et comoriens.

Si les taux directeurs sont restés inchangés en 2014, une des principales caractéristiques de l'année, en UEMOA comme en CEMAC, aura été le fort accroissement des volumes de refinancement. En UEMOA, cette évolution s'explique par l'amenuisement progressif de la liquidité autonome des banques depuis 2011, qui tiendrait essentiellement à l'accentuation des déséquilibres budgétaires et extérieurs et à des opérations de *carry-trade* (portage) de certaines banques. En 2014, le FMI a exprimé ses préoccupations quant aux risques que poserait à moyen terme un tel accroissement du refinancement bancaire. Cependant, cette situation reflète également un marché interbancaire en devenir dans un environnement où les réformes facilitant son développement sont en cours (lancement de plates-formes électroniques pour faciliter les prêts interbancaires, activation du marché secondaire pour les titres d'État, etc.).

En CEMAC, malgré une liquidité toujours abondante du système bancaire, le recours des banques aux refinancements de la Banque centrale a également fortement progressé. Cette évolution s'explique, notamment, par une hausse de près de 30 % des crédits accordés par le système bancaire aux États de la CEMAC dans un contexte de baisse des cours du pétrole et de repli des recettes budgétaires.

Si les opérations de refinancement des banques centrales ont permis de maintenir un niveau adéquat de liquidité dans le système compte tenu de l'inefficacité du marché interbancaire, elles n'ont toutefois qu'un effet limité sur les taux de financement

de l'économie réelle. De manière générale, les incertitudes liées à l'évaluation de la solvabilité de la clientèle et à un environnement judiciaire souvent peu incitatif favorisent les placements peu risqués. D'ailleurs, en 2014, la croissance des crédits à l'économie, bien que toujours très positive, a sensiblement ralenti. En UEMOA, la croissance des crédits à l'économie s'est établie à 14 % sur l'année 2014, contre plus de 16 % l'année précédente, tandis qu'en CEMAC, la croissance des crédits est revenue de 23 % en 2013 à 8 % en 2014.

Enfin, il convient de noter que les États de la Zone franc, notamment de l'UEMOA, poursuivent leur transition vers les financements de marché, essentiellement *via* les systèmes bancaires régionaux. Cette évolution constitue une véritable opportunité de développement et d'intégration régionale du secteur financier, ainsi que de modernisation du cadre opérationnel des politiques monétaires. Le développement des marchés financiers régionaux combiné avec le renforcement de l'intégration régionale des systèmes bancaires, et notamment de la détention de titres publics par des établissements non résidents, induit toutefois des risques croissants de transmission des chocs financiers au sein des unions monétaires, qu'il convient de suivre avec vigilance.

INFLATION

En profitant de l'ancrage monétaire à l'euro, renforcé par les effets de discipline issus des mécanismes inhérents à la zone, la Zone franc a permis à ses pays membres de bénéficier d'une stabilité relative des prix. Ainsi, l'inflation y a toujours été significativement inférieure à celle du reste de l'Afrique subsaharienne, notamment sur longue période. Dans les années 1990, le taux d'inflation constaté dans la Zone franc s'établissait à environ 6 %, contre près de 30 % dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Le différentiel s'est réduit dans les années 2000, l'Afrique subsaharienne affichant un taux d'inflation moyen de 8,3 %, contre 2,3 % en Zone franc. Aujourd'hui, le différentiel perdure et en 2014, alors que le taux moyen dans l'ensemble du continent subsaharien restait stable à 6,3 %, l'inflation en Zone franc est restée très modérée.

Compte tenu de la modération des prix internationaux des produits alimentaires et des carburants, **le niveau des prix dans l'UEMOA a même légèrement reflué**, pour s'établir à - 0,1 % sur l'année 2014. Au-delà des composantes plus volatiles

VUE D'ENSEMBLE

de l'inflation (prix alimentaires et prix de l'énergie), la tendance sous-jacente de l'inflation est néanmoins restée légèrement positive dans l'ensemble de la sous-région.

En CEMAC, l'année 2014 a été marquée par une légère accélération de l'inflation due à l'augmentation de la consommation, la hausse des prix s'établissant à 3,2 % en moyenne annuelle, contre 2,0 % l'année précédente, un niveau d'inflation néanmoins maîtrisé en ligne avec un objectif d'inflation contenue. Cette évolution, constatée dans tous les pays de la région à l'exception du Cameroun et du Congo reflète, de manière générale, le regain de dynamisme de la demande interne.

Enfin, **aux Comores,** l'inflation s'est établie à 1,4 % en moyenne annuelle en 2014, après 1,6 % en 2013, grâce, comme ailleurs, à l'atténuation des tensions sur les cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires.

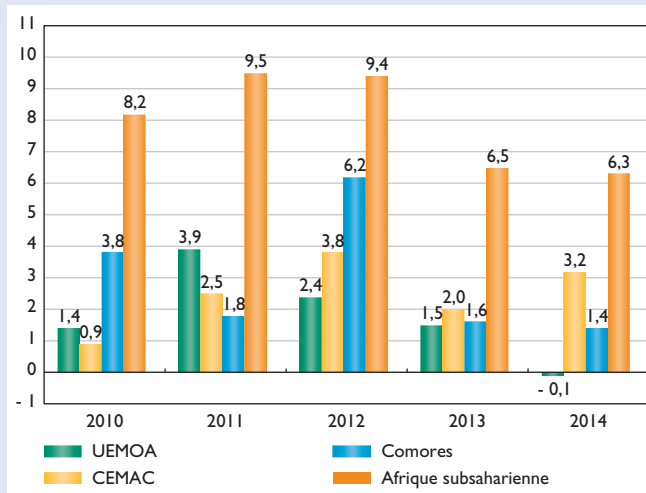
FINANCES PUBLIQUES

La Zone franc a continué d'enregistrer des déficits budgétaires persistants en 2014. Si les déficits budgétaires des différents États membres ne suscitent pas encore, dans la plupart des cas, d'inquiétudes majeures en termes de viabilité de la dette publique, les déficits budgétaires régionaux exercent une pression croissante sur les soldes extérieurs.

Le profil des **finances publiques de l'UEMOA** a été marqué par un creusement du déficit budgétaire global (base engagements, dons compris) en 2014 à 3,4 % du PIB, après 3,1 % en 2013. Cette évolution reflète en partie la poursuite des programmes d'investissements visant à remédier au déficit d'infrastructures, notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, mais aussi un certain relâchement dans la maîtrise des dépenses courantes. Ces dépenses, dont la croissance avait été fortement limitée en 2013, ont enregistré un net rebond en 2014, avec une progression annuelle de 9 %. Cet accroissement est notamment dû à une hausse des dépenses de personnel, du fait de la revalorisation des salaires dans certains pays (notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au

Prix à la consommation

(en moyenne annuelle ; en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015).

Niger), et à l'augmentation des paiements d'intérêt de la dette. Les autres dépenses courantes, comprenant les subventions publiques, ont également continué de progresser (de 8 % en 2014).

À l'inverse, **les finances publiques des pays de la CEMAC** se sont légèrement améliorées, le déficit du solde budgétaire global (base engagements, dons compris) revenant de 1,4 % du PIB en 2013 à 1,0 % en 2014. Cette évolution résulte avant tout de la baisse des dépenses budgétaires, essentiellement des investissements publics, tandis que le recul de l'ensemble des recettes d'origine pétrolière, consécutive à la chute des cours du brut au second semestre, a été pour une bonne part compensée par une augmentation des recettes non pétrolières. L'exécution budgétaire est cependant restée déficitaire dans l'ensemble des pays de la région, à l'exception du Congo (+ 6,2 % du PIB) et, dans une moindre mesure, du Gabon (+ 0,1 % du PIB).

Enfin, **aux Comores,** l'exécution des finances publiques en 2014 s'est traduite par une nouvelle détérioration du solde budgétaire de base résultant d'une augmentation des dépenses totales (+ 8,4 %), notamment des dépenses courantes, qui n'a été que partiellement compensée par la hausse des recettes. Cependant, une augmentation de près d'un tiers des dons a permis au solde budgétaire global de s'améliorer légèrement, de - 0,9 % en 2013 à - 0,6 % du PIB en 2014.

En UEMOA, comme en CEMAC, l'amélioration des politiques économiques et notamment

budgétaires a permis de constituer des marges de manœuvre qui ont permis, dans une certaine mesure, de mener des politiques contracycliques pour faire face au choc de termes de l'échange à partir du second semestre 2014. Toutefois, face à l'amplification de ce choc en 2015, ces marges de manœuvre risquent d'être insuffisantes.

Dans ce contexte, si la réorientation des dépenses budgétaires en faveur de l'investissement peut contribuer à une élévation durable du potentiel de croissance de la Zone franc, elle doit aller de pair avec une amélioration de la mobilisation des recettes fiscales, qui demeure faible dans de nombreux pays, et une maîtrise accrue, voire un réexamen des dépenses courantes les moins productives, notamment des subventions énergétiques. La rentabilité des programmes d'investissements publics dépend par ailleurs de manière cruciale de la qualité de la sélection et de la gestion des projets et d'une coordination efficace des autorités au niveau national, voire régional, afin d'en assurer une exécution rapide.

Les autorités de l'UEMOA et, depuis 2013, de la CEMAC se sont par ailleurs engagées dans un processus effectif d'extinction des avances directes des banques centrales aux États, qui s'accompagne d'un développement graduel des marchés régionaux de dette publique. Outre les avantages que cela présente en termes de conduite de la politique monétaire et de développement du secteur et des marchés financiers, cette évolution constitue un élément important de discipline budgétaire, complémentaire de celui de la convergence.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'évolution des échanges extérieurs en 2014 laisse apparaître une tendance générale à la dégradation des soldes courants d'une ampleur différente selon les sous-régions. La dégradation est plus critique dans les pays de la CEMAC producteurs d'hydrocarbures, qui ont eu à pâtir des évolutions baissières des prix du pétrole dans la seconde moitié de l'année.

En UEMOA, le déficit de la balance courante régionale s'est creusé, à 7,2 % du PIB en 2014. Le déficit commercial s'est en effet accru en raison, notamment, de la hausse des importations de

biens d'équipement et de produits alimentaires. Ces augmentations ont été modérées par la bonne orientation des exportations de biens, en particulier une croissance des ventes de cacao et de coton. Le déficit du compte des revenus primaires a été stable, compte tenu de la stabilité des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte des revenus secondaires a, quant à lui, connu une amélioration consécutive à la hausse des aides budgétaires et des fonds reçus par les ONG.

Dans le même temps, la balance des paiements fait apparaître un net accroissement des flux nets entrants de capitaux au titre du compte financier. Cette augmentation est essentiellement imputable aux investissements de portefeuille et aux autres investissements, les flux d'investissements directs étrangers étant en baisse. Les investissements de portefeuille se sont inscrits en hausse de 782 milliards de francs, en ligne notamment avec les émissions d'eurobonds par les États de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, pour des montants respectifs de 750 millions et 500 millions de dollars, soit des contre-valeurs respectives d'environ 375 milliards de francs CFA et 250 milliards de francs CFA. Au total, l'excédent global de la balance des paiements de l'UEMOA s'est donc amélioré, passant de 0,3 % du PIB en 2013 à 1 % du PIB en 2014.

En CEMAC, le déficit des transactions courantes est passé de 2,8 % du PIB en 2013 à 7,0 % du PIB en 2014, sous l'effet combiné d'un repli de l'excédent de la balance commerciale et d'une aggravation du déficit de la balance des services. Les échanges commerciaux de la CEMAC ont essentiellement pâti d'une dégradation des termes de l'échange, évaluée à 6 % pour l'ensemble de la région, due au recul des cours du pétrole en seconde moitié de 2014. Le compte financier enregistre également de moindres entrées nettes d'investissements directs étrangers mais une augmentation des « autres investissements »

Solde des transactions courantes

| | Solde des transactions courantes (en % du PIB) | |
|-----------------------|---|--------------------|
| | 2013 | 2014 ^{a)} |
| UEMOA | - 6.8 | - 7.2 |
| CEMAC | - 2.8 | - 7.0 |
| Comores | - 9.9 | - 8.1 |
| Afrique subsaharienne | - 2.5 | - 3.3 |

a) Chiffres provisoires.

Variations des termes de l'échange : (+) = amélioration.

Sources : Banques centrales, FMI (pour l'Afrique subsaharienne).

(hors investissements de portefeuille), liés notamment à des flux en provenance de pays émergents.

Enfin, **aux Comores**, l'évolution des échanges commerciaux de biens en 2014 a été marquée par une baisse des importations (- 2,3 %), accompagnée d'une augmentation de la valeur des exportations (+ 16,7 %). Les autres composantes de la balance des paiements courants ont également évolué favorablement : comme l'année précédente, le déficit de la balance des services s'est réduit, suite à l'accroissement des recettes, notamment du tourisme et des télécommunications. Cette situation s'est traduite par une légère amélioration du déficit des transactions courantes, qui est passé de 9,9 % du PIB en 2013 à 8,1 % en 2014. Par ailleurs, le compte des opérations financières a enregistré une nette amélioration, en liaison avec la baisse du service de la dette, suite à l'annulation d'une grande partie de la dette extérieure en 2013.

Compte tenu d'une tendance à la dégradation des comptes extérieurs, les réserves officielles de change ont également baissé. En UEMOA, elles représentaient 4,6 mois d'importations de biens et de services à la fin de 2014, un niveau inférieur à celui de fin 2013 (5,5 mois) et en décline continue depuis 2010 (où elles se situaient à 6,6 mois d'importations). De même, en CEMAC, les réserves représentaient 4,8 mois d'importations fin 2014, contre 5,5 mois fin 2013, et les derniers mois de l'année ont été caractérisés par une forte contraction liée à la chute des prix du pétrole qui s'est poursuivie début 2015. Enfin, les réserves de la Banque centrale des Comores sont restées à peu près stables, à 5,6 mois d'importations. Malgré une tendance à la décline, les réserves de change de la Zone franc sont restées à des niveaux jugés suffisants, notamment par le FMI.

INTÉGRATION DES UNIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES

Les pays membres de la Zone franc se sont engagés, au lendemain de la dévaluation de 1994, dans des processus régionaux de convergence et d'intégration économique pour renforcer les unions monétaires et assurer la cohérence et l'efficacité des politiques économiques nationales, en vue de la promotion d'une croissance durable et équilibrée.

On estime en effet que la finalisation progressive, mais effective, de l'union économique et monétaire,

et notamment du marché unique, pourraient, *via* des effets d'économies d'échelle, engendrer des gains de croissance significatifs, de l'ordre de 1 à 2 %¹ par an. C'est pourquoi, depuis 2012, le renforcement multiforme de l'intégration des unions économiques et monétaires est devenu un thème prioritaire des réunions des ministres et des gouverneurs de la Zone franc, notamment dans les domaines des infrastructures, des politiques agricoles et du commerce.

En vue d'assurer la convergence économique des pays membres, des dispositifs de surveillance multilatérale ont été mis en place dans le cadre des pactes de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité mis en œuvre en UEMOA depuis 1999 et en CEMAC depuis 2001. La mise en œuvre de la surveillance multilatérale repose largement sur les Commissions régionales, dans l'UEMOA comme dans la CEMAC, et sur des critères de convergence, permettant notamment l'appréciation de la maîtrise des finances publiques. Une hiérarchisation est établie entre des critères de « premier rang » (solde budgétaire, niveau d'endettement, inflation, arriérés de paiement) et des critères de « second rang » (masse salariale, recettes fiscales, investissement financés sur ressources internes, taux de couverture extérieur de la monnaie). L'État membre qui ne satisfait pas à l'un de ces critères doit en principe élaborer en concertation avec la Commission un programme de mesures rectificatives. Afin d'en renforcer l'efficacité et pour les adapter à l'évolution des conditions macroéconomiques des deux zones, les projets de réforme de ces dispositifs ont fait l'objet de discussions dans le cadre des réunions des ministres des Finances de la Zone franc des 2 et 3 octobre 2014. Pour l'UEMOA, ces discussions ont abouti à l'élaboration d'une liste resserrée et simplifiée de critères de convergence qui prendra effet en 2015. En CEMAC, la réforme est en cours de finalisation.

PERSPECTIVES

Dans un environnement international marqué par une reprise modérée, hétérogène et incertaine, les mécanismes de la Zone franc jouent un rôle stabilisateur essentiel et constituent un filet de sécurité financière pour les pays membres, d'autant plus utile dans un contexte marqué par un choc de grande ampleur des termes de l'échange et qui pourrait être durable. L'ancrage à l'euro, en vertu des

¹ Rapport « Évaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc », FERDI, août 2012.

accords de coopération monétaire avec la France, est l'élément essentiel de la bonne performance enregistrée en matière de stabilité externe de la monnaie et des prix. Dans ce contexte, le respect des règles de la Zone franc, notamment la centralisation des réserves de change auprès des instituts d'émission, reste essentielle.

Les prévisions de croissance dans l'UEMOA établies par la BCEAO restent néanmoins globalement favorables et tablent sur une croissance du PIB de 6,7 % en 2015, après 6,5 % en 2014, soutenue par la bonne tenue de l'activité dans l'ensemble des secteurs et une météo clémente pour la campagne agricole 2014-2015 et le début de celle de 2015-2016. D'ailleurs, les indicateurs conjoncturels pour début 2015 ont mis en évidence une bonne orientation de l'activité économique, et notamment de la production industrielle et du commerce de détail. Ces prévisions de croissance restent cependant dépendantes de la poursuite de la mise en œuvre des grands travaux d'infrastructures publiques et donc de la possibilité de financer des déficits budgétaires et courants élevés.

En revanche, en raison de l'accentuation de la baisse des prix du pétrole, la situation se révèle plus compliquée pour les pays exportateurs d'hydrocarbures de la CEMAC. La baisse des revenus pétroliers, dont certaines économies de la CEMAC sont très dépendantes, a un fort effet dépressif sur les soldes budgétaires et extérieurs. Selon les prévisions de la BEAC, la croissance de l'activité devrait se tasser significativement en 2015, à 2,8 %, après 4,7 % en 2014. Les effets indirects sur le secteur non pétrolier de la détérioration des termes de l'échange pourraient en outre être sous-estimés car les pays de la CEMAC pourraient être forcés d'accentuer l'ajustement de leurs dépenses budgétaires, notamment – mais pas seulement – d'investissement, contribuant ainsi au ralentissement de la demande interne.

Enfin, selon les prévisions de la Banque centrale des Comores, l'économie comorienne devrait enregistrer une consolidation de sa croissance en 2015, avec une hausse attendue du PIB réel de 3,2 %, après 2,1 % en 2014, grâce notamment aux programmes d'investissements publics dans les secteurs de l'énergie

et des infrastructures routières. Le pays demeure cependant fortement tributaire des financements extérieurs, notamment du maintien à des niveaux élevés de l'aide au développement et des envois de fonds de la diaspora comorienne.

La poursuite d'une croissance économique vigoureuse, diversifiée, durable et inclusive reste la priorité dans l'ensemble de la Zone franc. Si l'amélioration des fondamentaux au cours de la dernière décennie a permis, grâce aux marges de manœuvre accumulées, d'amortir les conséquences du choc de termes de l'échanges subi en 2014, l'accentuation de ce choc et son caractère prolongé rendent indispensables d'accélérer l'amélioration de l'efficacité des politiques budgétaires : mobilisation des ressources fiscales, optimisation des dépenses en faveur de la croissance à long terme, notamment par la priorité donnée à la formation du capital humain et physique, réduction des dépenses inefficaces. À cet égard, la baisse des prix du pétrole donne l'opportunité de réduire les subventions aux prix de l'énergie, dépenses particulièrement inefficaces.

Dans ce contexte de choc persistant des termes de l'échange, il est impératif d'accélérer la diversification de l'offre pour raviver la dynamique de croissance en large partie initiée par le cycle précédent de hausse des prix des matières premières. Or cette diversification reste contrainte par des faiblesses structurelles persistantes. L'accélération des réformes structurelles (efficacité et transparence dans la gestion des finances publiques, environnement des affaires plus favorable, privatisations, amélioration du système judiciaire, régulation du système financier, gestion durable des ressources naturelles, renforcement des systèmes de santé et d'éducation et des filets de protection sociale, etc.) est donc également une voie indispensable pour accroître le potentiel de croissance ainsi que l'attractivité de la zone pour les investisseurs internationaux.

Un objectif majeur de ces réformes doit être enfin de créer les conditions d'une croissance inclusive, c'est-à-dire essentiellement plus riche en emplois, notamment dans l'économie formelle, et donc susceptible de réduire le chômage et le sous-emploi, particulièrement élevés parmi les jeunes adultes.



L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE

1 | L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

1|1 | L'évolution économique dans le monde et en Afrique et les prévisions pour 2015

Principaux indicateurs économiques

| | 2013 | 2014 | 2015 ^{a)} |
|--|-------|-------|--------------------|
| Taux de croissance du PIB réel (en %) | | | |
| Monde | 3,4 | 3,4 | 3,3 |
| Économies avancées | 1,4 | 1,8 | 2,1 |
| Zone euro | - 0,4 | 0,8 | 1,5 |
| dont : France | 0,7 | 0,2 | 1,2 |
| Allemagne | 0,2 | 1,6 | 1,6 |
| États-Unis | 2,2 | 2,4 | 2,5 |
| Japon | 1,6 | - 0,1 | 1,0 |
| Pays émergents et en développement | 5,0 | 4,6 | 4,2 |
| dont : Afrique subsaharienne | 5,2 | 5,0 | 4,4 |
| UEMOA ^{b)} | 5,9 | 6,5 | 6,7 |
| CEMAC ^{c)} | 1,7 | 4,7 | 2,8 |
| Europe centrale et de l'Est | 2,2 | 1,0 | - 2,2 |
| Russie | 1,3 | 0,6 | - 3,4 |
| Prix à la consommation (taux moyen en %) | | | |
| Zone euro | 1,3 | 0,4 | 0,1 |
| dont : France | 1,0 | 0,6 | 0,1 |
| Allemagne | 1,6 | 0,8 | 0,2 |
| États-Unis | 1,5 | 1,6 | 0,1 |
| Japon | 0,4 | 2,7 | 1,0 |
| Pays émergents et en développement | 5,9 | 5,1 | 5,4 |
| dont : Afrique subsaharienne | 6,6 | 6,3 | 6,6 |
| UEMOA ^{b)} | 1,5 | - 0,1 | 1,0 |
| CEMAC ^{c)} | 2,0 | 3,2 | 2,9 |
| Europe centrale et de l'Est | 6,4 | 8,1 | 16,8 |
| Russie | 6,8 | 7,8 | 17,9 |
| Taux de chômage (taux moyen en %) | | | |
| Économies avancées | 7,9 | 7,3 | 6,9 |
| Zone euro | 12,0 | 11,6 | 11,1 |
| dont : France | 10,3 | 10,2 | 10,1 |
| Allemagne | 5,2 | 5,0 | 4,9 |
| États-Unis | 7,4 | 6,2 | 5,5 |
| Japon | 4,0 | 3,6 | 3,7 |
| Solde des paiements courants (en % du PIB) | | | |
| Économies avancées | 0,3 | 0,4 | 0,6 |
| Zone euro | 2,2 | 2,3 | 3,3 |
| dont : France | - 1,4 | - 1,1 | - 0,1 |
| Allemagne | 6,7 | 7,5 | 8,4 |
| États-Unis | - 2,4 | - 2,4 | - 2,3 |
| Japon | 0,7 | 0,5 | 1,9 |
| Pays émergents et en développement | 0,7 | 0,7 | 0,1 |
| dont : Afrique subsaharienne | - 2,5 | - 3,3 | - 4,6 |
| Asie | 1,0 | 1,3 | 2,1 |
| Évolution des termes de l'échange (biens, en %) | | | |
| Pays émergents et en développement | - 0,1 | 0,2 | - 4,0 |
| dont : Afrique subsaharienne | - 2,6 | - 4,2 | - 14,1 |
| Asie | 1,1 | 3,8 | 6,6 |
| Croissance du commerce mondial (biens, % en volume) | | | |
| Exportations des économies avancées | 2,6 | 2,9 | 3,1 |
| Exportations des pays émergents et en développement | 4,5 | 3,5 | 4,9 |
| Exportations de l'Afrique subsaharienne | 3,6 | 2,1 | 7,9 |
| Exportations de la Zone franc CFA | 7,8 | 3,1 | 7,2 |

a) Prévisions.

b) Source : BCEAO.

c) Source : BEAC.

Sources : FMI : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015 et actualisation juillet 2015, Perspectives économiques régionales, avril 2015.

Avec un taux de croissance du PIB réel de 5 %¹ enregistré en 2014 (après 5,2 % en 2013), **l'Afrique subsaharienne reste la région la plus dynamique au monde après l'Asie**. Dans un contexte économique mondial encore peu favorable, **l'activité économique de l'Afrique subsaharienne a été notamment tirée par la demande intérieure** (consommation privée et investissements publics dans les infrastructures) des pays à faible revenu d'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Celle-ci a bénéficié notamment de **la chute des cours du pétrole** amorcée en mai 2014. À l'inverse, cette baisse drastique des cours des hydrocarbures **a sensiblement freiné la plupart des économies exportatrices de pétrole**, principalement localisées en Afrique centrale, **à l'exception du Nigéria qui a significativement contribué à la croissance régionale**.

En raison du dynamisme de son secteur non pétrolier (agriculture et services), **le Nigéria**, première économie et premier producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, **a vu sa croissance économique s'accélérer en 2014** (6,3 % contre 5,4 % en 2013). Néanmoins, la montée de l'insécurité et la chute accélérée des cours du pétrole ont entraîné dès 2014 une forte dépréciation du naira et pèsent sur les perspectives de croissance du pays (4,8 % attendus en 2015) dont l'économie reste encore très peu diversifiée.

Par ailleurs, la croissance de la région en 2014 a été obérée par le ralentissement d'importantes économies africaines. C'est le cas de **l'Afrique du sud** dont la croissance a ralenti à 1,5 % en 2014 contre 2,2 % en 2013. L'économie sud-africaine a été principalement affectée par la faiblesse de la demande mondiale, le fléchissement de la consommation intérieure et de l'investissement privé, les difficultés d'approvisionnement en électricité (qui affectent surtout les secteurs manufacturier et du platine), ainsi que les grèves à répétition. Malgré la dépréciation du rand, la chute des prix du pétrole et des produits agricoles et le resserrement de la politique monétaire ont permis de contenir les tensions inflationnistes. Pour l'année 2015, la Banque centrale a revu ses prévisions de croissance à la baisse (2,1 % contre 2,5 % prévus initialement), essentiellement en raison de la persistance des pannes d'électricité et de la baisse du prix des matières premières exportées.

De la même manière, si **le Ghana** a enregistré une croissance économique remarquable en 2014, son économie a été confrontée à plusieurs problèmes majeurs (forte dépréciation de la monnaie, aggravation de la crise énergétique, accentuation des désé-

quilibres macroéconomiques et hausse de l'inflation et des taux d'intérêt) qui expliquent le ralentissement de 7,3 % en 2013 à 4,2 % en 2014.

Plus généralement, les mesures d'ajustement budgétaire que vont devoir prendre les pays exportateurs de pétrole pour faire face à la chute brutale de leurs recettes budgétaires, risquent de nuire à **la croissance de l'Afrique subsaharienne en 2015, qui devrait s'établir à 4,5 %**, malgré la bonne tenue de la demande intérieure dans les pays importateurs de pétrole. Par ailleurs, **plusieurs risques baissiers pèsent sur ces prévisions de croissance**, tels que la dégradation du climat sécuritaire, la poursuite de la chute des cours du pétrole et le ralentissement de la demande chinoise.

1|2 L'évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

En 2014, le ralentissement économique observé dans les pays émergents, notamment en Asie, combiné à une atonie persistante de la conjoncture économique dans les pays développés, a continué de peser sur les cours de la plupart des matières premières exportées par les pays membres de la Zone franc. À l'exception notable des cours du cacao (+ 25,5 %), du café (+ 6,7 %) et des phosphates (+ 6,1 %), les prix internationaux de la plupart des produits exportés ont reculé, qu'il s'agisse des produits agricoles, comme le coton (- 8,1 %), les huiles d'arachide (- 25,9 %) et de palme (- 4,2 %), le caoutchouc (- 30 %), ou des produits des industries extractives, comme l'or (- 10,3 %), le manganèse (- 16,8 %) et l'uranium (- 15,4 %). Entre décembre 2013 et décembre 2014, les cours du pétrole se sont repliés de 43,7 %, soit un contre-choc pétrolier majeur pour les pays producteurs de la Zone franc.

Le mouvement de baisse des cours des matières premières s'est poursuivi au cours du premier semestre 2015, mais de manière plus sélective. De décembre 2014 à juin 2015, la baisse des cours des produits agricoles a concerné les huiles d'arachide et de palme (- 1,8 % et - 3,3 %), le sucre (- 18,8 %) et le café (- 9,4 %), tandis qu'une hausse était observée pour le cacao (+ 9,9 %), le coton (+ 5,9 %) et le caoutchouc (+ 14,1 %). S'agissant des industries extractives, les cours du pétrole et des phosphates se sont légèrement appréciés, respectivement de 0,5 % et 2,8 %, ceux de l'or, de l'uranium et surtout du manganèse reculant de - 1,6 %, - 2,7 % et - 30,2 %. La baisse des prix du pétrole a toutefois

¹ FMI, Perspectives économiques régionales, avril 2015.

Évolution des cours moyens des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

(en dollars ; évolutions en %)

| | 2012 | 2013 | 2014 | Évolution 2014/2013 | Juin 2014 | Décembre 2014 | Juin 2015 | Variation juin 2015/ déc. 2014 | Variation juin 2015/ juin 2014 |
|--|--------|--------|--------|------------------------|--------------|------------------|--------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Produits alimentaires (la tonne) | | | | | | | | | |
| Cacao | 2 392 | 2 439 | 3 062 | 25,5 | 3 174 | 2 947 | 3 240 | 9,9 | 2,1 |
| Café robusta | 2 267 | 2 076 | 2 216 | 6,7 | 2 181 | 2 197 | 1 989 | - 9,4 | - 8,8 |
| Huile d'arachide | 2 436 | 1 773 | 1 313 | - 25,9 | 1 310 | 1 370 | 1 345 | - 1,8 | 2,7 |
| Huile de palme | 999 | 857 | 821 | - 4,2 | 857 | 693 | 670 | - 3,3 | - 21,8 |
| Sucre | 475 | 390 | 375 | - 3,8 | 401 | 338 | 274 | - 18,8 | - 31,6 |
| Maïs | 298 | 259 | 193 | - 25,5 | 202 | 179 | 167 | - 6,9 | - 17,5 |
| Riz thai | 563 | 506 | 423 | - 16,4 | 397 | 418 | 376 | - 10,0 | - 5,3 |
| Blé | 295 | 277 | 245 | - 11,6 | 237 | 262 | 205 | - 21,8 | - 13,5 |
| Produits agricoles à usage industriel | | | | | | | | | |
| Coton (la tonne) | 1 967 | 1 993 | 1 832 | - 8,1 | 2 004 | 1 506 | 1 595 | 5,9 | - 20,4 |
| Caoutchouc (la tonne) | 3 377 | 2 795 | 1 957 | - 30,0 | 2 087 | 1 603 | 1 829 | 14,1 | - 12,3 |
| Bois Sapelli Cameroun (le m ³) | 451 | 464 | 465 | 0,2 | 476 | 431 | 393 | - 8,9 | - 17,5 |
| Produits industriels et miniers | | | | | | | | | |
| Or (l'once) | 1 670 | 1 411 | 1 266 | - 10,3 | 1 279 | 1 201 | 1 182 | - 1,6 | - 7,6 |
| Pétrole Brent (le baril) | 112 | 109 | 99 | - 9,2 | 112 | 62 | 62 | 0,5 | - 44,4 |
| Manganèse (minerai 44 %) | 483 | 542 | 451 | - 16,8 | 423 | 433 | 302 | - 30,2 | - 28,6 |
| Phosphates (la tonne) | 540 | 445 | 472 | 6,1 | 462 | 460 | 473 | 2,8 | 2,4 |
| Uranium (la livre) | 49 | 39 | 33 | - 15,4 | 28 | 37 | 36 | - 2,7 | 28,6 |
| Diamant (le carat) | 19 894 | 18 299 | 15 853 | - 13,4 | 15 733 | 14 628 | 15 125 | 3,4 | - 3,9 |
| Taux de change | | | | | | | | | |
| USD/FCFA | 510,6 | 493,9 | 493,8 | 0,0 | 482,6 | 532,0 | 585,0 | 10,0 | 21,2 |

Sources : Banque mondiale, CNUCED pour le manganèse, Datastream pour l'uranium et le diamant, BCE pour le taux de change.

repris à l'été 2015. Globalement, l'existence d'un surplus de l'offre mondiale de matières premières, relativement lent à se résorber, constitue le principal facteur de baisse des prix.

Les prix des principales céréales d'importation des pays de la Zone franc se sont sensiblement repliés en 2014, les cours du maïs, du riz et du blé reculant, respectivement, de - 25,5 %, - 16,4 % et - 11,6 % en moyenne sur l'année 2014. En glissement, de décembre 2014 à juin 2015, le mouvement de baisse des cours s'est poursuivi, tant pour le maïs (- 6,9 %) et le riz (- 10,0 %) que pour le blé (- 21,8 %). A noter l'effondrement des cours internationaux du blé en 2015 qui a contribué à un net recul de l'inflation, notamment dans la zone UEMOA.

Si l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO, agrégeant les prix de 73 denrées alimentaires, a baissé seulement de 3,8 % en moyenne sur 2014 par rapport à 2013, ce mouvement s'est accentué tout au long de l'année 2014 et s'est poursuivi au premier semestre 2015, l'indice reculant de 24,0 % en glissement de juillet 2014 à juillet 2015. En moyenne annuelle, l'indice des prix des céréales a connu en 2014 une baisse de 12,5 % par rapport à l'année précédente.

Cacao : À l'inverse de la plupart des autres matières premières, les cours du cacao se sont fortement appréciés en 2014 avec une hausse moyenne de 25,5 %.

Le risque d'un déficit de l'offre mondiale de cacao, combiné aux inquiétudes nées de l'épidémie d'Ebola touchant les pays voisins de la Côte d'Ivoire et du Ghana – qui assurent globalement 60 % à 70 % de la production mondiale –, a contribué à pousser les cours du cacao à des niveaux élevés. Ce mouvement de hausse des cours s'est poursuivi au premier semestre 2015 (+ 9,9 %). À l'instar des autres matières agricoles, l'avenir du marché du cacao apparaît cependant incertain. Si des analyses tablent sur un déficit prolongé de l'offre, la stabilisation, voire le recul de la demande des pays émergents et la hausse des productions dans certains pays, comme en Côte d'Ivoire, peuvent favoriser une réduction des tensions sur les cours. Ainsi, l'*International Cocoa Organization* (ICCO) a mis en doute en novembre 2014 l'idée de tensions sur le marché, d'autant que la production mondiale 2014-2015 pourrait atteindre un niveau record autour de 4,4 millions de tonnes (Mt), satisfaisant une demande prévisionnelle stabilisée, en raison principalement du recul de la consommation en Europe.

Café : Les cours du café robusta, principale variété cultivée en Zone franc, ont progressé de 6,7 % en moyenne en 2014. Toutefois, ces cours ont enregistré au premier semestre 2015 un recul de 9,4 % pour s'établir à 1 989 dollars la tonne en juin 2015. De façon générale, en 2014-2015, la production totale de café était inférieure de 3,3 % à celle de 2013-2014,

la seule production d'arabica enregistrant un recul de 2,8 %. La consommation progresse toujours régulièrement dans les pays exportateurs et dans les pays émergents, notamment en Asie (+ 4 % par an depuis dix ans). La concurrence des nouveaux producteurs comme le Vietnam a réduit la part du marché africain, qui s'établissait en 2005 à 20 % du marché mondial contre 11 % actuellement.

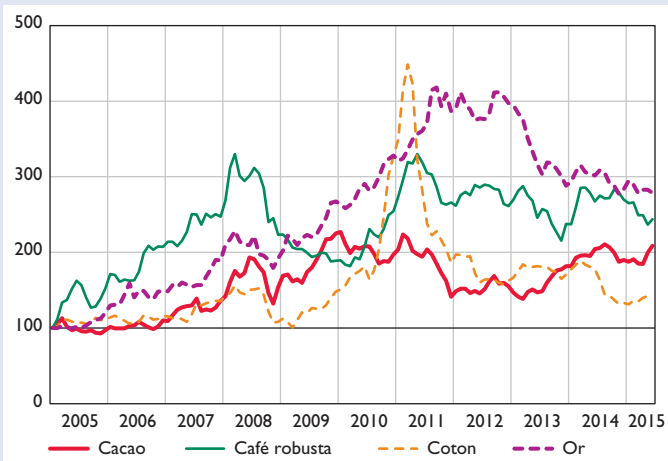
Huiles d'arachide et de palme :

Les cours des huiles d'arachide et de palme se sont dépréciés en 2014, respectivement de 25,9 % et 4,2 %, les productions des dernières campagnes demeurant excédentaires par rapport à la demande mondiale. Les prévisions de consommation d'huile de palme tablent sur un recul à 59,1 Mt pour la campagne 2014-2015 – pour une production mondiale estimée à 60,5 Mt –, l'huile de palme subissant le contrecoup de la baisse des cours du pétrole, qui a entraîné un repli de la part des acheteurs de biocarburants dont le prix est devenu moins attractif.

Coton : Le nouveau recul des cours du coton amorcé au deuxième trimestre 2014 (- 8,1 % en moyenne sur l'année), après une stabilisation en 2013, tient principalement à la réduction de la demande internationale, en particulier en provenance de Chine. Parallèlement, les stocks mondiaux ont progressé, atteignant selon le Comité consultatif international du coton (CCIC) près de 21,6 Mt à l'issue d'une

Cours des principales matières premières de l'UEMOA

(indice base 100 en janvier 2005)



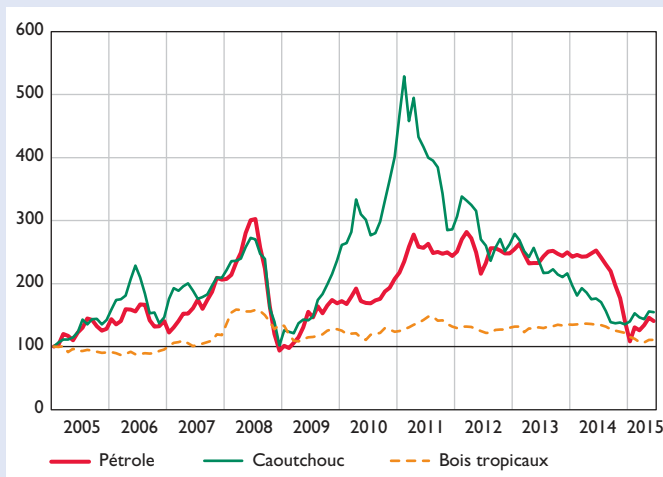
Source : Banque mondiale.

campagne 2014-2015, pour une consommation s'établissant à 24,4 Mt. Sur un an, de juin 2014 à juin 2015, les cours ont reculé de 20,4 % et si les prix payés aux producteurs africains n'ont pas encore baissé, en raison des subventions directes ou indirectes, il y a peu de perspectives à court terme en faveur d'une reprise durable des cours.

Or : La chute du cours de l'or, amorcée en novembre 2012, s'est poursuivie en 2013 et 2014, le cours reculant en moyenne de 10,3 % en 2014. Les six premiers mois de 2015 n'indiquent aucune inversion de cette tendance, avec une baisse de 1,6 % en glissement. La demande mondiale reste supérieure à l'offre et dépend à hauteur de 54 % de la Chine et l'Inde. La production mondiale afficherait pour 2014 une hausse de 2 % par rapport à 2013 et atteindrait 3 100 tonnes. La production des trois principaux pays de la Zone franc (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali) a avoisiné les 100 tonnes en 2014, en hausse de 10 % sur un an.

Cours des principales matières premières de la CEMAC

(indice base 100 en janvier 2005)



Source : Banque mondiale.

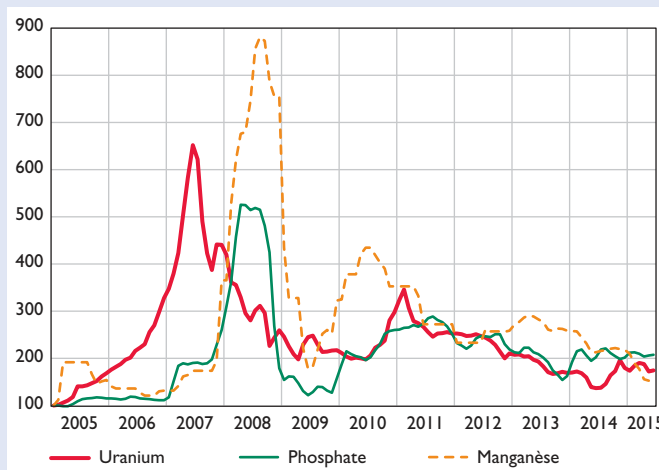
Caoutchouc : Après un recul de 17 % en 2013, les cours du caoutchouc ont enregistré une nouvelle baisse de 30 % en 2014, s'établissant à leur niveau le plus bas depuis 5 ans. La faiblesse durable de la demande de caoutchouc naturel tient principalement à l'atonie de l'activité économique dans la plupart des pays avancés, au ralentissement des économies émergentes et à un marché asiatique qui connaît une situation de surproduction, du fait de bonnes

campagnes dans les pays producteurs traditionnels, comme l'Indonésie et la Thaïlande, et de l'arrivée de nouveaux pays producteurs, comme la Chine et le Vietnam. Cependant, les cours se sont appréciés de 14,1 % depuis le début de l'année 2015, en liaison notamment avec la décision d'associations de producteurs thaïlandais et malaisiens de ne pas vendre leur caoutchouc en dessous d'un prix plancher.

Pétrole : Après avoir enregistré une baisse de 2,6 % en 2013, les cours du baril de *Brent* ont connu un nouveau recul de 9,2 % en moyenne sur l'année 2014. La chute des cours s'est nettement accentuée au cours du deuxième semestre 2014, où le cours moyen mensuel du baril est passé de 112 dollars en juin à 62 dollars en décembre 2014. Sur un an, de juin 2014 à juin 2015, la chute des prix a atteint 44,4 %. Les facteurs d'explication sont multiples et tiennent aussi bien au refus de certains pays du Golfe de réduire leur production dans un contexte d'excédent mondial – en liaison avec l'offre abondante provenant, notamment, de l'exploitation des schistes bitumineux aux États-Unis – qu'à une conjoncture économique internationale peu dynamique. Au premier semestre 2015, les cours sont orientés à la baisse, le cours moyen sur les six premiers mois de l'année s'établissant à 57 dollars contre 89 dollars au cours du semestre précédent, soit un recul de 35 %. Pour rappel, la production de la Zone franc représente environ 1,0 % de la production mondiale, autour de 40 Mt.

Manganèse : Les prix du manganèse se sont dépréciés de 16,8 % en moyenne en 2014, la forte demande mondiale enregistrée les années précédentes, en provenance notamment de la Chine, ayant connu un net ralentissement. La tendance au recul des cours s'est confirmée et amplifiée au premier semestre 2015 avec une chute de plus de 30 % des cours. La production mondiale de ce minerai, estimée à 15 Mt en 2013, est en effet fortement corrélée à la production d'acier (90 % de la production de manganèse est utilisée pour la préparation d'alliages, principalement d'aciers). Le dynamisme de l'économie chinoise au cours des quinze dernières années a en effet largement tiré la demande mondiale d'acier et les besoins de l'industrie chinoise ne pouvant être couverts par la seule production nationale, les importations chinoises de manganèse (qui représentent la

Cours de l'uranium, du phosphate et du manganèse
(indice base 100 en janvier 2005)



Sources : Datastream, Banque mondiale et CNUCED.

moitié de la demande mondiale) influent très directement sur le niveau des cours qui sont donc particulièrement sensibles à tout signe de ralentissement de la demande chinoise. Huit principaux pays se partagent la production de ce minerai, dont en Afrique, l'Afrique du Sud (premier producteur mondial), le Gabon (deuxième producteur mondial en 2015, avec une production avoisinant les 3,5 Mt) et le Ghana.

Phosphates : Engagée à la fin de l'année 2013, la reprise des cours des phosphates s'est confirmée en 2014 (+ 6,1 % en moyenne sur l'année) et au premier semestre 2015 (+ 2,8 %). L'offre mondiale est en forte augmentation, compte tenu des investissements de capacité réalisés en prévision de l'évolution attendue de la demande d'engrais, qui devrait rester soutenue à moyen et long terme, compte tenu des besoins liés à l'intensification de l'agriculture, dans un contexte de raréfaction des terres arables disponibles et d'accroissement rapide, notamment en Afrique subsaharienne, de la pression démographique et urbaine.

Uranium : La perte de confiance dans l'avenir de la filière nucléaire suite à la catastrophe de Fukushima au Japon en 2011 et l'afflux de combustible sur le marché international ont entraîné un repli continu des cours, de - 20,4 % en moyenne en 2013 et de - 15,4 % en 2014. Cependant, les cours de l'uranium sont remontés à partir de juin 2014. En juin 2015, ils étaient supérieurs de près de 30 % au niveau atteint un an auparavant. Cette remontée s'explique essentiellement par la décision, en 2014, des autorités japonaises de remettre en activité deux centrales nucléaires qui a écarté le risque de voir les stocks japonais d'uranium mis en vente sur un marché déjà excédentaire.

2| L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT FINANCIER INTERNATIONAL

2|1 Les financements bancaires étrangers en 2014

Les créances étrangères consolidées des banques déclarantes BRI¹ se sont légèrement contractées en 2014, atteignant 30 493 milliards de dollars à fin décembre (- 2,2 % en glissement annuel). Toutefois, la part de ces financements à destination des pays émergents et en développement (PED) a progressé : 19,6 % de cet encours, soit 5 988 milliards de dollars, sont portés sur les PED en 2014, contre 19,2 % en 2013.

2|1|1 Les financements bancaires étrangers à destination de l'Afrique

Les créances bancaires étrangères allouées à l'Afrique se sont réduites de 1,9 % en 2014, s'élevant à 309 milliards de dollars à la fin de l'année, les financements bancaires étrangers accordés aux PED dans leur ensemble progressant faiblement (+ 0,8 %). La part de l'Afrique dans le total des financements bancaires étrangers est restée stable, s'établissant à 1,0 % à fin 2014.

Au sein des PED, la part de l'Afrique est passée de 5,3 % fin 2013 à 5,2 % fin 2014. Ce ratio, qui s'élevait à près de 14 % en 1990, s'est érodé tout au long des

années quatre-vingt-dix (cf. graphique ci-dessous), reflétant la réorientation des financements en faveur notamment des économies d'Asie, et dans une moindre mesure d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale. Après une stabilisation autour de 6-7 % au cours des années deux mille, la part de l'Afrique dans les flux à destination des PED a décroché sensiblement à compter de 2009.

2|1|2 Les financements bancaires étrangers en faveur de la Zone franc

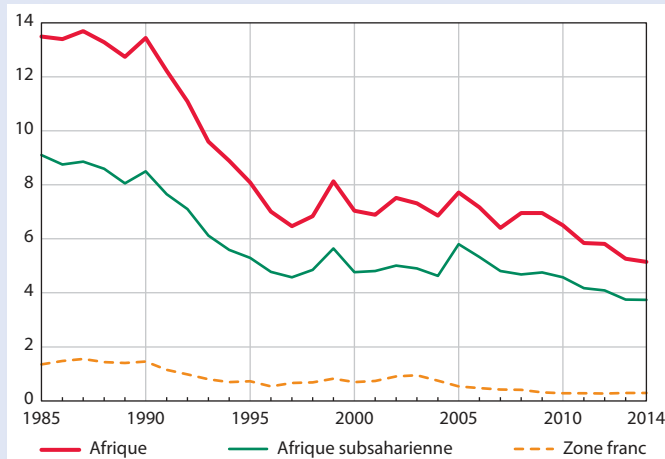
L'encours des créances détenues par les banques internationales sur les pays de la Zone franc a diminué de 3,5 % en 2014, passant de 17,3 milliards de dollars fin 2013 à 16,7 milliards un an plus tard (cf. tableau ci-après). En 2014, cet encours a représenté, comme en 2013, 0,3 % des financements accordés aux PED et 5,4 % du total des créances bancaires étrangères sur l'Afrique. À titre de comparaison, le Nigéria a reçu, à lui seul, l'équivalent de 120 % des montants alloués à la Zone franc, et l'Afrique du Sud plus de six fois ce montant. Le Ghana et le Kenya ont bénéficié respectivement de 9,2 et 7,5 milliards de dollars de financements bancaires, soit 55,1 % et 44,9 % des montants alloués à la Zone franc.

Au sein de la Zone franc, les créances étrangères sur les pays de l'UEMOA se sont stabilisées (- 0,14 %) et celles de la CEMAC ont régressé de 6,9 % en 2014. En Afrique de l'Ouest, les créances sur la Côte d'Ivoire ont enregistré une hausse de 2,9 %, contrastant avec la tendance observée pour l'ensemble de la région. La Côte d'Ivoire et le Sénégal concentrent toujours 76,6 % des créances bancaires. En CEMAC, la réduction des financements est essentiellement imputable à la baisse de 20,3 % des créances sur le Cameroun, qui représente 47,1 % des encours de la zone.

À fin décembre 2014, les banques françaises détenaient 77,1 % des créances bancaires étrangères sur

Créances bancaires internationales

Part de l'Afrique, de l'Afrique subsaharienne et de la Zone franc dans le total des flux à destination des pays en développement (en %)



Source : BRI.

¹ La Banque des règlements internationaux (BRI) publie chaque trimestre les statistiques de créances étrangères consolidées et de dépôts, qui sont collectées auprès des banques déclarantes de quarante-quatre pays ayant une activité internationale significative. Ces statistiques comptabilisent uniquement les opérations de crédit ou de dépôt effectuées auprès des banques déclarantes par des non-résidents, sur une base sociale et/ou consolidée.

Créances bancaires étrangères consolidées sur les pays de la Zone franc (a)

(encours en millions de dollars)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Bénin | 97 | 126 | 60 | 79 | 158 | 425 | 459 |
| Burkina Faso | 795 | 789 | 998 | 934 | 1004 | 911 | 916 |
| Côte d'Ivoire | 6 144 | 4 088 | 4 047 | 4 741 | 4 128 | 4 317 | 4 412 |
| Guinée-Bissau | 7 | 12 | 8 | 5 | 8 | 9 | 8 |
| Mali | 357 | 356 | 341 | 481 | 293 | 319 | 258 |
| Niger | 106 | 142 | 90 | 133 | 151 | 112 | 99 |
| Sénégal | 2 631 | 2 742 | 2 779 | 2 820 | 3 195 | 3 359 | 3 254 |
| Togo | 291 | 370 | 388 | 354 | 431 | 567 | 603 |
| Total UEMOA | 10 428 | 8 625 | 8 711 | 9 547 | 9 368 | 10 019 | 10 009 |
| Cameroun | 2 623 | 2 873 | 3 039 | 3 367 | 3 308 | 3 974 | 3 171 |
| Centrafrique | 26 | 19 | 10 | 37 | 37 | 35 | 33 |
| Congo | 441 | 255 | 314 | 330 | 404 | 435 | 527 |
| Gabon | 2 088 | 851 | 995 | 956 | 1 209 | 1 703 | 1 860 |
| Guinée équatoriale | 595 | 1 038 | 1 161 | 525 | 874 | 595 | 174 |
| Tchad | 82 | 63 | 68 | 188 | 291 | 486 | 966 |
| Total CEMAC | 5 855 | 5 099 | 5 587 | 5 403 | 6 123 | 7 228 | 6 731 |
| Comores | 12 | 11 | 14 | 20 | 19 | 18 | 11 |
| Total Zone franc | 16 295 | 13 735 | 14 312 | 14 970 | 15 510 | 17 265 | 16 751 |
| Afrique | 279 787 | 304 228 | 325 214 | 309 987 | 328 758 | 315 340 | 308 726 |
| Afrique/Pays en développement (en %) | 7,0 | 7,0 | 6,5 | 5,8 | 5,8 | 5,3 | 5,2 |
| Zone franc/Pays en développement (en %) | 0,4 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |

(a) Les créances étrangères consolidées comprennent les créances transfrontières et les créances locales des filiales et succursales à l'étranger.

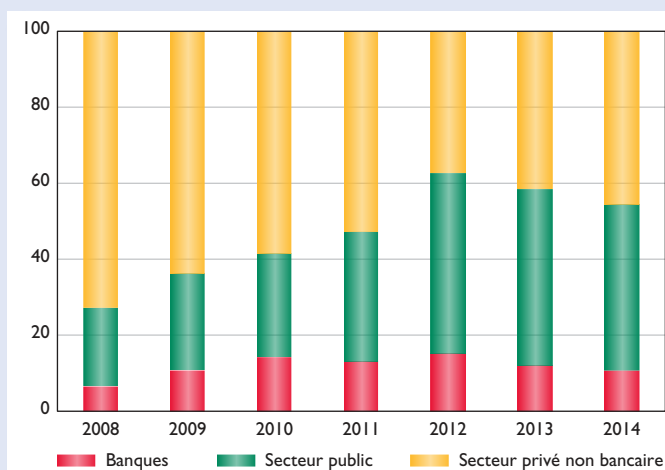
Source : BRI.

la Zone franc, contre 72,8 % un an plus tôt.

Les financements bancaires internationaux² accordés à la Zone franc restent très peu orientés vers les banques et bénéficient principalement au secteur public (45,5 % des encours) et au secteur privé non bancaire (43,7 % des encours). À titre comparatif, les financements accordés aux banques représentaient 36 % des financements bancaires internationaux dans l'ensemble des PED et 44,3 % pour les pays développés fin 2014 (contre 10,8 % pour la Zone franc).

Répartition du financement bancaire international sur la Zone franc par secteur 2008-2014

(en %)



Source : BRI.

2 Les créances internationales, à la différence des créances étrangères, n'incluent pas les créances locales des filiales et succursales à l'étranger en monnaie locale.

L'encours des crédits accordés aux banques en Zone franc s'est par ailleurs inscrit en baisse en 2014, s'établissant à 909 millions de dollars en décembre, contre 941 millions un an plus tôt (- 10,1 %).

À fin décembre 2014, la maturité moyenne de la dette bancaire de la Zone franc, comme les années précédentes, s'est différenciée de celle des autres pays en développement : les créances à court terme (inférieures ou égales à deux ans d'échéance) ont représenté 20,5 % des créances internationales des banques déclarantes BRI sur la Zone franc, contre une proportion de 66,2 % pour les PED. Entre 2013 et 2014, un allongement de la maturité des prêts bancaires en Zone franc a été observé, les créances à court terme passant de 23,9 % à 20,5 % des créances totales.

2|1|3 Les dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc

Les dépôts des résidents de la Zone franc, entreprises ou particuliers, collectés par les grandes banques internationales étaient estimés fin 2014 à 9,2 milliards de dollars, en baisse de 20 % par rapport à leur niveau de fin 2013. Cette évolution reflète une tendance observée dans la plupart des pays de la Zone franc, à l'exception notamment de

la Côte d'Ivoire qui enregistre une hausse de près de 6 %. Les montants collectés proviennent à hauteur de 49,1 % de l'UEMOA et 50,2 % de la CEMAC.

Les plus grands contributeurs dans chaque zone sont la Côte d'Ivoire (45,8 %) et le Sénégal (25,6 %) pour l'UEMOA, le Cameroun (33,2 %) et le Gabon (30,3 %) pour la CEMAC. Ces quatre pays représentent 67 % des dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc.

En 2014, du fait d'une hausse du PIB conjuguée à la baisse des dépôts, la part des dépôts internationaux dans le PIB des pays de la Zone franc a mécaniquement baissé, passant de 6,4 % en 2013 à près de 5 % en 2014.

2|2 L'évolution de l'aide publique au développement (APD)

2|2|1 Tendances globales de l'APD depuis 2000

Entre 2000 et 2014, l'APD accordée par les membres de l'OCDE aux pays en développement s'est accrue de 66,5% en dollars constants, pour s'établir à 135,2 milliards. Elle s'est toutefois inscrite en baisse de 0,5% en termes réels en 2014, ce recul concernant tant l'aide multilatérale (- 0,7%) que bilatérale (- 0,4%). Cette évolution reflète à la fois l'épuisement progressif de l'initiative PPTE et la stabilisation de l'aide bilatérale de nombreux pays donateurs, notamment sous l'effet des politiques de consolidation budgétaire.

S'agissant de l'aide bilatérale, la part destinée aux pays les moins avancés a baissé de 16 % en termes réels par rapport à 2013 pour s'établir à 25 milliards, ce recul étant toutefois plus limité dans le cas de l'Afrique subsaharienne (- 5 %).

Si les opérations d'allègement de dette ont constitué une part significative des flux d'aide publique au développement, représentant en moyenne 8,6 % des flux d'APD sur la période 2005-2013, leur importance s'est considérablement affaiblie en 2013, n'atteignant plus que 4,6 % des flux globaux d'APD,

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc (a)

(encours en millions de dollars)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Bénin | 323 | 422 | 276 | 284 | 336 | 321 | 264 |
| Burkina Faso | 325 | 347 | 466 | 331 | 369 | 436 | 310 |
| Côte d'Ivoire | 2 626 | 2 100 | 2 354 | 2 533 | 2 052 | 1 718 | 2 061 |
| Guinée-Bissau | 39 | 53 | 59 | 50 | 76 | 39 | 50 |
| Mali | 371 | 489 | 447 | 404 | 399 | 412 | 311 |
| Niger | 134 | 121 | 134 | 125 | 120 | 131 | 107 |
| Sénégal | 1 700 | 1 656 | 1 328 | 1 247 | 1 316 | 1 444 | 1 151 |
| Togo | 447 | 428 | 387 | 947 | 473 | 412 | 249 |
| Total UEMOA | 5 965 | 5 616 | 5 451 | 5 921 | 5 141 | 4 913 | 4 503 |
| Cameroun | 1 459 | 1 870 | 1 723 | 2 014 | 1 627 | 1 906 | 1 530 |
| Centrafrique | 93 | 83 | 89 | 65 | 51 | 72 | 59 |
| Congo | 892 | 811 | 1 111 | 1 001 | 1 168 | 1 248 | 1 107 |
| Gabon | 1 194 | 1 165 | 1 141 | 1 134 | 1 426 | 2 293 | 1 396 |
| Guinée équatoriale | 838 | 1 125 | 5 073 | 3 400 | 1 224 | 816 | 339 |
| Tchad | 203 | 238 | 155 | 238 | 240 | 148 | 172 |
| Total CEMAC | 4 679 | 5 292 | 9 292 | 7 852 | 5 736 | 6 483 | 4 603 |
| Comores | 60 | 56 | 48 | 68 | 58 | 79 | 58 |
| Total Zone franc | 10 704 | 10 964 | 14 791 | 13 841 | 10 935 | 11 475 | 9 164 |

(a) Y compris les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés.
Source : BRI.

Apports financiers aux pays en développement et aux organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change courants)

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| APD (bilatérale et multilatérale) | 104 917 | 122 784 | 120 558 | 129 066 | 134 670 | 126 949 | 135 072 |
| dont annulations de dettes | 9 675 | 11 085 | 1 952 | 4 161 | 6 268 | 3 275 | 6 160 |
| APD (en % du RNB) | 0,27 | 0,30 | 0,31 | 0,32 | 0,31 | 0,29 | 0,30 |
| Autres apports publics | - 5 491 | - 55 | 10 148 | 5 878 | 8 603 | 9 800 | 7 027 |
| Apports du secteur privé aux conditions de marché (a) | 318 626 | 130 026 | 181 608 | 344 386 | 326 593 | 307 613 | 273 211 |
| Dons nets des ONG | 18 352 | 23 787 | 22 048 | 30 775 | 31 969 | 30 268 | 29 727 |
| Total des apports | 436 404 | 276 542 | 334 360 | 510 106 | 501 836 | 474 630 | 445 037 |

(a) Investissements directs étrangers, investissements de portefeuille et crédits à l'exportation.

Source : Base de données CAD 2015.

contre 24,2 % au plus haut point des annulations en 2005.

La France conserve sa place parmi les plus importants contributeurs de l'aide internationale au sein des membres du G7. Elle demeure le 4^e pays donateur le plus important parmi les membres du Comité d'aide au développement (CAD), derrière les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Les versements totaux d'APD se sont élevés à 10,3 milliards de dollars constants en 2014, soit une baisse de 9,2 % par rapport à 2013. La part des versements nets d'APD de la France rapportée au revenu national brut a ainsi représenté 0,36 % du RNB en 2014, contre 0,41 % en 2013.

L'aide bilatérale, qui représente 60,7 % du total de l'APD française, s'appuie sur des stratégies sectorielles et d'importantes opérations d'allègements de dettes, donnant lieu notamment à des contrats de désendettement et de développement (C2D).

Près de la moitié de l'aide bilatérale française est consacrée au continent africain, dont 68 % aux pays d'Afrique subsaharienne. Dans la perspective d'un renouvellement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dont l'échéance est fixée pour 2015, des travaux internationaux ont été lancés sous l'égide de l'ONU, visant l'adoption d'objectifs pour le développement durable (ODD), incluant notamment des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique et associée à une redéfinition des financements inclus dans l'aide publique au développement.

2|2|2 L'APD en faveur de l'Afrique et de la Zone franc

Sur la période 2007-2013, les pays d'Afrique subsaharienne ont reçu en moyenne 20,6 % de l'APD totale des membres du CAD et 88,7 % de l'aide à destination du continent africain. La part des flux totaux d'APD qui ont bénéficié à l'Afrique subsaharienne est en légère baisse et représente 19,4 % en 2013 (contre 21,5 % un an plus tôt), soit 88,9 % de l'APD à destination du continent dans son ensemble.

En 2013, les recettes nettes d'APD des pays de la Zone franc ont représenté 8,1 milliards de dollars, contre 9,4 milliards en 2012, en baisse de 14,2 %. Ces recettes représentent 17,8 % de l'APD perçue par l'Afrique subsaharienne en 2013, soit un recul de 2 points par rapport au niveau observé en 2012.

Versements nets d'APD aux pays en développement et organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| États-Unis | 28 436 | 30 763 | 32 003 | 31 937 | 31 125 | 31 497 | 32 215 |
| % du RNB | 0,18 | 0,21 | 0,21 | 0,20 | 0,19 | 0,18 | 0,19 |
| Royaume-Uni | 11 037 | 12 305 | 13 957 | 13 949 | 13 936 | 17 871 | 18 078 |
| % du RNB | 0,43 | 0,51 | 0,57 | 0,56 | 0,56 | 0,70 | 0,71 |
| Japon | 9 582 | 8 570 | 9 616 | 8 712 | 8 616 | 11 582 | 9 804 |
| % du RNB | 0,19 | 0,18 | 0,20 | 0,18 | 0,17 | 0,23 | 0,19 |
| France | 10 467 | 12 512 | 13 334 | 12 669 | 12 522 | 11 339 | 10 298 |
| % du RNB | 0,39 | 0,47 | 0,50 | 0,46 | 0,45 | 0,41 | 0,36 |
| Allemagne | 13 833 | 12 154 | 13 641 | 13 949 | 13 639 | 14 228 | 15 940 |
| % du RNB | 0,38 | 0,35 | 0,39 | 0,39 | 0,37 | 0,38 | 0,41 |

Source : Base de données CAD 2015.

Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Allemagne | 2 062 | 2 218 | 1 583 | 1 640 | 1 968 | 2 376 | 1 614 |
| États-Unis | 5 009 | 7 206 | 7 942 | 8 066 | 9 443 | 8 942 | 8 624 |
| France | 2 913 | 2 514 | 3 293 | 3 584 | 3 382 | 3 172 | 2 154 |
| Japon | 1 890 | 1 277 | 1 176 | 1 447 | 1 279 | 1 360 | 1 990 |
| Royaume-Uni | 2 109 | 2 262 | 2 731 | 3 082 | 3 222 | 3 165 | 3 618 |
| Total CAD (APD bilatérale) | 22 972 | 24 524 | 26 244 | 27 955 | 28 781 | 27 523 | 26 129 |
| Total multilatéral | 13 748 | 15 366 | 18 090 | 17 482 | 16 029 | 17 229 | 18 696 |
| Autres pays | 287 | 358 | 191 | 225 | 346 | 428 | 388 |
| Total général (a) | 37 007 | 40 248 | 44 524 | 45 663 | 45 156 | 45 180 | 45 212 |

(a) Le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.
Source : Base de données CAD 2015.

Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone franc

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants) (a)

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Bénin | 508 | 644 | 700 | 716 | 684 | 521 | 652 |
| Burkina Faso | 1 019 | 1 007 | 1 122 | 1 108 | 975 | 1 173 | 1 040 |
| Cameroun | 2 033 | 547 | 670 | 557 | 598 | 609 | 735 |
| Centrafrique | 187 | 262 | 250 | 273 | 258 | 230 | 189 |
| Comores | 47 | 41 | 50 | 70 | 50 | 69 | 79 |
| Congo | 126 | 470 | 286 | 1 363 | 254 | 141 | 150 |
| Côte d'Ivoire | 188 | 634 | 2 451 | 869 | 1 410 | 2 712 | 1 256 |
| Gabon | 54 | 60 | 78 | 104 | 69 | 75 | 91 |
| Guinée équatoriale | 32 | 31 | 31 | 88 | 24 | 15 | 4 |
| Guinée-Bissau | 129 | 131 | 147 | 128 | 116 | 80 | 104 |
| Mali | 1 092 | 980 | 1 037 | 1 138 | 1 266 | 1 020 | 1 378 |
| Niger | 585 | 615 | 482 | 777 | 639 | 921 | 774 |
| Sénégal | 927 | 1 076 | 1 049 | 959 | 1 032 | 1 091 | 981 |
| Tchad | 386 | 424 | 583 | 508 | 454 | 486 | 396 |
| Togo | 129 | 326 | 531 | 419 | 530 | 244 | 219 |
| Total Zone franc | 7 442 | 7 249 | 9 470 | 9 077 | 8 358 | 9 385 | 8 049 |
| Total Afrique subsaharienne | 37 007 | 40 248 | 44 524 | 45 663 | 45 156 | 45 180 | 45 212 |

(a) Les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD.
Source : Base de données CAD 2015.

2|3 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

Lors de la réunion du G7 de Lyon (27-29 juin 1996), la communauté internationale avait lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allégement pouvant être mises en œuvre par le Club de Paris (incluant notamment une annulation

maximale de 67 % de certaines échéances de la dette extérieure non APD). L'initiative PPTE a été renforcée au G7 de Cologne (18 juin 1999), afin d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements.

Décidée lors du G8 de Gleneagles (6-8 juillet 2005), l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) des pays les plus pauvres vise à annuler intégralement leur dette à l'égard de trois institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale et Banque africaine de développement - Bafd).

Celles-ci, qui réalisaient déjà, dans le cadre de l'initiative PPTE, les mêmes efforts d'annulation que ceux effectués par les autres créanciers, ont ainsi renforcé leur engagement en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres. En 2007, la Banque interaméricaine de développement (BID) a également décidé d'accorder un allègement de dette supplémentaire en faveur des PPTE de l'hémisphère occidental.

2|3|1 Rappel du dispositif PPTE renforcé

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale (guichet de l'Association internationale pour le développement – AID) ;
- présenter, après une application des mécanismes traditionnels d'allègement de dette, des ratios

d'endettement supérieurs à certains seuils prédéfinis (cf. tableau ci-dessous), établissant l'insoutenabilité de leur dette extérieure ;

- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale.

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision et d'achèvement, entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du service de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnées³.

³ En ce qui concerne le Club de Paris, il s'agit notamment d'une annulation à hauteur de 90 % des crédits non APD et du rééchelonnement sur quarante ans pour les crédits APD.

Dispositif PPTE renforcé (1999)

| | |
|---|---|
| Conditions pour l'atteinte du point de décision : | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Critères de soutenabilité de la dette • Relations avec le FMI et/ou l'AID • Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP ou <i>Poverty Reduction Strategy Paper</i>, PRSP) | Dette/exportations ^{a)} > 150 % ou dette/recettes de l'État hors dons ^{b)} > 250 % Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuyant sur un CSLP approuvé par le FMI et la Banque mondiale |
| Durée de la période intérimaire | Point d'achèvement « flottant » fixé après mise en œuvre pendant un an du CSLP |
| Assistance intérimaire | <ul style="list-style-type: none"> • Club de Paris : accord de flux selon les termes de Cologne (annulation à 90 % des échéances non APD tombant pendant la période intérimaire et rééchelonnement sur quarante ans des échéances d'APD) • Créanciers multilatéraux : allègements du service de la dette (Banque mondiale) ou subventions pour son paiement (FMI) pendant la période intérimaire |
| Allègement du stock de la dette au point d'achèvement | <ul style="list-style-type: none"> • Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon un facteur commun de réduction fixé par le FMI^{c)} • Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables • Créanciers multilatéraux : réductions du stock de dettes selon le facteur commun de réduction |
| Base d'évaluation de l'allègement de la dette | Soutenabilité appréciée au point de décision |

a) Après application des mécanismes classiques d'allègement de la dette, tels que les conditions de Naples (notamment une réduction de 67 % de la valeur actualisée nette des échéances de dette pré-date butoir non APD). La date butoir, fixée lors du premier passage du pays débiteur en Club de Paris, est la date jusqu'à laquelle les créances sont intégrées dans l'assiette du rééchelonnement : les dettes contractées postérieurement à cette date sont exclues des futurs rééchelonnements.

b) Critère alternatif. Pour être qualifiés sur la base de ce critère sans atteindre le seuil du ratio dette/exportations, les pays doivent toutefois disposer d'un ratio exportations/PIB supérieur à 30 % et de recettes fiscales rapportées au PIB de plus de 15 %.

c) À l'issue du sommet de Cologne, les pays du G7 se sont en outre engagés, sur une base bilatérale, à annuler 100 % de leurs créances APD et 100 % de leur dette commerciale éligible lorsque le pays atteint son point d'achèvement.

Sources : FMI, Banque mondiale.

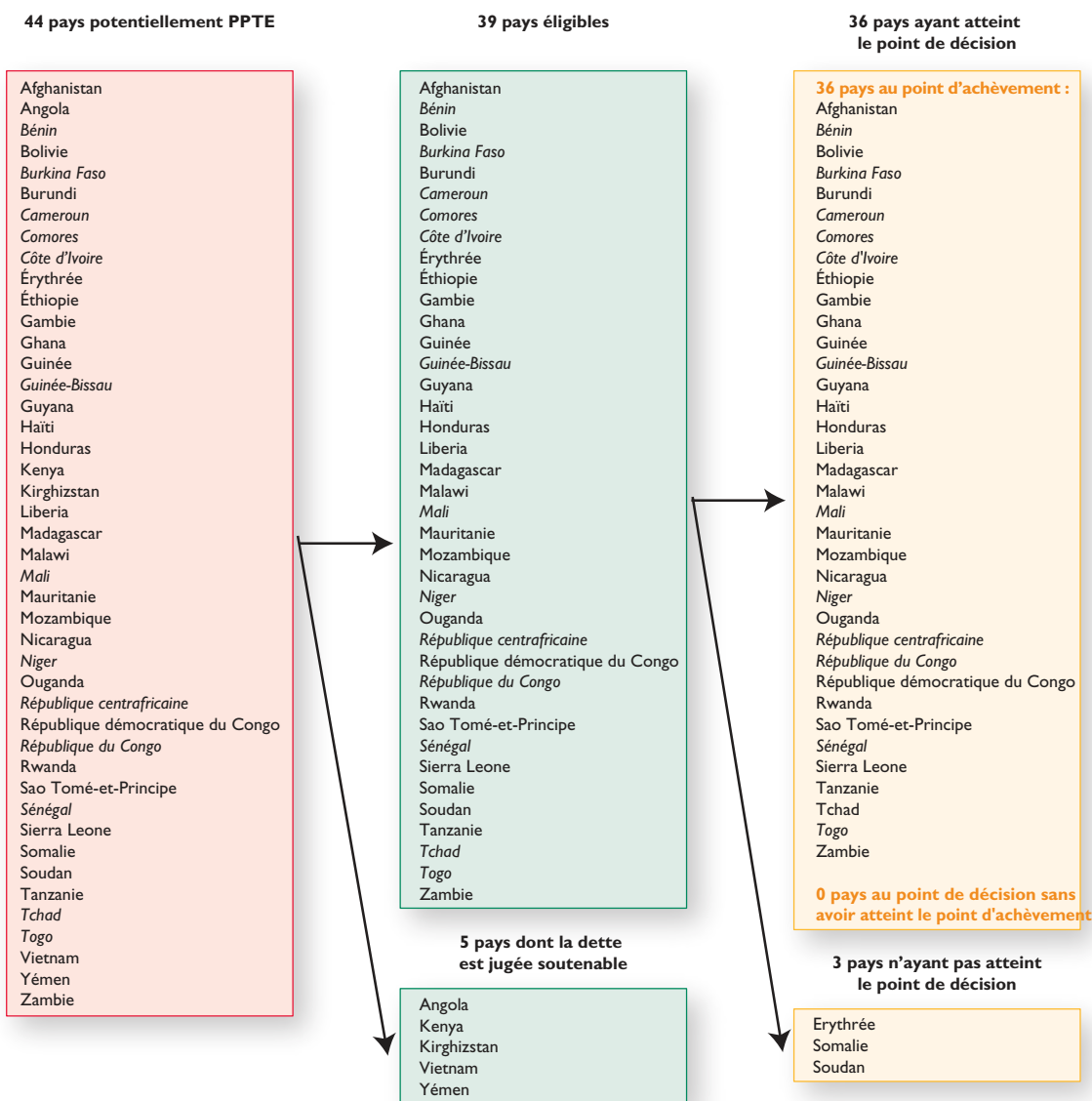
• au « point d'achèvement », l'allègement du stock de dette calculé lors du point de décision devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels (*topping-up*) peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

2|3|2 L'état d'avancement de l'initiative PPTE renforcée au 1^{er} juillet 2015

Au 1^{er} juillet 2015, trente-six pays, dont trente en Afrique (treize en Zone franc), ont franchi le point d'achèvement, sur un total de trente-neuf pays éligibles (cf. tableau ci-après).

Le Tchad, qui avait franchi le point de décision en mai 2001, a atteint le point d'achèvement en avril 2015 compte tenu des progrès notables réalisés dans la mise en œuvre des réformes structurelles et dans la gestion des finances publiques.

Pays éligibles à l'initiative PPTE et état d'avancement du dispositif renforcé (1^{er} juillet 2015)



Note : en italique : pays de la Zone franc.

Trois pays potentiellement admissibles – l'Erythrée, la Somalie et le Soudan – n'ont pas encore atteint le point de décision.

2|3|3 La mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

L'IADM prévoit l'annulation de 100 % du stock de la dette des pays en développement auprès du FMI, de l'AID (guichet concessionnel de la Banque mondiale), du Fonds africain de développement (guichet concessionnel de la BAfD) et de la BID. Le dispositif vise à faciliter la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, sans compromettre la capacité de financement des institutions internationales.

La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois (à compter de la date du point d'achèvement) des performances favorables : i) dans le domaine macroéconomique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI), ii) dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, iii) dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques) ;
- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars. Deux pays, le Cambodge et le Tadjikistan, ont été retenus à ce titre.

Les trente-six pays ayant atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE ont été déclarés éligibles à l'IADM, pouvant ainsi bénéficier des annulations de dette prévues. Dans une deuxième phase, l'IADM devrait bénéficier aux trois pays qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement PPTE.

2|3|4 Un premier bilan

Les montants de dettes annulés

Pour les trente-six pays PPTE, les allègements de dette approuvés au titre des initiatives PPTE et IADM sont estimés respectivement à 76 milliards et 50 milliards de dollars⁴ en termes nominaux. Pour les treize pays de la Zone franc, les annulations de dette représentent près de 28 milliards de dollars en termes nominaux.

Concernant plus particulièrement le Tchad, l'allègement de dette consenti après le franchissement du point d'achèvement en avril 2015 a représenté un montant global de 1,1 milliard de dollars, dont 745 millions au titre de l'IADM. Néanmoins, la chute des cours du pétrole et la crise sécuritaire qui sévit dans les pays de la région pèsent fortement sur les finances publiques du Tchad dont le risque de surendettement demeure élevé, en dépit des allègements de dette obtenus.

Pour les trois pays n'ayant pas encore franchi le point de décision mais éligibles, les allègements de dette susceptibles d'être consentis au titre de l'initiative PPTE sont évalués à 17 milliards de dollars en valeur actualisée nette à fin 2013.

Au total, l'encours de la dette des trente-six pays PPTE a été réduit de plus de 90 %. Pour ces pays, le poids du service de la dette s'est très sensiblement allégé, diminuant en moyenne de 1,8 point de pourcentage du PIB entre 2001 et 2013.

Une contribution à la lutte contre la pauvreté

Le renforcement des politiques de lutte contre la pauvreté, par l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation), constitue l'un des objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de l'initiative PPTE, en contrepartie des allègements de dette. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette.

Pour les trente-six pays PPTE, les dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont ainsi passées de 6,8 % du PIB en 2001 à 9,3 % en 2013.

2|3|5 Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût de l'initiative PPTE (hors IADM) est estimé par le FMI et la Banque mondiale à 75 milliards de dollars⁵ (en valeur actualisée nette à fin 2013). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds fiduciaire PPTE (*HIPC Trust*) finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE.

⁴ Statistiques publiées conjointement par le FMI et l'AID en décembre 2014.

⁵ Dont notamment 13,0 milliards de dollars pour la Banque mondiale, 4,5 milliards pour le FMI, 5,0 milliards pour la BAfD, 21,5 milliards pour les créanciers du Club de Paris.

Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ;

- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds fiduciaire PPTE (*HIPC Trust*), géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds fiduciaire PPTE est alimenté par les contributions bilatérales des pays membres ;

- contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

Jusqu'à présent, les ressources de ces fonds ont été suffisantes pour financer le coût de l'allègement de la dette pour les pays ayant atteint le point de décision. Si le Soudan et la Somalie progressaient vers le point de décision, des ressources additionnelles seraient nécessaires pour satisfaire l'allègement de leur dette, le coût de ces allègements, ainsi que celui des pays ayant rejoint l'initiative après 2005 (Érythrée, Afghanistan), n'ayant pas été inclus dans le plan de financement d'origine de l'initiative PPTE-IADM.

S'agissant de l'initiative IADM exclusivement, dont le coût est évalué à 41,1 milliards de dollars (en valeur actualisée nette à fin 2013), son financement s'opère selon le schéma suivant :

- pour le FMI, le coût de l'initiative est couvert par deux fonds : le Fonds IADM-I (*MDRI I Trust*) finance le coût des annulations de dette en faveur des pays dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars, sur les ressources propres du FMI (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ; le Fonds IADM II (*MDRI II Trust*) est alimenté par les contributions des pays membres et finance les annulations de dette en faveur des pays déclarés éligibles à l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est supérieur à 380 dollars ;

- pour l'AID et le FAD, les pays donateurs se sont engagés à apporter des contributions additionnelles, afin de préserver les capacités de financement de ces institutions.

2|3|6 Au-delà des initiatives PPTE et IADM

Si les annulations de dette obtenues par les pays éligibles avaient pour objectifs de restaurer leur solvabilité, de conforter la lutte contre la pauvreté et d'encourager le développement économique, elles ne doivent pas pour autant déboucher sur un nouveau cycle de réendettement rapide et potentiellement déstabilisant.

À cet effet, le FMI et la Banque mondiale ont adopté en janvier 2010 une réforme du Cadre de viabilité de la dette (CVD) destinée à tirer parti de la flexibilité autorisée par cet instrument, sans toutefois remettre en cause son objectif principal de maîtrise des stratégies de réendettement. Le CVD a été conçu à l'origine pour aider les pays à faible revenu à mobiliser les ressources nécessaires à leur développement tout en minimisant les risques futurs d'un endettement excessif. L'analyse du degré de vulnérabilité de la dette s'effectue en fonction de quatre niveaux de risque : faible, modéré, élevé et surendettement.

Au-delà de la réforme de 2010, des changements concernant la détermination des limites des niveaux d'endettement sont intervenus le 30 juin 2015. Ils visent à encourager la diversification des financements des pays en développement tout en s'assurant de la viabilité de leur dette à moyen terme. La réforme permet notamment d'étendre le périmètre du CVD afin de prendre en compte la dette intérieure et les financements externes non concessionnels qui se développent rapidement dans les pays africains, ainsi que de flexibiliser l'analyse en intégrant, par exemple, dans les capacités d'emprunt d'un pays les effets de retour des investissements productifs sur la croissance.

La crise de 2008 a mis en évidence le rôle central de l'analyse des interrelations entre l'économie réelle et la sphère financière pour prévenir les risques de transmission des crises. Ainsi, même si les opérations d'annulation de dette au titre des initiatives PPTE et IADM devaient s'éteindre une fois le point d'achèvement atteint par l'ensemble des pays éligibles, les outils de gestion des stratégies d'endettement qui leur étaient associés sont appelés à se développer pour s'insérer dans une analyse globale de la stabilité financière, au niveau national ou régional : suivis statistiques spécifiques de l'endettement, analyses du secteur financier par le FMI comportant notamment des exercices de « *stress tests* », analyses de la vulnérabilité des pays à faibles revenus aux chocs exogènes.

ENCADRÉ I

Les financements pour le climat

- Les principaux mécanismes de financement climatique sont les fonds multilatéraux lancés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.
- Si les fonds récoltés proviennent en majeure partie du secteur privé, les principaux intermédiaires sont les institutions multilatérales de développement. Les instruments les plus utilisés sont les prêts commerciaux, mais la part des ressources concessionnelles n'est pas négligeable.
- En 2013, les flux de financement totaux pour le climat se sont élevés à 331 milliards de dollars, dont 34 milliards pour les pays en développement (10,3 %).
- Le continent africain, bien que directement exposé aux effets du changement climatique, ne bénéficie encore que faiblement de ces nouveaux instruments de financement. L'Afrique subsaharienne n'a ainsi accueilli que 4 % de ces flux en 2013.

I | Les principaux fonds dédiés au climat

L'architecture du financement climatique mondial se compose principalement de fonds multilatéraux administrés par des organisations internationales. Les banques multilatérales de développement en sont les principaux acteurs.

Le **Fonds pour l'environnement mondial (FEM)** réunit 182 pays en partenariat avec des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des acteurs du secteur privé. Il est depuis sa création en 1991 le principal instrument de financement de la lutte contre le changement climatique. Il sert de bras financier à des organisations engagées dans la lutte contre le changement climatique et gère plusieurs mécanismes financiers :

- le **Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA)**, qui répond aux besoins spécifiques et immédiats de 49 PMA¹ en termes d'adaptation au changement climatique. La constitution du fonds repose sur des contributions librement consenties par les pays développés, qui sont ensuite allouées sous forme de subventions ;
- le **Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC)**. Les ressources de ce fonds sont allouées sous forme de subventions à des projets d'adaptation dans les pays en développement ;
- le **Fonds spécial de priorité stratégique pour l'adaptation (PSA)**, abondé par des fonds propres du FEM. Il finance des projets pilotes qui répondent à des besoins d'adaptation locaux et qui ont également des retombées positives sur l'environnement mondial ;
- le **Fonds d'adaptation**, créé en 2001 pour financer des projets d'adaptation dans les pays en développement parties au protocole de Kyoto, le précurseur en matière d'adaptation. Il lève des fonds auprès des États, mais aussi auprès d'acteurs privés.

Le **Fonds pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (FOMD)**, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec l'Espagne, consacre une partie de ses financements aux programmes en faveur du climat : gestion locale des ressources environnementales ou encore intégration des principes du développement durable dans les lois nationales.

Les **Fonds d'investissement pour le climat (FIC)** de la Banque mondiale, d'une valeur totale de 8 milliards de dollars, ont été créés suite au sommet du G8 en juillet 2008. Le **Fonds pour les technologies propres (FTP)** finance sous forme de prêts concessionnels des projets visant à réduire les émissions de CO₂ dans les pays en développement. Le **Fonds stratégique pour le climat (FSC)** finance, quant à lui, des programmes tests sur de nouvelles façons de lutter contre le changement climatique : le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), le Programme pilote de résistance aux chocs climatiques (PPCR) ou encore le Programme de développement accéléré des énergies renouvelables pour les pays à faible revenu (SREP).

La Banque européenne d'investissement (BEI) dispose de **fonds de capital-investissement**. Le **Fonds éco-entreprises**, par exemple, investit dans des sociétés en phase de croissance qui opèrent sur des marchés tels que l'agriculture organique ou l'écotourisme. Il fournit des ressources stables : quasi-fonds propres, obligations convertibles ou encore prêts à long terme. La BEI dispose également

¹ Pays les moins avancés tels que définis par l'Organisation des Nations unies (ONU).

.../...

de fonds multitranches, comme le **Fonds européen pour la promotion de l'efficacité énergétique (EEEF)** qui permet de combiner du financement par dette et du financement par fonds propres. La BEI intervient en tant qu'investisseur et bailleur de fonds de référence et structure le fonds à partir de ressources publiques. Elle abrite également le **Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF)** créé dans le cadre de l'Union européenne.

Dernier en date, le **Fonds vert pour le climat** est né lors de la Conférence de Cancún en 2010 (COP16). Dirigé par un conseil de vingt-quatre membres issus de pays avancés et de pays en développement, il regroupe une série de mécanismes financiers. Le but fixé par les États est de réussir à financer le fonds à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Il a vocation à devenir le principal canal de distribution des financements publics pour le climat. Il a aujourd'hui dépassé le cap des 10 milliards de dollars de capitalisation et devrait commencer à financer les premiers projets d'ici à fin 2015.

L'**Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC)**, créée par la Commission européenne, accorde des subventions aux pays les plus vulnérables (petits États insulaires en développement), pour y soutenir des projets d'adaptation et d'atténuation.

2| Le financement climatique en 2013

En 2013, les flux de financement pour le climat se sont élevés à **331 milliards de dollars**², dont **34 milliards** pour les pays en développement, soit un déficit de 70 milliards par rapport aux engagements pris à Cancún (COP16). La majeure partie des flux de financement pour le climat provient du secteur privé (**58 %**). Par ailleurs, presque trois quarts des flux sont investis dans le pays d'origine, les flux Nord/Sud restant limités.

En 2013, 74 % des flux ont été investis dans une logique commerciale (cf. graphique A). Si le capital-investissement reste minoritaire, il est en nette augmentation (+ 50 % par rapport à 2012). Les ressources publiques sont de plus en plus allouées sous forme de prêts commerciaux, mais les financements concessionnels (subventions + dette à taux avantageux) restent majoritaires.

La COP21, qui aura lieu à Paris fin 2015, aura pour but d'aboutir à un « accord universel et contraignant » pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Si les fonds mobilisés aujourd'hui ne sont pas suffisants, d'autres sources de financement innovantes peuvent être envisagées. Une réallocation des ressources initialement prévues pour des projets non respectueux de l'environnement vers des projets atténuant le changement climatique ou adaptés à celui-ci pourrait également venir s'ajouter à la mobilisation de ressources supplémentaires.

3| L'Afrique et le financement climatique

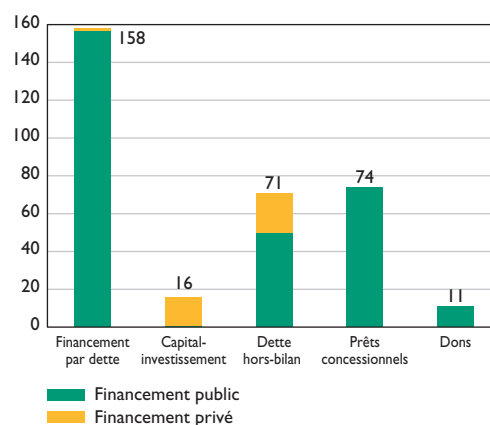
Si l'Afrique ne contribue que faiblement aux émissions annuelles de gaz à effet de serre (4 %), le continent est souvent considéré comme le plus exposé aux conséquences du changement climatique. En 2013, les volumes de financement climatique destinés à l'Afrique subsaharienne n'ont toutefois représenté que 4 % du total des flux. Une performance équivalente à celle de l'Asie du Sud et supérieure à celle de la région Moyen-Orient/Afrique du Nord (1 %), mais insuffisante au regard des besoins estimés par la Banque mondiale pour l'Afrique subsaharienne en matière de financement de l'adaptation. Celle-ci chiffre en effet ce besoin à 18 milliards de dollars par an.

Parmi les destinataires en Afrique subsaharienne, c'est l'Afrique du Sud qui tient le premier rang, avec 25 % des fonds octroyés à cette région, en cumulé depuis 2003 (cf. graphique B). Si presque tous les pays de la région ont capté une partie des flux pour le climat, les montants restent modestes.

.../...

Graphique A Les instruments de financement pour le climat en 2013

(en milliards de dollars)

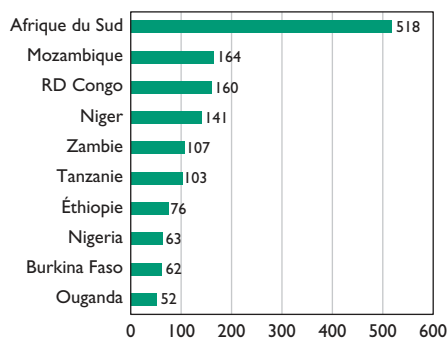


Source : Climate Policy Initiative, The Global Landscape of Climate Finance 2014.

² Les chiffres sont tirés du recensement annuel réalisé par Climate Policy Initiative (CPI), The Global Landscape of Climate Finance 2014, <http://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2014/11/The-Global-Landscape-of-Climate-Finance-2014.pdf>

Graphique B Les dix principaux bénéficiaires des financements pour le climat^{a)} en Afrique subsaharienne (2003-2014)

(en millions de dollars)

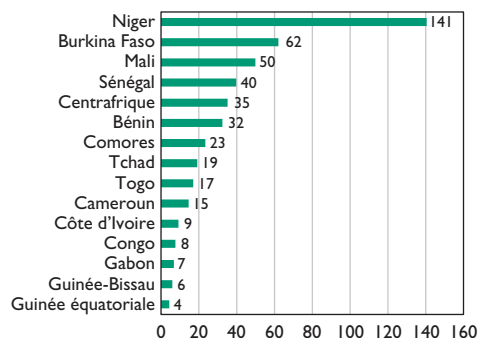


(a) Base engagement.

Source : Climate Funds Update.

Graphique C Les financements pour le climat^{a)} en Zone franc (2003-2014)

(en millions de dollars)



(a) Base engagement.

Source : Climate Funds Update.

En ce qui concerne les pays de la Zone franc, seuls le Niger et le Burkina Faso se classent parmi les dix principaux bénéficiaires des financements pour le climat, avec respectivement 141 et 62 millions de dollars engagés entre 2003 et 2014. La moyenne des financements pour le climat obtenus par les pays membres de l'UEMOA sur la période 2003-2014 s'établit à 45 millions de dollars, contre moins de 15 millions pour la CEMAC. Dans cette région, seule la Centrafrique se distingue avec 35 millions de dollars engagés entre 2003 et 2014 (cf. graphique C).

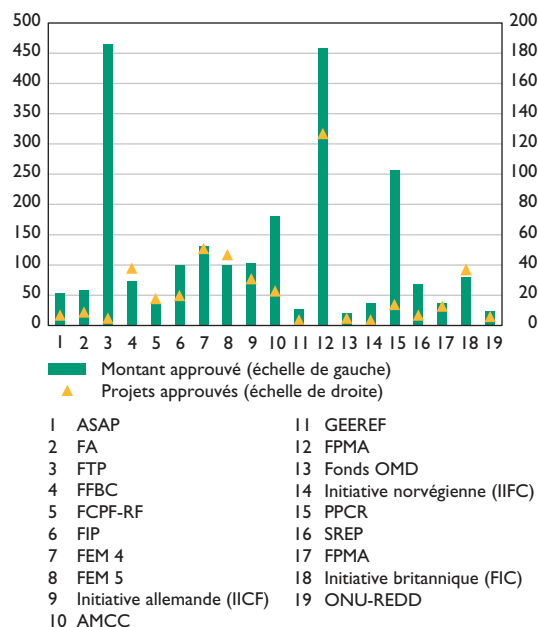
En Afrique subsaharienne, on dénombre une vingtaine de fonds multilatéraux actifs selon le dernier rapport Climate Funds Update. Le FTP et le FPMA sont parmi les plus dynamiques avec, respectivement, 466 millions et 460 millions de dollars alloués à des projets sur le continent entre 2003 et 2014 (cf. graphique D).

Il existe par ailleurs des fonds spécialement créés pour financer des projets sur le continent africain. Le **Fonds forestier pour le bassin du Congo (FFBC)** en est un exemple. Ce dernier, lancé en 2008 par le Royaume-Uni et la Norvège et géré par la Banque africaine de développement (BAfD), vise à soutenir les initiatives venant des gouvernements, de la société civile et du secteur privé des pays concernés³ pour réduire l'exploitation du bois. Le **Fonds canadien pour la résilience climatique en Afrique** soutient des projets d'atténuation et d'adaptation, plus précisément dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le **Fonds capital carbone Maroc (FCCM)**, dont la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) marocaine détient 50 %⁴, vise à acheter des crédits carbone générés par des projets au Maroc sur la période 2008-2017 sous le mécanisme de développement propre et à les revendre sur le marché secondaire mondial pour financer des projets, avec une priorité donnée aux énergies éoliennes et hydroélectriques ainsi qu'au biogaz.

Graphique D Les fonds destinés à l'Afrique subsaharienne (2003-2014)

(en millions de dollars)

(en nombre)



Source : Climate Funds Update.

3 Le Bassin du Congo couvre une superficie de 3,7 millions de kilomètres carrés et s'étend sur plusieurs pays : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie et Zambie.

4 La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) française détiennent chacune 25 % du fonds.

**L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
DANS LES PAYS AFRICAINS
DE LA ZONE FRANC**

PIB PAR HABITANT EN 2014



(en dollars)

| Pays | PIB par habitant | Pays | PIB par habitant |
|---------------|------------------|--------------------|------------------|
| UEMOA | | CEMAC | |
| Bénin | 822 | Cameroun | 1 405 |
| Burkina Faso | 717 | Centrafrique | 380 |
| Côte d'Ivoire | 1 495 | Congo | 3 159 |
| Guinée-Bissau | 589 | Gabon | 10 836 |
| Mali | 755 | Guinée équatoriale | 18 389 |
| Niger | 469 | Tchad | 1 236 |
| Sénégal | 1 072 | | |
| Togo | 658 | Comores | 923 |

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

1 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a enregistré une croissance de 6,5 % en 2014, un taux de croissance en sensible progression par rapport à l'année précédente (5,9 %), quoique légèrement en deçà des attentes en raison, notamment, de l'incidence des aléas climatiques sur les récoltes dans certaines régions. En outre, de manière générale, les chiffres de la croissance de l'année 2013 ont été revus à la hausse.

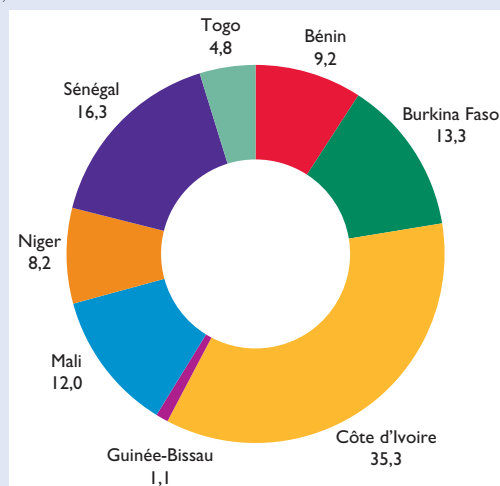
La croissance est restée dynamique en 2014 et n'a globalement pas été affectée par les retombées de l'épidémie du virus Ebola dans plusieurs pays voisins. L'activité économique reste largement tirée par la Côte d'Ivoire (8,5 % en 2014), tandis qu'une forte accélération de la croissance a pu être enregistrée au Mali (7,2 % en 2014, contre 1,7 % l'année précédente) et en Guinée-Bissau (près de 3 %, contre moins de 1 % en 2013). Dans ces deux pays, la reprise se consolide, favorisée par une normalisation progressive de la situation politique et de sécurité. Dans une moindre mesure, le Sénégal et le Niger ont également affiché de sensibles rebonds de leur croissance économique en 2014, ces évolutions étant associées à la mise en œuvre du plan « Sénégal émergent » dans le premier cas et à de bonnes conditions climatiques qui ont bénéficié à la production agricole dans le second.

1|1 L'activité

La vigueur de l'activité économique dans la zone UEMOA en 2014 s'explique principalement par celle de la consommation finale, qui a contribué à hauteur de 6 points de pourcentage à la croissance, une proportion équivalente à celle de l'année précédente. La composition de la consommation finale a cependant sensiblement évolué puisque la contribution de la consommation privée est en léger recul, tandis que celle de la consommation publique a plus que triplé. Dans le même temps, la contribution de la formation brute de capital fixe (2,3 points de pourcentage), bien qu'en recul sensible par rapport à l'année 2013 du fait de retards dans l'avancement de

Poids des États membres dans le PIB réel de l'UEMOA

(en %)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

Taux de croissance du PIB réel

(en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|
| Bénin | 2,6 | 3,3 | 5,4 | 5,6 | 5,7 |
| Burkina Faso | 8,4 | 6,6 | 6,5 | 6,6 | 4,0 |
| Côte d'Ivoire | 2,0 | - 4,4 | 10,7 | 9,2 | 8,5 |
| Guinée-Bissau | 4,4 | 9,1 | - 2,2 | 0,9 | 2,9 |
| Mali | 5,8 | 2,7 | 0,0 | 1,7 | 7,2 |
| Niger | 8,4 | 2,3 | 11,8 | 4,6 | 6,9 |
| Sénégal | 4,2 | 1,8 | 4,4 | 3,6 | 4,7 |
| Togo | 4,0 | 4,8 | 5,8 | 5,4 | 5,9 |
| UEMOA | 4,3 | 0,8 | 6,8 | 5,9 | 6,5 |

a) Chiffres provisoires.
Source : BCEAO.

nombreux projets d'infrastructure, est restée élevée par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La contribution du commerce extérieur est restée marginalement négative en 2014 (0,4 point de pourcentage), la progression modérée des exportations ne parvenant pas à contrebalancer la hausse continue des importations, liée notamment à la forte intensité en importations des investissements en infrastructures.

La croissance de l'UEMOA en 2014 a largement été tirée par le secteur tertiaire, qui en explique plus de la moitié. Ce sont les services marchands (services aux entreprises, transports, notamment aérien, télécommunications, commerce) qui ont été les principaux contributeurs, soutenus par l'augmentation du taux d'investissement des entreprises publiques.

En l'absence d'aléa climatique majeur, le secteur primaire a également été particulièrement dynamique et explique près du tiers de la croissance dans l'UEMOA en 2014. La campagne agricole 2014-2015 s'est révélée favorable, sauf dans la partie occidentale du Sahel et en Guinée-Bissau. En conséquence, la production vivrière dans l'Union a augmenté par rapport aux campagnes précédentes avec, notamment, d'excellentes récoltes de céréales et de tubercules dans de nombreuses régions. Comparativement à la production moyenne des cinq précédentes campagnes, les résultats de la campagne 2014-2015 sont ressortis en hausse de près de 13 %. Ces résultats masquent toutefois une baisse de la production céréalière en Guinée-Bissau (de près de 40 % sur un an), au Burkina Faso (- 5 % par rapport à 2013-2014) et, dans une moindre mesure, au Sénégal.

À l'exception de l'arachide et du cacao dont les récoltes ont enregistré de légers replis, les cultures d'exportation (noix de cajou, coton, caoutchouc) ont également été meilleures que lors de la campagne précédente. Ceci s'explique non seulement par une météo clémente mais aussi, dans le cas du coton-graine, par une augmentation des surfaces emblavées, favorisée par les efforts de redynamisation de la filière dans les principaux pays producteurs (encadrement des cultivateurs, mise à disposition d'intrants à prix modéré, lutte contre les arriérés de paiement), et ce, malgré la baisse des prix internationaux.

La contribution du secteur secondaire a été relativement marginale en 2014, malgré un accroissement notable de la valeur ajoutée dans le secteur. Le dynamisme du secteur du bâtiment et des travaux publics, soutenu par les projets d'infrastructure en cours, a en effet à peine contrebalancé le ralentissement de la production industrielle. Celle-ci a été pénalisée par les contre-performances des industries agroalimentaires, dont

Comptes nationaux de l'UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Ressources | 49 940 | 52 682 | 59 747 | 63 971 | 68 063 |
| PIB nominal | 35 916 | 37 816 | 42 004 | 44 792 | 48 097 |
| Importations de biens et services | 14 024 | 14 866 | 17 743 | 19 179 | 19 966 |
| Emplois | 49 940 | 52 682 | 59 747 | 63 971 | 68 063 |
| Consommation finale | 30 366 | 32 399 | 35 503 | 37 654 | 41 248 |
| Publique | 4 975 | 5 109 | 5 888 | 6 278 | 6 830 |
| Privée | 25 391 | 27 291 | 29 615 | 31 376 | 34 418 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 7 605 | 7 112 | 9 381 | 11 483 | 11 823 |
| Exportations de biens et services | 11 969 | 13 171 | 14 863 | 14 834 | 14 992 |
| Épargne intérieure brute | 5 550 | 5 416 | 6 501 | 7 138 | 6 850 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 2 054 | - 1 695 | - 2 880 | - 4 345 | - 4 974 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 21 | 19 | 22 | 26 | 25 |
| Variations | | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 4,3 | 0,8 | 6,8 | 5,9 | 6,5 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 3,3 | 4,5 | 4,0 | 0,7 | 0,8 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 1,4 | 3,9 | 2,4 | 1,5 | - 0,1 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

la production a été freinée par les baisses de prix des produits alimentaires importés, et par celles des unités de raffinerie de pétrole, affectées, elles aussi, par un effet compétitivité en fin d'année 2014.

1|2 L'inflation

En moyenne sur 2014, le niveau des prix dans l'UEMOA s'est établi en très léger repli (de l'ordre de 0,1 %). Cette légère baisse est cependant essentiellement de nature temporaire et reflète largement le repli des prix des produits alimentaires, notamment ceux des céréales produites localement (en baisse de plus de 11 % sur un an) et des légumes (en baisse de 20 %) dont les récoltes ont été favorables.

Évolution des prix à la consommation^{a)}

(moyenne annuelle ; en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{b)} |
|---------------------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|
| Bénin | 2,1 | 2,7 | 6,7 | 1,0 | - 1,1 |
| Burkina Faso | - 0,6 | 2,8 | 3,8 | 0,5 | - 0,3 |
| Côte d'Ivoire | 1,8 | 4,9 | 1,3 | 2,6 | 0,5 |
| Guinée-Bissau | 2,2 | 5,1 | 2,1 | 0,7 | - 1,0 |
| Mali | 1,2 | 3,0 | 5,3 | - 0,6 | 0,9 |
| Niger | 0,9 | 2,9 | 0,5 | 2,3 | - 0,9 |
| Sénégal | 1,2 | 3,4 | 1,4 | 0,7 | - 1,1 |
| Togo | 1,5 | 3,6 | 2,6 | 1,8 | 0,2 |
| UEMOA^{b)} | 1,4 | 3,9 | 2,4 | 1,5 | - 0,1 |

a) Indices harmonisés des prix à la consommation.

b) Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone.

Sources : INS, BCEAO.

La baisse de l'indice des prix alimentaires s'est en outre conjuguée au recul du prix des carburants, entraîné par la chute des cours mondiaux du pétrole, notamment au second semestre. Fin 2014, les cours mondiaux du pétrole brut exprimés en francs CFA avaient baissé de plus de 30 % en glissement annuel, entraînant sur la même période un recul de plus de 7 % en moyenne des prix des carburants à la pompe dans l'Union. Au Sénégal, l'indice des prix a également été affecté par la décision des autorités d'imposer une baisse du prix des loyers.

Certains pays ont affiché un taux d'inflation moyen annuel légèrement positif en 2014. C'est le cas de la Côte d'Ivoire (0,5 %), compte tenu d'un renchérissement des services liés au logement et à un accroissement des prix des biens d'équipement, sous l'effet d'une augmentation sensible de la demande. Au Mali, c'est principalement le relèvement du tarif de l'électricité qui a maintenu le taux d'inflation en territoire positif, alors qu'il avait reculé en 2013.

Au-delà des composantes plus volatiles de l'inflation, la tendance sous-jacente de l'inflation en 2014 est néanmoins restée positive dans l'ensemble de la zone UEMOA, mais très en deçà de la cible retenue par les indicateurs de convergence de l'Union.

1|3 Les finances publiques

Le profil des finances publiques de l'UEMOA a été marqué par un creusement du déficit budgétaire global (base engagements, dons compris) en 2014, à 3,4 % du PIB, après 3,1 % en 2013. Cette évolution reflète en partie la poursuite de l'exécution des programmes d'investissement visant à remédier au déficit d'infrastructure, notamment au Burkina Faso,

en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, mais aussi un certain relâchement dans la maîtrise des dépenses courantes.

Tableau consolidé des opérations financières des États de l'UEMOA
(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Recettes et dons | 7 317,9 | 8 735,8 | 9 825,9 | 10 503,2 |
| Recettes budgétaires | 6 364,0 | 7 793,7 | 8 450,4 | 9 151,3 |
| Recettes fiscales | 5 707,8 | 6 869,7 | 7 390,4 | 7 982,0 |
| Recettes non fiscales | 521,0 | 783,5 | 913,0 | 1 002,6 |
| Autres recettes non classées | 135,3 | 140,6 | 147,0 | 166,6 |
| Dons | 953,9 | 942,0 | 1 375,5 | 1 352,0 |
| Dépenses et prêts nets | 8 746,3 | 10 020,3 | 11 224,1 | 12 124,7 |
| Dépenses totales | 8 654,6 | 9 987,5 | 11 211,3 | 12 112,2 |
| Dépenses courantes | 5 835,5 | 6 770,9 | 6 859,8 | 7 509,0 |
| Traitements et salaires | 2 210,4 | 2 599,7 | 2 794,8 | 3 118,2 |
| Autres dépenses courantes | 3 205,1 | 3 703,4 | 3 612,2 | 3 902,6 |
| Intérêts dus | 419,9 | 467,8 | 452,7 | 488,2 |
| Sur dette intérieure | 181,1 | 208,1 | 241,6 | 275,8 |
| Sur dette extérieure | 238,9 | 259,7 | 211,1 | 212,4 |
| Dépenses en capital | 2 694,6 | 3 098,2 | 4 036,4 | 4 458,6 |
| Sur ressources internes | 1 620,8 | 2 002,2 | 2 370,1 | 2 661,1 |
| Sur ressources externes | 1 073,8 | 1 096,0 | 1 666,3 | 1 797,5 |
| Autres dépenses non classées | 120,7 | 113,9 | 221,4 | 140,4 |
| Prêts nets | 91,9 | 32,8 | - 5,3 | 12,5 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 2 382,3 | - 2 226,6 | - 2 773,7 | - 2 973,4 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)} | - 1 428,5 | - 1 284,5 | - 1 398,2 | - 1 621,4 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 670,3 | - 524,4 | - 357,8 | - 544,8 |
| Ajustement base caisse | - 3,9 | 72,6 | 24,3 | 117,7 |
| Variation des arriérés de paiement (réduction = signe négatif) | - 19,3 | 8,2 | - 18,4 | - 43,2 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 2 386,2 | - 2 153,9 | - 2 749,4 | - 2 855,7 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons)^{d)} | - 1 432,4 | - 1 211,9 | - 1 373,9 | - 1 503,7 |
| Financement | 1 436,9 | 1 210,5 | 1 378,7 | 1 508,5 |
| Financement intérieur net | 156,4 | 326,3 | 548,4 | 73,9 |
| Bancaire | 209,7 | 76,1 | 213,2 | 56,0 |
| Non bancaire | - 53,3 | 250,2 | 335,2 | 17,9 |
| Financement extérieur net | 1 280,5 | 884,2 | 830,2 | 1 434,6 |
| Ajustement statistique | - 6,3 | 1,5 | - 4,5 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 16,8 | 18,6 | 18,9 | 19,0 |
| Dépenses courantes | 15,4 | 16,1 | 15,3 | 15,6 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 3,2 | - 2,6 | - 2,4 | - 2,4 |
| global, base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 3,5 | - 3,0 | - 3,1 | - 3,4 |
| global, base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 3,8 | - 3,0 | - 3,2 | - 3,5 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global (base caisse) = Solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

En moyenne, sur l'ensemble de la zone UEMOA, les recettes budgétaires ont continué de croître à un rythme annuel de 8 %, malgré une diminution des dons mobilisés. Cette progression est plus le fruit de la croissance de l'activité, et donc de la base fiscale, que d'une amélioration du recouvrement des recettes dans la plupart des pays de l'Union. Les recettes fiscales ont en effet continué de progresser dans tous les pays, à l'exception du Burkina Faso, mais le taux de pression fiscale (ratio recettes/PIB) est resté globalement stable, autour de 19 %.

Les dépenses budgétaires totales ont également progressé, de près de 9 % en 2014, mais la contribution relative de l'accroissement des dépenses courantes et des dépenses en capital s'est inversée. En effet, les programmes d'investissements publics, notamment en infrastructures ont augmenté à un moindre rythme en 2014, à 10,5 %, contre plus de 30 % l'année précédente. En revanche, les dépenses courantes, dont la croissance avait été fortement limitée en 2013, ont enregistré un net rebond en 2014, avec une progression annuelle de 9 %. Cet accroissement est notamment dû à une hausse des dépenses de personnel, du fait de la revalorisation des salaires dans certains pays (notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger), et à l'augmentation des paiements d'intérêt de la dette. Les autres dépenses courantes, comprenant les subventions publiques, ont également continué de progresser (de 8 % en 2014).

Si les programmes d'investissements publics menés dans la plupart des pays de l'Union ces dernières années sont financés à près de 60 % sur ressources internes, notamment *via* le marché financier régional, en 2014 la grande majorité du financement du déficit reposait sur des ressources extérieures.

1|4 La balance des paiements

L'évolution des échanges extérieurs de la zone UEMOA en 2014 laisse apparaître une nette amélioration du solde global, qui est ressorti excédentaire à près de 1 % du PIB. Cette évolution traduit une augmentation des flux nets entrants de capitaux au

Balance des paiements de la zone UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|--|----------------|----------------|--------------------|--------------------|
| a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3) | - 738 | - 2 175 | - 3 028 | - 3 472 |
| 1 - Biens et services | - 1 616 | - 2 873 | - 4 345 | - 4 974 |
| Balance des biens | 398 | - 569 | - 1 403 | - 1 732 |
| Exportations de biens FOB | 11 317 | 12 798 | 12 701 | 12 800 |
| dont : or | 1 934,1 | 2 328,1 | 1 846,1 | 1 654,1 |
| pétrole | 2 109,3 | 2 840,4 | 2 314,8 | 2 233,5 |
| cacao | 1 985,4 | 1 727,8 | 1 939,0 | 2 302,9 |
| coton | 365,8 | 585,7 | 679,6 | 742,7 |
| Importations de biens FOB | - 10 919 | - 13 368 | - 14 104 | - 14 532 |
| Importations de biens CAF | - 12 736 | - 16 195 | - 16 745 | - 16 989 |
| dont : produits alimentaires | - 2 401 | - 2 916 | - 2 920 | - 3 015 |
| produits pétroliers | - 3 396 | - 4 355 | - 4 039 | - 3 859 |
| biens d'équipement | - 2 542 | - 3 154 | - 3 365 | - 3 512 |
| Balance des services | - 2 013 | - 2 303 | - 2 942 | - 3 241 |
| dont fret et assurance | - 1 800 | - 2 315 | - 2 373 | - 2 480 |
| 2 - Revenus primaires | - 751 | - 1 015 | - 1 028 | - 1 037 |
| dont intérêts sur la dette | - 435 | - 599 | - 500 | - 562 |
| 3 - Revenus secondaires | 1 629 | 1 713 | 2 345 | 2 538 |
| Transferts courants officiels (net) | 473 | 466 | 1 025 | 1 128 |
| Transferts courants privés (net) | 1 156 | 1 246 | 1 320 | 1 410 |
| b - Compte de capital | 819 | 4 921 | 1 191 | 1 124 |
| c - Compte financier | - 359 | 2 844 | - 1 962 | - 2 840 |
| Investissements directs | - 857 | - 1 002 | - 1 271 | - 1 076 |
| Investissements de portefeuille | - 450 | - 266 | - 59 | - 841 |
| Autres investissements | 948 | 4 113 | - 631 | - 924 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 311 | 4 157 | 11 | 14 |
| Variations des arriérés | 47 | - 174 | - 17 | 0 |
| Rééchelonnement | 198 | 228 | 0 | 0 |
| Remises de dettes | 67 | 4 102 | 28 | 14 |
| d - Erreurs et omissions nettes | - 47 | - 40 | 26 | 8 |
| e - Ajustement statistique ^{c)} | 13 | 15 | 1 | 0 |
| f - Solde global (a + b - c + d) | 393 | - 137 | 151 | 499 |
| Solde global après ajustement (e + f) | 406,7 | - 122,3 | 151,4 | 499,0 |
| Taux de couverture : export biens et services/import biens et services (en %) | 89,1 | 83,8 | 77,3 | 75,1 |
| Variation des avoirs extérieurs nets | - 203,3 | 261,1 | 748,2 | - 10,4 |
| Solde courant en % du PIB | - 2,0 | - 5,2 | - 6,8 | - 7,2 |
| Solde global en % du PIB | 1,0 | - 0,3 | 0,3 | 1,0 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, comme celles de territoire économique et de résidence, et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

c) Cet ajustement, calculé par la BCEAO, permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA.

Source : BCEAO.

titre du compte financier, qui a cependant été en partie contrebalancée par l'aggravation du déficit courant et la baisse de l'excédent du compte de capital.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est établi à 7,2 %, en aggravation continue au cours des quatre dernières années. Cette évolution a résulté notamment de la hausse des importations, liée, entre autres, à la poursuite des programmes d'investissements publics et privés qui requièrent d'importants besoins en biens intermédiaires et d'équipement. Les approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommation courante ont également affiché une progression sensible en 2014 du fait de leur renchérissement relatif. Dans le même temps, malgré la bonne orientation des ventes de cacao (en progression de 19 % sur un an) et de coton (9 %), la dynamique des exportations a été atténuée par l'orientation à la baisse du prix de certains produits de base, qui a diminué la valeur totale de leurs exportations, en particulier l'uranium (- 21 % sur un an), le caoutchouc (- 20 %), le pétrole (- 10 %) et l'or (- 3,5 %).

Le déficit de la balance des services s'est également creusé de 10,2 %, en raison notamment de l'accroissement du coût du fret et de la consommation de divers services d'études et de conseil par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunications.

Les revenus secondaires, qui décrivent les transferts courants ont, quant à eux, connu une légère amélioration, consécutivement à une hausse des aides budgétaires et des fonds versés par les ONG et, dans une moindre mesure, à une hausse des transferts des migrants.

Le compte financier a affiché une nette progression en 2014, passant de 1 962 milliards de francs à plus de 2 840 milliards en 2014. Cette évolution est liée aux opérations financières, puisque l'excédent du compte de capital s'est dégradé du fait du recul des appuis reçus au titre des dons-projets dans la majorité des pays de l'Union pour la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures. La forte augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier est liée à la forte croissance des investissements de portefeuille des non-résidents, les investissements directs étrangers, notamment miniers et pétroliers, s'inscrivant en baisse. L'évolution des investissements de portefeuille reflète essentiellement les émissions d'eurobonds par la Côte d'Ivoire et le Sénégal, pour des montants respectifs de 375 et 250 milliards de francs CFA, ainsi que l'accroissement des tirages publics nets sur les concours extérieurs et l'augmentation des crédits commerciaux accordés par des banques étrangères aux sociétés d'importation, en ligne avec l'aggravation du déficit commercial.

1|5 La dette extérieure

Les politiques budgétaires expansionnistes des États membres de l'UEMOA se sont traduites par une augmentation de l'endettement public sur le marché financier régional et sur la dette extérieure en général.

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, fin 2013, à 28,7 milliards de dollars, soit une progression de 14,5 % sur un an. L'encours de la dette est ainsi passé de 30,5 % du PIB en 2012 à 31,6 % en 2013, la plupart des ratios de dette se détériorant sensiblement.

Dette extérieure de la zone UEMOA

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Dette à court et long terme | 24 739,5 | 26 891,1 | 25 061,6 | 28 700,6 |
| Dette à long terme | 21 455,7 | 22 571,2 | 21 221,0 | 24 475,9 |
| Dette publique garantie | 20 129,7 | 20 974,2 | 18 465,2 | 22 137,8 |
| Dette privée non garantie | 1 326,1 | 1 597,0 | 2 755,7 | 2 338,1 |
| Recours aux crédits du FMI | 2 286,3 | 2 616,2 | 2 905,6 | 3 119,5 |
| Dette à court terme | 997,5 | 1 703,7 | 935,0 | 1 105,2 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 190,2 | 105,8 | 132,2 | 236,8 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 476,4 | 328,7 | 398,7 | 433,5 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dette extérieure/exportations de biens et services | 104,5 | 96,2 | 86,1 | 95,6 |
| Dette extérieure/PIB | 34,1 | 33,5 | 30,5 | 31,6 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 5,5 | 4,8 | 4,7 | 6,8 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 10,3 | 9,9 | 8,9 | 12,0 |
| Dette multilatérale/dette totale | 43,3 | 39,1 | 37,9 | 37,2 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Si les analyses de viabilité de la dette réalisées par le FMI et la Banque mondiale montrent que le risque souverain dans l'Union est classé de faible à modéré, les marges de manœuvre restent limitées et le financement du développement doit reposer davantage sur la mobilisation de l'épargne intérieure et des recettes fiscales.

1|6 L'intégration régionale

Les États membres de l'UEMOA sont engagés dans un processus régional de convergence et d'intégration économique qui renforce leur union monétaire. Ce processus vise à assurer la cohérence et l'efficacité des politiques économiques nationales, en vue de la promotion d'une croissance durable et équilibrée. À ce titre, la convergence constitue une des garanties de la stabilité et la pérennité de la monnaie unique.

Le processus d'intégration régionale s'est initialement appuyé sur des directives adoptées par le Conseil des ministres en 1996, renforcées en 1999

avec l'entrée en vigueur du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA, qui a établi huit indicateurs de convergence économique et budgétaire.

En 2014, seuls deux pays sont parvenus à remplir les quatre critères de premier rang (le Bénin, pour la deuxième année consécutive, et le Mali), tous les autres échouant sur le respect du critère du solde budgétaire de base. Une désinflation sensible, liée à l'inflation modérée en zone euro et à la baisse du prix des denrées alimentaires, a permis un respect unanime du critère d'inflation. Si tous les pays restent très en deçà du plafond d'endettement maximum, on notera toutefois une forte augmentation du ratio dette/PIB dans certains pays de l'Union par rapport à 2013, notamment au Bénin (+ 33 %), au Niger (+ 27 %) et au Mali (+ 15 %).

Au cours de l'année 2014, une réflexion s'est engagée au sein de l'Union sur la pertinence des huit critères de convergence et a donné lieu, en janvier 2015, à l'adoption par les chefs d'État et de gouvernement

Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA

| Critères de premier rang | Critères de second rang |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (critère clé). L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. | <ul style="list-style-type: none"> La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal. |

Position indicative^{a)} des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2014)

| Critères de surveillance (de premier rang) | Bénin | | Burkina Faso | | Côte d'Ivoire | | Guinée-Bissau | | Mali | | Niger | | Sénégal | | Togo | |
|--|------------|------------|--------------|------------|---------------|------------|---------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0 % | + | + | + | - | - | - | - | - | - | + | - | - | - | - | - | - |
| Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 % | + | + | + | + | + | + | + | - | + | + | + | - | + | - | + | - |
| Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 % | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + |
| Variation des arriérés ≤ 0 | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + |
| Nombre de critères respectés | 3/4 | 4/4 | 2/4 | 3/4 | 3/4 | 3/4 | 3/4 | 2/4 | 3/4 | 4/4 | 3/4 | 2/4 | 3/4 | 2/4 | 3/4 | 2/4 |

a) Établie sur la base de chiffres provisoires susceptibles de modifications.

Notes : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc (avril 2015).

Nouveaux critères de convergence après la réforme de 2014

| Critères de premier rang | Critères de second rang |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Le solde budgétaire global (dons compris) rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 3 % (critère clé). L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. | <ul style="list-style-type: none"> La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal. |

d'une réforme du dispositif de surveillance multilatérale qui a réduit le nombre des critères de convergence à cinq (dont trois critères de premier rang).

La réforme a principalement revu les règles et les critères budgétaires en vigueur, et en particulier, a prévu l'adoption d'un critère de déficit budgétaire global (inférieur ou égal à 3 %), en remplacement du critère de déficit budgétaire de base. Le solde budgétaire global est un indicateur budgétaire plus communément utilisé que le solde de base¹. Il représente la différence entre le total des recettes (dons inclus) et le total des dépenses plus les prêts moins les remboursements. Il est intimement lié au besoin de financement net de l'État et au compte des transactions courantes. Contrairement au critère du solde budgétaire de base, le solde budgétaire global prend en compte les dépenses en capital financées sur ressources extérieures. Le solde global, en comptabilisant l'ensemble des transactions, permet de couvrir toutes les opérations financières exécutées à des fins de politiques économiques (par exemple, des prêts à des entreprises publiques). Autre effet de la réforme, le critère du plafond d'endettement est maintenu à 70 % du PIB, un niveau élevé compte tenu du niveau moyen d'endettement actuel des pays de l'Union (autour de 30 % grâce au bénéfice des annulations de dette dans le cas des initiatives PPTE et IADM) et le critère de non-accumulation des arriérés de la dette n'est plus considéré comme un critère de convergence.

Outre l'adoption d'un nouveau dispositif de surveillance multilatérale dans l'Union, l'année 2014 aura également marqué le démarrage de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires sous l'égide de la Commission de l'UEMOA. Placée sous la conduite du chef de gouvernement de chaque État membre, cette revue constitue un outil important de mobilisation, de sensibilisation et d'information sur les

initiatives communautaires. Cette première revue s'est déroulée entre octobre et décembre 2014 dans tous les États membres.

Fort de ses développements au sein de la Zone franc, l'UEMOA continue également de s'intégrer dans un espace plus vaste, celui de la CEDEAO. Ainsi, 2014 aura vu l'adoption du Tarif extérieur commun de la CEDEAO en remplacement de celui de l'UEMOA, mesure qui est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Autre fait marquant de ce partenariat élargi, les chefs d'État et de gouvernement de l'ensemble de la CEDEAO ont approuvé, en juillet 2014, un Accord de Partenariat économique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, dont la signature devrait intervenir rapidement après la résolution de questions techniques soulevées par le Nigéria.

Enfin, la tenue d'une Conférence des investisseurs en septembre 2014 à Dubaï a permis d'obtenir des engagements de financement pour un montant total de 19 milliards de dollars pour la réalisation de projets intégrateurs dans l'UEMOA, marquant une nouvelle étape dans le financement du développement.

1|7 Les perspectives pour 2015

Les prévisions de croissance dans l'UEMOA établies par la BCEAO sont globalement favorables. Elles tablent sur un taux de progression de 6,7 % en 2015, soutenu par la bonne tenue de l'activité dans l'ensemble des secteurs et une météo clémente pour la campagne agricole 2015-2016. Les premiers chiffres de production céréalière au titre de la nouvelle campagne laissent ainsi apparaître une hausse probable de 5 % des volumes produits, assurant un niveau satisfaisant des approvisionnements. De même, les indicateurs conjoncturels pour le début 2015 indiquent une bonne orientation de l'activité économique et notamment, de la production industrielle et du commerce de détail. Ces prévisions de croissance restent cependant dépendantes de la poursuite de la mise en œuvre des grands travaux d'infrastructures publiques.

¹ Il s'agit ainsi du solde de référence en vigueur dans les mécanismes de surveillance européens.

Les prévisions d'inflation dans l'Union pour 2015 et à moyen terme ne laissent pas entrevoir de tensions particulières sur l'évolution future des prix à la consommation. L'inflation devrait repasser en territoire positif en 2015.

Les déficits budgétaires et courants devraient diminuer progressivement en 2015, notamment si les autorités mettent à exécution leurs programmes d'assainissement et de rééquilibrage des finances publiques.

De nombreux risques pèsent cependant sur ces perspectives globalement favorables. La poursuite de la baisse du prix de certaines matières premières ou du pétrole, résultant du ralentissement prolongé des pays avancés ou des grands pays émergents, pourrait fragiliser les comptes extérieurs des États exportateurs de l'UEMOA, notamment le Burkina Faso, le Mali ou le Niger. Les pays qui ont pu profiter des

conditions favorables de financement sur les marchés internationaux (Côte d'Ivoire, Sénégal) pourraient aussi souffrir du durcissement attendu de ces conditions, attribuable à la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés. Dernières sources de risque, et non des moindres, les aléas climatiques, sanitaires et sécuritaires peuvent également peser sur l'activité économique de la région. Dans ce contexte, les recommandations du FMI, soulignées dans son ultime rapport sur l'UEMOA ², prennent tout leur sens. La croissance de l'UEMOA viendra aussi d'un assainissement budgétaire durable et de la mise en œuvre de réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité, la diversification des économies et l'efficacité de l'action et des investissements publics dans tous les pays de l'Union.

² FMI, UEMOA : Rapport des services du FMI sur les politiques communes des États membres, rapport n° 15/100, avril 2015.

CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

De 2010 à 2014 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle sur 5 ans, taux en %)

| Pays | Croissance du PIB en volume | Pays | Croissance du PIB en volume |
|---------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------------|
| UEMOA | 4,8 | CEMAC | 4,2 |
| Bénin | 4,5 | Cameroun | 4,0 |
| Burkina Faso | 6,4 | Centrafrique | - 7,1 |
| Côte d'Ivoire | 5,0 | Congo | 4,9 |
| Guinée-Bissau | 2,9 | Gabon | 5,8 |
| Mali | 3,5 | Guinée équatoriale | 0,7 |
| Niger | 6,7 | Tchad | 6,4 |
| Sénégal | 3,7 | | |
| Togo | 5,2 | Comores | 2,7 |

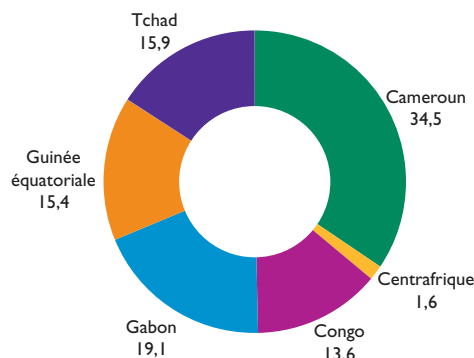
Sources : BCEAO, BEAC, BCC.
Calculs : Banque de France.

2 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC

L'activité économique des États membres de la CEMAC au cours de l'année 2014 a été marquée par un rebond substantiel de la croissance, le PIB réel de la zone progressant de 4,7 %, après 1,7 % l'année précédente (chiffre légèrement révisé à la hausse). Les divergences de taux de croissance selon les pays, exceptionnellement fortes en 2013, se sont sensiblement réduites. L'activité économique a été largement tirée par le Cameroun et le Tchad (+ 6,3 %), et, dans une moindre mesure, par le Congo (+ 5,2 %) et le Gabon (+ 4,2 %). Les économies camerounaise et tchadienne ont été particulièrement résilientes malgré l'insécurité croissante à leurs frontières respectives avec le Nigéria ou la Centrafrique (RCA). La RCA et la Guinée équatoriale, frappées en 2013 par des chocs exogènes violents (respectivement crise sécuritaire et baisse drastique de la production pétrolière), ont renoué, en 2014, avec des rythmes de croissance légèrement positifs (+ 0,5 % pour chacun des pays).

Les bonnes performances des pays membres de la CEMAC ont reposé sur le secteur non pétrolier (+ 4,1 points de contribution à la croissance) et, dans une moindre mesure, sur le PIB pétro-

Ventilation du PIB réel de la zone CEMAC par pays en 2014 (en %)



Source : BEAC.

lier (+ 0,6 point), qui représente plus de 35 % du PIB nominal au plan régional. L'activité économique a également été portée par la fermeté de la demande intérieure, et plus particulièrement par l'investissement et la consommation privés.

En 2014, deux des six pays de la CEMAC ont eu recours aux facilités du FMI. Au Tchad, une facilité élargie de crédit d'un montant de 79,9 millions de DTS a été approuvée le 1^{er} août 2014. La première revue au titre de l'accord, conclue en avril 2015, a fait état d'une performance satisfaisante, avec quatre des six critères quantitatifs observés, ce qui a permis un nouveau tirage de 27,7 millions de dollars. Le pays a par ailleurs atteint le point d'achèvement PPTE en avril 2015 et a ainsi bénéficié d'un allègement de sa dette de 1,1 milliard de dollars de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

En juin 2012, la Centrafrique avait bénéficié d'une facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant de 41,8 millions de DTS qui, suspendue depuis décembre 2012, a expiré en 2014. En mai 2014, compte tenu de la crise politique et économique traversée par le pays, une facilité de crédit rapide (FCR) a été mise en place, comportant un décaissement unique de 8,4 millions de DTS (soit 12,9 millions de dollars), pour répondre à des besoins de financement urgents. Une deuxième FCR

Taux de croissance du PIB total et du PIB non pétrolier en volume dans la zone CEMAC

(en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--------------------------|------------|------------|------------|--------------------|
| PIB total | | | | |
| Cameroun | 4,1 | 4,6 | 5,6 | 6,3 |
| Centrafrique | 3,3 | 3,9 | - 37,8 | 0,5 |
| Congo | 3,4 | 3,8 | 3,3 | 5,2 |
| Gabon | 7,0 | 5,0 | 6,3 | 4,2 |
| Guinée équatoriale | 4,3 | 10,2 | - 8,0 | 0,5 |
| Tchad | 0,9 | 7,8 | 4,8 | 6,3 |
| CEMAC | 4,1 | 6,0 | 1,7 | 4,7 |
| PIB non pétrolier | | | | |
| Cameroun | 4,6 | 4,6 | 5,4 | 6,0 |
| Centrafrique | 3,3 | 3,9 | - 37,8 | 0,5 |
| Congo | 7,5 | 9,7 | 8,0 | 6,2 |
| Gabon | 11,7 | 9,0 | 10,7 | 5,7 |
| Guinée équatoriale | 13,7 | 28,2 | - 8,8 | - 0,8 |
| Tchad | 2,5 | 9,9 | 8,9 | 5,7 |
| CEMAC | 7,2 | 9,4 | 5,7 | 5,6 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Accords entre le FMI et les pays de la zone CEMAC au 30 juin 2015

(en millions de DTS)

| | Type d'accord | Mise en place | Expiration | Montant approuvé | Montant non décaissé |
|--------------|-------------------|---------------|------------|------------------|----------------------|
| Centrafrique | FEC ^{a)} | 25/06/2012 | 01/05/2014 | 41,8 | 34,8 |
| Centrafrique | FCR ^{b)} | 14/05/2014 | | 8,4 | 0,0 |
| Centrafrique | FCR ^{b)} | 18/03/2015 | | 5,6 | 0,0 |
| Tchad | FEC ^{a)} | 01/08/2014 | 31/07/2017 | 100,6 | 73,3 |

a) Facilité élargie de crédit (ex FRPC).

b) Facilité de crédit rapide.

Source : FMI.

a été approuvée en mars 2015 pour un montant de 5,6 millions de DTS (7,66 millions de dollars). Le pays pourrait bénéficier d'une troisième FCR pour un montant de 8,36 millions de DTS (à 11,8 millions de dollars) en septembre 2015.

2|1 L'activité

En 2014, l'accélération de la croissance économique provient avant tout du dynamisme de la formation brute de capital fixe privée, qui a contribué à la croissance à hauteur de 6,0 points de PIB. Le taux d'investissement a représenté 34,0 % du PIB, après 29,9 % en 2013, le léger recul du taux d'investissement public ayant été compensé par le dynamisme global de l'investissement privé, à 22 % du PIB en 2014, après 17,5 % l'année précédente.

Le dynamisme de la consommation privée, qui reflète notamment la diffusion des revenus pétroliers et le niveau élevé des investissements publics, a également participé au rebond de la croissance (+ 2,8 points). Consécutivement au recul des recettes budgétaires induit par la baisse des cours du pétrole brut observée à partir du second semestre, la consommation et l'investissement publics ont en revanche eu un impact nul ou légèrement négatif sur la croissance (- 0,4 point). Les échanges extérieurs ont, quant à eux, obéré la croissance réelle, à hauteur de 4,1 points. Cette évolution renvoie essentiellement à un dynamisme plus élevé des importations

(- 4,9 points de contribution au PIB) que des exportations (+ 0,8 point).

Le secteur primaire a contribué à la croissance économique à hauteur de 1,5 point de PIB, grâce à la bonne tenue de la branche « agriculture, élevage, chasse et pêche » et, en particulier, à la hausse des productions vivrières et de la plupart des cultures de rente, dans un environnement climatique

favorable. Les industries extractives ont également soutenu la croissance (+ 0,6 point), en raison de la hausse de la production de pétrole brut au niveau communautaire et de manganèse au Gabon. Outre l'insécurité régnant en RCA et dans les régions frontalières du Tchad et du Cameroun, la croissance du secteur primaire a cependant été ralentie par la chute de la production de certaines cultures de rente, comme l'eucalyptus, dont la production s'est interrompue au Congo, les restrictions d'exportations de grumes dans la branche sylvicole

Comptes nationaux de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 61 205,6 | 67 129,4 | 67 158,8 | 70 060,6 |
| PIB nominal | 44 067,3 | 48 088,7 | 47 900,1 | 48 941,1 |
| dont secteur pétrolier | 19 168,2 | 20 445,1 | 18 207,7 | 17 228,4 |
| Importations de biens et services | 17 138,4 | 19 040,7 | 19 258,7 | 21 119,5 |
| Biens | 10 285,0 | 12 065,0 | 11 832,3 | 13 014,5 |
| Services | 6 853,4 | 6 975,7 | 7 426,4 | 8 105,0 |
| Emplois | 61 205,6 | 67 129,4 | 67 158,8 | 70 060,6 |
| Consommation finale | 24 860,0 | 26 558,8 | 29 437,8 | 30 509,4 |
| Publique | 4 091,8 | 4 853,6 | 5 652,4 | 5 795,1 |
| Privée | 20 768,3 | 21 705,2 | 23 785,4 | 24 714,3 |
| Formation brute de capital fixe ^{b)} | 12 509,2 | 14 629,3 | 14 344,2 | 16 651,6 |
| Publique | 5 471,2 | 6 989,2 | 5 983,4 | 5 865,7 |
| Privée | 7 038,0 | 7 640,1 | 8 360,8 | 10 785,9 |
| Exportations de biens et services | 23 836,4 | 25 941,4 | 23 376,8 | 22 899,5 |
| Biens | 22 292,3 | 24 339,8 | 21 684,1 | 21 163,4 |
| Services | 1 544,1 | 1 601,5 | 1 692,7 | 1 736,1 |
| Épargne intérieure brute | 19 207,2 | 21 529,9 | 18 462,3 | 18 431,6 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | 6 698,1 | 6 900,7 | 4 118,1 | 1 780,0 |
| Revenus des facteurs | - 5 192,4 | - 5 806,3 | - 5 665,0 | - 5 562,1 |
| Épargne intérieure nette | 14 014,8 | 15 723,6 | 12 797,4 | 12 869,6 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 28,4 | 30,4 | 29,9 | 34,0 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 4,1 | 6,0 | 1,7 | 4,7 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 9,2 | 3,0 | - 2,1 | - 2,4 |
| Prix à la consommation en moyenne | 2,5 | 3,8 | 2,0 | 3,2 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : BEAC.

Le pétrole en zone CEMAC en 2014

(Production en millions de tonnes ; croissance et part en %)

| | Production | Croissance de la production | Part dans la production africaine | Part du PIB pétrolier dans le PIB global | Part des exportations pétrolières dans les exportations totales | Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales |
|----------------------------------|-------------|-----------------------------|-----------------------------------|--|---|---|
| Guinée équatoriale ^{a)} | 13,2 | 1,5 | 3,4 | 84,7 | 92,9 | 89,1 |
| Congo | 12,4 | 1,6 | 3,2 | 57,3 | 90,2 | 70,0 |
| Gabon | 11,0 | 0,0 | 2,8 | 39,5 | 82,6 | 44,0 |
| Tchad | 5,3 | 10,4 | 1,4 | 16,5 | 76,5 | 44,5 |
| Cameroun | 3,8 | 11,8 | 1,0 | 7,1 | 37,1 | 21,6 |
| Total | 45,7 | 2,9 | 11,7 | 35,2 | 82,8 | 54,6 |

a) Méthanol et autres gaz (8,7 milliers de tonnes) exclus en colonnes 1, 2 et 3, inclus en colonnes 4, 5 et 6.

Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2015).

dans plusieurs pays ou la production de diamants en Centrafrique.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 0,9 point. Cette évolution, similaire à celle de l'année précédente, recouvre le ralentissement progressif du secteur du bâtiment et des travaux publics (+ 0,2 point), alors que les industries manufacturières (+ 0,4 point) ont enregistré un regain d'activité, reflétant la bonne orientation de l'activité manufacturière et du secteur du BTP au Cameroun, la bonne tenue de l'industrie brassicole et sucrière au Congo, la stabilisation de l'activité enregistrée en RCA et un maintien global de la production de ciment à des niveaux élevés.

Enfin, la contribution du secteur tertiaire à la croissance est demeurée soutenue, à hauteur de 2,3 points, reflétant avant tout le dynamisme des services marchands, en particulier les secteurs du commerce, des transports et des télécommunications, tirés par la progression de la consommation.

Cette évolution, constatée dans tous les pays de la sous-région à l'exception du Cameroun et du Congo, reflète, de manière générale, le dynamisme de la demande interne. Les hausses du niveau général des prix traduisent également un afflux important de revenus, combiné à des difficultés d'approvisionnement en Centrafrique (+ 17,8 % en moyenne annuelle) consécutives à la crise sécuritaire depuis le mois de mars 2013, ainsi que, dans une moindre mesure, au Tchad, à la suite de la fermeture des frontières avec la Libye et le Nigéria. Au Gabon (+ 4,7 %), l'accélération de l'inflation est consécutive à la suppression des mesures d'encadrement des prix qui avaient été imposées en 2013 sur 166 produits de consommation. Au Cameroun, l'évolution des prix s'est établie à 1,9 % en moyenne annuelle, du fait des mesures prises par les autorités publiques pour lutter contre la vie chère, mais des tensions sur les prix ont été enregistrées à partir du second semestre, après l'augmentation des prix réglementés à la pompe des produits pétroliers en juillet 2014.

2|2 L'inflation

L'année 2014 a également été marquée par une accélération de l'inflation, la hausse des prix s'établissant à 3,2 % en moyenne annuelle. En glissement annuel, le taux d'inflation a suivi la même évolution, passant de 2,0 %, à fin décembre 2013, à 3,2 %, à fin décembre 2014. Les taux d'inflation ont affiché des divergences record entre 0,9 % au Congo et 17,8 % en Centrafrique, trois pays dépassant le cadre des programmes de convergence.

Évolution des indices des prix à la consommation

(moyenne annuelle, en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|--------------------|
| Cameroun | 2,9 | 2,4 | 2,1 | 1,9 |
| Centrafrique | 1,2 | 5,9 | 4,0 | 17,8 |
| Congo | 2,2 | 5,0 | 4,7 | 0,9 |
| Gabon | 1,2 | 2,6 | 0,5 | 4,7 |
| Guinée équatoriale | 4,8 | 3,6 | 3,0 | 4,3 |
| Tchad | 2,0 | 7,5 | 0,2 | 1,7 |
| CEMAC (en moyenne annuelle) | 2,5 | 3,8 | 2,0 | 3,2 |
| CEMAC (en glissement annuel) | 4,0 | 3,1 | 2,0 | 3,2 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

2|3 Les finances publiques

En 2014, les finances publiques des pays de la CEMAC se sont globalement améliorées, le déficit du solde budgétaire, base engagements, dons compris, revenant de 1,4 % du PIB en 2013 à 1,0 % en 2014. Cette évolution résulte avant tout de la baisse des dépenses budgétaires, en particulier des investissements publics, tandis que le recul de l'ensemble des recettes d'origine pétrolière, consécutif à la chute des cours du brut au second semestre, a été pour une bonne part compensé par une augmentation des recettes non pétrolières. L'exécution budgétaire a été déficitaire dans l'ensemble des pays de la sous-région, à l'exception du Congo (+ 6,2 % du PIB) et, dans une moindre mesure, du Gabon (+ 0,1 % du PIB).

Les recettes budgétaires ont baissé de 2,0 %, traduisant une forte contraction des recettes pétrolières (- 12,9 %), qui représentent près de 55 % des recettes budgétaires totales en CEMAC, partiellement compensée par la bonne orientation des recettes non pétrolières (+ 15,3 %). Cette dernière hausse provient de la consolidation de l'activité économique au sein de la zone et d'une amélioration du recouvrement de l'impôt, à travers la poursuite des réformes de l'administration fiscale. Le taux de pression fiscale, mesuré par le ratio des recettes fiscales non pétrolières sur le PIB non pétrolier a ainsi légèrement augmenté, passant de 15,0 % en 2013 à 16,0 % en 2014.

En dépit des importantes dépenses de sécurité dans la région du lac Tchad, en Centrafrique et au Cameroun, les dépenses budgétaires ont augmenté globalement de seulement 1,7 %, du fait d'une bonne maîtrise des dépenses

Tableau des opérations financières de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|------------------|-----------------|------------------|--------------------|
| Recettes totales | 12 129,8 | 13 014,9 | 12 470,7 | 12 285,3 |
| Recettes budgétaires | 11 875,5 | 12 736,4 | 12 284,4 | 12 030,8 |
| Recettes pétrolières | 7 946,7 | 8 395,3 | 7 546,8 | 6 570,1 |
| dont impôt sur les sociétés et redevance | 3 146,8 | 3 318,3 | 2 813,2 | 2 505,3 |
| Recettes non pétrolières | 3 928,8 | 4 341,1 | 4 737,6 | 5 460,7 |
| dont recettes non fiscales | 297,2 | 349,9 | 295,5 | 394,7 |
| Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM) | 254,3 | 278,6 | 186,3 | 254,5 |
| Dépenses totales et prêts nets | 10 837,0 | 13 359,6 | 13 154,7 | 13 378,0 |
| Dépenses courantes | 5 080,0 | 6 005,7 | 6 475,5 | 6 393,9 |
| Salaires | 1 639,7 | 1 842,8 | 2 057,4 | 2 392,0 |
| Intérêts | 204,4 | 217,0 | 309,8 | 301,0 |
| Intérêts sur la dette intérieure | 54,4 | 47,8 | 57,5 | 91,8 |
| Intérêts sur la dette extérieure | 150,1 | 169,1 | 252,3 | 209,2 |
| Autres dépenses courantes | 3 235,8 | 3 945,9 | 4 108,3 | 3 700,9 |
| Dépenses en capital | 5 722,9 | 7 369,9 | 6 718,9 | 6 334,3 |
| Dépenses budgétaires | 4 892,3 | 6 409,9 | 5 262,4 | 5 159,5 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 830,6 | 960,0 | 1 456,5 | 1 174,8 |
| Dépenses de restructuration | 34,1 | - 16,0 | - 39,7 | 57,6 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons)^{b)} | 2 019,2 | 505,9 | 838,5 | 629,0 |
| Solde base engagements (dons compris) ^{c)} | 1 292,8 | - 344,6 | - 684,0 | - 500,5 |
| Arriérés | - 357,4 | - 305,9 | - 562,1 | - 436,9 |
| Arriérés intérieurs | - 334,6 | - 252,2 | - 568,2 | - 454,5 |
| Arriérés extérieurs | - 22,9 | - 53,7 | 6,1 | 17,6 |
| Solde (base caisse)^{d)} | 935,4 | - 650,5 | - 1 246,1 | - 937,4 |
| Financement | - 935,4 | 650,5 | 1 246,1 | 937,4 |
| Financement intérieur | - 1 549,2 | 22,7 | - 284,3 | - 240,3 |
| Bancaire | - 803,9 | 382,6 | - 222,5 | 1 018,4 |
| Non bancaire ^{e)} | - 745,3 | - 359,9 | - 61,8 | - 1 258,8 |
| Financement extérieur | 613,8 | 627,8 | 1 530,4 | 1 177,8 |
| Tirages sur emprunts ^{e)} | 930,2 | 982,0 | 2 438,0 | 1 953,3 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 345,5 | - 414,6 | - 973,9 | - 803,5 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 29,2 | 60,4 | 66,4 | 28,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 26,9 | 26,5 | 25,6 | 24,6 |
| Recettes pétrolières | 18,0 | 17,5 | 15,8 | 13,4 |
| Dépenses courantes | 11,5 | 12,5 | 13,5 | 13,1 |
| Solde | | | | |
| budgétaire de base ^{f)} | 4,2 | 0,7 | 1,2 | - 0,4 |
| base engagements (dons compris) ^{d)} | 2,9 | - 0,7 | - 1,4 | - 2,2 |
| base caisse ^{d)} | 2,1 | - 1,4 | - 2,6 | - 3,1 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Inclut une opération d'achat de titres par le Tchad, financé par tirage sur emprunts extérieurs, d'un montant de 592,2 milliards.

f) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

courantes, en baisse de 1,3%. Le gonflement rapide de la masse salariale (+ 16,3 %) a en effet été compensé par une baisse sensible des transferts et subventions (- 5,9 %), liée notamment au reflux des subventions sur les carburants, et des dépenses en biens et services. Alors qu'elles avaient fortement décru en 2013, les dépenses en capital ont globalement progressé de 4,6 %, les investissements publics chutant toutefois tant au Gabon qu'en Guinée équatoriale (- 5,7 %).

Au total, compte tenu de l'apurement d'arriérés (essentiellement envers les entreprises locales) à hauteur de 436,9 milliards, le solde base caisse a fait apparaître un déficit de 1,9 % du PIB en 2014, financé par des financements bancaires (1 018,4 milliards), reflétant pour l'essentiel une baisse des dépôts et un recours aux avances de la BEAC, et par emprunts extérieurs, pour un montant net de 1 177,8 milliards.

2|4 La balance des paiements

Le déficit des transactions courantes de la CEMAC s'est accentué, passant de 1 345,5 milliards (2,8 % du PIB) en 2013 à 3 443,6 milliards (7,0 % du PIB) en 2014, sous l'effet combiné d'un repli de l'excédent de la balance commerciale et d'une aggravation du déficit de la balance des services. Les échanges commerciaux de la CEMAC ont pâti de la dégradation des termes de l'échange de 6 % pour l'ensemble de la CEMAC, en liaison notamment avec le recul des cours du pétrole. Les exportations pétrolières représentent en effet près de 83 % des exportations totales de la zone, compte tenu du manque de diversification des économies de la plupart des États membres.

L'excédent de la balance commerciale s'est replié de 17,3 % à 8 148,9 milliards en 2014,

reflétant notamment une baisse des exportations de 2,4 % en un an. Ce repli a en particulier concerné les hydrocarbures (- 3,7 %) en liaison avec le recul des cours du pétrole brut au second semestre 2014 et le méthanol et les autres gaz (- 7,9 %) ainsi que des rondins d'eucalyptus (- 93,0 %), en raison de l'interruption de la production au Congo. Les exportations de diamants ont également chuté, suite à l'arrêt des exportations diamantifères centrafricaines, après l'exclusion de la RCA du processus de Kimberley.

Balance des paiements de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Transactions courantes | 1 238,2 | 1 371,7 | - 1 345,5 | - 3 443,6 |
| Balance commerciale | 12 007,3 | 12 274,8 | 9 851,8 | 8 148,9 |
| Exportations FOB | 2 229,3 | 24 339,8 | 21 684,1 | 21 163,4 |
| Importations FOB | - 10 285,0 | - 12 065,0 | - 11 832,3 | - 13 014,5 |
| Balance des services | - 5 309,3 | - 5 374,2 | - 5 733,7 | - 6 368,9 |
| <i>dont : Fret et assurance</i> | <i>- 1 706,2</i> | <i>- 1 736,1</i> | <i>- 1 890,6</i> | <i>- 2 043,1</i> |
| <i>Voyages et séjours</i> | <i>- 741,4</i> | <i>- 621,6</i> | <i>- 594,5</i> | <i>- 667,9</i> |
| <i>Services officiels</i> | <i>55,3</i> | <i>43,9</i> | <i>22,6</i> | <i>111,7</i> |
| <i>Autres services privés</i> | <i>- 2 557,9</i> | <i>- 2 631,8</i> | <i>- 2 841,1</i> | <i>- 3 299,4</i> |
| <i>Autres transports et autres assurances</i> | <i>- 359,1</i> | <i>- 428,5</i> | <i>- 430,1</i> | <i>- 470,1</i> |
| Balance des revenus | - 5 192,4 | - 5 806,3 | - 5 665,0 | - 5 562,1 |
| Rémunération des salariés | - 68,3 | - 74,6 | - 82,2 | - 95,8 |
| Revenus des investissements | - 5 124,1 | - 5 731,7 | - 5 582,8 | - 5 466,2 |
| <i>dont : intérêts de la dette extérieure publique</i> | <i>- 150,1</i> | <i>- 169,1</i> | <i>- 252,3</i> | <i>- 209,2</i> |
| <i>dont : intérêts de la dette extérieure privée</i> | <i>- 5 043,3</i> | <i>- 5 668,6</i> | <i>- 5 404,3</i> | <i>- 5 356,3</i> |
| Balance des transferts courants | - 267,4 | 277,3 | 201,4 | 338,5 |
| Secteur privé | - 312,3 | 215,9 | 203,7 | 260,2 |
| Secteur public | 44,8 | 61,4 | - 2,3 | 78,3 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 1 109,9 | 911,7 | 1 734,4 | 3 336,9 |
| Compte de capital (net)^{b)} | 212,5 | 242,2 | 168,6 | 182,2 |
| Publics | 165,2 | 196,5 | 126,7 | 129,7 |
| Privés | 47,3 | 45,7 | 41,9 | 52,6 |
| Comptes d'opérations financières (net)^{b)} | 897,4 | 669,5 | 1 565,8 | 3 154,7 |
| Investissements directs | 2 251,1 | 1 854,3 | 1 849,1 | 1 539,2 |
| Investissements de portefeuille | - 42,2 | - 0,7 | - 34,5 | - 43,0 |
| Autres investissements | - 1 311,5 | - 1 184,1 | - 248,9 | 1 658,4 |
| Erreurs et omissions | - 1 021,2 | - 1 527,6 | - 537,0 | - 350,2 |
| Solde global | 1 326,9 | 755,7 | - 148,1 | - 456,9 |
| Financement | - 1 326,9 | - 755,7 | 148,1 | 456,9 |
| Variations des réserves officielles | - 1 345,5 | - 767,6 | 75,7 | 411,3 |
| Financements exceptionnels | 18,6 | 11,8 | 72,5 | 45,6 |
| Variation des arriérés extérieurs | | | | |
| (le signe « - » correspond à une baisse) | - 22,9 | - 53,7 | 6,1 | 17,6 |
| Allègements et annulations de dettes | 29,2 | 60,4 | 66,4 | 28,0 |
| Autres | 12,3 | 5,1 | 0,0 | 0,0 |

a) Chiffres provisoires.

b) Le compte de capital (entrées de capitaux) et d'opérations financières (amortissements de la dette) enregistré, en cohérence avec les traitements adoptés par le FMI, les annulations de dettes réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM. Pour le détail des réaménagements, on pourra se reporter aux Rapports annuels 2006 et 2007.

Source : BEAC.

S'agissant des secteurs agricole et sylvicole, l'année a été marquée par une reprise des exportations de cacao (+ 45,1 %) en raison d'un rebond de la production, essentiellement au Cameroun, de café (+ 65,8 %), de gomme arabique (+ 45,2 %) et de bois-grumes (+ 17,8 %), sous l'effet conjugué d'une augmentation de la production et d'une bonne tenue des prix à l'exportation. Les exportations d'aluminium se sont enfin significativement accrues (+ 198,5 %), parallèlement à la montée en puissance de la production camerounaise et à un effet prix positif.

Parallèlement, la hausse des importations (+ 10,0 %) est essentiellement imputable au dynamisme de la consommation privée et des investissements en biens d'équipement, notamment par le secteur pétrolier.

Le déficit de la balance des services s'est légèrement creusé, passant de 5 733,7 milliards en 2013 à 6 368,9 milliards en 2014, du fait notamment de la progression des séjours à l'étranger et des postes fret et assurances liés à la hausse des importations, tandis que celui de la balance des revenus s'améliorait légèrement, revenant de 5 665,0 milliards à 5 562,1 milliards, sous l'effet de la réduction du déficit sur la ligne revenus d'investissements.

L'excédent du solde des transferts courants s'est accru de 68,1 % pour s'établir à 338,5 milliards, à la suite notamment de l'accélération des transferts publics et privés à destination de la RCA.

Enfin, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 92,4 %, à 3 336,9 milliards, en relation avec l'accroissement des autres investissements.

Au total, la détérioration du solde global de la balance des paiements, qui a atteint 456,9 milliards, s'est accompagnée d'une baisse de 411,3 milliards des réserves officielles de la CEMAC, qui sont passées de 5,5 mois d'importations de biens et services à 4,8 mois un an plus tard, et d'un réaménagement de la dette du Tchad à hauteur de 28,0 milliards.

2|5 La dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC s'est établi à 16,9 milliards de dollars en décembre 2013, soit 17,4 % du PIB, contre 13,8 milliards un an plus tôt (14,7 % du PIB), endettement contracté afin de financer les programmes d'investissement au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale. Compte tenu de la dégradation des échanges extérieurs et des budgets des États, les ratios relatifs au service de la dette rapporté aux exportations de biens et services et aux recettes budgétaires se sont nettement détériorés, augmentant respectivement, entre 2012 et 2013, de 1,7 % à 3,7 % et de 3,5 % à 7,1 %. La hausse du taux d'endettement s'est accentuée en 2014, à hauteur de 2,3 points de PIB, reflétant tant la détérioration des finances publiques de la plupart des États membres, que d'importants emprunts extérieurs, notamment auprès de la Chine.

2|6 L'intégration régionale

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter l'union monétaire préexistante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur la construction progressive d'un marché unique, la convergence graduelle des politiques économiques et l'harmonisation de l'environnement juridique de l'UEAC.

Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes

Dettes extérieures des pays de la CEMAC

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Dettes à court et long terme | 12 188,4 | 12 469,1 | 13 844,6 | 16 880,1 |
| Dettes à long terme | 10 635,9 | 10 850,0 | 12 195,5 | 14 763,6 |
| Dettes publiques garanties | 10 058,7 | 10 388,8 | 11 827,6 | 14 538,7 |
| Dettes privées non garanties | 577,2 | 461,2 | 367,9 | 224,9 |
| Recours aux crédits FMI | 1 092,2 | 1 085,4 | 1 088,0 | 1 076,5 |
| Dettes à court terme | 460,2 | 533,9 | 561,1 | 1 040,0 |
| Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 171,0 | 145,5 | 191,4 | 265,5 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 479,6 | 343,1 | 476,5 | 829,6 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes totales/exportations de biens et services | 30,5 | 24,7 | 27,2 | 35,7 |
| Dettes extérieures/PIB | 15,5 | 13,3 | 14,7 | 17,4 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 2,1 | 1,8 | 1,7 | 3,7 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 4,2 | 3,7 | 3,5 | 7,1 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 24,1 | 24,6 | 24,4 | 21,5 |

Sources : Banque mondiale, FMI pour les chiffres de dette et BEAC pour le PIB, les exportations de biens et services et les recettes budgétaires.

destinées à refonder les institutions régionales. Une commission, composée d'un commissaire par État membre et dirigée par un président assisté d'un vice-président, tous deux désignés par la conférence des chefs d'État, a remplacé le secrétariat exécutif.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par la commission de la CEMAC. La directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %. En 2009, les modalités de calcul du solde budgétaire utilisé pour la convergence ont été modifiées, ce solde étant dorénavant défini comme le total des recettes hors dons desquelles sont retranchées les dépenses courantes (y compris les prêts nets des recouvrements) et les dépenses en capital sur ressources propres.

Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation, qui est d'application immédiate, devait être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Cette échéance n'a pu être respectée et a dû être reportée. Aucun horizon n'a depuis lors été retenu pour le respect des critères de convergence. Par ailleurs, chaque État doit transmettre à la commission de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence. Enfin, les ministres des Finances de la Zone franc, lors de leur réunion du 12 avril 2011 à N'Djamena, ont convenu de la nécessité de suivre l'évolution de la convergence réelle, afin de favoriser l'accélération de l'intégration économique de la Zone franc. En 2013, les activités de la commission de la CEMAC, basée à Bangui, ont été fortement perturbées par la crise centrafricaine, ses services ayant été temporairement relocalisés à Libreville, au Gabon. En 2014,

une réflexion a été engagée concernant la redéfinition de ces critères de convergence.

En 2014, l'évolution de la convergence s'est légèrement détériorée par rapport à 2013. Deux pays, le Cameroun et le Tchad respectent les quatre critères de convergence. Un pays, le Congo, en respecte trois, un pays, le Gabon, en respecte deux et deux pays, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale, n'en respectent qu'un.

L'intégration régionale a également été confortée par l'adoption par le conseil des ministres de la CEMAC, le 19 décembre 2011, d'un cadre harmonisé de gestion des finances publiques des États membres, comportant six directives révisées : Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, lois de finances, règlement général de la comptabilité publique, nomenclature budgétaire et de l'État, plan comptable de l'État et tableau des opérations financières de l'État. Ces directives ont pour objectif un renforcement de l'efficacité de la dépense publique (passage d'une logique de moyens à une logique de résultats), une rénovation de la gestion publique par une responsabilisation des gestionnaires, notamment par une déconcentration des ordonnancements, une amélioration de la transparence budgétaire, l'introduction de la pluri-annualité dans les lois de finances par la programmation budgétaire et le renforcement des contrôles (interne, Cour des comptes, Parlement).

Une première tranche de directives devait être transposée en droit national au 1^{er} janvier 2014. Deux pays, le Cameroun et le Gabon, ont respecté cette échéance, avec notamment l'établissement de budgets programmes, tandis que trois pays ont engagé, mais sans les finaliser, les transpositions prévues (Congo, Tchad, République centrafricaine). Les retards observés dans le cas de la Guinée équatoriale sont liés pour partie à la traduction des directives

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale dans la zone CEMAC
(Résultats au 31 décembre 2014)

| Critères de surveillance | Cameroun | | Centrafrique | | Congo | | Gabon | | Guinée équatoriale | | Tchad | |
|--|------------|------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|------------|
| | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 % | + | + | - | - | + | + | - | - | - | - | - | + |
| Solde budgétaire de base positif ou nul | + | + | - | - | - | + | + | + | + | - | + | + |
| Variation arriérés ≤ 0 | + | + | + | - | + | - | + | - | + | - | + | + |
| Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 % | + | + | - | + | - | + | + | + | - | + | - | + |
| Nombre de critères respectés | 4/4 | 4/4 | 1/4 | 1/4 | 2/4 | 3/4 | 3/4 | 2/4 | 2/4 | 1/4 | 2/4 | 4/4 |

Source : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc d'automne 2015.

Notes : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Commission de la CEMAC.

en espagnol. Compte tenu de leur complexité, la transposition des autres directives et notamment la révision de certains dispositifs comptables est prévue pour 2023 et 2025.

L'intégration régionale est également favorisée par les activités de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), sise à Libreville. Créée par un accord signé le 3 décembre 1975 à Bangui par les chefs d'État du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo et du Gabon, cette institution est chargée de financer le développement des pays membres de la CEMAC et notamment le développement des infrastructures. Elle s'implique également dans les différents projets de diversification économique lancés par les différents États membres et plus particulièrement dans le secteur agricole et la transformation du bois. Afin de financer ces projets, la BDEAC a annoncé, en juillet 2014, une augmentation de capital de 250 à 1 200 milliards.

2|7 Les perspectives pour 2015

L'année 2015 devrait être marquée par un tassement sensible de l'activité. Les prévisions de la BEAC (juillet 2015) tablent sur une croissance de 2,8 %, fortement révisée à la baisse, mais les risques demeurent nettement orientés à la baisse. Ce ralentissement est dû à celui de la demande intérieure, en particulier de l'investissement public, lui-même entraîné par la baisse des revenus pétroliers. Les industries extractives pèseraient sur la croissance à hauteur de 0,7 point dans un contexte de baisse de la production de pétrole. En raison du recul des investissements publics consécutif à la baisse des recettes budgétaires, le secteur du bâtiment et des travaux publics aurait également une contribution négative à la croissance (- 0,2 point).

L'évolution des conditions économiques demeurerait contrastée selon les pays. D'après les prévisions de la BEAC, la Guinée équatoriale, dont l'économie est très dépendante du secteur pétrolier connaîtrait une forte récession (- 12,0 %). En revanche, la croissance demeurerait ferme au Tchad (+ 7,9 %), au Cameroun (+ 5,5 %) et au Gabon (+ 4,6 %). La croissance ralentirait à 3,7 % au Congo. Enfin, l'économie centrafricaine, sous l'hypothèse d'une normalisation des conditions sécuritaires, enregistrerait un net rebond de l'activité (+ 6,6 %).

En ce qui concerne l'évolution des prix, l'année 2015 devrait être marquée par un repli des tensions inflationnistes dans la sous-région. Ainsi, le taux d'inflation se situerait à 2,9 % à fin 2015 en moyenne, après

3,2 % en 2014, principalement en relation avec le ralentissement économique.

Dans le domaine des finances publiques, le déficit budgétaire régional, base engagements (hors dons) s'accroîtrait pour s'établir à 3,7 % du PIB. Cette nette détérioration résulterait avant tout d'une baisse des recettes pétrolières et d'une certaine inertie de l'ajustement des dépenses, notamment courantes.

S'agissant des comptes extérieurs de la CEMAC en 2015, le déficit des transactions courantes se creuserait (11,4 % du PIB en 2015, contre 7,0 % en 2014), en liaison avec la baisse drastique (- 23,1 %) des recettes d'exportations d'hydrocarbures, compte tenu du maintien des cours du pétrole à des niveaux très bas.

Les prévisions économiques régionales demeurent cependant tributaires de deux aléas baissiers significatifs. Le premier est lié à la baisse des prix du pétrole, entamée fin 2014 et qui s'est accélérée en 2015, et, dans une moindre mesure, à la pression sur les prix des marchés de matières premières produites dans la zone, résultant du ralentissement de la croissance des pays émergents. Les effets indirects sur le secteur non pétrolier de la détérioration des termes de l'échange pourraient avoir été sous-estimés, d'autant que les pays de la CEMAC n'ont pas accumulé suffisamment de réserves pour absorber ce choc. Le second aléa résulte de l'instabilité continue aux frontières de la CEMAC, tant avec le Nigéria (Boko Haram), qu'avec les pays de la bande sahélienne et la Libye.

Ainsi, comme le note le FMI dans sa revue des politiques communes en juillet 2015, la CEMAC demeure très vulnérable à une baisse des prix des matières premières exportées, la détérioration des soldes budgétaires et extérieurs engendrée par un recul sensible des prix des hydrocarbures, qui se traduit déjà par une baisse rapide des réserves internationales, pouvant également aller de pair avec une contraction procyclique des programmes d'investissements publics. Face au choc pétrolier engendré par la chute des cours du brut, l'assainissement budgétaire devrait constituer une priorité pour les États de la sous-région à travers, notamment, le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales non pétrolières, la rationalisation des investissements publics et la modération des dépenses courantes. Par ailleurs, le sentier de croissance futur de la CEMAC dépend essentiellement de la mise en œuvre rapide de réformes structurelles afin de diversifier les économies, améliorer le climat des affaires et approfondir l'intégration régionale.

ENCADRÉ 2



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Direction générale des Études, Finances et Relations internationales

Conséquences de la baisse des cours du pétrole brut sur le cadre macroéconomique de la CEMAC et la politique monétaire de la BEAC

Depuis le milieu de l'année 2014, le marché pétrolier est orienté à la baisse. Le cours du baril de pétrole brut a ainsi été divisé par plus de deux entre juin 2014 et janvier 2015 où il a atteint un plus bas depuis 2009 à 45,1 dollars. Les dernières prévisions du FMI, publiées en avril 2015, tablent sur un recul du prix du baril de pétrole brut de 39,6 % en 2015 comparativement à son niveau moyen de 2014.

1| Un nouvel équilibre de l'offre et de la demande de pétrole

La chute des cours du pétrole tient à la conjonction de plusieurs facteurs.

Du côté de l'offre, des prix de brut exceptionnellement élevés aux cours des années deux mille ont suscité des innovations et des investissements majeurs dans le secteur : traitement des huiles et gaz de schiste aux États-Unis et des sables bitumineux au Canada, mise en production de gisements offshore en Afrique... La plupart de ces investissements ont désormais atteint leur rythme de production de long terme et accru l'offre mondiale de manière substantielle, l'Opep ayant décidé de maintenir inchangé son niveau de production en vue d'endiguer la progression de l'offre des huiles non conventionnelles nord-américaines. En outre, la reprise de la production libyenne a accentué les conditions excédentaires de l'offre mondiale de pétrole brut.

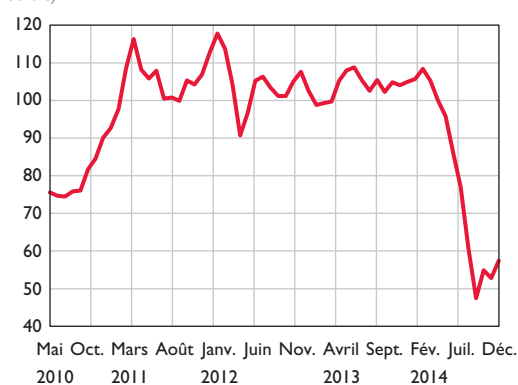
Du côté de la demande, le ralentissement de la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays avancés et émergents, a privé le marché pétrolier d'un soutien important.

2| Impact sur le cadre macroéconomique de la CEMAC

En raison de la prépondérance des ressources pétrolières dans les économies de la CEMAC, la chute des cours du pétrole brut devrait affecter fortement le cadre macroéconomique sous-régional. En effet, premier produit d'exportation, le pétrole comptait en 2014 pour 35,3 % du PIB de la sous-région, 54,6 % de ses recettes budgétaires et 68,7 % de ses recettes d'exportation.

Graphique A Cours moyen du baril de pétrole (Brent, WTI et Dubaï)

(en dollars)



Source : BEAC.

Principales hypothèses de cadrage

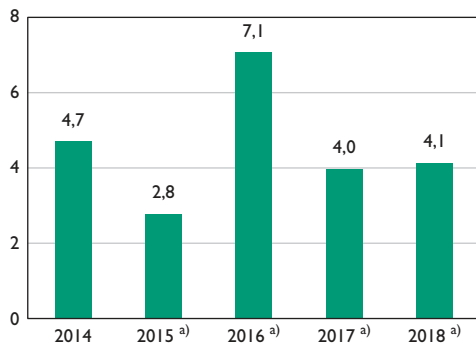
| | 2014 Estimation | 2015 Prévision | 2016 Prévision | 2017 Prévision | 2018 Prévision |
|---|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Prix du baril de pétrole brut (en dollars) | 96,2 | 58,1 | 65,7 | 69,7 | 71,8 |
| Cours du dollar | 493,5 | 579,4 | 578,8 | 573,2 | 566,5 |
| Évolution de la production de pétrole brut (en %) | 3,0 | - 2,1 | 12,4 | - 1,9 | - 4,1 |
| Évolution des investissements publics (en %) | - 2,0 | - 24,4 | 31,7 | - 0,8 | 4,4 |
| Évolution des investissements privés (en %) | 29,0 | 5,3 | 14,6 | 6,3 | 7,1 |

Sources : BEAC.

.../...

Graphique B Évolution du PIB

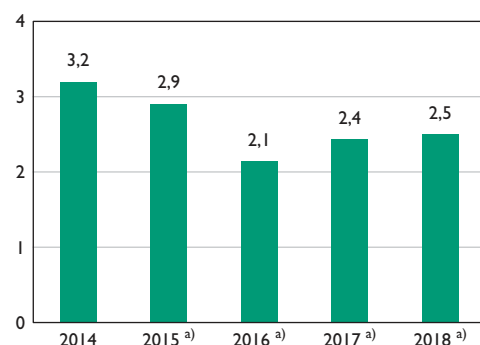
(taux de croissance réelle en %)



a) Prévisions.
Source : BEAC.

Graphique C Évolution des prix à la consommation

(en moyenne annuelle en %)



a) Prévisions.
Source : BEAC.

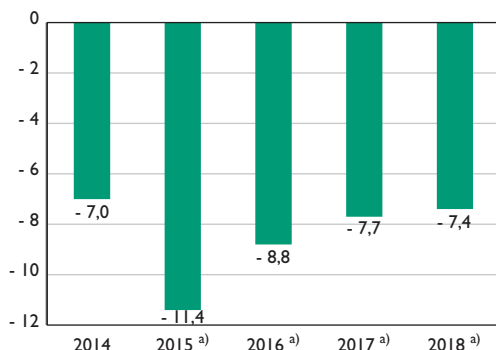
En vue d'apprécier l'impact de cette évolution défavorable du marché pétrolier sur le cadre macroéconomique de la CEMAC, les prévisions effectuées par la BEAC ont tablé sur l'hypothèse d'un cours moyen du baril de pétrole brut à 58,1 dollars au cours de l'année 2015, contre un cours moyen de 96,2 dollars en 2014. Ces prévisions s'appuient également sur les éléments figurant dans les lois de finances adoptées par les États de la CEMAC pour 2015 et un cours moyen du dollar à 579,4 francs CFA.

En ce qui concerne le secteur réel, la sous-région enregistrerait en 2015 un ralentissement de la croissance économique à 2,8 %, au lieu des 4,2 % initialement prévus et après une augmentation du PIB réel de 4,7 % en 2014. Cette évolution résulterait notamment de la baisse de l'activité pétrolière dans les principaux pays producteurs de la CEMAC, ainsi que du recul des dépenses en capital des États, consécutif au repli des ressources d'origine pétrolière, qui induirait une baisse de la demande intérieure et des activités dans le secteur du BTP. Ainsi, le PIB pétrolier reculerait de 2,7 %, tandis que le PIB non pétrolier progresserait de 4,8 % (au lieu de 5,9 % attendu antérieurement).

Sur le front des prix, les pressions inflationnistes s'estomperaient légèrement en liaison avec l'affaiblissement de la demande intérieure. Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait ainsi à 2,9 % en 2015, après 3,2 % en 2014. En revanche, l'incidence de la baisse des cours du pétrole sur la masse monétaire serait très faible, voire négligeable.

Graphique D Évolution du solde extérieur courant

(en % du PIB)

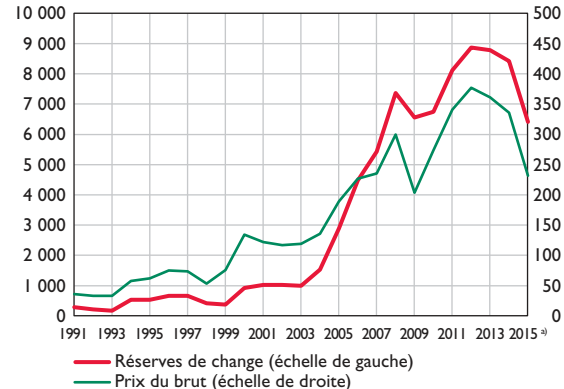


a) Prévisions.
Source : BEAC.

Graphique E Réserves de change et prix du brut

(en milliards de francs CFA)

(en milliers de francs CFA la tonne)



a) Prévisions.
Source : BEAC.

.../...

La chute des cours du pétrole devrait également affecter négativement les comptes extérieurs. Ainsi, en 2015, le solde des transactions courantes ressortirait déficitaire, à $-11,4\%$ du PIB ($-13,8\%$ du PIB antérieurement anticipé), après $-7,0\%$ du PIB en 2014. Plus particulièrement, l'excédent du solde commercial de la sous-région enregistrerait un recul sensible de près de $49,1\%$, à $4\,148,5$ milliards de francs CFA, en liaison avec le recul des recettes d'exportations ($-23,1\%$).

Parallèlement, les réserves de change baisseraient en 2015 de $23,9\%$, à 3,8 mois d'importations de biens et services (contre 4,8 mois à fin 2014), celles-ci étant fortement corrélées à l'évolution des cours du pétrole brut.

La baisse du prix du pétrole brut aurait également de sérieuses conséquences sur les finances publiques des États de la sous-région, avec une forte détérioration des soldes budgétaires. En effet, le solde budgétaire, base engagements hors dons, de la CEMAC se dégraderait de près d'un point de PIB à $-3,7\%$ du PIB en 2015. Ce résultat refléterait une baisse marquée des recettes pétrolières, de près de $2\,200$ milliards par rapport à leur niveau de 2014, soit $-34,6\%$ en variation annuelle, et ce en dépit de l'adoption par la plupart des États de la sous-région de lois de finances rectificatives visant à contenir l'évolution des dépenses publiques. S'agissant des dépenses budgétaires, celles-ci s'inscriraient également en baisse de $15,2\%$. Reflétant les efforts engagés par les États dans ce contexte particulièrement difficile, les dépenses en capital reculeraient de près de $2\,000$ milliards ($-28,6\%$) comparativement à leur niveau de 2014, tandis que les dépenses courantes resteraient quasiment stables ($-0,6\%$). Toutefois, en tenant notamment compte de la dégradation des conditions sécuritaires aux frontières de certains pays, les dépenses budgétaires pourraient finalement atteindre des niveaux sensiblement plus élevés, sous l'effet d'un accroissement des dépenses de sécurité.

La dégradation des comptes publics entraînerait un recours accru des États aux avances statutaires de la Banque centrale dans la quasi-totalité des pays. Ces avances s'accroîtraient de plus de 500 milliards en 2015 ($+42,7\%$), compte tenu des difficultés de trésorerie auxquelles les États seraient confrontés. En définitive, six mois après le début de l'exercice budgétaire, la gestion des finances publiques des pays de la CEMAC laisserait toujours subsister des besoins de financements importants, estimés à $109,3$ milliards en 2015.

La gestion des finances publiques en 2015 devrait ainsi se traduire par une accélération de l'endettement public, tant intérieur qu'extérieur, ce dernier passant de $19,0\%$ du PIB en 2014 à $22,6\%$ du PIB en 2015.

3| Pistes de solution

Dans les mois à venir, compte tenu du poids du secteur pétrolier dans les économies de la CEMAC et en raison du régime de taux de change fixe, le risque inflationniste sera moins important que le risque de récession, voire de crise de dette souveraine. Dans ce contexte, un statu quo de la politique monétaire devrait être privilégié.

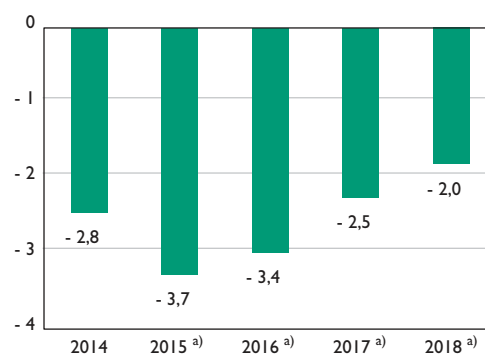
De plus, en raison du niveau des réserves des banques qui demeurerait confortable, une baisse des coefficients des réserves obligatoires ne se justifierait pas, d'autant que la politique des réserves obligatoires qui vise à contenir la liquidité oisive des banques n'a pas encore atteint sa cible, les banques de la sous-région continuant à accumuler des réserves libres abondantes.

En ce qui concerne le financement des États, les émissions de titres de dette souveraine devraient être privilégiées par rapport au financement par le biais d'avances directes de la Banque centrale. Une telle orientation comporterait plusieurs avantages et notamment ceux de promouvoir la gouvernance budgétaire pour les États désireux de réduire les primes de risque sur leurs émissions de titres et d'élargir l'éventail des supports de refinancement, ce qui permettrait à la Banque centrale de poursuivre sa transition vers des instruments directs de politique monétaire.

.../...

Graphique F Solde budgétaire global
(Base engagements hors dons)

(en % du PIB)



a) Prévisions.

Source : BEAC.

Néanmoins, une diminution des dépenses publiques, et plus particulièrement des dépenses courantes, sera nécessaire pour contenir les déficits budgétaires et limiter les risques d'un endettement trop rapide, d'autant que le système bancaire de la sous-région figure au premier rang des détenteurs de titres de dette souveraine des États de la CEMAC.

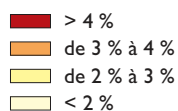
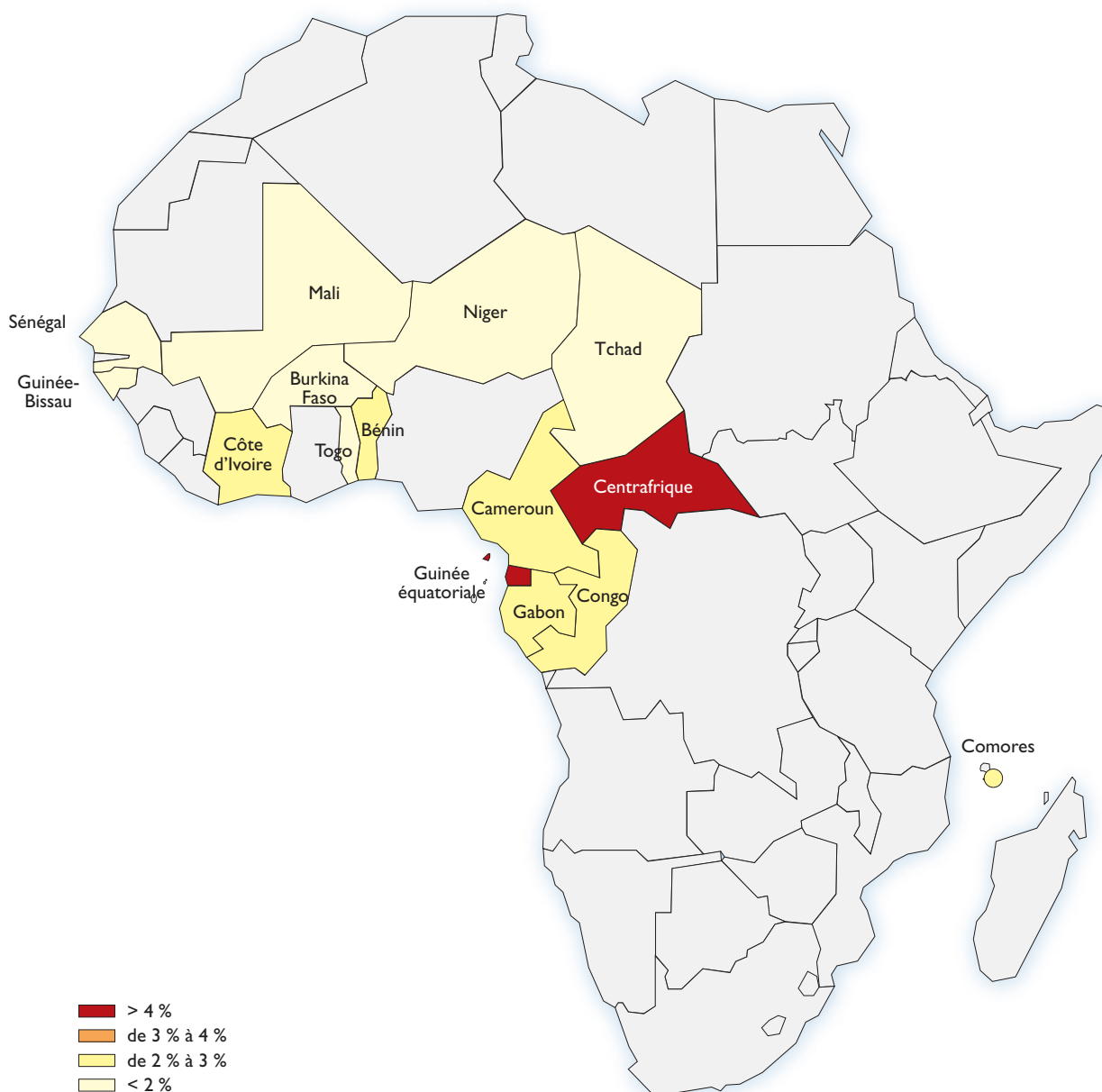
D'ores et déjà, il convient de relever que, face à ce choc adverse de grande ampleur, la BEAC a engagé, en sa qualité de conseiller financier des États, un large programme d'accompagnement du processus de diversification des économies de la CEMAC, qu'il est nécessaire d'accélérer. L'approfondissement de l'intégration économique, l'amélioration du financement des économies et du climat des affaires, ainsi que la poursuite du développement des infrastructures en constituent les axes prioritaires pour l'avènement d'une économie sous-régionale diversifiée et donc plus résiliente aux chocs extérieurs. De plus, afin d'alléger quelque peu l'impact de cet environnement défavorable sur les États, le Comité de politique monétaire de la BEAC a décidé, lors de sa session de décembre 2014, de suspendre, à titre provisoire, la mesure abaissant de 10 % chaque année les plafonds des avances statutaires aux Trésors publics. Par ailleurs, plus que jamais, la BEAC insiste sur la nécessité pour les États d'abonder, en période de forts excédents pétroliers, les mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires.

En attendant l'avènement d'une économie plus diversifiée, il est important que les acteurs financiers régionaux et internationaux fassent preuve d'innovations pour accompagner les États de la sous-région. En effet, même s'il demeure la principale solution dans un tel contexte, l'ajustement budgétaire ne saurait à lui seul permettre aux États de répondre de façon efficace aux problèmes posés par la baisse des cours du pétrole brut. Un ajustement brusque et désordonné pourrait compromettre durablement la croissance dans la CEMAC, et donc la progression sur le sentier de l'émergence.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

De 2010 à 2014 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle sur 5 ans en %)

| Pays | Indice des prix à la consommation | Pays | Indice des prix à la consommation |
|---------------|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| UEMOA | 1,8 | CEMAC | 2,5 |
| Bénin | 2,3 | Cameroun | 2,1 |
| Burkina Faso | 1,2 | Centrafrique | 5,9 |
| Côte d'Ivoire | 2,2 | Congo | 2,6 |
| Guinée-Bissau | 1,8 | Gabon | 2,1 |
| Mali | 1,9 | Guinée équatoriale | 4,3 |
| Niger | 1,1 | Tchad | 1,8 |
| Sénégal | 1,1 | | |
| Togo | 1,9 | Comores | 2,9 |

Sources : BCEAO, BEAC, BCC.

Calculs : Banque de France.

1 | LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS L'UEMOA

1|1 La politique monétaire en 2014

1|1|1 La formulation de la politique monétaire

1|1|1|1 Le cadre institutionnel ¹

Quatre textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire au sein de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) : le traité de l'UMOA du 14 novembre 1973, la convention entre la France et les pays membres de l'UMOA du 4 décembre 1973, le traité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 10 janvier 1994 et les statuts de la BCEAO. Le traité de l'UMOA a en particulier institué une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1). Par ce traité, les États de l'Union se sont engagés à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4). Les dispositions relatives à la conduite de la politique monétaire de l'Union sont définies par les statuts de la BCEAO et le traité de l'UMOA, qui ont été révisés dans le cadre de la réforme institutionnelle initiée par les chefs d'État de l'UEMOA en 2007. Ces nouveaux textes révisés sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Les missions assignées à la Banque centrale ont été précisées, en particulier dans le domaine de la politique monétaire. Ainsi, la BCEAO « définit et met en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA » (article 9 des statuts de la BCEAO), alors que cette responsabilité était, dans les anciens textes, partagée avec le Conseil des ministres de l'UMOA.

Un Comité de politique monétaire (CPM), présidé par le gouverneur, a été institué, chargé de la définition de la politique monétaire au sein de l'UMOA ainsi que de ses instruments. Le Conseil d'administration est, quant à lui, chargé des questions relatives à la gestion de la Banque centrale.

La BCEAO dispose dans chaque État membre d'une agence auprès de laquelle siège un Conseil national du crédit. Celui-ci étudie, dans chaque État membre, les conditions de fonctionnement du système

bancaire et financier ainsi que les conditions de financement de l'activité économique.

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change) : en 2005, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements avec notamment l'abaissement de 65 % à 50 % de la fraction des avoirs en devises que la BCEAO doit conventionnellement déposer sur le compte d'opérations. Le 1^{er} octobre 2014, un aménagement de la convention a été signé afin de réviser les taux de rémunération et débiteurs attachés au compte d'opérations de la BCEAO.

1|1|1|2 Les objectifs

Conformément à l'article 8 des statuts de la BCEAO, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale est d'assurer la stabilité des prix ». L'objectif d'inflation est défini par le CPM. « Sans préjudice de cet objectif, la Banque centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ».

En vertu du Traité de l'UEMOA (article 62), la politique monétaire doit également soutenir l'intégration économique de l'Union, « sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés ».

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire (article 76). Sur trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le CPM doit prendre toutes les dispositions appropriées pour le rétablir.

1|1|1|3 Les instruments

La BCEAO dispose de deux types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les taux d'intérêt directeurs et les réserves obligatoires.

¹ Pour plus de précisions, voir la Note d'information sur la Zone franc, publiée par la Banque de France (<http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/page1.htm>).

Les réformes mises en œuvre en 1993 puis en 1996, dans le cadre de la réforme de la procédure d'adjudication, ont visé à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. La réalisation de cet objectif suppose un développement suffisant du marché interbancaire pour que ce dernier puisse jouer le rôle de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Deux taux directeurs sont ainsi fixés par le Comité de politique monétaire de la BCEAO :

- le taux des appels d'offres;
- le taux du guichet de prêt marginal, qui a succédé au taux de pension, à la suite d'une décision du CPM en date du 2 décembre 2010.

Les taux des appels d'offres sont déterminés par une procédure d'adjudication régionale à taux multiples, dont la fréquence est hebdomadaire. Un taux minimum de soumission aux appels d'offres, fixé à 100 points de base en dessous du taux de prêt marginal, a été institué le 16 août 2008. La Banque centrale dispose par ailleurs d'un guichet permanent de refinancement, susceptible d'être utilisé à l'initiative des établissements de crédit. Il s'agit du guichet de prêt marginal, qui porte sur des durées variant entre un et sept jours. Les établissements participant aux échanges sur le Système de transfert automatisé et de règlement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (STAR UEMOA) peuvent également bénéficier d'avances intra-journalières, qui sont des concours garantis par le dépôt d'effets et de titres de créance, remboursables le même jour, octroyés par la BCEAO pour couvrir un besoin ponctuel de trésorerie au cours de la journée d'échange.

Partie intégrante du dispositif de contrôle de la liquidité et de l'expansion des crédits bancaires, le système de réserves obligatoires a été activé à compter du 1^{er} octobre 1993 et s'applique aux banques et aux établissements financiers. Pour les banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux créances brutes sur l'extérieur. Les établissements financiers sont astreints à des réserves assises sur l'encours des crédits octroyés à la clientèle, diminués des concours obtenus auprès du système bancaire. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées.

Des règles spécifiques régissent par ailleurs les concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux.

Une règle de plafonnement des refinancements susceptibles d'être consentis aux établissements de crédit et adossés à des titres publics a ainsi été instituée par le CPM lors de sa séance du 1^{er} décembre 2010. Cette règle prévoit que le montant des concours consentis par la Banque centrale aux établissements de crédit, adossés à des effets et valeurs émis ou garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics d'un État membre de l'UEMOA et l'encours desdits effets et valeurs détenus par la BCEAO pour son propre compte ne peuvent au total dépasser 35 % des recettes fiscales nationales de cet État, constatées au cours de l'avant-dernier exercice fiscal.

Enfin, les concours consolidés aux Trésors nationaux, correspondant à l'encours résiduel des anciennes avances statutaires de la BCEAO aux États, supprimées par les nouveaux statuts de la Banque centrale, sont en cours d'extinction. Ces avances, plafonnées à 20 % du montant des recettes fiscales de l'année précédente dans les textes, ont fait l'objet de conventions de consolidation entre la BCEAO et les différents ministères des Finances concernés. Entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2003, ces conventions prévoient l'amortissement des encours consolidés de la BCEAO sur les États sur une période de dix ans, à un taux d'intérêt de 3 %. En 2014, l'apurement de ces encours était néanmoins toujours en cours.

1|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire en 2014

1|1|2|1 Les orientations pour l'exercice 2014

Au cours de l'année 2014, le CPM de la BCEAO s'est réuni quatre fois (les 5 mars, 4 juin, 3 septembre et 3 décembre).

Au cours de ces réunions, il a pris acte de la reprise graduelle mais fragile de l'activité économique au niveau mondial, et notamment de la croissance décevante enregistrée dans les grands pays émergents. Globalement, les performances économiques de l'UEMOA dans son ensemble ont été jugées vigoureuses. Tout en notant la décélération continue de l'inflation, le CPM n'a pas relevé de risque particulier concernant le niveau de l'inflation à moyen terme. En conséquence, ni la situation macroéconomique ni

les anticipations d'inflation n'ont justifié de durcissement de la politique monétaire et le CPM a décidé de maintenir les taux directeurs inchangés tout au long de l'année 2014, à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013.

1|1|2|2 Les taux d'intérêt directeurs

En 2014, la politique monétaire menée par la BCEAO est donc restée globalement accommodante. Le 4 septembre 2013, le CPM, constatant une décélération du rythme d'inflation et en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de financement de la croissance dans l'Union, avait décidé de diminuer de 25 points de base, à 2,50 %, son taux minimum de soumission aux appels d'offres. Cette décision est la dernière en date et n'a pas été révisée depuis.

Depuis, étant donné que la Banque centrale européenne a, en revanche, procédé par deux fois, à une baisse de ses taux directeurs (en juin et en septembre 2014), l'écart positif entre les taux de la

BCEAO et ceux régissant la politique monétaire de la zone euro s'est élargi à son maximum historique (entre 245 et 320 points de base en juillet 2015).

1|1|2|3 Les réserves obligatoires

De la même façon, le CPM a également décidé de laisser inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA, à son niveau de 5%, en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Les coefficients de réserves obligatoires ont été harmonisés dans l'ensemble de l'Union en décembre 2010 afin de mettre un terme aux distorsions de concurrence dans un marché monétaire progressivement plus intégré. D'abord fixés à 7,0 % pour l'ensemble des banques de l'Union monétaire, ils avaient été abaissés à 5 % lors du CPM du 16 mars 2012, dans un contexte de tension sur la liquidité interbancaire et alors que les banques éprouvaient des difficultés à constituer leur stock de réserves obligatoires.

Principaux taux directeurs de la BCEAO

(en %)

| Date de changement | Taux minimum des appels d'offres | Taux d'escompte ^{a)} | Taux des prises en pension ^{a)} |
|--------------------|----------------------------------|-------------------------------|--|
| 16 août 2008 | 3,75 | 6,75 | 4,75 |
| 16 juin 2009 | 3,25 | 6,25 | 4,25 |
| 2 décembre 2010 | 3,25 | – | 4,25 |
| 16 juin 2012 | 3,00 | – | 4,00 |
| 16 mars 2013 | 2,75 | – | 3,75 |
| 16 septembre 2013 | 2,50 | – | 3,50 |
| à fin juin 2015 | 2,50 | – | 3,50 |

a) Depuis le 2 décembre 2010, le guichet de la pension est devenu le guichet de prêt marginal et le taux d'escompte a été supprimé.

Source : BCEAO.

Évolution des principaux taux directeurs (BCEAO et Eurosysteme)

(en %, écarts en points de base)

| Fin 2013 | | | |
|--------------------------------------|------|--|------|
| Taux des appels d'offres BCEAO | 2,50 | Taux du guichet de prêt marginal BCEAO | 3,50 |
| Taux de soumission minimal zone euro | 0,25 | Taux de la facilité de prêt marginal zone euro | 0,75 |
| Écart | 225 | Écart | 275 |
| Fin 2014 | | | |
| Taux des appels d'offres BCEAO | 2,50 | Taux du guichet de prêt marginal BCEAO | 3,50 |
| Taux de soumission minimal zone euro | 0,05 | Taux de la facilité de prêt marginal zone euro | 0,30 |
| Écart | 245 | Écart | 320 |
| Fin juillet 2015 | | | |
| Taux des appels d'offres BCEAO | 2,50 | Taux du guichet de prêt marginal BCEAO | 3,50 |
| Taux de soumission minimal zone euro | 0,05 | Taux de la facilité de prêt marginal zone euro | 0,30 |
| Écart | 245 | Écart | 320 |

Sources : BCEAO, BCE.

Coefficients de réserves obligatoires des banques

(en %)

| | Du 16 mars 2004 au 15 juin 2005 | Du 16 juin 2005 au 15 juin 2009 | Du 16 juin 2009 au 15 mai 2010 | Du 16 mai 2010 au 15 déc. 2010 | Du 16 déc. 2010 au 15 mars 2012 | Depuis le 16 mars 2012 |
|---------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| Bénin | 13,0 | 15,0 | 9,0 | 7,0 | 7,0 | 5,0 |
| Burkina Faso | 3,0 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 5,0 |
| Côte d'Ivoire | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 7,0 | 5,0 |
| Guinée-Bissau | 3,0 | 3,0 | 3,0 | 5,0 | 7,0 | 5,0 |
| Mali | 9,0 | 9,0 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 5,0 |
| Niger | 5,0 | 9,0 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 5,0 |
| Sénégal | 9,0 | 9,0 | 7,0 | 7,0 | 7,0 | 5,0 |
| Togo | 3,0 | 3,0 | 3,0 | 5,0 | 7,0 | 5,0 |

Source : BCEAO.

1|1|2|4 Les concours globaux de la BCEAO

Les concours aux banques

Les concours apportés par la BCEAO aux établissements de crédit, principalement dans le cadre de ses opérations d'injections de liquidités sur le marché monétaire, ont, comme l'année précédente, fortement augmenté. Ils se sont élevés en moyenne à plus de 2 563 milliards de francs à fin décembre 2014, soit une hausse de 48 % sur une année. Depuis 2011, toutes les banques commerciales de l'Union ont fortement intensifié leur recours aux liquidités de la BCEAO et leur excédent de liquidité, persistant depuis la fin des années quatre-vingt-dix, a cédé la place à un déficit. Ce sont les recours en liquidités des banques du Niger et du Burkina Faso qui ont fait l'objet de la plus forte progression en 2014. Dans un contexte où la liquidité autonome des banques a continué de s'amenuiser, les opérations de refinancement de la BCEAO ont permis

de maintenir un niveau adéquat de liquidité dans le système. Le FMI estime que près de la moitié du système bancaire de l'UEMOA fait appel au refinancement de la Banque centrale, les plus gros utilisateurs se trouvant au Burkina Faso, suivi du Bénin, du Mali et de la Côte d'Ivoire. Comparé à d'autres pays ou unions monétaires, le niveau de liquidité fournie par la Banque centrale est exceptionnellement élevé dans l'UEMOA ².

Deux facteurs expliquent cette situation particulière. D'une part, l'accentuation des déséquilibres budgétaires et extérieurs y contribue largement. Selon le FMI, les banques auraient en effet refinancé leurs nouveaux prêts aux États auprès de la Banque centrale, tout comme elles ont largement refinancé leurs crédits imports. En outre, leurs engagements extérieurs nets ont augmenté. D'autre part, les activités de portage des banques pourraient également fournir une explication supplémentaire, certaines banques profitant des financements à court terme bon marché de la BCEAO pour acheter des titres d'État à plus long terme et à un rendement supérieur.

2 FMI (2015) : Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest : questions principales, 6 mars.

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | Banques ^{a)} | | Trésors ^{b)} | | Total | |
|---------------|-----------------------|----------------|-----------------------|--------------|----------------|----------------|
| | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| Bénin | 378,6 | 515,5 | 30,2 | 25,6 | 408,9 | 541,1 |
| Burkina Faso | 315,2 | 519,6 | 29,2 | 24,7 | 344,4 | 544,3 |
| Côte d'Ivoire | 292,3 | 412,9 | 330,9 | 306,1 | 623,2 | 719,0 |
| Guinée-Bissau | 13,0 | 14,4 | 9,7 | 9,7 | 22,7 | 24,1 |
| Mali | 261,0 | 458,8 | 44,4 | 37,5 | 305,4 | 496,3 |
| Niger | 51,3 | 114,5 | 52,9 | 45,4 | 104,2 | 159,9 |
| Sénégal | 276,4 | 343,4 | 79,0 | 67,0 | 355,4 | 410,4 |
| Togo | 137,8 | 184,5 | 36,0 | 30,5 | 173,8 | 215,0 |
| Total | 1 725,6 | 2 563,6 | 612,4 | 546,4 | 2 338,0 | 3 110,0 |

a) Banques et établissements financiers.

b) Avances statutaires et mobilisations d'obligations cautionnées.

Source : BCEAO.

Concours globaux de la BCEAO aux banques et aux établissements financiers

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2013 | 2014 | | | |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Décembre | Mars | Juin | Septembre | Décembre |
| Marché monétaire | 1 601,7 | 1 752,5 | 1 931,0 | 1 892,2 | 2 450,0 |
| Guichet de prêt marginal | 123,9 | 28,8 | 33,8 | 58,9 | 113,6 |
| Total | 1 725,6 | 1 781,3 | 1 964,8 | 1 951,2 | 2 563,6 |

Source : BCEAO.

LE FMI souligne que le niveau élevé et croissant des liquidités fournies par la Banque centrale aux banques commerciales pourrait présenter plusieurs risques macrofinanciers. Une telle situation pose en effet un risque de liquidité évident pour les banques comme pour les États dans la mesure où ils deviendraient tributaires des injections de liquidités de la BCEAO pour financer leurs déficits. De plus, une forte concentration de titres d'États dans le système bancaire crée des effets d'interdépendance potentiellement pernicious entre banques et États. Selon le FMI, près de 30 % de la dette publique en UEMOA est détenu par le système bancaire commercial. Enfin, le développement du marché interbancaire pourrait être entravé si les banques trouvaient des incitations à emprunter à la Banque centrale plus facilement et à moindre coût qu'auprès des autres banques.

Les concours aux Trésors nationaux

Les concours de la Banque centrale aux Trésors nationaux, beaucoup moins importants que les concours aux établissements bancaires et financiers en termes de volumes, ont quant à eux continué de se contracter en 2014, de 612,4 milliards en décembre 2013 à 546,4 milliards en décembre 2014. Si les découverts sur compte courant sont restés globalement stables, ce sont les concours adossés aux allocations de DTS qui ont vu leur part baisser plus sensiblement, pour s'élever à 363 milliards fin 2014.

1|2 Les agrégats monétaires

1|2|1 Les composantes de la masse monétaire

La masse monétaire totale s'est accrue de 14,4 % en 2014, un rythme légèrement supérieur à celui des deux dernières années, pour s'établir à 18 958,3 milliards. L'analyse détaillée de la masse monétaire laisse apparaître une accélération de toutes ses composantes. L'encours total de la monnaie fiduciaire a progressé de 10,2 % en 2014, un rythme légèrement plus soutenu que celui des années précédentes. Il s'est établi à 4 666,5 milliards fin 2014, soit près d'un quart de la masse monétaire en circulation dans l'ensemble de l'Union, un ratio particulièrement élevé au regard des comparaisons internationales. En règle générale, les pays où les pièces et les billets prennent la plus large part de la masse monétaire (62 % en Guinée Bissau, 45 % au Niger, 31 % au Bénin) sont ceux dans lesquels le niveau d'inclusion est le plus bas. Cependant, l'accroissement de la monnaie fiduciaire est moins rapide que celui des autres composantes. Ainsi, les dépôts à vue ont progressé de 14,7 % en 2014, pour s'établir à 7 716,5 milliards, un rythme en constante accélération depuis les quatre dernières années. Plus encore, l'encours total de la composante quasi-monnaie, à 6 575 milliards en décembre 2014, a progressé de 17,3 % sur un an, avec une forte accélération au Sénégal notamment.

Concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2013 | 2014 | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Décembre | Mars | Juin | Septembre | Décembre |
| Découvert en compte courant (art. 14) | 185,6 | 185,0 | 184,3 | 183,7 | 183,0 |
| Concours adossés aux allocations de DTS | 426,8 | 413,4 | 396,7 | 380,1 | 363,4 |
| Total | 612,4 | 598,4 | 581,0 | 536,8 | 546,4 |

Source : BCEAO.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo | Services centraux et ajustements | Total |
|----------------------------|---------|--------------|---------------|---------------|---------|---------|---------|---------|----------------------------------|----------|
| Monnaie fiduciaire | | | | | | | | | | |
| 2011 | 376,8 | 189,6 | 1 555,3 | 85,9 | 415,4 | 269,6 | 589,4 | 193,8 | 0,0 | 3 675,8 |
| 2012 | 398,5 | 230,3 | 1 590,5 | 83,4 | 514,3 | 345,2 | 584,6 | 161,3 | 0,0 | 3 908,0 |
| 2013 | 504,0 | 203,2 | 1 747,1 | 91,0 | 510,0 | 398,1 | 619,9 | 161,7 | 0,0 | 4 235,0 |
| 2014 | 630,0 | 227,9 | 1 877,5 | 151,9 | 443,5 | 504,3 | 685,1 | 146,4 | 0,0 | 4 666,5 |
| Monnaie scripturale | | | | | | | | | | |
| 2011 | 493,3 | 680,6 | 1 586,8 | 59,5 | 679,3 | 209,0 | 1 066,7 | 304,0 | 368,6 | 5 447,8 |
| 2012 | 473,9 | 765,4 | 1 667,1 | 48,3 | 771,2 | 295,4 | 1 191,7 | 364,1 | 411,8 | 5 988,9 |
| 2013 | 577,7 | 875,4 | 1 925,0 | 66,0 | 811,2 | 311,1 | 1 367,4 | 353,8 | 441,5 | 6 729,1 |
| 2014 | 636,2 | 942,5 | 2 344,9 | 60,3 | 974,4 | 395,2 | 1 439,9 | 414,0 | 509,2 | 7 716,5 |
| Quasi-monnaie | | | | | | | | | | |
| 2011 | 507,5 | 630,9 | 1 453,6 | 28,3 | 397,3 | 132,6 | 1 062,7 | 333,5 | 0,0 | 4 546,3 |
| 2012 | 590,6 | 745,7 | 1 653,0 | 31,0 | 433,0 | 162,0 | 1 118,4 | 380,0 | 0,0 | 5 113,7 |
| 2013 | 638,2 | 849,3 | 1 808,2 | 30,0 | 499,2 | 176,6 | 1 139,9 | 462,7 | 0,0 | 5 604,0 |
| 2014 | 761,6 | 971,4 | 2 141,4 | 32,2 | 558,9 | 213,1 | 1 359,7 | 537,1 | 0,0 | 6 575,3 |
| Total | | | | | | | | | | |
| 2011 | 1 377,7 | 1 501,1 | 4 595,7 | 173,7 | 1 492,0 | 611,2 | 2 718,7 | 831,3 | 368,6 | 13 669,9 |
| 2012 | 1 463,0 | 1 741,5 | 4 910,6 | 162,8 | 1 718,5 | 802,5 | 2 894,7 | 905,3 | 411,8 | 15 010,6 |
| 2013 | 1 720,0 | 1 927,8 | 5 480,4 | 186,9 | 1 820,4 | 885,8 | 3 127,2 | 978,2 | 441,5 | 16 568,1 |
| 2014 | 2 027,8 | 2 141,8 | 6 363,8 | 244,3 | 1 976,8 | 1 112,6 | 3 484,6 | 1 097,5 | 509,2 | 18 958,3 |

Source : BCEAO.

Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs CFA)

| | Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo | Services centraux et ajustements | Total |
|---|---------|--------------|---------------|---------------|---------|---------|---------|---------|----------------------------------|-----------|
| Avoirs extérieurs nets | | | | | | | | | | |
| 2011 | 717,0 | 681,5 | 1 812,9 | 119,3 | 693,9 | 263,5 | 930,6 | 291,1 | 329,6 | 5 839,4 |
| 2012 | 785,9 | 678,9 | 1 556,9 | 84,5 | 696,7 | 431,4 | 879,4 | 273,8 | 190,8 | 5 578,3 |
| 2013 | 885,0 | 534,9 | 1 558,5 | 94,9 | 765,9 | 533,8 | 858,5 | 307,6 | - 708,9 | 4 830,2 |
| 2014 | 1 060,8 | 377,1 | 1 784,7 | 160,7 | 622,6 | 715,2 | 1 078,0 | 238,9 | - 1 197,5 | 4 840,6 |
| Position nette des gouvernements | | | | | | | | | | |
| 2011 | - 97,2 | - 7,9 | 822,7 | 8,0 | - 203,2 | 15,8 | 164,8 | 98,9 | 1 528,4 | 2 330,4 |
| 2012 | - 164,0 | - 47,1 | 1 131,3 | 21,1 | - 54,2 | - 45,1 | 94,9 | 129,4 | 1 799,8 | 2 866,3 |
| 2013 | - 142,1 | 47,3 | 1 304,1 | 21,7 | - 104,9 | - 86,4 | 151,1 | 80,6 | 2 342,8 | 3 614,2 |
| 2014 | - 113,0 | 174,4 | 1 490,3 | 25,4 | - 86,1 | - 75,1 | 69,8 | 124,4 | 3 105,4 | 4 715,6 |
| Crédits à l'économie | | | | | | | | | | |
| 2011 | 845,0 | 951,6 | 2 052,1 | 54,1 | 1 049,3 | 402,6 | 1 953,0 | 506,0 | 0,0 | 7 813,7 |
| 2012 | 924,4 | 1 181,2 | 2 308,3 | 64,2 | 1 099,2 | 500,0 | 2 144,8 | 601,8 | 0,0 | 8 823,9 |
| 2013 | 1 022,6 | 1 492,3 | 2 830,5 | 66,6 | 1 232,2 | 519,8 | 2 414,3 | 690,6 | 0,0 | 10 268,8 |
| 2014 | 1 084,3 | 1 738,4 | 3 446,7 | 61,1 | 1 458,0 | 573,6 | 2 567,7 | 762,6 | 0,0 | 11 692,4 |
| Autres éléments | | | | | | | | | | |
| 2011 | - 87,0 | - 124,2 | - 92,0 | - 7,7 | - 48,1 | - 70,7 | - 329,7 | - 64,8 | - 1 489,5 | - 2 313,6 |
| 2012 | - 83,3 | - 71,5 | - 86,0 | - 7,2 | - 23,2 | - 83,7 | - 224,5 | - 99,7 | - 1 579,3 | - 2 258,3 |
| 2013 | - 45,5 | - 146,8 | - 212,8 | 3,8 | - 72,7 | - 81,3 | - 296,7 | - 100,6 | - 1 192,4 | - 2 145,0 |
| 2014 | - 4,3 | - 148,2 | - 357,9 | - 2,9 | - 17,8 | - 101,1 | - 231,0 | - 28,3 | - 1 398,8 | - 2 290,2 |
| Total | | | | | | | | | | |
| 2011 | 1 377,7 | 1 501,1 | 4 595,7 | 173,7 | 1 492,0 | 611,2 | 2 718,7 | 831,3 | 368,6 | 13 669,9 |
| 2012 | 1 463,0 | 1 741,5 | 4 910,6 | 162,8 | 1 718,5 | 802,5 | 2 894,7 | 905,3 | 411,4 | 15 010,2 |
| 2013 | 1 720,0 | 1 927,8 | 5 480,4 | 186,9 | 1 820,4 | 885,8 | 3 127,2 | 978,2 | 441,5 | 16 568,1 |
| 2014 | 2 027,8 | 2 141,8 | 6 363,8 | 244,3 | 1 976,8 | 1 112,6 | 3 484,6 | 1 097,5 | 509,2 | 18 958,3 |

Source : BCEAO.

1|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

La consolidation de la masse monétaire est imputable à la fois à la hausse des encours de crédits à l'économie (en progression de 13,9 % sur un an) et à un accroissement de la position nette débitrice des gouvernements (de 30,5 % sur un an).

1|2|2|1 Les avoirs extérieurs

Les avoirs extérieurs officiels nets

Après avoir enregistré deux années de baisse consécutives, les avoirs extérieurs officiels nets ont augmenté de près de 7 % sur une année, ressortant à 7 033 milliards de francs CFA en décembre 2014, contre 6 574 milliards à fin décembre 2013. Cette entrée nette de devises est répartie de manière assez hétérogène selon les pays, le Burkina Faso et le Mali enregistrant même une baisse significative de leurs avoirs nets.

La hausse des avoirs extérieurs de l'UEMOA reflète notamment l'impact de l'encaissement du produit de l'émission d'euro-obligations réalisée en juillet 2014 par le Trésor de Côte d'Ivoire pour l'équivalent de 572,1 milliards. Elle traduit également les efforts réalisés en matière d'amélioration du

rapatriement des recettes d'exportations, suite aux actions publiques de sensibilisation et à la mise en œuvre des sanctions par les États pour non-respect des dispositions réglementaires. Selon la BCEAO, le taux de rapatriement serait ainsi passé de 17,2% en 2013 à 23% en 2014, une amélioration qui devrait se maintenir puisque ce même taux serait monté à 31,6% au premier trimestre 2015.

Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

Comparés à leur niveau atteint fin décembre 2013, la position extérieure nette des banques commerciales s'est dégradée, passant d'un déficit de 120,2 milliards à 367 milliards fin décembre 2014. Cette évolution est récente ; les banques commerciales de l'UEMOA ne sont en effet devenues débitrices nettes vis-à-vis du reste du monde qu'à partir de 2013, mais la dégradation est rapide, une évolution qui pourrait être un signe de vulnérabilité à surveiller.

1|2|2|2 La position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements vis-à-vis du système bancaire a continué de se détériorer en 2014, passant de 3 614,2 milliards en décembre 2013, à 4 715,6 en décembre 2014 et reflétant la rapide dégradation du solde budgétaire des

Position nette des gouvernements

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2013 | 2014 | | | |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Décembre | Mars | Juin | Septembre | Décembre |
| Billets et monnaies | 32,9 | 28,9 | 27,7 | 27,8 | 26,3 |
| Dépôts à la Banque centrale | 809,6 | 650,2 | 749,0 | 1 000,2 | 1 089,7 |
| Dépôts dans les banques | 1 654,9 | 1 689,8 | 1 786,5 | 1 811,7 | 1 870,6 |
| Obligations cautionnées | 8,4 | 8,3 | 11,6 | 11,5 | 15,3 |
| Total des créances | 2 505,8 | 2 377,2 | 2 574,8 | 2 851,1 | 3 001,9 |
| Concours de la Banque centrale | 612,4 | 598,4 | 581,0 | 563,8 | 546,4 |
| <i>Concours Article 16</i> | 185,6 | 185,0 | 184,3 | 183,7 | 183,0 |
| <i>Concours adossés aux allocations de DTS</i> | 426,8 | 413,4 | 396,7 | 380,1 | 363,4 |
| Concours des banques | 4 453,8 | 4 818,3 | 5 095,8 | 5 372,5 | 5 983,7 |
| Dépôts en CCP des particuliers et entreprises | 41,1 | 41,4 | 42,3 | 40,9 | 37,4 |
| Dépôts en Caisse nationale d'épargne (CNE) | 85,3 | 129,3 | 133,4 | 135,3 | 128,8 |
| Concours du FMI | 901,7 | 898,0 | 951,1 | 947,5 | 998,8 |
| Autres concours | 25,6 | 25,6 | 23,0 | 23,0 | 22,4 |
| Total des dettes | 6 120,0 | 6 511,0 | 6 826,6 | 7 083,0 | 7 717,5 |
| Position nette (débitrice) | 3 614,2 | 4 133,8 | 4 251,8 | 4 231,9 | 4 715,6 |

Source : BCEAO.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | BCEAO | | | Institutions financières | | | Total net |
|------------------------------------|----------|-------------|---------|--------------------------|-------------|-----------|-----------|
| | Créances | Engagements | Net | Créances | Engagements | Net | |
| Bénin | | | | | | | |
| 2011 | 453,6 | 101,0 | 352,6 | 528,1 | 163,8 | 364,3 | 717,0 |
| 2012 | 354,1 | 108,7 | 245,4 | 767,8 | 227,3 | 540,5 | 785,9 |
| 2013 | 329,0 | 114,6 | 214,5 | 939,1 | 268,6 | 670,5 | 885,0 |
| 2014 | 396,0 | 134,1 | 261,9 | 1 140,5 | 341,5 | 799,0 | 1 060,8 |
| Burkina Faso | | | | | | | |
| 2011 | 488,5 | 213,1 | 275,3 | 555,4 | 149,2 | 406,2 | 681,5 |
| 2012 | 509,1 | 275,2 | 233,9 | 656,0 | 211,0 | 445,0 | 678,9 |
| 2013 | 297,7 | 252,5 | 45,2 | 743,7 | 254,0 | 489,7 | 534,9 |
| 2014 | 140,8 | 268,6 | - 127,8 | 832,2 | 327,3 | 504,9 | 377,1 |
| Côte d'Ivoire | | | | | | | |
| 2011 | 2 208,4 | 564,3 | 1 644,1 | 423,9 | 255,1 | 168,9 | 1 812,9 |
| 2012 | 1 951,5 | 654,9 | 1 296,6 | 642,8 | 382,4 | 260,4 | 1 556,9 |
| 2013 | 2 010,2 | 710,5 | 1 299,8 | 646,8 | 388,0 | 258,8 | 1 558,5 |
| 2014 | 2 448,5 | 889,5 | 1 558,9 | 783,3 | 557,5 | 225,8 | 1 784,7 |
| Guinée-Bissau | | | | | | | |
| 2011 | 112,4 | 17,0 | 95,4 | 44,3 | 20,5 | 23,9 | 119,3 |
| 2012 | 81,8 | 16,8 | 65,0 | 28,8 | 9,2 | 19,5 | 84,5 |
| 2013 | 88,3 | 16,2 | 72,1 | 29,7 | 6,9 | 22,8 | 94,9 |
| 2014 | 155,8 | 20,2 | 135,5 | 36,6 | 11,4 | 25,2 | 160,7 |
| Mali | | | | | | | |
| 2011 | 704,1 | 119,2 | 584,9 | 391,3 | 282,3 | 109,0 | 693,9 |
| 2012 | 666,5 | 124,4 | 542,1 | 432,9 | 278,3 | 154,6 | 696,7 |
| 2013 | 619,1 | 137,6 | 481,5 | 563,1 | 278,8 | 284,3 | 765,9 |
| 2014 | 474,8 | 152,9 | 321,9 | 729,2 | 428,4 | 300,7 | 622,6 |
| Niger | | | | | | | |
| 2011 | 344,8 | 79,6 | 265,2 | 129,3 | 131,0 | - 1,7 | 263,5 |
| 2012 | 504,1 | 84,4 | 419,8 | 157,3 | 145,8 | 11,6 | 431,4 |
| 2013 | 553,5 | 87,5 | 466,0 | 253,0 | 185,2 | 67,7 | 533,8 |
| 2014 | 696,9 | 118,2 | 578,7 | 292,7 | 156,2 | 136,5 | 715,2 |
| Sénégal | | | | | | | |
| 2011 | 996,4 | 270,3 | 726,2 | 462,1 | 257,6 | 204,5 | 930,6 |
| 2012 | 1 034,2 | 258,7 | 775,5 | 448,0 | 344,1 | 103,9 | 879,4 |
| 2013 | 1 067,8 | 303,6 | 764,3 | 466,5 | 372,3 | 94,2 | 858,5 |
| 2014 | 1 109,5 | 244,8 | 864,7 | 638,8 | 425,6 | 213,3 | 1 078,0 |
| Togo | | | | | | | |
| 2011 | 397,1 | 196,9 | 200,2 | 226,5 | 135,6 | 90,9 | 291,1 |
| 2012 | 219,2 | 142,6 | 76,6 | 357,0 | 159,8 | 197,2 | 273,8 |
| 2013 | 239,4 | 141,0 | 98,4 | 403,0 | 193,8 | 209,3 | 307,6 |
| 2014 | 278,0 | 243,2 | 34,8 | 422,2 | 218,1 | 204,1 | 238,9 |
| Non ventilés et ajustements | | | | | | | |
| 2011 | 1 588,1 | - 171,9 | 1 416,2 | - 2 050,5 | - 620,0 | - 1 430,4 | - 14,2 |
| 2012 | 1 730,7 | - 142,1 | 1 588,6 | - 2 630,7 | - 948,8 | - 1 681,9 | 48,7 |
| 2013 | 1 368,8 | - 139,9 | 1 228,9 | - 3 294,0 | - 1 076,4 | - 2 217,6 | - 988,6 |
| 2014 | 1 333,4 | - 246,4 | 1 087,0 | - 4 110,8 | - 1 333,6 | - 2 777,2 | - 1 690,2 |
| Total | | | | | | | |
| 2011 | 7 293,5 | 1 389,5 | 5 903,9 | 710,4 | 775,0 | - 64,5 | 5 839,4 |
| 2012 | 7 051,2 | 1 523,7 | 5 527,6 | 859,9 | 809,1 | 50,8 | 5 578,3 |
| 2013 | 6 574,0 | 1 623,6 | 4 950,4 | 750,9 | 871,1 | - 120,2 | 4 830,2 |
| 2014 | 7 033,6 | 1 825,2 | 5 208,4 | 764,6 | 1 132,5 | - 367,8 | 4 840,6 |

Source : BCEAO.

BCEAO : Avoirs officiels nets par État

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | Avoirs | | | | | | | Engagements | | | Soldes |
|------------------------------------|--------------|---|---------------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------|---------|--------------------|---------------------------------------|---------|---------|
| | Avoirs en or | Position créditrice au titre des disponibilités | Avoirs en devises ^{a)} | Avoirs en devises et or | Position de réserve au FMI | Avoirs en DTS | Total | Allo-cation en DTS | Engage-ments extérieurs ^{b)} | Total | |
| Bénin | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 408,6 | 0,8 | 409,5 | 5,5 | 38,7 | 453,6 | 46,1 | 55,0 | 101,0 | 352,6 |
| 2012 | | 313,0 | 1,6 | 314,7 | 1,5 | 38,0 | 354,1 | 45,2 | 63,5 | 108,7 | 245,4 |
| 2013 | | 290,5 | 1,9 | 292,4 | 0,3 | 36,4 | 329,0 | 43,4 | 71,2 | 114,6 | 214,5 |
| 2014 | | 352,0 | 0,3 | 352,3 | 4,8 | 38,9 | 396,0 | 46,3 | 87,8 | 134,1 | 261,9 |
| Burkina Faso | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 441,4 | 0,4 | 441,8 | 9,2 | 37,5 | 488,5 | 44,8 | 168,3 | 213,1 | 275,3 |
| 2012 | | 465,8 | 1,0 | 466,8 | 5,5 | 36,8 | 509,1 | 44,0 | 231,2 | 275,2 | 233,9 |
| 2013 | | 257,3 | 0,8 | 258,1 | 4,3 | 35,3 | 297,7 | 42,2 | 210,3 | 252,5 | 45,2 |
| 2014 | | 93,8 | 0,8 | 94,6 | 8,5 | 37,7 | 140,8 | 45,1 | 223,5 | 268,6 | - 127,8 |
| Côte d'Ivoire | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 1 973,2 | 1,8 | 1 974,9 | 21,1 | 212,4 | 2 208,4 | 242,0 | 322,3 | 564,3 | 1 644,1 |
| 2012 | | 1 739,2 | 4,5 | 1 743,7 | - 0,9 | 208,6 | 1 951,5 | 237,8 | 417,2 | 654,9 | 1 296,6 |
| 2013 | | 1 814,1 | 3,4 | 1 817,4 | - 7,2 | 199,9 | 2 010,2 | 227,9 | 482,6 | 710,5 | 1 299,8 |
| 2014 | | 2 214,9 | 3,5 | 2 218,4 | 16,6 | 213,5 | 2 448,5 | 243,4 | 646,2 | 889,5 | 1 558,9 |
| Guinée-Bissau | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 101,7 | 0,0 | 101,7 | 1,0 | 9,6 | 112,4 | 10,6 | 6,4 | 17,0 | 95,4 |
| 2012 | | 72,2 | 0,0 | 72,2 | 0,1 | 9,5 | 81,8 | 10,4 | 6,4 | 16,8 | 65,0 |
| 2013 | | 79,1 | 0,2 | 79,3 | - 0,1 | 9,1 | 88,3 | 10,0 | 6,2 | 16,2 | 72,1 |
| 2014 | | 144,7 | 0,4 | 145,1 | 0,9 | 9,7 | 155,8 | 10,6 | 9,6 | 20,2 | 135,5 |
| Mali | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 633,6 | 0,4 | 634,0 | 13,0 | 57,1 | 704,1 | 69,6 | 49,6 | 119,2 | 584,9 |
| 2012 | | 602,5 | 0,6 | 603,2 | 7,2 | 56,1 | 666,5 | 58,3 | 56,1 | 124,4 | 542,1 |
| 2013 | | 557,4 | 2,6 | 560,0 | 5,3 | 53,8 | 619,1 | 65,5 | 72,1 | 137,6 | 481,5 |
| 2014 | | 404,2 | 1,2 | 405,5 | 11,9 | 57,4 | 474,8 | 70,0 | 82,9 | 152,9 | 321,9 |
| Niger | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 292,0 | 0,3 | 292,2 | 10,3 | 42,2 | 344,8 | 49,0 | 30,7 | 79,6 | 265,2 |
| 2012 | | 448,9 | 7,4 | 456,3 | 6,3 | 41,5 | 504,1 | 48,1 | 36,2 | 84,4 | 419,8 |
| 2013 | | 485,9 | 23,0 | 508,8 | 4,9 | 39,8 | 553,5 | 46,1 | 41,4 | 87,5 | 466,0 |
| 2014 | | 642,1 | 2,7 | 644,9 | 9,6 | 42,5 | 696,9 | 49,3 | 68,9 | 118,2 | 578,7 |
| Sénégal | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 883,1 | 0,5 | 883,6 | 11,5 | 101,3 | 996,4 | 120,5 | 149,8 | 270,3 | 726,2 |
| 2012 | | 932,8 | 1,2 | 934,0 | 0,6 | 99,6 | 1 034,2 | 118,4 | 140,3 | 258,7 | 775,5 |
| 2013 | | 972,8 | 2,1 | 975,0 | - 2,5 | 95,4 | 1 067,8 | 113,5 | 190,1 | 303,6 | 764,3 |
| 2014 | | 997,1 | 1,3 | 998,4 | 9,3 | 101,9 | 1 109,5 | 121,2 | 123,6 | 244,8 | 864,7 |
| Togo | | | | | | | | | | | |
| 2011 | | 345,6 | 0,4 | 346,0 | 4,9 | 46,2 | 397,1 | 54,7 | 142,1 | 196,9 | 200,2 |
| 2012 | | 172,6 | 1,3 | 173,9 | 0,0 | 45,3 | 219,2 | 53,8 | 88,9 | 142,6 | 76,6 |
| 2013 | | 195,4 | 1,9 | 197,4 | - 1,4 | 43,4 | 239,4 | 51,5 | 89,5 | 141,0 | 98,4 |
| 2014 | | 226,0 | 1,6 | 227,6 | 4,0 | 46,4 | 278,0 | 55,1 | 188,2 | 243,2 | 34,8 |
| Non répartis et ajustements | | | | | | | | | | | |
| 2011 | 999,7 | - 5 079,1 | 5 719,3 | 1 639,8 | - 51,7 | 0,0 | 1 588,1 | 0,0 | - 171,9 | - 171,9 | 1 760,0 |
| 2012 | 1 002,0 | - 4 747,1 | 5 399,6 | 1 654,6 | 4,1 | 72,0 | 1 726,7 | 0,0 | - 142,1 | - 142,1 | 1 868,7 |
| 2013 | 708,4 | - 4 652,5 | 5 111,1 | 1 166,9 | 20,0 | 181,9 | 1 368,8 | 0,0 | - 139,9 | - 139,9 | 1 508,7 |
| 2014 | 760,5 | - 5 074,8 | 5 616,3 | 1 301,9 | - 40,2 | 71,7 | 1 333,4 | 0,0 | - 246,4 | - 246,4 | 1 579,8 |
| Total | | | | | | | | | | | |
| 2011 | 999,7 | 0,0 | 5 724,0 | 6 723,6 | 24,7 | 545,1 | 7 293,5 | 637,2 | 752,3 | 1 389,5 | 5 903,9 |
| 2012 | 1 002,0 | 0,0 | 5 417,3 | 6 419,3 | 24,5 | 607,4 | 7 051,2 | 626,1 | 897,6 | 1 523,7 | 5 527,6 |
| 2013 | 708,4 | 0,0 | 5 146,9 | 5 855,3 | 23,7 | 694,9 | 6 574,0 | 600,0 | 1 023,6 | 1 623,6 | 4 950,4 |
| 2014 | 760,5 | 0,0 | 5 628,1 | 6 388,6 | 25,4 | 619,6 | 7 033,6 | 640,8 | 1 184,3 | 1 825,2 | 5 208,4 |

a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO.

b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations.

Source : BCEAO.

Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|----------------------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
| Bénin | 845 | 924 | 1 023 | 1 084 |
| Court terme | 472 | 472 | 504 | 587 |
| dont crédits de campagne | 20 | 34 | 33 | 77 |
| Moyen et long terme | 373 | 452 | 518 | 497 |
| Burkina Faso | 952 | 1 181 | 1 492 | 1 738 |
| Court terme | 577 | 736 | 895 | 1 024 |
| dont crédits de campagne | 15 | 20 | 13 | 54 |
| Moyen et long terme | 374 | 445 | 597 | 714 |
| Côte d'Ivoire | 2 052 | 2 308 | 2 831 | 3 447 |
| Court terme | 1 400 | 1 538 | 1 851 | 2 168 |
| dont crédits de campagne | 121 | 156 | 186 | 276 |
| Moyen et long terme | 652 | 770 | 980 | 1 279 |
| Guinée-Bissau | 54 | 64 | 67 | 61 |
| Court terme | 38 | 48 | 36 | 24 |
| dont crédits de campagne | 0 | 12 | 5 | 0 |
| Moyen et long terme | 16 | 17 | 31 | 37 |
| Mali | 1 049 | 1 099 | 1 232 | 1 458 |
| Court terme | 670 | 710 | 806 | 952 |
| dont crédits de campagne | 1 | 1 | 4 | 0 |
| Moyen et long terme | 379 | 390 | 426 | 506 |
| Niger | 403 | 500 | 520 | 574 |
| Court terme | 212 | 254 | 256 | 300 |
| dont crédits de campagne | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Moyen et long terme | 190 | 246 | 264 | 274 |
| Sénégal | 1 953 | 2 145 | 2 414 | 2 568 |
| Court terme | 997 | 1 100 | 1 264 | 1 296 |
| dont crédits de campagne | 6 | 4 | 18 | 9 |
| Moyen et long terme | 956 | 1 044 | 1 150 | 1 271 |
| Togo | 506 | 602 | 691 | 763 |
| Court terme | 297 | 344 | 383 | 390 |
| dont crédits de campagne | 0 | 0 | 2 | 0 |
| Moyen et long terme | 209 | 258 | 307 | 372 |
| Total | 7 814 | 8 824 | 10 269 | 11 692 |
| Court terme | 4 665 | 5 202 | 5 997 | 6 742 |
| dont crédits de campagne | 165 | 228 | 263 | 417 |
| Moyen et long terme | 3 149 | 3 622 | 4 272 | 4 950 |

Source : BCEAO.

États. Cette situation traduit essentiellement l'impact du recours plus soutenu des États aux ressources des banques, soit directement soit *via* la souscription par les banques des titres souverains. Les créances des banques sur les Trésors nationaux a en effet progressé de 34 %, passant de 4 453 milliards, à près de 6 000 milliards fin 2014.

1|2|3 Les crédits à l'économie

En 2014, l'encours des crédits au secteur privé s'est accru de près de 14%, pour s'établir à 11 692,4 milliards en décembre. La hausse du crédit a bénéficié à l'ensemble des secteurs d'acti-

tivité en UEMOA, du secteur minier et de l'énergie à celui des services. Les crédits à court terme restent prédominants et représentaient près de 60 % des encours à fin 2014, une proportion stable depuis plusieurs années. En revanche, la part des crédits de campagne a augmenté de 4 % du total des crédits à court terme en 2013 à plus de 6 % en 2014. Cette évolution suggère que la vigueur de l'activité économique est notamment soutenue par un redressement des filières de rente. Dans le même temps, ce sont les crédits à moyen et long terme qui ont connu la croissance la plus rapide en 2014 (16 %), suggérant également une plus grande confiance des banques dans leurs clients.

Taux de couverture de l'émission monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|---------|---------|---------|---------|
| Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (1) | 6 955,6 | 7 051,2 | 6 574,0 | 7 033,6 |
| Engagements monétaires à vue de la BCEAO (2) | 6 473,3 | 6 685,9 | 7 297,9 | 8 339,2 |
| Taux de couverture de l'émission monétaire (1)/(2) | 107,5 | 105,5 | 90,1 | 84,3 |

Source : BCEAO.

1|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2014 et les perspectives pour 2015

1|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

Le taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs bruts de la BCEAO se situait à 84,3 % fin décembre 2014, contre 90,1 % une année plus tôt. Les réserves officielles de change représentaient 4,6 mois d'importations à la fin de 2014, un niveau stable sur l'ensemble de l'année mais toujours en deçà des niveaux atteints en 2010 (à 6,6 mois d'importations).

Même si le taux de couverture de l'émission monétaire est en diminution constante depuis 2010, il reste très largement au-dessus du plancher de 20 % qui fait office de signal d'alerte dans le cadre de l'accord monétaire de la Zone franc.

1|3|2 L'évolution du niveau général des prix

Si le niveau général des prix a légèrement reculé en 2014, c'est essentiellement sous l'effet des baisses de prix des produits alimentaires et du pétrole. L'inflation a atteint un point bas en septembre 2014, à -0,4 % en glissement annuel et est redevenue légèrement positive en fin d'année. Sur l'ensemble de l'année 2014, elle s'est établie en territoire légèrement négatif, à -0,1 %. Cependant, les indicateurs d'inflation sous-jacente indiquent une inflation positive et modérée.

1|3|3 La liquidité bancaire et le marché interbancaire

La liquidité bancaire s'est renforcée de 230 milliards pour ressortir

en moyenne à 1 357,3 milliards sur la période de constitution des réserves obligatoires échéant le 15 décembre 2014, contre un niveau de réserves de 1 127,1 milliards en décembre de l'année précédente. Cette évolution traduit l'impact de la hausse des refinancements de la Banque centrale en faveur des banques qui se sont établis à 2 239,5 milliards, permettant de compenser le doublement de la position négative de la trésorerie autonome des banques entre décembre 2013 et décembre 2014. Hors refinancements de la Banque centrale, la trésorerie des banques s'établirait à - 882,2 milliards à la fin de l'année 2014.

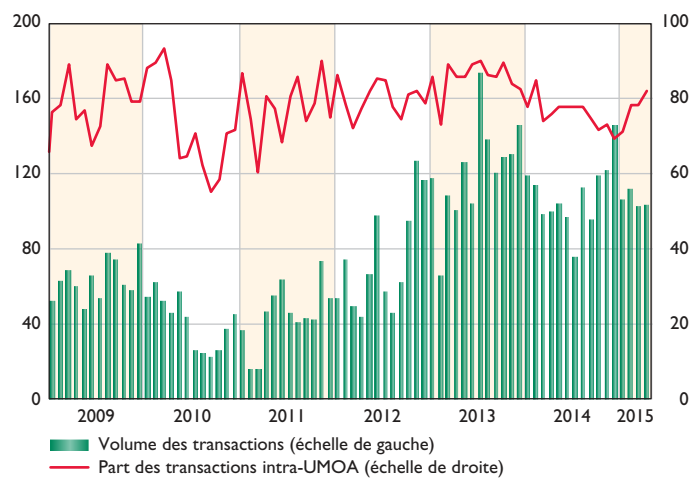
Depuis 2011 (cf. *supra* 1|1|2|4), la position du système bancaire vis-à-vis de la BCEAO est passée d'un excédent structurel de liquidités à un déficit. Cela s'explique par l'augmentation des concours aux États, directs ou indirects et par l'incidence négative des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, notamment le solde négatif des transferts des banques vers l'extérieur. La demande de devises des importateurs ayant augmenté, les réserves de change des banques ont diminué et conduit à une détérioration de leur position de liquidité. La BCEAO a donc été obligée de combler ce manque de liquidité afin de respecter son objectif opérationnel de maintien des taux du marché monétaire à court terme proches des taux directeurs.

Le FMI a également mis en avant des stratégies de portage dans le secteur bancaire, qui pourraient

Volume des transactions du marché interbancaire (moyennes mensuelles)

(en milliards de francs CFA (XOF))

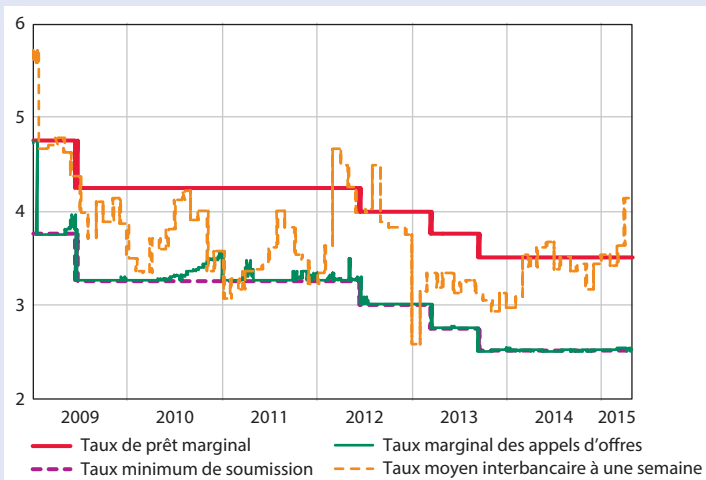
(en %)



Source : BCEAO.

Taux de la BCEAO
(données hebdomadaires)

(en %)



Source : BCEAO.

en partie expliquer la diminution de près de 8 % du volume d'activité sur le marché interbancaire entre 2013 et 2014. La possibilité ouverte aux banques commerciales d'emprunter facilement et à moindre coût auprès de la Banque centrale pourrait entrer en contradiction avec l'objectif de développement du marché interbancaire en UEMOA.

L'activité du marché interbancaire s'est donc réduite sensiblement en 2014 : sur l'ensemble de l'année, le montant moyen mensuel des transactions s'est établi à 108 milliards contre 121 milliards en 2013. Le montant des transactions, rapporté à la taille du système bancaire, reste limité. Les échanges interbancaires restent principalement concentrés sur les places de Dakar, Abidjan, Cotonou et Bamako. Les opérations interbancaires intra-UEMOA ont représenté en moyenne en 2013 près de 76 % du montant total des échanges interbancaires (contre 85 % en 2013).

Sur l'ensemble de l'année 2014, les taux interbancaires sont remontés par rapport à 2013, gagnant plus de 50 points de base entre fin 2013 (à moins de 3 % par an) pour atteindre 3,53 % par an fin 2014.

1|3|4 L'environnement de la politique monétaire en 2015

Le CPM de la BCEAO, à l'occasion de ses réunions du 4 mars et du 3 juin 2015, a procédé à l'examen de la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, en portant une attention particulière à la balance des risques pesant sur la stabilité

des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Ainsi, il a relevé la persistance de la fragilité de la reprise économique mondiale, notamment le ralentissement de la croissance des principaux pays émergents, ainsi que la tendance baissière des cours mondiaux de certaines matières premières. Les membres du Comité ont également relevé la progression soutenue de l'activité économique au sein de l'Union, en particulier la vigueur du secteur tertiaire.

Le niveau général des prix a maintenu sa légère progression début 2015, sous l'effet conjugué du renchérissement des produits alimentaires, des matériaux de construction et des services

liés au logement dans certains pays. À moyen terme, les anticipations d'inflation des services de la BCEAO sont projetées à 1,8 %, et jugées en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque centrale. Les risques attendants à ce scénario sont en outre très équilibrés.

Enfin, les conditions monétaires ont continué de s'assouplir dans l'Union, notamment en raison de la dépréciation du taux de change effectif réel. Le CPM a donc maintenu ses taux inchangés et le caractère globalement accommodant de sa politique monétaire. Cependant, il s'est déclaré vigilant quant à l'évolution des dépenses publiques. En effet, les déficits publics se sont maintenus à des niveaux élevés, notamment en raison du vaste programme d'investissement dans les infrastructures en cours dans la plupart des États membres. Cependant, le CPM a commencé à recommander un rééquilibrage des finances publiques à moyen terme, en conformité avec les dispositions du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité adopté dans l'Union en janvier 2015.

1|4 Le système bancaire

En 2014, l'activité du système bancaire de l'UEMOA, composé de 121 établissements de crédit, a été dynamique, le total des bilans agrégés progressant de 18,2 % par rapport à fin 2013. Les emplois bancaires ont augmenté de près de 20 % en 2014, en liaison avec un accroissement des titres de

Situation simplifiée du système bancaire de l'UMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficient en %)

| ACTIF | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | PASSIF | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Op. de trésorerie et interbancaires | 3 003,0 | 3 305,5 | 3 518,3 | 3 971,5 | Op. de trésorerie et interbancaires | 2 015,9 | 2 633,2 | 3 739,6 | 4 816,0 |
| Opérations avec la clientèle | 8 342,6 | 9 329,5 | 11 018,3 | 12 780,4 | Opérations avec la clientèle | 11 214,4 | 12 270,9 | 13 592,9 | 15 851,17 |
| Opérations sur titres et diverses | 2 809,5 | 3 299,8 | 4 022,0 | 5 316,9 | Opérations sur titres et divers | 541,0 | 607,9 | 704,6 | 775,8 |
| Valeurs immobilisées | 1 211,0 | 1 358,0 | 1 491,3 | 1 665,4 | Provisions, fonds propres et assimilés | 1 594,9 | 1 780,8 | 2 012,8 | 2 290,7 |
| Total | 15 366,2 | 17 292,8 | 20 049,9 | 23 734,2 | Total | 15 366,2 | 17 292,8 | 20 049,9 | 23 734,2 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/produit net bancaire) | 71,0 | 69,6 | 68,8 | 65,9 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 14,1 | 13,6 | 15,6 | 20,0 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 9,2 | 9,1 | 10,1 | 12,8 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

placement et des crédits. Les crédits bruts à la clientèle (14 065,2 milliards) ont progressé de 13,8 %.

Le taux brut des créances en souffrance des banques et établissements financiers de l'Union a baissé de 1,8 point de pourcentage entre 2013 et 2014, revenant à 13,8 % du total des créances à la fin 2014. Le taux net, qui tient compte des provisions constituées s'est également inscrit en baisse de 0,6 point, à 6,1 % en décembre 2014. Cette situation traduirait une amélioration de la qualité globale des portefeuilles, en lien avec un meilleur niveau de recouvrement des créances en souffrance. Cependant, la qualité du portefeuille est restée structurellement insuffisante en termes de comparaison internationale et constitue une source de vulnérabilité. Les crédits non performants sont le fait aussi bien d'entreprises publiques que d'entreprises privées. Des réflexions ont été engagées en vue de déterminer un délai réglementaire au-delà duquel les créances douteuses et litigieuses devraient être passées en pertes.

Un autre facteur de vulnérabilité concerne la concentration des crédits sur un nombre limité de contreparties, notamment sur quelques grandes entreprises. En effet, près de la moitié des encours de crédit sont concentrés sur environ 400 entreprises.

La collecte totale des dépôts s'est accrue de 16,4 % en un an, passant de 13 592,9 milliards fin 2013 à 15 851,7 milliards à fin 2014. Les systèmes ivoirien et sénégalais ont contribué à 33,6 % du total

des ressources collectées de la zone soit respectivement 20,6 % et 13,0 %. Les dépôts à vue et à terme ont progressé (respectivement de + 15,4 % et + 17,5 %). Les dépôts à vue représentent 51,0 % des ressources clientèle de l'UEMOA.

La part des fonds propres a baissé par rapport au total des bilans agrégés de l'Union (7,6 % après 8 % en 2013) en dépit d'une progression de 12 % sur l'ensemble de l'année.

En 2014, la situation de liquidité du système bancaire et financier de l'UEMOA est demeuré déficitaire de 836,0 milliards. Le déficit a été multiplié par quatre par rapport à 2013. Le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts rapportés aux dépôts) s'est établi à 95 % dans la région à fin 2014 illustrant une plus grande implication des établissements de crédit dans le financement des économies de l'Union.

Toutefois, le développement du système financier et l'inclusion financière demeurent faibles. Les crédits n'ont représenté que 29,2 % du PIB. Par ailleurs, le taux de bancarisation n'est que de 12,6 % et la zone ne dispose que de trois guichets bancaires pour 100 000 habitants.

En fin d'exercice 2014, le produit net bancaire est ressorti en hausse de 12,4 %, principalement tiré par les produits enregistrés dans le cadre des activités de crédit à la clientèle (+ 10,8 %). Dans son sillage, le résultat d'exploitation s'est inscrit en

Situation résumée des systèmes financiers décentralisés – SFD^{a)}

(en milliards de francs CFA (XOF), ratios en %)

| ACTIF | 2012 | 2013 | 2014 | PASSIF | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|--------------|--------------|--------------|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Encours brut de crédit | 641,1 | 700,8 | 788,3 | Dépôts | 666,9 | 754,0 | 859,5 |
| Créances en souffrance brutes | 35,2 | 45,0 | 49,5 | Ratio de qualité du portefeuille | 5,5 | 6,4 | 6,3 |
| Nombre de SFD (en unités) | 744,0 | 724,0 | 724,0 | Nombre de bénéficiaires | 12 | 13 | 14 |
| Nombre de points de service (en unités) | 3 481 | 3 628 | 3 593 | (en millions) | | | |

a) Chiffres provisoires à fin 2014.
Source : BCEAO.

hausse de 42,6 %, passant de 235,5 milliards en 2013 à 335,9 milliards en 2014, du fait notamment d'une hausse modérée des frais généraux (+ 8,7 %).

Au final, le résultat net du système bancaire de l'UEMOA est ressorti à 269,6 milliards, en hausse de 43,5 % par rapport à l'exercice précédent (187,9 milliards).

Tous les indicateurs de rentabilité se sont en conséquence nettement redressés : le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité ont atteint respectivement 20,0 % et 12,8 %. Le coefficient net d'exploitation s'est également amélioré, à 65,9 % (contre 69,6 % en 2012).

1|5 Les marchés de titres en UEMOA

1|5|1 Le marché des titres de dette

Les émissions de titres en UEMOA se sont élevées à 3 565 milliards de francs en 2014, soit une progression de plus de 30 % pour la deuxième année consécutive.

Volume total annuel des émissions de titres

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Titres de créances négociables | 90,5 | 42,8 | 40,0 | 179,7 |
| Bons du Trésor | 1 689,7 | 1 051,6 | 1 411,4 | 1 466,7 |
| Obligations (par appel public à l'épargne) | 808,4 | 583,2 | 861,0 | 1 603,8 |
| Obligations publiques par syndication | 280,8 | 47,0 | 309,4 | 159,5 |
| Obligations privées par syndication | 103,8 | 257,1 | 70,9 | 156,0 |
| Total | 2 973,2 | 1 981,7 | 2 692,7 | 3 565,8 |

Source : BCEAO.

Émissions de titres publics par pays en 2014

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | Bons du Trésor | Obligations | Total |
|---------------|----------------|----------------|----------------|
| Bénin | 312,7 | 56,7 | 369,4 |
| Burkina Faso | 194,6 | 41,7 | 236,3 |
| Côte d'Ivoire | 184,2 | 928,7 | 1 112,9 |
| Guinée-Bissau | 15,0 | 0,0 | 15,0 |
| Mali | 410,9 | 44,1 | 455,0 |
| Niger | 110,8 | 93,3 | 204,1 |
| Sénégal | 107,9 | 322,1 | 430,0 |
| Togo | 130,6 | 117,2 | 247,8 |
| UEMOA | 1 466,7 | 1 603,8 | 3 070,5 |

Source : BCEAO.

La forte progression des titres de créances négociables (179,7 milliards en 2014, contre 40 milliards en 2013) est notamment due à une émission de bons d'établissements financiers de Côte d'Ivoire, pour un montant de 17 milliards et une maturité d'un an. S'y ajoutent deux émissions réalisées par la Banque ouest-africaine de développement sur des maturités de trois et sept ans.

S'agissant des titres publics, soixante et une émissions ont été réalisées en 2014 pour un volume de 3 070 milliards. Cela a concerné quarante et une émissions sous forme de bons du Trésor. Les taux moyens de rendement de ces bons ont varié dans une fourchette comprise entre 3,8 % et 6,3 % par an. Sur le compartiment long du marché des titres publics, vingt émissions d'obligations du Trésor ont été effectuées, en général par voie d'adjudication avec le concours de la BCEAO, pour un montant global de 1 603,8 milliards, à des taux variant entre 5,8 % et 6,6 %, contre quinze émissions en 2013 pour un montant de moitié inférieur. Les maturités varient de trois à huit ans.

1|5|2 La bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Elle a commencé ses activités en 1998. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM reste une place essentiellement ivoirienne, puisque la grande majorité (80 %) des trente neuf entreprises cotées est ivoirienne.

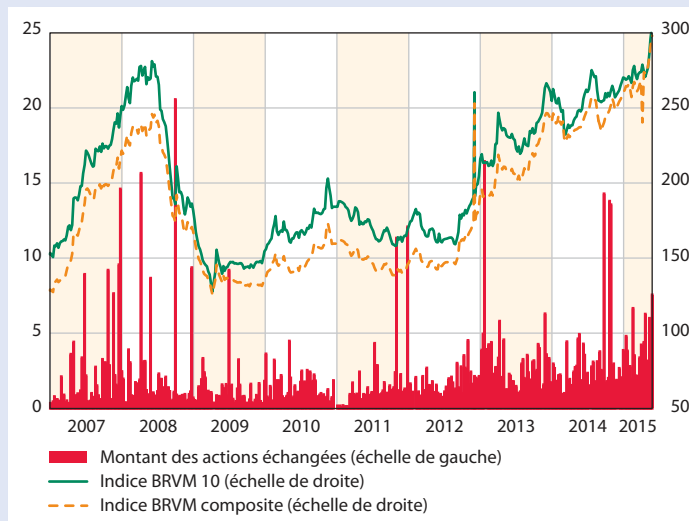
La BRVM a clôturé l'année 2014 sur une tendance positive, avec une hausse globale de 11,2 % de son indice sur l'ensemble de l'année. Les dix plus importantes valeurs de la Bourse ont, elles, progressé de 8,5 %. Contrairement aux anticipations, seules deux nouvelles valeurs ont été introduites à la cotation depuis fin 2013 (Total Sénégal et Bank of Africa Sénégal).

Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière totale du marché des actions se chiffrait à 6 319,72 milliards, contre 5 633,47 milliards une année auparavant.

Évolution hebdomadaire du marché boursier en UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF))

(indice base 100 le 15 septembre 1998)



Source : BRVM.

Le volume de transactions s'est inscrit en hausse, avec un dynamisme particulier dans les secteurs financiers et publics. Sur les six premiers mois de l'année 2015, la tendance est demeurée haussière, les indices enregistrant des pics historiques.

2| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LA CEMAC

2|1 La politique monétaire en 2014

2|1|1 La formulation de la politique monétaire

2|1|1|1 Le cadre institutionnel

Le traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), signé le 16 mars 1994 par les chefs d'État du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale¹ et du Tchad, a renforcé l'intégration économique régionale en la structurant autour de deux ensembles qui restent distincts, une Union économique (UEAC), d'une part, et une Union monétaire (UMAC) d'autre part. Cinq textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire : la convention de coopération monétaire avec la France des 22 et 23 novembre 1972, la convention de compte d'opérations de la BEAC auprès du Trésor français, révisée le 5 janvier 2007, le Traité de la CEMAC, la convention UMAC (Union monétaire de l'Afrique centrale), toutes deux révisées en septembre 2007 et les statuts de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale), révisés en 2010.

Aux termes de la convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la BEAC doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs (réserves de change). Les États membres de la BEAC sont, par ailleurs, tenus de centraliser leurs avoirs extérieurs à la BEAC.

En janvier 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements engendrés par la modification de la convention de compte d'opérations avec la France. La quotité minimum des avoirs extérieurs à déposer sur le compte d'opérations a été progressivement abaissée de 65 % du total des avoirs à 50 % au 1^{er} juillet 2009.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 1985, la Guinée équatoriale est membre de la Zone franc et de la CEMAC, à la suite de son adhésion à la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, par traité signé le 24 août 1984 avec les États membres fondateurs de la BEAC.

En septembre 2007, dans le cadre de la révision du Traité de la CEMAC et de la convention régissant l'UMAC, un Comité de politique monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe en outre, pour chaque État de la zone d'émission et sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, des objectifs indicatifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, un plafond de refinancement des banques en cohérence avec ces objectifs indicatifs et les prévisions macroéconomiques. Ses délibérations sont suivies d'une conférence et d'un communiqué de presse.

La convention régissant l'UMAC et les statuts de la BEAC confient à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Afin de renforcer la gouvernance de la BEAC, le Comité ministériel de l'UMAC après avis conforme du Conseil d'administration de la Banque centrale a adopté successivement deux réformes des statuts en septembre 2007 et en octobre 2010. Ces statuts réaffirment l'indépendance de la BEAC, en interdisant que lui soit imposé tout contrôle ou obligation autres que ceux définis dans ses statuts ou dans la convention de l'UMAC. Ils attribuent au président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC la présidence du Conseil d'administration de la BEAC. En outre, le gouverneur est dorénavant choisi au sein d'une liste de trois candidats présentés par l'État attributaire du poste. Celui-ci est désigné suivant le principe de rotation par ordre alphabétique des États membres. Il en est de même pour les cinq autres membres du Gouvernement de la Banque, qui comporte désormais six membres (Gouverneur, Vice-Gouverneur, Secrétaire général et trois Directeurs généraux), au sein duquel le processus décisionnel est collégial.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts de la BEAC précise que le montant total des créances détenues sur les États membres par la Banque centrale, hors refinancement des établissements de crédit, ne peut dépasser

un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles, d'origine nationale, constatées au cours de l'exercice précédent. En juin 2009, le CPM a décidé de geler ces plafonds d'avances de la Banque centrale aux Trésors nationaux à la date du 30 juin 2009, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008. À la suite des premières émissions de titres publics, par le Cameroun fin 2011, le CPM a adopté une résolution prévoyant l'apurement progressif sur dix ans des avances consenties aux États à compter du 31 décembre 2012. Face aux difficultés budgétaires rencontrées par certains États, en particulier la Centrafrique et le Tchad, une résolution a été adoptée le 18 décembre 2014 pour suspendre, en 2015, le processus de la réduction annuelle de 10 % des plafonds, ceux-ci étant en outre ramenés aux niveaux fixés pour 2013.

L'article 18 des statuts précise également que les créances de la Banque centrale adossées à des effets et valeurs émis et garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics de chacun des États membres de la CEMAC ne peuvent dépasser une limite fixée par le Comité de politique monétaire. Lors de sa séance du 22 mars 2013, le CPM a décidé de fixer la limite globale des avances directes aux États et des concours aux établissements de crédit sur la base des effets publics déposés en garantie à 35 % des recettes budgétaires nationales constatées au cours de l'exercice écoulé.

2|1|1|2 Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ». Si aucun objectif explicite d'inflation n'est retenu dans les statuts de la BEAC, le dispositif de surveillance multilatérale inclut un critère de convergence de premier rang relatif à l'inflation. Selon ce dispositif, la progression des prix dans les pays membres de la CEMAC doit être inférieure à 3 % en moyenne annuelle.

Les statuts de la BEAC, en cohérence avec la convention monétaire signée avec la France précisent, par ailleurs, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire : l'article 11 indique que le taux de couverture extérieure de la monnaie, défini par le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements

à vue, ne peut être inférieur ou égal à 20 % au cours de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire ou si le compte d'opérations est débiteur pendant plus de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire.

2|1|1|3 Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : les plafonds de refinancement des banques, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt.

Le refinancement des banques

Le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appels d'offres à l'initiative de la BEAC généralement pour une durée de sept jours (ce mécanisme est aussi utilisé pour les retraits de liquidité sous forme d'appels d'offres « négatifs »), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de deux à sept jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les crédits d'investissement productif d'une durée maximum de sept ans, ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Le CPM fixe, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, qui se réunissent trois fois par an, ces plafonds de refinancement.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les plafonds de refinancement sont indicatifs. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 %, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont

soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Dans ce cadre, les banques sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États membres, conséquences de l'insuffisante intégration du marché interbancaire.

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

Les taux d'intérêt

La BEAC utilise, vis-à-vis du secteur bancaire, quatre taux directeurs, fixés par le CPM :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent, pour une durée de sept jours;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 350 points de base ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs » (retrait de liquidités), procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours).

En ce qui concerne la rémunération des dépôts des organismes publics auprès de la BEAC, une nouvelle politique a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008 dont l'objectif est de concilier l'obligation de centralisation des avoirs extérieurs avec une meilleure rémunération de l'épargne à long terme des États. Elle s'est traduite par l'instauration de

trois taux différents pour les placements publics, fixés par le CPM :

- le taux d'intérêt au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP₀) pour des dépôts d'une maturité de cinq ans ;
- le taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁) pour des dépôts d'une maturité de 6 mois ;
- le taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux classiques (TISPP₂) pour des dépôts d'une maturité d'un mois.

Par ailleurs, le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances directes aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Enfin, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à 5 millions, reste un taux réglementé par la BEAC. Le CPM, lors de sa réunion du 2 juillet 2008, l'a ramené de 4,25 % à 3,25 % (niveau auquel il est resté depuis) et a décidé la suppression du taux débiteur maximum (TDM) qui s'appliquait aux crédits consentis par les banques.

2|1|1|4 L'évolution du cadre de la politique monétaire

Dans le cadre plus général du Plan de réforme et de modernisation de la BEAC à l'horizon 2014, le gouvernement de la Banque a entrepris une révision des cadres institutionnel, stratégique, analytique et opérationnel de la politique monétaire. En 2014, les principales actions accomplies ont porté sur l'amélioration des modèles de prévision des facteurs autonomes de la liquidité bancaire nécessaires au calibrage des interventions de la BEAC sur le marché monétaire, l'amélioration du dispositif de sécurisation des transactions sur le marché interbancaire ainsi que l'organisation et le fonctionnement du marché des titres de créances négociables avec, notamment, la rédaction de deux règlements CEMAC/UMAC, l'un sur les pensions livrées, l'autre sur les TCN.

À cet égard, dans le cadre de sa revue annuelle des politiques communes de la CEMAC en juillet 2015, le FMI a souligné la nécessité d'accélérer la réforme du cadre opérationnel de la politique monétaire afin d'en améliorer les mécanismes de transmission en s'appuyant notamment sur le développement de

marchés financiers locaux. Le FMI recommande également d'affiner les outils de prévision des facteurs autonomes de la liquidité bancaire sur une base régionale et de développer des statistiques permettant un suivi approfondi de la liquidité bancaire et des anticipations d'inflation. La mise en œuvre d'une gestion active et prévisionnelle de la liquidité bancaire sur une base régionale irait de pair, au fur et à mesure du développement de marchés interbancaires et financiers plus intégrés, avec une simplification des instruments de taux et une harmonisation régionale des taux des réserves obligatoires.

2|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

2|1|2|1 Les concours aux États

Conformément à la résolution adoptée par le CPM en décembre 2011 prévoyant l'apurement complet des avances statutaires à l'horizon 2023, une première réduction de 10 % est intervenue en 2013, ramenant le plafond de la zone de 1 978,1 milliards à 1 780,3 milliards pour un an, puis une deuxième, le 1^{er} janvier de l'année suivante, portant alors le plafond à 1 582,5 milliards. Lors de la réunion du CPM du 18 décembre 2014, sur proposition du gouvernement de la BEAC, face aux difficultés budgétaires rencontrées par certains États – en particulier la Centrafrique et le Tchad –, une résolution a été adoptée pour suspendre, en 2015, le principe de la réduction annuelle de 10 % des plafonds, ceux-ci devant être en outre relevés aux niveaux fixés pour 2013 (annulant ainsi la baisse de 10 % intervenue en janvier 2014).

En 2014, dans un contexte de recul des recettes budgétaires consécutives à la chute des cours du pétrole, les utilisations globales ont augmenté de manière sensible par rapport à l'année précédente, s'établissant ainsi à 1 158,6 milliards (+ 150,8 % par rapport à 2013), soit 73,2 % du plafond de l'UMAC. Trois pays, la République centrafricaine (RCA), la Guinée équatoriale et le Tchad, ont intégralement utilisé leurs plafonds d'avance tandis que le Congo et le Gabon en ont utilisé plus de 85 %. Le Cameroun est le seul pays à ne pas avoir utilisé, en 2014, la facilité offerte par les avances statutaires.

Les crédits consolidés résultent d'avances exceptionnelles accordées aux États en dépassement des plafonds statutaires et qui ont fait l'objet de conventions de consolidation en vue de leur apurement progressif.

Le Cameroun a intégralement remboursé ses engagements à l'égard de la Banque centrale à fin février 2012, après le Gabon à fin 2010 et le Congo et la Guinée équatoriale à fin 2006. S'agissant du

Situation des crédits consolidés sur les États

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

| | Encours de crédits consolidés | |
|----------------------------|-------------------------------|---------------------|
| | Au 31 décembre 2013 | Au 31 décembre 2014 |
| Cameroun | 0 | 0 |
| Centrafrique ^{a)} | 43 356 | 48 558 |
| Congo | 0 | 0 |
| Gabon | 0 | 0 |
| Guinée équatoriale | 0 | 0 |
| Tchad | 33 325 | 33 992 |
| Total zone | 76 681 | 82 550 |

a) Hors arriérés sur avances exceptionnelles.
Source : BEAC.

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

| | Décembre 2013 | | | Décembre 2014 | | | Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux | |
|----------------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|----------------|--|----------------------------------|
| | Plafond | Utilisation | Marge | Plafond | Utilisation | Marge | Dates de notification du plafond en vigueur | Exercice budgétaire de référence |
| Cameroun | 377 010 | 0 | 377 010 | 335 120 | 0 | 335 120 | 1 ^{er} janvier 2014 | 2008 |
| Centrafrique ^{a)} | 16 640 | 16 640 | 0 | 14 791 | 14 791 | 0 | 1 ^{er} janvier 2014 | 2008 |
| Congo | 443 046 | 0 | 443 046 | 393 819 | 350 000 | 43 819 | 1 ^{er} janvier 2014 | 2008 |
| Gabon | 340 250 | 257 500 | 82 750 | 302 445 | 257 500 | 44 945 | 1 ^{er} janvier 2014 | 2008 |
| Guinée équatoriale | 415 535 | 0 | 415 535 | 369 363 | 369 363 | 0 | 1 ^{er} janvier 2014 | 2007 |
| Tchad | 187 805 | 187 805 | 0 | 166 938 | 166 938 | 0 | 1 ^{er} janvier 2014 | 2008 |
| Total zone | 1 780 286 | 461 945 | 1 318 341 | 1 582 476 | 1 158 592 | 423 884 | | |

a) Hors avances exceptionnelles.
Source : BEAC.

Tchad, trois conventions successives de consolidation des arriérés cumulés ont été conclues en 2004, 2010 et 2013, portant l'encours des crédits consolidés du Tchad à 34,7 milliards. La dernière convention, approuvée lors de la réunion du conseil d'administration de la BEAC du 25 septembre 2013, portait sur un montant de 34,0 milliards et prévoit un remboursement sur dix ans avec quatre ans de moratoire pour les amortissements en capital et un taux d'intérêt de 3 % (au lieu de 4 %). La RCA, quant à elle, a également bénéficié de plusieurs conventions de consolidation, en 2005, 2006 et 2009. Dans un contexte de crise politique et économique sévère, et suite à l'accumulation d'arriérés d'intérêts sur avances et sur crédits consolidés à hauteur de 5,2 milliards au 31 décembre 2013, une nouvelle révision de la consolidation de sa dette pour un montant de 48,6 milliards, comportant notamment un remboursement sur dix ans et incluant un différé de quatre ans, a été mise en place conformément à la décision du conseil d'administration de la BEAC, du 18 décembre 2013.

À la suite des deux dernières conventions de consolidation dont ont bénéficié le Tchad et la Centrafrique, à fin décembre 2014, le montant total des encours de crédits consolidés sur les États de la CEMAC était de 82,6 milliards contre 76,7 milliards l'année précédente.

2|1|2|2 Les concours aux banques

Entre décembre 2013 et décembre 2014, malgré une liquidité toujours globalement abondante du système

bancaire, le recours des banques aux refinancements de la Banque centrale a fortement progressé.

L'encours moyen des injections de liquidité à travers le guichet « A », exclusivement sous forme d'appels d'offres positifs à sept jours, a substantiellement augmenté, s'établissant à 45,8 milliards au 31 décembre 2014, contre 5,3 milliards un an plus tôt, mais reste à un niveau très faible.

En 2014 et plus particulièrement au deuxième semestre, les plafonds de refinancement des banques ont été fortement augmentés ; ils ont ainsi été portés de 51,5 milliards à 270,0 milliards pour tenir compte d'un resserrement des trésoreries bancaires. Toutefois, tous les systèmes bancaires, en fin d'année, sont restés nettement en dessous de leur plafond de refinancement.

Au 1^{er} semestre, les objectifs de refinancement sont demeurés stables, à l'exception de ceux du Tchad, augmentés de 15 à 20 milliards entre le premier et le deuxième trimestre. Au second semestre, en revanche, les objectifs de refinancement ont été revus en nette hausse (+ 97,3 %) pour l'ensemble des pays, portant les objectifs pour l'ensemble de l'UMAC de 56,5 milliards à 111,5 milliards.

Ce recours accru au refinancement s'explique, d'une part, par une hausse de 29,4 % des crédits accordés par le système bancaire aux États de la CEMAC dans un contexte de baisse des cours du pétrole et de repli des recettes budgétaires, d'autre part, par l'augmentation de 10,6 % du portefeuille de valeurs immobilisées des banques de l'Union et surtout par l'inefficience du marché interbancaire car le

Interventions de la BEAC

(encours moyen mensuel du mois de décembre en millions de francs CFA(XAF))

| | 2013 | 2014 |
|--|---------------|---------------|
| Injections de liquidités | 13 344 | 63 668 |
| Guichet A | 5 349 | 45 836 |
| Appels d'offres à 7 jours | 5 349 | 45 836 |
| Pensions de 2 à 7 jours | 0 | 0 |
| Avances au taux de pénalité | 0 | 0 |
| Interventions ponctuelles | 0 | 0 |
| Avances exceptionnelles sur certificats de placement | 0 | 0 |
| Guichet B | 7 995 | 17 832 |
| Reprises de liquidité | 0 | 0 |
| 7 jours | 0 | 0 |
| 28 jours | 0 | 0 |
| 84 jours | 0 | 0 |

Source : BEAC.

Concours de la BEAC aux banques par pays – objectifs de refinancement et utilisations en 2014

(en millions de francs CFA (XAF))

| | 1 ^{er} semestre 2014 | | | 2 ^e semestre 2014 | | |
|---|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| | Objectifs | | Utilisations ^{a)} | Objectifs | | Utilisations ^{a)} |
| | 1 ^{er} trimestre | 2 ^e trimestre | | 3 ^e trimestre | 4 ^e trimestre | |
| Cameroun | 10 000 | 10 000 | 5 399 | 15 000 | 50 000 | 28 220 |
| Centrafrique | 8 000 | 8 000 | 0 | 8 000 | 10 000 | 595 |
| Congo ^{b)} | 16 000 | 16 000 | 7 995 | 56 000 | 60 000 | 20 503 |
| Gabon | 2 000 | 2 000 | 0 | 2 000 | 30 000 | 11 500 |
| Guinée équatoriale | 500 | 500 | 0 | 40 000 | 60 000 | 40 000 |
| Tchad | 15 000 | 20 000 | 20 000 | 50 000 | 60 000 | 28 000 |
| Total zone (encours mensuel moyen) | 51 500 | 56 500 | 33 365 | 171 000 | 270 000 | 111 518 |

a) Pointe maximale trimestrielle au cours de la période sous revue.

b) Y compris les concours à la BDEAC dont le siège est situé au Congo.

Source : BEAC.

Ratios de refinancement du secteur bancaire

(en millions de francs CFA (XAF) et en %)

| | Décembre 2013 | Décembre 2014 |
|---|---------------|---------------|
| Montant des accords de classement validés | 90 190 | 309 046 |
| Facultés d'avances des établissements de crédit | 27 582 | 313 074 |
| Objectifs de refinancement | 51 500 | 260 000 |
| Refinancement de la BEAC | 15 880 | 109 923 |
| Refinancement de la BEAC (en %) : | | |
| • des accords de mobilisation | 17,61 | 35,57 |
| • des facultés d'avances | 57,57 | 35,11 |
| • de l'objectif de refinancement | 30,83 | 42,28 |

Source : BEAC.

système bancaire reste fortement surliquide. Sur les premiers mois de l'année 2015, une tendance identique a été observée : ainsi, l'encours moyen des avances de l'Institut d'émission sur le guichet « A » a fortement augmenté, s'élevant à 134,5 milliards en avril 2015.

L'encours moyen des liquidités injectées par la BEAC sur le guichet « B » a plus que doublé, s'élevant à 17,8 milliards en décembre 2014 contre 8,0 milliards un an auparavant. La totalité des concours a été allouée à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) qui bénéficie d'une ligne de refinancement de 50 milliards depuis 2014 (une ligne de 10 milliards lui avait été allouée en 2006 puis révisée en 2009).

Dans ce contexte, les refinancements de la BEAC rapportés aux accords de classement validés (titres mobilisables auprès de la BEAC) ont nettement augmenté (35,6 %, après 17,6 % en 2013). Ils se sont

inscrits en baisse par rapport aux facultés d'avances disponibles recensées auprès des établissements de crédit éligibles (69,8 % en 2013, après 92,4 % l'année précédente). Les tirages du système bancaire ont représenté près de 42,3 % de l'objectif de refinancement à fin décembre 2014, en augmentation par rapport au niveau de 30,8 % enregistré à fin 2013.

2|1|2|3 Les reprises de liquidité

Depuis mai 2012, la BEAC est revenue sur sa pratique consistant à absorber par cet instrument la liquidité excédentaire du secteur bancaire, suivant les soumissions des banques, renonçant ainsi à réguler la surliquidité du système bancaire.

2|1|2|4 Les taux d'intérêt directeurs

Depuis 2009, l'affaiblissement des anticipations inflationnistes et la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro ont conduit le CPM de la BEAC à un abaissement

Taux d'intervention de la BEAC

(en %)

| | Taux des appels d'offres (TIAO) | Taux des prises en pension (TIPP) | Taux de pénalité des banques (TPB) | Taux des avances aux Trésors | Taux de pénalité aux Trésors | Taux de rémunération des réserves obligatoires | Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours (TISP) | Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours (TISP) | Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours (TISP) |
|------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------|--|--|---|---|
| 14 janvier 2000 | 7,30 | 9,30 | 15,00 | 7,30 | 10,50 | | 3,25 | 3,31 | 3,38 |
| 25 mai 2000 | 7,00 | 9,00 | 15,00 | 7,00 | 10,50 | | 3,30 | 3,36 | 3,43 |
| 13 sept. 2000 | 7,00 | 9,00 | 15,00 | 7,00 | 10,50 | | 3,60 | 3,66 | 3,73 |
| 6 sept. 2001 | 6,50 | 8,50 | 15,00 | 6,50 | 10,50 | 1,20 | 3,60 | 3,66 | 3,73 |
| 7 janvier 2002 | 6,50 | 8,50 | 15,00 | 6,50 | 10,50 | 1,10 | 3,40 | 3,46 | 3,53 |
| 11 avril 2002 | 6,35 | 8,35 | 15,00 | 6,35 | 10,50 | 1,10 | 3,00 | 3,06 | 3,13 |
| 18 déc. 2002 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,80 | 2,70 | 2,7625 | 2,8250 |
| 11 mars 2003 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,70 | 2,70 | 2,7625 | 2,8250 |
| 2 avril 2003 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,70 | 2,60 | 2,6625 | 2,7250 |
| 9 mai 2003 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,70 | 2,50 | 2,5625 | 2,6250 |
| 18 juin 2003 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,70 | 2,20 | 2,2625 | 2,3250 |
| 28 juillet 2003 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,70 | 2,05 | 2,1125 | 2,1750 |
| 3 nov. 2003 | 6,30 | 8,30 | 15,00 | 6,30 | 10,50 | 0,70 | 1,95 | 2,0125 | 2,0750 |
| 2 déc. 2003 | 6,00 | 7,80 | 15,00 | 6,00 | 10,00 | 0,70 | 1,95 | 2,0125 | 2,0750 |
| 1 ^{er} juillet 2004 | 6,00 | 7,80 | 15,00 | 6,00 | 10,00 | 0,55 | 1,95 | 2,0125 | 2,0750 |
| 20 janv. 2005 | 5,75 | 7,50 | 15,00 | 5,75 | 10,00 | 0,40 | 1,70 | 1,7625 | 1,8250 |
| 16 sept. 2005 | 5,50 | 7,25 | 15,00 | 5,50 | 10,00 | 0,40 | 1,60 | 1,6625 | 1,7250 |
| 11 déc. 2006 | 5,25 | 7,00 | 12,00 | 5,25 | 10,00 | 0,30 | 1,65 | 1,7125 | 1,7750 |
| 13 mars 2007 | 5,25 | 7,00 | 12,00 | 5,25 | 10,00 | 0,35 | 1,70 | 1,7625 | 1,8250 |
| 14 juin 2007 | 5,25 | 7,00 | 12,00 | 5,25 | 10,00 | 0,35 | 1,95 | 2,0125 | 2,0750 |
| 3 juillet 2008 | 5,50 | 7,25 | 12,00 | 5,50 | 10,00 | 0,50 | 2,20 | 2,2625 | 2,3250 |
| 23 oct. 2008 | 5,50 | 7,25 | 12,00 | 5,50 | 10,00 | 0,15 | 2,20 | 2,2625 | 2,3250 |
| 18 déc. 2008 | 4,75 | 6,50 | 12,00 | 4,75 | 10,00 | 0,15 | 1,30 | 1,3625 | 1,4250 |
| 26 mars 2009 | 4,50 | 6,25 | 12,00 | 4,50 | 10,00 | 0,10 | 1,00 | 1,0625 | 1,1250 |
| 2 juillet 2009 | 4,25 | 6,00 | 10,00 | 4,25 | 10,00 | 0,05 | 0,85 | 0,9125 | 0,9750 |
| 29 juillet 2010 | 4,00 | 5,75 | 10,00 | 4,00 | 10,00 | 0,05 | 0,60 | 0,6625 | 0,7250 |
| 30 juillet 2012 | 4,00 | 5,75 | 10,00 | 4,00 | 10,00 | 0,05 | 0,35 | 0,4125 | 0,4750 |
| 22 juillet 2013 | 3,50 | 5,25 | 10,00 | 3,50 | 10,00 | 0,05 | 0,10 | 0,1625 | 0,225 |
| 31 octobre 2013 | 3,25 | 5,00 | 10,00 | 3,25 | 10,00 | 0,05 | 0,10 | 0,1625 | 0,225 |
| 19 déc. 2013 | 3,25 | 5,00 | 10,00 | 3,25 | 10,00 | 0,05 | 0,00 | 0,0625 | 0,125 |
| 8 juillet 2014 | 2,95 | 4,70 | 10,00 | 2,95 | 10,00 | 0,05 | 0,00 | 0,0625 | 0,125 |
| 9 juillet 2015 | 2,45 | 4,20 | 10,00 | 2,45 | 10,00 | 0,05 | 0,00 | 0,0625 | 0,125 |

Source : BEAC.

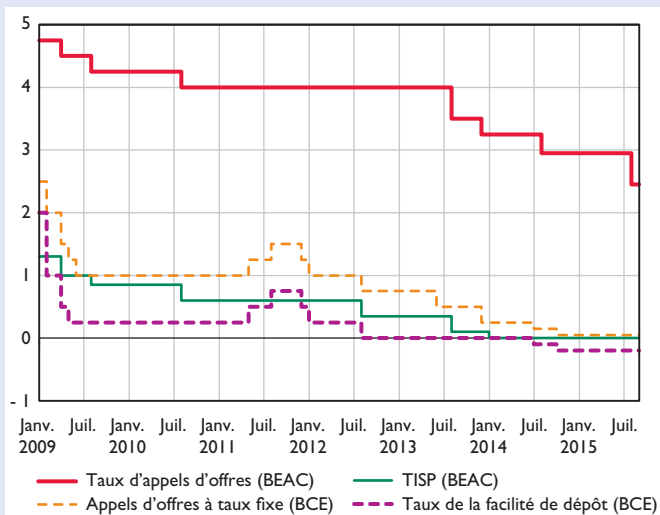
graduel de ses principaux taux directeurs, le TIAO et le TIPP ayant été ramenés respectivement, à 2,95 % et 4,70 % le 8 juillet 2014. Le 9 juillet 2015, compte tenu de la maîtrise du taux d'inflation en deçà de la norme communautaire de 3 %, de perspectives économiques défavorables en liaison avec la chute des cours du pétrole et de l'évolution insuffisante des crédits à l'économie pour accompagner de manière significative le développement des activités dans le secteur non pétrolier, les taux directeurs ont été de nouveau abaissés de 50 points de base, le TIAO s'établissant désormais à 2,45 % et le TIPP à 4,20 %. Les taux d'intérêt sur placement des banques sont stables depuis décembre 2013, le TISP à sept jours étant nul depuis cette date ; le maniement de ces taux n'a

toutefois plus d'effet opérationnel puisque la BEAC ne procède plus, à cette date, à des reprises de liquidité.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est demeuré relativement stable (entre 280 et 300 points de base) en 2014 et au 1^{er} semestre 2015, avant de s'établir à 240 points de base consécutivement à la baisse des taux de la BEAC à un minimum historique, le 9 juillet 2015. Compte tenu des faibles montants de refinancement en cause et en l'absence de reprises de liquidité, les variations de taux directeurs de la BEAC ont avant tout un effet de signal, permettant d'orienter les anticipations d'inflation des agents économiques.

Taux directeurs de la BEAC et de l'Eurosystème

(en %)



Sources : BEAC, BCE.

2|1|2|5 Les réserves obligatoires

Prenant acte d'une intégration encore imparfaite du marché interbancaire sous-régional, conduisant à des situations de liquidité très différentes dans chacun des États membres, le Conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. En outre, depuis mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de la Centrafrique.

Les coefficients de réserves obligatoires sont demeurés inchangés depuis 2009. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est également fixé à 0,05 % depuis le 2 juillet 2009.

À fin 2014, les réserves obligatoires à constituer s'établissaient à 1 145,0 milliards (soit 45,8 % des réserves libres des banques), contre 1 050,7 milliards un an plus tôt (soit 59,8 % des réserves libres des banques). Elles représentent 16,3 % des crédits à l'économie.

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2014

(en millions de francs CFA (XAF) et ratio en %)

| | Total des réserves obligatoires à constituer (1) | Réserves libres des banques (2) | Ratio (1) / (2) |
|--------------------|--|---------------------------------|-----------------|
| Cameroun | 315 601 | 516 566 | 61,10 |
| Centrafrique | 0 | 0 | 0,00 |
| Congo | 267 962 | 703 178 | 38,11 |
| Gabon | 208 052 | 221 177 | 94,07 |
| Guinée équatoriale | 270 470 | 868 232 | 31,15 |
| Tchad | 52 911 | 122 957 | 43,03 |
| Total CEMAC | 1 114 996 | 2 432 110 | 45,84 |

Réserves libres des banques = Soldes des comptes courants des banques.

Source : BEAC.

Coefficients des réserves obligatoires

(en %)

| | De mars 2006 à mars 2007 | | De mars 2007 à juillet 2008 | | De juillet 2008 à mars 2009 | | Depuis mars 2009 | |
|--|--------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| | Sur dépôts à vue | Sur dépôts à terme | Sur dépôts à vue | Sur dépôts à terme | Sur dépôts à vue | Sur dépôts à terme | Sur dépôts à vue | Sur dépôts à terme |
| Pays à situation de liquidité abondante | | | | | | | | |
| Congo ^{a)} | 7,75 | 5,75 | 10,25 | 8,25 | 14,00 | 10,50 | 14,00 | 10,50 |
| Guinée équatoriale | 10,00 | 7,00 | 12,50 | 9,50 | 14,00 | 10,50 | 14,00 | 10,50 |
| Pays à situation de liquidité satisfaisante | | | | | | | | |
| Cameroun | 7,75 | 5,75 | 10,25 | 8,25 | 11,75 | 9,25 | 11,75 | 9,25 |
| Gabon | 7,75 | 5,75 | 10,25 | 8,25 | 11,75 | 9,25 | 11,75 | 9,25 |
| Pays à situation de liquidité fragile | | | | | | | | |
| Tchad | 5,00 | 3,00 | 7,50 | 5,50 | 9,00 | 6,50 | 7,75 | 5,25 |
| Centrafrique | - | - | - | - | - | - | - | - |

a) Pays classé en situation de liquidité abondante à partir de juillet 2008.

Source : BEAC.

La surliquidité globale du système bancaire (mesurée par les réserves libres) demeure très élevée en Guinée équatoriale et au Congo, et dans une moindre mesure au Cameroun et au Gabon, alors que les tensions se renforcent au Tchad et en Centrafrique. Globalement, les réserves libres des banques ont en effet augmenté de 1 757,9 milliards au 31 décembre 2013 à 2 432,1 milliards à fin décembre 2014, soit une croissance de 38,4 %. En pesant sur le compte d'exploitation des banques, cette surliquidité ralentit la transmission des baisses de taux directeurs. Cette surliquidité, en large partie liée aux recettes pétrolières, s'est fortement réduite depuis le début de l'année 2015.

2|2 Les agrégats monétaires

En 2014, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC a augmenté de 5,9 %, soit un léger ralentissement par rapport à l'année précédente. En glissement annuel, le profil de croissance des agrégats monétaires est apparu disparate reflétant, sur le plan interne, un accroissement des crédits à l'économie de 8,4 % accompagné d'une forte contraction de la position nette créditrice des États vis-à-vis du système

bancaire et, sur le plan externe, une baisse des avoirs extérieurs nets de 9,5 %.

2|2|1 Les composantes de la masse monétaire

Le poids de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire est resté quasi stable, s'élevant à 22,4 % en 2014. Les parts de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie (dépôts à terme, comptes d'épargne) sont également demeurées presque identiques, s'établissant, respectivement, à 52,8 % et 24,8 % en 2014. Cette décomposition montre l'importance de la monnaie fiduciaire dans le fonctionnement des économies de la région, notamment dans les pays les plus pauvres, dans lesquelles la bancarisation des populations demeure inférieure à 10 %. De plus, la stabilité de la part de l'épargne longue à un niveau relativement faible limite la capacité des banques à octroyer des crédits à moyen et long terme.

L'augmentation du stock de billets et pièces en circulation s'est établie à 9,6 %, recouvrant une hausse de la circulation fiduciaire dans tous les pays de la zone et plus particulièrement au Tchad et en RCA. Une hausse des dépôts à vue (+ 3,9 % en 2014) a été observée pour tous les secteurs

Évolution des principales composantes de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

| | Cameroun | Centrafrique | Congo | Gabon | Guinée équatoriale | Tchad | CEMAC |
|-----------------------------|-----------|--------------|-----------|-----------|--------------------|-----------|------------|
| Monnaie fiduciaire | | | | | | | |
| 2011 | 525 476 | 105 523 | 486 948 | 288 655 | 225 075 | 356 206 | 1 987 883 |
| 2012 | 555 866 | 104 677 | 564 821 | 293 866 | 251 107 | 379 702 | 2 150 039 |
| 2013 | 559 199 | 120 046 | 624 990 | 348 059 | 272 112 | 399 875 | 2 324 281 |
| 2014 | 627 297 | 138 107 | 667 363 | 357 298 | 280 402 | 477 556 | 2 548 023 |
| Monnaie scripturale | | | | | | | |
| 2011 | 1 272 143 | 61 691 | 1 205 310 | 964 773 | 756 218 | 269 651 | 4 550 863 |
| 2012 | 1 249 517 | 63 266 | 1 486 429 | 1 011 929 | 1 252 088 | 337 450 | 5 427 728 |
| 2013 | 1 477 019 | 54 791 | 1 368 849 | 1 155 607 | 1 338 177 | 364 035 | 5 786 842 |
| 2014 | 1 697 078 | 65 444 | 1 614 218 | 1 051 484 | 1 072 364 | 488 573 | 6 014 368 |
| Quasi-monnaie | | | | | | | |
| 2011 | 1 099 619 | 39 005 | 209 175 | 569 306 | 117 021 | 50 908 | 2 094 707 |
| 2012 | 1 135 193 | 41 630 | 253 126 | 801 279 | 205 676 | 57 756 | 2 505 110 |
| 2013 | 1 243 594 | 38 998 | 328 142 | 739 677 | 216 642 | 68 795 | 2 640 021 |
| 2014 | 1 312 389 | 42 133 | 343 331 | 817 375 | 225 012 | 76 762 | 2 824 358 |
| Total | | | | | | | |
| 2011 | 2 897 238 | 206 219 | 1 901 433 | 1 822 734 | 1 098 314 | 676 765 | 8 633 453 |
| 2012 | 2 940 576 | 209 573 | 2 304 376 | 2 107 074 | 1 708 871 | 774 908 | 10 082 877 |
| 2013 | 3 279 812 | 213 835 | 2 321 981 | 2 243 343 | 1 826 931 | 832 705 | 10 751 144 |
| 2014 | 3 636 764 | 245 684 | 2 624 912 | 2 226 157 | 1 577 778 | 1 042 891 | 11 386 749 |
| Part en pourcentage en 2014 | | | | | | | |
| Monnaie fiduciaire | 17,25 | 56,21 | 25,42 | 16,05 | 17,77 | 45,79 | 22,38 |
| Monnaie scripturale | 46,66 | 26,64 | 61,50 | 47,23 | 67,97 | 46,85 | 52,82 |
| Quasi-monnaie | 36,09 | 17,15 | 13,08 | 36,72 | 14,26 | 7,36 | 24,80 |

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.
Source : BEAC.

institutionnels exception faite des administrations locales en lien avec des tensions de trésorerie des Trésors publics nationaux consécutives aux effets de la baisse des cours du pétrole sur les recettes budgétaires. La croissance des dépôts à terme et des comptes d'épargne s'est également poursuivie (+ 7,0 % en 2014).

2|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

2|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

En 2014, au niveau de la CEMAC, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une nette décreue (- 9,5 %), après une quasi-stabilité en 2013. Cette évolution est une conséquence directe de la baisse des recettes d'exportation, du fait de la chute des cours du pétrole. Par ailleurs, l'accroissement des importations générées par la conduite de grands travaux d'investissement dans plusieurs pays a amplifié cette contraction.

Compte tenu de l'accumulation d'avoirs en devises au cours du cycle de hausse des prix des matières premières et plus particulièrement du pétrole jusqu'à la fin du premier semestre 2014, les avoirs extérieurs atteignaient encore un niveau élevé à fin 2014, représentant environ 4,8 mois d'importations de biens et services, mais ont enregistré depuis une forte contraction, au cours du premier semestre 2015.

Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

L'excédent des créances des banques privées sur leurs engagements extérieurs s'est également très fortement replié pour représenter 193,5 milliards en 2014, après 600,4 milliards en 2013. Cette évolution reflète pour l'essentiel la baisse des avoirs extérieurs nets des banques, observée tout particulièrement au Tchad et, dans une moindre mesure, au Congo, en Guinée équatoriale et au Gabon en liaison avec la contraction des flux de recettes pétrolières.

Évolution des principales contreparties de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

| | Cameroun | Centrafrique | Congo | Gabon | Guinée équatoriale | Tchad | BEAC Services centraux | CEMAC |
|--|------------------|--------------|-------------|-----------|--------------------|-----------|------------------------|-------------|
| Avoirs extérieurs nets | | | | | | | | |
| 2011 | 1 627 286 | 13 316 | 3 056 241 | 1 046 464 | 1 588 307 | 455 713 | 353 539 | 7 964 654 |
| 2012 | 1 527 796 | - 11 481 | 3 097 362 | 1 100 581 | 2 273 412 | 557 867 | 342 693 | 8 743 869 |
| 2013 | 1 551 173 | 8 565 | 3 000 389 | 1 420 122 | 2 382 216 | 532 768 | 313 914 | 8 710 695 |
| 2014 | 1 668 554 | 51 698 | 2 767 644 | 1 303 754 | 1 629 105 | 522 728 | 321 821 | 7 878 859 |
| Créances nettes sur les États ^{b)} | | | | | | | | |
| 2011 | - 502 342 | 120 483 | - 1 686 749 | 75 000 | - 1 022 210 | - 10 608 | | - 3 026 438 |
| 2012 | - 287 343 | 116 954 | - 1 347 946 | 50 740 | - 935 186 | - 93 934 | | - 2 494 828 |
| 2013 | - 272 477 | 128 178 | - 1 330 422 | - 382 904 | - 1 103 958 | - 103 267 | | - 3 044 415 |
| 2014 | - 211 775 | 128 034 | - 984 388 | - 228 260 | - 618 905 | 71 378 | | - 1 806 504 |
| Crédits à l'économie ^{c)} | | | | | | | | |
| 2011 | 1 943 291 | 105 220 | 472 829 | 904 002 | 732 964 | 291 197 | | 4 608 632 |
| 2012 | 1 987 956 | 135 485 | 677 801 | 1 176 985 | 620 714 | 367 726 | | 5 119 254 |
| 2013 | 2 273 842 | 112 074 | 789 953 | 1 478 853 | 829 113 | 463 595 | | 6 329 599 |
| 2014 | 2 477 067 | 119 327 | 1 008 233 | 1 391 085 | 972 902 | 551 798 | | 6 860 677 |
| Ressources non monétaires et divers nets | | | | | | | | |
| 2011 | - 170 997 | - 32 800 | 59 112 | - 202 732 | - 200 747 | - 59 537 | - 353 539 | - 913 395 |
| 2012 | - 287 833 | - 31 385 | - 122 841 | - 221 232 | - 250 069 | - 56 751 | - 342 693 | - 1 285 418 |
| 2013 | - 272 726 | - 34 982 | - 137 939 | - 272 728 | - 280 440 | - 60 391 | - 307 612 | - 1 244 735 |
| 2014 | - 297 082 | - 53 375 | - 166 577 | - 240 422 | - 405 324 | - 103 013 | - 321 148 | - 1 546 283 |
| Total | | | | | | | | |
| 2011 | 2 897 238 | 206 219 | 1 901 433 | 1 822 734 | 1 098 314 | 676 765 | 0 | 8 633 453 |
| 2012 | 2 940 576 | 209 573 | 2 304 376 | 2 107 074 | 1 708 871 | 774 908 | 0 | 10 082 877 |
| 2013 | 3 279 812 | 213 835 | 2 321 981 | 2 243 343 | 1 826 931 | 832 705 | 6 302 | 10 751 144 |
| 2014 | 3 636 764 | 245 684 | 2 624 912 | 2 226 157 | 1 577 778 | 1 042 891 | 673 | 11 386 749 |

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

(b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire.

(c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.
Source : BEAC.

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en millions de francs CFA (XAF))

| | BEAC | | | Banques | | | Dette postale | Total net |
|---------------------------------|-----------|---------------------------|-----------|------------------------|---------------------------|-------------------|---------------|-----------|
| | Créances | Engagements ^{a)} | Net | Créances ^{b)} | Engagements ^{b)} | Net ^{b)} | | |
| Cameroun | | | | | | | | |
| 2011 | 1 644 825 | 226 633 | 1 418 192 | 431 465 | 217 427 | 214 038 | - 4 944 | 1 627 286 |
| 2012 | 1 705 840 | 243 760 | 1 462 080 | 277 863 | 207 203 | 70 660 | - 4 944 | 1 527 796 |
| 2013 | 1 668 628 | 250 440 | 1 418 188 | 446 797 | 308 868 | 137 929 | - 4 944 | 1 551 173 |
| 2014 | 1 731 241 | 284 157 | 1 447 084 | 491 904 | 265 490 | 226 414 | - 4 944 | 1 668 554 |
| Centrafrique | | | | | | | | |
| 2011 | 86 942 | 91 791 | - 4 849 | 37 886 | 19 721 | 18 165 | 0 | 13 316 |
| 2012 | 87 818 | 95 109 | - 7 291 | 24 480 | 28 670 | - 4 190 | 0 | - 11 481 |
| 2013 | 98 503 | 90 149 | 8 354 | 18 929 | 18 718 | 211 | 0 | 8 565 |
| 2014 | 147 471 | 99 876 | 47 595 | 23 154 | 19 051 | 4 103 | 0 | 51 698 |
| Congo | | | | | | | | |
| 2011 | 2 874 730 | 108 772 | 2 765 958 | 349 140 | 58 857 | 290 283 | 0 | 3 056 241 |
| 2012 | 2 773 911 | 98 344 | 2 675 567 | 462 049 | 40 254 | 421 795 | 0 | 3 097 362 |
| 2013 | 2 509 156 | 102 698 | 2 406 458 | 666 374 | 72 443 | 593 931 | 0 | 3 000 389 |
| 2014 | 2 698 241 | 97 085 | 2 601 156 | 286 529 | 120 041 | 166 488 | 0 | 2 767 644 |
| Gabon | | | | | | | | |
| 2011 | 1 103 591 | 119 624 | 983 967 | 259 503 | 197 006 | 62 497 | 0 | 1 046 464 |
| 2012 | 1 179 920 | 115 929 | 1 063 991 | 338 385 | 301 795 | 36 590 | 0 | 1 100 581 |
| 2013 | 1 436 050 | 120 215 | 1 315 835 | 290 901 | 186 614 | 104 287 | 0 | 1 420 122 |
| 2014 | 1 347 302 | 125 694 | 1 221 608 | 176 661 | 94 515 | 82 146 | 0 | 1 303 754 |
| Guinée équatoriale | | | | | | | | |
| 2011 | 1 548 158 | 24 492 | 1 523 666 | 129 471 | 64 830 | 64 641 | 0 | 1 588 307 |
| 2012 | 2 186 032 | 33 964 | 2 152 068 | 187 588 | 66 244 | 121 344 | 0 | 2 273 412 |
| 2013 | 2 172 046 | 39 509 | 2 132 537 | 317 281 | 67 602 | 249 679 | 0 | 2 382 216 |
| 2014 | 1 570 517 | 24 492 | 1 546 025 | 176 377 | 93 297 | 83 080 | 0 | 1 629 105 |
| Tchad | | | | | | | | |
| 2011 | 490 791 | 60 277 | 430 514 | 58 341 | 33 142 | 25 199 | 0 | 455 713 |
| 2012 | 583 866 | 45 255 | 538 611 | 61 958 | 42 702 | 19 256 | 0 | 557 867 |
| 2013 | 569 088 | 41 171 | 527 917 | 78 726 | 73 875 | 4 851 | 0 | 532 768 |
| 2014 | 588 546 | 53 996 | 534 550 | 85 217 | 97 039 | - 11 822 | 0 | 522 728 |
| BEAC – services centraux | | | | | | | | |
| 2011 | 363 450 | 9 911 | 353 539 | | | | | 353 539 |
| 2012 | 353 206 | 10 513 | 342 693 | | | | | 342 693 |
| 2013 | 324 006 | 10 092 | 313 914 | | | | | 313 914 |
| 2014 | 333 659 | 11 838 | 321 821 | | | | | 321 821 |
| CEMAC | | | | | | | | |
| 2011 | 8 106 215 | 641 500 | 7 464 715 | 916 296 | 411 413 | 504 883 | - 4 944 | 7 964 654 |
| 2012 | 8 865 079 | 642 874 | 8 222 205 | 981 836 | 455 228 | 526 608 | - 4 944 | 8 743 869 |
| 2013 | 8 769 482 | 654 274 | 8 115 208 | 1 098 132 | 497 701 | 600 431 | - 4 944 | 8 710 695 |
| 2014 | 8 387 471 | 697 138 | 7 690 333 | 673 041 | 479 571 | 193 470 | - 4 944 | 7 878 859 |

a) Y compris les allocations de DTS du FMI en 2009 ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990.

Source : BEAC.

Les avoirs officiels nets

La tendance baissière des avoirs officiels nets déjà observée l'année passée s'est ainsi accélérée. Ils ont diminué de 1,3 % en 2013 puis de 5,2 % en 2014. Cette évolution reflète la diminution des avoirs en devises en Guinée équatoriale et, dans une bien moindre mesure, au Gabon en liaison avec le recul des cours du pétrole et la hausse des importations. La relative bonne tenue des avoirs extérieurs nets du Cameroun dénote le poids

relativement modeste des revenus pétroliers qui, combiné avec une hausse de la production d'hydrocarbures a compensé en partie l'effet de la baisse des cours du pétrole. S'agissant du Tchad, le paiement en fin d'année 2014 par les sociétés pétrolières des pénalités infligées par l'État tchadien d'un montant de 210 milliards a sensiblement limité la baisse des avoirs extérieurs nets. Enfin, concernant la RCA, l'afflux de l'aide financière internationale s'est traduit par une hausse des avoirs en devises.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

Avoirs officiels nets par État ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

| | Avoirs | | | | | Engagements | | | Soldes |
|---------------------------------|--------------|---------------------------------|------------------|-----------------------------|-----------|-----------------------|--------------------------------------|---------|-----------|
| | Avoirs en or | Avoirs en devises ^{b)} | Position réserve | Avoirs en DTS ^{c)} | Total | Recours au crédit FMI | Engagements extérieurs ^{d)} | Total | |
| Cameroun | | | | | | | | | |
| 2011 | 23 211 | 1 608 294 | 688 | 12 632 | 1 644 825 | 86 102 | 140 531 | 226 633 | 1 418 192 |
| 2012 | 25 074 | 1 668 393 | 703 | 11 670 | 1 705 840 | 83 383 | 160 377 | 243 760 | 1 462 080 |
| 2013 | 17 195 | 1 639 617 | 707 | 11 109 | 1 668 628 | 78 165 | 172 275 | 250 440 | 1 418 188 |
| 2014 | 19 527 | 1 699 093 | 755 | 11 866 | 1 731 241 | 80 784 | 203 373 | 284 157 | 1 447 084 |
| Centrafrique | | | | | | | | | |
| 2011 | 8 622 | 75 984 | 191 | 2 145 | 86 942 | 45 670 | 46 121 | 91 791 | - 4 849 |
| 2012 | 9 313 | 76 198 | 198 | 2 109 | 87 818 | 50 198 | 44 911 | 95 109 | - 7 291 |
| 2013 | 6 387 | 89 908 | 190 | 2 018 | 98 503 | 47 020 | 43 129 | 90 149 | 8 354 |
| 2014 | 7 253 | 139 251 | 203 | 764 | 147 471 | 53 994 | 45 882 | 99 876 | 47 595 |
| Congo | | | | | | | | | |
| 2011 | 8 622 | 2 811 134 | 448 | 54 526 | 2 874 730 | 16 430 | 92 342 | 108 772 | 2 765 958 |
| 2012 | 9 314 | 2 710 449 | 440 | 53 708 | 2 773 911 | 14 885 | 83 459 | 98 344 | 2 675 567 |
| 2013 | 6 387 | 2 450 875 | 422 | 51 472 | 2 509 156 | 11 961 | 90 737 | 102 698 | 2 406 458 |
| 2014 | 7 253 | 2 635 753 | 451 | 54 784 | 2 698 241 | 10 030 | 87 055 | 97 085 | 2 601 156 |
| Gabon | | | | | | | | | |
| 2011 | 9 948 | 989 837 | 441 | 103 365 | 1 103 591 | 0 | 119 624 | 119 624 | 983 967 |
| 2012 | 10 746 | 1 067 130 | 485 | 101 559 | 1 179 920 | 0 | 115 929 | 115 929 | 1 063 991 |
| 2013 | 7 369 | 1 330 844 | 504 | 97 333 | 1 436 050 | 0 | 120 215 | 120 215 | 1 315 835 |
| 2014 | 8 369 | 1 234 442 | 538 | 103 953 | 1 347 302 | 0 | 125 694 | 125 694 | 1 221 608 |
| Guinée équatoriale | | | | | | | | | |
| 2011 | 0 | 1 527 975 | 3 833 | 16 350 | 1 548 158 | 0 | 24 492 | 24 492 | 1 523 666 |
| 2012 | 0 | 2 166 086 | 3 766 | 16 180 | 2 186 032 | 0 | 33 964 | 33 964 | 2 152 068 |
| 2013 | 0 | 2 152 930 | 3 610 | 15 506 | 2 172 046 | 0 | 39 509 | 39 509 | 2 132 537 |
| 2014 | 0 | 1 550 103 | 3 855 | 16 559 | 1 570 517 | 0 | 24 492 | 24 492 | 1 546 025 |
| Tchad | | | | | | | | | |
| 2011 | 8 621 | 479 842 | 2 282 | 46 | 490 791 | 4 530 | 55 747 | 60 277 | 430 514 |
| 2012 | 9 313 | 572 272 | 2 242 | 39 | 583 866 | 2 401 | 42 854 | 45 255 | 538 611 |
| 2013 | 6 387 | 560 513 | 2 149 | 39 | 569 088 | 923 | 40 248 | 41 171 | 527 917 |
| 2014 | 7 253 | 578 956 | 2 295 | 42 | 588 546 | 10 747 | 43 249 | 53 996 | 534 550 |
| BEAC – services centraux | | | | | | | | | |
| 2011 | 79 215 | 121 228 | 0 | 163 007 | 363 450 | 0 | 9 911 | 9 911 | 353 539 |
| 2012 | 85 572 | 266 214 | 0 | 1 420 | 353 206 | 0 | 10 513 | 10 513 | 342 693 |
| 2013 | 58 681 | 264 403 | 0 | 922 | 324 006 | 0 | 10 092 | 10 092 | 313 914 |
| 2014 | 66 642 | 265 824 | 0 | 1 193 | 333 659 | 0 | 11 838 | 11 838 | 321 821 |
| Total | | | | | | | | | |
| 2011 | 138 239 | 7 608 022 | 7 883 | 352 071 | 8 106 215 | 152 732 | 488 768 | 641 500 | 7 464 715 |
| 2012 | 149 332 | 8 521 228 | 7 834 | 186 685 | 8 865 079 | 150 867 | 492 007 | 642 874 | 8 222 205 |
| 2013 | 102 406 | 8 481 095 | 7 582 | 178 399 | 8 769 482 | 138 069 | 516 205 | 654 274 | 8 115 208 |
| 2014 | 116 297 | 8 073 916 | 8 097 | 189 161 | 8 387 471 | 155 555 | 541 583 | 697 138 | 7 690 333 |

a) Cette décomposition par État est purement comptable. En effet, selon l'article 11 des statuts de la BEAC, les États membres de la CEMAC « mettent en commun leurs avoirs extérieurs dans un Fonds commun des réserves de change ».

b) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

c) Y compris les allocations de DTS du FMI aux pays membres de la CEMAC en 2009.

d) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations.

Source : BEAC.

Les réserves officielles brutes ont également diminué de 4,4 %, reflétant notamment la baisse des avoirs en devises. Parallèlement les engagements extérieurs se sont inscrits en hausse pour s'établir à 697 milliards, en lien avec la montée de l'endettement extérieur de plusieurs pays, notamment le Cameroun.

2|2|2|2 La position nette des États

La position nette créditrice des Trésors nationaux vis-à-vis du système bancaire a fortement décliné en 2014 (- 40,7 %), pour atteindre 1 806,5 milliards en liaison avec une forte baisse des dépôts des Trésors auprès de la BEAC (- 17,7 %). En revanche, les engagements envers les banques ont continué à progresser, sous la forme de titres publics détenus par les banques (+ 15,2 %) reflétant le développement du marché régional de la dette publique, mais aussi, et surtout, sous la forme de crédits (+ 32,1 %). De même, les engagements auprès de la BEAC sous la forme d'avances en compte courant ont très forte-

ment augmenté (+ 150,0 %). Ces évolutions se sont poursuivies au 1^{er} semestre 2015.

2|2|2|3 Les crédits à l'économie

En 2014, la croissance des crédits à l'économie a sensiblement ralenti, passant de 23,6 % en 2013 à 8,4 % un an plus tard. Les crédits à l'économie ont cependant progressé, une nouvelle fois, plus vite que le PIB en valeur, passant de 13,2% du PIB en 2013 à 14 % du PIB en 2014.

Le ralentissement de la distribution des crédits a été observé quelle que soit leur maturité mais, au total, la part des crédits à moyen et long terme, qui assurent le financement des investissements productifs et immobiliers, est demeurée stable par rapport au PIB (5,2 % en 2014).

À moyen terme, pour rendre l'environnement plus propice à l'expansion du crédit nécessaire à la croissance et à la diversification des économies, les

Position nette des États vis-à-vis du système monétaire

(en millions de francs CFA (XAF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Créances des Trésors | 4 300 538 | 3 968 110 | 4 600 834 | 4 320 797 |
| Dépôts auprès de la BEAC | 3 473 373 | 3 083 077 | 3 498 746 | 2 879 048 |
| Dépôts auprès des banques | 827 165 | 885 033 | 1 102 088 | 1 441 749 |
| Engagements des Trésors | 1 460 554 | 1 473 282 | 1 556 419 | 2 514 293 |
| Envers la BEAC | 554 500 | 560 919 | 561 130 | 1 277 744 |
| Avances en compte courant | 475 194 | 480 336 | 477 914 | 1 193 877 |
| Crédits à moyen terme | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Créances consolidées | 79 306 | 80 583 | 83 216 | 83 867 |
| Envers le FMI | 152 732 | 150 867 | 138 069 | 155 555 |
| Envers les banques | 748 378 | 756 552 | 852 276 | 1 076 050 |
| Effets publics | 197 692 | 207 850 | 294 304 | 339 149 |
| Crédits aux entités publiques | 550 686 | 548 702 | 557 972 | 736 901 |
| Envers les CCP | 4 944 | 4 944 | 4 944 | 4 944 |
| Position nette | 2 839 984 | 2 494 828 | 3 044 415 | 1 806 504 |

Chiffres au 31 décembre de chaque année.

Source : BEAC.

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en millions de francs CFA (XAF))

| | 2011 ^{a)} | 2012 | 2013 | 2014 |
|-------------------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| Cameroun ^{b)} | 1 943 291 | 1 987 956 | 2 273 842 | 2 477 067 |
| Court terme | 1 269 743 | 1 309 335 | 1 436 135 | 1 560 959 |
| Moyen terme | 635 894 | 629 015 | 782 130 | 851 910 |
| Long terme | 37 654 | 49 606 | 55 577 | 64 198 |
| Centrafrique | 105 220 | 135 485 | 112 074 | 119 327 |
| Court terme | 73 545 | 87 030 | 80 540 | 84 587 |
| Moyen terme | 28 997 | 46 686 | 27 921 | 32 699 |
| Long terme | 2 678 | 1 769 | 3 613 | 2 041 |
| Congo | 472 829 | 677 801 | 789 953 | 1 008 233 |
| Court terme | 245 737 | 350 445 | 390 497 | 515 484 |
| Moyen terme | 210 810 | 311 225 | 383 451 | 474 418 |
| Long terme | 16 282 | 16 131 | 16 005 | 18 331 |
| Gabon | 904 002 | 1 176 985 | 1 478 853 | 1 391 085 |
| Court terme | 370 559 | 550 889 | 665 502 | 728 708 |
| Moyen terme | 506 394 | 586 356 | 779 701 | 630 089 |
| Long terme | 27 049 | 39 740 | 33 650 | 32 288 |
| Guinée équatoriale | 732 964 | 620 714 | 829 113 | 972 902 |
| Court terme | 615 970 | 502 955 | 660 430 | 823 804 |
| Moyen terme | 104 850 | 99 982 | 146 120 | 132 232 |
| Long terme | 12 144 | 17 777 | 22 563 | 16 866 |
| Tchad | 291 197 | 367 726 | 463 595 | 551 798 |
| Court terme | 197 750 | 257 339 | 344 926 | 406 908 |
| Moyen terme | 79 478 | 95 925 | 102 161 | 126 265 |
| Long terme | 13 969 | 14 462 | 16 508 | 18 625 |
| CEMAC | 4 608 632 | 5 119 254 | 6 329 599 | 6 860 677 |
| Court terme | 2 816 139 | 3 098 178 | 3 834 790 | 4 332 338 |
| Moyen terme | 1 681 271 | 1 880 334 | 2 346 083 | 2 375 196 |
| Long terme | 111 222 | 140 742 | 148 726 | 153 143 |

a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États ; le total CEMAC est différent de la somme des États car il comprend des crédits transfrontaliers.

b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit foncier du Cameroun.

Source : BEAC.

autorités devraient donner la priorité aux réformes structurelles du secteur financier, principalement la création d'un bureau d'information sur les crédits pour améliorer la transparence, limiter le risque de crédit et réduire les délais d'examen des nouvelles demandes.

2|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2014 et les perspectives pour 2015

2|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2014, en lien avec la contraction des avoirs extérieurs nets, le taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone est ressorti à 89,8 %, soit un niveau inférieur à celui

de l'année précédente (97,9 %), et en deçà des objectifs compris dans une fourchette de 97,8–99,8.

2|3|2 L'évolution des agrégats monétaires et du crédit

La progression de l'agrégat monétaire M2 a légèrement décliné, passant de 6,6 % en 2013 à 5,9 % en 2014, en ligne avec les prévisions de la BEAC. Le rythme de progression des crédits à l'économie a notablement ralenti (+ 8,4 %) et s'est même établi un peu en dessous des objectifs compris entre 10,6 % et 12,6 %.

2|3|3 L'évolution de l'inflation

L'année 2014 a été marquée par un regain des tensions inflationnistes, la hausse des prix s'établissant à 3,2 % en moyenne annuelle (après 2,0 % l'année précédente),

Objectifs monétaires et résultats en 2014

(en %)

| | | Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets | Crédits à l'économie (taux de croissance) | Masse monétaire (M2) (taux de croissance) |
|----------------------------------|-----------|---|---|---|
| Cameroun | Objectifs | 92,6 – 94,6 | 7,5 – 9,5 | 5,3 – 7,3 |
| | Résultats | 93,1 | 8,9 | 10,8 |
| Centrafrique | Objectifs | 73,4 – 75,4 | 4,5 – 6,5 | 1,7 – 3,7 |
| | Résultats | 78,7 | 6,5 | 14,9 |
| Congo | Objectifs | 101,4 – 103,4 | 22,7 – 24,7 | 11,7 – 13,7 |
| | Résultats | 88,9 | 27,6 | 13,0 |
| Gabon | Objectifs | 89,9 – 91,9 | 6,4 – 8,4 | 5,3 – 7,3 |
| | Résultats | 89,1 | - 5,9 | - 2,4 |
| Guinée équatoriale | Objectifs | 100,1 – 102,1 | 4,7 – 6,7 | - 9,4 – -7,4 |
| | Résultats | 80,6 | 17,3 | - 13,6 |
| Tchad | Objectifs | 71,8 – 73,8 | 5,1 – 7,1 | 13,0 – 15,0 |
| | Résultats | 73,2 | 19,0 | 25,0 |
| Total CEMAC ^{a)} | Objectifs | 97,8 – 99,8 | 10,6 – 12,6 | 4,5 – 6,5 |
| | Résultats | 89,8 | 8,4 | 5,9 |

a) Le calcul du taux de couverture de l'émission monétaire inclut, à partir de décembre 2010, le portefeuille d'investissement constitué par la BEAC.
Source : BEAC.

au-dessus du plafond communautaire de 3,0 % fixée en matière de convergence, et à 3,2 % en glissement annuel à fin décembre 2014 après 2,4 % un an plus tôt. Cette évolution, constatée dans tous les pays de la sous-région à l'exception du Cameroun et du Congo, reflète la fermeté de la demande intérieure face à une offre locale contrainte et plus particulièrement des difficultés d'approvisionnement en RCA à la suite des troubles socio-politiques, ainsi qu'au Tchad, en raison de la fermeture des frontières avec la Libye et le Nigéria (voir aussi le chapitre « Évolution économique et financière »).

présenter une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 3,0 % et 4,25 % en 2015.

Cette activité très faible et dorénavant intermittente sur le marché interbancaire en CEMAC reflète la situation de surliquidité globale des systèmes bancaires et la rareté des opérations transfrontières à l'exception des opérations intragroupe souvent réalisées hors marché. Les asymétries d'information sur le profil de risque des contreparties éventuelles constituent un frein très important.

2|3|4 L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

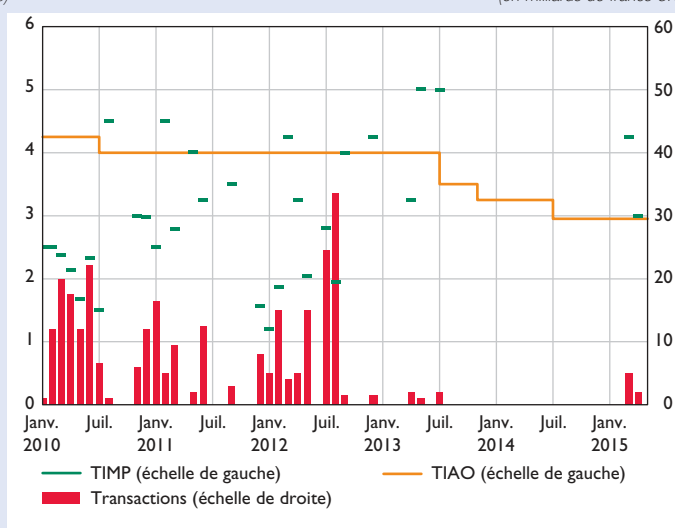
Le volume des transactions sur le marché interbancaire, qui avait atteint un pic de plus de 105 milliards en 2012 s'est effondré depuis. Le volume annuel cumulé des transactions s'est ainsi établi à 5,0 milliards en 2013 et aucune activité n'a été enregistrée en 2014. S'agissant de 2015, le volume des transactions a atteint en mars et avril un montant total de 7,0 milliards.

Compte tenu de la forte variabilité du volume des transactions de mois en mois, les taux appliqués sur le marché interbancaire continuent de

Activité du marché interbancaire

(en %)

(en milliards de francs CFA (XAF))



Source : BEAC.

Le développement du marché interbancaire devrait également être facilité par le développement du marché régional de titres obligataires (voir *supra*), qui devrait fournir des supports adaptés aux opérations interbancaires, notamment les pensions livrées de titres, sous réserve qu'un cadre juridique adapté soit mis en place. À ce sujet, un règlement CEMAC/UMAC relatif aux opérations de pension livrée ainsi qu'une convention cadre précisant les modalités et les conditions de mise et de prise en pension des valeurs, titres ou effets entre les parties ont été adoptés en 2015.

2|3|5 Les perspectives pour 2015

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM du 9 juillet 2015, reposent sur les hypothèses suivantes qui tiennent compte des évolutions enregistrées au premier semestre :

- un ralentissement de la croissance économique, avec un taux de 2,8 % en termes réels, contre 4,2 % initialement projeté, et 4,7 % en 2014 ;
- une légère décélération de la progression des prix, qui devrait s'établir à 2,9 % à fin décembre 2015, en moyenne annuelle en liaison avec l'affaiblissement de la demande intérieure découlant de la chute des revenus pétroliers ;
- la masse monétaire (M2) augmenterait de 4,5 %. Au sein des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets continueraient à se replier de manière drastique compte tenu, en particulier, de la baisse des recettes d'exportation consécutive à la chute des cours du pétrole.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale par les avoirs extérieurs se contracterait de manière sensible à 78,4 %, en lien avec une aggravation du déficit des transactions courantes ;
- la position nette créditrice des États devrait baisser de 72,3 % par rapport à son niveau de 2014 en lien avec une nouvelle dégradation des soldes publics ;
- les crédits à l'économie devraient enregistrer une croissance estimée à 12,8 %, en hausse par rapport à l'année précédente.

2|4 Le système bancaire

À fin décembre 2014, le système bancaire de la CEMAC comptait cinquante établissements en activité, comme en 2013, répartis comme suit : Cameroun (treize banques), Centrafrique (quatre banques), Congo (dix banques), Gabon (dix banques), Guinée équatoriale (cinq banques) Tchad (huit banques).

La progression du total agrégé des bilans du système bancaire de la CEMAC a atteint 7,4 %, après 9,3 % l'année précédente. Cette évolution recouvre une croissance de près de 7,3 % des ressources collectées auprès de la clientèle privée et publique (10 134,2 milliards), constituant 80,8 % du total de bilan. Les crédits bruts ont progressé de 8,8 %. L'expansion des crédits à la clientèle a concerné tant les crédits du secteur privé (+ 12,1 %) que les crédits aux États (+ 29,4 %). Le ratio dépôts/crédits bruts a légèrement progressé de 71,4 % à 72,4 %.

Situation simplifiée du système bancaire de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF))

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Trésorerie et divers | 5 055,8 | 4 682,7 | 4 987,2 | Trésorerie et divers | 1 014,9 | 1 057,0 | 1 147,9 |
| Crédits aux États | 420,0 | 406,7 | 526,2 | Dépôts des États | 861,3 | 1 043,4 | 1 387,7 |
| Crédits à l'économie | 4 509,2 | 5 597,2 | 5 957,3 | Dépôts du secteur privé | 7 813,4 | 8 401,3 | 8 746,5 |
| Créances douteuses nettes | 117,8 | 336,8 | 344,9 | Fonds propres | 998,6 | 1 185,6 | 1 267,7 |
| Valeurs immobilisées | 585,6 | 664,0 | 734,3 | | | | |
| Total | 10 688,3 | 11 687,4 | 12 549,8 | Total | 10 688,3 | 11 687,4 | 12 549,8 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 50,0 | 53,2 | 52,6 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 17,4 | 26,2 | 16,8 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 14,5 | 19,8 | 13,5 | | | | |

Source : BEAC.

Les dépôts du secteur privé représentent 69,7 % du total de bilan et sont majoritairement à vue.

L'évolution de la qualité du portefeuille de crédits est apparue contrastée en 2014 du fait de la progression (+ 15,9 %) des créances en souffrance brutes ressortant à 849,1 milliards mais également du fait d'une hausse du provisionnement (+ 16,4 %). Par conséquent, les créances en souffrance brutes ont représenté 11,6 % des encours bruts de crédit mais le taux de provisionnement des créances en souffrance a très légèrement progressé passant de 57,9 % à 58,2 %.

En 2014, les crédits octroyés par les banques du système CEMAC se sont principalement orientés vers le secteur des transports et télécommunications (15,3 %), commerce, restauration et hôtellerie (15 %), BTP (12 %).

Le résultat net des établissements de crédit s'est établi à 143,8 milliards, soit un recul de 30 % en un an, du fait, essentiellement, de la progression des frais généraux (+ 8,2 %) et des provisions pour risques (+ 16,4 %). L'évolution des indicateurs de rentabilité laisse apparaître une dégradation des coefficients de rentabilité (13,5 % après 19,8 % en 2013) et du taux de marge nette (16,8 % après 26,2 % en 2013). Le coefficient d'exploitation a évolué plus favorablement, revenant à 52,6 % après 53,2 % en 2013.

L'évaluation de la COBAC au 31 décembre 2014 de trente-huit établissements de crédit, synthétisée par une cotation globale sans intégrer notamment les données relatives à la rentabilité a fait apparaître une dégradation de la solidité financière en zone CEMAC. Une banque présentait une situation financière solide en 2014 (comme en 2013), huit affichaient une bonne situation financière (douze en 2013), vingt-deux figuraient en situation financière peu satisfaisante (contre dix-huit en 2013), quatre présentaient une situation fragile (comme en 2013) et trois banques étaient en situation critique comme en 2013. Les sept banques présentant les situations financières les plus fragiles représentaient plus de 15 % du système bancaire de la CEMAC.

Le rapport d'évaluation de la stabilité du système financier réalisé conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2015 a fait apparaître la solidité globale du système financier de la CEMAC face aux risques de crise financière, mais il fait également apparaître d'importantes vulnérabilités. S'agissant du secteur bancaire, la profitabilité et le développement de l'activité des établissements de crédit

demeurent obérés par la qualité insuffisante des portefeuilles de crédit. L'appréciation des risques, et notamment la précision des *stress-tests* conduits par les institutions internationales, peut également être amoindrie par l'insuffisante qualité et disponibilité des données statistiques. Compte tenu notamment du faible développement des marchés financiers, le secteur financier contribue globalement très peu au financement des économies de la CEMAC, alors que la baisse des prix pétroliers en 2014-2015 renforce le besoin de diversification et de financement des économies.

Selon le FMI et la Banque mondiale, il est également urgent de moderniser le cadre réglementaire et prudentiel de la CEMAC, dans un contexte d'intégration financière accrue, notamment par l'émergence de groupes régionaux ou panafricains. Les règles en matière de gouvernance et de contrôle interne des établissements de crédit concernant les transactions de parties liées devraient être renforcées et appliquées pour réduire les risques de crises financières. Les interventions publiques ne devraient pas être conçues pour se substituer aux institutions financières mais les inciter à plus de responsabilité dans le cadre de leur activité.

Enfin, le rapport préconise une plus grande implication des autorités réglementaires et de supervision sur les thèmes relatifs à l'inclusion financière et à la tarification des services financiers. L'inclusion financière, qui mesure l'accès des agents économiques aux services financiers, demeure faible dans les pays de la CEMAC, le taux de bancarisation des populations demeurant globalement autour de 10 % en 2014, contre 29 % dans le reste de l'Afrique subsaharienne.

2|5 Le marché financier régional

L'intégration financière au sein de la zone continue de se heurter à l'existence de deux places boursières concurrentes et très peu actives, sur les marchés primaires ou secondaires : la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) et le marché des titres promu par les autorités camerounaises, le Douala Stock Exchange (DSX), qui ont chacun leur régulateur, la COSUMAF et la CMF (Commission des marchés financiers). La Banque africaine de Développement, mandatée pour proposer un schéma de rapprochement entre les deux bourses lors du sommet de Bangui de janvier 2010, a remis ses conclusions, qui ont été présentées aux chefs d'État de la CEMAC lors du sommet du 25 juillet 2012. En janvier 2014, sur décision des

ministres des Finances de la CEMAC, le gouverneur de la BEAC a été désigné comme médiateur pour permettre d'effectuer progressivement un rapprochement entre la Bourse de Douala et la BVMAC. Dans cette optique, la BEAC a annoncé, en août 2014, qu'elle souhaitait mener une étude prospective sur le potentiel financier de la sous-région afin d'anticiper les besoins des émetteurs et de permettre l'élaboration d'un plan de développement de l'activité des marchés financiers.

Le projet de bourse régionale, BVMAC, avait démarré en 2003, mais sa mise en œuvre n'a progressé que lentement. La BVMAC, qui a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF, assure l'animation et la gestion courante de la Bourse régionale ; les fonctions de banque de règlement sont assurées, à titre transitoire, par la BEAC. Les premières opérations ont été enregistrées en 2008.

Les opérations enregistrées sur le marché financier régional ont uniquement consisté dans des émissions de titres de dette. En 2014, deux émissions ont été réalisées : la première, par Alios Finance Gabon, pour un montant de 10 milliards (maturité 6 ans, taux 6,25 %), la seconde, par le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) à hauteur de 40 milliards (maturité 5 ans, taux 5,25 %). Ce dernier emprunt a été émis à la fois sur la BVMAC et le DSX.

Le compartiment obligataire du DSX cote désormais six lignes d'obligations. À fin décembre 2014, la capitalisation du compartiment obligataire représentait 200,1 milliards soit une hausse de 19,0 % par rapport au 31 décembre 2013.

Sur le front des nouvelles émissions, le FAGACE a émis un emprunt pour un montant de 40 milliards sur cinq ans au taux de 5,25 %. De plus, l'État du Cameroun a émis son troisième emprunt obligataire sur le DSX d'un montant de 150 milliards après ceux de 2010 (200 milliards) et 2013 (80 milliards), d'une maturité de cinq ans et au taux de 5,5 % pour financer des projets d'infrastructure et dans le secteur de l'énergie.

BVMAC (compartiment obligataire)

(en milliards de francs CFA (XAF) et taux en %)

| Émetteur | Année d'émission | Montant émis | Taux | Maturité |
|---|------------------|--------------|------|----------|
| État gabonais ^{a)} | 2007 | 81,5 | 5,50 | 6 ans |
| Banque gabonaise de Développement ^{a)} | 2008 | 10,0 | 6,50 | 5 ans |
| BGFI Bank Gabon ^{a)} | 2009 | 40,0 | 5,50 | 5 ans |
| SFI ^{a)} | 2009 | 20,0 | 4,25 | 5 ans |
| Prix import ^{a)} | 2009 | 0,4 | 7,00 | 5 ans |
| PetroGabon | 2010 | 7,0 | 6,00 | 7 ans |
| BDEAC | 2010 | 30,0 | 5,50 | 7 ans |
| État du Tchad | 2011 | 107,6 | 6,00 | 5 ans |
| BGFI Holding | 2013 | 80,0 | 5,00 | 7 ans |
| État du Tchad | 2013 | 85,0 | 6,00 | 5 ans |
| ALIOS FINANCE Gabon | 2014 | 10,0 | 6,25 | 7 ans |
| FAGACE | 2014 | 40,0 | 5,25 | 5 ans |

a) Titre échu

Source : BEAC.

Douala Stock Exchange (compartiment obligataire)

(en milliards de francs CFA (XAF) et taux en %)

| Émetteur | Année d'émission | Montant émis | Taux | Maturité |
|-----------------------------|------------------|--------------|------|----------|
| SFI ^{a)} | 2009 | 20,0 | 4,25 | 5 ans |
| BDEAC | 2010 | 30,0 | 5,50 | 7 ans |
| État du Cameroun | 2010 | 200,0 | 5,60 | 5 ans |
| État du Cameroun | 2013 | 80,0 | 5,90 | 5 ans |
| État du Tchad ^{b)} | 2013 | 85,0 | 6,00 | 5 ans |
| FAGACE | 2014 | 40,0 | 5,25 | 5 ans |
| État du Cameroun | 2014 | 150,0 | 5,50 | 5 ans |

a) Titre échu.

b) Également coté à la BVMAC.

Source : BEAC.

Douala Stock Exchange (compartiment actions)

(en milliards de francs CFA (XAF) et part en %)

| Désignation | Date d'entrée à la cote | Part du capital social introduit |
|-------------|-------------------------|----------------------------------|
| SEMC | 30/06/2006 | 20,0 |
| SAFACAM | 09/08/2008 | 20,0 |
| SOCAPALM | 07/04/2009 | 20,3 |

Source : BEAC.

L'activité sur la bourse de Douala, inaugurée en 2003, est concentrée sur trois valeurs : la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), la Société africaine forestière et agricole du Cameroun, SAFACAM (filiale du groupe Bolloré), et la Société camerounaise des palme-raies, SOCAPALM (production d'huile de palme), filiale de SOCFINAL détenue à 40 % par le groupe Bolloré et qui représente plus de 50 % de la capitalisation du marché. La capitalisation du segment actions du DSX est passée de 133,7 milliards, à fin 2013, à 158,7 milliards, un an plus tard, soit une hausse de 18,7 %.

Le marché régional des titres publics a démarré son activité en novembre 2011. Ce marché est fondé sur un mécanisme d'émission des titres publics dans lequel les adjudications des valeurs du Trésor s'effectuent par voie d'appel d'offres, organisées par la direction nationale de la BEAC du pays émetteur. Les spécialistes en valeur du Trésor (SVT), dont la liste a été établie pour chacun des États par décision du 2 juillet 2009 du Comité ministériel de l'UMAC, sont seuls admis à participer à ces adjudications, avec l'obligation d'animer le marché secondaire des deux catégories de titres émis :

- les bons du Trésor assimilables (BTA), émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines, dont la valeur nominale est fixée à 1 million de francs CFA, et dont les intérêts sont précomptés ;

- les obligations du Trésor assimilables (OTA), émis pour des durées supérieures ou égales à deux ans, pour une valeur nominale de 10 000 francs CFA et dont les intérêts sont payables annuellement.

Les valeurs du Trésor émises sont dématérialisées et conservées par la cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT), hébergée par la BEAC, qui en assure également la circulation et l'administration.

Entre 2011 et 2014, les volumes d'émissions n'ont cessé de croître, passant de 159,2 milliards à 298 milliards. Les Trésors nationaux continuant à émettre par syndication, l'encours des titres de dette souveraine émis en monnaie locale équivaut à environ 0,5 % du PIB régional.

Le 22 octobre 2014, le Tchad a fait son entrée sur le marché en procédant à sa première émission de bons du Trésor, portant ainsi à quatre le nombre de Trésors émetteurs. Sur l'ensemble de l'année 2014, le Cameroun, le Gabon, le Tchad et la Centrafrique ont

Volume annuel des émissions de titres de dette

(en milliards de francs CFA (XAF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|--------------|-------------|--------------|--------------|
| Bons du Trésor | 51,6 | 99,4 | 207,5 | 250,9 |
| Obligations (par appel public à l'épargne) | 107,6 | 0,0 | 49,0 | 47,1 |
| Total | 159,2 | 99,4 | 256,5 | 298,0 |

Source : BEAC.

Émissions de titres publics par pays en 2014

(en milliards de francs CFA (XAF))

| | Bons du Trésor | Obligations | Total |
|--------------------|----------------|-------------|--------------|
| Cameroun | 170,0 | 10,0 | 180,0 |
| Centrafrique | 10,0 | 0,0 | 10,0 |
| Congo | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Gabon | 42,4 | 37,1 | 79,5 |
| Guinée équatoriale | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Tchad | 28,5 | 0,0 | 28,5 |
| Total CEMAC | 250,9 | 47,1 | 298,0 |

Source : BEAC.

émis pour 298,0 milliards, soit une hausse de 16,2 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation des émissions a été concentrée sur le segment court terme. L'évolution des taux de couverture des adjudications a été erratique au Gabon en raison du manque de concertation entre le Trésor et les SVT. Les émissions des autres pays ont, en revanche, été sursouscrites assez largement.

De nombreuses contraintes opérationnelles (capacités de prévision et de gestion de la trésorerie publique, préparation et coordination des émissions notamment) continuent néanmoins de peser sur le développement des marchés de titres de dette souveraine.

En 2015, 670 milliards de titres de dette souveraine devraient être émis sur ce marché, soit une augmentation de 134 % par rapport à 2014. Le principal émetteur du marché demeurerait le Cameroun, avec des prévisions d'émissions de titres publics pour un montant total de 375 milliards devant le Tchad et le Gabon.

ENCADRÉ 3



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Direction générale des Études, Finances et Relations internationales

**Surliquidité bancaire dans les pays de la CEMAC :
diagnostic, conséquences et pistes de solutions**

Depuis plus d'une décennie, la plupart des indicateurs d'appréciation du niveau de liquidité dans la CEMAC établissent une situation de surliquidité bancaire, caractérisée par l'existence de liquidités oisives importantes dans un environnement paradoxalement marqué par des besoins de financements importants, principalement de la part des PME/PMI, qui dépendent fortement du crédit bancaire.

Les réserves des banques à la BEAC se sont situées à 3 772,4 milliards de francs CFA (dont 1 115,0 milliards de réserves obligatoires et 2 657,4 milliards de réserves libres) à fin 2014. Les réserves libres, considérées comme l'excès de liquidité non neutralisée par la Banque centrale, ont augmenté de près de 1 500 milliards entre décembre 2010 et décembre 2014, illustrant l'abondance de liquidité sur la place bancaire de la CEMAC.

L'analyse par pays de l'évolution des réserves libres des banques entre 2010 et 2014 fait ressortir que les places bancaires de la Guinée équatoriale et du Congo entretiennent depuis plusieurs années des niveaux de liquidité importants, également observés au Cameroun et au Gabon dont les réserves des banques, bien qu'en baisse, restent importantes. Les réserves brutes des banques du Tchad ont été relativement modestes sur toute la période sous revue, tandis que la liquidité bancaire en République centrafricaine est restée faible.

Évolution des réserves des banques dans la CEMAC

(en millions de francs CFA)

| | | Décembre 2010 | Décembre 2011 | Décembre 2012 | Décembre 2013 | Décembre 2014 |
|--------------------|------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Cameroun | Réserves libres | 600 142 | 536 280 | 635 080 | 514 741 | 557 000 |
| | Réserves obligatoires | 240 299 | 255 664 | 264 357 | 295 379 | 315 601 |
| | Réserves brutes | 840 441 | 791 944 | 899 437 | 810 120 | 872 601 |
| RCA ^{a)} | Réserves libres | 13 925 | 11 653 | 9 296 | 12 958 | 26 349 |
| | Réserves obligatoires | – | – | – | – | – |
| | Réserves brutes | 13 925 | 11 653 | 9 296 | 12 958 | 26 349 |
| Congo | Réserves libres | 312 318 | 443 899 | 541 389 | 286 075 | 734 420 |
| | Réserves obligatoires | 122 071 | 194 280 | 236 122 | 255 493 | 267 962 |
| | Réserves brutes | 434 389 | 638 179 | 777 511 | 541 568 | 1 002 382 |
| Gabon | Réserves libres | 331 926 | 432 223 | 439 974 | 276 573 | 279 787 |
| | Réserves obligatoires | 123 876 | 167 690 | 199 537 | 220 027 | 208 052 |
| | Réserves brutes | 455 802 | 599 913 | 639 511 | 496 600 | 487 839 |
| Guinée équatoriale | Réserves libres | 292 058 | 287 800 | 979 668 | 760 857 | 905 277 |
| | Réserves obligatoires | 136 179 | 181 864 | 204 409 | 220 714 | 270 470 |
| | Réserves brutes | 428 237 | 469 664 | 1 184 077 | 981 571 | 1 175 747 |
| Tchad | Réserves libres | 73 817 | 100 600 | 115 577 | 119 023 | 154 562 |
| | Réserves obligatoires | 28 864 | 35 569 | 39 460 | 47 795 | 52 911 |
| | Réserves brutes | 102 681 | 136 169 | 155 037 | 166 818 | 207 473 |
| Total CEMAC | Réserves libres | 1 624 185 | 1 812 455 | 2 720 985 | 1 970 226 | 2 657 394 |
| | Réserves obligatoires | 651 289 | 835 067 | 943 885 | 1 039 408 | 1 114 996 |
| | Réserves brutes | 2 275 474 | 2 647 522 | 3 664 870 | 3 009 634 | 3 772 390 |

a) Les banques de la RCA sont exemptes de la constitution des réserves obligatoires.
Source : BEAC.

.../...

L'évolution des autres indicateurs utilisés dans la littérature économique pour apprécier la liquidité bancaire confirme l'importance d'une liquidité oisive sur la place bancaire de la CEMAC. Dans ce contexte, les tirages effectués par quelques banques auprès de la BEAC dans le cadre des opérations de refinancement, au demeurant modestes, résultent davantage des dysfonctionnements du marché interbancaire que d'un réel assèchement de la liquidité dans la CEMAC.

Les principaux facteurs de ce phénomène de surliquidité ont trait notamment i) à l'environnement des affaires, ii) au manque de profondeur du système financier, et iii) au comportement des banques face au risque lié à l'incertitude et à l'effet de mémoire.

Face à cette situation, qui a par ailleurs fortement contribué à limiter l'efficacité de la politique monétaire, deux pistes de solutions peuvent être considérées, à savoir i) la révision par la BEAC du mode de gestion de la liquidité en vue d'une efficacité accrue, et ii) les efforts de toutes les parties concernées en vue de l'accroissement du financement des économies de la CEMAC.

Toutefois, la surliquidité de l'ensemble du système bancaire de la CEMAC ne doit pas occulter la situation de quelques banques qui connaissent des tensions de liquidité importantes et structurelles. Par ailleurs, il faudrait s'attendre dans les mois à venir à un recours massif de plusieurs États de la CEMAC au financement bancaire pour résorber les déséquilibres budgétaires engendrés par la chute des cours du pétrole. Au regard du niveau des besoins de financement dans les budgets de ces États, la liquidité bancaire oisive pourrait ainsi se contracter, entraînant un retour des banques de la CEMAC « en banque », conférant ainsi à la politique monétaire de la BEAC une efficacité accrue.

En conclusion, la persistance de la surliquidité bancaire apparaît comme une préoccupation majeure pour la Zone, en ce qu'elle ne participe pas au développement économique des pays de la CEMAC et constitue une menace tant pour la stabilité monétaire que pour la stabilité financière. Compte tenu de la diversité des facteurs contribuant à l'accumulation de cette liquidité oisive, les pistes de solutions sont multiples et portent aussi bien sur des actions de court terme que sur des actions de moyen et long terme. La mise en œuvre effective de ces solutions implique un engagement ferme de toutes les parties prenantes à cette problématique, de la Banque centrale aux États, en passant par les banques primaires.

3| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES AUX COMORES

3|1 La politique monétaire en 2014

3|1|1 La formulation de la politique monétaire

3|1|1|1 Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la Banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». Les nouveaux statuts de la BCC, ratifiés par l'Union des Comores et par la France, sont entrés en vigueur fin 2010.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, qui est rémunéré à un taux minimum de 2,5 %, la BCC est tenue de déposer ses avoirs extérieurs, exception faite des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

3|1|1|2 Les objectifs de la politique monétaire

La Banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement. La politique monétaire doit également permettre de respecter un niveau d'avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la BCC, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55 des statuts).

¹ Euro overnight index average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération bancaire de l'Union européenne), correspondant à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

3|1|1|3 Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

La régulation de la masse monétaire, en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, se fait par les plafonds de refinancement et le taux d'escompte. Mais ces instruments ne sont efficaces que si la liquidité des banques les rend tributaires du refinancement auprès de la Banque centrale. L'Institut d'émission est autorisé par ses statuts (article 21) à imposer aux banques et établissements financiers des réserves obligatoires, assises sur les dépôts et les titres de créances éventuellement émis par ces organismes.

Depuis 1999, le système de réserves obligatoires présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un taux uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement établi à 30 %, il a été fixé à 15 % depuis décembre 2013 ;
- ces réserves sont constituées sur un compte à la Banque centrale et sont rémunérées à un taux basé sur l'Eonia ¹, constaté durant le mois précédent, diminué d'un certain nombre de points de base.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances directes au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents. Les montants utilisés sont rémunérés au taux fixé par le conseil d'administration.

Les taux bancaires sont encadrés. Sur proposition de la Banque centrale, le ministère des Finances fixe les taux créditeurs *minima*. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC.

3|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

3|1|2|1 Les plafonds d'avances et de refinancement

En octobre 2005, une opération de consolidation partielle des avances à l'État avait eu lieu et avait abouti à la conversion en dette à long terme de 1,5 milliard d'avances, amortie sur dix ans. Cette dette a été entièrement remboursée en avril 2010 sur la base d'un prêt accordé par la BCC et intégralement adossé aux allocations de DTS décidées par le FMI en août et septembre 2009.

En 2014, aucun tirage n'a été effectué par l'État comorien, le plafond autorisé ayant été quasiment atteint en 2013 et les recettes intérieures connaissant une stagnation sur les derniers exercices.

De 1997 à 2004, le plafond de réescompte de la Banque de développement des Comores (BDC) a été fixé à 100 millions par le conseil d'administration de la BCC. Ce plafond, qui n'a pas été utilisé entre 1998 et 2004, à la suite du gel des activités de crédit de la BDC, a néanmoins été reconduit tacitement chaque année. Aucun plafond de réescompte n'a été fixé pour la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC-C). Comme l'année précédente, la BCC n'a pas eu à fournir de refinancement aux banques et établissements financiers en 2013, en raison de la surliquidité du système bancaire.

3|1|2|2 Les réserves obligatoires

À fin 2014, le système de réserves obligatoires s'appliquait à l'ensemble des banques, établissements financiers et institutions de microfinance assujettis, à savoir : la BIC-C, la BDC, la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), l'Exim Bank, la Banque fédérale du commerce (BFC), l'Union des Meck et les Sanduk d'Anjouan et de Mohéli. Pour tenir compte du recul de l'inflation et du ralentissement de la croissance de la masse monétaire sur les deux derniers exercices, le conseil d'administration de la BCC a baissé de 25 % à 20 % le coefficient des réserves obligatoires en juillet 2012, puis de 20 % à 15 % en décembre 2013. Le taux est resté inchangé depuis cette date.

Taux d'intérêt

(en %)

| | Du 1 ^{er} janv. 2006 au 1 ^{er} janv. 2009 | Du 1 ^{er} janv. 2009 au 1 ^{er} juil. 2009 | Depuis le 1 ^{er} juillet 2009 |
|--|--|--|---|
| Taux d'escompte | Eonia + 1,5 | Eonia + 1,5 | Eonia + 1,5 |
| Taux des avances au Trésor | Eonia + 1,5 | Eonia + 1,5 | Eonia + 1,5 |
| Taux de rémunération des dépôts du Trésor | Eonia | Eonia | Non rémunérés |
| Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC | | | |
| • représentatifs des réserves obligatoires | Eonia - 1/4 | Eonia - 1,25 | Eonia - 1,25 |
| • libres | Eonia - 1/8 | Eonia - 1/8 | Eonia - 1/8 |
| Taux minimum et maximum sur les crédits | 7,0 - 14,0 | 7,0 - 14,0 | 7,0 - 14,0 |
| Taux plancher sur les dépôts | 2,50 | 2,00 | 1,75 |

Source : Banque centrale des Comores.

3|1|2|3 Les taux d'intérêt

Aux Comores, l'évolution des taux d'intérêt bancaires tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro. Depuis 2000, les taux de la Banque centrale des Comores sont indexés sur l'Eonia. Les dispositions concernant les taux sont les suivantes : le taux appliqué à l'escompte et aux avances au Trésor est de Eonia + 1,5 point de pourcentage. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à Eonia - 1,25 point, et celui des réserves libres à Eonia - 1/8 point (sans descendre en dessous de 0). Le taux de rémunération de l'épargne (comptes sur livret et autres comptes d'épargne) est de 1,75 % et les taux d'intérêt débiteurs varient à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 7 % et 14 %. Les dépôts du Trésor ont cessé d'être rémunérés en juillet 2009. Depuis cette date, aucun changement n'est intervenu dans la structure des taux.

3|2 Les agrégats monétaires

La masse monétaire s'est accrue de 8,1 % en 2014, passant de 89,9 milliards de francs comoriens en 2013 à 97,1 milliards un an plus tard. Cette évolution tient principalement à la croissance du crédit intérieur (+ 13 %). Le ratio de la masse monétaire rapportée au PIB normal a augmenté de 1,9 point, à 41,1 %, en 2014 (contre 39,2 % en 2013).

3|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En décembre 2014, la circulation fiduciaire a progressé de 13,6 % par rapport au niveau observé en décembre 2013. La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire s'est inscrite en hausse de 1,2 point, à 25,4 %.

Évolution des composantes de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

| | 2012 | 2013 | 2014 | Variation 2014/2013 |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Monnaie | 56 501 | 56 878 | 62 252 | 9,4 |
| Circulation fiduciaire | 21 755 | 21 740 | 24 693 | 13,6 |
| Dépôts à vue | 34 747 | 35 138 | 37 560 | 6,9 |
| Banque centrale | 509 | 473 | 1 008 | 113,2 |
| Banques commerciales | 34 237 | 34 665 | 36 552 | 5,4 |
| Quasi-monnaie | 30 871 | 32 985 | 34 886 | 5,8 |
| Comptes sur livret | 30 871 | 32 985 | 34 886 | 5,8 |
| Total | 87 373 | 89 862 | 97 139 | 8,1 |

Source : Banque centrale des Comores.

Les dépôts à vue se sont accrus de 6,9 % pour atteindre 37,6 milliards, du fait de l'augmentation des dépôts auprès de la Banque centrale, qui ont plus que doublé (+ 113,2 %) mais se maintiennent à un niveau faible, ainsi que des dépôts dans les banques commerciales (+ 5,4 %). Parallèlement, la quasi-monnaie (comptes sur livret) a enregistré une hausse de 5,8 % pour atteindre 34,9 milliards, contre près de 33 milliards à fin 2013. La part de la quasi-monnaie dans le total de la masse monétaire a légèrement reculé (35,9 %, contre 36,7 % un an plus tôt) et reste inférieure à celle des dépôts à vue (38,7 %).

La surliquidité s'est accrue en 2014 avec un ratio de réserves libres des banques sur le total des bilans de 2,1 %, contre 1,3 % en 2013, en raison d'une hausse significative des réserves libres qui sont passées de 1,2 milliard en 2013 à plus de 2 milliards en 2014.

Évolution des contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

| | 2012 | 2013 | 2014 | Variation 2014/2013 |
|---|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Avoirs extérieurs nets | 62 737 | 56 567 | 57 569 | 1,8 |
| Banque centrale | 62 172 | 50 242 | 56 996 | 13,4 |
| Banques commerciales | 565 | 6 325 | 573 | - 90,9 |
| Crédit intérieur | 49 330 | 59 694 | 67 436 | 13,0 |
| Créances nettes sur l'État (administration centrale) | 1 604 | 5 511 | 8 457 | 53,5 |
| Créances brutes sur l'État | 13 779 | 15 787 | 16 203 | 2,6 |
| Dépôts de l'État (-) | 12 175 | 10 276 | 7 746 | - 24,6 |
| Crédits à l'économie | 47 726 | 54 183 | 58 978 | 8,9 |
| Secteur public | 700 | 1 140 | 937 | - 17,7 |
| Secteur privé | 47 026 | 53 043 | 58 041 | 9,4 |
| Autres postes nets | - 24 694 | - 26 398 | - 27 867 | 5,6 |
| Total | 87 373 | 89 862 | 97 139 | 8,1 |

Source : Banque centrale des Comores.

3|2 Les contreparties de la masse monétaire

En 2014, les avoirs extérieurs nets ont légèrement progressé (+ 1,8 %), en raison de l'amélioration de la position extérieure nette de la Banque centrale (+ 13,4 %), qui a plus que compensé la très forte baisse des avoirs détenus par les banques commerciales. Après une baisse drastique en 2012, puis une hausse tout aussi importante en 2013, les avoirs extérieurs nets détenus par les banques commerciales et établissements financiers ont à nouveau chuté pour atteindre 0,6 milliard en 2014.

Le crédit intérieur, qui est ressorti en progression de 13 %, portant l'encours total à 67,4 milliards, a constitué un élément moteur dans la création monétaire. La position nette débitrice de l'État a continué de se détériorer, quoique de manière moins soutenue qu'en 2013, passant de 5,5 milliards en 2013 à 8,5 milliards en 2014. Cette évolution résulte en grande partie de la baisse des dépôts de l'État (- 24,6 %). Les créances brutes sur l'État ont connu une légère progression de 2,6 % en 2014, contre 14,6 % en 2013, cette dernière évolution étant due au décaissement des dernières tranches au titre du programme de facilité élargie de crédit (FEC) du FMI.

Les crédits à l'économie ont continué d'évoluer favorablement (+ 8,9 %), pour atteindre près de 59 milliards. Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et particuliers), très largement prédominants, se sont inscrits en hausse de 9,4 %, en relation avec l'ouverture croissante du secteur bancaire à la concurrence, tandis que les crédits accordés aux entreprises du secteur public ont connu un repli significatif, s'établissant à 0,9 milliard (- 17,7 %, après + 62,8 % en 2013).

Les crédits à l'économie ont continué d'évoluer favorablement (+ 8,9 %), pour atteindre près de 59 milliards. Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et particuliers), très largement prédominants, se sont inscrits en hausse de 9,4 %, en relation avec l'ouverture croissante du secteur bancaire à la concurrence, tandis que les crédits accordés aux entreprises du secteur public ont connu un repli significatif, s'établissant à 0,9 milliard (- 17,7 %, après + 62,8 % en 2013).

Les crédits à l'économie ont continué d'évoluer favorablement (+ 8,9 %), pour atteindre près de 59 milliards. Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et particuliers), très largement prédominants, se sont inscrits en hausse de 9,4 %, en relation avec l'ouverture croissante du secteur bancaire à la concurrence, tandis que les crédits accordés aux entreprises du secteur public ont connu un repli significatif, s'établissant à 0,9 milliard (- 17,7 %, après + 62,8 % en 2013).

3|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

Tant sur le plan de la stabilité des prix que sur celui de la solidité de l'ancrage du change, la politique monétaire a tenu ses objectifs. La surliquidité persistante

du système bancaire rend toutefois peu opérants les instruments indirects, notamment le taux d'escompte.

Le paysage financier des Comores, encore fragile, connaît toutefois un essor notable, avec l'entrée de nouveaux acteurs et le développement des volumes d'activité des établissements de crédit, ce qui a conduit la Banque centrale des Comores à créer un fonds de financement du développement du secteur bancaire et financier en fin d'année 2012. Celui-ci vise en particulier à collecter des ressources additionnelles, provenant des bailleurs de fonds et des contributions des établissements de crédit, pour financer différents projets structurants pour le développement du secteur bancaire aux Comores (centrale de bilans, modernisation du système et des moyens de paiement, etc.) et couvrir les coûts liés au renforcement du cadre d'exercice des activités bancaires (cadre comptable, *reportings* réglementaires, supervision bancaire). Une centrale des risques et des incidents de paiement est ainsi opérationnelle depuis octobre 2014.

Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs nets est ressorti en hausse, s'établissant à 91,6 % en 2014 (contre 88,3 % en 2013 et 110 % en 2012), en raison d'une hausse des avoirs extérieurs plus importante que celle des crédits à l'économie. Ce ratio devrait demeurer élevé en 2015 suite à une baisse des avoirs extérieurs et au maintien des crédits à l'économie. Tant sur le plan de la stabilité des prix que sur celui de la solidité de l'ancrage du change, la politique monétaire a tenu ses objectifs. D'après le FMI, les réserves de change se sont légèrement consolidées, représentant 5,6 mois d'importations de biens et services à fin 2014, après 5,4 mois fin 2013.

L'inflation s'est établie à 1,4 % en moyenne annuelle en 2014, après 1,6 % en 2013, grâce à une bonne campagne agricole et à l'atténuation des tensions sur les cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires. Les prix intérieurs devraient continuer d'évoluer à un rythme modéré, le taux d'inflation étant projeté à 2,2 % en moyenne annuelle par le FMI.

ENCADRÉ 4

Les enjeux de l'inclusion financière en Zone franc

- L'inclusion financière fait référence au processus permettant aux individus et aux entreprises d'accéder à des services financiers de base (dépôts et transferts d'argent, paiements, épargne, crédit, assurance) fournis par des institutions financières formelles.
- L'inclusion financière est reconnue comme étant un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté et favoriser une croissance forte et inclusive.
- À ce titre, elle est devenue depuis la fin des années deux mille l'un des piliers de l'agenda international pour le développement. Elle a donné lieu en 2014 à la création d'un groupe de travail des banques centrales francophones dédié à cette thématique.
- L'UEMOA et la CEMAC sont les régions où la proportion d'adultes possédant un compte bancaire auprès d'une institution financière formelle est la plus faible au monde (respectivement 12,6 % et 11,8 % en 2014), loin de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (29 %) et des pays en développement (53 %).
- Au-delà des critères de revenu et de résidence, l'accès aux services financiers de base varie sensiblement avec le niveau d'éducation générale des individus, leur âge et leur genre.
- Les initiatives visant à renforcer l'inclusion financière en Zone franc portent à la fois sur la promotion de la demande (baisse des coûts d'ouverture et de fonctionnement des comptes, protection des consommateurs) et de l'offre (soutien au développement du secteur des services financiers mobiles).

I | Une problématique au centre de l'agenda international pour le développement

Située au croisement des problématiques de développement (favoriser une croissance économique stable et durable, réduire la pauvreté, renforcer la cohésion sociale) et de stabilité financière, l'inclusion financière constitue une mission importante pour les banques centrales et les organismes de supervision bancaire.

Comme indiqué par l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), l'inclusion financière comprend plusieurs dimensions, chacune pouvant être évaluée par différents indicateurs :

- **l'accès** aux services financiers formels de base incluant les services de la microfinance (nombre de succursales bancaires et de guichets automatiques pour 100 000 adultes, etc.) ;
- **l'utilisation** de ces services financiers (nombre d'adultes et de PME possédant un compte auprès d'une institution financière formelle, part d'entre eux ayant épargné ou investi au cours de l'année, etc.) ;
- **la qualité** de ces services financiers (coût moyen d'ouverture et de fonctionnement d'un compte, existence de mécanismes de résolution des différends, de protection des consommateurs, etc.).

Les enquêtes « Financial Access Survey » (FMI) et « Findex » (Banque mondiale) constituent les principales sources de données sur l'inclusion financière.

Inclusion financière et développement socio-économique

L'inclusion financière est reconnue comme étant un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté et promouvoir une croissance forte et inclusive.

L'accès aux services financiers permet aux populations à faible revenu de lisser leur contrainte budgétaire et leur consommation (Geda et al., 2006 ; Beck et al., 2007), évitant ainsi de tomber dans des « trappes à pauvreté » à la suite d'un choc exogène. Elle peut également contribuer à réduire la pauvreté de façon indirecte à travers son effet sur la croissance économique.

En encourageant l'épargne, l'investissement et la productivité, l'inclusion financière stimule l'activité économique (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2013 ; Dabla-Norris et al., 2015). En outre, l'élargissement de la base de dépôts dont disposent les banques favorise la stabilité financière (Han et Melecky, 2013), également propice à la croissance économique.

L'inclusion financière dans l'agenda international

En raison de l'effet significatif que l'inclusion financière peut exercer sur la réduction de la pauvreté et sur la croissance, cette thématique est devenue l'un des piliers de l'agenda développement du G20 depuis la fin des années deux mille. C'est en 2010 que les travaux du G20 sur l'inclusion financière ont véritablement débuté avec notamment le lancement du Partenariat mondial pour l'inclusion financière (Global Partnership for International Inclusion – GPMI), regroupant des gouvernements, des banques centrales, des institutions publiques et privées du secteur financier des pays membres et non membres du G20. L'année suivante fut marquée par l'adoption de la Déclaration de Maya par 84 pays en développement membres de l'AFI. Les pays signataires se sont engagés à atteindre un certain nombre d'objectifs spécifiques et mesurables visant à renforcer l'inclusion financière (adoption de stratégies nationales d'inclusion financière, promotion des services financiers mobiles, amélioration de la protection des consommateurs et de l'éducation financière, collecte de données, plus grande transparence des prix, etc.). Depuis, les dirigeants du G20 ont régulièrement fait part de leur attachement au renforcement de l'inclusion financière.

| | |
|------|--|
| 2015 | Présidence turque du G20 : poursuite de la stratégie menée dans le cadre du Plan d'action pour l'inclusion financière, avec une importance particulière accordée à l'inclusion financière des PME et au rôle joué par les partenariats public/privé. |
| 2014 | Sommet de Brisbane : accent mis sur le rôle des nouvelles technologies et des transferts des migrants dans la promotion de l'inclusion financière. Adoption d'un Plan d'action pour l'inclusion financière et d'un Plan de facilitation des transferts des migrants. |
| 2013 | Sommet de Saint-Petersbourg : accent porté sur l'éducation financière et l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des migrants. |
| 2012 | Sommet de Los Cabos : lancement du programme d'apprentissage par les pairs. |
| 2011 | Déclaration de Maya approuvée par 84 pays en développement membres de l'AFI. |
| 2010 | Sommet de Séoul : lancement du GPMI. |
| 2009 | Sommet de Pittsburgh : les dirigeants du G20 reconnaissent l'inclusion financière comme l'un des piliers de l'agenda pour le développement international. |

Par ailleurs, à l'issue de la 21^e conférence des gouverneurs des banques centrales des pays francophones organisée à Dakar en mai 2014, un groupe de travail des dites banques centrales sur l'inclusion financière a été lancé.

Ce groupe de travail s'est vu assigner trois principaux objectifs : i) partager les expériences des pays membres en matière de renforcement de l'inclusion financière, ii) identifier des problématiques communes, et iii) formuler des préconisations d'intérêt général en matière de renforcement de l'inclusion financière. Il s'est réuni pour la première fois en février 2015 à Dakar et doit aboutir à la publication d'un rapport en 2016.

2] L'inclusion financière en Afrique subsaharienne et en Zone franc

État des lieux ¹

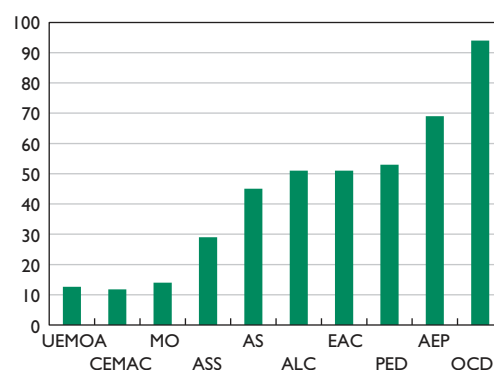
D'après le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'inclusion financière ², bien que la bancarisation ait progressé depuis 2011, encore 38 % des adultes dans le monde ne possèdent pas de compte auprès d'une institution financière formelle ³, taux qui atteint 46 % dans les régions en développement.

En Afrique subsaharienne, la part de la population possédant un compte bancaire auprès d'une institution financière formelle est passée de 24 % en 2011 à 29 % en 2014.

La légère amélioration de la bancarisation observée également dans la Zone franc a été tirée par les progrès réalisés dans les

Graphique A Taux de bancarisation dans le monde en 2014

(en % des adultes)



Note : MO : Moyen-Orient, ASS : Afrique subsaharienne, AS : Asie du Sud, ALC : Amérique Latine-Caraïbes, EAC : Europe-Asie centrale⁴, PED : Pays en développement, AEP : Asie de l'Est-Pacifique.

Sources : Banque mondiale (Findex) et Banque de France.

¹ L'étude se concentre ici sur les dimensions fondamentales de l'inclusion financière, à savoir l'accès et l'utilisation des services financiers de base.

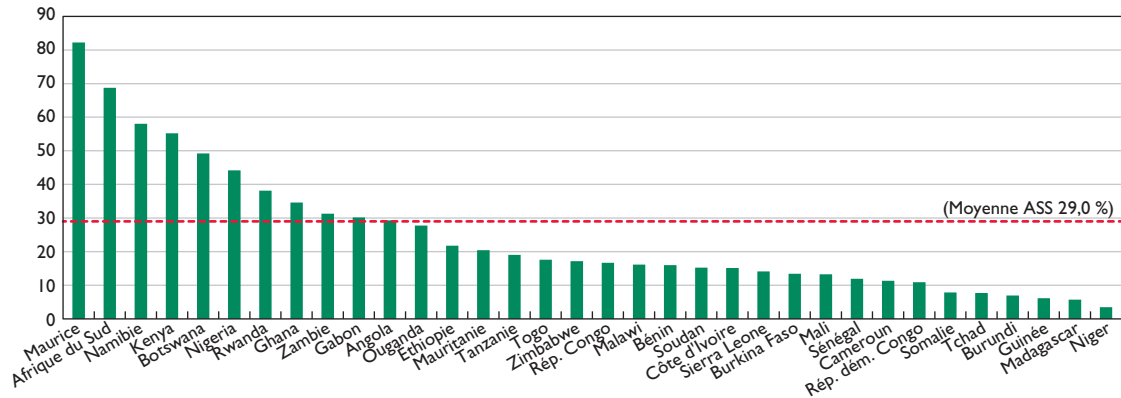
² The Global Findex Database 2014 : Measuring Financial Inclusion around the World, avril 2015.

³ Les institutions financières formelles font référence ici aux institutions bancaires, aux coopératives, aux services postaux ou encore aux institutions de microfinance.

⁴ La région Europe-Asie centrale comprend l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kosovo, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, l'Ouzbékistan, la République kirghize, la Roumanie, la Serbie, le Tadjikistan, le Turkménistan, la Turquie et l'Ukraine.

Graphique B Taux de bancarisation dans les pays d'Afrique subsaharienne en 2014

(en % des adultes)



Source : Banque mondiale (Findex).

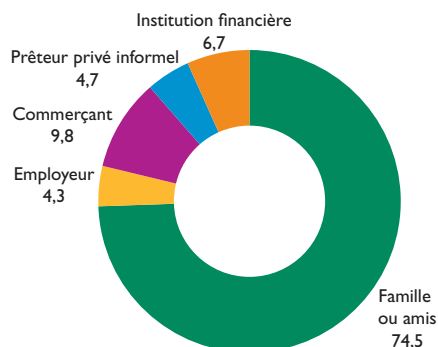
pays de l'UEMOA, où le taux de bancarisation des adultes est passé de 8,1 % en 2011 à 12,6 % en 2014. En CEMAC, le taux de bancarisation a peu évolué, passant de 11,6 % en 2011 à 11,8 % en 2014. On constate cependant que l'UEMOA et la CEMAC sont les régions où la proportion des adultes possédant un compte bancaire auprès d'une institution financière formelle est la plus faible au monde, loin de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, et de celle des pays en développement, qui s'est établie à 53 % l'an passé.

Au sein de l'Afrique subsaharienne, une certaine hétérogénéité du taux de bancarisation est observée, le taux de bancarisation variant entre plus de 80 % pour l'île Maurice et moins de 4 % pour le Niger. L'accès à un compte bancaire varie également entre les pays de la Zone franc qui se positionnent toutefois tous, à l'exception du Gabon, en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Le taux de bancarisation très faible dans la Zone franc masque néanmoins une forte activité financière : en 2014, environ 50 % des individus déclarent avoir épargné ou investi au cours des douze derniers mois (Findex). Cependant, ils ne sont que 3 % à avoir épargné et 7 % à avoir souscrit un emprunt auprès d'une institution financière formelle. Cet écart illustre le fait que le système financier formel en Afrique subsaharienne ne joue pas son rôle d'amortissement des chocs (Guérineau et Jacolin, 2014). La grande majorité des adultes ayant souscrit un emprunt en 2014 ont sollicité leur réseau personnel (74,5 %), devant les commerçants de proximité (9,8 %), les institutions financières formelles (6,7 %), les prêteurs informels (4,7 %) et les employeurs (4,3 %) ⁵. En raison de l'insuffisance des dispositifs de protection contre les risques de maladie ou les risques agricoles (risques de variation des cours, chocs climatiques, etc.), les emprunts sont principalement liés à un motif de santé ou d'urgence (46,6 %), devant les frais de scolarité (22,7 %), les événements familiaux (18,2 %) et l'investissement immobilier (12,5 %).

Graphique C Sources des emprunts en Zone franc en 2014

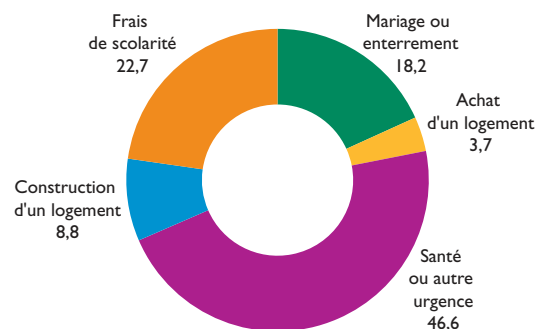
(en % des emprunts contractés durant l'année)



Sources : Banque mondiale (Findex) et Banque de France.

Graphique D Motifs des emprunts en Zone franc en 2011

(en % des emprunts contractés durant l'année)



Sources : Banque mondiale (Findex) et Banque de France.

⁵ Cependant, il faut noter que la faible bancarisation, la monnaie crédible et la faible inflation contribuent à une circulation fiduciaire relativement élevée en Zone franc.

Exclusion économique et exclusion financière

L'exclusion financière concerne avant tout les populations pauvres et à faible revenu. On estime que 77 % des adultes vivant avec deux dollars par jour ou moins en 2011 n'avaient pas accès aux services financiers de base (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2012). Cette exclusion s'explique à la fois par le manque de connaissances financières et l'isolement géographique des populations défavorisées qui se concentrent dans les zones rurales⁶, mais aussi par le faible intérêt qu'elles représentent pour les institutions financières (ces populations effectuant généralement des transactions de très faible montant, coûteuses pour les banques, et ne disposant pas de collatéral ou de revenus réguliers pour emprunter).

Au-delà du revenu et du lieu de résidence, l'accès aux services financiers de base varie sensiblement avec le niveau d'éducation générale des individus, leur âge et leur genre. En Zone franc et en Afrique subsaharienne en général, la probabilité de posséder un compte bancaire est plus importante pour les population plus éduquées, plus âgées, et pour les hommes.

Taux de bancarisation en Zone franc selon les caractéristiques socio-économiques des individus en 2014

(en % de la population adulte étudiée)

| Revenu | | Éducation | | Âge | | Genre | |
|-----------------|----------------|----------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|--------|--------|
| 40 % pauvres | 60 % riches | Primaire ou moins | Secondaire ou plus | Moins de 25 ans | 25 ans ou plus | Femmes | Hommes |
| 5,5 | 17 | 8,6 | 25,2 | 6,1 | 15,5 | 9,7 | 15,1 |

Sources : Banque mondiale (Findex) et Banque de France.

3| Mesures récentes visant à renforcer l'inclusion financière en Zone franc

De nombreuses mesures ont été prises en CEMAC et en UEMOA pour encourager l'inclusion financière qui vont dans le sens des recommandations internationales : meilleure protection des consommateurs (alphabétisation financière, sécurisation du secteur de la microfinance), gratuité des services bancaires de base, appui au développement des services financiers mobiles et d'assurance, etc. Toutefois, des progrès restent à faire et ces actions méritent d'être consolidées dans les années à venir.

Du côté de la demande

Le taux de pauvreté très élevé (incapacité à épargner et à fournir des garanties suffisantes pour emprunter), l'irrégularité des revenus, les coûts d'ouverture et de fonctionnement des comptes bancaires⁷ le manque d'informations et de connaissances financières sont autant de facteurs qui freinent la demande de services financiers formels en Zone franc.

En plus des politiques plus générales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, des mesures d'accès aux comptes ciblant les populations défavorisées ont été introduites. Afin de limiter le coût des emprunts, la BCEAO a par exemple décidé en 2013 d'instaurer une réglementation sur les taux d'usure⁸. En outre, l'UEMOA a introduit en octobre 2014 le principe de gratuité des services financiers de base offerts par les établissements de crédit de la sous-région (ouverture et clôture de compte, délivrance de livret d'épargne, retrait auprès d'un guichet automatique, paiement par carte bancaire dans la sous-région, etc.).

Par ailleurs, afin de protéger davantage les clients, un fonds de garantie des dépôts a été créé en 2011 en CEMAC et en 2014 en UEMOA⁹. Dans le même objectif, et pour améliorer la bancarisation des plus défavorisés, des programmes d'éducation financière sont menés en Zone franc ainsi qu'en Afrique subsaharienne plus généralement.

Du côté de l'offre

Services bancaires par téléphone mobile

En raison de la faible densité de la population et de l'insuffisance des infrastructures, le réseau bancaire est très peu développé en Afrique subsaharienne avec une moyenne de 3,5 succursales bancaires pour 100 000 habitants (moyenne de 3 en Zone franc).

⁶ Seuls 9,8 % de la population rurale en Zone franc possèdent un compte bancaire formel.

⁷ Les marges d'intérêt (taux débiteur – taux créditeur) sont particulièrement importantes dans les pays de la Zone franc et plus généralement en Afrique subsaharienne en raison de la forte concentration bancaire associée à une concurrence limitée (Guérineau et Jacolin, 2014).

⁸ L'efficacité de cette mesure a toutefois été beaucoup discutée.

⁹ Le plafond d'indemnisation par détenteur de compte a été fixé à 5 millions de francs CFA en CEMAC et sera défini ultérieurement en UEMOA.

L'essor des services financiers mobiles représente à ce titre une véritable opportunité pour la bancarisation des populations les plus isolées d'Afrique subsaharienne. Le succès de ces services mobiles repose en particulier sur les vastes réseaux d'agents (souvent des petits commerçants) qui permettent aux clients éloignés des centres urbains d'effectuer leurs transactions.

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui la région où le nombre d'utilisateurs de services financiers mobiles est le plus élevé. D'après la Banque mondiale, 12 % des adultes en Afrique subsaharienne disposeraient d'un compte mobile, contre 2 % dans l'ensemble du monde. Ce taux dépasse les 10 % dans treize pays d'Afrique subsaharienne, dont deux en UEMOA : le Mali (11,6 %) et la Côte d'Ivoire (24,3 %) où la part d'adultes possédant un compte mobile est supérieure à la part ayant un compte auprès d'une institution financière formelle.

Malgré certaines mesures mises en place en UEMOA (telle que la réglementation permettant aux établissements non bancaires d'émettre de la monnaie électronique), plusieurs obstacles au développement de ce secteur ont été soulignés par le FMI¹⁰ : le coût élevé des petites transactions, le cadre réglementaire (qui nécessite l'intermédiation d'une institution bancaire), la faible diversification des services proposés (principalement transferts d'argent et paiements de facture) et les problèmes d'interopérabilité et d'accréditation nationale, qui freinent les transferts d'argent domestiques et transfrontaliers. En CEMAC, le développement du mobile-banking est plus limité, notamment en raison de la réglementation qui n'autorise que les établissements de crédit à émettre de la monnaie électronique.

La microfinance

Depuis les années 1990, le secteur de la microfinance a joué un rôle croissant dans l'accès des plus pauvres aux services financiers de base dans la Zone franc. D'après une étude du Consultative Group to Assist the Poor (CGAP), entre 2001 et 2011, les montants des encours de crédit et de dépôts détenus par les sociétés financières décentralisées (SFD) se sont respectivement accrus de 18 % et de 16 % par an en UEMOA et de 26 % et de 30 % en CEMAC. En mars 2015, le total des encours de crédit des SFD de l'UEMOA était de 796 milliards de francs CFA¹¹. Cette rapide expansion s'est accompagnée d'une augmentation des risques et d'un accroissement du nombre de SFD placées sous administration provisoire dans les deux unions¹².

Dans ce contexte, les autorités de supervision de la Zone franc ont progressivement renforcé la réglementation et la sécurisation du secteur de la microfinance. À ce titre et à des fins de professionnalisation du secteur, la BCEAO a mis en œuvre un Programme d'appui à la finance décentralisée (PRAFIDE) en 2004. En 2007, l'UEMOA a adopté une nouvelle loi de microfinance prévoyant notamment des règles prudentielles plus restrictives et un reporting plus fréquent.

En CEMAC, un cadre réglementaire visant à assainir les activités de microfinance et à protéger les clients a été adopté en 2002. D'après un rapport de la COBAC publié en juin 2015, le niveau élevé des taux d'intérêt appliqués aux crédits et des commissions prélevées sur les transferts d'argent par les SFD ne favorisent pas l'inclusion financière des populations.

Plus généralement, afin de promouvoir l'offre de crédit des établissements financiers, la CEMAC envisage de créer un bureau de crédit régional collectant des informations sur les emprunteurs. Dans le même objectif, des bureaux d'information et de crédit seront mis en place courant 2015 dans les pays de l'UEMOA.

Le développement des services d'assurance

Enfin, pour encourager le développement des services d'assurance et harmoniser la réglementation du secteur, les pays de la Zone franc (plus la Guinée-Bissau, moins les Comores) ont créé la Conférence interafricaine sur les marchés de l'assurance (CIMA) en 1992. La CIMA a notamment initié une vaste opération d'assainissement du secteur de l'assurance dans la région et interdit en 2011 la pratique de l'assurance à crédit. Afin d'encourager les activités de microassurance qui pourraient augmenter significativement le taux de pénétration dans la région, la CIMA a adopté un cadre réglementaire de la microassurance mais doit encore réfléchir à la manière d'intégrer les possibilités offertes par la téléphonie mobile (Ngbwa, 2014)¹³.

¹⁰ Article IV UEMOA, mars 2015.

¹¹ Données BCEAO.

¹² CGAP, « Gérer les faillites d'institutions de microfinance collectrices d'épargne : l'expérience des autorités de supervision en Afrique », Note d'information, n°91, décembre 2013.

¹³ Ngbwa (J.-C.), « L'expérience d'un régulateur multinational de l'assurance : la CIMA », Revue d'économie financière, 2014.

Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc

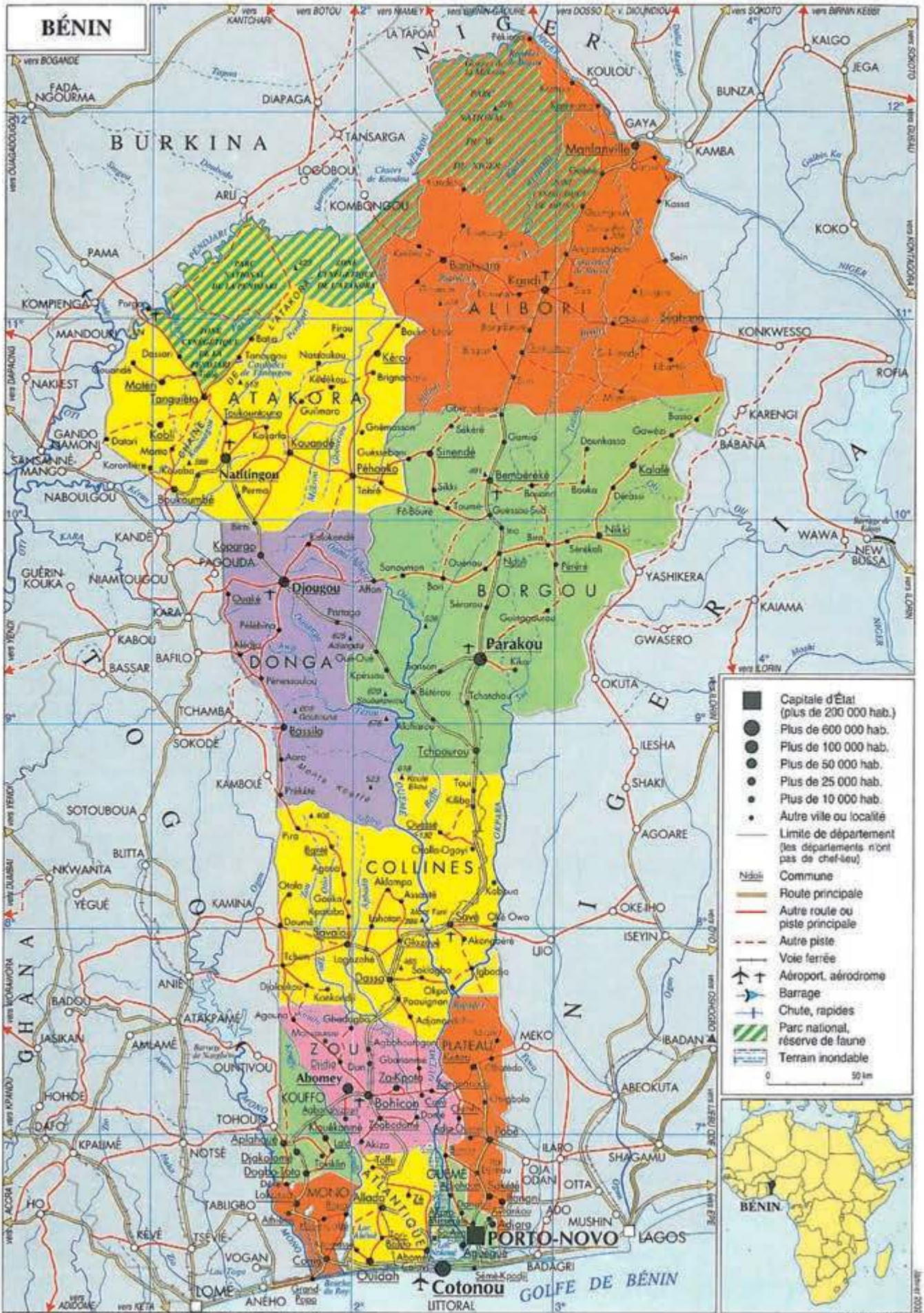
| | Population (en millions d'habitants) ^{a)} | PIB | | PIB réel (taux de croissance en %) | Taux d'investis- sement (en %) | Inflation (en moyenne annuelle, en %) | Recettes budgétaires (hors dons, en % du PIB) | Solde budgétaire base engagements (dons compris, en % du PIB) | Balance com- merciale (en % du PIB) | Solde des transactions courantes (en % du PIB) | Dettes extérieures (en millions de dollars) | Dettes/ PIB (en %) | Service payé de la dette/ la dette/ exportations (en %) |
|--------------------|--|--|-------------------------------|---|---|--|--|--|--|---|--|--------------------------|--|
| | | En milliards de francs CFA (XAF – Afrique centrale et l'Ouest) et de francs comoriens (KMF) | En dollars par habitant | | | | | | | | | | |
| | | 2014 | 2014 | | | | | | | | | | |
| Cameroun | 22,8 | 15 718,2 | 1 405 | 6,3 | 21,5 | 1,9 | 17,6 | - 2,9 | - 1,0 | - 4,3 | 4 922,3 | 16,6 | 2,8 |
| Centrafrique | 4,7 | 834,3 | 380 | 0,5 | 4,6 | 17,8 | 5,0 | 2,4 | - 16,9 | - 5,7 | 574,4 | 38,5 | 2,9 |
| Congo | 4,6 | 6 888,2 | 3 159 | 5,2 | 81,8 | 0,9 | 41,5 | 3,4 | 10,8 | - 27,3 | 3 451,6 | 24,8 | 3,1 |
| Gabon | 1,7 | 9 396,1 | 10 836 | 4,2 | 21,1 | 4,7 | 25,0 | 2,4 | 23,3 | 2,6 | 4 316,2 | 22,8 | 12,0 |
| Guinée équatoriale | 0,8 | 8 501,8 | 18 389 | 0,5 | 42,1 | 4,3 | 30,4 | - 6,1 | 60,3 | - 3,0 | 1 082,2 | 6,3 | 2,2 |
| Tchad | 13,2 | 7 602,5 | 1 236 | 6,3 | 26,8 | 1,7 | 18,7 | - 8,0 | - 0,8 | - 5,2 | 2 215,5 | 15,0 | 2,5 |
| Total CEMAC | 47,8 | 48 941,1 | | 4,7 | 34,0 | 3,2 | 24,6 | - 2,2 | 16,7 | - 7,0 | 16 880,1 | 17,4 | 3,7 |
| Bénin | 10,6 | 4 407,3 | 822 | 5,7 | 26,5 | - 1,1 | 17,7 | - 2,1 | - 6,6 | - 7,7 | 2 366,6 | 28,5 | 4,5 |
| Burkina Faso | 17,4 | 6 191,4 | 717 | 4,0 | 30,5 | - 0,2 | 17,2 | - 1,8 | - 6,0 | - 11,6 | 2 564,1 | 21,2 | 2,5 |
| Côte d'Ivoire | 20,8 | 16 935,7 | 1 495 | 8,5 | 17,0 | 0,9 | 18,1 | - 2,3 | 9,6 | - 0,6 | 11 287,8 | 36,0 | 9,7 |
| Guinée-Bissau | 1,7 | 595,5 | 589 | 2,9 | 5,9 | - 0,1 | 9,7 | - 2,6 | - 4,3 | - 1,8 | 277,4 | 24,0 | 0,8 |
| Mali | 15,8 | 5 925,2 | 755 | 7,2 | 25,4 | 1,1 | 17,8 | - 3,6 | - 5,6 | - 7,6 | 3 422,8 | 31,3 | 2,9 |
| Niger | 18,5 | 4 038,2 | 469 | 6,9 | 43,7 | - 0,6 | 22,4 | - 8,1 | - 10,2 | - 18,4 | 2 655,7 | 34,6 | 2,6 |
| Sénégal | 14,5 | 7 741,6 | 1 072 | 4,7 | 26,7 | - 0,8 | 22,3 | - 5,0 | - 18,7 | - 9,3 | 5 222,8 | 34,9 | 9,5 |
| Togo | 7,0 | 2 262,3 | 658 | 5,9 | 22,7 | 1,8 | 22,3 | - 3,3 | - 21,0 | - 17,1 | 903,4 | 21,6 | 2,7 |
| Total UEMOA | 106,3 | 48 097,2 | | 6,5 | 25,0 | - 0,1 | 19,0 | - 3,3 | - 3,6 | - 7,2 | 28 700,6 | 31,6 | 6,8 |
| Comores | 0,8 | 239,5 | 923 | 2,1 | 5,9 | 1,4 | 15,3 | - 2,2 | - 30,9 | - 8,1 | 146,3 | 23,6 | 0,4 |

a) Banque mondiale, World development indicators 2015.

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale.

4

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES



BÉNIN

■ Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)
 ● Plus de 600 000 hab.
 ● Plus de 100 000 hab.
 ● Plus de 50 000 hab.
 ● Plus de 25 000 hab.
 ● Plus de 10 000 hab.
 ● Autre ville ou localité
 — Limite de département (les départements n'ont pas de chef-lieu)
 Ndidi Commune
 — Route principale
 — Autre route ou piste principale
 - - - Autre piste
 — Voie ferrée
 ✈️ + Aéroport, aérodrome
 — Barrage
 — Chute, rapides
 ■ Parc national, réserve de faune
 ■ Terrain inondable





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 115 762 km²

Population : 10,6 millions d'habitants. Densité : 94 habitants/km². Part de la population urbaine : 44,9 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français

Principales villes : Porto-Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou

Régime politique : Après avoir été élu président de la République en mars 2006 avec près de 75 % des voix, M. Boni Yayi a été réélu en mars 2011, dès le 1^{er} tour, avec plus de 53 % des suffrages. Après la tenue, fin avril 2011, d'élections législatives gagnées par la majorité présidentielle, un gouvernement a été formé en mai 2011, dirigé par M. Pascal Koupaki, Premier ministre. Un projet de réforme de la Constitution a été présenté en juin 2013 et un nouveau gouvernement, où le poste de Premier ministre a été supprimé, a été constitué en août 2013. Les élections locales prévues au 1^{er} trimestre 2013 ont été reportées, en raison notamment du retard pris dans la mise à jour de la liste électorale permanente informatisée (LEPI). Elles ont finalement eu lieu en juin 2015, après deux ans de retard. L'alliance qui soutient le président Boni Yayi (Forces cauris pour un Bénin émergent - FBCE) est arrivée en tête des législatives en mai 2015, quoiqu'en perdant du terrain. Après deux ans de vacance, le poste de Premier ministre a été confié au franco-béninois Lionel Zinsou.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 822 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 33,0 % |
| Secondaire ³⁾ | 12,8 % |
| Tertiaire | 54,2 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO 2014.

3) Inclut les secteurs miniers et extractifs.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 59,3 ans

Taux de mortalité infantile : 5,9 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 47,3 %

Indice de développement humain - Classement : 165^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

Relations avec la communauté financière internationale

Le 14 juin 2010, une facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 74,2 millions de DTS (109 millions de dollars) a été approuvée par le FMI. La sixième revue, conclue en juin 2014, a permis le décaissement de la dernière tranche de 10,6 millions de DTS (16,4 millions de dollars). Le FMI s'est alors félicité du succès du programme du Bénin au titre de la FEC qui aura facilité une croissance vigoureuse et une stabilité macroéconomique tout en assurant un assainissement des finances publiques, tandis que le gouvernement béninois entendait solliciter l'appui technique et financier du FMI à travers la conclusion d'un nouvel accord triennal à venir.

La nouvelle Stratégie d'assistance pays adoptée par la Banque mondiale en avril 2013 pour la période 2013-2017 est dotée d'une enveloppe de 493,7 millions de dollars et comporte trois piliers : le renforcement de la gouvernance et des capacités des administrations publiques ; l'amélioration de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi ; la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et l'inclusion économique et sociale. À fin juin 2015, la Banque mondiale dispose d'un portefeuille de vingt-deux projets actifs pour un montant de 550,6 millions de dollars. Ces engagements sont principalement axés sur le développement urbain, l'agriculture, la santé et l'emploi.

ACTIVITÉ

L'activité économique a continué d'évoluer à un rythme soutenu en 2014, le taux de croissance du PIB réel s'établissant à 5,7 %, après 5,6 % en 2013. Celle-ci a essentiellement été tirée par le secteur agricole et les services – notamment les activités du port de Cotonou –, ainsi que par les investissements dans le transport et le tourisme.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB a diminué en 2014 pour atteindre 2 points, contre 2,4 points en 2013. Si les cultures traditionnelles de manioc et d'igname ont enregistré une hausse en 2014 (de respectivement 4 % et 8,9 %), la production totale de céréales a légèrement diminué, du fait du recul de la production de riz (- 35,4 %). La campagne cotonnière 2014-2015 a été très satisfaisante malgré la baisse du prix du kilogramme payé au producteur (250 francs CFA, contre 265 francs pour la campagne 2013-2014), consécutive à la baisse des cours mondiaux. Celle-ci a enregistré une progression de la production (+ 26,9 %), à 390 000 tonnes, un signal encourageant pour les producteurs alors que la filière, principale culture de rente du pays, rencontre de graves difficultés financières depuis la reprise en main de son organisation par l'État. En avril 2012, le gouvernement avait décidé de suspendre l'accord-cadre de délégation accordée à

l'Association interprofessionnelle du coton (AIC), structure privée qui regroupait les dix-huit usines d'égrenage, mise en place en 2009 dans le cadre de la libéralisation de la filière coton et principalement détenue par un opérateur privé béninois, le groupe Talon. Les autorités, qui s'étaient alors engagées à assurer directement l'approvisionnement, l'importation et la mise en place des intrants pour la production de coton, ont ensuite rencontré d'importantes difficultés qui ont entraîné des retards dans la mise en place des intrants, des insuffisances sur le plan de la qualité de la récolte et finalement des retards dans la livraison aux égreneurs de la récolte 2013-2014.

Le développement du secteur secondaire demeure globalement limité (13 % du PIB) notamment par les délestages entraînés par l'insuffisance de la production électrique et par la taille restreinte du marché local, composé essentiellement d'unités d'égrenage et d'huileries, qui pâtissent de la désorganisation de la filière cotonnière. En 2014, il a contribué à hauteur de 0,9 point à la croissance du PIB, contre 0,6 point en 2013. L'année 2014 a été marquée par une progression de l'activité dans

Comptes nationaux du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Ressources | 4 526,9 | 5 163,6 | 5 761,6 | 6 175,3 |
| PIB nominal | 3 439,7 | 3 850,9 | 4 104,2 | 4 407,3 |
| Importations de biens et services | 1 087,3 | 1 312,7 | 1 657,4 | 1 768,0 |
| Emplois | 4 526,9 | 5 163,6 | 5 761,6 | 6 175,3 |
| Consommation finale | 3 053,5 | 3 501,9 | 3 440,0 | 3 695,6 |
| Publique | 374,5 | 385,4 | 442,4 | 434,8 |
| Privée | 2 679,0 | 3 116,5 | 2 997,6 | 3 260,8 |
| Formation brute de capital fixe ^{b)} | 689,2 | 716,8 | 1 088,3 | 1 170,0 |
| Exportations de biens et services | 784,2 | 944,9 | 1 233,3 | 1 309,8 |
| Épargne intérieure brute | 386,1 | 349,0 | 664,2 | 711,7 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 303,1 | - 367,8 | - 424,1 | - 458,3 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 20,0 | 18,6 | 26,5 | 26,5 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 3,3 | 5,4 | 5,6 | 5,7 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 2,5 | 6,2 | 0,9 | 1,6 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 2,7 | 6,7 | 1,0 | - 1,1 |

a) Chiffres provisoires. À noter une forte correction des chiffres 2013 par rapport aux estimations précédentes.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| Coton-graine | 200,0 | 240,0 | 307,4 | 390,0 |
| Prix d'achat aux producteurs | 250,0 | 260,0 | 265,0 | 250,0 |
| Tubercules | 6 380,8 | 6 456,7 | 6 868,8 | 7 287,4 |
| Manioc | 3 645,9 | 3 646,0 | 3 910,0 | 4 066,7 |
| Igname | 2 734,9 | 2 810,7 | 2 958,8 | 3 220,7 |
| Céréales | 1 543,5 | 1 642,3 | 1 790,8 | 1 712,4 |
| Maïs | 1 166,0 | 1 252,3 | 1 316,6 | 1 354,3 |
| Mil et sorgho | 157,9 | 173,4 | 111,6 | 123,9 |
| Riz paddy | 219,6 | 216,6 | 362,6 | 234,1 |
| Arachide | 131,8 | 129,1 | 149,8 | 144,7 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

les industries manufacturières d'égrenage du fait de l'augmentation de la production cotonnière.

Le Bénin souffre depuis de nombreuses années d'un déficit structurel en ressources énergétiques et ne produit que 15 % de son électricité. Le monopole commun au Bénin et au Togo, la communauté électrique du Bénin (CEB), qui revend l'électricité à deux sociétés nationales de distribution, la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE) et la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET), doit importer l'essentiel de ses ressources du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Ces difficultés ont été amplifiées par le scandale pour mauvaise gestion et les dettes accumulées par la SBEE. L'achat de turbines à gaz alimentées par le raccordement au gazoduc *offshore*, au départ de Lagos, au Nigéria, devrait permettre d'accroître l'offre énergétique mais ces solutions tardent à être mises en œuvre. La Nouvelle cimenterie du Bénin (NOCIBÉ), construite sur un site à 110 km au nord de Cotonou, est entrée en production en décembre 2013 avec un objectif de production annuelle de 1,5 million de tonnes.

La principale contribution à la croissance du PIB est venue du secteur tertiaire, à hauteur de 2,7 points, contre 2,6 points en 2013. Cette évolution est à mettre en relation avec le dynamisme des activités du Port autonome de Cotonou (PAC), malgré la suspension en avril 2012 du contrat de vérification des importations du port, confié en février 2011 à la société Bénin Control, du groupe Talon. Ce contrat portait sur la vérification des importations par scanner et la mise en place d'un suivi électronique des biens en transit afin de limiter les déclarations frauduleuses et d'améliorer la collecte des recettes douanières. Le programme a finalement été confié en novembre 2014 à deux entreprises étrangères : le suisse SGS et le français Bureau Veritas. Selon les *Perspectives économiques en Afrique*, l'activité portuaire a augmenté en 2014, en partie du fait d'une plus grande fluidité du trafic à l'intérieur du port de Cotonou. Les activités du port ont bénéficié des nouvelles infrastructures financées par le programme du *Millennium Challenge Account* (MCA) ainsi que de la mise en place d'un guichet unique dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) conclu avec le groupe Bolloré, présent à Cotonou à travers la filiale Bénin Terminal (Bolloré Africa Logistics), qui a installé quatre portiques de quai. L'activité du PAC a enregistré une hausse globale du trafic marchandises de 15,4 % en 2014 comparativement à 2013, plus des deux tiers des marchandises allant vers l'arrière-pays, principalement vers

le Niger et le Bénin. Mais l'état fortement dégradé des routes menant ou sortant du PAC en direction de ces pays, notamment dans la partie sud de cet axe, compromet l'efficacité des opérations de sortie des marchandises du port – dont les délais se sont néanmoins sensiblement réduits – et fragilise la position du PAC dans la compétition avec les autres ports de la sous-région. Lancé en avril 2014, le projet de boucle ferroviaire devant relier Cotonou à Abidjan en passant par Niamey et Ouagadougou devrait être achevé d'ici à la fin 2015.

En 2014, le climat politique et social a été marqué par une série de manifestations et de mouvements de grèves, notamment dans le secteur public, et des relations difficiles entre les autorités du pays et le milieu des affaires béninois, à la suite de différents contentieux, dont celui avec le groupe Talon. Par ailleurs, les échéances électorales de 2015 et 2016 ont fait l'objet de frictions entre le gouvernement, l'opposition, et la société civile. Cet environnement a pu constituer un facteur d'incertitude pour les investisseurs.

Le deuxième programme du MCA a été validé par le conseil d'administration de l'agence américaine en juin 2015, avec à la clef un don de 411 millions de dollars (plus de 200 milliards de francs CFA), après un refus en décembre 2013, essentiellement pour des considérations relatives à la gouvernance économique du pays. Le programme entend reconstruire le secteur de l'énergie électrique au Bénin.

En 2014, les prix ont reculé de 1,1 % en moyenne annuelle, après une hausse de 1 % en 2013. Ce recul a résulté principalement de la baisse des cours agricoles et énergétiques, ainsi que de la hausse de la production vivrière.

FINANCES PUBLIQUES

Les principaux soldes budgétaires ont continué de se dégrader en 2014. Le déficit budgétaire base engagements (dons inclus) s'est creusé, passant de 78,5 milliards en 2013 (1,9 % du PIB) à 91,7 milliards en 2014 (2,1 % du PIB), et ce malgré une réduction des dépenses budgétaires (- 1,9 %). Le creusement du déficit a en effet résulté d'un retour à la normale des recettes non fiscales, qui se sont établies à 79,5 milliards en 2014 contre plus de 120 milliards lors des deux années précédentes au cours desquelles le Trésor béninois avait bénéficié de la vente de licences télécoms. En conséquence, les recettes budgétaires

totales ont légèrement baissé sur l'année (- 1,9 %), s'établissant à 780,7 milliards (17,7 % du PIB), soit un niveau inférieur à celui de 2013 (19,4 % du PIB). Les recettes fiscales ont, pour leur part, progressé de 5 %, pour atteindre 701,2 milliards, grâce à une

collecte plus importante d'impôts directs et indirects, les taxes sur le commerce extérieur ayant légèrement diminué. Le taux de pression fiscale s'est inscrit à la baisse, passant de 16,3 % du PIB en 2013 à 15,9 % du PIB en 2014. Il reste un des plus faibles au

sein des pays de la Zone franc, du fait notamment de l'importance du secteur commercial informel. Les dons extérieurs se sont nettement contractés (- 43,6 %), représentant 1 % du PIB en 2014, contre 1,9 % en 2013.

Les dépenses totales se sont inscrites en baisse de 1,9 %, passant de 920,9 milliards (22,4 % du PIB) à 903,1 milliards en 2014 (20,5 % du PIB). Les dépenses courantes, pour moitié consacrées à la masse salariale publique se sont accrues de 3,2 % en 2014, après une augmentation de 6,8 % en 2013. L'augmentation des salaires décidée en janvier 2012 s'est appliquée à compter de 2013 à l'ensemble des agents des ministères. En 2014, le salaire minimum interprofessionnel garanti a été augmenté de 26,5 %, passant de 31 625 à 40 000 francs CFA. La part des dépenses salariales dans les recettes fiscales, qui est montée jusqu'à 45,3 % en 2014 (contre 44,9 % en 2013), demeure très au-dessus du seuil indicatif fixé au sein de l'UEMOA (35 %). Les dépenses de transferts et de subventions, notamment aux carburants, ont augmenté de 1,6 % par rapport à l'exercice antérieur, tandis que les intérêts de la dette, en baisse, sont restés modérés, à près de 18,4 milliards. Enfin, les dépenses en capital ont reculé de 13,3 %.

Après une augmentation des arriérés intérieurs de 9,2 milliards en 2013, ceux-ci ont baissé de 30,5 milliards en 2014. Au total, le solde budgétaire global, base caisse (dons compris), s'est fortement dégradé par rapport à 2013, représentant - 122,2 milliards (- 2,8 %

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 692,7 | 797,5 | 873,6 | 824,8 |
| Recettes budgétaires | 605,6 | 722,6 | 795,4 | 780,7 |
| Recettes fiscales | 534,7 | 598,2 | 668,1 | 701,2 |
| Recettes non fiscales | 70,9 | 124,4 | 127,3 | 79,5 |
| Dons | 87,1 | 74,9 | 78,2 | 44,1 |
| Dépenses et prêts nets | 743,6 | 815,8 | 952,1 | 916,5 |
| Dépenses totales | 731,1 | 809,8 | 920,9 | 903,1 |
| Dépenses courantes | 515,6 | 592,5 | 632,8 | 653,4 |
| Traitements et salaires | 253,2 | 279,4 | 300,3 | 317,4 |
| Autres dépenses courantes | 247,5 | 290,0 | 312,6 | 317,6 |
| Intérêts dus | 14,9 | 23,1 | 19,9 | 18,4 |
| Intérêts sur dette intérieure | 7,1 | 12,5 | 10,1 | 8,1 |
| Intérêts sur dette extérieure | 7,8 | 10,6 | 9,8 | 10,3 |
| Dépenses en capital | 215,5 | 217,3 | 288,1 | 249,7 |
| Sur ressources intérieures | 107,5 | 129,6 | 133,8 | 114,6 |
| Sur ressources extérieures | 108,0 | 87,7 | 154,3 | 135,1 |
| Prêts nets | 12,5 | 6,0 | 31,2 | 13,5 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 138,0 | - 93,2 | - 156,7 | - 135,8 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)} | - 50,9 | - 18,3 | - 78,5 | - 91,7 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 2,6 | 23,6 | 48,7 | 31,2 |
| Ajustement (base caisse) | - 28,2 | - 6,9 | 9,2 | - 30,5 |
| Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction) | - 28,2 | - 6,9 | 9,2 | - 30,5 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 166,2 | - 100,1 | - 147,5 | - 166,3 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons)^{d)} | - 79,1 | - 25,2 | - 69,3 | - 122,2 |
| Financement | 79,1 | 25,2 | 69,3 | 122,2 |
| Financement intérieur net | 54,7 | 5,9 | - 28,7 | 39,8 |
| Bancaire | 100,4 | - 9,9 | 15,4 | 33,7 |
| Non bancaire | - 45,7 | 15,8 | - 44,1 | 6,1 |
| Financement extérieur net | 24,4 | 19,3 | 98,0 | 82,4 |
| Ajustement statistique | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 17,6 | 18,8 | 19,4 | 17,7 |
| Dépenses courantes | 15,0 | 15,4 | 15,4 | 14,8 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 0,5 | 0,0 | 0,7 | 0,3 |
| global, base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 1,1 | - 0,3 | - 1,2 | - 2,1 |
| global, base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 1,9 | - 0,5 | - 0,9 | - 2,5 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

du PIB) en 2014, contre - 69,3 milliards (- 1,7 % du PIB) un an auparavant. Celui-ci a principalement été financé, comme l'année passée, par des emprunts extérieurs, notamment *via* six émissions de bons du Trésor sur le marché régional.

La mise en œuvre des réformes structurelles engagées dans le domaine des finances publiques a été interrompue par la suspension des deux réformes clés : la privatisation de la filière coton et le programme de vérification des importations, élément important de transparence dans la collecte des recettes douanières. Ces réformes demeurent, comme le souligne le FMI dans l'article IV, toujours d'actualité, même si leurs modalités de réalisation peuvent connaître des ajustements.

La procédure de privatisation de Bénin Télécoms, engagée en avril 2009, n'a pas connu de développement décisif. Un appel d'offres, portant à la fois sur Bénin Télécoms SA (réseau fixe), sa filiale à 100 %, Bénin Télécom Mobile (Libercom), et la société privée de GSM, Bell Bénin, dans laquelle Bénin Télécoms détient une participation de 35 %, avait été lancé en avril 2010 et avait suscité l'intérêt de deux sociétés, Orange et Maroc Télécom. La situation financière de l'opérateur historique reste fortement dégradée, avec une dette estimée à plus de 200 milliards. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé, en février 2014, leur intention d'ouvrir 80 % du capital social de Libercom à un opérateur privé international. À ce jour, l'opérateur mobile est toujours aux mains de Bénin Télécoms.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit courant de la balance des paiements, en pourcentage du PIB a légèrement diminué, passant de 8,1 % du PIB en 2013 à 7,7 % du PIB en 2014, du fait principalement

d'une augmentation de l'excédent de la balance des transferts courants qui a plus que contrebalancé l'aggravation du déficit commercial. Le déficit de la balance des biens commerciaux échangés a légèrement diminué, grâce à une nette progression des exportations totales (+ 8,4 %) dont, notamment, celles de noix d'anacarde et de bois et ouvrages en bois. Les importations ont augmenté un peu moins vite, de 6,3 %, essentiellement du fait de la réduction de la facture pétrolière en 2014 (- 17,5 %),

Balance des paiements du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|--|------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| a - Transactions courantes (1+2+3) | - 243,6 | - 294,6 | - 332,6 | - 341,0 |
| 1 - Biens et services | - 303,1 | - 362,8 | - 424,1 | - 458,3 |
| Balance des biens | - 259,3 | - 285,6 | - 302,3 | - 291,3 |
| Exportations de biens FOB | 590,2 | 736,5 | 979,1 | 1 061,4 |
| dont : coton | 60,7 | 82,8 | 122,5 | 150,8 |
| noix d'anacarde | 17,9 | 25,8 | 30,7 | 71,6 |
| Bois | 3,0 | 8,0 | 8,7 | 19,9 |
| Importations de biens FOB | - 849,5 | - 1 022,1 | - 1 281,4 | - 1 352,7 |
| Importations de biens CAF | - 1 004,5 | - 1 194,1 | - 1 487,1 | - 1 580,2 |
| produits alimentaires | - 330,3 | - 450,8 | - 583,5 | - 619,3 |
| produits pétroliers | - 103,5 | - 248,3 | - 248,3 | - 204,8 |
| biens d'équipement | - 142,8 | - 134,9 | - 280,5 | - 280,5 |
| Balance des services | - 43,8 | - 77,2 | - 121,8 | - 167,0 |
| dont fret et assurances | - 127,4 | - 149,5 | - 198,6 | - 210,4 |
| 2 - Revenus primaires | - 7,3 | - 34,1 | - 34,1 | - 39,3 |
| dont intérêts sur la dette | - 7,8 | - 10,6 | - 9,8 | - 10,3 |
| 3 - Revenus secondaires | 66,8 | 102,3 | 125,6 | 156,5 |
| dont transferts courants officiels (net) | 15,1 | 31,8 | 39,0 | 21,3 |
| transferts courants privés (net) | 51,8 | 70,5 | 86,6 | 135,2 |
| b - Compte de capital | 125,2 | 85,0 | 91,9 | 73,4 |
| c - Compte financier | - 97,6 | - 269,7 | - 331,7 | - 443,5 |
| Investissements directs | - 47,9 | - 123,2 | - 149,0 | - 171,0 |
| Investissements de portefeuille | - 27,9 | - 35,2 | - 19,5 | - 89,2 |
| Autres investissements | - 21,8 | - 111,4 | - 163,2 | - 183,3 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| d - Erreurs et omissions | 8,8 | 9,4 | 8,1 | 0,0 |
| e - Ajustement statistique | 0,0 | - 0,6 | 0,0 | 0,0 |
| f - Solde global (a + b - c + d) | - 11,9 | 69,5 | 99,1 | 175,8 |
| Solde global après ajustement (e+f) | - 11,9 | 68,9 | 99,1 | 175,8 |
| Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%) | 72,1 | 72,5 | 74,4 | 74,1 |
| Solde courant en % du PIB | - 7,1 | - 7,6 | - 8,1 | - 7,7 |
| Solde global en % du PIB | - 0,3 | 1,8 | 2,4 | 4,0 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

tandis que la plupart des autres achats de biens importés ont augmenté : de 6,1 % pour les achats de produits alimentaires et 16,5% pour les biens de consommation courante. En revanche, le déficit de la balance des services a continué de se dégrader, reflétant un recours accru aux services de fret et d'assurance (+ 5,9 %). En outre, les revenus secondaires ont fortement augmenté (de 24,6 %), en raison principalement d'un accroissement de 56,2 % des envois de fonds des migrants, qui ont représenté 135,2 milliards en 2014.

Le compte financier reflète une nette augmentation des investissements directs étrangers (IDE), qui se sont accrus de 14,7 % par rapport à 2013. Les investissements de portefeuille entrants ont également nettement augmenté, passant de 19,5 milliards en 2013 à 89,2 milliards en 2014 et reflétant le recours aux émissions de bons du Trésor sur le marché régional.

Au total, la balance des paiements a enregistré un excédent global de 175,8 milliards, soit près de 4 % du PIB en 2014, contre 2,4 % en 2013, ce qui a permis de consolider les réserves officielles de change.

Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à 2,4 milliards de dollars à fin 2013, en augmentation de près de 15,2 % par rapport à 2012, contre une augmentation de 9,9 % entre 2011 et 2012. Cette évolution s'explique en partie par la mobilisation de ressources extérieures supplémentaires nécessaire à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2003 et a bénéficié d'un complément d'annulation au titre de l'IADM en 2006. Après le point bas atteint en 2007 (à 13,7 % du PIB), le ratio dette extérieure/PIB a régulièrement progressé pour atteindre 28,5 % en 2013. Le service de la dette, rapporté aux recettes d'exportations, s'est stabilisé en 2013 (4,5 %), dans le même temps les recettes budgétaires ayant reculé, le ratio service de la dette extérieure/recettes budgétaires s'établit à 7 % en 2013 contre 6 % un an plus tôt.

La sixième revue du FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), publiée en juin 2014, fait état d'un

Dettes extérieures du Bénin

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 1 599,2 | 1 868,6 | 2 053,6 | 2 366,6 |
| Dettes à long terme | 1 112,9 | 1 194,4 | 1 302,2 | 1 592,6 |
| Dettes publiques garanties | 1 112,9 | 1 194,4 | 1 302,2 | 1 592,6 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 145,6 | 177,5 | 209,6 | 225,4 |
| Dettes à court terme | 340,6 | 496,7 | 541,8 | 548,6 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 25,4 | 27,8 | 47,0 | 54,2 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 41,1 | 43,6 | 56,8 | 60,1 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes totales/exportations de biens et services | 161,2 | 112,3 | 111,0 | 94,8 |
| Dettes extérieures/PIB | 24,3 | 25,6 | 27,2 | 28,5 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 5,7 | 4,3 | 4,6 | 4,5 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 4,6 | 5,5 | 6,0 | 7,0 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 58,3 | 53,4 | 53,4 | 58,1 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

faible risque de surendettement, tout en appelant le gouvernement à poursuivre une politique d'endettement prudente de manière à en préserver la soutenabilité.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2014, le système bancaire béninois comptait douze établissements de crédit, avec une forte concentration autour de quatre établissements principaux. Le développement du système bancaire s'est poursuivi en 2014, avec une progression de 14,6 % du total des bilans bancaires cumulés, contre 18,1 % en 2013. Les crédits bruts se sont inscrits en hausse de 12,8 % en 2014, tandis que les ressources collectées auprès de la clientèle augmentaient de 14,6 %. Les dépôts à terme, qui représentaient 57,5 % du total des dépôts (contre 49,0 % dans l'UEMOA), se sont accrus de 13,8 % en 2014. De manière générale, les dernières évolutions du secteur bancaire attestent d'une intensification de la concurrence entre les établissements de crédits et d'un renchérissement des ressources clientèle.

Les crédits sont principalement libellés à court terme (44,6 %) et à moyen terme (38,9 %) tandis que la part¹ des crédits à long terme est demeurée faible (4,2 %). Le niveau d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts clientèle) est demeuré relativement élevé, s'établissant à 82,5 %, contre 84,0 % en 2013.

Système bancaire du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF))

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 290,5 | 386,2 | 440,9 | 533,1 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 365,5 | 499,5 | 665,0 | 786,7 |
| Opérations avec la clientèle | 947,5 | 1 017,2 | 1 189,0 | 1 347,0 | Opérations avec la clientèle | 1 287,7 | 1 402,0 | 1 595,3 | 1 829,6 |
| Opérations sur titres et diverses | 494,5 | 531,1 | 638,7 | 744,3 | Opérations sur titres et divers | 56,2 | 69,7 | 74,8 | 70,7 |
| Valeurs immobilisées | 145,7 | 211,3 | 250,1 | 272,4 | Provisions, fonds propres et assimilés | 168,7 | 174,7 | 183,7 | 209,8 |
| Total | 1 878,0 | 2 145,8 | 2 518,8 | 2 896,7 | Total | 1 878,0 | 2 145,8 | 2 518,8 | 2 896,7 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/produit net bancaire) | 69,9 | 77,6 | 79,2 | 68,4 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 16,1 | - 1,0 | 8,4 | 19,0 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 10,3 | - 0,6 | 5,3 | 13,0 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Le développement du système financier du Bénin est relativement faible avec des crédits représentant 34,0 % du PIB et un taux de bancarisation se situant à 5,5 %. La faiblesse de ce taux de bancarisation est en partie contrebalancée par le fait que le Bénin est le deuxième pays de l'UEMOA, après le Togo, ayant le taux d'accès (27 %) le plus élevé aux systèmes de microfinance.

La qualité du portefeuille de crédit s'est légèrement dégradée. Les créances en souffrance brutes se sont accrues de 1,4 % par rapport à 2013 pour ressortir à 327,0 milliards, représentant 21,8 % des encours de crédits, contre 21,5 % en 2013. En outre, leur niveau de provisionnement a progressé, se situant à hauteur de 49,7 %, contre 49,0 % en 2013.

S'agissant de la liquidité du système bancaire, le déficit de trésorerie s'est accentué passant de 223,7 à 253,9 milliards en un an. Toutefois, le système bancaire dispose de titres de placement pour un montant de 744,3 milliards.

Le système bancaire béninois a consolidé ses performances en 2014. Le produit net bancaire s'est accru de 24,1 %, pour s'établir à 134,8 milliards contribuant à la forte progression du résultat brut d'exploitation (+ 72,0 %) qui atteint 53,8 milliards. Il en est ressorti un résultat net (25,6 milliards) en progression de 181,0 %. Les indicateurs de rentabilité se sont, par conséquent, nettement améliorés : le taux de marge est passé de 8,4 % en 2013 à 19,0 % en 2014 et le coefficient de rentabilité à 13,0 % (après 5,3 % en 2013). Le coefficient net d'exploitation a évolué très favorablement en passant de 79,2 % à 68,4 %.

1 Hors crédits-bails et crédits en souffrance.

PERSPECTIVES

Les perspectives macroéconomiques pour 2015 sont globalement favorables. La BCEAO prévoit un taux de croissance du PIB réel à 6 %.

La croissance devrait être tirée par les réformes mises en place en vue d'améliorer le climat des affaires et par les investissements prévus dans différents secteurs dans le cadre du Programme d'investissements structurants (PIS), adopté en 2014, en particulier pour la construction d'infrastructures routières et ferroviaires. L'industrie manufacturière devrait profiter de l'augmentation de la production agricole durant la campagne 2015-2016, notamment la filière coton, dont la production s'établirait à 450 000 tonnes. Le secteur tertiaire devrait quant à lui progresser notamment grâce aux efforts de modernisation du port de Cotonou.

Ces perspectives pourraient toutefois être affectées si le climat de tensions sociales qui a régné en 2014 – notamment les mouvements de grève dans le secteur public – se poursuivait. La croissance pourrait par ailleurs être négativement impactée par la baisse des cours du pétrole, qui a un effet négatif sur la croissance de l'activité et du commerce extérieur du Nigeria, le principal destinataire des réexportations béninoises. Le solde courant devrait néanmoins se stabiliser en 2015, en ligne avec une balance commerciale qui devrait également rester à son niveau de 2014. La cinquième bande du tarif extérieur commun de la CEDEAO, taxée à 35 %, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Elle porte sur des biens spécifiques pour le développement économique (volailles, viandes, farines de céréales, etc.),

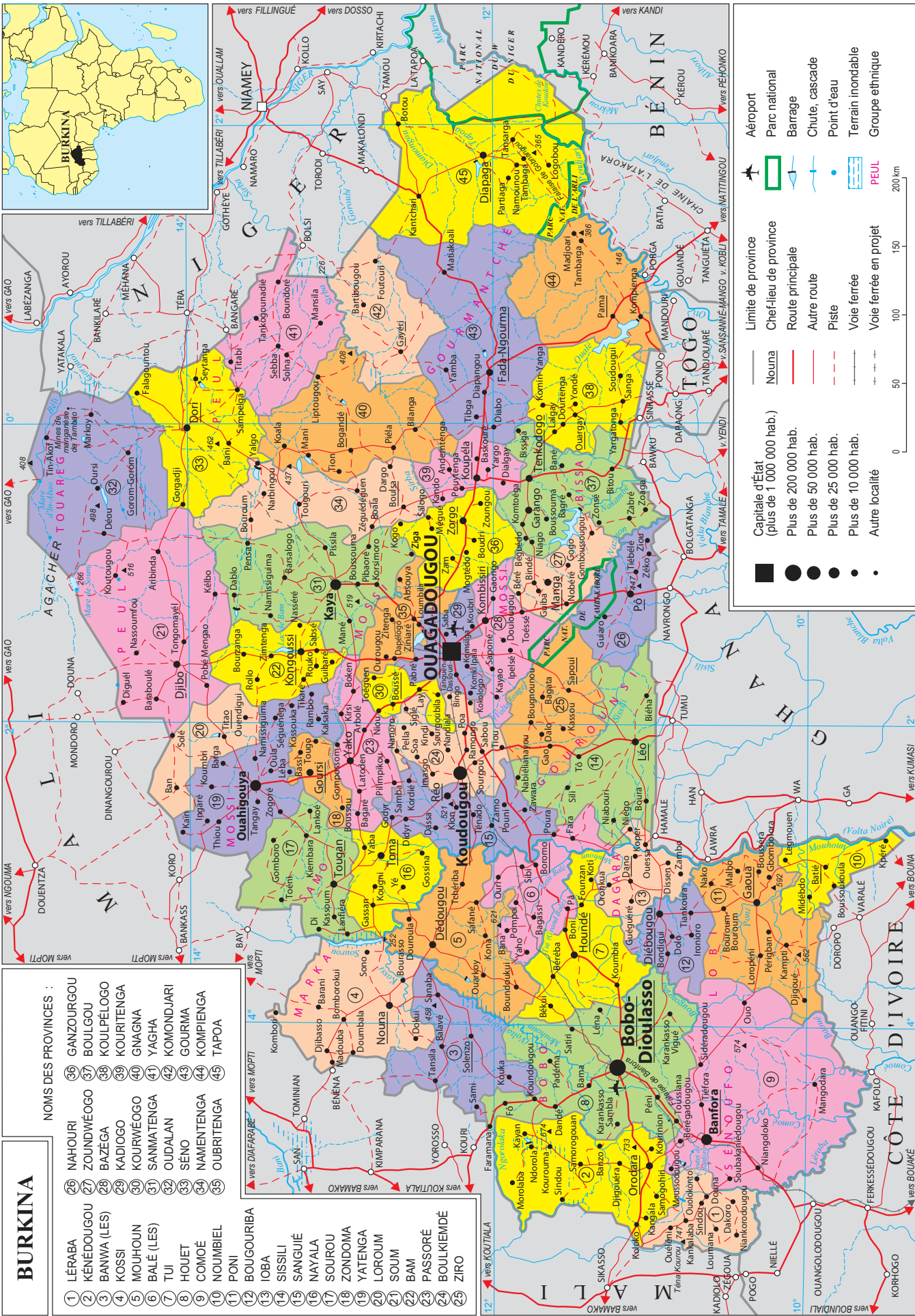
des secteurs pour lesquels le pays dispose d'atouts et qui peuvent bénéficier de l'élargissement du marché ouest-africain. D'après le rapport 2015 des *Perspectives économiques en Afrique*, leur croissance pourrait compenser l'éventuelle baisse des réexportations vers le Nigeria.

L'inflation devrait redevenir positive pour avoisiner les 2 %, notamment du fait de la hausse attendue de l'inflation importée, en lien avec la légère dépréciation du taux de change effectif moyen, mais restera probablement en-dessous du critère de surveillance multilatérale en vigueur au sein de l'UEMOA, fixé à 3 %.

La loi de finances adoptée pour l'année 2015 prévoit des recettes budgétaires de 1 034 milliards, tandis que les dépenses et prêts nets devraient se limiter à 1 213 milliards, pour un déficit global qui se creuserait pour atteindre 180 milliards (après 166,3 milliards en 2014), soit 4,8 % du PIB. L'endettement extérieur devrait augmenter, tout en restant soutenable. En effet, selon le rapport 2015 des *Perspectives économiques en Afrique*, l'État béninois pourrait se voir

contraint de contracter des prêts non concessionnels face à la rareté des ressources extérieures concessionnelles, en plus de la mobilisation de ressources sur le marché domestique, avec notamment des émissions de titres publics.

Les points d'application de l'orientation globale de la politique économique pour l'année 2015 sont la promotion de l'emploi des jeunes, le renforcement du capital humain et des infrastructures de soutien à la production, la modernisation de l'agriculture, la promotion de l'agro-industrie et le développement local. Le principal défi pour les autorités béninoises consistera à veiller à ce que l'accentuation prévue de l'effort d'investissement ne compromette pas la viabilité des finances publiques. Il sera également essentiel d'améliorer le climat des affaires pour contribuer à stimuler l'investissement privé et de poursuivre les réformes structurelles, notamment douanières et fiscales, de façon à rendre l'économie béninoise moins vulnérable aux chocs exogènes. Le FMI pointe également la nécessité d'accroître les investissements pour éliminer les goulots d'étranglement qui ralentissent la croissance.



- BURKINA**
- NOMS DES PROVINCES :
- | | | |
|---------------|---------------|---------------|
| 1 LÉRABA | 26 NAHOURI | 36 GANZOURGOU |
| 2 KÉNÉDOUGOU | 27 ZOUNDWÉOGO | 37 BOULGOU |
| 3 BANWA (LES) | 28 BAZÉGA | 38 KOULPÉLOGO |
| 4 KOSSI | 29 KADIOGO | 39 KOURITENGA |
| 5 MOUHOUN | 30 KOURWÉOGO | 40 GNAGNA |
| 6 BALÉ (LES) | 31 SANMATENGA | 41 YAGHA |
| 7 TUI | 32 OUDALAN | 42 KOMONDJARI |
| 8 HOUET | 33 SÉNO | 43 KOURIMA |
| 9 COMOË | 34 NAMENTENGA | 44 KOMPIENGA |
| 10 NOUMBIEL | 35 OUBRITENGA | 45 TAPOA |
| 11 PONI | | |
| 12 BOUGOURIBA | | |
| 13 IOBA | | |
| 14 SISSILI | | |
| 15 SANGUË | | |
| 16 NAYALA | | |
| 17 SOUROU | | |
| 18 ZONDOMA | | |
| 19 YATENGA | | |
| 20 LOROUM | | |
| 21 SOUM | | |
| 22 BAM | | |
| 23 PASSORÉ | | |
| 24 BOULKIEMDÉ | | |
| 25 ZIRO | | |

Capitale d'État
(plus de 1 000 000 hab.)

Plus de 200 000 hab.

Plus de 50 000 hab.

Plus de 25 000 hab.

Plus de 10 000 hab.

Autre localité

Limite de province

Chef-lieu de province

Route principale

Autre route

Piste

Voie ferrée

Voie ferrée en projet

Aéroport

Parc national

Barrage

Chute, cascade

Point d'eau

Terrain inondable

PEUL

0 50 100 150 200 km



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 274 122 km²

Population : 17,4 millions d'habitants. Densité : 64 habitants/km². Part de la population urbaine : 29,0 %. Taux de croissance démographique moyen : 2,8 %. Langue officielle : français

Principales villes : Ouagadougou (capitale administrative), Bobo-Dioulasso, Koudougou

Régime politique : À la suite d'un soulèvement populaire en octobre 2014, M. Blaise Compaoré a été contraint de démissionner après 27 ans au pouvoir. Arrivé au pouvoir en 1987, il avait été réélu pour la dernière fois en novembre 2011. À la tête du gouvernement actuel, M. Michel Kafando, président, et M. Isaac Zida, Premier ministre, assurent la transition politique en attendant les élections qui se tiendront en novembre 2015.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 717 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 31,5 % |
| Secondaire ³⁾ | 23,9 % |
| Tertiaire | 44,5 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 56,3 ans

Taux de mortalité infantile : 6,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 44,6 %

Indice de développement humain - Classement : 181^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo –, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu avec le FMI en décembre 2013, pour un montant initial de 27,1 millions de DTS (41,6 millions de dollars). Les deuxième et troisième revues, conclues en juin 2015, ont permis le décaissement de 23 millions de DTS (32,3 millions de dollars). Le montant total de la facilité a été augmenté à 51,17 millions de DTS.

Le portefeuille de la Banque mondiale représentait, fin juin 2015, vingt-six projets actifs pour des engagements à hauteur de 1 122,9 millions de dollars.

En décembre 2014, suite aux événements politiques dans le pays et au ralentissement de la croissance, l'agence Standard & Poor's a abaissé la note du Burkina Faso de B à B- avec des perspectives stables pour les émissions souveraines de long terme, une note qui a été confirmée en juin 2015. La note de court terme est quant à elle restée à B.

ACTIVITÉ

En 2014, l'économie burkinabè a progressé de manière moins soutenue qu'en 2013, la croissance du PIB réel s'établissant à 4 %, contre 6,6 % en 2013, principalement tirée par le secteur tertiaire. Le soulèvement populaire d'octobre 2014 et le départ du président Compaoré n'ont eu qu'un impact limité sur la croissance de cette année.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB réel a reculé en 2014, passant de 0,8 point en 2013 à 0,4 point un an plus tard, avec des résultats de campagne agricole mitigés selon les produits. Durant la campagne 2014-2015, la production de la plupart des cultures vivrières a reculé, comme celle du sorgho (- 9,4 %), du maïs (- 9,6 %) et du fonio (- 4,8 %), tandis que celle de riz a progressé de 13,8 % et celle de coton s'est inscrite en hausse de 4 %.

Le secteur du coton a ainsi enregistré une progression continue de la production, qui est passée à 675 000 tonnes en 2014, soit un doublement de la production en cinq ans. Premier producteur de coton de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a fait le choix d'asseoir son développement économique sur la production et la commercialisation de cette culture de rente. Selon les estimations de la Banque mondiale, entre 15 et 20 % de la population active tire ses revenus directement du coton. Pour appuyer ce secteur et permettre à la production et aux revenus de mieux résister aux aléas climatiques et aux chocs mondiaux sur les prix, les autorités ont décidé, en 2003, d'éli-

Comptes nationaux du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 6 737,83 | 7 678,81 | 8 305,43 | 8 653,11 |
| PIB nominal | 5 060,32 | 5 700,58 | 5 986,55 | 6 191,40 |
| Importations de biens et services | 1 677,51 | 1 978,23 | 2 318,88 | 2 461,71 |
| Emplois | 6 737,83 | 7 678,81 | 8 305,43 | 8 653,11 |
| Consommation finale | 4 057,34 | 4 244,70 | 4 801,74 | 5 155,45 |
| Publique | 1 040,67 | 1 188,24 | 1 243,37 | 1 294,81 |
| Privée | 3 016,67 | 3 056,46 | 3 558,37 | 3 860,64 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 1 415,23 | 1 754,96 | 1 973,04 | 1 888,12 |
| Exportations de biens et services | 1 265,27 | 1 679,15 | 1 530,65 | 1 609,54 |
| Épargne intérieure brute | 1 002,98 | 1 455,88 | 1 184,81 | 1 035,95 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 412,25 | - 299,08 | - 788,24 | - 852,17 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 27,97 | 30,79 | 32,96 | 30,50 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 6,6 | 6,5 | 6,6 | 4,0 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 6,7 | 5,8 | - 1,5 | - 0,6 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 5,1 | 1,7 | 0,1 | - 0,2 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

miner le monopole d'achat et de commercialisation de la société publique d'égrenage du coton (Sofitex). Une partie des capacités d'égrenage et des droits de production régionaux de Sofitex ont été vendus à deux sociétés, Faso Coton et Socoma, qui contrôlent aujourd'hui environ 20 % de la production.

L'expansion rapide de la production depuis la réforme de la filière cotonnière reflète tant une forte progression de l'emblavement qu'une amélioration de la productivité, grâce à un recours accru à la mécanisation. L'augmentation de la productivité a été favorisée par le développement de l'irrigation, la mise en place de programmes de formation à la gestion foncière et l'introduction de semences génétiquement modifiées résistant à la sécheresse et aux parasites, variétés qui nécessitent néanmoins des conditions d'utilisation

très spécifiques, parfois délicates à mettre en œuvre par les producteurs. L'importance des stocks mondiaux, notamment chinois, ont pesé sur les cours et induit une baisse des prix à la production à 235 francs/kilogramme pour la campagne 2013-2014, puis à 225 francs/kilogramme pour la campagne 2014-2015.

La production de riz, qui s'était interrompue en 2013 du fait des conditions climatiques et de la vive concurrence des riz d'importation en provenance d'Asie

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en FCFA par kilogramme)

| | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------|
| Coton-graine | 334 | 417 | 601 | 650 | 675 |
| Prix d'achat aux producteurs | 200 | 245 | 245 | 235 | 225 |
| Principales productions vivrières | 5 446 | 4 408 | 5 793 | 5 758 | 5 326 |
| Mil et sorgho | 3 138 | 2 334 | 3 002 | 2 959 | 2 680 |
| Maïs | 1 133 | 1 077 | 1 556 | 1 585 | 1 433 |
| Riz paddy | 233 | 241 | 319 | 305 | 348 |
| Fonio | 18 | 15 | 21 | 20 | 19 |
| Arachide | 340 | 265 | 311 | 350 | 335 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

subventionnés par les autorités burkinabè, a augmenté de 13,8 % en 2014, grâce notamment à des investissements importants dans les pôles de croissance comme celui de Bagré (mise en place d'infrastructures de transport, approvisionnement en électricité).

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB réel a également diminué en 2014, à hauteur de 1 point de croissance, contre 1,6 en 2013, malgré le dynamisme de la filière aurifère.

Depuis quelques années, l'activité minière aurifère a pris un vif essor : la production a enregistré un accroissement de 12 % en 2014, s'établissant à 36,5 tonnes, après 32,5 tonnes en 2013. De nombreux sites ont été identifiés (plusieurs centaines de permis d'exploration sont actuellement en cours de délivrance par le ministère des Mines) et quatre sociétés étrangères se sont vu accorder des permis d'exploitation en janvier 2015. En outre, on estime que les réserves des neuf mines industrielles existantes sont estimées à 260 tonnes pour une durée de vie variant de six à quinze ans en fonction du site considéré. La production d'or provenant de l'orpaillage a également pris un essor considérable ces dernières années ; les estimations, difficiles à établir, allant de 10 % à 20 % des tonnages produits. Outre leur opacité, le développement de ces activités largement informelles induit des déplacements de populations, une pollution accrue des sites exploités, et la déscolarisation de jeunes attirés par des revenus immédiats. D'autre part, les retombées des activités minières industrielles sont limitées notamment du fait d'une fiscalité très généreuse à l'égard des investisseurs.

En novembre 2013, la mine de zinc de Perkoa, exploitée par le Suisse Glencore Xstrata, est entrée en production. Le permis d'exploitation du gisement de manganèse de Tambao par la société Pan African Minerals a quant à lui été officiellement signé avec les autorités en mai 2014. Le projet de mise en valeur de Tambao – projet de développement attendu depuis très longtemps dans le nord du pays, région la plus déshéritée – comporte l'exportation du minerai, la construction-réhabilitation du chemin de fer Ouagadougou-Kaya-Tambao (par le groupement composé du groupe français Bolloré et de Pan African Minerals) et le bitumage de la route qui sera, dans un premier temps, le moyen d'évacuation du minerai en attendant la construction du chemin de fer. Le permis d'exploitation est accordé pour toute la durée de vie de la mine, estimée à trente ans, et la société dispose d'avantages fiscaux et douaniers prévus

Or

(en tonnes)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|------------|------|------|------|------|--------------------|
| Production | 23,8 | 32,7 | 29,7 | 32,5 | 36,5 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

par le code minier, notamment pour l'importation des équipements. En mars 2015, Pan African Minerals s'est vu retirer sa licence d'exportation par les autorités burkinabè en raison du non-respect des dispositions de la convention minière qui prévoit le bitumage de la route Dori-Tambao et la construction de la ligne ferroviaire Kaya-Tambao.

Le Burkina Faso a été déclaré conforme aux principes de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en février 2013. Ce statut constitue un signe d'amélioration du climat des affaires pour les investisseurs internationaux. Un nouveau code minier a par ailleurs été adopté en juin 2015, lequel scelle la création de plusieurs fonds miniers, dont le fonds du développement local, qui sera affecté à des plans régionaux de développement. Le fonds lèvera 20 % des redevances collectées par l'État sur les produits de l'extraction minière et 1 % du chiffre d'affaires mensuel des sociétés minières.

La production et la distribution d'électricité constituant un goulot d'étranglement majeur de l'économie, la réhabilitation et l'extension du réseau électrique représentent une priorité pour les autorités, qui souhaitent porter le taux d'électrification du pays de 40 % en 2011 à 60 % en 2015. Alors que la demande en électricité croît de l'ordre de 10 % par an depuis 2011, la production électrique intérieure stagne au profit des importations d'électricité en provenance de Côte d'Ivoire et du Ghana. Le coût moyen de l'électricité (en moyenne tension) demeure le plus élevé des pays de la Zone franc, autour de 120 francs/kilowatt-heure. L'énergie est fournie, à des prix réglementés, par deux sociétés d'État, la société d'électricité SONABEL, qui détient le monopole de la distribution d'électricité, et l'importateur de combustibles (SONABHY), qui a le monopole de l'importation et du stockage des combustibles (super, gasoil, fioul).

Enfin, selon un rapport du ministère de l'Économie et des Finances, la croissance du secteur secondaire a nettement ralenti (+ 5,1 % en 2014 contre + 8,4 % en 2013), en particulier en ce qui concerne l'industrie manufacturière et le BTP, compte tenu d'une baisse des investissements publics d'infrastructures en 2014.

Si la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB a reculé par rapport à 2013, ce dernier reste le principal moteur de la croissance (2,6 points) et de l'activité (44,5 % du PIB nominal). L'avancée des travaux du futur aéroport de Donsin vise à répondre à l'ambition des autorités de placer le Burkina Faso et sa capitale aux carrefours des pays de la sous-région, en matière de réunions internationales, colloques, événements artistiques ou commerciaux. Cependant l'activité touristique a considérablement souffert de l'instabilité et de l'inaccessibilité de certains pays voisins (Mali, Niger, Côte d'Ivoire).

L'année 2014 a été marquée par un recul du niveau général des prix, l'inflation s'établissant à - 0,3 % en moyenne annuelle (après une progression de 0,5 % en 2013), résultant de l'évolution des cours mondiaux des matières premières, d'une production agricole abondante ainsi que des subventions de l'État aux denrées alimentaires. La baisse des cours mondiaux du pétrole n'a pas eu d'incidence majeure sur les prix à la pompe. En glissement annuel, on note également un recul des prix en novembre et décembre 2014 (respectivement - 0,3 % et - 1 % en décembre 2014), les événements d'octobre n'ayant pas eu d'effet inflationniste.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de réduction drastique des dépenses d'investissement, l'exécution du budget a été marquée par une diminution du déficit (base engagements hors dons), qui s'est établi à 369,9 milliards, soit 6 % du PIB, contre 535,3 milliards en 2013 (8,9 % du PIB), en dépit d'une baisse des recettes budgétaires. Celles-ci ont atteint 1 064,7 milliards, contre 1 117,4 milliards en 2013, soit un recul de 4,7 %, reflétant principalement une baisse de la collecte

fiscale (- 5,2 %), qui s'établit à 15,2 % du PIB en 2014, contre 16,6 % du PIB un an plus tôt. La collecte fiscale, qui a terminé l'année à 80 % des prévisions budgétaires selon le FMI, a pu être affectée par le climat d'incertitude politique qui a mené aux événements d'octobre 2014. Elle reste néanmoins bien au-dessus de son niveau de 2011 (+ 35,2 %), ce qui

Tableau consolidé des opérations financières du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 1 047,3 | 1 276,4 | 1 441,7 | 1 321,2 |
| Recettes budgétaires | 793,6 | 998,9 | 1 117,4 | 1 064,7 |
| Recettes fiscales | 695,6 | 890,8 | 992,6 | 940,7 |
| Recettes non fiscales | 98,0 | 108,0 | 124,7 | 124,0 |
| Autres recettes non classées | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 0,0 |
| Dons | 253,7 | 277,5 | 324,4 | 256,4 |
| Dépenses et prêts nets | 1 166,0 | 1 452,9 | 1 652,7 | 1 434,6 |
| Dépenses totales | 1 163,4 | 1 453,7 | 1 677,4 | 1 440,8 |
| Dépenses courantes | 628,3 | 828,7 | 819,0 | 886,7 |
| Traitements et salaires | 281,4 | 332,3 | 355,5 | 437,3 |
| Autres dépenses courantes | 318,6 | 454,5 | 428,7 | 405,4 |
| Intérêts dus | 28,3 | 41,8 | 34,8 | 44,0 |
| Sur dette intérieure | 15,9 | 28,8 | 21,9 | 29,3 |
| Sur dette extérieure | 12,4 | 13,0 | 12,8 | 14,7 |
| Dépenses en capital | 531,3 | 619,6 | 762,7 | 547,0 |
| Sur ressources intérieures | 329,1 | 402,4 | 497,0 | 331,3 |
| Sur ressources extérieures | 202,2 | 217,1 | 265,7 | 215,7 |
| Autres dépenses non classées | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 2,7 | - 0,9 | - 24,8 | - 6,2 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 372,4 | - 454,0 | - 535,3 | - 369,9 |
| Solde global (base engagements) ^{b)} (y compris dons) | - 118,8 | - 176,5 | - 210,9 | - 113,5 |
| Solde primaire de base ^{c)} | - 135,4 | - 190,4 | - 163,8 | - 109,3 |
| Ajustement base caisse | 13,2 | 72,3 | 50,8 | 75,9 |
| Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 359,2 | - 381,7 | - 484,5 | - 294,0 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)} | - 105,6 | - 104,2 | - 160,1 | - 37,6 |
| Financement | 104,9 | 97,6 | 162,5 | 41,0 |
| Financement intérieur net | - 3,9 | 12,0 | 128,0 | - 10,4 |
| Financement bancaire | 21,3 | 15,1 | 92,5 | - 22,2 |
| Financement non bancaire | - 25,3 | - 3,1 | 35,5 | 11,8 |
| Financement extérieur net | 108,8 | 85,5 | 34,4 | 51,4 |
| Ajustement statistique | 0,7 | 6,6 | - 2,4 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 15,7 | 17,5 | 18,7 | 17,2 |
| Dépenses courantes | 12,4 | 14,5 | 13,7 | 14,3 |
| Solde : | | | | |
| Budgétaire de base ^{e)} | - 3,3 | - 4,2 | - 4,9 | - 2,6 |
| Global, base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 2,3 | - 3,1 | - 3,9 | - 1,8 |
| Global, base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 2,3 | - 3,1 | - 3,9 | - 1,9 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : FMI, services nationaux.

résulte en partie des mesures prises dans le cadre de la stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP), qui a donné la priorité à un élargissement graduel de l'assiette fiscale, avec le développement du secteur extractif, notamment aurifère. Les dons ont enregistré une baisse de 20,9 %, représentant 19,4 % des recettes totales, contre 22,5 % un an plus tôt.

Les dépenses totales, en baisse de 14,1 % sur un an, ont atteint 1 440,8 milliards, soit 23,3 % du PIB (- 4,7 points par rapport à 2013). Pour parvenir à ce résultat, les autorités burkinabè ont fait le choix de fortement diminuer les dépenses en capital (- 28,3 % comparé à 2013) tandis que les dépenses courantes ont progressé de 8,3 %, sous l'effet d'une forte progression de la masse salariale publique (+ 23 %) liée, notamment, à des vagues de recrutement de nouveaux enseignants et de professionnels de santé.

Au total, l'exécution du budget s'est soldée par un déficit global, base engagement (dons compris), de 113,5 milliards, soit 1,8 % du PIB, contre 3,9 % en 2013, et a donné lieu à une loi de finances rectificative, adoptée en janvier 2015. Celui-ci a principalement été financé par la mobilisation de ressources extérieures, *via* notamment des tirages auprès du FMI dans le cadre du programme FEC.

Lors de la consultation menée au titre des deuxième et troisième revues de la FEC en juillet 2015, le FMI a noté un déséquilibre budgétaire important. Les réformes suggérées par l'institution visent à augmenter les recettes fiscales, notamment en éliminant la fraude et en améliorant la collecte dans le secteur minier, qui doit faire l'objet d'une mobilisation optimale en faveur de l'investissement. Par ailleurs, les mesures doivent permettre de sauvegarder les dépenses sociales prioritaires et de contenir la masse salariale publique.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2014, le déficit des transactions courantes s'est légèrement accru. Ce dernier s'est ainsi maintenu à un niveau élevé, ressortant à 11,6 % du PIB, contre 11,1 % du PIB en 2013, et 1,5 % en 2012. Cette détérioration résulte de celle de la balance commerciale qui, sous l'effet d'une hausse des importations, a dégagé un déficit de 6 % du PIB en 2014, après un déficit de 5,5 % du PIB en 2013 et un excédent de 1,9 % du PIB un an plus tôt.

Si les exportations d'or et de produits d'élevage ont légèrement reculé, les exportations totales se

Balance des paiements du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|--|----------------|----------------|--------------------|--------------------|
| a- Solde des transactions courantes (1+2+3) | - 75,6 | - 82,9 | - 664,2 | - 716,4 |
| 1- Biens et services | - 328,9 | - 299,1 | - 788,2 | - 852,2 |
| Balance des biens | 14,2 | 108,5 | - 328,8 | - 369,0 |
| Exportations de biens FOB | 1 132,0 | 1 464,3 | 1 315,3 | 1 325,8 |
| dont : coton | 125,6 | 167,2 | 215,3 | 237,0 |
| or | 852,2 | 1 162,2 | 824,5 | 815,4 |
| produits d'élevage | 38,0 | 27,2 | 28,2 | 26,2 |
| Importations de biens FOB | - 1 117,8 | - 1 355,8 | - 1 644,2 | - 1 694,8 |
| Importations de biens CAF | - 1 296,5 | - 1 824,0 | - 2 156,4 | - 1 965,7 |
| dont : produits alimentaires | - 103,8 | - 124,7 | - 144,2 | - 135,1 |
| produits pétroliers | - 328,3 | - 398,6 | - 468,0 | - 459,3 |
| biens d'équipement | - 388,0 | - 464,1 | - 606,9 | - 509,0 |
| Balance des services | - 343,1 | - 407,6 | - 459,4 | - 483,2 |
| dont fret et assurance | - 198,8 | - 273,6 | - 345,0 | - 292,2 |
| 2- Revenus primaires | - 3,7 | - 39,1 | - 93,3 | - 70,7 |
| dont intérêts dus sur la dette | - 12,4 | - 13,0 | - 12,8 | - 14,7 |
| 3- Revenus secondaires | 257,0 | 255,3 | 217,3 | 206,5 |
| dont : transferts courants officiels (net) | 191,2 | 179,5 | 128,6 | 111,8 |
| transferts courants privés (net) | 65,9 | 75,7 | 88,7 | 94,7 |
| b- Compte de capital | 91,1 | 137,8 | 238,4 | 200,3 |
| c- Compte financier | - 32,9 | 61,3 | - 282,5 | - 355,6 |
| Investissements directs | - 19,5 | - 130,9 | - 213,4 | - 139,9 |
| Investissements de portefeuille | - 9,7 | - 16,7 | - 6,9 | - 3,8 |
| Autres investissements | - 3,7 | 208,8 | - 62,2 | - 212,0 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| d- Erreurs et omissions | - 4,3 | 3,4 | - 3,8 | 2,7 |
| e- Ajustement statistique | 0,0 | 0,2 | 3,1 | 0,0 |
| f- Solde global (a+b-c+d) | 44,1 | - 2,9 | - 147,0 | - 157,8 |
| Solde global après ajustement (e+f) | 44,1 | - 2,7 | - 143,9 | - 157,8 |
| Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%) | 80,2 | 84,9 | 66,0 | 65,4 |
| Solde courant en % du PIB | - 1,5 | - 1,5 | - 11,1 | - 11,6 |
| Solde global en % du PIB | 0,9 | - 0,1 | - 2,5 | - 2,5 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

sont stabilisées sous l'effet de la hausse des ventes de coton à l'export (+ 10,1 %), qui demeurent le deuxième poste pourvoyeur de devises du pays, représentant 17,9 % du total des exportations, contre 16,4 % en 2013, reflétant la progression régulière de la production de coton-graine. La valeur des importations totales a également augmenté (+ 3,1 %), pour s'établir à 1 694,8 milliards, contre 1 325,8 milliards pour les exportations.

Les revenus secondaires (transferts courants) se sont inscrits à la baisse, passant de 217,3 milliards en 2013 à 206,5 milliards, sous l'effet d'une diminution des transferts publics (- 13 %) que la hausse des transferts privés, et notamment des transferts des migrants, n'est pas parvenue à compenser. Le déficit de la balance des services s'est quant à lui creusé à 483,2 milliards, après 459,4 milliards en 2013.

Le solde du compte de capital s'est légèrement détérioré, s'établissant à 200,3 milliards en 2014, contre 238,4 milliards un an plus tôt. Enfin, le solde financier montre une baisse des investissements directs étrangers, s'établissant à 139,9 milliards en 2014, une baisse de près d'un tiers expliquée par le comportement attentiste des investisseurs face aux incertitudes du régime politique.

Au total, le déficit global de la balance des paiements s'est établi à 157,8 milliards, se stabilisant à 2,5 % du PIB. Ce déficit se traduit par une forte décre de

avoirs extérieurs nets du Burkina Faso, de près de 60 % en un an à la fin de l'année 2014. Selon les autorités burkinabé, citées par le FMI, cela serait dû à la conjonction de plusieurs facteurs : le non-respect par certaines banques commerciales de l'obligation de rapatriement des recettes en devises, les gros besoins d'importations liés à plusieurs projets d'investissement ainsi qu'au décaissement tardif des dons et prêts extérieurs attendus.

À fin décembre 2013, l'encours de la dette extérieure s'est établi à 2,6 milliards de dollars selon la Banque mondiale, en hausse de 1,8 % par rapport à l'année précédente, le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB s'établissant à 21,2 %, contre 22,6 % en 2012. Le service de la dette reste modéré (2,5 % des recettes d'exportations et 3,5 % des recettes budgétaires). L'endettement du Burkina Faso est uniquement contracté à long terme, principalement auprès de créanciers multilatéraux (à hauteur de 76,5 %). Selon l'analyse de soutenabilité du FMI réalisée en juillet 2015, dans le cadre des deuxième et troisième revues au titre de la FEC, le risque de surendettement extérieur demeure modéré.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2014, l'analyse de la Commission bancaire UEMOA a porté sur seize établissements de crédit (contre dix-sept en 2013), dont douze banques et quatre établissements financiers. L'agrément de la Banque régionale de solidarité (BRS) lui a été retiré en janvier 2014. L'établissement a été racheté par Orabank. L'agrément de la Société burkinabè d'équipement (SBE) a été retiré au 12 mai 2014.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 17,1 % en 2014, après une progression de 20,4 % en 2013. Cette forte expansion a reflété en particulier la hausse de 20,9 % des crédits bruts (2 058,5 milliards) principalement octroyés à court terme¹ (54,6 %) et à moyen terme (25,9 %) tandis que les encours à long terme représentent moins de 2,0 % des encours.

¹ Hors crédits-bails et crédits en souffrance.

Dette extérieure du Burkina Faso

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dette à court et long terme | 2 148,4 | 2 290,3 | 2 518,7 | 2 564,1 |
| Dette à long terme | 1 931,0 | 2 057,5 | 2 217,5 | 2 260,2 |
| Dette publique garantie | 1 931,0 | 2 057,5 | 2 217,5 | 2 260,2 |
| Dette privée non garantie | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 217,4 | 232,9 | 301,2 | 303,9 |
| Dette à court terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 32,9 | 34,2 | 34,3 | 35,1 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dette extérieure/exportations de biens et services | 114,2 | 85,3 | 76,6 | 82,7 |
| Dette extérieure/PIB | 23,9 | 21,3 | 22,6 | 21,2 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 2,6 | 2,5 | 2,2 | 2,5 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 3,6 | 4,0 | 3,6 | 3,5 |
| Dette multilatérale/dette totale | 75,0 | 76,3 | 75,8 | 76,5 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Système bancaire du Burkina faso

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 301,7 | 351,0 | 350,5 | 321,1 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 280,2 | 349,2 | 530,4 | 790,8 |
| Opérations avec la clientèle | 1 045,9 | 1 245,5 | 1 600,8 | 1 943,4 | Opérations avec la clientèle | 1 384,3 | 1 626,4 | 1 894,3 | 2 054,8 |
| Opérations sur titres et diverses | 433,4 | 517,5 | 622,5 | 783,3 | Opérations sur titres et divers | 73,6 | 84,1 | 79,8 | 81,8 |
| Valeurs immobilisées | 148,5 | 171,0 | 175,7 | 172,5 | Provisions, fonds propres et assimilés | 191,3 | 225,4 | 245,0 | 292,9 |
| Total | 1 929,5 | 2 285,0 | 2 749,5 | 3 220,3 | Total | 1 929,5 | 2 285,0 | 2 749,5 | 3 220,3 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 62,5 | 55,6 | 54,0 | 54,6 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 30,7 | 32,4 | 29,6 | 28,7 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 18,6 | 20,4 | 19,2 | 17,1 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Les dépôts de la clientèle (2 054,8 milliards) ont crû de 8,3 % et représentent 63,8 % des ressources du système bancaire. Une des caractéristiques du secteur bancaire burkinabé réside toujours dans l'importance accrue des dépôts à terme (+ 12,7 % en 2014), qui représentent 55,8 % des dépôts de la clientèle, tandis que les dépôts à vue ne représentent que 44,2 % du total. L'augmentation des dépôts rémunérés reflète sans doute une augmentation de la concurrence entre établissements de crédit pouvant induire un renchérissement des ressources clientèle. Au niveau de l'UMOA, les dépôts à terme ont représenté 49,0 % des ressources clientèle en 2014. Le taux d'intermédiation bancaire brut (crédits bruts/dépôts) est très élevé, à 100,5 %, tandis que celui de l'UMOA est de 88,4 %. Cette situation est en lien direct avec un niveau d'opérations de trésorerie ne représentant que 10,0 % du bilan alors que la moyenne est de 16,7 % dans la zone. En corollaire, le développement du système financier est relativement important au Burkina Faso en comparaison des autres pays de l'UMOA. En effet, les crédits représentent 33,2 % du PIB et le taux de bancarisation est de 13,4 % (8 % dans la zone).

La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée sur l'exercice malgré la progression de 13,7 % des créances en souffrance brutes : ces dernières (créances douteuses et impayés), qui s'élevaient à 179,3 milliards à fin 2014, ont représenté 8,7 % du total des encours de crédits bruts, contre 9,3 % en 2013. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est amélioré, pour ressortir à 65,0 %, après 63,0 % un an auparavant.

En 2014, le système bancaire burkinabé a également amélioré sa rentabilité avec un produit net

bancaire (PNB) en hausse de 9,0 %, à 168,5 milliards. Le résultat brut d'exploitation, dans le sillage du produit net bancaire, a atteint 85,8 milliards et a progressé de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent. Ensuite, le résultat net cumulé est ressorti en hausse de 5,4 % à 48,3 milliards, contre un bénéfice de 45,8 milliards en 2013. Au final, tous les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi légèrement dégradés, le taux de marge nette passant de 29,6 % à 28,7 % et le coefficient de rentabilité passant de 19,2 % à 17,1 %. Le coefficient net d'exploitation a atteint 54,6 %, après 54,0 % en 2013. La dégradation de ces indicateurs est imputable à une progression moins importante du résultat net que des fonds propres (coefficient de rentabilité) et du PNB (taux de marge nette). En effet, les résultats du système bancaire burkinabé ont été obérés en 2014 par un accroissement des frais généraux (+ 10,4 %) et des provisions nettes sur risques (+ 22,4 %).

PERSPECTIVES

En 2015, la croissance de l'activité économique devrait s'établir à 5 % selon les prévisions de la BCEAO de juin 2015, après 4 % en 2014. Elle serait notamment soutenue par la poursuite des investissements dans les infrastructures et par l'impact positif de la baisse des cours du pétrole. Cependant, la dépréciation du franc CFA par rapport au dollar aura pour effet de limiter les bénéfices liés à la baisse constatée des cours pétroliers. La vigueur de la croissance pourrait cependant être freinée par la délicate gestion de la transition politique jusqu'aux élections de novembre 2015, avec une incidence négative sur l'activité économique dans le cas de retards dans

l'exécution des programmes d'investissement et de développement, de dépassements budgétaires pour des motifs politiques, etc. Enfin, ces prévisions sont également sujettes aux aléas climatiques ainsi qu'à la baisse des cours du coton et de l'or, qui pourrait impacter négativement la production dans ces deux secteurs ainsi que les ventes à l'export. La baisse du cours international du coton est projetée à 25 % par le FMI.

L'inflation devrait rester négative en 2015. Inférieure à la cible fixée par l'UEMOA en 2014, elle devrait cependant légèrement augmenter, entraînée par une accélération de la consommation privée, soutenue par les dépenses du plan de stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

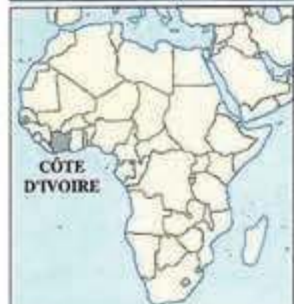
Les recettes publiques devraient diminuer du fait de la baisse des cours de l'or et du coton, les deux principales ressources du pays. Le Burkina Faso, qui bénéficie du soutien de la communauté financière internationale, restera tributaire de l'aide financière extérieure pour contenir le déficit budgétaire. La loi de finances approuvée pour l'année 2015 prévoit un déficit de 287 milliards, en légère diminution par rapport à 2014. Dans ces conditions, le risque de surendettement extérieur resterait modéré selon l'analyse du FMI, sous réserve de l'absence de chocs trop importants sur la balance des paiements.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, l'entrée en vigueur en janvier 2015 de la cinquième bande du tarif extérieur commun de la CEDEAO – avec un tarif de 35 % – ne devrait pas avoir d'impact majeur à court terme selon le rapport 2015 des *Perspectives économiques en Afrique*.

Si la croissance économique a été relativement soutenue au cours de la dernière décennie, atteignant plus de 6 % en moyenne, elle demeure insuffisamment inclusive. Il est ainsi crucial d'accélérer le développement du capital humain par une réorientation des dépenses budgétaires en faveur de la santé, de l'éducation et de l'emploi afin d'une part de faire reculer la pauvreté, près de 50 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, et d'améliorer l'indice de développement humain, qui demeure l'un des plus faibles du monde (181^e/187). Le développement du secteur extractif a permis une diversification économique relative, mais le pays demeure fortement vulnérable à la volatilité des prix internationaux de l'or et du coton, dont les revenus de nombreux ménages ruraux sont tributaires. Afin de réduire cette double dépendance et d'assurer une plus grande stabilité économique et sociale, la poursuite de la diversification économique apparaît nécessaire, appuyée par le développement d'un réseau d'infrastructures énergétiques et de transport plus efficace, ainsi que par une amélioration du climat des affaires pour renforcer l'attractivité internationale du pays.

La SCADD vise à soutenir une croissance diversifiée de manière à réduire la pauvreté, suivant quatre grands axes : la mise en place de piliers d'une croissance accélérée, la consolidation du capital humain et le développement de la protection, le renforcement de la gouvernance, et les politiques de développement. La seconde phase de la SCADD (2014-2016) met l'accent sur la promotion des pôles de croissance avec l'adoption d'un code des investissements, la création de zones industrielles, le développement des infrastructures ainsi que la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.

CÔTE D'IVOIRE



| | | | | | |
|--|---|---------------|---------------------------------|--|--------------------------|
| | Capitale d'État (plus de 100 000 hab.) | | Limite de région | | Autoroute |
| | Capitale administrative (plus de 2 500 000 hab.) | | Limite de département | | Route principale |
| | Plus de 300 000 hab. | Daloa | Capitale de région | | Autre route |
| | Plus de 100 000 hab. | Touba | Chef-lieu et nom de département | | Piste |
| | Plus de 50 000 hab. | BAKOUÉ | Groupe ethnique | | Voie ferrée |
| | Plus de 10 000 hab. | | Aéroport, aérodrome | | Barrage, chute |
| | Autre ville ou localité | | 0 50 100 km | | Parc national ou réserve |



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 322 463 km²

Population : 20,8 millions d'habitants. Densité : 65,4 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,5 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français

Principales villes : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo

Régime politique : M. Alassane Ouattara a été officiellement proclamé président de la République par le Conseil constitutionnel en mai 2011. Les élections législatives de décembre 2011 ont été remportées par la majorité présidentielle. Suite à la dissolution du gouvernement en novembre 2012, un gouvernement restreint de vingt-huit ministres a été nommé, sous la conduite de M. Daniel Kablan Duncan, Premier ministre. Le premier tour de la prochaine élection présidentielle aura lieu en octobre 2015.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 495 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 22,4 % |
| Secondaire ³⁾ | 21,1 % |
| Tertiaire | 56,5 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 50,7 ans

Taux de mortalité infantile : 7,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 56,9 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 23,8 %

Indice de développement humain – Classement : 171^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo.

Relations avec la communauté financière internationale

Le programme triennal accordé par le FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en novembre 2011 a été prolongé d'un an, reportant la fin du programme à décembre 2015. Les résultats du programme appuyé par le FMI ont été jugés satisfaisants lors de la septième revue du programme conclue en mai 2015. L'approbation de cette revue a permis le décaissement de 48,8 millions de DTS (68,4 millions de dollars), portant le total des décaissements au titre de la FEC à 471,5 millions de DTS (660,8 millions de dollars).

À fin juin 2015, le portefeuille de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire se composait de seize projets actifs, représentant 737,1 millions de dollars d'engagements.

Les notes de long terme B1 et B, assorties d'une perspective positive, attribuées respectivement par Moody's et Fitch en juillet 2014 ont été confirmées au début de l'année 2015.

ACTIVITÉ

Le rebond économique observé depuis la crise post-électorale de 2010-2011 s'est confirmé en 2014 avec un taux de croissance de 8,5 %, le plus élevé de l'UEMOA. Cette croissance économique solide a été tirée par la vigueur de l'investissement public, mais surtout par le dynamisme de la demande privée (investissement et consommation). En comparaison des prévisions de l'an passé, on note une révision à la hausse de la croissance de 2013 estimée par la BCEAO à 9,2 % (contre 8,7 %).

La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2020. Dans cette perspective, le gouvernement ivoirien a poursuivi la mise en œuvre de son vaste programme de réhabilitation des infrastructures, qui s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement (PND) lancé en 2012. Les investissements publics ont ainsi continué leur progression, avec une hausse de plus de 5 % en volume en 2014. En outre, l'apaisement de la situation sociopolitique, le développement des infrastructures et les efforts consentis pour améliorer le climat des affaires et soutenir le secteur privé (création du tribunal de commerce d'Abidjan en 2012, simplification des règles régissant les passations de marché, réduction du nombre de procédures pour l'octroi de permis de construire et le raccordement au réseau électrique, mise en place d'un guichet unique pour les entreprises, etc.) ont contribué à la reprise des investissements privés dont le taux de croissance a été de 27 % en volume cette année. Les investissements privés ont été principalement dirigés vers les secteurs secondaire et tertiaire. Ces évolutions ont permis au taux d'investissement de se maintenir à un niveau relativement élevé (17 %, après 19 % en 2013).

La consommation finale s'est inscrite en hausse en 2014 (+ 11,7 %), sous l'effet conjugué des consommations publique (+ 12,1 %) et privée (+ 11,6 %). La consommation privée a en effet bénéficié de l'adoption de plusieurs mesures favorables au revenu des ménages (revalorisation en janvier 2014 du SMIG qui est passé de 36 607 francs à 60 000 francs, revalorisation des salaires d'une partie des fonctionnaires, appuis aux agriculteurs, etc.), mais aussi de la hausse

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 16 662,5 | 19 948,9 | 21 436,0 | 23 016,7 |
| PIB nominal | 12 191,0 | 13 828,9 | 15 476,0 | 16 935,7 |
| Importations de biens et services | 4 471,5 | 6 120,0 | 5 960,0 | 6 081,0 |
| Emplois | 16 662,5 | 19 948,9 | 21 436,0 | 23 016,7 |
| Consommation finale | 9 723,6 | 11 180,4 | 12 078,8 | 13 491,0 |
| Publique | 1 346,9 | 2 025,4 | 2 037,4 | 2 283,7 |
| Privée | 8 376,7 | 9 155,0 | 10 041,4 | 11 207,3 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 489,3 | 2 076,4 | 2 941,0 | 2 880,9 |
| Exportations de biens et services | 6 449,6 | 6 692,1 | 6 416,2 | 6 644,8 |
| Épargne intérieure brute | 2 467,4 | 2 648,5 | 3 397,2 | 3 444,7 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | 1 978,1 | 572,1 | 456,2 | 563,8 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 4,0 | 15,0 | 19,0 | 17,0 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | - 4,4 | 10,7 | 9,2 | 8,5 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 3,5 | 2,5 | 2,5 | 0,9 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 2,0 | 3,4 | 0,4 | 0,9 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

de l'emploi formel dans les secteurs public (+ 4,9 %) et privé (+ 6,6 %). L'emploi dans le secteur privé a été favorisé par la forte augmentation des créations d'entreprise en 2014 (6 487 contre 2 775 en 2013). En outre, les autorités ont mis en œuvre une série de mesures pour réduire la pauvreté par l'amélioration de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base (connexion au réseau électrique, accès aux services de santé et à l'eau potable, construction de logements sociaux, etc.).

Du côté de l'offre, le dynamisme de l'activité économique a été soutenu par les secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,3 points en 2014, après 1,3 point en 2013. La bonne tenue du secteur primaire a été portée par les bons résultats du secteur agricole, qui représente 27 % du PIB de la Côte d'Ivoire et emploie environ deux tiers de la population active. Ce dernier a été soutenu par la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA) lancé en juillet 2010. En participant notamment à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur et à la refonte des filières coton, anacarde, café et cacao, le PNIA a permis d'améliorer la production des cultures vivrières et de rente ainsi que le niveau et la stabilité des revenus des agriculteurs (en garantissant aux producteurs de ces denrées un prix au moins égal à 60 % du prix du marché international). En 2015, le gouvernement a également

prévu d'investir 16 milliards dans la relance de la culture du soja.

Les principales productions vivrières (maïs, riz paddy, manioc, igname) ont toutes poursuivi leur progression, enregistrant chacune une croissance de plus de 5 % par rapport à la campagne 2013-2014.

Dans l'ensemble, les cultures de rente ont obtenu de bons résultats. Après de longues années de déclin de la filière coton (tendance à la baisse des prix internationaux depuis plusieurs décennies avant une reprise en 2009, instabilité sociopolitique), le gouvernement ivoirien a décidé d'investir dans ce secteur avec l'objectif de faire de la Côte d'Ivoire le premier exportateur de coton de la sous-région d'ici cinq ans. Grâce à des conditions météorologiques favorables et aux mesures de soutien adoptées par les autorités (prix garanti aux agriculteurs, aide à la commercialisation, à l'accès aux intrants et au matériel agricole, etc.), la production de coton-graine a continué sa reprise, progressant de 16,5 % en 2013-2014 après 24,3 % en 2012-2013.

Le PNIA a également participé à la relance de la filière café, autre culture d'exportation en déclin depuis le début des années deux mille. Après un léger fléchissement de la production de café lors de la campagne 2013-2014, celle-ci devrait se stabiliser autour de 107 000 tonnes au cours de la campagne 2014-2015.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, qui représente également la première culture d'exportation du pays. Durant la campagne 2014-2015, la production de cacao a bénéficié de la réforme de la filière et de conditions météorologiques favorables, lui permettant de se stabiliser au niveau record de 1,75 million de tonnes déjà atteint l'année précédente. Le prix d'achat garanti aux producteurs est par ailleurs passé de 750 à 850 francs CFA le kilogramme.

La mise en œuvre du PNIA a également eu des retombées positives sur la filière anacarde. La progression des revenus des planteurs a permis de stimuler la production qui a atteint 560 000 tonnes en 2014.

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|
| Maïs | 939 | 1 073 | 1 116 | 1 175 |
| Riz paddy | 1 180 | 1 418 | 1 475 | 1 553 |
| Manioc | 2 872 | 2 996 | 3 116 | 3 281 |
| Igname | 6 895 | 7 244 | 7 533 | 7 933 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------|
| Cacao | 1 559 | 1 449 | 1 746 | 1 746 |
| Prix indicatif d'achat | 657 | 725 | 750 | 850 |
| Café | 32 | 121 | 104 | 107 |
| Prix moyen d'achat aux producteurs | 526 | 620 | 620 | – |
| Coton-graine | 198 | 288 | 358 | 417 |
| Prix d'achat aux producteurs | 200 | 200 | 250 | – |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La Côte d'Ivoire, qui occupe aujourd'hui la deuxième place mondiale parmi les exportateurs d'anacarde, a pour objectif de dépasser l'Inde. Les autorités ivoiriennes participent par ailleurs au financement d'un programme d'appui aux entreprises de transformation de l'anacarde lancé en décembre 2013.

La contribution du secteur secondaire à la croissance a été moindre en 2014 (0,7 point contre 1,8 point en 2013). La croissance du secteur a ralenti, passant de 8,8 % en 2013 à 3,7 % en 2014 (en volume), en lien avec les difficultés financières du secteur de l'électricité et la contre-performance enregistrée dans les secteurs extractifs. Malgré une augmentation de la production d'électricité, permise par un renforcement des capacités productives (construction de plusieurs centrales thermiques telle que celle d'Aggreko, inauguration en janvier 2014 d'une nouvelle turbine à gaz, etc.), le secteur a souffert d'une augmentation substantielle du coût des intrants (gaz et fuel lourd), provoquant une chute de la valeur ajoutée. Plusieurs grands projets de développement de la production électrique sont par ailleurs en cours, comme la construction du barrage hydroélectrique de Soubré, dont la livraison est prévue pour 2017, ou la construction de la plus grande centrale d'Afrique à biomasse à Aboisso.

En ce qui concerne les activités extractives, on relève un repli de 3,3 % de la production minière

Principales productions extractives

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------|---------|-----------------------|-----------------------|
| Pétrole (en milliers de barils) | 12 391,0 | 9 624,0 | 8 620,4 ^{b)} | 6 350,3 ^{b)} |
| Or (en tonnes) | 6,8 | 9,4 | 11,0 ^{b)} | 17,4 ^{b)} |

a) Chiffres provisoires.

b) Données cumulées sur les onze premiers mois de l'année.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

et un ralentissement de 26,3 % de la production pétrolière, conséquence de l'arrêt de la production du champ Baobab fin 2013 et de l'épuisement progressif des gisements. Inversement, la bonne tenue du secteur aurifère se poursuit, avec une production prévue de plus de 17 tonnes en 2014, en hausse d'environ 58 % par rapport à 2013, grâce à l'exploitation de deux nouvelles mines (Agbaou et Ity). Cette tendance devrait se poursuivre avec le démarrage de l'exploitation de trois nouvelles mines d'or l'an prochain (Sissengue, Aféma et Angovia).

Des taux de croissance positifs ont été enregistrés par le secteur du BTP (+ 15,5 %), qui continue de profiter de la mise en œuvre du programme d'investissement public, et par l'industrie agroalimentaire (8,6 %). En effet, parallèlement au soutien accordé au secteur agricole, un programme d'industrialisation élaboré par le ministère en charge des mines et de l'industrie (Programme national de restructuration et de mise à niveau, PNRMN) vise notamment à développer les activités de transformation des productions locales dans l'objectif de créer davantage de valeur ajoutée et d'emplois. Si la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, seulement un tiers de la production est aujourd'hui transformé sur place. Les autorités souhaitent que ce taux atteigne 50 % d'ici à 2020. L'agro-industrie a également bénéficié de la politique de soutien aux PME et de la construction/réhabilitation des zones industrielles.

Plus généralement, le développement du secteur industriel s'inscrit au cœur de la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire avec l'objectif de représenter 40 % du PIB en 2020 (contre 21,1 % aujourd'hui).

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de la croissance ivoirienne avec une contribution à la croissance de 5,5 points en 2014, en lien avec le dynamisme des secteurs des transports, du commerce, des télécommunications, ou encore des services aux entreprises.

Les bonnes performances du secteur des transports (+9,4 %) s'expliquent en partie par le rebond du secteur agricole et le développement du transport aérien. La fréquentation de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a enregistré une hausse significative (avec 1,5 million de voyageurs, niveau identique au record de 1999), qui est la conséquence des arrivées de nouvelles compagnies attirées par la dynamique de croissance du pays.

Le secteur du commerce a enregistré une croissance de 11,1 % en 2014. En plus de l'amélioration du climat sociopolitique et des politiques de soutien au secteur privé, plusieurs mesures ont permis de soutenir la consommation des ménages, parmi lesquelles la revalorisation du SMIG, la hausse des salaires d'une partie des fonctionnaires ou encore l'appui aux agriculteurs.

La croissance du secteur des télécommunications est restée positive (+ 3,5 %), malgré un ralentissement par rapport aux années précédentes (+ 18,4 % en 2012 et 7,8 % en 2013). Ce fléchissement pourrait être attribuable à la mise en place dans ce secteur de nouvelles taxes et d'une hausse de l'impôt sur les bénéfices.

Dans un contexte de recul des prix des produits alimentaires (grâce aux bons résultats des productions vivrières) et des prix des produits pétroliers à la pompe (avec la mise en place du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers depuis 2013), l'inflation est restée modérée, passant de 0,9 % en 2013 à 0,4 % en 2014, malgré le renchérissement des prix dans les secteurs du logement et des biens d'équipement.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2014 a été marqué par une très légère détérioration de la situation des finances publiques, le déficit du solde budgétaire de base s'établissant à 1,6 % du PIB, contre 1,5 % du PIB en 2013 (correspondant à une hausse du déficit de 42 milliards). Excédentaire en 2013, le solde primaire de base est devenu déficitaire en 2014 (- 63,3 milliards) en raison de la hausse des dépenses courantes (+ 9,2 %) et de capital (+ 28,6 %), qui n'a été qu'en partie compensée par l'augmentation des recettes fiscales.

L'augmentation des dépenses courantes résulte de la progression des autres dépenses de fonctionnement (+ 7,9 %) et des traitements et salaires (+ 13,2 %), résultant notamment de l'achèvement de la bonification indiciaire accordée en 2007 par le gouvernement Ouattara à une partie des fonctionnaires. Ce poste a représenté, en 2014, 44,4 % des recettes

fiscales du pays, dépassant le seuil de 35 % préconisé au plan sous-régional.

La poursuite du vaste programme d'investissement public dans les infrastructures de transport et d'énergie, dans le cadre du PND, explique la tendance haussière des investissements publics.

L'année 2014 a ainsi été marquée par l'ouverture de l'échangeur de la Riviera II, du troisième pont d'Abidjan (Henri-Konan-Bédié) et du pont de Jacquville, tandis que les travaux sur l'axe routier Abidjan/Grand-Bassam et le chantier d'adduction en eau potable de la ville d'Abidjan se sont poursuivis. Les dépenses en capital ont été financées à presque 65 % par des ressources intérieures.

Les recettes budgétaires ont continué d'augmenter, passant de 2 838,0 milliards en 2013 à 3 064,6 milliards en 2014, soit une progression de 8 %. Bien que les recettes non fiscales se soient inscrites en baisse (- 2,5 %), des progrès ont été réalisés en matière de mobilisation fiscale (hausse de 9,9 % des recettes fiscales), en lien notamment avec une amélioration du recouvrement des taxes à l'exportation et à l'importation favorisée par la reprise économique. Le taux de pression fiscale s'est toutefois maintenu à un niveau faible (15,6 % du PIB en 2014).

Les dons, dont une partie importante provient du refinancement des échéances dues à la France dans le cadre du contrat C2D (contrat de désendettement et de développement), ont encore augmenté de façon substantielle (+ 61 %). Un deuxième C2D, d'un montant record de 1,125 milliard d'euros, a été signé avec l'État français pour la période 2015-2020.

Au total, le déficit budgétaire, base engagements (dons compris), s'est creusé, passant de 346,2 milliards de francs en 2013 (2,2 % du PIB)

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 1 725,9 | 2 621,5 | 3 039,5 | 3 390,0 |
| Recettes budgétaires | 1 693,0 | 2 540,2 | 2 838,0 | 3 064,6 |
| Recettes fiscales | 1 493,1 | 2 213,0 | 2 408,6 | 2 646,0 |
| Recettes non fiscales | 199,9 | 327,3 | 429,5 | 418,6 |
| Dons | 32,9 | 81,2 | 201,5 | 325,4 |
| Dépenses et prêts nets | 2 212,0 | 3 053,9 | 3 385,6 | 3 778,9 |
| Dépenses totales | 2 212,9 | 3 051,7 | 3 385,6 | 3 778,9 |
| Dépenses courantes | 1 818,9 | 2 365,4 | 2 355,1 | 2 571,5 |
| Traitements et salaires | 719,8 | 934,7 | 1 038,9 | 1 175,7 |
| Autres dépenses courantes | 879,9 | 1 197,8 | 1 101,5 | 1 188,4 |
| Intérêts dus | 219,3 | 232,9 | 214,8 | 207,3 |
| Sur dette intérieure | 89,6 | 79,6 | 115,6 | 118,5 |
| Sur dette extérieure | 129,7 | 153,4 | 99,1 | 88,8 |
| Dépenses en capital | 393,9 | 686,2 | 934,2 | 1 201,1 |
| Sur ressources intérieures | 330,8 | 570,1 | 618,0 | 763,7 |
| Sur ressources extérieures | 63,1 | 116,1 | 316,2 | 437,4 |
| Autres dépenses non classées | 0,0 | 0,0 | 96,3 | 6,3 |
| Prêts nets | - 0,9 | 2,3 | 0,0 | 0,0 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 519,0 | - 513,7 | - 547,5 | - 714,3 |
| Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)} | - 486,1 | - 432,5 | - 346,1 | - 388,9 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 237,4 | - 162,4 | 79,7 | - 63,3 |
| Ajustement base caisse | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Variations des arriérés de paiement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 519,0 | - 513,7 | - 547,5 | - 714,3 |
| Solde global base caisse (dons compris)^{d)} | - 486,1 | - 432,5 | - 346,1 | - 388,9 |
| Financement | 484,8 | 434,0 | 346,2 | 388,9 |
| Financement intérieur net | - 30,3 | 253,4 | 80,3 | - 123,6 |
| Bancaire | - 1,9 | 191,9 | 134,2 | - 8,6 |
| Non bancaire | - 28,4 | 61,5 | - 53,9 | - 115,0 |
| Financement extérieur net | 515,1 | 180,6 | 265,8 | 512,5 |
| Ajustement statistique | - 0,6 | - 1,5 | - 0,1 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 13,9 | 18,4 | 18,3 | 18,1 |
| Dépenses courantes | 14,9 | 17,1 | 15,2 | 15,2 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 3,7 | - 2,9 | - 1,5 | - 1,6 |
| global, base engagements (dons compris) ^{b)} | - 4,0 | - 3,1 | - 2,2 | - 2,3 |
| global, base caisse (dons compris) ^{d)} | - 4,0 | - 3,1 | - 2,2 | - 2,3 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

à 388,9 milliards en 2014 (2,3 % du PIB). Ce déficit a été exclusivement financé par le recours à des ressources extérieures, notamment à travers l'émission en juillet 2014 d'un emprunt obligataire (*euro-bond*) à 10 ans de 750 millions de dollars (soit 363 milliards de francs CFA) sur le marché international (voir *infra*).

D'après les conclusions de la septième revue de la FEC achevée en mai 2015 par les équipes du FMI, tous les critères de performance et les repères indicatifs ont été respectés (excepté celui relatif au plancher des recettes fiscales). De même, l'ensemble des repères structurels ont été observés, en dépit du retard pris dans l'application de certaines mesures, telles que le développement du secteur financier et la restructuration des banques publiques ivoiriennes.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte courant a diminué de plus de la moitié en 2014, passant de 206 milliards de francs en 2013 (soit 1,3 % du PIB) à 98 milliards en 2014 (soit 0,6 % du PIB). Cette amélioration résulte de l'accroissement de l'excédent commercial (+ 9,5 %) et de la réduction du déficit de la balance du revenu secondaire (- 10,6 %), venus compenser la détérioration des balances des services et des revenus primaires.

En dépit d'une contraction des exportations de pétrole (- 8,8 %, en lien avec la baisse de la production et des prix à l'exportation) et de café (- 36 %), les exportations totales du pays ont augmenté de 3,8 %. Cette tendance a été tirée par une amélioration des termes de l'échange et par le dynamisme des exportations d'or (+ 22,3 %), de cacao transformé ou non (+ 18,4 %) et de coton (+ 18,9 %). Le pétrole et le cacao restent les deux principales ressources d'exportation du

pays, représentant respectivement 21,1 % et 37,0 % des ventes totales de marchandises.

Les importations se sont également accrues mais à un rythme plus lent (+ 1,9 %). La poursuite des

Balance des paiements de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|--|----------------|----------------|--------------------|--------------------|
| a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3) | 1 256,4 | - 163,7 | - 206,0 | - 98,0 |
| 1 - Biens et services | 1 974,4 | 572,1 | 456,2 | 563,8 |
| Balance des biens | 2 816,3 | 1 565,6 | 1 479,2 | 1 620,0 |
| Exportations de biens FOB | 5 962,1 | 6 189,4 | 5 952,9 | 6 176,8 |
| dont : or | 271,5 | 326,9 | 284,2 | 347,6 |
| pétrole | 1 740,4 | 2 003,7 | 1 428,7 | 1 303,2 |
| cacao | 1 969,4 | 1 722,1 | 1 931,7 | 2 288,4 |
| coton | 65,0 | 113,7 | 134,2 | 159,6 |
| café | 23,2 | 77,3 | 89,6 | 57,3 |
| Importations de biens FOB | - 3 145,7 | - 4 623,7 | - 4 473,6 | - 4 556,9 |
| Importations de biens CAF | - 3 595,6 | - 5 570,6 | - 5 213,5 | - 5 334,2 |
| dont : produits alimentaires | - 838,5 | - 1 010,1 | - 900,9 | - 919,1 |
| produits pétroliers | - 1 274,1 | - 1 962,2 | - 1 588,0 | - 1 432,1 |
| biens d'équipement | - 509,5 | - 959,8 | - 851,7 | - 913,5 |
| Balance des services | - 842,0 | - 993,5 | - 1 023,0 | - 1 056,2 |
| dont : frêt et assurance | - 560,6 | - 777,7 | - 757,4 | - 800,1 |
| 2 - Revenus primaires | - 466,3 | - 469,9 | - 445,1 | - 467,7 |
| dont : intérêts de la dette | - 129,7 | - 153,4 | - 99,1 | - 88,8 |
| 3 - Revenus secondaires | - 251,6 | - 265,8 | - 217,1 | - 194,1 |
| dont : transferts courants officiels (net) | - 13,9 | - 22,1 | 64,6 | 124,1 |
| transferts courants privés (net) | - 237,7 | - 243,7 | - 281,7 | - 318,2 |
| b - Compte de capital | 73,0 | 4 141,1 | 94,8 | 137,0 |
| c - Compte financier | 879,7 | 4 202,1 | - 80,0 | - 187,2 |
| Investissements directs | - 135,1 | - 161,3 | - 204,5 | - 224,0 |
| Investissements de portefeuille | - 49,6 | - 72,6 | - 86,1 | - 448,6 |
| Autres investissements | 1 064,4 | 4 436,1 | 210,6 | 485,4 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 295,7 | 4 121,8 | - 16,8 | 0,0 |
| Variation des arriérés | 47,1 | - 195,8 | - 16,8 | 0,0 |
| Rééchelonnements | 197,6 | 227,5 | 0,0 | 0,0 |
| Remises de dette | 51,0 | 4 090,0 | 0,0 | 0,0 |
| d - Erreurs et omissions | - 21,0 | - 39,1 | 33,9 | 0,0 |
| e - Ajustement statistique | - 1,2 | 7,8 | - 1,0 | 0,0 |
| f - Solde global (a+b-c+d) | 428,7 | - 263,7 | 2,6 | 226,2 |
| Solde global après ajustement (e+f) | 427,5 | - 256,0 | 1,6 | 226,2 |
| Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%) | 144,2 | 109,3 | 107,7 | 109,3 |
| Solde courant en % du PIB | 10,3 | - 1,2 | - 1,3 | - 0,6 |
| Solde global en % du PIB | 3,5 | - 1,9 | 0,0 | 1,3 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6ème édition du manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

investissements publics dans les infrastructures a notamment contribué à la hausse des importations en biens d'équipement (+ 7,3 %), mais la chute des cours du pétrole a permis d'alléger la facture des importations pétrolières (- 9,8 %). Ainsi, le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations est resté relativement stable, à 109,3 %.

Le resserrement du déficit de la balance du revenu secondaire est essentiellement lié à la hausse des aides budgétaires extérieures.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est passé de 94,8 milliards à 137 milliards, en progression de 45 % par rapport à 2013. Le compte financier a plus que doublé, bénéficiant de la hausse substantielle des investissements de portefeuille (+ 421 %), liée à l'émission de l'eurobond en juillet 2014, et du dynamisme continu des investissements directs (+ 9,5 %). Cette tendance illustre un retour progressif de la confiance des investisseurs étrangers, particulièrement actifs dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'habitat, des banques et de l'assurance.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à hauteur de 226,2 milliards, en nette progression par rapport à l'exercice 2013, où il avait atteint 2,6 milliards. La contribution de la Côte d'Ivoire aux réserves de change de la zone s'est accrue dans les mêmes proportions.

En ce qui concerne la gestion de la dette extérieure, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un allègement de sa dette au titre des initiatives PPTE et de l'IADM en 2012. Ainsi, l'encours de la dette extérieure rapporté au PIB est passé de 47,7 % en 2011 à 33,8 % en 2012.

Selon les données de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure publique de la Côte d'Ivoire s'élevait à environ 11,3 milliards de dollars en 2013, en hausse de plus de 23 % par rapport à l'année précédente. Rapporté au PIB, l'encours de la dette extérieure représentait 36 % en 2013, soit un taux en légère augmentation par rapport à 2012.

Afin de renforcer la soutenabilité de la dette extérieure, les autorités ivoiriennes ont adopté, fin 2014, leur deuxième stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT 2015-2019) mais doivent encore veiller à la constitution d'une base de données consolidant la dette des entreprises publiques ainsi qu'à la réorganisation de la direction de la Dette publique.

Pour répondre aux importants besoins de financement liés à la mise en œuvre des grands chantiers d'infrastructures, les autorités ivoiriennes ont notamment émis en juillet 2014 un emprunt obligataire non concessionnel sur le marché international, conformément à leur stratégie de diversification des sources de financement et d'allongement de l'échéance moyenne de la dette (SDMT). Cette émission a permis à la Côte d'Ivoire de lever 750 millions de dollars, soit 250 millions de plus que le plafond fixé dans le cadre de la FEC. Considérant que ceci n'avait pas d'impact sur le profil et le risque d'endettement extérieur de la Côte d'Ivoire et que ces ressources additionnelles participeraient au règlement des arriérés intérieurs, le FMI a donné son autorisation pour déroger au plafond de la fenêtre cumulée (2013-2015) des emprunts extérieurs non concessionnels, préalablement fixé à 900 millions de dollars depuis mars 2014, et le relever à 1,65 milliard fin 2014, puis à 3,05 milliards en 2015.

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Dettes à court et long terme | 10 664,8 | 12 334,5 | 9 168,1 | 11 287,8 |
| Dettes à long terme | 9 489,4 | 10 423,5 | 7 729,1 | 9 665,5 |
| Dettes publiques garanties | 8 471,8 | 9 091,5 | 5 238,8 | 7 598,6 |
| Dettes privées non garanties | 1 017,6 | 1 332,0 | 2 490,2 | 2 066,9 |
| Recours aux crédits du FMI | 861,4 | 1 090,4 | 1 265,2 | 1 417,9 |
| Dettes à court terme | 314,0 | 820,5 | 173,8 | 204,4 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 7,0 | 4,5 | 0,8 | 0,4 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 23,0 | 21,2 | 19,0 | 28,2 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 84,6 | 90,1 | 69,9 | 86,9 |
| Dettes extérieures/PIB | 42,8 | 47,7 | 33,8 | 36,0 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 5,9 | 5,2 | 5,9 | 9,7 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 16,9 | 19,9 | 15,5 | 21,9 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 22,4 | 19,3 | 6,0 | 6,1 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Malgré la hausse du stock de la dette extérieure prévue en 2014, la dernière analyse de viabilité de la dette ivoirienne conduite conjointement par le FMI et la Banque mondiale en novembre 2014 a fait apparaître un risque de surendettement jugé modéré.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2014, le système bancaire ivoirien comprenait vingt-cinq établissements de crédit (inchangé par rapport à 2013) parmi lesquels dix-neuf sont des filiales de groupes étrangers.

En 2014, le total de bilan (6 665,9 milliards) du système bancaire a progressé de 21,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a résulté de la forte progression tant des dépôts que des crédits. Les encours bruts de crédit, qui ont atteint un total de 3 956,2 milliards, ont progressé de 17,2 % en un an. Les concours à court terme ont continué de représenter la majorité des crédits consentis, soit près de 60 %, contre seulement 2,7 % pour les crédits à long terme.

Les ressources clientèle se sont accrues de 20,4 %, pour atteindre 4 881,6 milliards, dont 52,7 % sont constituées de dépôts à vue. Le niveau d'intermédiation bancaire (crédits bruts rapportés aux dépôts clientèle) a légèrement diminué, s'établissant désormais à 81,0 % (après 83,3 % en 2013), du fait d'une progression des dépôts supérieure à celle des crédits et d'une plus forte allocation des ressources aux opérations de trésorerie. Cependant, en dépit du fait que le système ivoirien est le plus important de

l'UEMOA avec un total bilan représentant 28,1 % du total de bilan de la zone, son niveau d'intermédiation bancaire demeure en deçà de la moyenne observée au sein de l'UEMOA (88,4 %).

Le système ivoirien a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer la qualité du portefeuille de crédits. En effet, les créances en souffrance brutes (400,9 milliards) se sont contractées de 5,8 % et ont représenté 10,1 % des créances brutes (après 12,6 % en 2013). En outre, le taux de provisionnement a progressé, passant de 73,7 % à 74,2 %.

Le produit net bancaire (406,9 milliards) s'est accru de 17,3 % en 2014, du fait principalement de la progression de 14,2 % des produits sur les opérations avec la clientèle et plus marginalement de celle des produits sur titres (+ 25,2 %). Ces performances ont contribué à une très forte augmentation du résultat net, qui a progressé de 81,4 % sur un an, à 100,6 milliards (après 55,5 milliards en 2013). Par conséquent, les indicateurs de rentabilité se sont très nettement redressés en 2014, le coefficient de rentabilité et le taux de marge nette s'établissant respectivement à 18,3 % et 24,7 %, après 12,7 % et 16,0 % en 2013. Le coefficient d'exploitation s'est également amélioré, passant de 77,2 % à 70,0 %. Par comparaison, le coefficient d'exploitation des systèmes bancaires de l'UEMOA s'est établi en moyenne à 65,9 %.

Les autorités ivoiriennes prévoient en 2015 la mise en œuvre du programme de développement du secteur financier (PDESFI) ainsi qu'un ensemble de mesures visant à redresser et consolider le secteur

Système bancaire de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 1 013,5 | 983,1 | 960,9 | 1 165,7 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 335,2 | 522,8 | 753,6 | 936,8 |
| Opérations avec la clientèle | 2 138,4 | 2 402,6 | 2 956,2 | 3 562,6 | Opérations avec la clientèle | 3 388,4 | 3 608,4 | 4 044,4 | 4 881,6 |
| Opérations sur titres et diverses | 698,3 | 877,6 | 1 114,0 | 1 431,9 | Opérations sur titres et diverses | 202,4 | 172,2 | 191,2 | 239,9 |
| Valeurs immobilisées | 400,4 | 441,3 | 449,1 | 505,7 | Provisions, fonds propres et assimilés | 324,5 | 401,3 | 491,1 | 607,6 |
| Total | 4 250,5 | 4 704,6 | 5 480,2 | 6 665,9 | Total | 4 250,5 | 4 704,6 | 5 480,2 | 6 665,9 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/PNB) | 87,3 | 81,2 | 77,2 | 70,0 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | - 5,0 | 7,5 | 16,0 | 24,7 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | - 4,5 | 6,5 | 12,7 | 18,3 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UEMOA.

de la microfinance. La restructuration des institutions bancaires publiques a été récemment engagée avec notamment la privatisation de la Société ivoirienne de banque ou encore de la Versus Bank.

PERSPECTIVES

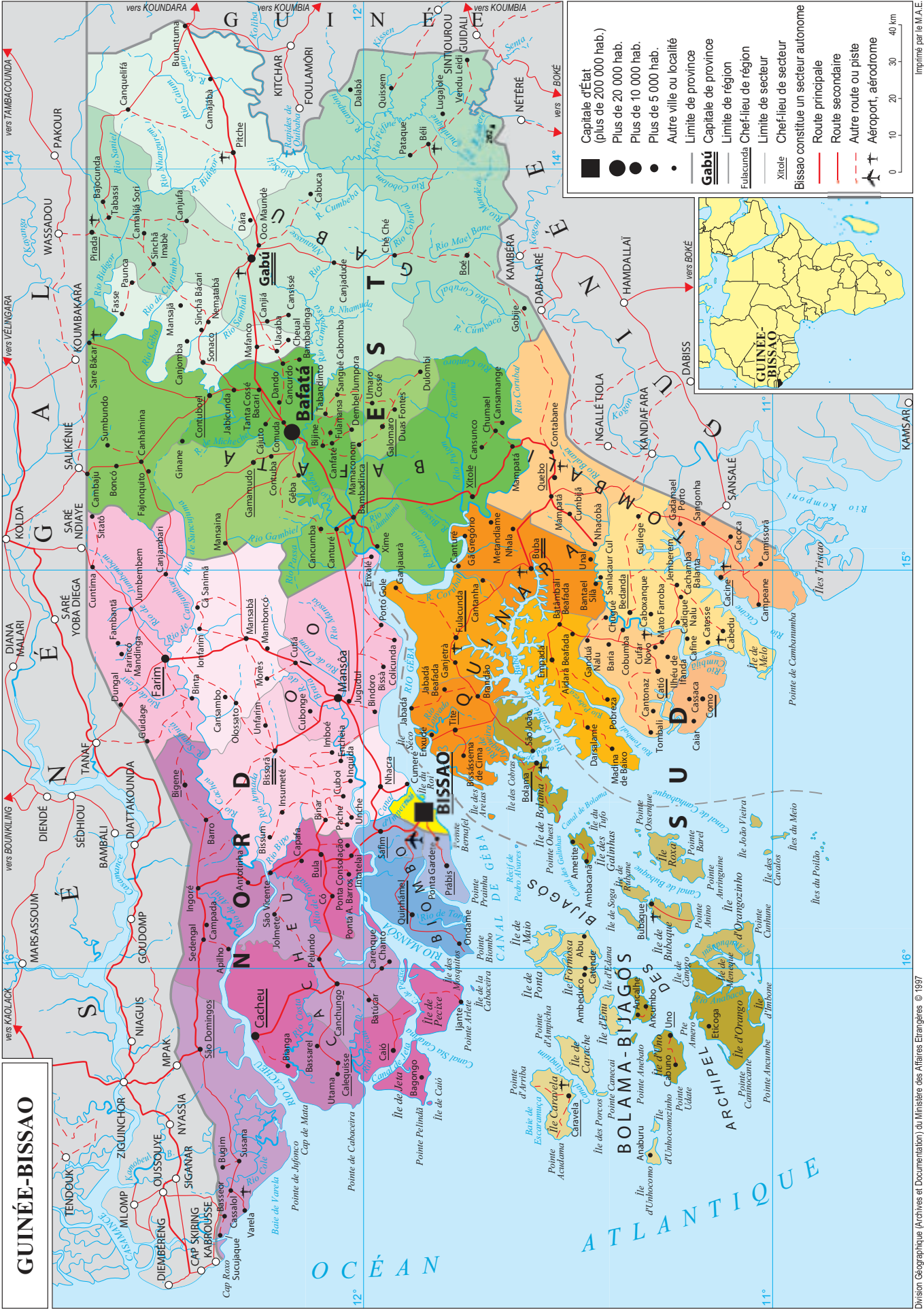
D'après les prévisions de la BCEAO, la croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire devrait s'accroître en 2015 et atteindre 9,4 %. Outre la bonne tenue du secteur agricole, tirée par la production vivrière et la mise en place du PNIA, et le dynamisme du secteur tertiaire, qui bénéficierait du retour des activités de la BAFD à Abidjan et de la dynamique de croissance des transports et des télécommunications, l'activité économique serait soutenue également par le rebond du secteur industriel. Ce dernier devrait enregistrer une croissance de plus de 12 %, essentiellement grâce aux activités du BTP et de l'industrie agroalimentaire et à la reprise des productions minières et d'énergie (stimulées par d'importants investissements de développement des bassins miniers).

Dans le cadre de la fin du premier PND (2012-2015) et du démarrage du deuxième (2016-2020), les grands travaux publics de réhabilitation des infrastructures vont se poursuivre (barrage hydroélectrique de Soubré, modernisation de l'aéroport d'Abidjan et des

aéroports intérieurs, extension du port d'Abidjan, etc.). Grâce aux mesures de soutien au secteur privé, aux progrès réalisés en matière de climat des affaires et à une moindre incertitude entourant la tenue des élections, une hausse de l'investissement privé est également anticipée. La consommation finale privée devrait bénéficier de la stratégie de relance de l'emploi, de la faible inflation (maintien des prix alimentaires et du pétrole à des niveaux bas) et des mesures pro-pauvres du gouvernement (prix d'achat aux agriculteurs garanti, mise en place de la couverture maladie universelle), dont le budget devrait significativement augmenter en 2015 (de 1 521,8 milliards en 2014 à 1 716,4 milliards en 2015).

L'année 2015 devrait être marquée par une légère dégradation de la balance des transactions courantes en dépit du maintien de l'excédent commercial, qui bénéficiera de la faiblesse des cours du pétrole, et par l'afflux d'investissements directs étrangers.

Les principaux risques pesant sur ces prévisions macroéconomiques très favorables portent sur la capacité du pays à mobiliser les ressources nécessaires au financement de ses projets, les aléas climatiques et l'évolution des cours des matières premières notamment du cacao, ainsi que sur le déroulement des prochaines élections présidentielles prévues en octobre 2015.



GUINÉE-BISSAO

■ Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)
 ● Plus de 20 000 hab.
 ● Plus de 10 000 hab.
 ● Plus de 5 000 hab.
 • Autre ville ou localité
 — Limite de province
 — Capitale de province
 — Limite de région
 — Fulacunda
 — Xitole
 — Chef-lieu de secteur
 — Bissao constitue un secteur autonome
 — Route principale
 — Route secondaire
 — Autre route ou piste
 — Aéroport, aérodrome



Imprimé par le M.A.E.

Division Géographique (Archives et Documentation) du Ministère des Affaires Étrangères © 1997



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 36 125 km²

Population : 1,75 million d'habitants. Densité : 48 habitants/km². Part de la population urbaine : 48,6 % Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : portugais

Principales villes : Bissau (capitale), Cacheu, Bafata et Gabu

Régime politique : Le décès en fonction du chef de l'État, M. Malam Bacai Sanha, le 9 janvier 2012, a conduit à l'organisation d'élections présidentielles anticipées, marquées entre les deux tours par un coup d'État militaire déclenché le 12 avril 2012. Le gouvernement qui assurait l'intérim, conduit par M. Carlos Gomes Junior, a été renversé. En mai 2012, la junte militaire a laissé le pouvoir aux civils, tout en conservant certains ministères comme ceux de la Défense et de l'Intérieur. M. José Mario Vaz a été élu au second tour de l'élection présidentielle le 18 mai 2014, mettant ainsi fin à la période de transition. Le nouveau gouvernement formé en juillet 2014 est dirigé par M. Domingos Simoes Pereira.

Économie (2014)

PIB par habitant¹⁾ : 589 dollars

Répartition par secteur d'activité²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 45,8 % |
| Secondaire ³⁾ | 14,6 % |
| Tertiaire | 39,6 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 54,3 ans

Taux de mortalité infantile : 8,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 55,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 48,9

Indice de développement humain - Classement : 177^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014) Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Elle a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997 en devenant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Relations avec la communauté financière internationale

Le pays a obtenu du FMI, en mai 2010, la mise en place d'un programme triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 22,4 millions de DTS. À la suite de l'approbation, en décembre 2010, de la première revue du programme, le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE a été atteint, ouvrant la voie à une réduction de la dette extérieure. À la suite du coup d'État d'avril 2012, le programme FEC a été suspendu puis a pris fin en mai 2013.

En novembre 2014, le FMI a approuvé une facilité de crédit rapide (FCR) de 3,6 millions de DTS (5,2 millions de dollars), avec décaissement immédiat du total de la somme, soit 25 % du quota de la Guinée-Bissau auprès de l'Institution. La mise en place de cette facilité doit permettre au pays à faire face à des besoins urgents budgétaires et de balance des paiements après deux années de d'instabilité politique et économique. Afin de soutenir le pays dans la mise en place de son plan de développement décennal dans un contexte d'amélioration de sa situation macroéconomique, le Conseil d'administration du FMI a approuvé en juin 2015 l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant total de 17,04 millions de DTS (24 millions de dollars), donnant lieu à un premier décaissement de 2,84 millions de DTS (4 millions de dollars).

À fin juin 2015, la Banque mondiale disposait d'un portefeuille de quatorze projets actifs en Guinée-Bissau, pour un montant total de 89,1 millions de dollars. Les activités de la Banque mondiale concernent les secteurs de la protection sociale (31 %), de l'eau (27 %), des industries extractives et de l'énergie (22 %), de l'environnement et de la pêche (10 %), et enfin du commerce et de la compétitivité (10 %).

ACTIVITÉ

En 2014, la Guinée-Bissau a enregistré un taux de croissance réelle de 2,9 %, après 0,9 % en 2013, confirmant une légère reprise de l'activité économique après la crise sociopolitique de 2012. Ce rebond, après deux années difficiles, est étroitement lié à la reprise des appuis financiers extérieurs ainsi qu'aux bonnes performances de la filière anacarde et du secteur tertiaire.

La consommation finale a été le principal soutien de la croissance économique globale, grâce notamment à la hausse de la consommation publique (+ 31,1 %). L'année 2014 a également été marquée par une reprise de l'investissement, dont la part dans le PIB est passée de 4,6 % en 2013 à 5,9 % en 2014, un taux qui reste parmi les plus faibles du monde.

En 2014, la contribution du secteur primaire à la croissance réelle est redevenue négative (à hauteur de 0,1 point), après une contribution positive de 1,3 point en 2013. Cette évolution tient principalement aux mauvais résultats enregistrés par l'agriculture vivrière, en raison d'une alternance d'épisodes de sécheresse intense et de fortes précipitations. La production de riz est ainsi passée de 210 000 tonnes à 133 000 tonnes (- 36 %).

Les principales cultures de rente ont obtenu dans l'ensemble de meilleurs résultats. Le secteur de la noix de cajou, qui représente plus de 80 % des recettes d'exportations du pays et emploie une très large part de la population active, a profité d'une

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| Ressources | 681,2 | 677,0 | 705,4 | 748,9 |
| PIB nominal | 520,8 | 547,2 | 572,0 | 595,5 |
| Importations de biens et services | 160,4 | 129,8 | 133,4 | 153,4 |
| Emplois | 681,2 | 677,0 | 705,4 | 748,9 |
| Consommation finale | 514,0 | 571,3 | 584,4 | 611,6 |
| Publique | 58,7 | 61,6 | 49,2 | 64,5 |
| Privée | 455,3 | 509,8 | 535,2 | 547,0 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 33,8 | 27,5 | 26,6 | 35,2 |
| Exportations de biens et services | 133,4 | 78,2 | 94,4 | 102,2 |
| Épargne intérieure brute | 6,8 | - 24,2 | - 12,4 | - 16,1 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 27,0 | - 51,6 | - 39,0 | - 51,2 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 6,5 | 5,0 | 4,6 | 5,9 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 9,1 | -2,2 | 0,9 | 2,9 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 13,8 | 7,5 | 3,6 | 1,1 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 3,4 | 1,7 | - 0,1 | - 0,1 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

hausse importante du prix bord-champ payé aux producteurs, alors que le prix à l'exportation avait chuté de plus de 20 % entre 2011 et 2013, provoquant une recrudescence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Ce prix a encore été augmenté de 20 % par les autorités pour la campagne d'avril à septembre 2015, atteignant 300 francs le kilogramme.

La production d'arachide devrait s'établir à près de 60 000 tonnes au titre de la campagne 2014-2015, contre 53 000 tonnes lors de la campagne précédente. La production de coton se situe à un niveau stable depuis plusieurs années, avec environ 3 000 tonnes par an. Afin de diversifier la production agricole, la reprise de la production de coton dans la région de Bafata, qui avait cessé depuis 2002, devrait être assurée par des investisseurs chinois du Liaoning, après la signature d'un protocole d'accord avec les autorités bissau-guinéennes en septembre 2013.

En dépit de ressources halieutiques abondantes, le potentiel annuel étant estimé à 300 000 tonnes, le secteur de la pêche contribue peu à la croissance de la Guinée-Bissau en raison notamment de l'insuffisance des infrastructures. Dans le cadre de la reprise de l'accord de partenariat avec

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|
| Riz | 175 | 195 | 210 | 133 |
| Coton-graine | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Anacarde | 190 | 170 | 180 | 220 |
| Arachide | 35 | 44 | 53 | 60 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

L'Union européenne, qui avait été suspendu après le coup d'État militaire, 9,2 millions d'euros seront versés annuellement par l'Union européenne, à la Guinée-Bissau, en échange de l'ouverture de ses eaux aux pêcheurs européens, dont un tiers devra être consacré au développement du secteur local de la pêche. La Guinée-Bissau possède également d'importantes ressources en bois, qui font cependant l'objet d'un important trafic illégal.

Du fait d'une instabilité politique récurrente, qui bloque la signature des contrats de concession, et du manque d'infrastructures, le potentiel minier de la Guinée-Bissau reste très peu exploité. Découvert il y a plus de quarante ans dans la région de Farim (Nord du pays), le phosphate n'a pas encore été exploité. GB Minerals, qui détient la licence pour l'exploration du minerai, vient toutefois de lever les fonds nécessaires au démarrage de l'exploitation des 64,6 milliards de tonnes de phosphate recensées dans la région. En ce qui concerne la bauxite, la compagnie Bauxite Angola a signé en 2007 un accord pour assurer l'extraction de gisements découverts à Boé (Sud-Est du pays). Afin de faciliter l'exportation du minerai, l'entreprise a pour projet d'investir dans la réhabilitation du réseau routier et de construire un port en eau profonde à Buba. D'importantes ressources en pétrole *offshore* ont également été identifiées. Parmi les quatorze blocs découverts, douze sont en cours de prospection. Enfin, un million de mètres cubes de sables lourds devraient être exploités par la société russe Poto SARL, après un accord signé en mars 2014.

La contribution du secteur secondaire à la croissance s'est élevée à 0,5 point, soit en légère hausse par rapport à 2013 (0,2 point). L'activité du secteur secondaire a été tirée par le secteur du BTP, en lien avec la relance des investissements publics, par le secteur des télécommunications et par la reprise de la production d'eau et d'électricité, qui avait souffert en 2013 des difficultés financières de la compagnie nationale (*Eletricidade e Águas da Guiné-Bissau*, EAGB) qui ne parvenait plus à se fournir en carburant pour alimenter ses groupes électrogènes. En 2015, le gouvernement a débloqué 2,8 milliards d'aides pour subvenir aux besoins de la compagnie. Les défaillances du réseau électrique (infrastructures vétustes, accès insuffisant, coupures très fréquentes, etc.) demeurent l'un des principaux freins au développement du secteur industriel. La Banque africaine de développement (BAfD) a accordé une aide de 16,7 millions

d'euros en juillet 2015 pour améliorer la fourniture d'électricité dans la capitale.

Le secteur tertiaire a été le principal moteur de la croissance bissau-guinéenne en 2014 avec une contribution de 2,5 points (après des contributions négatives en 2012 et 2013). Le dynamisme de ce secteur a été principalement tiré par le rebond du secteur du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration (+4,4 %), mais aussi par les secteurs des transports (+6,5 %) et des banques et assurances (+7,3 %).

Le taux d'inflation annuel moyen en Guinée-Bissau s'est stabilisé à -0,1 %, en raison de la faiblesse de la demande intérieure et de la baisse des cours des produits alimentaires importés et du pétrole.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de reprise des dons extérieurs, l'exercice 2014 a été marqué par une hausse vigoureuse des dépenses budgétaires. Le déficit budgétaire global dons compris s'est ainsi creusé, passant de 9,6 milliards (1,7 % du PIB) à 13,4 milliards en 2014 (2,3 % du PIB).

Le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 a permis le redémarrage des partenariats techniques et financiers, les bailleurs ayant suspendu leurs opérations en Guinée-Bissau depuis la mutinerie militaire de 2010 et le coup d'État de 2012. En 2014, les dons ont atteint 47,1 milliards, un montant deux fois plus élevé qu'en 2013 et supérieur à celui d'avant la crise. Le soutien des partenaires techniques et financiers s'est confirmé avec la tenue à Bruxelles, le 25 mars 2015, d'une table ronde, où les bailleurs, dont l'Union européenne, le FMI, la Banque mondiale et la BAfD, se sont engagés à verser 1,5 milliard de dollars à la Guinée-Bissau dans l'objectif de soutenir son plan décennal de développement baptisé « Terra Ranka » (« nouveau départ »). Dans ce cadre, l'Union européenne s'est notamment engagée à accorder une aide financière de 160 millions d'euros dans le but de renforcer la démocratie et de favoriser une reprise économique rapide et inclusive.

Les recettes budgétaires propres se sont également accrues, passant de 41,2 milliards en 2013 à 57,8 milliards en 2014, du fait de la progression des recettes fiscales et surtout non fiscales, en lien avec la hausse des recettes tirées des accords de pêche. En effet, en juillet 2014, la Guinée-Bissau a renouvelé

Tableau consolidé des opérations financières de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Recettes et dons | 90,7 | 71,0 | 60,8 | 104,9 |
| Recettes budgétaires | 52,6 | 46,0 | 41,2 | 57,8 |
| Recettes fiscales | 40,3 | 38,9 | 35,4 | 41,2 |
| Recettes non fiscales | 12,3 | 7,1 | 5,8 | 16,6 |
| Autres recettes non classées | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dons | 38,1 | 25,0 | 19,6 | 47,1 |
| Dépenses et prêts nets | 93,3 | 83,9 | 73,5 | 120,2 |
| Dépenses totales | 93,3 | 83,9 | 73,5 | 120,2 |
| Dépenses courantes | 56,3 | 62,2 | 51,4 | 83,2 |
| Traitements et salaires | 23,6 | 25,1 | 24,2 | 31,1 |
| Autres dépenses courantes | 32,3 | 37,0 | 26,7 | 50,7 |
| Intérêts dus | 0,4 | 0,1 | 0,5 | 1,4 |
| Sur dette intérieure | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 1,4 |
| Sur dette extérieure | 0,4 | 0,1 | 0,5 | 0,0 |
| Dépenses en capital | 37,0 | 21,7 | 22,1 | 37,0 |
| Sur ressources intérieures | 1,9 | 0,6 | 1,7 | 0,1 |
| Sur ressources extérieures | 35,1 | 21,1 | 20,4 | 36,9 |
| Autres dépenses non classées | 0,0 | 1,0 | 2,0 | 3,0 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 40,7 | - 37,9 | - 32,3 | - 62,4 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)} | - 2,6 | - 12,9 | - 12,7 | - 15,3 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 3,3 | - 16,1 | - 9,7 | - 24,0 |
| Ajustement base caisse | - 3,5 | 2,9 | 3,1 | 1,9 |
| Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif) | - 3,5 | 2,9 | 3,1 | 1,9 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 44,2 | - 35,0 | - 29,2 | - 60,5 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons)^{d)} | - 6,1 | - 10,0 | - 9,6 | - 13,4 |
| Financement | 12,6 | 13,8 | 10,2 | 23,4 |
| Financement intérieur net | 3,5 | 9,0 | 5,7 | 0,2 |
| Financement bancaire | 3,5 | 9,0 | 5,7 | 0,2 |
| Financement non bancaire | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Financement extérieur net | 9,1 | 4,8 | 4,5 | 23,2 |
| Ajustement statistique | - 6,4 | - 3,8 | - 0,6 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 10,1 | 8,4 | 7,2 | 9,7 |
| Dépenses courantes | 10,8 | 11,4 | 9,0 | 14,0 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 1,1 | - 3,1 | - 2,1 | - 4,3 |
| global, base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 0,5 | - 2,4 | - 2,2 | - 2,6 |
| global, base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 1,2 | - 1,8 | - 1,7 | - 2,3 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global, base caisse = Solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

un accord de pêche avec l'Union européenne, suspendu depuis 2012, autorisant quarante navires européens à pêcher dans les eaux bissau-guinéennes contre une contribution annuelle d'environ 6 milliards de francs. En outre, l'amélioration de la mobilisation fiscale a été favorisée par la reprise économique, une réduction du champ des exonérations fiscales, la réhabilitation de plusieurs postes de douanes et une meilleure collecte de la taxe appliquée aux exportations de noix de cajou. Toutefois, l'assiette et la base fiscales étant très étroites, le taux de pression fiscale de la Guinée-Bissau est d'à peine 7 % et demeure très en deçà du seuil de 17 % préconisé au niveau communautaire.

L'exercice budgétaire 2014 s'est caractérisé par un fort accroissement tant des dépenses courantes (+ 61,9 %) que des dépenses en capital (+ 67,4 %). La hausse des dépenses courantes est principalement liée à l'organisation des élections ainsi qu'aux recrutements de fonctionnaires dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Le poste « traitements et salaires » a représenté en 2014 26 % des dépenses totales et plus de 75 % des recettes fiscales du pays, un dernier ratio bien supérieur au seuil de 35 % préconisé par l'UEMOA.

La croissance des dépenses en capital (+ 67,4 %), presque exclusivement financées sur ressources extérieures, témoigne de la reprise des investissements publics. Ces dépenses d'investissement ont été principalement consacrées à la construction de voiries à Bissau, à des travaux d'adduction d'eau et d'électricité ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité alimentaire (Projet d'appui à la sécurité alimentaire – PASA – qui vise notamment à restaurer des rizières de mangrove, à développer les systèmes d'irrigation et à diversifier l'agriculture).

COMPTES EXTÉRIEURS

En dépit d'une reprise des exportations d'anacarde (68,2 milliards en 2014, contre 60,9 milliards en 2013), la hausse substantielle des importations (+20 %), sous l'effet de la reprise économique, a entraîné une dégradation de la balance commerciale. Le déficit commercial s'est accentué, passant de 14,8 milliards en 2013 à 25,8 milliards en 2014, et le taux de couverture des importations par les exportations s'est détérioré (66,6 %, après 70,7 % en 2013). La reprise de l'activité économique a également donné lieu à une augmentation du déficit de la balance des services (25,4 milliards, après 24,3 milliards en 2013).

Les exportations d'anacarde, qui restent loin de leur niveau d'avant-crise, ont été stimulées par la hausse du prix à l'exportation. Cette augmentation du prix répond à la stratégie des autorités qui vise à augmenter la part de la production exportée de façon légale. En 2014, on estimait en effet que 70 000 tonnes d'anacarde avaient été exportées de façon clandestine vers les pays frontaliers. Ces exportations illégales ont été favorisées par le prélèvement d'une taxe de 50 francs sur chaque kilogramme de noix exporté au profit du Fonds pour l'industrialisation (*Fund for the Promotion of Small and Medium Manufacturing Industry* – FUNPI), mis en place par les autorités bissau-guinéennes en 2011. Afin de promouvoir les exportations légales d'anacarde, le gouvernement a diminué en 2014 le montant de cette taxe à 40 francs par kilogramme, puis l'a supprimée en 2015. Dans le même objectif, une plate-forme de facilitation des exportations d'anacarde a été créée.

L'excédent de la balance des revenus secondaires s'est accru de 160 %, grâce à la hausse des aides budgétaires et, dans une

moindre mesure, à la croissance des transferts des migrants. Cette amélioration a permis de compenser la détérioration de la balance commerciale et de réduire de plus de moitié le déficit des transactions courantes, qui est passé de 25,9 milliards en 2013 (soit 4,5 % du PIB) à 10,8 milliards en 2014 (soit 1,8 % du PIB).

L'excédent du compte de capital a significativement augmenté s'établissant à 26,5 milliards en 2014,

Balance des paiements de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|---|---------------|---------------|--------------------|--------------------|
| a- Solde des transactions courantes (1+2+3) | - 6,6 | - 42,5 | - 25,9 | - 10,8 |
| 1- Biens et services | - 27,0 | - 51,6 | - 39,1 | - 51,2 |
| Balance des biens | - 1,0 | - 25,7 | - 14,8 | - 25,8 |
| Exportations de biens FOB | 112,3 | 67,1 | 75,5 | 82,8 |
| dont : noix d'anacarde | 104,4 | 60,0 | 60,9 | 68,2 |
| poissons et crevettes | 3,6 | 0,0 | 0,2 | 0,2 |
| Importations de biens FOB | - 113,3 | - 92,8 | - 90,3 | - 108,6 |
| Importations de biens CAF : | - 131,8 | - 107,9 | - 105,7 | - 126,3 |
| dont : produits alimentaires | - 37,2 | - 37,4 | - 36,5 | - 40,7 |
| produits pétroliers | - 36,0 | - 19,3 | - 22,0 | - 27,4 |
| biens d'équipement | - 27,3 | - 25,3 | - 25,0 | - 25,3 |
| Balance des services | - 26,0 | - 25,9 | - 24,3 | - 25,4 |
| dont fret et assurance | 0,0 | - 14,9 | - 12,8 | - 14,0 |
| 2- Revenus primaires | - 8,7 | - 16,9 | - 4,0 | - 4,2 |
| dont intérêts de la dette | - 0,7 | - 0,3 | 0,0 | - 1,3 |
| 3- Revenus secondaires | 29,1 | 26,0 | 17,1 | 44,6 |
| dont : transferts courants officiels (net) | 17,3 | 11,9 | 3,8 | 29,0 |
| transferts courants privés (net) | 11,8 | 14,1 | 13,3 | 15,6 |
| b- Compte de capital | 27,0 | 15,9 | 15,8 | 26,5 |
| c- Compte financier | - 8,7 | 1,7 | - 15,9 | - 45,1 |
| Investissement direct | - 11,4 | - 3,5 | - 9,7 | - 10,5 |
| Investissements de portefeuille | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres investissements | 2,7 | 5,2 | - 6,2 | - 34,6 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| d- Erreurs et omissions nettes | - 2,3 | - 4,9 | 5,0 | 5,0 |
| e- Ajustement statistique | - 0,7 | - 1,5 | - 0,4 | 0,0 |
| f- Solde global (a+b-c+d) | 26,8 | - 33,2 | 10,7 | 65,8 |
| Solde global après ajustement (e+f) | 26,0 | - 34,8 | 10,3 | 65,8 |
| Taux de couverture : | | | | |
| Export biens et services/Import biens et services (%) | 83,2 | 60,2 | 70,7 | 66,6 |
| Solde courant en % du PIB | - 1,3 | - 7,8 | - 4,5 | - 1,8 |
| Solde global en % du PIB | 5,1 | - 6,1 | 1,9 | 11,0 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

après 15,8 milliards en 2013, sous l'effet du retour de l'aide internationale. Le solde du compte financier a presque triplé en un an, passant de 15,9 milliards en 2013 à 45,1 milliards en 2014, grâce à la forte hausse des investissements directs étrangers et des autres investissements.

Au total, l'excédent global de la balance des paiements s'est accru. Il est ressorti à 65,8 milliards en 2014 (11 % du PIB), après 10,7 milliards en 2013 (1,9 % du PIB). Cette évolution a permis d'accroître la contribution de la Guinée-Bissau aux avoirs extérieurs de la zone.

Depuis l'atteinte en décembre 2010 du point d'achèvement de l'initiative PPTE, qui a été suivie d'une annulation de près de 78 % des créances à long terme des bailleurs multilatéraux et bilatéraux publics, le niveau de la dette extérieure de la Guinée-Bissau n'a cessé de baisser. En 2013, la dette extérieure totale de la Guinée-Bissau est passée de 279,5 millions de dollars (soit 26,1 % du PIB) à 277,4 millions (24 % du PIB).

La dernière analyse de soutenabilité de la dette réalisée par le FMI et la Banque mondiale en juin 2015 a jugé modéré le risque de surendettement de la Guinée-Bissau. Cependant, le risque de surendettement global a augmenté sous l'effet de l'accroissement récent de la dette publique intérieure. En effet, après avoir émis 10 milliards de bons du Trésor sur le marché régional en 2013, la Guinée-Bissau a fait une nouvelle émission sur le marché régional de la dette en juillet 2014 pour un montant 15 milliards. Cette dernière a permis au Gouvernement, avec l'aide d'un financement direct de la Banque mondiale, d'apurer ses arriérés de salaires. Suite à ces deux émissions, la part de la dette intérieure dans le PIB est remontée à 34,7 %. Le pays a renouvelé ce type d'opération un an plus tard, avec deux émissions de bons du Trésor pour des montants respectifs de 11 et 15 milliards de francs en avril et juillet 2015. Dans ce contexte, le FMI a préconisé au gouvernement bissau-guinéen de privilégier, pour le financement des infrastructures prioritaires, le recours à des dons et prêts concessionnels extérieurs plutôt qu'à des émissions de dette plus coûteuses.

Dette extérieure de la Guinée-Bissau

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Dette à court et long terme | 1 128,6 | 283,7 | 279,5 | 277,4 |
| Dette à long terme | 977,3 | 218,5 | 213,4 | 212,2 |
| Dette publique garantie | 977,3 | 218,5 | 213,4 | 212,2 |
| Dette privée non garantie | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 24,7 | 32,0 | 32,0 | 32,1 |
| Dette à court terme | 126,6 | 33,1 | 34,1 | 33,1 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 125,6 | 33,1 | 33,1 | 33,1 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 265,9 | 101,1 | 100,8 | 101,1 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dette extérieure/exportations biens et services | 661,1 | 100,2 | 182,6 | 145,1 |
| Dette extérieure/PIB | 133,4 | 25,7 | 26,1 | 24,0 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 10,2 | 1,8 | 4,5 | 0,8 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 19,3 | 4,6 | 7,7 | 1,8 |
| Dette multilatérale/dette totale | 44,8 | 40,4 | 39,6 | 39,5 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2014, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales : BRS GB (Banque régionale de solidarité de la Guinée-Bissau), BDU (Banco da União), BAO (Banco da África Ocidental) et Ecobank Guinée-Bissau.

Le système bancaire bissau-guinéen a enregistré une progression de son total de bilan de 11,0 % (après 4,1 % en 2013), imputable du côté du passif essentiellement à la hausse des dépôts de la clientèle (+ 13,6 %) à 108,1 milliards. Les crédits à l'économie (72 milliards), principalement octroyés à court et moyen terme, ont progressé de 6,5 %.

L'intermédiation bancaire est moins élevée (81,3 %) qu'en UEMOA (88,4 %), la plupart des transactions commerciales se faisant en numéraire et le recours aux services bancaires demeurant encore limité.

Le niveau de développement financier est très faible (14,8 %) relativement à l'ensemble de l'UEMOA (29,3 %).

De même, l'inclusion financière est très limitée avec 2,67 points d'accès aux services bancaires formels pour 100 000 adultes.

L'évolution de la qualité du portefeuille de crédits, très faible en comparaison de la moyenne de l'UEMOA, s'est à nouveau dégradée : les créances en

Système bancaire de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 55,1 | 38,2 | 41,2 | 43,4 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 13,3 | 21,8 | 25,5 | 29,0 |
| Opérations avec la clientèle | 69,5 | 77,8 | 67,6 | 72,0 | Opérations avec la clientèle | 104,3 | 90,0 | 95,2 | 108,1 |
| Opérations sur titres et diverses | 10,3 | 12,8 | 26,3 | 34,5 | Opérations sur titres et diverses | 3,0 | 3,0 | 3,2 | 3,8 |
| Valeurs immobilisées | 8,0 | 7,4 | 6,7 | 7,4 | Provisions, fonds propres et assimilés | 22,4 | 21,5 | 18,1 | 16,5 |
| Total actif | 143,0 | 136,2 | 141,8 | 157,4 | Total | 143,0 | 136,2 | 141,8 | 157,4 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/produit net bancaire) | 61,0 | 63,6 | 72,8 | 76,8 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 33,2 | 0,9 | - 40,3 | 17,7 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 18,9 | 0,6 | - 26,5 | - 13,6 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté 42,4 % du total des encours de crédit en 2014, contre 37,9 % en 2013. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est détérioré, passant de 46,6 % en 2013 à 44,0 % en 2014.

Le résultat net du système bancaire est toujours déficitaire en 2014, à - 2,1 milliards (après - 4,7 milliards en 2013). Ces résultats sont principalement imputables à un niveau élevé de provisions pour risques (4,7 milliards). Les indicateurs de rentabilité se sont en conséquence encore détériorés avec des taux de marge nette et des coefficients de rentabilité nettement négatifs. Le coefficient d'exploitation, déjà élevé en 2013, a atteint 76,8 %.

PERSPECTIVES

En 2015, la reprise économique devrait se confirmer, avec un taux de croissance réelle de 4,7 % selon les prévisions de la BCEAO. L'activité économique devrait principalement bénéficier de la reprise de la production vivrière, du prix élevé de la noix de cajou, d'une amélioration de la distribution d'électricité et d'un soutien financier accru des bailleurs, permettant la poursuite des investissements publics.

Les perspectives de croissance encourageantes pour 2015 dépendront cependant étroitement de la capacité du pays à maintenir la stabilité politique, qui devrait être favorisée par la réforme du secteur de la

sécurité et la réalisation des engagements financiers pris par les bailleurs en mars 2015 à Bruxelles.

Les termes de l'échange devraient par ailleurs s'améliorer en raison de l'augmentation des prix de la noix de cajou associée à la baisse des prix du pétrole et des produits alimentaires importés. Toutefois, la croissance des importations enregistrée en 2014 devrait se poursuivre sous l'effet de la reprise des investissements privés et publics et contribuerait à aggraver le déficit de la balance commerciale.

Dans son rapport de consultation au titre de l'article IV datant de juin 2015, le FMI a approuvé les mesures prises par les autorités dans le cadre de la FCR, en particulier la suppression des subventions au carburant, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de la surveillance des douanes. D'après le FMI, les perspectives de croissance du pays dépendront de l'amélioration de l'efficacité des investissements publics, d'une meilleure mobilisation des ressources budgétaires internes et de la mise en œuvre de réformes structurelles nécessaires à l'amélioration du climat des affaires et au développement du secteur privé. Le FMI a également insisté sur la nécessité de restructurer la compagnie nationale d'eau et d'électricité et d'augmenter les tarifs appliqués.

Plus généralement, le pays reste confronté à des faiblesses structurelles persistantes, qui freinent son développement socio-économique, au premier rang desquelles figurent l'insuffisante diversification de son économie, le manque d'infrastructures et la faiblesse des institutions.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 240 192 km²

Population : 15,7 millions d'habitants. Densité : 13 habitants/km². Part de la population urbaine : 36,2 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : français

Principales villes : Bamako (capitale), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao

Régime politique : Le président, M. Ibrahim Boubacar Keïta, est à la tête du pays depuis les élections de l'été 2013 et travaille au retour à l'ordre constitutionnel du Mali, suite à l'insurrection djihadiste de 2012 qui avait mené à l'intervention militaire française début 2013. Cependant, en mai 2014, de violents affrontements entre l'armée malienne et certains groupes armés ont ravivé un climat de tension, et des attentats sporadiques continuent d'éclater malgré la signature à Bamako en mai 2015 d'un accord de paix entre le Gouvernement et la plupart des mouvements rebelles. La force militaire française « Serval », qui avait permis au Mali de reconquérir la majeure partie des régions du Nord, s'est retirée en août 2014, cédant la place à l'opération « Barkhane » basée au Tchad dont le mandat, régional, vise les pays sahéliens confrontés aux mêmes risques de déstabilisation.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 755 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|------------|--------|
| Primaire | 33,3 % |
| Secondaire | 19,7 % |
| Tertiaire | 47,0 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,0 ans

Taux de mortalité infantile : 12,8 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 33,4 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 50,4 %

Indice de développement humain -

Classement : 176^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Relations avec la communauté financière internationale

Sous programme avec le FMI depuis 2008, le Mali a conclu en décembre 2013 un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour 30 millions de DTS, mais plusieurs affaires de mauvaise gouvernance ont entraîné une suspension temporaire du programme en 2014. L'approbation des première et deuxième revues en décembre 2014 a permis la reprise des décaissements suspendus de la FEC pour environ 20 millions de dollars et conséquemment ceux de l'aide budgétaire. L'approbation de la troisième revue de l'accord en juin 2015 a permis le versement de 4 millions de DTS.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de vingt-sept projets actifs représentant des engagements de financement d'environ 1 milliard de dollars. Le portefeuille se composait principalement d'opérations dans les secteurs de l'énergie (25 %), du transport (18 %), du développement rural (25 %), du secteur public et du développement du secteur privé (4 %).

ACTIVITÉ

Après une croissance nulle en 2012, l'activité économique a connu un début de reprise en 2013 – le PIB réel progressant de 1,7 % – qui s'est accélérée en 2014 avec une croissance de 7,2 %. Cette évolution tient principalement à la fois à la reprise de l'aide extérieure aux projets d'investissements publics, au retour des activités commerciales dans le Nord du pays ainsi qu'aux retombées économiques de la présence militaire des forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma). Le renforcement des fonctions régaliennes de l'État et le redéploiement de ses administrations sur l'ensemble du territoire demeurent cependant les préalables à la stabilisation du pays, qui reste difficile. Il est certain que jusqu'à présent le soutien des pays voisins, de la France et de la Communauté internationale a constitué le socle indispensable à la sécurité du Mali.

Les progrès réalisés ces dernières années en termes d'indicateurs de développement humain ont été considérablement fragilisés par les conséquences de la crise sécuritaire que traverse le Mali depuis 2012. La situation humanitaire demeure très précaire dans le Nord du pays et se traduit par de graves problèmes d'insécurité alimentaire pour près de 2 millions de personnes.

Dans le secteur primaire, les cultures vivrières, à l'exception du riz (- 21,8 %), ont globalement enregistré des résultats en hausse en 2014 par rapport à la campagne précédente, tout particulièrement pour

Comptes nationaux du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Ressources | 6 842,1 | 7 297,7 | 8 014,4 | 8 756,2 |
| PIB nominal | 5 024,2 | 5 279,2 | 5 406,2 | 5 925,2 |
| Importations de biens et services | 1 817,9 | 2 018,5 | 2 608,2 | 2 831,0 |
| Emplois | 6 842,1 | 7 297,7 | 8 014,4 | 8 756,2 |
| Consommation finale | 4 319,5 | 4 614,7 | 4 996,0 | 5 711,8 |
| Publique | 707,5 | 620,4 | 747,7 | 867,5 |
| Privée | 3 612,0 | 3 994,3 | 4 248,3 | 4 844,3 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 1 200,3 | 974,8 | 1 387,2 | 1 504,9 |
| Exportations de biens et services | 1 322,4 | 1 708,3 | 1 631,2 | 1 539,5 |
| Épargne intérieure brute | 704,7 | 664,6 | 410,1 | 213,4 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 495,6 | - 310,2 | - 977,0 | - 1 291,5 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 23,9 | 18,5 | 25,7 | 25,4 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 2,7 | 0,0 | 1,7 | 7,2 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 5,0 | 5,1 | 0,7 | 2,2 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 5,3 | 2,4 | 0,0 | 1,1 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

les récoltes de mil-sorgho et de maïs, en progression, respectivement, de 52,3 % et 29,4 %. Ces résultats sont en partie liés à un effet de rattrapage par rapport à la campagne précédente, fortement affectée par l'insécurité régnant sur toute une partie du territoire.

La filière cotonnière a enregistré une hausse de 14,8 % de sa production, le prix unitaire du coton, qui avait fait l'objet d'une substantielle revalorisation lors de campagne 2011-2012, de 170 à 255 francs CFA le kilogramme, ayant été stabilisé à 250 francs. La filière coton, dont la qualité du produit est largement reconnue, enregistre de bons résultats compte tenu du climat sécuritaire difficile que connaît le pays.

L'élevage constitue la troisième ressource d'exportation du Mali, après l'or et le coton, générant plus de 10 % du PIB. Le Mali est le premier pays producteur de cuirs et de peaux de la zone UEMOA et le deuxième pays d'élevage de la CEDEAO, après le Nigeria.

Au total, le secteur primaire en 2014 a apporté une contribution majeure à la croissance de l'économie, à hauteur de 3,8 points, après une contribution négative de 3 points en 2013, contrecoup de l'insécurité des campagnes.

Coton et productions vivrières

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------|
| Coton-graine | 445,3 | 453,8 | 439,8 | 505,0 |
| Prix d'achat aux producteurs | 255,0 | 255,0 | 250,0 | 250,0 |
| Mil et sorgho | 2 653,2 | 2 984,7 | 2 102,8 | 3 202,0 |
| Maïs | 1 298,2 | 1 713,7 | 1 305,0 | 1 688,1 |
| Riz paddy | 1 741,5 | 1 914,9 | 1 984,5 | 1 551,0 |
| Arachide | 339,3 | nd | 515,3 | 414,1 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

| Or (en tonnes) | | | | |
|-------------------|------|------|------|--------------------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
| Production | 42,0 | 46,3 | 47,0 | 45,9 |

a) Chiffres provisoires.
Sources : BCEAO, administrations nationales.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance réelle à hauteur de 1,7 point en 2014, la plupart des composantes du secteur ayant enregistré des niveaux d'activité en progression significative, comme les industries manufacturières (+ 1,3 point), les secteurs de l'énergie (0,3 point) ou du BTP (+ 0,3 point), seules les industries extractives enregistrant une contribution négative de 0,1 point, liée à une baisse de l'activité du secteur aurifère avec des quantités d'or extraites officiellement en recul de 2,4 %. L'une des sept principales mines d'or du pays, celle de Yatela SA, a suspendu ses activités en raison de coûts élevés et de la baisse des cours de l'or. Cependant les investissements se sont poursuivis, à l'instar de la société Endeavour Mining Corp., propriétaire de la mine de Tabakoto, qui a réalisé en 2014 une extension de son usine et engagé l'exploitation de la mine Segala.

Par ailleurs, la construction d'une raffinerie d'or, pour un coût de 45 millions d'euros, confiée à l'entreprise Swiss Bullion Company et qui devait être achevée pour 2014, a été reportée à 2015. Le périmètre d'action de l'usine pourrait être étendu aux pays limitrophes et à d'autres métaux tels que l'argent ou le palladium. Robex Resources Inc, compagnie minière canadienne, a repris en juillet 2015 son activité de production sur le site de la mine de Nampala (17,4 millions de tonnes de réserves prouvées) dans la région de Sikasso avec un objectif de pleine production attendu pour la fin de l'année 2015.

Cependant, l'épuisement à un terme relativement proche (une dizaine d'années) des ressources aurifères a conduit les autorités à envisager une stratégie de diversification, inscrite notamment dans le cadre du plan d'actions 2012-2019. À ce titre, les autorités maliennes ont accordé des licences d'exploitation pétrolière sur le bassin de Taoudéni aux compagnies irlandaise et tchèque Circle Oil and Gas Ltd et New Catalyst Capital Investments. Le Mali possède près de 1 million de km² de bassin sédimentaire répartis en vingt-neuf blocs de recherche pétrolière, dont quinze ont déjà fait l'objet d'attribution de licences d'exploration. S'agissant du potentiel gazier, une importante découverte de gisement d'hydrogène a

été réalisée à Bourakébougou, à 60 km de Bamako. Concernant l'uranium, deux permis de recherche ont été attribués en 2013 à la société Oklo-Uranium et couvrent une superficie d'environ 8 000 km² dans la zone de Gao.

Enfin, le pays disposerait de plus de 2 milliards de tonnes de réserves en minerai de fer, situées principalement dans l'Ouest et le Sud du pays. Les réserves de bauxite sont estimées entre 400 millions et 1,2 milliard de tonnes et les réserves de manganèse à plus de 20 millions de tonnes, dans la région de Gao. L'insécurité qui demeure dans cette partie nord et nord-est du pays diffère la mise en valeur de ses divers gisements.

Le secteur de l'énergie continue de connaître de grosses difficultés et constitue le principal handicap au développement du pays. L'opérateur public Énergie du Mali (EDM SA) répond partiellement à la demande croissante des consommateurs, assurant essentiellement des remplacements et des réparations sur les équipements existants. Il connaît, de plus, de graves difficultés financières, conséquence d'une politique de gestion de longue date consistant à maintenir des prix nominaux au-dessous des coûts. L'électricité, en dépit d'un coût pour l'utilisateur parmi les plus élevés en UEMOA, est fortement subventionnée à hauteur de 60 milliards de francs dans la loi de finances rectificative de 2014.

La contribution à la croissance du PIB du secteur tertiaire n'a été en 2014 que de 1,8 point (contre 3,7 points en 2013), en raison essentiellement d'un repli des activités commerciales et de transport et d'un effondrement de l'activité touristique lié à la situation de conflit que connaît le Mali. Ainsi les secteurs « commerce et restauration » et « transports et communications » ont enregistré un recul de leur contribution passée, respectivement de 1,2 à 0,3 point et de 0,7 à 0,3 point. L'opérateur de téléphonie mobile Alpha Télécom – Sotelma et Orange Mali étant les deux autres opérateurs – a acquis la troisième licence de téléphonie mobile pour 54 milliards et a commencé à déployer ses activités en 2014.

Le niveau général des prix qui avait considérablement reculé en 2013, à 0 % en moyenne annuelle, a enregistré une légère reprise à 1,1 % en 2014 parallèlement au retour d'une certaine normalisation de l'activité économique. Le classement *Doing Business* 2015 établi par la Banque mondiale voit la situation du Mali se détériorer de la 143^e à la 146^e place sur 189 pays.

FINANCES PUBLIQUES

La dégradation des principaux soldes budgétaires enregistrée en 2013, malgré la reprise de l'aide internationale, s'est poursuivie en 2014. Le déficit budgétaire global, base engagements (hors dons), s'est établi à 367,7 milliards, soit - 6,4 % du PIB, contre un déficit de 341,2 milliards en 2013.

Les recettes budgétaires hors dons (1 052 milliards de francs) ont crû de 10,6 % et représentent 17,7 % du PIB. La valeur des dons (157,5 milliards) est en baisse de 15,3 % - représentant 15 % des recettes totales de l'exercice, contre 19,6 % en 2013 - conséquence des difficultés rencontrées par les bailleurs pour obtenir au cours de l'année 2014 des explications éclairantes sur les modalités d'achat d'un avion présidentiel et de fournitures militaires par le ministère de la Défense. Si les recettes non fiscales se sont contractées de 17 %, les recettes fiscales ont progressé de 10,7 %, conduisant à un taux de pression fiscale qui, même en légère progression, demeure très faible à 15 % (14,8 % en 2013). Un des objectifs des autorités est d'augmenter ce ratio de 0,5 % du PIB par année, par une série de mesures permettant l'élargissement de l'assiette fiscale, qui reste très concentrée, le renforcement de la collecte des taxes douanières et la réduction des exonérations et des subventions. Les autorités entendent pleinement profiter de la baisse durable des prix internationaux du pétrole pour relever d'autant les taxes sur les divers produits pétroliers. Ainsi en mars 2015, les droits d'accise sur le diesel ont été relevés à 84 francs le litre, portant la taxe totale perçue à 210 francs le litre, soit le double du niveau de 2013.

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|---------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 1 053,1 | 925,9 | 1 137,2 | 1 209,6 |
| Recettes budgétaires | 859,1 | 912,9 | 951,2 | 1 052,1 |
| Recettes fiscales | 726,7 | 758,7 | 804,5 | 890,6 |
| Recettes non fiscales | 36,3 | 54,7 | 38,2 | 44,7 |
| Autres recettes non classées (fonds spéciaux et budg. annexes) | 96,1 | 99,5 | 108,5 | 116,8 |
| Dons | 194,0 | 13,0 | 186,0 | 157,5 |
| Dépenses et prêts nets | 1 264,7 | 995,5 | 1 292,4 | 1 419,8 |
| Dépenses totales | 1 261,5 | 989,4 | 1 298,6 | 1 425,2 |
| Dépenses courantes | 717,3 | 719,4 | 800,5 | 848,1 |
| Traitements et salaires | 265,1 | 291,1 | 290,8 | 313,4 |
| Autres dépenses de fonctionnement | 420,6 | 395,8 | 477,3 | 493,0 |
| Intérêts dus | 31,6 | 32,5 | 32,4 | 41,7 |
| Sur dette intérieure | 13,5 | 14,6 | 14,0 | 24,5 |
| Sur dette extérieure | 18,1 | 17,9 | 18,4 | 17,2 |
| Dépenses en capital | 448,1 | 170,5 | 389,6 | 460,3 |
| Sur ressources intérieures | 194,2 | 138,4 | 228,6 | 269,8 |
| Sur ressources extérieures | 253,9 | 32,1 | 161,0 | 190,5 |
| Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes | 96,1 | 99,5 | 108,5 | 116,8 |
| Prêts nets (prêts moins recouvrements) | 3,2 | 6,1 | - 6,2 | - 5,4 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 405,6 | - 82,6 | - 341,2 | - 367,7 |
| Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)} | - 211,6 | - 69,6 | - 155,2 | - 210,2 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 20,8 | 87,6 | - 45,5 | - 24,1 |
| Ajustement (base caisse) | 19,0 | 7,1 | - 2,1 | 34,6 |
| Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif) | 16,8 | 15,0 | 6,0 | - 50,4 |
| Sur dette intérieure | 15,8 | 11,9 | 7,5 | - 50,4 |
| Sur dette extérieure (intérêts) | 1,0 | 3,1 | - 1,5 | 0,0 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 386,6 | - 75,5 | - 343,3 | - 333,1 |
| Solde global (base caisse) (dons compris)^{d)} | - 192,6 | - 62,5 | - 157,3 | - 175,6 |
| Financement | 192,7 | 62,5 | 157,3 | 175,6 |
| Financement intérieur net | 55,8 | 54,0 | 53,5 | 105,8 |
| Financement bancaire | 71,6 | 74,1 | - 23,1 | 61,6 |
| Financement non bancaire | - 15,8 | - 20,1 | 76,5 | 44,2 |
| Financement extérieur net | 136,9 | 8,5 | 103,8 | 69,8 |
| Tirages | 165,0 | 22,9 | 135,7 | 119,5 |
| Amortissement dû | - 46,2 | - 39,5 | - 42,9 | - 52,0 |
| Allègement/rééchelonnement obtenu/annulation | 13,6 | 6,6 | 25,5 | 14,2 |
| Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal) | 4,5 | 18,5 | - 14,5 | - 11,9 |
| Ajustement statistique | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 17,1 | 17,3 | 17,6 | 17,8 |
| Dépenses courantes | 14,3 | 13,6 | 14,8 | 14,3 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 3,0 | - 0,8 | - 3,4 | - 3,1 |
| base engagements (dons compris) ^{b)} | - 4,1 | - 1,2 | - 3,0 | - 3,5 |
| base caisse (dons compris) ^{d)} | - 3,8 | - 0,9 | - 2,9 | - 4,5 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) - Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

Sur le plan budgétaire, l'année 2014 a été marquée par une crise de confiance entre le gouvernement et les

institutions financières internationales. Le programme en cours avec le FMI a été suspendu, suite à l'achat

d'un avion pour les déplacements du président de la République pour 40 millions de dollars et un contrat de fournitures passé par le ministère de la Défense à hauteur de 138 millions de dollars, assorti d'une garantie par l'État de 200 millions. Une loi de finances rectificative a permis de régulariser les dépenses. Mais des retards ont été pris et nombre de décaissements effectifs ont été reportés en 2015, notamment une subvention supplémentaire à EDM, les équipements militaires réceptionnés en 2014, l'échéance de paiement de la tranche 2014 des travaux du port sec de l'Armée en Guinée Conakry, et le reliquat des dépenses relatives aux travaux de construction du Palais des sports à Bamako pour le championnat AfroBasket 2015.

De fait, les dépenses totales (1 419 milliards) ont augmenté de 9,9 %, en raison à la fois de la progression de 9,7 % des dépenses courantes (848 milliards) et de celle de 18,1 % des dépenses en capital (460 milliards). La hausse des dépenses courantes résulte de la progression de la masse salariale de la fonction publique (+ 7,8 %), de celle des subventions (+ 6,2 %) et des intérêts dus au titre de la dette intérieure (+ 75 %).

Les dépenses en capital sont ressorties en forte progression, s'agissant tant des dépenses financées sur ressources intérieures (269 milliards, + 18 %) que de celles financées sur ressources extérieures (190 milliards, + 18,3 %). Cette évolution tient à la reprise des grands projets d'investissements publics dans le domaine des infrastructures, notamment dans le développement du réseau routier malien, facilitée par le retour de l'aide internationale.

Au total, après prise en compte de l'apurement pour 50,4 milliards des arriérés de paiement intérieurs, le déficit budgétaire global base caisse (dons compris) s'est accentué de 11,6 %, s'établissant à 175,6 milliards (après 157,3 milliards en 2013) et représentant 2,9 % du PIB en 2014. Ce déficit budgétaire est financé par le recours à l'endettement obligataire

(un emprunt international de 44,1 milliards en 2014), à l'émission de bons du Trésor (11 émissions pour un total de 383 milliards en 2014) et à des aides budgétaires extérieures sous forme de prêts concessionnels.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2014, le déficit du compte courant s'est fortement détérioré pour s'établir à 451 milliards (7,6 % du PIB), après un déficit de 185,1 milliards en 2013 (3,4 % du PIB), du fait de l'aggravation du déficit de

Balance des paiements du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|--|------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| a- Solde des transactions courantes (1+2+3) | - 309,7 | - 139,3 | - 185,1 | - 451,0 |
| 1- Biens et services | - 495,6 | - 310,2 | - 976,9 | - 1 291,5 |
| Balance des biens | - 157,1 | 57,0 | - 122,8 | - 333,1 |
| Exportations de biens FOB | 1 127,7 | 1 532,2 | 1 419,5 | 1 330,9 |
| dont : or | 804,1 | 1 065,6 | 964,5 | 856,9 |
| coton | 90,9 | 191,0 | 176,8 | 166,7 |
| élevage | 38,6 | 58,7 | 64,4 | 74,1 |
| Importations de biens FOB | - 1 284,7 | - 1 475,2 | - 1 542,3 | - 1 664,0 |
| Importations de biens CAF | - 1 608,3 | - 1 799,0 | - 1 880,9 | - 2 016,3 |
| dont : produits alimentaires | - 212,3 | - 255,0 | - 280,4 | - 348,1 |
| produits pétroliers | - 445,4 | - 514,4 | - 528,3 | - 517,4 |
| biens d'équipement | - 287,6 | - 387,6 | - 413,8 | - 510,0 |
| Balance des services | - 338,6 | - 367,2 | - 854,1 | - 958,4 |
| dont fret et assurance/marchandises | - 266,5 | - 323,8 | - 319,7 | - 352,3 |
| 2- Revenus primaires | - 217,9 | - 234,8 | - 213,7 | - 203,0 |
| dont intérêts dus sur la dette publique | - 17,1 | - 17,9 | - 18,4 | - 17,2 |
| 3- Revenus secondaires | 403,8 | 405,8 | 1 005,5 | 1 043,5 |
| dont : transferts courants officiels (net) | 81,0 | 29,0 | 625,4 | 649,4 |
| transferts courants privés (net) | 322,7 | 376,8 | 380,2 | 394,1 |
| b- Compte de capital | 184,3 | 53,4 | 129,3 | 122,6 |
| c- Compte financier | - 106,0 | - 97,4 | - 142,9 | - 185,2 |
| Investissements directs | - 260,4 | - 195,0 | - 150,7 | - 94,5 |
| Investissements de portefeuille | - 18,4 | - 5,2 | - 0,5 | - 0,6 |
| Autres investissements | 172,8 | 102,8 | 8,3 | - 90,1 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 13,6 | 28,2 | 25,5 | 14,2 |
| Variations des arriérés | 0,0 | 21,6 | 0,0 | 0,0 |
| Rééchelonnement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Remises de dettes | 13,6 | 6,6 | 25,5 | 14,2 |
| d- Erreurs et omissions | - 25,2 | - 10,5 | - 18,0 | 0,0 |
| e- Ajustement statistique | 17,7 | 1,7 | 0,0 | 0,0 |
| f- Solde global (a+b-c+d) | - 44,6 | 1,1 | 69,1 | - 143,2 |
| Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%) | 72,7 | 84,6 | 62,5 | 54,4 |
| Solde courant en % du PIB | - 6,2 | - 2,6 | - 3,4 | - 7,6 |
| Solde global en % du PIB | - 0,9 | 0,0 | 1,3 | - 2,4 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Chiffres provisoires.

Source : BCEAO.

la balance commerciale, passé de - 122,8 milliards (- 2,3 % du PIB en 2013), à - 333,1 milliards (- 5,6 % du PIB en 2014).

Les exportations ont marqué un nouveau repli de 6,2 %, notamment les ventes de coton et d'or qui ont reculé en valeur, respectivement de 6,2 % et 11,2 %, en lien principalement avec la baisse des cours internationaux. La part de l'or dans les exportations, bien qu'en baisse, est demeurée prédominante, représentant 64 % des exportations (après 70 % en 2012). La reprise économique et la hausse des investissements publics se sont traduites par une augmentation sensible des achats de biens d'équipement (+ 23,3 %). La nette progression des importations de produits alimentaires (+ 24,2 %) a également contribué à la détérioration du solde de la balance commerciale, tandis que la facture des achats de produits pétroliers baissait légèrement (- 2,1 %).

Le déficit de la balance des services s'est creusé (+ 12,2 %) sous l'effet de l'augmentation des activités de fret et d'assurance liée à l'augmentation du volume des échanges commerciaux et de la quasi-disparition des revenus du tourisme. L'excédent du poste « revenus secondaires », qui décrit les flux de transferts courants, a enregistré une légère progression de 3,8 %, à 1 043 milliards, par rapport à 2013, en raison du niveau élevé des transferts publics extérieurs reçus, les transferts privés des migrants

enregistrant une baisse de 10,9 % pour atteindre le niveau de 377 milliards.

L'excédent du compte de capital s'est maintenu quasiment au même niveau que l'année précédente à 122 milliards, alors que le compte financier enregistrait un recul de 29,6 % pour s'établir à 185 milliards, en liaison avec une baisse de 37,3 % des investissements directs étrangers (94 milliards, contre 150 milliards en 2013).

Au total, la balance des paiements a dégagé un déficit global de 143,2 milliards, en nette détérioration par rapport à l'exercice précédent qui dégagait un excédent de 69,1 milliards.

Le Mali a atteint, en mars 2003, le point d'achèvement de l'initiative PPTE et a bénéficié des annulations de dettes de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006, ce qui a permis de réduire significativement le ratio d'endettement extérieur, de 103 % du PIB en 2000 à 19 % du PIB en 2006. La dette extérieure est cependant en progression ces dernières années, s'établissant ainsi à 31,3 % du PIB en 2013. Malgré l'apparition d'arriérés et l'augmentation du stock de dette, l'analyse de viabilité conduite en 2014 par le FMI et la Banque mondiale fait apparaître un risque de surendettement jugé « modéré ». Cependant la vulnérabilité du Mali, en particulier à l'évolution à la baisse des cours de ses principales matières exportées (coton et or), constitue un facteur de risque important.

À fin 2013, la dette extérieure du Mali s'élevait à 3,4 milliards de dollars, en hausse de 11,7 % par rapport à 2012. Cette augmentation de l'endettement provient principalement de la dette à long terme. Le service de la dette a absorbé 5 % des recettes budgétaires en 2013 (contre 3 % l'année précédente) et a représenté 2,9 % des exportations de biens et de services (contre 1,6 % en 2012).

La dette intérieure publique reste faible (5,5 % du PIB en 2014) et se compose de bons et d'obligations du Trésor émis sur le marché financier régional et d'emprunts souscrits auprès des banques commerciales. Les autorités ont engagé en 2014 un audit des arriérés intérieurs accumulés par l'État, identifiés pour environ 170 milliards.

Dettes extérieures du Mali

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 2 455,8 | 2 923,4 | 3 063,6 | 3 422,8 |
| Dettes à long terme | 2 263,0 | 2 500,4 | 2 787,3 | 3 078,0 |
| Dettes publiques garanties | 2 263,0 | 2 500,4 | 2 787,3 | 3 078,0 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 186,7 | 229,8 | 237,4 | 276,6 |
| Dettes à court terme | 6,1 | 193,2 | 38,8 | 68,2 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 0,1 | 18,2 | 25,8 | 29,2 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 0,8 | 47,6 | 81,1 | 87,0 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 110,0 | 104,2 | 91,6 | 103,6 |
| Dettes extérieures/PIB | 26,1 | 27,4 | 29,6 | 31,3 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 2,8 | 2,4 | 1,6 | 2,9 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 3,8 | 3,7 | 3,0 | 5,0 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 72,6 | 68,2 | 69,9 | 69,8 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2014, le secteur bancaire malien était composé de dix-sept établissements de crédit (quinze en 2013). Coris Bank a démarré ses activités au Mali en octobre 2014. La clientèle cible de la banque sera composée de PME. Les autorités maliennes ont procédé au lancement officiel en octobre 2014 du Fonds de garantie pour le secteur privé (FGSP), d'un montant global de 10 milliards, avec pour vocation l'amélioration de l'accès aux crédits des micro, petites et moyennes entreprises. L'actionnariat de ce nouveau fonds est composé par l'État et certains de ses démembrements, par six banques commerciales et par une société privée, et sa mission est d'apporter des solutions aux banques et institutions de crédit en termes de couverture partielle des risques liés à l'octroi des concours en garantissant jusqu'à 50 % des crédits accordés par les banques, allégeant significativement cette contrainte des garanties.

Le système bancaire malien en 2014 a poursuivi le dynamisme de son activité, avec un total de bilan agrégé en hausse de 27,5 %, après 17,1 % en 2013. Cette évolution reflète la progression des dépôts (+ 18,0 %) et des crédits bruts (+ 9,4 %). Les dépôts de la clientèle, qui ont atteint 2 011,8 milliards à fin décembre 2014, sont constitués de ressources à terme (+ 17,2 %) à hauteur de 40,4 %, et de dépôts à vue (+ 17,3 %) pour 59,6 %.

Les encours bruts de crédits (1 670,4 milliards) ont augmenté de 9,4 % en 2014 et représentent plus de 50 % du total de bilan. La qualité du portefeuille s'est améliorée, les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayées) atteignant 90,3 milliards à fin 2014 (contre 118,6 milliards à fin 2013). Les taux de provisionnement des créances en souffrance et des

créances douteuses ont diminué pour ressortir respectivement à 52,5 % fin 2014 (contre 60,3 % en 2013) et 68,1 % fin 2014, contre 75,2 % un an auparavant.

S'agissant des indicateurs de développement financier et d'inclusion financière, le système bancaire malien a affiché un taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) de 83,1 % en 2014 (90 % en 2013) et dispose de 5,5 guichets bancaires pour 100 000 habitants.

La rentabilité globale du système bancaire s'est légèrement améliorée. Le produit net bancaire a progressé de 13,2 % sur l'exercice, du fait principalement des hausses de revenus dégagés sur les opérations de crédit à la clientèle (+ 13,5 %) et sur les opérations sur titres (+ 69,5 %). Le résultat net d'exploitation est ressorti à 51,9 milliards, soit une hausse de 24,7 %. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont globalement redressés : le taux de marge nette est passé de 21,0 % à 27,6 % et le coefficient de rentabilité de 13,0 % à 15,6 %.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BCEAO, l'année 2015 devrait être marquée par une consolidation de la croissance économique, avec une hausse attendue du PIB réel de 5,0 %, après 7,2 % en 2014. La forte baisse des prix du pétrole améliore les perspectives de la balance des paiements et offre aux autorités une occasion de renforcer leur niveau de recettes.

Les perspectives favorables à moyen terme reposent sur un retour de la confiance des opérateurs privés parallèlement au retour au Mali des partenaires au développement. Avec le maintien au prix actuel

Système bancaire du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 382,4 | 408,6 | 434,4 | 522,1 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 292,7 | 323,4 | 488,4 | 793,2 |
| Opérations avec la clientèle | 1 128,4 | 1 180,6 | 1 355,1 | 1 573,8 | Opérations avec la clientèle | 1 461,5 | 1 528,0 | 1 701,4 | 2 011,8 |
| Opérations sur titres et diverses | 337,7 | 384,0 | 508,6 | 856,8 | Opérations sur titres et diverses | 51,9 | 63,0 | 68,8 | 91,7 |
| Valeurs immobilisées | 192,8 | 193,8 | 234,6 | 281,0 | Provisions, fonds propres et assimilés | 235,3 | 252,5 | 274,1 | 337,1 |
| Total | 2 041,3 | 2 167,0 | 2 532,7 | 3 233,7 | Total | 2 041,3 | 2 167,0 | 2 532,7 | 3 233,7 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire) | 65,1 | 66,5 | 69,2 | 64,8 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 18,2 | 18,1 | 21,0 | 27,6 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 11,8 | 11,5 | 13,0 | 15,6 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

de l'or, et compte tenu du niveau élevé des importations, le déficit des transactions courantes (dons compris) resterait proche de 5-6 % du PIB et sera financé principalement par l'aide extérieure et les investissements directs étrangers.

Concernant les finances publiques, la loi de finances 2015 vise à apporter une réponse temporaire à des problèmes urgents sur le plan des dépenses, notamment militaires. Malgré une forte hausse attendue des recettes fiscales, de 1,8 % du PIB, la hausse envisagée des dépenses témoigne des priorités liées à la stratégie d'accélération de la croissance et de lutte contre la pauvreté – y compris à la fois les dépenses de rétablissement de la paix et de la sécurité et les investissements indispensables dans le secteur de l'énergie – et devrait entraîner un déficit budgétaire global exceptionnellement élevé, de 487 milliards selon les prévisions du FMI (contre un déficit de 367 milliards en 2014), qui devrait être financé essentiellement à l'aide de dons et de prêts concessionnels. Anticipant la mise en œuvre de la nouvelle politique du FMI en matière de plafonds d'endette-

ment pour les pays appliquant un programme, les autorités maliennes entendent solliciter un déplafonnement des prêts non concessionnels à hauteur de 250 milliards, dont 200 milliards devraient être consacrés à quatre projets dans le domaine de l'électricité que l'Exim Bank propose de financer dans des conditions non totalement concessionnelles mais compatibles avec la soutenabilité de la dette du Mali.

Le projet de réforme de la société publique d'électricité EDM visera à aligner progressivement à partir de 2015 les tarifs sur les coûts. En 2015 un transfert de 42 milliards en faveur d'EDM est inscrit dans la loi de finances.

Il sera également essentiel pour les autorités d'opérer les réformes visant à améliorer le climat des affaires pour rehausser les perspectives de croissance à moyen terme du Mali. Mais les enjeux de sécurité intérieure commanderont pour une grande part l'amélioration durable de l'environnement économique du pays et des conditions de vie des populations.

Capitale d'État
 (plus de 800 000 hab.)

Plus de 100 000 hab.
 Plus de 50 000 hab.
 Plus de 20 000 hab.
 Plus de 10 000 hab.

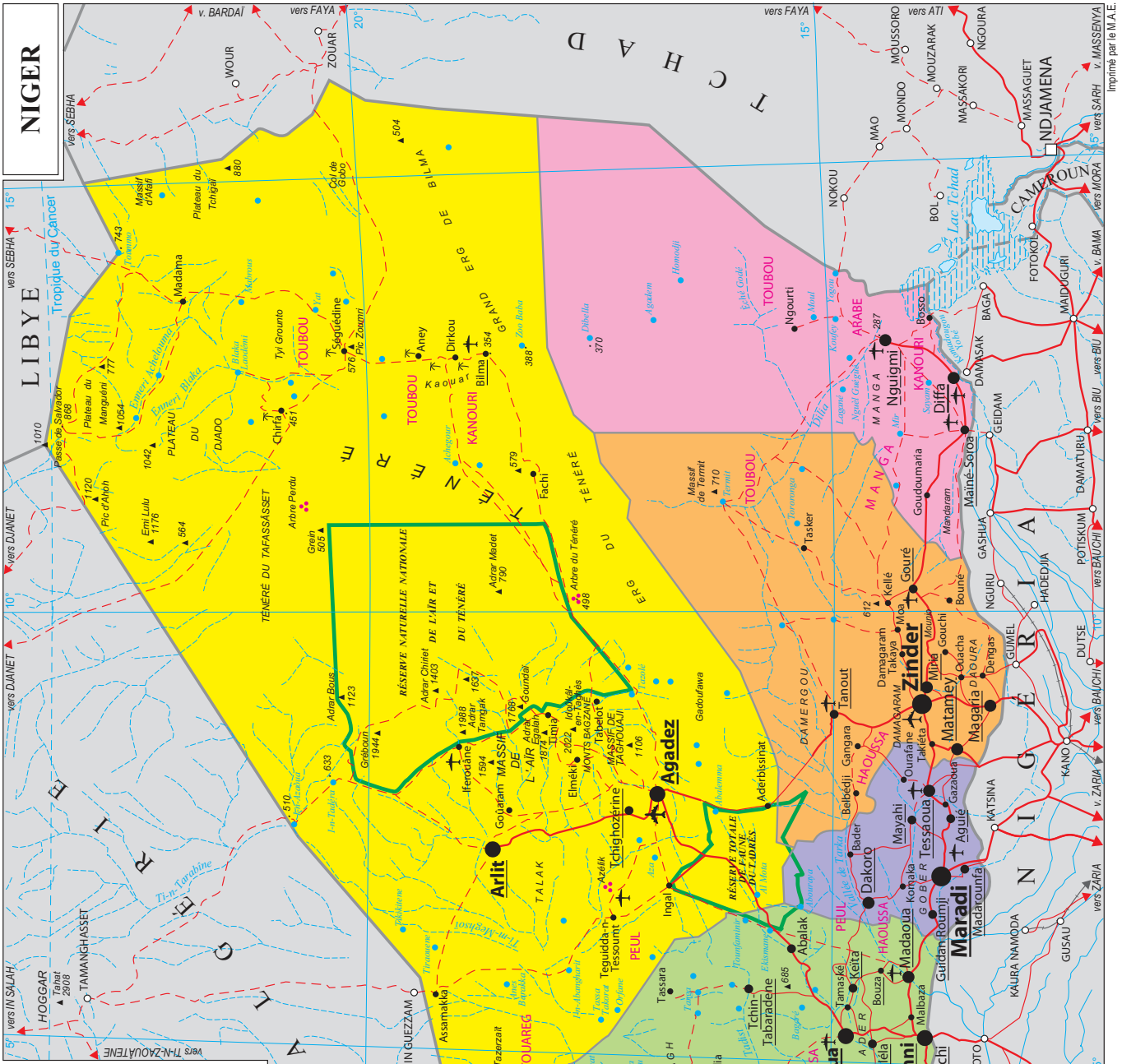
Autre ville ou localité

Tahoua Chef-lieu de département
 Les départements portent le nom de leur chef-lieu

Gaya Chef-lieu d'arrondissement
 PEUL Groupe ethnique

Route principale
 Autre route
 Piste
 Voie ferrée
 Aéroport, aérodrome
 Parc ou réserve
 Terrain inondable
 Point d'eau, oasis
 Détail remarquable

0 100 200 km





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 267 000 km²

Population : 17,8 millions d'habitants. Densité : 14 habitants/km². Part de la population urbaine : 18 %. Taux de croissance démographique : 4,0 %. Langue officielle : français

Principales villes : Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi, Tahoua et Agadez

Régime politique : M. Mahamadou Issoufou a été élu président de la République en mars 2011, un an après une prise du pouvoir par les militaires. Un gouvernement d'union nationale élargi a été mis en place en août 2013. Il est dirigé par M. Brigi Rafini, Premier ministre depuis avril 2011. Son objectif est d'assurer la stabilité et la sécurité du pays, dans un contexte régional incertain, le pays étant de plus en plus confronté à la menace terroriste représentée par AQMI, Al Mourabitoune et Boko Haram. Les prochaines élections présidentielles et législatives sont prévues en 2016.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 469 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 46,2 % |
| Secondaire ³⁾ | 10,0 % |
| Tertiaire | 43,8 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 58,4 ans

Taux de mortalité infantile ²⁾ : 6,3 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 36,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 43,6 %

Indice de développement humain – Classement : 187^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD : Rapport mondial sur le développement humain (2014)

2) Banque mondiale, World Development Indicators (2015)

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il fait également partie de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Relations avec la communauté financière internationale

En mars 2012, le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 78,96 millions de DTS (environ 121 millions de dollars). Ce programme triennal vise notamment à préserver la stabilité macroéconomique du pays tout en améliorant sa résistance à des chocs éventuels, à rationaliser la gestion des finances publiques et de la dette, à mettre en place un cadre juridique et de contrôle transparent pour les secteurs minier et pétrolier et à appuyer le développement des secteurs privé et financier. Les quatrième et cinquième revues au titre de la FEC ont été achevées en décembre 2014, et ont conduit à l'approbation d'un décaissement supplémentaire de 16,52 millions de dollars, portant ainsi le total des décaissements à 56,4 millions de DTS (soit 82,6 millions de dollars).

Le portefeuille actif de la Banque mondiale, hors programmes régionaux, portait sur treize projets actifs en juillet 2015, couvrant les domaines de la santé, des infrastructures et de la gestion des administrations publiques. Ce portefeuille représentait un montant d'engagements de 737,5 millions de dollars.

ACTIVITÉ

Avec un PIB par habitant d'à peine 469 dollars par an et plus de 40 % de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, le Niger est considéré comme le pays le plus pauvre du monde. Son indice de développement humain le place au dernier rang des nations. Vaste et aride, le Niger est un territoire enclavé au milieu de sept pays, aux portes du Sahara, et soumis, depuis des décennies, à des crises alimentaires chroniques et, plus récemment, à l'insécurité de la zone sahélienne. Afin d'accélérer les progrès économiques et sociaux et d'en consolider les acquis, le gouvernement a développé un plan de développement économique et social (PDES), en cours sur les années 2012-2015.

La croissance du pays a rebondi en 2014, à 6,9 % en rythme annuel, contre 4,6 % en 2013, grâce à une forte poussée de la consommation finale (+ 7 %), notamment publique, alors que la formation brute de capital fixe continuait d'augmenter à un rythme soutenu (16,6 % en 2014), en raison d'importants investissements en cours dans les secteurs extractifs, pétrolier et public.

En 2014, la croissance de l'activité a essentiellement bénéficié des excellentes performances du secteur primaire, qui a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 3,7 points de pourcentage. Au Niger, le secteur primaire occupe 80 % de la population active et contribue à quasiment la moitié de la création de richesse dans le pays. La majorité de la production du secteur agricole est destinée à assurer la sécurité alimentaire des ménages et la commercialisation des

produits agricoles et d'élevage. Les cultures vivrières représentent 76 % de la production agricole et sont dominées par le mil, le sorgho et le riz.

Le rebond du secteur primaire en 2014, après une contribution quasi nulle en 2013, s'explique non seulement par de bonnes conditions climatiques globales et un effet de rebond après la mauvaise récolte de 2013, mais aussi par les investissements réalisés pour accroître la production agricole dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes de l'initiative 3N (« Les Nigériens nourrissent les Nigériens »). Lancée en septembre 2011, l'initiative 3N a pour but d'impulser, de suivre et d'évaluer la mise en place de programmes visant à assurer l'autosuffisance alimentaire du Niger et le développement d'une agriculture productive et durable. Elle couvre une large gamme de programmes de conseil et d'appui à la fois technique et

humain : accroissement des niveaux de rendement par l'amélioration de l'accès aux intrants et aux techniques agricoles, développement de l'irrigation, développement des potentiels moins exploités (diversification des productions animales, développement de la pêche), mobilisation sociale sur la gestion durable des ressources, la malnutrition, appui-conseil aux organisations de producteurs, etc. Dans les faits,

Comptes nationaux du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Ressources | 4 469,5 | 4 997,0 | 5 276,2 | 5 666,4 |
| PIB nominal | 3 024,3 | 3 544,1 | 3 795,7 | 4 038,2 |
| Importations de biens et services | 1 445,2 | 1 452,9 | 1 480,5 | 1 628,2 |
| Emplois | 4 469,5 | 4 997,0 | 5 276,2 | 5 666,4 |
| Consommation finale | 2 630,5 | 2 930,4 | 2 905,4 | 3 109,9 |
| Publique | 321,7 | 244,4 | 312,3 | 369,0 |
| Privée | 2 308,8 | 2 686,0 | 2 593,1 | 2 740,9 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 1 206,9 | 1 236,0 | 1 513,3 | 1 765,0 |
| Exportations de biens et services | 632,1 | 830,6 | 857,5 | 791,5 |
| Épargne intérieure brute | 393,8 | 613,7 | 890,3 | 928,3 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 813,1 | - 622,3 | - 623,0 | - 836,7 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 39,9 | 34,9 | 39,9 | 43,7 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 2,3 | 11,8 | 4,6 | 6,9 |
| Déflateur du PIB (en moyenne) | 4,4 | 4,8 | 2,4 | -0,5 |
| Prix à la consommation (en moyenne) | 1,4 | 0,7 | 1,1 | -0,6 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-------------------------|
| Mil et sorgho | 3 531 | 5 238 | 4 242 | 4 748 |
| Riz paddy | 12 | 5 | 13 | 14 |
| Arachide | 396 | 292 | 343 | 403 |
| Niébé | 1 569 | 1 330 | 1 790 | 1 586 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Uranium

(en tonnes)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|-------------|-------|-------|-------|--------------------|
| Production | 4 159 | 4 770 | 4 259 | 3 992 |
| Exportation | 4 171 | 4 690 | 4 230 | 3 992 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

l'initiative 3N se traduit par une augmentation notable des surfaces irriguées et une hausse sensibles des productions (+ 12 % en 2014 pour le mil et le sorgho, + 4,2 % pour le riz, + 17,7 % pour l'arachide, etc).

La contre-performance du secteur secondaire en 2014 trouve en grande partie son explication dans les difficultés rencontrées par le secteur de l'uranium. L'activité d'extraction de l'uranium au Niger, qui s'inscrivait dans une tendance baissière depuis l'accident de Fukushima en mars 2011, a été freinée davantage encore par les attentats terroristes de mai 2013 contre un site d'Areva et un camp militaire qui ont provoqué la fermeture temporaire de certains sites. En outre, le projet minier d'Imouraren – site considéré comme l'un des gisements uranifères les plus importants au monde et qui devrait faire du Niger le deuxième plus grand producteur derrière le Kazakhstan – a été mis en sommeil en raison de la baisse continue des prix de l'uranium et de l'atonie du marché mondial.

L'ouverture de cette immense mine à ciel ouvert de 200 km², déjà reportée à maintes reprises, dépendra désormais de l'évolution du marché. Un accord dans ce sens a été conclu en mai 2014 entre le gouvernement nigérien et la société Areva. Cet accord prévoit également de nouvelles conditions d'exploitation des gisements d'uranium. L'ouverture du site d'Imouraren, conjuguée à la fin de l'exemption des redevances minières versées par le géant français de l'uranium, est une promesse de rente supplémentaire pour le Niger (estimée à 20 milliards de francs par an), d'autant plus que les nouveaux accords avec Areva incluent le financement par la société française d'un certain nombre de projets d'infrastructures tels que la construction de la « route de l'uranium » reliant les sites de Tahoua et Arlit (90 millions d'euros), la construction d'un siège pour les sociétés minières (10 millions d'euros) et le financement d'un projet agricole dans la vallée de l'Irhazer (17 millions d'euros). En attendant, la production d'uranium a continué de baisser, de plus de 6 % en 2014 comparé à l'année précédente.

Le sous-sol nigérien recèle en outre d'importants gisements de minerais exploités, comme le charbon ou l'or, ou en attente d'exploitation, comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader. En 2014, les autorités ont continué de favoriser la diversification de la recherche et de la production minière. Les ressources minières

ont apporté au budget national un montant total de 73,5 milliards de francs en redevances minières, droits fixes et autres taxes, soit guère plus de 8 % des recettes budgétaires totales.

On distingue notamment :

- la production de charbon, principalement destinée à l'alimentation d'une centrale thermique, qui a progressé de 6 % en 2014, à 255 936 tonnes. Les ressources totales de charbon sont estimées à 85 millions de tonnes, réparties entre les bassins de Tim Mersoï (15 millions de tonnes) et d'Ader Douchi (70 millions de tonnes) ;
- des réserves en fer, réparties entre les bassins de Say-Kollo-Kirtachi (Liptako) (1,2 milliard de tonnes) et Termit (8 milliards de tonnes) ;
- des ressources potentielles en phosphates, évaluées à 214 millions de tonnes, réparties entre les sites de Nord Tahoua (7 millions de tonnes) et de Say-Tapoa (207 millions de tonnes) ;
- des ressources en or, estimées à 32 tonnes, réparties entre les sites de Damagaram Mounio– Air (6 tonnes d'or-métal) et Liptako (26 tonnes d'or-métal).

Enfin, depuis le lancement, fin 2011, des activités d'exploitation de son pétrole dans la zone d'Agadem, dans l'extrême-Est du pays, produit par la China National Petroleum Corporation (CNPC), et la mise en service de la Société de raffinage de Zinder (SORAZ), société à capitaux sino-nigériens, le Niger a également rejoint le rang des pays producteurs et exportateurs de pétrole. Depuis, vingt permis de recherche ont été délivrés et on estime les réserves exploitables à 750 millions de barils. En 2014, le Niger visait une production de 60 000 barils par jour, dont 30 % destinés à la consommation locale. Le démarrage de la production locale a d'ailleurs permis, selon les autorités nigériennes, de baisser le prix à la pompe sur tout le territoire.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, avec un taux de croissance de 7,1 % en 2014, contre 6,0 % en 2013, bénéficie de la mise en oeuvre des importants programmes de renforcement des équipements publics et des travaux de développement et d'investissement dans le secteur pétrolier.

Ainsi, la société pétrolière chinoise CNPC s'est engagée à la construction de routes dans la région de Diffa à hauteur de 100 milliards. Cependant, la conduite des travaux a été entravée en 2014 par la menace sécuritaire grandissante de Boko Haram, dans cette région frontalière avec le Tchad et le Nigéria. Les travaux de construction d'un *pipeline*, long de 900 km, qui devra transporter le brut nigérien sur le marché international, *via* l'oléoduc Tchad-Cameroun existant, ont également été retardés en 2014, pour des raisons techniques et des disputes environnementales. Ils redémarreront en 2015. La construction d'un gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Europe *via* l'Algérie et passant par le Niger est toujours en projet.

Dans l'extrême-Nord du pays, les travaux de construction de la section nigérienne de la transsaharienne, Arlit-Assamaka (frontière d'Algérie), longue de 223 km, ont démarré au quatrième trimestre 2014, pour un coût estimé à 63 milliards. Cette route desservira à la fois de grandes agglomérations et les grands complexes miniers d'Arlet et d'Agadez.

En 2014, le Niger a également franchi une étape décisive dans la mise en oeuvre d'un réseau ferroviaire, avec l'inauguration le 7 avril de la première gare de son histoire à Niamey. Les travaux de construction du chemin de fer reliant Niamey au port béninois de Cotonou ont été lancés en avril 2013, afin que le pays puisse bénéficier d'un accès plus facile à la mer. Les rails devraient également permettre d'acheminer, *via* le port de Cotonou, plus de 4 000 tonnes de minerai d'uranium extrait dans le nord du Niger par la société française Areva. La réalisation du projet nécessite la construction de 574 kilomètres de rails entre Niamey et Parakou en passant par Dosso, au Niger. Les travaux, d'un coût de 700 milliards de francs, sont intégralement financés par le groupe français Bolloré. Une société multinationale au capital de 70 milliards a été créée en novembre 2013, dont 10 % des actions reviennent à chacun des deux États, 40 % à des investisseurs privés béninois et nigériens et 40 % à Bolloré. La liaison Niamey-Cotonou constituera la colonne vertébrale d'une «boucle ferroviaire» de près de 2 800 km, reliant Abidjan,

plus grand port d'Afrique de l'Ouest, à Cotonou, *via* Ouagadougou.

De même le secteur de l'énergie a également contribué positivement à la croissance nigérienne en 2014. Un certain nombre de projets d'envergure ont en effet été poursuivis, dans l'objectif de renforcer l'offre énergétique du pays et de pallier son important déficit énergétique et la nécessité d'importer du Nigéria la plus grande partie de son électricité. Les travaux de construction du barrage et de la centrale hydroélectrique de Kandadji sur le fleuve Niger, d'une capacité de 130 mégawatts, lancés en mai 2011 mais ralentis par le retrait de l'entreprise russe Zarubezhvostroy en juillet 2013, ont repris de plus belle fin 2014. Le gouvernement nigérien a annoncé en novembre avoir obtenu 100 milliards de francs auprès de plusieurs bailleurs de fonds pour la reprise de la construction du barrage. La Banque mondiale, la Banque islamique de développement (BID) et l'Agence française de développement (AFD) figurent parmi les institutions ayant mobilisé ce montant. Le coût global du barrage, qui doit être achevé en 2017, est estimé à un peu moins de 800 millions d'euros.

Enfin, le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 3,2 points de pourcentage à la croissance de l'activité économique en 2014. Les activités de transports et de commerce ont néanmoins été partiellement perturbées par l'insécurité transfrontalière générée par les attaques répétées du groupe terroriste Boko Haram au Sud du pays, à la frontière avec le Nigéria.

L'inflation, à - 0,6 % en 2014 en glissement annuel, en raison de la stabilité des prix des carburants, de la baisse des prix des céréales et de la détente des prix des denrées importées, se situe en dessous de la norme communautaire fixée à 3 % par l'UEMOA.

FINANCES PUBLIQUES

La politique budgétaire du Niger s'inscrit dans les objectifs du Programme nigérien pour le développement économique et social (PDES) 2012-2015. L'exercice budgétaire du Niger en 2014 a été marqué par une forte tendance expansionniste. La performance accrue de la mobilisation des recettes intérieures est loin d'être parvenue à contrebalancer l'expansion des dépenses. En conséquence, tous les soldes budgétaires nigériens se sont fortement dégradés. Ainsi, le déficit

Tableau consolidé des opérations financières du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 781,5 | 954,0 | 1 090,9 | 1 124,8 |
| Recettes budgétaires | 668,0 | 737,5 | 786,0 | 902,6 |
| Recettes fiscales | 639,1 | 690,4 | 734,8 | 821,6 |
| Recettes non fiscales | 28,9 | 47,1 | 51,2 | 81,0 |
| Autres recettes non classées | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dons | 113,5 | 216,5 | 304,9 | 222,2 |
| Dépenses et prêts nets | 865,5 | 993,7 | 1 188,0 | 1 452,2 |
| Dépenses totales | 820,0 | 993,7 | 1 169,9 | 1 452,2 |
| Dépenses courantes | 589,4 | 586,1 | 479,1 | 580,9 |
| Traitements et salaires | 134,6 | 155,2 | 189,8 | 214,5 |
| Autres dépenses courantes | 444,6 | 420,1 | 277,8 | 350,3 |
| Intérêts dus | 10,2 | 10,8 | 11,5 | 16,1 |
| Sur dette intérieure | 3,3 | 3,9 | 3,1 | 6,1 |
| Sur dette extérieure | 6,9 | 6,9 | 8,4 | 10,0 |
| Dépenses en capital | 206,0 | 394,2 | 676,2 | 857,0 |
| Sur ressources internes | 114,5 | 198,6 | 352,1 | 569,2 |
| Sur ressources externes | 91,5 | 195,6 | 324,1 | 287,8 |
| Autres dépenses non classées | 24,6 | 13,4 | 14,6 | 14,3 |
| Prêts nets | 45,5 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 197,5 | - 256,2 | - 402,0 | - 549,6 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)} | - 84,0 | - 39,7 | - 97,1 | - 327,4 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 25,7 | - 49,8 | - 66,4 | - 245,7 |
| Ajustement base caisse | - 1,9 | 8,8 | - 22,4 | 57,7 |
| Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif) | - 1,9 | 8,8 | - 22,4 | 57,7 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 199,4 | - 247,4 | - 424,4 | - 491,9 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons)^{d)} | - 85,9 | - 30,9 | - 119,5 | - 269,7 |
| Financement | 85,8 | 30,9 | 119,9 | 269,7 |
| Financement intérieur net | 48,9 | - 42,2 | 17,4 | 149,5 |
| bancaire | 23,7 | - 42,7 | - 31,5 | 28,0 |
| non bancaire | 25,2 | 0,5 | 48,9 | 121,5 |
| Financement extérieur net | 36,9 | 73,1 | 102,5 | 120,2 |
| Ajustement statistique | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 22,1 | 20,8 | 20,7 | 22,4 |
| Dépenses courantes | 19,5 | 16,5 | 12,6 | 14,4 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 2,0 | - 1,7 | - 1,6 | - 6,5 |
| base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 1,3 | - 1,1 | - 2,1 | - 8,1 |
| base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 1,3 | - 0,9 | - 2,7 | - 6,7 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : FMI, services nationaux.

deux directions régionales ont ainsi été créés en 2014). De surcroît, l'application intégrale des dispositions de la loi minière de 2006 a permis d'accroître les recettes fiscales, notamment celles liées à la TVA. Les recettes non fiscales ont également presque doublé en 2014, mais de façon purement temporaire, grâce à la vente de droits d'exploitation du bloc pétrolier d'Agadem pour un peu plus de 20 milliards de francs.

Dans le même temps, les dépenses ont enregistré un bond de 264 milliards, soit une croissance de 24 % sur 2014. La forte augmentation de près de 30 % du poste « autres dépenses courantes » reflète la pression des dépenses de sécurité et des besoins de renforcement du programme de sécurité alimentaire liée à l'avancée du groupe terroriste Boko Haram à la frontière avec le Nigéria et à l'afflux de réfugiés. Afin de compenser ce surplus de dépenses, la croissance des salaires publics a été contenue à 13 % en 2014, contre 22 % l'année précédente et les dépenses en capital ont également crû à un moindre rythme (26,7 % en 2014 contre 71 % l'année précédente). Les dépenses en capital représentent néanmoins, pour la deuxième année consécutive, plus de 60 % du total des dépenses et traduisent la volonté politique forte de mettre en place des investissements publics structurants pour l'économie nigérienne.

budgetaire global (base engagements, y compris dons), a atteint 8,1 % du PIB contre 2,7 % en 2013.

Les recettes budgétaires totales ont progressé de 14,8 % en 2014 et ont reflété une accélération des recettes fiscales (+ 12 % en 2014), fruit des réformes visant à élargir l'assiette fiscale, à réduire les exonérations et à renforcer le maillage fiscal territorial par la création de nouveaux bureaux des douanes (quatre nouveaux bureaux de plein exercice et

Le développement des projets d'investissement dans le secteur des industries extractives s'est accompagné d'une augmentation de la dette publique au cours de ces dernières années. Le Niger, comme d'autres pays de l'UEMOA s'est donc tourné vers le marché financier régional. Au cours de l'année 2014, il a réalisé trois émissions de titres de bons du Trésor, pour des montants de 30 à 35 milliards de francs et de maturité variable. Ces montants ont trouvé preneurs pour un taux moyen pondéré variant entre 4,85 et 6,25 %.

Depuis 2012, d'importantes réformes structurelles ont été engagées avec la mise en œuvre d'un ambitieux plan de réforme de la gestion des finances publiques, adopté par les autorités avec l'appui de la Banque mondiale et du FMI, pour la période 2012-2014. Tout d'abord, un nouveau code des impôts a été adopté en janvier 2013, comprenant notamment des mesures réduisant les exemptions fiscales. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour limiter les dépenses budgétaires et appliquer de nouveaux seuils de TVA. En outre, les programmes de contrôle fiscal vont être élargis aux petites et moyennes entreprises. L'amélioration de la gestion de la trésorerie de l'État implique également une limitation du recours à des procédures spéciales à un maximum de 5 % pour l'engagement des dépenses et par la création d'un compte unique du Trésor. Enfin, la mise en place d'un comité chargé de superviser le budget et de sélectionner les dépenses prioritaires est également envisagée, ainsi qu'une réforme des opérations de l'administration douanière.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2014, les exportations nigériennes se sont réduites de près de 10 % par rapport à l'année précédente, s'établissant à 709 milliards de francs. Dans le même temps, les importations ont augmenté de 12,5 % en un an. Par conséquent, le déficit de la balance des transactions courantes s'est davantage dégradé, passant de 15 % du PIB en 2013 à 18,4 % en 2014.

Les exportations d'uranium en 2014, soit un tiers du total des exportations nigériennes, ont connu une baisse de plus de 20 % notamment à cause d'un marché mondial atone et de cours en baisse. Les importations de biens d'équipement, qui repré-

sentent un tiers des importations, ont en revanche enregistré une progression de 30 %, sous l'impulsion notamment des grands projets d'investissement en infrastructures tels que la construction des oléoducs ou de la ligne ferroviaire Niamey-Cotonou en cours.

Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|---|----------------|----------------|--------------------|--------------------|
| a- Compte des transactions courantes (1+2+3) | - 675,3 | - 521,6 | - 568,3 | - 744,9 |
| 1 - Biens et services | - 813,1 | - 620,3 | - 623,0 | - 836,7 |
| Balance des biens | - 435,1 | - 235,2 | - 212,3 | - 412,6 |
| Exportations des biens FOB | 599,4 | 736,4 | 784,6 | 709,3 |
| dont : uranium | 317,1 | 338,7 | 306,7 | 241,3 |
| pétrole | 0,0 | 116,6 | 198,9 | 143,2 |
| élevage | 64,7 | 65,3 | 64,5 | 69,0 |
| or | 49,0 | 45,3 | 29,7 | 15,5 |
| Importations des biens FOB | - 1 034,5 | - 971,5 | - 996,9 | - 1 122,0 |
| Importations des biens CAF | - 1 318,3 | - 1 222,1 | - 1 253,9 | - 1 366,6 |
| dont : produits alimentaires | - 229,9 | - 284,6 | - 234,3 | - 239,2 |
| produits pétroliers | - 163,4 | - 31,7 | - 45,3 | - 54,6 |
| biens d'équipement | - 316,8 | - 269,3 | - 318,4 | - 414,0 |
| Balance des services | - 378,0 | - 385,1 | - 410,7 | - 424,0 |
| dont fret et assurance | - 270,3 | - 239,8 | - 256,1 | - 244,6 |
| 2 - Revenus primaires | - 24,1 | - 69,1 | - 91,3 | - 97,6 |
| dont intérêts de la dette | - 6,9 | - 6,8 | - 28,7 | - 30,3 |
| 3 - Revenus secondaires | 161,9 | 167,8 | 146,0 | 189,3 |
| dont : administrations publiques | 79,0 | 117,9 | 78,7 | 91,8 |
| Secteur privé | | | | |
| (transfert des migrants inclus) | 56,5 | 93,1 | 53,9 | 67,9 |
| b- Compte de capital | 68,5 | 139,3 | 282,1 | 185,7 |
| c- Comptes financiers | - 583,6 | - 550,2 | - 392,7 | - 740,6 |
| Investissements directs | - 498,5 | - 428,4 | - 305,5 | - 369,8 |
| Investissements de portefeuille | - 8,7 | - 4,9 | 9,4 | - 61,7 |
| Autres investissements | - 76,3 | - 116,9 | - 96,6 | - 309,1 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 0,0 | 5,4 | 0,0 | 0,0 |
| Variation des arriérés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Rééchelonnements | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Remise de dettes | 0,0 | 3,0 | 0,0 | 0,0 |
| d- Erreurs et omissions nettes | - 5,0 | - 5,2 | - 7,4 | 0,0 |
| e- Ajustement statistique | - 0,3 | 5,2 | 3,3 | 0,0 |
| f- Solde global (a+b+c+d) | - 28,1 | 162,7 | 99,1 | 181,4 |
| Taux de couverture : | | | | |
| Export biens et services/Import biens et services (%) | 43,7 | 55,5 | 57,9 | 48,6 |
| Solde courant en % du PIB | - 22,3 | - 14,7 | - 15,0 | - 18,4 |
| Solde global en % du PIB | - 0,9 | 4,6 | 2,6 | 4,5 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

Dettes extérieures du Niger

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 1 549,8 | 2 237,4 | 2 320,0 | 2 655,7 |
| Dettes à long terme | 1 220,9 | 1 930,5 | 2 059,4 | 2 318,9 |
| Dettes publiques garanties | 1 220,9 | 1 930,5 | 2 059,4 | 2 318,9 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 157,6 | 152,6 | 163,6 | 172,9 |
| Dettes à court terme | 171,3 | 154,3 | 96,9 | 163,9 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 22,3 | 19,3 | 21,9 | 116,9 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 79,1 | 70,4 | 91,9 | 85,6 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 122,0 | 166,8 | 142,6 | 153,0 |
| Dettes extérieures/PIB | 27,1 | 34,9 | 33,4 | 34,6 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 1,8 | 2,6 | 2,2 | 2,6 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 3,1 | 2,5 | 2,5 | 2,9 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 43,0 | 36,9 | 40,8 | 41,5 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Toutefois, grâce à ses ressources naturelles stratégiques, le Niger bénéficie d'un flux relativement important d'investissements directs étrangers, qui contribuent majoritairement au financement de sa balance courante. Ainsi, les revenus secondaires, qui couvrent les transferts liés aux aides publiques au développement, aux dons et aux transferts de source privée (notamment transferts des migrants), ont enregistré une progression significative (de près de 30 %) par rapport à leur niveau de 2013. La poursuite de la mise en œuvre des projets d'investissements publics et de l'industrie extractive explique cette tendance amorcée depuis 2012. D'ailleurs, les investissements publics financés sur ressources externes et les investissements directs étrangers, notamment chinois et français, ont permis au compte financier de quasiment doubler en un an. En 2014, le flux des prêts étrangers a fortement augmenté du fait de l'octroi d'un important prêt concessionnel destiné à refinancer un crédit contracté pour la construction de la raffinerie de Zinder.

En conséquence, le solde global du Niger en 2014 est excédentaire de 4,5 % du PIB, soit une nette progression par rapport aux 2,6 % de l'année 2013.

De manière générale, le gouvernement nigérien affiche une volonté politique de gestion prudente de la dette en ayant essentiellement recours à des financements concessionnels et en contractant ou ne garantissant que des emprunts comprenant au moins un tiers de dons, afin de préserver les

acquis de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale. Mais le risque de surendettement, s'il s'est fortement réduit, grâce aux allègements de dette obtenus en 2004 et 2006, reste à surveiller.

Depuis 2012, l'encours de la dette extérieure a connu une forte augmentation en raison du financement par endettement des investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux. Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Niger s'élevait à fin 2013, à plus de 2,6 milliards de dollars, en augmentation de 14,5 % par rapport à 2012 et portant le stock de la dette à 34,6 % du PIB, contre moins de 30 % avant 2011.

La tendance ne devrait pas s'infléchir en 2014, compte tenu des accords passés au cours de l'année. On compte notamment la mise en place d'une garantie accordée par l'État nigérien aux prêts chinois non concessionnels consentis à la raffinerie de pétrole Zinder et au projet de construction de deux lignes électriques dans la même région, l'obtention d'un prêt pour financer la participation de l'État à la mine d'uranium d'Imouraren et l'emprunt de 50 milliards de francs auprès du Congo (Brazzaville) fin 2012.

Le taux d'endettement du Niger reste toutefois en deçà de la norme communautaire maximale de 70 % fixée par l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence et le risque d'endettement du Niger est encore jugé modéré par les experts du FMI qui suivent la viabilité de cette dette¹.

Pour surveiller son endettement, le pays a mis en place un comité interministériel dont le rôle est de veiller à la soutenabilité de la dette et à l'appréciation des termes et conditions des prêts non concessionnels ou provenant des partenaires non traditionnels. À la faveur de ce suivi et du respect des critères d'un programme appuyé par la FEC du FMI, le niveau d'endettement du Niger resterait modéré pour 2015-2016.

¹ FMI (2014), Niger : staff report for the 2014 Article IV consultation : debt sustainability analysis, décembre.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2014, le système bancaire du Niger comptait douze établissements de crédit, comme en 2013.

Le système bancaire nigérien a enregistré une forte hausse de son activité, se traduisant par une progression du total de bilan agrégé de 17,5 % par rapport à 2013, à 1 171,8 milliards. Cette forte progression de l'activité a reflété principalement un très bon niveau de collecte des dépôts auprès de la clientèle (+ 21,9 %), qui ont atteint 740,4 milliards et un encours de crédit brut à 688,7 milliards (+ 7,6 %).

Concernant les indicateurs de développement du système financier et d'inclusion financière, le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) est de 93,2 %. En 2014, les crédits bruts ont représenté 12,2 % du PIB. Enfin, le système bancaire dispose de 1,6 guichet bancaire pour 100 000 adultes.

Les prêts à court et moyen terme représentent respectivement 47,4 % et 42,7 % du total des concours accordés à la clientèle.

La qualité du portefeuille de crédit s'est dégradée en 2014 en dépit d'une légère baisse (- 3,8 %) des créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) du fait d'un taux de provisionnement moins important. Le taux de couverture est passé de 71,4 % à 58,5 %. Ainsi les créances en souffrance non couvertes par une provision ont augmenté de 39,8 %, passant de 29,6 à 41,5 milliards.

Le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 16,0 %, pour s'établir à 83,6 milliards, du fait

principalement des bonnes performances enregistrées au titre des opérations de crédit (+ 7,5 %) avec la clientèle. Le résultat net agrégé de l'ensemble du système bancaire a augmenté de 57,1 % pour s'établir à 21,1 milliards. En conséquence, tous les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont fortement améliorés, avec un taux de marge nette passant de 18,6 % en 2013 à 25,2 % en 2014 et le coefficient de rentabilité, de 11,3 % à 16,0 %. Le coefficient net d'exploitation a favorablement évolué, revenant à 57,2 %, après 55,9 % un an auparavant, grâce à la forte progression du produit net bancaire et à la progression moins soutenue des frais généraux.

PERSPECTIVES

En 2015, la BCEAO prévoit une réduction du taux de croissance du Niger à 4,8 %, comparé à 6,9 % en 2014, notamment sous l'effet d'un resserrement budgétaire sensible prévu avec le FMI dans le cadre du programme économique et financier soutenu par la facilité élargie de crédit. Cependant, les perspectives économiques du Niger pour 2015 et à moyen terme demeurent favorables. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 7 % en moyenne de 2016 à 2018. Les facteurs de croissance seront liés à la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative 3N, à la reprise des grands chantiers tels que le barrage de Kandadji, et à l'expansion du secteur des industries extractives, avec notamment, la normalisation de la production d'uranium, le redémarrage de l'exploitation aurifère et l'entrée en pleine capacité des activités de raffinage de pétrole. L'inflation devrait rester modérée mais

Système bancaire du Niger

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|--------------|--------------|--------------|----------------|---|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 131,0 | 209,5 | 222,8 | 257,9 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 136,1 | 166,5 | 224,8 | 251,8 |
| Opérations avec la clientèle | 426,9 | 512,1 | 568,1 | 634,5 | Opérations avec la clientèle | 448,5 | 567,1 | 606,9 | 740,4 |
| Opérations sur titres et diverses | 88,9 | 90,2 | 120,3 | 185,4 | Opérations sur titres et diverses | 23,8 | 22,0 | 32,2 | 29,7 |
| Valeurs immobilisées | 55,5 | 57,1 | 83,3 | 94,0 | Provisions, fonds propres et assimilés | 93,9 | 113,3 | 130,7 | 149,9 |
| Total actif | 702,3 | 868,8 | 994,6 | 1 171,8 | Total | 702,3 | 868,8 | 994,6 | 1 171,8 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/produit net bancaire) | 64,8 | 62,2 | 57,7 | 55,9 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 6,2 | 11,1 | 18,6 | 25,2 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 3,7 | 6,7 | 11,3 | 16,0 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

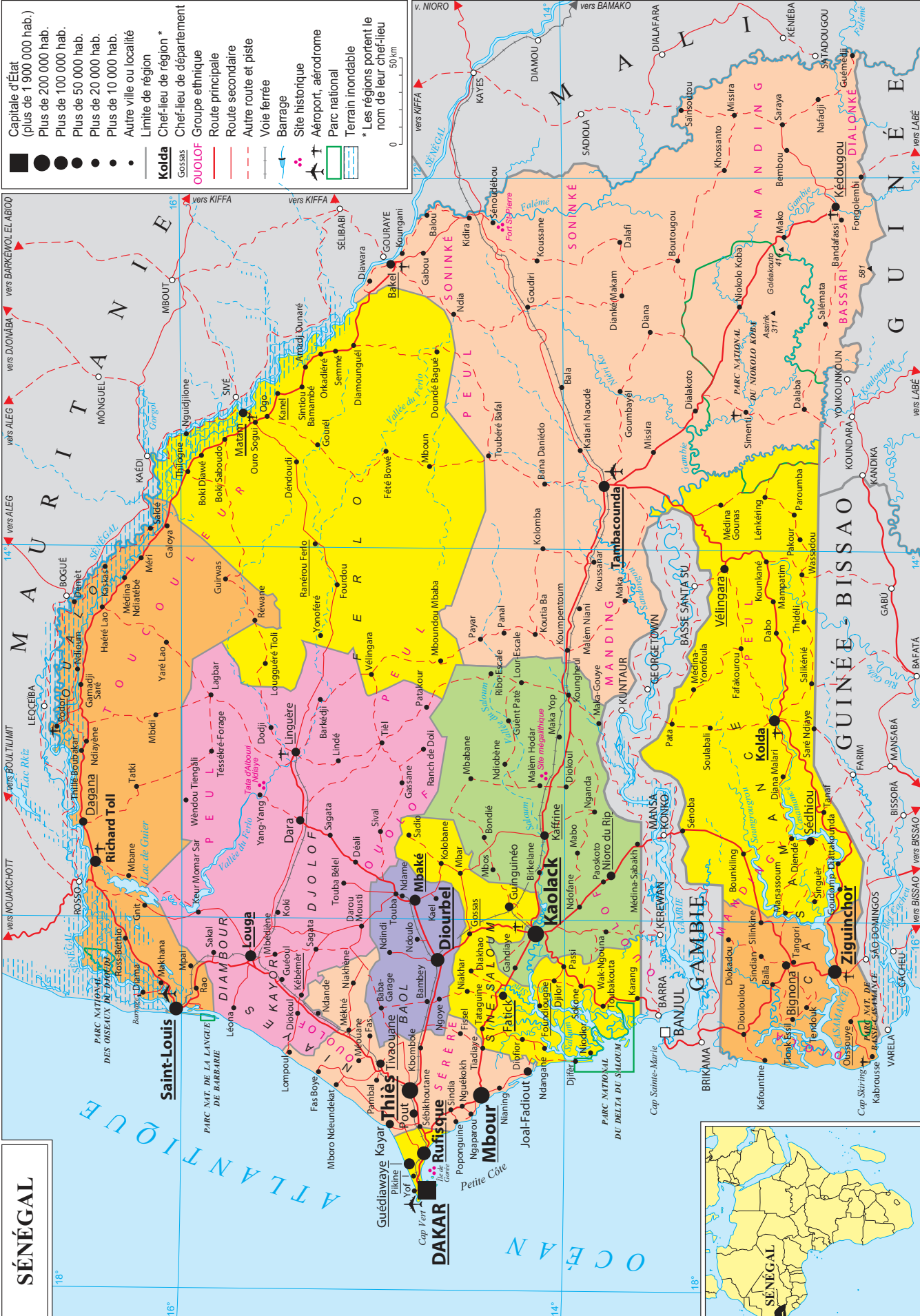
contenue. Elle est repassée en territoire positif au début de l'année 2015. Ces perspectives favorables dépendront néanmoins de plusieurs risques baissiers, liés à la persistance de poches d'insécurité le long des frontières sud et nord du Niger, et à la forte exposition de l'économie nigérienne aux chocs climatiques et la récurrence des crises alimentaires.

Si les investissements d'infrastructure en cours sont essentiels pour permettre une élévation durable du potentiel de croissance du Niger, ils doivent être accompagnés de réformes structurelles permettant l'amélioration du climat des affaires afin d'accroître l'attractivité internationale du pays. Or selon l'édition 2015 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, le Niger a perdu trois positions pour

se classer au 168^e rang sur 189 économies, revenant à son rang de 2012. En 2014, le Niger a adopté un nouveau code des investissements, en plus de la loi portant sur le régime fiscal, financier et comptable applicable aux contrats de partenariat public-privé (PPP), un nouvel arsenal juridique qui constituera un nouveau cadre juridique et réglementaire pour l'infrastructure.

Enfin, le renforcement et la rationalisation, en cours, de la gestion des finances publiques et en particulier de la dette publique apparaissent fondamentaux pour assurer le rendement économique attendu des investissements publics, tout en préservant la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.

SÉNÉGAL



Capitale d'État
 (Plus de 1 900 000 hab.)

● Plus de 200 000 hab.

● Plus de 100 000 hab.

● Plus de 50 000 hab.

● Plus de 20 000 hab.

● Plus de 10 000 hab.

● Autre ville ou localité

— Limite de région *

— Chef-lieu de région *

— Gossas

— Kolda

— Groupe ethnique

— Route principale

— Route secondaire

— Autre route et piste

— Voie ferrée

— Barrage

— Site historique

— Aéroport, aérodrome

— Parc national

— Terrain inondable

* Les régions portent le nom de leur chef-lieu

0 50 km





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 197 161 km²

Population : 14,5 millions d'habitants. Densité : 74 habitants/km². Part de la population urbaine : 43,4 %. Taux de croissance démographique : 2,9 %. Langue officielle : français

Principales villes : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis

Régime politique : Après deux mandats successifs de M. Abdoulaye Wade, de 2000 à 2012, les élections présidentielles, qui se sont tenues en mars 2012, ont porté M. Macky Sall, ancien Premier ministre de M. Wade, au poste de président de la République. Les élections législatives organisées en juillet 2012 ont dégagé une majorité absolue en faveur de la coalition présidentielle. Le 6 juillet 2014, suite aux élections locales, le président Macky Sall a nommé M. Mohamed Dionne au poste de Premier ministre, en remplacement de Mme Aminata Touré.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 072 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 13,7 % |
| Secondaire ³⁾ | 21,0 % |
| Tertiaire | 65,3 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 63,5 ans

Taux de mortalité infantile : 4,5 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 49,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 29,6 %

Indice de développement humain – Classement : 163^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014) : Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Relations avec la communauté financière internationale

En juin 2015, le FMI a conclu un troisième accord triennal au titre de l'ISPE ¹ (Instrument de soutien à la politique économique), qui vise à appuyer le programme triennal de réformes macroéconomiques destiné à accompagner la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE).

Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détenait, à fin juin 2015, un portefeuille de trente et un projets actifs, portant notamment sur les secteurs des transports, de l'éducation, de l'électricité et des infrastructures. Ces projets correspondent à des engagements de financement représentant 1 037,7 millions de dollars.

À fin juin 2015, le Sénégal était noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard & Poor's, avec une perspective stable depuis juillet 2013. Depuis mars 2011, l'agence Moody's maintient la note B1 à long terme pour ses obligations souveraines en devises et en monnaie locale. La note est assortie d'une perspective "positive" depuis novembre 2014.

1) L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier – ou n'ayant pas besoin – d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

ACTIVITÉ

La croissance économique a légèrement accéléré en 2014, la hausse du PIB réel atteignant 4,7 %, après 3,6 % en 2013. Cette accélération provient principalement de l'essor du secteur tertiaire, en particulier les services bancaires, alors que les contributions du secteur secondaire et tertiaire sont demeurées stables d'une année sur l'autre.

En février 2014, les autorités sénégalaises ont adopté une stratégie de croissance soutenable à moyen et long terme, afin de transformer le pays en économie émergente d'ici à 2035. Sur la période 2014-2018, le PSE privilégie trois objectifs prioritaires : la transformation structurelle de l'économie et la croissance ; le développement du capital humain, de la protection sociale et le développement durable, et enfin l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement des institutions. Il s'appuierait sur un ambitieux programme d'investissement public triennal, associé notamment à des financements extérieurs attendus par les autorités à hauteur de 1 milliard de dollars sur trois ans, ainsi qu'à un programme de réformes structurelles touchant tant la gestion des finances publiques, que le fonction-

nement de l'État et le climat des affaires. Soutenue par le FMI depuis juin 2015 par le biais d'un ISPE, la mise en œuvre de l'ensemble de ces réformes doit favoriser une amélioration du potentiel productif du pays et aboutir à une accélération sensible de la croissance, avec pour objectif affiché à moyen terme une croissance soutenable de plus de 6 % par an.

La contribution à la croissance du PIB du secteur primaire s'est établie à 0,4 point de PIB, soit un rythme comparable à 2013 (0,3 point).

Cette évolution recouvre un recul de la plupart des cultures vivrières et de la pêche artisanale, alors que la production de riz et les activités de pêche industrielle ont fortement progressé.

Dans un contexte de baisse générale des prix des principaux produits alimentaires, les récoltes de mil et sorgho, et de maïs ont continué à reculer, respectivement de 15,5 % et de 15,2 % en 2014, en raison d'une pluviométrie peu favorable. En revanche, la production d'arachide s'est stabilisée, tandis que celle de riz paddy s'est inscrite en forte hausse (+ 27,7 %), bénéficiant des programmes d'appui aux filières agricoles des autorités, qui favorisent en particulier le

Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 9 812,4 | 10 813,1 | 10 992,8 | 11 329,1 |
| PIB nominal | 6 782,8 | 7 263,8 | 7 386,7 | 7 741,6 |
| Importations de biens et services | 3 029,6 | 3 549,3 | 3 606,0 | 3 587,5 |
| Emplois | 9 812,4 | 10 813,1 | 10 992,8 | 11 329,1 |
| Consommation finale | 6 287,2 | 6 670,8 | 6 855,1 | 7 186,7 |
| Publique | 1 052,5 | 1 108,2 | 1 133,1 | 1 200,3 |
| Privée | 5 234,7 | 5 562,5 | 5 722,0 | 5 986,5 |
| Formation brute de capital fixe ^{b)} | 1 737,8 | 2 116,9 | 2 058,5 | 2 066,4 |
| Exportations de biens et services | 1 787,3 | 2 025,4 | 2 079,1 | 2 076,0 |
| Épargne intérieure brute | 495,6 | 593,0 | 531,6 | 554,9 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 1 242,2 | - 1 523,8 | - 1 526,9 | - 1 511,5 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 25,6 | 29,1 | 27,9 | 26,7 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 1,8 | 4,4 | 3,6 | 4,7 |
| Déflateur du PIB (en moyenne) | 4,1 | 2,6 | - 1,9 | 0,1 |
| Prix à la consommation (en moyenne) | 2,7 | 1,1 | - 0,1 | - 0,8 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------------------|------------|------------|------------|-------------------------|
| Arachide | 528 | 693 | 677 | 674 |
| Prix d'achat aux producteurs | 175 | 190 | 217 | 200 |
| Coton-graine | 25 | 32 | 29 | 24 |
| Prix d'achat aux producteurs | 179 | 255 | 180 | 255 |
| Mil et sorgho | 568 | 670 | 607 | 515 |
| Maïs | 124 | 223 | 226 | 179 |
| Riz paddy | 439 | 423 | 436 | 557 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Phosphates

(en milliers de tonnes)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|-------------------|--------------|--------------|------------|--------------------|
| Production | 1 412 | 1 380 | 836 | 759 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

développement de l'irrigation. S'agissant des produits d'exportation, la production de coton-graine, affectée par des conditions climatiques moins favorables, a continué à reculer (- 15,5 %), en dépit de prix d'achat aux producteurs favorables.

Afin d'évaluer l'impact du réchauffement climatique sur les ressources en eau et son impact sur le développement agricole, l'OMVS a lancé en mars 2015 une étude visant à étudier la vulnérabilité du bassin du fleuve Sénégal tant en termes de soutenabilité alimentaire qu'en termes de ressources hydrauliques pour la fourniture d'énergie. Le paiement, en janvier 2015 de 12,5 milliards au Sénégal, au Niger et à la Mauritanie au titre de la sécheresse par la société britannique African Risk Capacity souligne l'importance des mécanismes financiers innovants à prévoir afin de faire face au risque climatique.

En 2014, les activités liées à la pêche ont régressé de 3,7 %, du fait d'un recul continu de 6,6 % de la pêche artisanale, alors que les activités de pêche industrielle ont fortement augmenté (+ 14,2 %). Signé en mai 2014, l'accord de pêche avec l'Union européenne, qui vise à limiter la pression de la pêche industrielle en limitant les tonnages autorisés pour les chalutiers européens, devrait permettre de ralentir le déclin de la pêche artisanale, d'autant qu'il est assorti d'un versement de 14 millions d'euros sur cinq ans pour le Sénégal.

La contribution du secteur secondaire à la croissance économique s'est stabilisée à 0,6 point de PIB, les progrès enregistrés dans le cadre de la restructuration du secteur de l'énergie pour améliorer la fourniture d'électricité ayant compensé le ralentissement des industries manufacturières.

S'agissant des activités minières, la vétusté de l'outil de production continue de constituer un frein au développement durable de l'exploitation. La baisse de la production de phosphates s'est poursuivie, ce sous-secteur s'inscrivant en retrait de près de 9,2 %, après 40 % en 2013. Les interruptions techniques qui ont affecté l'activité des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) tout au long de l'année 2013 ont continué à peser sur l'extraction des phosphates, soulignant la nécessité de remédier au sous-investissement chronique dont souffre l'appareil industriel de cette entreprise depuis de nombreuses années. La mise en valeur à fin 2015 du gisement de 40,5 millions de tonnes de Ndiendouri Ouali Diala dans la région de Matam, devrait toutefois permettre de relancer la filière à partir de 2016.

S'agissant du secteur pétrolier, la découverte, fin 2014, de deux gisements laissant espérer un potentiel de production d'au moins 400 millions de barils par an par la société britannique Cairn Energy, pourrait permettre de réduire à terme la facture pétrolière du pays, qui représente près de 10 % du PIB. En ce qui concerne le raffinage de pétrole, l'activité s'est inscrite en recul de 4,1 %, reflétant la baisse de la demande locale en produits pétroliers des industries manufacturières, mais aussi celle provenant de la société nationale d'électricité (SENELEC), qui réhabilite progressivement son outil de production, essentiellement en faveur de centrales thermiques à charbon.

L'activité des industries manufacturières et de l'artisanat s'est en effet contractée de 0,5 %, contre une croissance de 2 % en 2013, en liaison notamment avec la baisse des productions agricoles, notamment du coton.

En revanche, l'activité est demeurée dynamique dans le secteur du BTP, en hausse de 11,5 %, sous l'impulsion des grands chantiers engagés par l'État, notamment dans le domaine des infrastructures. Outre l'achèvement de l'aéroport international Blaise Diagne et l'exécution du programme de lutte contre les inondations, cette dynamique a été renforcée par la poursuite des projets de construction de routes, de ponts et d'aménagements hydro-agricoles dans le cadre du *Millennium Challenge Account* (MCA), qui vise, en partenariat avec l'agence américaine, à doter le Sénégal d'équipements structurants pour son développement.

La croissance du secteur énergétique a atteint 6,5 %, contre 4,7 % en 2013, contribuant à la croissance du PIB à hauteur de 0,2 point. La production d'électricité, qui constitue un goulot d'étranglement important de l'activité dans un pays marqué par des délestages récurrents, est en nette amélioration, la SENELEC ayant augmenté sa capacité de production de plus d'un quart en trois ans, pour atteindre plus de 3 200 gigawatts/heure en 2014. Partie intégrante du plan de redressement adopté par les autorités, la centrale de Kahone II, d'une capacité de 30 mégawatts et d'un coût de 19 milliards, a été mise en service en avril 2015.

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de l'activité économique, sa contribution à la croissance du PIB réel atteignant 3,7 points de PIB, contre 2,6 points en 2013, notamment grâce au dynamisme continu des secteurs immobilier, financier et des télécommunications, ainsi que de la progression générale des activités commerciales.

Le développement du secteur des transports et télécommunications, quoique toujours dynamique, a légèrement ralenti, contribuant à la croissance à hauteur de 0,8 point de PIB, après 1,1 point en 2013. La diffusion de la technologie 3G, qui contribue fortement à l'accroissement de valeur ajoutée du secteur des télécommunications, demeure un vecteur de croissance significatif du secteur, alors que le taux de pénétration de la téléphonie mobile dépasse 95 %.

La progression des services financiers s'est accrue fortement (contribution de 1 point à la croissance du PIB, contre 0,5 point en 2013), en liaison avec le développement rapide du secteur bancaire, tant au niveau de la collecte des dépôts que des crédits distribués, en particulier dans le domaine immobilier.

Le secteur du commerce, restaurants et hôtels a soutenu la croissance à hauteur de 0,7 point de PIB en 2014, grâce à la bonne orientation de la consommation privée. Le développement du secteur du tourisme, affecté en 2014 par l'épidémie d'Ebola, et qui, avec 700 000 visiteurs par an, demeure insuffisant au regard du potentiel du pays, devrait être facilité par la suppression de l'obligation de visa instituée en 2012 pour les ressortissants n'appartenant pas à la CEDEAO.

Selon le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, les réformes entreprises par le Sénégal afin d'améliorer le climat des affaires se sont traduites par des progrès significatifs à la faveur du programme triennal de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité pour la période 2013-2015. Ces progrès ont concerné notamment les procédures de création d'entreprise, l'obtention des permis de construire, l'accès au crédit et les procédures de collecte fiscale. Le pays, qui a été qualifié comme un des dix réformateurs les plus importants en 2014 par la Banque mondiale, se situe dorénavant à la 161^e place du classement de la Banque mondiale, alors qu'il occupait la 178^e place en 2013.

Stables en 2013, les prix à la consommation ont reculé de 0,8 % en moyenne annuelle en 2014, reflétant pour l'essentiel la décreue des prix des denrées alimentaires et énergétiques, qui constituent une part importante de la consommation des ménages.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagement dons compris s'est légèrement amélioré en 2014, s'établissant

à 399,1 milliards en 2014, représentant 5,2 % du PIB, contre 400,1 milliards, soit 5,5 % du PIB, un an plus tôt.

Les recettes budgétaires ont atteint 1 723,4 milliards, en forte progression sur un an (17,1 %). Cette hausse a concerné toutes les catégories de recettes budgétaires, tant fiscales (10,4 %), que non fiscales (111,8 %), ces dernières ayant notamment été gonflées par une indemnité de 110 millions d'euros versée par le groupe Mittal en règlement d'un litige relatif à l'exploitation de mines de fer. Au total, la collecte fiscale est ressortie à 19,1 % du PIB en 2014, en progression de 1,0 point de PIB sur un an, grâce aux effets positifs de la réforme fiscale mise en place en 2013. Elle constitue l'une des collectes les plus performantes dans l'UEMOA et se situe au-dessus du seuil communautaire de 17 %. Les dons ont atteint 253,5 milliards, contre 187,5 milliards en 2013, soit une hausse de 35,2 % en un an.

Les dépenses totales se sont accrues de 14,6 %, pour atteindre 2 365,7 milliards, reflétant d'une part une accélération des dépenses courantes et d'autre part une forte augmentation des dépenses en capital.

Les dépenses courantes ont en effet progressé de 16,1 % sur un an, gonflées tant par la hausse des dépenses de fonctionnement (+ 24,1 %), que par les intérêts sur la dette publique (+ 15,7 %), alors que la masse salariale progressait de seulement 4,5 %.

Les dépenses en capital se sont établies à 899,1 milliards en 2014, après 801,3 milliards l'année précédente, reflétant un renforcement de l'effort d'investissement de l'État sur ressources internes (+ 6,5 %), ainsi qu'une forte hausse des investissements financés sur ressources extérieures (+ 20,6 %).

Au total, le déficit budgétaire base engagements dons compris, s'est stabilisé autour de 400 milliards en 2014, représentant 5,2 % du PIB en 2014, contre 5,4 % en 2013.

Dans le cadre du programme ISPE conclu avec le FMI, tous les critères d'évaluation quantitatifs pour fin 2013 ont été observés, y compris en ce qui concerne le déficit budgétaire, en dépit du niveau moins élevé que prévu des recettes.

Dans le cadre du PSE, les autorités ont indiqué au FMI avoir engagé des dépenses d'investissement prioritaires, dont le financement sera assuré par une meilleure maîtrise de la masse salariale et des dépenses

de fonctionnement. En particulier, les subventions à l'énergie, qui ont atteint près de 2 % du PIB en 2014, devraient reculer de manière significative, dans un contexte de baisse des prix du pétrole. Afin d'assurer le respect des orientations stratégiques inscrites dans le PSE, des réserves de précaution ont été instituées au niveau du ministère des Finances, qui atteindraient 0,8 point de PIB en 2016, de façon à conditionner le paiement de dépenses courantes ou de projets d'investissement en fonction de l'avancement effectif de réformes structurelles attendues ou de la livraison d'études de faisabilité pour les projets d'investissement. Les autorités sénégalaises se sont engagées à poursuivre la réduction du déficit public, qui doit atteindre la cible de 3,6 % du PIB d'ici 2017, de façon à se rapprocher des critères communautaires.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte des transactions courantes s'est contracté en 2014, revenant de 765,5 milliards en 2013, soit 10,4 % du PIB, à 722,8 milliards un an plus tard (9,3 % du PIB), grâce à une réduction du déficit de la balance commerciale, et une augmentation des revenus secondaires, reflétant pour l'essentiel la progression des transferts des migrants.

Le déficit de la balance commerciale est ainsi revenu de 1 471 milliards à 1 446 milliards en 2014 (18,7 % du PIB), en raison d'une contraction des importations en valeur plus forte que celle des exportations. Les exportations ont diminué de 1,7 % en valeur, dans un contexte de baisse globale des recettes issues des matières premières exportées, à l'exception des produits *arachidières* (+ 7,2 %) et des produits halieutiques (+ 6 %). Ainsi, les exportations d'engrais (acide phosphorique et phosphates) ont reculé de plus de

25 %, tandis que celles de pétrole et d'or déclinaient, respectivement, de 9,4 % et 5 % en un an.

Dans un contexte de baisse des prix du pétrole et des principaux produits alimentaires, la contraction des factures alimentaire (- 5,9 %) et pétrolière (- 0,3 %)

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 1 525,5 | 1 669,9 | 1 658,9 | 1 976,8 |
| Recettes budgétaires | 1 375,6 | 1 464,0 | 1 471,4 | 1 723,4 |
| Recettes fiscales | 1 286,9 | 1 352,0 | 1 342,8 | 1 482,5 |
| Recettes non fiscales | 49,5 | 71,0 | 90,2 | 191,0 |
| Autres recettes non classées | 39,2 | 41,0 | 38,4 | 49,8 |
| Dons | 150,0 | 205,9 | 187,5 | 253,5 |
| Dépenses et prêts nets | 1 980,4 | 2 089,6 | 2 059,0 | 2 376,0 |
| Dépenses totales | 1 952,0 | 2 070,6 | 2 064,1 | 2 365,7 |
| Dépenses courantes | 1 233,5 | 1 257,0 | 1 262,8 | 1 466,6 |
| Traitements et salaires | 428,0 | 461,5 | 464,7 | 485,4 |
| Autres dépenses courantes | 701,7 | 687,5 | 684,9 | 850,2 |
| Intérêts dus | 103,7 | 108,0 | 113,2 | 131,0 |
| <i>Sur dette intérieure</i> | 42,1 | 56,0 | 57,8 | 68,3 |
| <i>Sur dette extérieure</i> | 61,6 | 52,0 | 55,4 | 62,7 |
| Dépenses en capital | 718,5 | 813,6 | 801,3 | 899,1 |
| Sur ressources internes | 474,6 | 491,5 | 477,3 | 508,3 |
| Sur ressources externes | 243,9 | 322,1 | 324,0 | 390,9 |
| Autres dépenses non classées | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 28,4 | 19,0 | - 5,1 | 10,3 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 604,8 | - 625,6 | - 587,6 | - 652,6 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)} | - 454,8 | - 419,7 | - 400,1 | - 399,2 |
| Solde primaire de base ^{c)} | - 228,8 | - 176,5 | - 155,5 | - 120,5 |
| Ajustement base caisse | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,1 |
| Variations des arriérés de paiement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,1 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 604,8 | - 625,6 | - 587,6 | - 649,6 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)} | - 454,8 | - 419,7 | - 400,1 | - 396,1 |
| Financement | 454,8 | 419,6 | 401,5 | 387,5 |
| Financement intérieur net | 33,2 | - 50,9 | 212,6 | - 146,4 |
| Financement bancaire | 12,1 | - 195,9 | 56,5 | - 77,3 |
| Financement non bancaire | 21,1 | 145,0 | 156,1 | - 69,2 |
| Financement extérieur net | 421,6 | 470,5 | 188,9 | 533,9 |
| Ajustement statistique | 0,0 | 0,1 | - 1,4 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 20,3 | 20,2 | 19,9 | 22,3 |
| Dépenses courantes | 18,2 | 17,3 | 17,1 | 18,9 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 4,9 | - 3,9 | - 3,6 | - 3,2 |
| base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 6,3 | - 5,5 | - 5,5 | - 5,2 |
| base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 6,7 | - 5,8 | - 5,4 | - 5,1 |

a) Chiffres provisoires

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

d) Solde global, base caisse = Solde base engagements + arriérés

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources: FMI, services nationaux.

a contribué à un recul de 1,1 % des importations à 2 861,2 milliards (soit 37 % du PIB), accentué par celui des biens d'équipement du secteur privé (- 4,8 %). Au total, le taux de couverture des importations par les exportations, quoique structurellement faible, s'est légèrement amélioré, à 57,9 % en 2014 (contre une moyenne de 75 % pour les pays de l'UEMOA).

Le déficit des revenus primaires s'est détérioré de 159,5 milliards en 2013 à 169,7 milliards un an plus tard, alors que l'excédent des revenus secondaires s'est fortement renforcé, de 920,9 milliards à 958,3 milliards en 2014. Cette hausse reflète avant tout l'augmentation des transferts privés (+ 2,5 %), pour l'essentiel composés des transferts des migrants, qui se sont accrus de 5,5 % en 2014, pour atteindre 900,7 milliards. Les transferts des migrants constituent une des sources de financements extérieurs les plus importantes du pays, représentant 11,6 % du PIB en 2014.

L'excédent du compte de capital s'est nettement amélioré de 183,6 milliards à 222,3 milliards en 2014. Le compte financier s'est établi à 720 milliards en augmentation de plus de 30 % d'une année sur l'autre, grâce à la hausse d'une part des investissements directs étrangers, notamment dans les secteurs des transports, de l'énergie, de la construction et de l'extraction minière, et d'autre part de la croissance des investissements de portefeuille, pour partie liée à l'émission, par l'État, d'une euro-obligation (500 millions de dollars).

Au total, le solde global de la balance des paiements a fait apparaître un excédent de 219,5 milliards, contre un déficit de 21 milliards l'exercice précédent, conduisant à une augmentation de la contribution du pays aux réserves communautaires.

Balance des paiements du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|---|------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| a - Compte des transactions courantes (1+2+3) | - 541,0 | - 780,1 | - 765,5 | - 722,8 |
| I - Biens et services | - 1 242,2 | - 1 523,8 | - 1 526,9 | - 1 511,5 |
| Balance des biens | - 1 183,6 | - 1 468,9 | - 1 471,0 | - 1 446,0 |
| Exportations de biens FOB | 1 236,8 | 1 402,0 | 1 422,5 | 1 415,2 |
| dont : or | 116,8 | 222,3 | 190,5 | 172,6 |
| produits halieutiques | 197,7 | 176,8 | 179,8 | 190,6 |
| produits pétroliers | 193,7 | 207,7 | 218,5 | 207,7 |
| acide phosphorique et phosphates | 162,7 | 170,2 | 104,7 | 78,2 |
| produits arachidières | 47,3 | 19,0 | 32,4 | 34,8 |
| Importations de biens FOB | - 2 420,4 | - 2 870,9 | - 2 893,5 | - 2 861,2 |
| Importations de biens CAF | - 2 749,2 | - 3 262,4 | - 3 288,0 | - 3 251,4 |
| dont : produits alimentaires | - 531,6 | - 639,2 | - 641,6 | - 603,7 |
| produits pétroliers | - 880,8 | - 943,7 | - 959,4 | - 956,2 |
| biens d'équipement | - 574,0 | - 655,4 | - 685,4 | - 652,7 |
| Balance des services | - 58,6 | - 54,9 | - 55,9 | - 65,5 |
| Dont fret et assurance | - 258,9 | - 391,5 | - 324,9 | - 390,2 |
| 2 - Revenus primaires | - 132,8 | - 153,8 | - 159,5 | - 169,7 |
| dont intérêts sur la dette | - 66,5 | - 62,4 | - 55,4 | - 62,7 |
| 3 - Revenus secondaires | 62,3 | 897,6 | 920,9 | 958,3 |
| dont : transferts courants officiels (net) | 38,3 | 75,8 | 42,5 | 57,6 |
| transferts courants privés (net) | 771,7 | 821,8 | 878,4 | 900,7 |
| b - Compte de capital | 119,5 | 202,8 | 183,6 | 222,3 |
| c - Compte financier | - 362,7 | - 519,8 | - 551,8 | - 720,0 |
| Investissements directs | - 137,2 | - 112,4 | - 137,3 | - 151,1 |
| Investissements de portefeuille | - 352,8 | - 131,6 | 5,3 | - 252,1 |
| Autres investissements | 127,3 | - 275,7 | - 419,8 | - 316,7 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 2,1 | 2,1 | 2,1 | 0,0 |
| Variations des arriérés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Rééchelonnements | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Remise de dettes | 2,1 | 2,1 | 2,1 | 0,0 |
| d - Erreurs et omissions nettes | 3,8 | 4,1 | 5,6 | 0,0 |
| e - Ajustement statistique | - 2,1 | 2,3 | 3,4 | 0,0 |
| f - Solde global (a+b-c+d) | - 55,1 | - 53,5 | - 24,4 | 219,5 |
| Taux de couverture : | | | | |
| Export biens et services/Import biens et services (%) | 59,0 | 57,1 | 57,7 | 57,9 |
| Solde courant en % du PIB | - 8,0 | - 10,7 | - 10,4 | - 9,3 |
| Solde global en % du PIB | - 0,8 | - 0,7 | - 0,3 | 2,8 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^{ème} édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à plus de 5,2 milliards de dollars à fin 2013, en hausse de 6,5 % par rapport à 2012, du fait principalement de l'augmentation de 7,2 % de la dette publique à long terme. L'encours de dette extérieure rapporté au PIB s'est établi à 34,9 % en 2013, contre 32,5 % en 2012. Les ratios du service de la dette rapporté aux exportations et aux recettes

budgétaires se sont détériorés, ressortant respectivement à 9,5 % et 13,5 %, après 8,0 % et 11,1 % en 2012. Plus de la moitié de la dette extérieure du Sénégal a été contractée auprès de créanciers multilatéraux, principalement la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Les principaux groupes de créanciers bilatéraux sont constitués des pays de l'OCDE et des pays arabes.

En 2014, selon les estimations des autorités sénégalaises, l'encours de dette extérieure publique a représenté 36,9 % du PIB en fin d'année. La dette publique totale, au sein de laquelle la dette intérieure représente 27 % du total, a par ailleurs augmenté de 21,3 %, pour atteindre 50,6 % du PIB à fin 2014. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en juin 2015, le Sénégal continue de présenter un risque de surendettement faible, même si la dette publique s'accroît de manière plus dynamique depuis plusieurs années. Cette évaluation dépend toutefois étroitement de la poursuite de la stratégie de réduction du déficit budgétaire et d'une transition prudente vers des financements moins concessionnels.

Les autorités font en effet de plus en plus appel à des emprunts extérieurs non concessionnels ou semi-concessionnels pour financer des projets d'infrastructure. Suite au net durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux en 2013, l'émission d'une euro-obligation d'une maturité de 10 ans et d'un montant de 500 millions de dollars a été reportée et a finalement eu lieu en juillet 2014, le coupon servi étant de 6,25 %.

Dans le cadre de l'ISPE adopté en juin 2015, le FMI note à cet égard l'importance de l'adoption d'un ancrage de la dette publique à moyen et long terme. Les autorités se sont engagées à publier un objectif de croissance soutenable de la dette publique à partir de la loi de finances pour 2016, qui donnera lieu à des actions correctives en cas de dépassement.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2014, le système bancaire sénégalais comptait vingt-deux établissements de crédit, comme en 2013.

Dette extérieure du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dette à court et long terme | 3 908,4 | 4 323,9 | 4 904,2 | 5 222,8 |
| Dette à long terme | 3 457,0 | 3 877,0 | 4 462,2 | 4 785,2 |
| Dette publique garantie | 3 148,5 | 3 612,0 | 4 196,7 | 4 514,1 |
| Dette privée non garantie | 308,5 | 265,0 | 265,5 | 271,2 |
| Recours aux crédits du FMI | 451,4 | 446,8 | 442,0 | 437,5 |
| Dette à court terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 4,2 | 0,0 | 0,0 | 29,0 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dette extérieure/exportations de biens et services | 121,4 | 114,0 | 123,6 | 124,1 |
| Dette extérieure/PIB | 30,2 | 30,0 | 34,5 | 34,9 |
| Service de la dette/exportations de biens et services | 9,5 | 9,5 | 8,0 | 9,5 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 12,2 | 12,4 | 11,1 | 13,5 |
| Dette multilatérale/dette totale | 50,5 | 51,8 | 51,5 | 53,5 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Le total agrégé du bilan du système bancaire a augmenté de 12,1 % en 2014, à 4 622, 8 milliards de francs, contre 4 123,9 milliards en 2013, soit 19,6 % du total de l'UEMOA, contre 20,4 % en 2013. Cette progression résulte notamment de celle des dépôts à la clientèle, en hausse de 13,9 %, pour s'élever à 3 092,4 milliards, alors que celle des crédits bruts a été limitée à 7,6 % sur un an. Les opérations de trésorerie et sur titres ont ainsi progressé, respectivement, de 8,2 % et de 23,2 %.

S'agissant des indicateurs de développement financier et d'inclusion financière, le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) s'est situé à 93,2 %, les crédits bruts ont représenté près de 40 % du PIB. Le taux de bancarisation de la population s'établit autour de 15 % et le système bancaire dispose de 4,7 guichets pour 100 000 adultes.

La qualité du portefeuille d'engagements des banques est restée stable : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté 18,4 % des encours totaux de crédit après 17,4 % en 2013. Néanmoins, le taux de provisionnement des créances en souffrance a progressé, s'établissant à 54,4 % après 52,2 % en 2013. Au total, l'encours des créances en souffrance non couvertes par des provisions s'est établi à 259,2 milliards (contre 233,0 milliards en 2013), soit 5,6 % du total de bilan du système bancaire, comme en 2013, et 8,5 % des crédits bruts (8,3 % en 2013). Le total de fonds propres nets du système bancaire est ressorti en légère baisse de 2,1 %, à 439,8 milliards et représente 9,5 % du total de bilan (10,9 % en 2013).

Système bancaire du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 584,4 | 609,5 | 711,2 | 769,8 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 436,1 | 494,6 | 713,6 | 838,2 |
| Opérations avec la clientèle | 2 014,6 | 2 171,3 | 2 481,0 | 2 704,0 | Opérations avec la clientèle | 2 391,0 | 2 569,8 | 2 713,9 | 3 092,4 |
| Opérations sur titres et diverses | 599,3 | 686,8 | 725,2 | 893,1 | Opérations sur titres et diverses | 110,1 | 145,1 | 171,8 | 162,3 |
| Valeurs immobilisées | 155,3 | 181,3 | 206,5 | 255,9 | Provisions, fonds propres et assimilés | 416,6 | 439,4 | 524,7 | 529,9 |
| Total | 3 353,7 | 3 648,9 | 4 123,9 | 4 622,8 | Total | 3 353,7 | 3 648,9 | 4 123,9 | 4 622,8 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire) | 65,1 | 66,1 | 65,0 | 66,5 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 22,5 | 15,2 | 16,5 | 5,8 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 12,8 | 8,9 | 8,7 | 3,3 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Au plan des résultats, le produit net bancaire s'est amélioré de 4,9 %, pour s'établir à 275,2 milliards, grâce à l'augmentation des produits de prêt à la clientèle (+ 5,2 %) et des opérations sur titres (+ 20,4 %). Toutefois, le résultat d'exploitation a baissé de près de 50 % du fait de la progression des frais généraux (+ 8,3 %) et des provisions pour risque (+ 77,2 %). Dans ce contexte, le résultat net est ressorti en baisse de 63,0 % pour atteindre 15,9 milliards, après 43,2 milliards en 2013. La rentabilité des banques sénégalaises s'est ainsi détériorée, le coefficient de rentabilité passant de 8,7 % en 2013 à 3,3 % en 2014. Le taux de marge nette a également diminué, passant de 16,5 % à 5,8 %. Enfin, le coefficient net d'exploitation s'est dégradé de 65,0 % à 66,5 %.

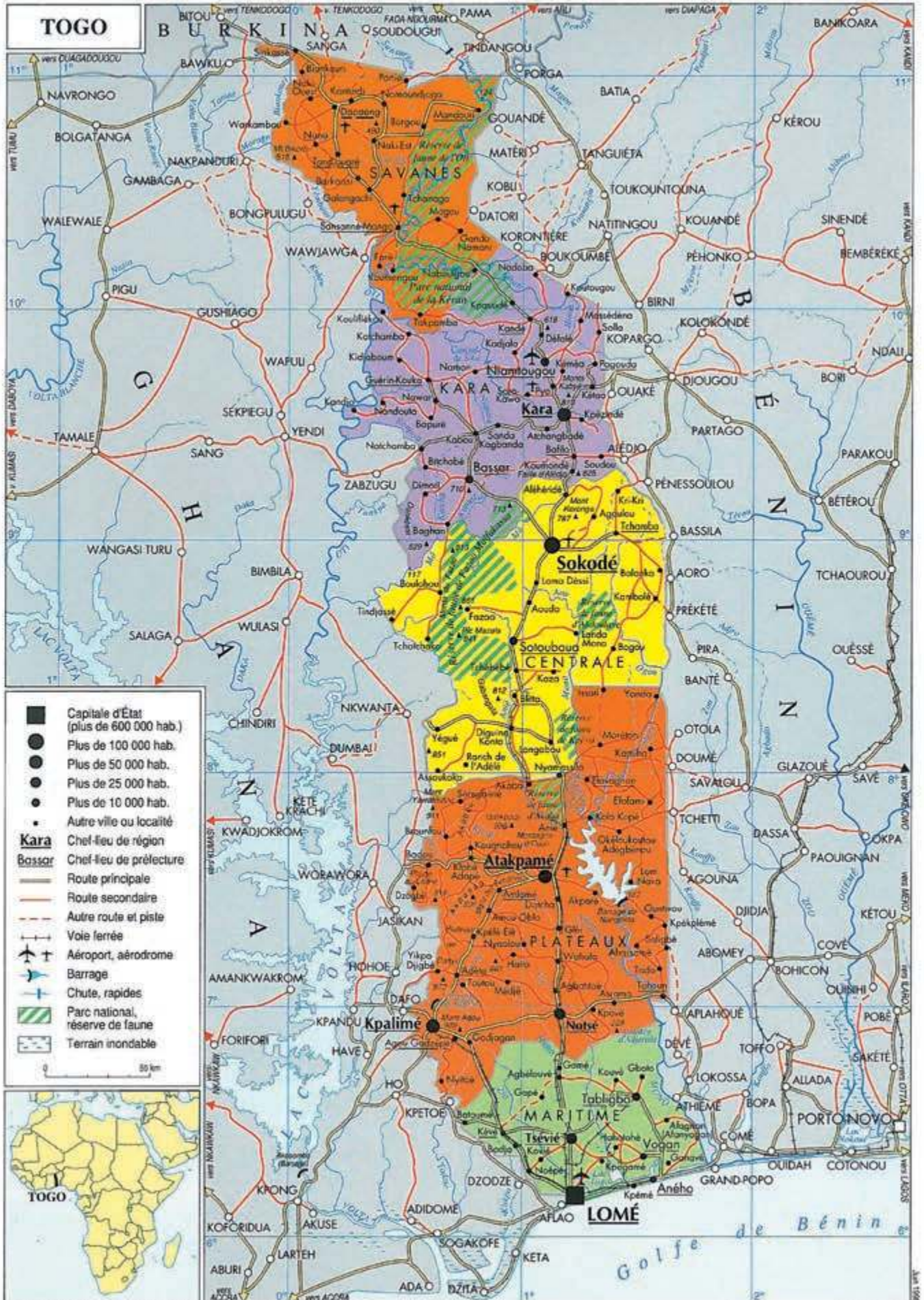
PERSPECTIVES

En 2015, la croissance économique du Sénégal devrait accélérer à 5,4 % selon les prévisions de la BCEAO. Outre les projets d'investissement publics en infrastructures, l'économie sénégalaise devrait en particulier tirer profit d'un environnement international favorable, du fait en particulier de la baisse des prix des produits pétroliers importés, qui réduit la facture énergétique du pays et procure des marges de manœuvre budgétaires *via* un allègement des subventions aux carburants. Selon le FMI, l'activité économique serait également soutenue par la dépréciation du franc CFA vis-à-vis du dollar, combinée à la bonne orientation des transferts des migrants, ainsi qu'une production agricole favorisée

notamment par les efforts de modernisation entrepris depuis plusieurs années.

L'inflation devrait redevenir positive, mais rester modérée en 2015, à 1,0 % en moyenne annuelle selon la BCEAO, dans un contexte de stabilité, ou de baisse, des cours des principaux marchés mondiaux de matières premières.

Comme pour d'autres pays de la Zone franc, l'adoption du PSE vise à une accélération significative du potentiel de croissance du pays à moyen et long terme et à un renforcement des filets de protection sociale, afin que la croissance économique soit aussi inclusive que possible. Selon le FMI, le succès de ce programme dépend de manière critique de la capacité à maintenir des marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour assurer un financement régulier et pérenne des investissements publics. Cet objectif implique une politique de consolidation budgétaire, permettant de ramener le déficit budgétaire global de 4,7 % prévu en 2015 vers le niveau de déficit de 3 % retenu dans le dispositif de convergence communautaire. Ceci suppose une bonne maîtrise des dépenses courantes, combinée à un élargissement des bases fiscales et, plus généralement à une meilleure mobilisation des recettes. La mise en œuvre effective des réformes structurelles et l'amélioration souhaitable du climat des affaires doivent avoir pour objectifs de faciliter l'essor du secteur privé, en particulier celui des PME, et d'accroître l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux, dont les financements sont cruciaux pour mener à bien les investissements prévus.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 56 785 km²

Population : 6,6 millions d'habitants. Densité : 116 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,0 %. Taux de croissance démographique : 2,8 %. Langue officielle : français

Principales villes : Lomé (capitale), Sokodé, Kpalimé

Régime politique : M. Faure Gnassingbé a été réélu en avril 2015 pour un troisième mandat de cinq ans avec 58,7 % des voix (contre 35 % pour son principal adversaire, Jean-Pierre Fabre). La tenue des dernières élections présidentielles s'est déroulée dans un climat relativement apaisé et a été jugée libre et transparente par l'Union européenne et les principaux observateurs internationaux. Cependant l'abstention s'est élevée à 40 %, contre 35 % à la précédente présidentielle.

Économie (2013)

PIB par habitant ¹⁾ : 640 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 40,8 % |
| Secondaire ³⁾ | 16,9 % |
| Tertiaire | 42,3 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 56,5 ans

Taux de mortalité infantile : 9,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 60,4%

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 38,7 %

Indice de développement humain – Classement : 167^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

Relations avec la communauté financière internationale

Le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) atteint en 2010, a permis un allègement de la dette extérieure d'environ 1,8 milliard de dollars, soit plus de 80 % de son encours. Le dernier programme de facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le FMI s'est achevé à la fin du premier semestre 2011 sans avoir été renouvelé jusqu'à présent. Une mission du FMI a procédé en février 2015 à une évaluation de la situation macroéconomique. Une prochaine mission de consultation au titre de l'article IV devrait avoir lieu d'ici fin 2015. À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de quinze projets financés à hauteur de 174,1 millions de dollars.

ACTIVITÉ

En 2014, la croissance a connu un certain rebond, la progression du PIB réel s'établissant à 5,9 %, après 5,4 % en 2013, poursuivant ainsi une tendance assez robuste observée depuis 2009. La consolidation de l'activité ces dernières années provient notamment d'une hausse des investissements privés, qui se sont traduits par une croissance rapide des industries extractives, principalement dans le secteur des phosphates, et de la poursuite des programmes d'investissements publics.

Le secteur primaire représente environ 40 % du PIB et domine l'économie togolaise. Le Togo a un potentiel agricole important en terres cultivables. Elles s'étendent sur plusieurs zones agroécologiques différentes favorisant la production d'un large éventail de produits. Or seulement 45 % des 3,4 millions d'hectares de terres arables sont exploitées. Le secteur agricole emploie près de 70 % de la population active dont une majorité de petits producteurs gérant des exploitations de type familial avec des méthodes de production rudimentaires. Les cultures vivrières sont les principales productions agricoles et comprennent une grande diversité de produits tels que les céréales (maïs, sorgho, mil et

riz), les tubercules (manioc et igname) et les légumineuses (niébé, arachide et soja).

Le coton, le café et le cacao constituent l'essentiel des cultures de rente et d'exportation du pays. Le Togo dispose d'un potentiel relativement important en matière d'élevage, surtout dans le Nord du pays. Lancé en 2011, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) a pour objectif de remodeler le paysage agricole du pays en améliorant l'autosuffisance alimentaire par la production de cultures vivrières et la relance des cultures d'exportation où le pays a enregistré quelques bons résultats.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB en 2014 a été déterminante, à hauteur de 3,8 points, en liaison avec le dynamisme de la quasi-totalité des productions maraîchères et céréalières, notamment pour les cultures d'igname (+ 18,9 %), de manioc (+ 27,7 %), de maïs (+ 20,3 %) et de riz (+ 37,9 %). Seules les récoltes de mil-sorgho ont enregistré un recul de 5 %. Ces bonnes performances sont les retombées de l'engagement dans la promotion de la culture des

Comptes nationaux du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Ressources | 2 949,1 | 3 170,7 | 3 479,7 | 3 717,2 |
| PIB nominal | 1 772,6 | 1 989,5 | 2 064,9 | 2 262,3 |
| Importations de biens et services | 1 176,5 | 1 181,2 | 1 414,8 | 1 454,9 |
| Emplois | 2 949,1 | 3 170,7 | 3 479,7 | 3 717,2 |
| Consommation finale | 1 813,5 | 1 788,8 | 1 992,5 | 2 285,5 |
| Publique | 206,1 | 254,7 | 312,5 | 315,0 |
| Privée | 1 607,4 | 1 534,1 | 1 680,0 | 1 970,5 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 339,2 | 477,6 | 495,2 | 512,9 |
| Exportations de biens et services | 796,3 | 904,3 | 992,0 | 918,8 |
| Épargne intérieure brute | - 40,9 | 200,7 | 72,4 | - 23,2 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 380,2 | - 276,9 | - 422,8 | - 536,1 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 19,1 | 24,0 | 24,0 | 22,7 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 4,8 | 5,8 | 5,4 | 5,9 |
| Déflateur du PIB (en moyenne annuelle) | 7,0 | 6,1 | - 1,5 | 3,5 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 1,5 | 2,8 | - 0,5 | 1,8 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Principales productions

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kg)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------------------|--------------|----------------|----------------|-------------------------|
| Igname | 727,7 | 793,8 | 661,2 | 786,2 |
| Manioc | 998,5 | 892,9 | 902,9 | 1 153,0 |
| Maïs | 650,8 | 807,5 | 692,6 | 833,2 |
| Mil et Sorgho | 293,6 | 254,5 | 349,8 | 332,3 |
| Riz paddy | 112,2 | 123,7 | 107,2 | 147,9 |
| Coton-graine | 79,5 | 80,7 | 77,5 | 96,9 |
| Prix d'achat aux producteurs | 215,0 | 230,0 | 230,0 | 230,0 |
| Café | 9,6 | 10,2 | 8,1 | 15,5 |
| Prix d'achat aux producteurs | 957,0 | 915,0 | 980,0 | 780,0 |
| Cacao | 5,6 | 6,5 | 8,0 | 8,4 |
| Prix d'achat aux producteurs | 1 051,0 | 1 083,0 | 1 130,0 | 925,0 |
| Arachide | 47,4 | 31,9 | 43,2 | 40,7 |
| Phosphates | 868,6 | 1 110,4 | 1 213,7 | 1 108,8 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

tubercules par le biais du projet de développement des plantes à racines et tubercules qui vise également à favoriser la création d'emplois et l'insertion professionnelle d'une population jeune et en sous-emploi massif.

La production de coton-graine au titre de la campagne 2014-2015 a également connu une performance significative avec une récolte en hausse de 25 % mais qui demeure modeste au regard des récoltes de la fin des années quatre-vingt-dix, deux fois plus volumineuses. Le maintien d'un prix d'achat stable de 230 francs le kilogramme est également un élément de stabilisation des revenus des producteurs et d'encouragement de cette culture.

En dépit d'une baisse des prix payés aux producteurs, les récoltes de café et de cacao ont enregistré pour la campagne 2014-2015, une hausse des volumes produits, de respectivement 92,5 % et 4,8 %. Pour redynamiser la filière cacao, les autorités s'attachent au renforcement des capacités de la filière par la formation des producteurs et la fourniture de plants plus résistants afin d'améliorer la qualité de la production. Là aussi, l'objectif des autorités est de retrouver le niveau atteint durant les meilleures années où la production de café du pays avoisinait les 35 000 tonnes et celle de cacao les 25 000 tonnes. Mais la réalisation de ces objectifs implique la résolution de difficultés comme le vieillissement des plantations, la faible implication matérielle et financière de l'État dans la gestion de ces filières ou encore la lutte contre les maladies affectant ces plantations, comme le *swollen shoot*.

Le secteur secondaire représente 17 % du PIB et est dominé par le secteur du bâtiment et des travaux publics et les industries agroalimentaires, devant le secteur extractif. Le taux de croissance du secteur secondaire dans son ensemble a connu un ralentissement important en 2014 en raison d'un recul de la production de phosphate et de ciment et de la production d'énergie. Les trois principaux produits d'exportation du secteur, le phosphate, le *clinker* (un constituant du ciment) et le ciment, constituent environ 30 % du total des exportations nationales.

En 2014, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est élevée à 0,3 point, contre 1,1 point en 2013. Le Togo est le quatrième producteur mondial de phosphate et dispose d'importants gisements bénéficiant de deux couches, une première d'une qualité exceptionnelle en voie d'épuisement alors que l'autre, dont l'exploitation n'a pas encore démarré, dite couche carbonatée, a des

réserves estimées à 2 milliards de tonnes. La création en 2007 de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT), détenue à 100 % par l'État, est allée de pair avec la mise en œuvre, à partir de 2010, d'une stratégie de développement du secteur des phosphates. Cette stratégie repose sur la réhabilitation des équipements d'exploitation, l'industrialisation de la production, avec l'exploitation des phosphates carbonatés et la construction d'une usine de fabrication d'engrais. Les autorités, qui recherchent un partenaire technique pour ce projet, ont reçu plusieurs offres venant de groupes étrangers. Après cette phase d'exploitation du phosphate carbonaté, les autorités envisagent la construction d'une usine d'acide phosphorique. Le niveau de production des phosphates au Togo a atteint 1 110 000 tonnes en 2014, l'objectif pour 2015 étant une production de 1,5 million. Dans un contexte de cours mondiaux volatils, la demande de phosphates – matière première entrant dans la fabrication des engrais – reste très soutenue. D'importants efforts de modernisation de l'outil de production, pour plus de 6 milliards de francs, ont été réalisés en 2014, et la société envisage en 2015 des investissements à hauteur de 16 milliards.

Le Togo exploite également des gisements de calcaire, utilisés pour la production du *clinker*, matière première essentielle pour la fabrication du ciment. Un nouveau complexe industriel, Scantogo-Mines, filiale du groupe allemand Heidelberg Cement, exploitera le calcaire de Sika-Kondji à partir de 2015. Ce projet, d'une capacité de 5 000 tonnes de *clinker* par jour, permettra de mettre fin aux mauvais résultats actuels de la filière, en retrait de - 9,8 % en 2014, soit une production d'environ 800 000 tonnes contre 1,1 million de tonnes en 2013. Le futur site d'exploitation pourrait produire 1,5 million de tonnes de *clinker* par an à l'horizon 2017. Trois principaux producteurs de ciment, West African Cement (Wacem), Cimtogo (Heidelberg Cement Group) et Diamond Cement Togo (DCT SA), se partagent un marché domestique en forte croissance.

Un important gisement de fer, situé dans la région de Bandjéli (à 450 km de Lomé), d'une teneur moyenne en fer de 45 %, est exploité depuis 2010 par la société à capitaux indiens, MM Mining. La société des pierres ornementales et de marbre (POMAR SA), lancée en avril 2012, a signé le contrat pour l'exploitation et la transformation du marbre sur le site de Pagala.

Le Togo a été déclaré conforme au cadre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en mai 2013.

Quant au secteur purement manufacturier, il existe très peu d'industries de transformation de produits au Togo, notamment pour tous ceux issus du secteur primaire et ce, malgré l'existence d'une grande diversité de produits agricoles sur place. Seuls quelques grands acteurs existent, tels que Fan Milk (Danone) et la Nouvelle Industrie des Oléagineux du Togo, aux côtés d'une multitude d'initiatives privées de petite taille.

Le secteur de l'énergie fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités togolaises. La construction d'une centrale thermique de nouvelle génération, financée et réalisée par la société américaine ContourGlobal dans le cadre d'un partenariat public-privé, a permis au Togo d'éviter les grosses difficultés liées au contexte de crise énergétique régionale qu'ont rencontrées d'autres pays. La centrale thermique fonctionne en ayant recours en permanence à du fioul lourd (HFO) pour sa production d'électricité alors que sa conception reposait initialement sur l'utilisation du gaz naturel livré par le Nigeria. Les quantités envisagées au départ n'ont jamais pu être livrées par le Nigéria, ce qui a entraîné pour la centrale un surcoût considérable de fonctionnement et des tarifs élevés pour les utilisateurs. Les autorités togolaises ont pour objectif d'atteindre une couverture électrique de 40 % en 2015 (contre 25 % de la population actuellement).

Le secteur tertiaire, après avoir contribué à hauteur de 4,3 points à la croissance économique en 2013 – en liaison principalement avec les travaux de modernisation du port – a connu en 2014 un résultat plus habituel à hauteur de 1,8 point. L'économie du Togo est fortement dépendante du commerce transfrontalier et a entrepris ces dernières années de mobiliser ses différents atouts pour faire du Togo un véritable carrefour régional. Le pays bénéficie d'un emplacement géographique favorable avec un port en eau profonde situé à l'extérieur de Lomé, du dynamisme d'une compagnie aérienne (Asky) bénéficiant des travaux d'extension de l'aéroport international de Lomé et de la présence de grands établissements financiers ayant établi leur siège à Lomé, tels les groupes Ecobank et Orabank, et la Banque Atlantique.

Le plan de développement des infrastructures du Port Autonome de Lomé (PAL), lancé en 2011 par les autorités, prévoyait deux chantiers majeurs. D'une part, la construction d'un troisième quai long de 450 mètres, qui est devenu opérationnel en octobre 2014, doit permettre de doubler la capacité du PAL et d'accueillir près d'un millier de navires par an, notamment d'immenses porte-conteneurs de troisième génération

pouvant transporter 7 000 conteneurs de 20 pieds. Cet investissement a été financé par le groupe Bolloré pour un coût estimé à 324 milliards de francs (soit près de 500 millions d'euros). D'autre part, la construction d'un nouveau terminal de transbordement – où quatre navires de taille moyenne peuvent accoster simultanément – permettra également de faire du PAL la plus grande plate-forme de transbordement de conteneurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce dernier projet représente un investissement de 230 milliards de francs et a bénéficié du soutien de plusieurs bailleurs de fonds, notamment de la Banque africaine de développement, du fonds de l'Opep pour le développement international (OFID) et de l'Agence française de développement (AFD). Il a débuté ses activités en décembre 2014. L'objectif est d'accroître le trafic du port de Lomé de 25 % d'ici 2016.

Le gouvernement togolais cherche à dynamiser le secteur privé et en ce sens a accordé en 2013 une concession aux entreprises françaises Bureau Veritas et Soget afin de créer un guichet unique, la société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur (Seguce), mis en place au PAL ainsi qu'à l'aéroport de Lomé en juin 2014 afin de réduire les délais et les coûts de transaction pour les opérations du commerce extérieur et en améliorer la transparence. Ce dispositif a également été mis en place en juin 2015 à la frontière entre le Togo et le Ghana et devrait s'étendre progressivement à l'ensemble des axes routiers frontaliers.

Le secteur des télécommunications a poursuivi son développement grâce à la politique de baisse des tarifs des appels téléphoniques par Togo Telecom et un accès facilité à internet, conforté par le raccordement du pays en juin 2012 au réseau mondial de fibre optique, à travers le WACS (*West African Cable System*). Trois opérateurs de téléphonie mobile se partagent le marché, Togocel (public), Togotélécom (public) et Moov (privé-Maroc Télécom), mais le taux de pénétration de 54 % de la téléphonie mobile au Togo reste bien inférieur à la moyenne de 75 % des autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Concernant le climat des affaires, l'édition 2015 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale classe le Togo à la 149^e place sur 189, soit un gain de 15 places par rapport à l'année précédente.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation a atteint 1,8 % en 2014 en moyenne annuelle, en hausse par rapport à 2013 (-0,5 %).

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est sensiblement améliorée en 2014, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'établissant à 3,3 % du PIB, après 4,7 % en 2013. Cette évolution a été permise par une progression soutenue des recettes intérieures et des dons, dans un contexte pourtant marqué par un haut niveau des dépenses d'investissement.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 12,4 % en 2014 pour s'établir à 22,3 % du PIB, contre 21,8 % du PIB un an plus tôt (et 18,7 % du PIB en 2012), grâce principalement à la hausse de la collecte fiscale (+ 13,5 %). La pression fiscale, encore à 16,5 % du PIB en 2012, soit un niveau proche de l'objectif communautaire de 17,0 %, a atteint successivement 19,5 % puis 20,2 % du PIB en 2013 et 2014. Sur les 458 milliards de recettes fiscales perçues en 2014, environ 58 % proviennent des douanes. Les dons extérieurs ont fortement reculé (- 37,7 %) pour représenter 2,0 % du PIB, contre 3,6 % en 2013.

Les dépenses totales sont demeurées extrêmement stables (0,8 %) en 2014, représentant 27,7 % du PIB contre 30,1 % en 2012. Mais cette stabilité recouvre deux évolutions très différenciées, celle des dépenses courantes en diminution de 8,8 % alors que les dépenses en capital progressent de 27,8 %, essentiellement financées sur des ressources intérieures. La masse salariale de la fonction publique a crû de 9,8 %, mais le ratio masse salariale/recettes fiscales s'établit en 2014 à 31,3 %, en dessous, pour la deuxième année consécutive, de la norme communautaire de 35 %. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 18,4 % en 2014, en liaison avec la forte diminution des subventions, notamment celles portant sur les

produits pétroliers (-32,0 %) qui sont passées de 2 % du PIB en 2011 à 0,6 % en 2014.

Les dépenses en capital ont atteint 207 milliards en 2014, après 162 milliards en 2013, en liaison avec les grands travaux d'infrastructures, notamment

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 401,1 | 419,6 | 523,3 | 551,2 |
| Recettes budgétaires | 316,5 | 371,6 | 449,8 | 505,4 |
| Recettes fiscales | 291,4 | 327,7 | 403,6 | 458,2 |
| Recettes non fiscales | 25,1 | 43,9 | 46,2 | 47,2 |
| Dons | 84,6 | 48,0 | 73,5 | 45,8 |
| Dépenses et prêts nets | 420,8 | 535,0 | 620,8 | 626,4 |
| Dépenses totales | 420,4 | 534,7 | 621,3 | 626,1 |
| Dépenses courantes | 276,2 | 359,6 | 459,0 | 418,8 |
| Traitements et salaires | 104,7 | 120,4 | 130,6 | 143,4 |
| Autres dépenses courantes | 159,9 | 220,6 | 302,7 | 247,0 |
| Intérêts dus | 11,6 | 18,6 | 25,7 | 28,3 |
| <i>Sur dette intérieure</i> | 9,6 | 12,8 | 19,0 | 19,5 |
| <i>Sur dette extérieure</i> | 2,0 | 5,8 | 6,7 | 8,8 |
| Dépenses en capital | 144,2 | 175,1 | 162,2 | 207,3 |
| <i>Sur ressources intérieures</i> | 68,2 | 70,9 | 61,6 | 104,1 |
| <i>Sur ressources extérieures</i> | 76,1 | 104,2 | 100,6 | 103,2 |
| Prêts nets | 0,4 | 0,3 | - 0,4 | 0,4 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 104,3 | - 163,4 | - 171,1 | - 121,0 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons)^{b)} | - 19,7 | - 115,4 | - 97,6 | - 75,3 |
| Solde primaire de base^{c)} | - 16,2 | - 40,4 | - 45,2 | 10,9 |
| Ajustement base caisse | - 2,5 | - 11,6 | - 14,3 | - 25,0 |
| Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif) | - 2,5 | - 11,6 | - 14,3 | - 25,0 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 106,8 | - 175,0 | - 185,4 | - 146,0 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons)^{d)} | - 22,2 | - 127,0 | - 111,9 | - 100,2 |
| Financement | 22,2 | 126,9 | 111,9 | 100,2 |
| Financement intérieur net | - 5,5 | 85,1 | 79,7 | 59,0 |
| Financement bancaire | - 21,0 | 34,4 | - 36,5 | 40,6 |
| Financement non bancaire | 15,5 | 50,6 | 116,2 | 18,5 |
| Financement extérieur net | 27,7 | 41,9 | 32,2 | 41,2 |
| Ajustement statistique | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 17,9 | 18,7 | 21,8 | 22,3 |
| Dépenses courantes | 15,6 | 18,1 | 22,2 | 18,5 |
| Solde : | | | | |
| Budgetaire de base ^{e)} | - 1,6 | - 3,0 | - 3,4 | - 0,8 |
| Global, base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 1,1 | - 5,8 | - 4,7 | - 3,3 |
| Global, base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 1,2 | - 6,4 | - 5,4 | - 4,4 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

routières, poursuivis depuis des années à Lomé mais également dans d'autres régions du pays. Le projet du « Grand Lomé » continue de mobiliser des capitaux très importants, ce projet devant s'achever à l'horizon 2020. La restauration et la densification du réseau routier ont fait l'objet d'un partenariat public-privé entre l'État togolais et de nombreux bailleurs de fonds.

Le déficit de caisse (y compris les dons) s'est amélioré par rapport à l'année précédente, se situant à 100,2 milliards (- 4,4 % du PIB) contre 111,9 milliards en 2013 (- 5,4 % du PIB). Le financement de ce déficit a été assuré par un recours au marché financier régional et aux financements bancaires.

Dans le domaine des réformes structurelles, la création de l'Office togolais des recettes (OTR), qui a fusionné les régies financières des Impôts et des Douanes, représente la réforme majeure devenue effective au premier semestre 2014. Celle-ci doit permettre à l'État de disposer d'une plus grande visibilité sur les perspectives de recettes et surtout d'améliorer les résultats de la collecte des recettes nationales, afin de faciliter le financement des projets de développement prioritaires, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou encore de l'emploi des jeunes. À noter l'extrême concentration géographique de la provenance des recettes fiscales collectées par l'ORT, qui proviennent à 98 % de la « région maritime » (dont 97 % de Lomé), contre 2 % pour les autres régions qui représentent cependant 89 % du territoire et 57 % de la population. Le marché informel du travail occupe environ 95 % de la population active.

COMPTES EXTÉRIEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2015 l'UEMOA et la CEDEAO ont adopté le nouveau tarif extérieur commun (TEC) qui comportera désormais cinq bandes tarifaires au lieu de quatre, le taux maximum applicable passant au sein de l'UEMOA de 20 % à 35 % et le taux de participation aux budgets UEMOA-CEDEAO de 1 % à 1,5 % de la valeur des marchandises importées.

Le déficit du compte courant s'est fortement creusé en 2014. Il est ainsi passé de 280,7 milliards en 2013 à 387,4 milliards en 2014, pour atteindre 17,1 % du PIB (contre 13,6 % du PIB en 2013 et 7,5 % en 2012). Cette rapide détérioration résulte principalement de l'augmentation de la balance des biens qui atteint 474,3 milliards, soit 21 % du PIB (contre

14,3 % en 2012) et d'une inversion du solde habituel de la balance des services passé d'un excédent de 7,2 milliards à un déficit de 61,8 milliards.

Les recettes d'exportations ont reculé de 7,2 %, malgré la progression des ventes de café, de cacao et d'or. Les exportations de coton, de phosphate et de ciment ont toutes enregistré des baisses plus ou moins fortes alors que le commerce intra UEMOA progressait de 7,2 % confirmant la position de *hub* régional qu'ambitionne le port de Lomé en direction des économies de l'arrière-pays. Les importations sont demeurées très stables (- 0,8 %), même si certaines composantes se sont nettement accrues, comme les achats de produits pétroliers (+ 15,6 %), de biens d'équipement (+ 10,2 %) ou de produits alimentaires et de consommation courante en hausse de 8,6 %. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est sensiblement creusé pour ne plus représenter que 63,1 %, contre 70,1 % en 2013 et 76,6 % deux ans auparavant.

Le solde de la balance des services est devenu fortement déficitaire en 2014, en raison, notamment d'une forte progression des sorties au titre des paiements de fret et assurances (+ 11,5 %). Cette soudaine détérioration n'est potentiellement que la contrepartie d'une meilleure collecte statistique : en effet, depuis le début 2014 a été mis en place au Togo, un guichet unique pour le commerce extérieur. Ce guichet unique permet aux partenaires commerciaux et logistiques de déposer des informations et des documents standardisés auprès d'un organisme unique, en vue de remplir l'ensemble de leurs obligations réglementaires pour leurs opérations de commerce extérieur. Il permet donc une collecte plus globale de l'information, notamment sur toutes les opérations afférant aux services liées à l'import-export.

L'excédent du compte des transferts courants (renommés « revenus secondaires » selon la nouvelle méthodologie en vigueur en UEMOA) s'est renforcé, grâce à la hausse des transferts aussi bien privés (+ 3,8 %) que publics (+ 1,9 %).

La situation, déficitaire depuis 2013, du compte de capital et d'opérations financières s'est confirmée en 2014, s'établissant à - 6,8 milliards. Là encore, le traitement statistique de certaines sous-catégories est sujet à caution, notamment concernant les montants assignés aux flux d'investissements directs étrangers et la catégorie « autres investissements » qui portent principalement sur les crédits

Balance des paiements du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|--|----------------|----------------|--------------------|--------------------|
| a- Solde des transactions courantes (1+2+3) | - 142,3 | - 150,2 | - 280,7 | - 387,4 |
| 1- Biens et services | - 380,2 | - 276,9 | - 422,8 | - 536,1 |
| Balance des biens | - 396,8 | - 284,9 | - 430,0 | - 474,3 |
| Exportations de biens FOB | 556,2 | 670,7 | 751,9 | 698,0 |
| dont : phosphates | 45,4 | 70,9 | 67,0 | 63,3 |
| ciment | 38,2 | 41,8 | 38,5 | 36,1 |
| coton | 23,6 | 31,1 | 30,9 | 28,6 |
| or | 15,7 | 18,0 | 21,5 | 25,5 |
| Importations de biens FOB | - 953,1 | - 1 355,8 | - 1 644,2 | - 1 694,8 |
| Importations de biens CAF | - 1 032,1 | - 1 215,3 | - 1 359,3 | - 1 348,1 |
| dont : produits alimentaires | - 117,4 | - 114,7 | - 98,4 | - 110,1 |
| produits pétroliers | - 164,7 | - 236,8 | - 179,5 | - 207,5 |
| biens d'équipement | - 295,7 | - 258,2 | - 183,4 | - 206,6 |
| Balance des services | 16,7 | 8,0 | 7,2 | - 61,8 |
| dont fret et assurances | - 117,5 | - 144,1 | - 158,3 | - 176,4 |
| 2- Revenus primaires | 110,2 | 3,1 | 12,5 | 15,0 |
| dont intérêts dus sur la dette | - 2,0 | - 5,8 | - 6,7 | - 9,6 |
| 3- Revenus secondaires | 127,7 | 123,6 | 129,6 | 133,7 |
| dont : transferts courants officiels (net) | 41,1 | 42,6 | 42,5 | 43,3 |
| transferts courants privés (net) | 86,6 | 81,0 | 87,1 | 90,3 |
| b- Compte de capital | 130,5 | 146,2 | 155,6 | 156,0 |
| c- Compte financier | - 47,3 | 16,2 | - 164,1 | - 162,8 |
| Investissements directs | 253,0 | 152,6 | - 100,9 | 85,1 |
| Investissements de portefeuille | 17,2 | - 0,1 | 39,2 | 15,3 |
| Autres investissements | - 317,4 | - 136,3 | - 102,5 | - 263,1 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| d- Erreurs et omissions | - 1,9 | 2,9 | 2,5 | 0,0 |
| e- Ajustement statistique | 0,0 | 0,0 | - 7,6 | 0,0 |
| f- Solde global (a+b-c+d) | 33,5 | - 17,3 | 41,5 | - 68,7 |
| Solde global après ajustement (e+f) | 33,4 | - 17,3 | 33,8 | - 68,7 |
| Taux de couverture : export biens et services/import biens et services (%) | 67,7 | 76,6 | 70,1 | 63,1 |
| Solde courant en % du PIB | - 8,0 | - 7,5 | - 13,6 | - 17,1 |
| Solde global en % du PIB | 1,9 | - 0,9 | 2,0 | - 3,0 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

commerciaux et les prêts ou transactions liés à l'endettement public (tirages, amortissements, accumulations d'arriérés de paiement, rééchelonnements). Historiquement, les flux d'investissements étrangers au Togo sont caractérisés par des évolutions marquées d'une année sur l'autre et 2014 témoignerait d'un fort reflux comparé à l'année 2013. En tout état de cause, la récente augmentation des investissements publics a entraîné une forte augmentation de la dette publique et du déficit du compte financier.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire, pour un montant de 68,7 milliards, soit 3,0 % du PIB, contre un excédent de 2,0 % du PIB en 2013.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010, la dette extérieure du Togo est revenue de plus de 1,2 milliard de dollars en 2010 à 629,4 millions un an plus tard. Après déduction des allègements de dette accordés dans le cadre de l'initiative et des allègements bilatéraux additionnels décidés par les créanciers du Club de Paris, la dette du Togo à l'égard de ces créanciers a été réduite de 95 %. En mai 2011, la France a annulé la totalité de sa créance sur le Togo, soit 101 millions d'euros. Au total, le ratio de dette extérieure rapportée au PIB est passé de 54,5 % en 2009 à 16,7 % en 2011. Depuis il est remonté à 21,6 %.

En 2013 cependant, la dette extérieure globale a une nouvelle fois progressé de près de 20 % (+ 19,7 % en 2012), pour s'établir à 903,4 millions de dollars. Cette évolution est à relier pour partie à la détérioration des soldes budgétaires observée ces dernières années, en raison, notamment, de la politique d'investissements publics d'infrastructures. La dynamique de ré-endettement engagée ces dernières années par les autorités doit concilier la rentabilité économique des dépenses financées avec le coût des ressources collectées sur les marchés financiers régionaux et celui de l'émission des bons du Trésor. Le financement par bons du Trésor relève de la dette intérieure, mais en 2014 les intérêts payés sur ces bons représentaient le double de ceux payés au titre de la dette extérieure. Aussi même si les analyses de viabilité de la dette conduites par le FMI en 2013 et 2014 indiquent que le risque de surendettement reste modéré, les risques de gestion de la dette à moyen et long terme méritent d'être soulignés, comme l'UEMOA

Dettes extérieures du Togo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Dettes à court et long terme | 1 284,6 | 629,4 | 754,1 | 903,4 |
| Dettes à long terme | 1 004,2 | 369,4 | 450,0 | 563,2 |
| Dettes publiques garanties | 1 004,2 | 369,4 | 450,0 | 563,2 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 241,5 | 254,2 | 254,5 | 253,2 |
| Dettes à court terme | 38,9 | 5,8 | 49,6 | 86,9 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 9,9 | 2,8 | 3,6 | 2,9 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 29,5 | 10,6 | 14,8 | 7,4 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 99,0 | 37,2 | 42,6 | 45,0 |
| Dettes extérieures/PIB | 40,2 | 16,7 | 19,4 | 21,6 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 2,9 | 0,9 | 1,3 | 2,7 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 6,2 | 2,2 | 3,2 | 5,9 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 66,2 | 33,5 | 27,2 | 28,0 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

l'indiquait dans ses projections d'un ratio d'endettement du Togo de 51 % à l'horizon 2015, soit un ratio supérieur au niveau moyen des pays de l'UEMOA (39 %) et de la CEDEAO (29 %).

SYSTÈME BANCAIRE

Le nombre d'établissements de crédit comme en 2013 est de quatorze au Togo.

Au 31 décembre 2014, le système bancaire du Togo comportait quatorze établissements de crédit. Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 17,1 % en 2014, après 12,9 % en 2013.

Cette croissance rapide de l'activité bancaire a reflété en particulier la hausse de 20,4 % des dépôts (1 133,0 milliards) principalement collectés à terme (58,7 %). Les dépôts à vue, à l'inverse de la situation prévalant en UMOA, ne représentent que 41,3 % des dépôts dans le système bancaire, soit pas loin de 10 points de moins que la moyenne régionale.

La croissance rapide des dépôts reflète une concurrence accrue entre les établissements de crédit proposant des rémunérations attractives à leurs déposants, plus que des baisses de taux sur leurs crédits. Les crédits bruts ont néanmoins progressé de 14,6 % et ont été principalement accordés à moyen terme

(50,2 %) et à court terme¹ (42,4 %), tandis que le long terme ne représentait que 1,9 % des encours. Le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) s'est situé à 86,0 % (90,0 % en 2013).

Le développement du système bancaire est relativement important en comparaison de la moyenne observée en UEMOA, avec des crédits représentant 45,0 % du PIB (contre 29,3 % pour l'ensemble de la zone UEAMO). Au cours des dernières années, le Togo a vu se multiplier les guichets et les agences bancaires à un rythme supérieur à la moyenne des pays de l'UEMOA, au point qu'en 2014 le pays

1 Hors crédits-bails et crédits en souffrance.

Système bancaire du Togo

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 244,4 | 319,3 | 356,4 | 358,4 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 156,8 | 255,4 | 338,3 | 389,5 |
| Opérations avec la clientèle | 571,5 | 722,4 | 800,5 | 943,2 | Opérations avec la clientèle | 748,7 | 879,2 | 941,5 | 1 133,0 |
| Opérations sur titres et diverses | 147,1 | 199,8 | 266,3 | 387,6 | Opérations sur titres et diverses | 20,1 | 49,0 | 83,0 | 96,0 |
| Valeurs immobilisées | 104,9 | 94,9 | 85,2 | 76,6 | Provisions, fonds propres et assimilés | 142,3 | 152,8 | 145,6 | 147,1 |
| Total | 1 067,9 | 1 336,4 | 1 508,4 | 1 765,7 | Total | 1 067,9 | 1 336,4 | 1 508,4 | 1 765,7 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/produit net bancaire) | 65,7 | 63,4 | 68,5 | 72,7 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 19,2 | 14,5 | - 8,2 | 12,1 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 10,9 | 9,1 | - 5,7 | 8,5 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

compterait un guichet automatique bancaire pour 21 000 habitants (contre un pour 42 000 habitants en moyenne dans l'UEMOA).

Dans le même temps, la qualité du portefeuille ne s'est pas dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) se sont élevées à 135,7 milliards à fin 2014, soit 13,4 % du total des encours de crédits bruts, après 15,1 % en 2013. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est replié de 71,7 % en 2013 à 62,9 % un an plus tard.

En 2014, le produit net bancaire a augmenté de 4,1 %, à 92,4 milliards, grâce notamment à la progression de 11,1 % des produits sur opérations avec la clientèle. Le résultat d'exploitation a fortement progressé, passant d'un déficit de 7,3 milliards en 2013 à un bénéfice de 11,2 milliards en 2014 du fait notamment d'une baisse des provisions pour risques (- 63,7 %). Tous les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont fortement améliorés, le coefficient de rentabilité et le taux de marge nette négatifs en 2013 sont passés à respectivement 8,5 % et 12,1 % en 2014.

PERSPECTIVES

Le déroulement relativement apaisé des élections présidentielles en avril 2015 peut laisser espérer une stabilisation durable de la situation politique, après quinze années de crise dans le pays. Le débat politique reste cependant focalisé sur les réformes constitutionnelles, principalement la question de la limitation du mandat présidentiel. Les indicateurs économiques sont en progression régulière, mais les indicateurs sociaux témoignent d'une croissance peu inclusive. Par exemple, si les indicateurs de pauvreté ont eu tendance à reculer sur les quelques dernières années, ceux de pauvreté extrême sont en augmentation.

Selon les projections de la BCEAO, l'activité économique devrait s'accélérer légèrement en 2015 et la croissance atteindre 5,5 %, alimentée par la poursuite de la réalisation de grands projets dans le domaine des transports et des infrastructures, l'entrée en service de l'usine de *clinker* et les retombées du quasi-quintuplement des capacités portuaires du PAL passées de 400 000 EVP (équivalent vingt pieds) en 2013 à plus de 2 millions à l'horizon 2015-2016. Les prévisions d'inflation pour 2015 ressortent à un niveau faible de 1 % en liaison avec les premiers résultats satisfaisants de la campagne agricole 2015-2016 et le niveau modéré des cours du pétrole.

Plusieurs défis persistent à court et à moyen terme pour assurer une croissance durable et soutenue de l'économie. À court terme, la priorité demeure la poursuite d'un programme d'investissement public compatible avec les ressources et les capacités d'emprunt du pays. Le pays court un risque accru d'accumulation de dettes publiques, attestant d'importantes vulnérabilités liées à sa dette intérieure et de pressions sur le compte courant sur les quelques dernières années. À moyen terme, le Togo doit relever le défi de la réduction de la pauvreté, qui demeure importante avec près de 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté et d'une croissance plus partagée.

La stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) adoptée en 2013 demeure particulièrement d'actualité dans un environnement régional en proie à une instabilité institutionnelle et sécuritaire croissante. Elle se fonde sur cinq principaux axes : le développement de secteurs à fort potentiel de croissance ; le renforcement de l'infrastructure économique ; le développement du capital humain ; la protection sociale et l'emploi ; le renforcement de la gouvernance et la promotion du développement participatif, durable et équilibré.

ENCADRÉ 5



Étude sur l'évaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc

Le rapport de la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FerdDi) intitulé *Étude sur l'évaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc*¹ a souligné la nécessité de mieux suivre les progrès de l'intégration régionale (IR) dans les deux unions régionales, l'UEMOA et CEMAC. À cet égard, ce rapport a constaté les limites du suivi de l'IR à partir des seuls indicateurs de résultat, méthode généralement retenue par les institutions régionales et internationales. En effet, une évaluation des progrès des États en matière d'IR sur la base d'indicateurs de résultat se heurte à l'occurrence d'événements contingents, indépendants de la politique d'intégration des États membres, pouvant en altérer les résultats. Ainsi, suivre les progrès de l'IR sur la base de ces indicateurs ne permet pas d'apprécier convenablement le degré d'implication des États dans le processus d'IR.

La Ferdi est en train d'élaborer en partenariat avec les Commissions des deux Unions des indicateurs d'intégration régionale complétant la batterie d'indicateurs usuels de progrès de l'IR par des indicateurs d'engagement des États membres, en particulier par rapport aux préconisations des textes communautaires. En recentrant le diagnostic sur le processus de décision des autorités publiques nationales, une telle approche permet d'évacuer l'influence exercée par des facteurs exogènes sur les résultats de la politique d'intégration. Les textes communautaires s'appliquant avec la même force à tous les États membres de l'UEMOA ou de la CEMAC, ils servent de critères de référence pour la comparaison des progrès réalisés par les États en matière d'engagement dans l'IR.

Il est tout d'abord nécessaire d'organiser de manière claire et logique les textes communautaires pour ensuite identifier des indicateurs d'écart entre les préconisations des textes et leur application par les États.

Chaque texte est classé et regroupé par :

- dimension de l'intégration régionale (ex : intégration financière, commerciale, humaine, etc.) ;
- puis, par thématiques politiques plus spécifiques (ex : harmonisation et application du Tarif extérieur commun (TEC), réglementation financière, surveillance multilatérale, circulation des personnes, etc.).

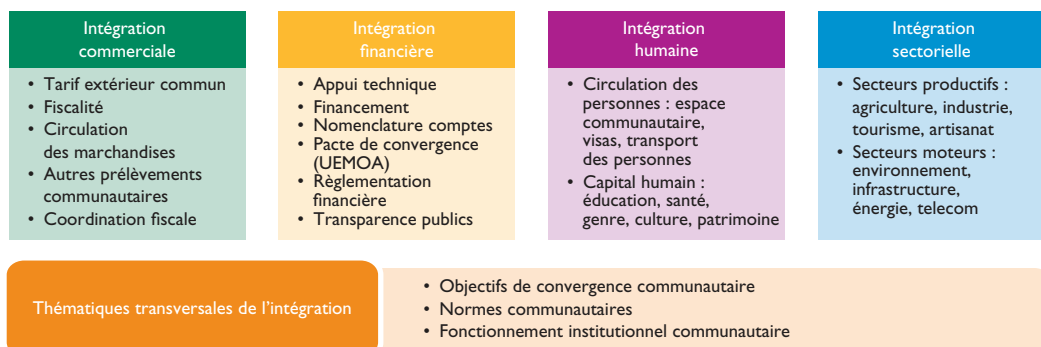
Une organisation est proposée à titre indicatif (sous réserve de modifications jugées nécessaires) en forme d'arborescence dans le schéma A.

La Ferdi propose notamment d'élaborer un **indice composite d'engagement dans l'IR**, obtenu à partir de deux catégories d'indicateurs d'engagement par rapport aux textes : une famille d'indicateurs d'engagement formel et une famille d'indicateurs d'engagement effectif. Les indicateurs d'engagement formel des États sont des indicateurs de jure, et permettent de répondre à deux grandes questions :

- Les États ont-ils retranscrit les textes communautaires dans le cadre législatif et réglementaire national, puis mis en place les structures administratives adaptées selon les dispositions des textes communautaires ?
- Ces changements législatifs/réglementaires sont-ils connus des administrations ? accessibles au public ? En d'autres termes, l'information sur les textes est-elle transparente ?

¹ Ce rapport a été commandé par les autorités de la Zone franc et présenté à la réunion de la Zone franc en septembre 2012. Il a été suivi par la publication d'un livre : Geourjon (A.-M.), Guérineau (S.), Guillaumont (P.) et Guillaumont Jeanneney (S.) (2013) : Intégration régionale pour le développement en Zone franc, Economica, Paris.

Schéma A Arborescence indicative des textes communautaires



Ces indicateurs d'engagement formel sont donc relatifs à la volonté formelle des États de s'engager dans le processus d'IR. Cet engagement est illustré dans les schémas B et C, et se reflète par :

- **le degré de transparence de l'information relative aux textes** : si les textes communautaires ont été formellement retranscrits dans les dispositifs nationaux, il faut ensuite que les administrations aient pris connaissance de cette retranscription pour pouvoir l'appliquer (au moyen de notes de services par exemple) ;
- **l'appropriation des textes** : l'application partielle d'un texte peut s'expliquer par le flou ou l'inadéquation de son contenu au regard du contexte national. Dans ce cas, un engagement formel positif des États peut consister à s'approprier et améliorer les textes par des demandes de réforme de ces derniers (si la nature du texte le permet et si la réforme ne remet pas en cause ses objectifs). À l'inverse, un défaut d'engagement à transcrire ou appliquer les textes communautaires déjà signés peut notamment s'apprécier par les tentatives des États de les contourner via des dérogations, ou – ce qui peut être plus préjudiciable à l'intégration - par l'adoption de textes nationaux contraires ou antagonistes aux objectifs communautaires ².

Schéma B L'engagement formel des États par la transparence de l'information

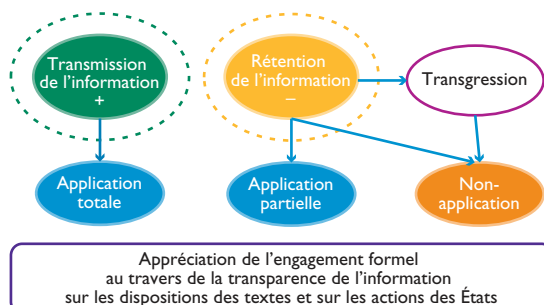
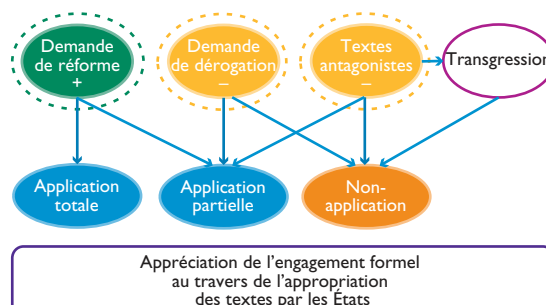


Schéma C L'engagement formel des États par l'amendement des textes



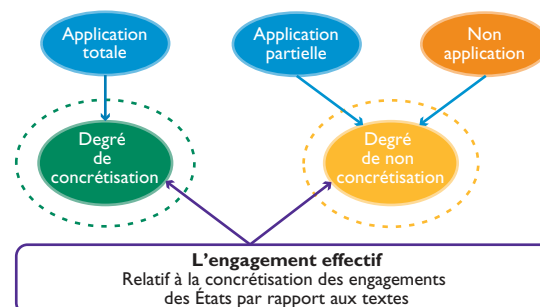
² Le défaut d'engagement des États se traduisant par la transgression des textes est également d'intérêt. Malheureusement, par sa nature cachée, il est difficile d'appréhender une telle transgression par les États.

Les **indicateurs d'engagement effectif** des États se destinent à refléter le degré d'application et de non-application des textes. Ils répondent ainsi aux questions suivantes :

- Les textes sont-ils bien appliqués par les États ? Dans quelle mesure ?
- Si les textes sont mal appliqués par les États, dans quelle mesure le sont-ils ?

L'engagement effectif dans l'IR peut être apprécié par des mesures spécifiques et directes de l'écart entre les préconisations des textes et leur degré d'application (voir schéma D). Il est ainsi possible d'élaborer des mesures du degré de mise en œuvre des textes, reprenant point par point les dispositions des textes communautaires.

Schéma D L'engagement effectif des États dans l'application des textes communautaires



Il est également intéressant d'évaluer l'**engagement des États au-delà des traités** de la CEMAC et de l'UEMOA. La situation dans certains États membres peut en effet se caractériser par un faible degré d'application des textes communautaires mais un fort engagement dans la mise en place et le fonctionnement des structures et projets communautaires. En outre, un engagement au-delà des textes peut se formaliser ultérieurement par l'application de textes communautaires. C'est pourquoi l'importance relative des engagements par rapport aux textes et des engagements au-delà des textes mérite d'être envisagée.

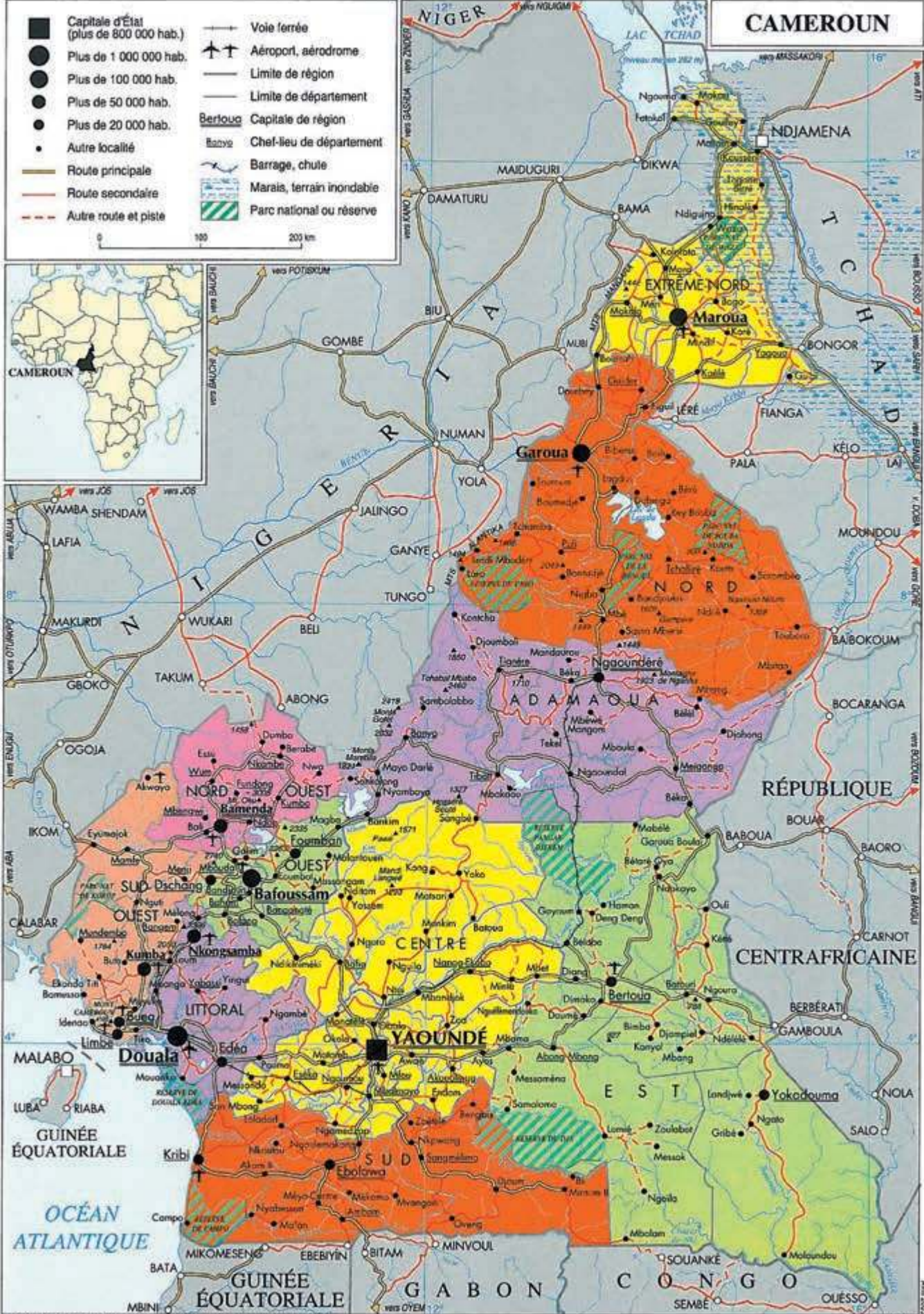
Pour cela, les programmes économiques régionaux (PER) existants peuvent servir de base d'évaluation/de suivi d'un engagement au-delà des textes, dans la mesure où ils intègrent des projets porteurs de synergies au niveau régional. Ainsi, la participation des États aux structures, réseaux et projets communautaires peut être considérée, à travers notamment :

- l'application du cadre logique d'évaluation et de suivi du PER, lorsqu'un tel cadre existe (ce qui est le cas pour l'UEMOA) ;
- la création d'une base de données pour le suivi des projets et programmes à vocation communautaire appuyés par la BafD, la Banque mondiale, le FMI, l'UE, l'UNECA et la France ;
- la prise en compte de la part des budgets nationaux destinés aux projets régionaux, et de la participation nationale au fonctionnement des structures à vocation communautaire.

L'élaboration d'indicateurs d'engagement des États membres dans l'IR par rapport aux textes communautaires peut inciter ces États à mener des politiques d'intégration plus actives, notamment en rendant la pression par les pairs plus efficace. Cette pression pourrait être plus efficace que les sanctions envisagées en cas de manquements, qui sont difficiles à appliquer. Ces indicateurs permettraient en effet de rendre plus transparents les efforts relatifs des États membres pour l'IR, d'identifier les dimensions et thématiques d'IR souffrant d'un déficit d'engagement de leur part et sur lesquelles devrait porter un effort prioritaire.

CAMEROUN

| | | | |
|-------|---|---------|---------------------------|
| ■ | Capitale d'État (plus de 800 000 hab.) | —+— | Voie ferrée |
| ● | Plus de 1 000 000 hab. | ✈ | Aéroport, aérodrome |
| ● | Plus de 100 000 hab. | — | Limite de région |
| ● | Plus de 50 000 hab. | — | Limite de département |
| ● | Plus de 20 000 hab. | Bertoua | Capitale de région |
| ● | Autre localité | Bafou | Chef-lieu de département |
| — | Route principale | — | Barrage, chute |
| — | Route secondaire | — | Marais, terrain inondable |
| - - - | Autre route et piste | — | Parc national ou réserve |





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 475 442 km²

Population : 22,8 millions d'habitants. Densité : 48 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,8 %. Taux de croissance démographique : 2,5 %. Langues officielles : français et anglais

Principales villes : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua, Limbé

Régime politique : M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu président de la République en 2004 (mandat de sept ans) puis, pour un troisième mandat, en 2011. Les élections législatives du 30 septembre 2013 ont été remportées par le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti de la majorité présidentielle. M. Philémon Yang, qui dirige le gouvernement depuis juin 2009, est demeuré en fonction.

Économie (2014)

PIB par habitant¹⁾ : 1 405 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

| | |
|------------|-----------------------------|
| Primaire | 30,5 % (dont pétrole 7,7 %) |
| Secondaire | 22,5 % |
| Tertiaire | 47,0 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 55,1 ans

Taux de mortalité infantile : 6,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 71,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 9,6 %

Indice de développement humain – Classement : 152^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006 et a été admis à bénéficier de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). À la suite de l'expiration du programme FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) conclu avec le FMI pour un montant de 30 millions de dollars en janvier 2009, une facilité de protection contre les chocs exogènes a été approuvée le 2 juillet 2009, pour un montant de 144 millions de dollars. Aucun autre programme du FMI n'a été mis en place depuis lors.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de dix-sept projets actifs, axés principalement sur l'accès à l'eau ainsi que sur le développement rural et l'industrie. Il représentait un engagement de 968,5 millions de dollars.

À fin juin 2015 également, la dette souveraine du Cameroun était notée B à court et long terme par l'agence Fitch Ratings et BB à court et long terme par Standard & Poor's. Ces notes étaient assorties d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

En 2014, la croissance économique a accéléré pour atteindre 6,3 %, après 5,6 % en 2013. L'économie camerounaise a ainsi fait preuve d'une grande résilience malgré les crises sécuritaires qui se sont développées à ses frontières (instabilité en Centrafrique, Boko Haram au Nigéria). Cette accélération de la croissance résulte du dynamisme du PIB non pétrolier (+ 5,8 %) et, dans une moindre mesure, du secteur pétrolier (+ 0,5 %), dont la reprise de la production observée à partir de 2012, après cinq années de baisse, s'est encore amplifiée sur l'ensemble de l'année 2014.

L'accélération de l'activité économique reflète une forte progression de la formation brute de capital fixe, tant publique (1,8 point de contribution à la croissance) que privée (2,7 points), qui a porté le taux d'investissement à 21,5 % du PIB, soit une hausse de 2 points par rapport à 2013 (les chiffres pour 2013 ayant eux-mêmes été révisés en hausse). Le développement de l'activité est également lié à la bonne tenue de la consommation privée, qui a contribué à la croissance à hauteur de 2,3 points. Cette évolution résulte notamment de l'amélioration générale des revenus des ménages en lien avec des vagues d'embauches dans les grands chantiers d'infrastructures publiques. En revanche, en liaison avec l'accélération des importations liées aux programmes d'investissement, la contribution nette du secteur extérieur s'est détériorée, pesant sur la croissance à hauteur de 1,3 point de PIB en 2014, après - 0,9 point en 2013.

La ratification de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne en juillet 2014, qui débouchera sur un abaissement réciproque, étalé sur quinze ans, des barrières douanières concernant 80 % des échanges avec l'Union européenne, devrait également, à terme, favoriser la croissance économique par un renforcement des capacités exportatrices du pays. Le Programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise (PACOM), appuyé par l'Union européenne à hauteur

Comptes nationaux du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 16 421,6 | 17 680,5 | 18 834,4 | 20 357,8 |
| PIB nominal | 12 545,6 | 13 514,7 | 14 607,5 | 15 718,2 |
| dont secteur pétrolier | 940,6 | 1 074,5 | 1 066,7 | 1 116,1 |
| Importations de biens et services | 3 876,0 | 4 165,8 | 4 226,9 | 4 639,6 |
| Biens | 2 940,9 | 3 079,1 | 3 101,1 | 3 466,4 |
| Services | 935,1 | 1 086,7 | 1 125,8 | 1 173,2 |
| Emplois | 16 421,6 | 17 680,5 | 18 834,4 | 20 357,8 |
| Consommation finale | 10 293,8 | 11 291,4 | 12 161,9 | 12 862,7 |
| Publique | 1 457,2 | 1 548,2 | 1 690,6 | 1 841,2 |
| Privée | 8 836,6 | 9 743,2 | 10 471,3 | 11 021,5 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 2 583,6 | 2 618,7 | 2 849,2 | 3 382,2 |
| Publique | 298,0 | 316,4 | 336,1 | 579,4 |
| Privée | 2 285,6 | 2 302,3 | 2 513,1 | 2 802,8 |
| dont secteur pétrolier | 432,0 | 457,5 | 478,9 | 538,4 |
| Exportations de biens et services | 3 544,2 | 3 770,4 | 3 823,3 | 4 112,9 |
| Biens | 2 667,4 | 2 939,2 | 3 003,7 | 3 302,2 |
| Services | 876,8 | 831,2 | 819,6 | 810,7 |
| Épargne intérieure brute | 2 251,8 | 2 223,3 | 2 445,6 | 2 855,5 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 331,8 | - 395,4 | - 403,6 | - 526,7 |
| Revenus des facteurs | - 142,9 | - 227,1 | - 303,9 | - 313,1 |
| Épargne intérieure nette | 2 109,0 | 1 996,2 | 2 141,7 | 2 542,4 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 20,6 | 19,4 | 19,5 | 21,5 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 4,1 | 4,6 | 5,6 | 6,3 |
| Déflateur du PIB | 3,0 | 3,0 | 2,4 | 1,3 |
| Prix à la consommation (en moyenne) | 2,9 | 2,4 | 2,1 | 1,9 |

a) Chiffres provisoires. Les chiffres 2013 portant sur la consommation, l'investissement et, dans une moindre mesure, la croissance économique ont été significativement révisés à la hausse.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : FMI, BEAC.

de 6,5 milliards de francs CFA, devrait contribuer à accélérer les efforts d'adaptation de l'économie et les réformes structurelles.

Au sein du secteur primaire, le secteur agricole, qui emploie plus de 60 % de la population active, a contribué à la croissance économique à hauteur de 1,7 point.

La production vivrière a progressé de 3,0 %, bénéficiant d'une politique de relance dans diverses branches, notamment dans le cadre du Programme Agropoles mis en œuvre depuis 2013, et d'un contexte climatique favorable. Toutefois, la Mission de régulation des approvisionnement des produits de grande consommation (Mirap) – organisme public camerounais – estime à près de 25 % les pertes post-récoltes dues au manque d'infrastructures de stockage dans les principaux bassins de production du pays ainsi qu'à l'enclavement ou au mauvais état des routes rurales, qui freinent l'acheminement des récoltes vers les grands centres de consommation urbains.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| Fèves de cacao (en milliers de tonnes) | 220,0 | 240,0 | 249,0 | 288,0 |
| Prix d'achat aux producteurs - grades 1 et 2 (en francs CFA par kg) | 600-800 | 984-1 386 | 450-580 | 450-580 |
| Café (en milliers de tonnes) | 63,8 | 65,0 | 20,0 | 32,1 |
| Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg) | 370-530 | 370-430 | 370-430 | 370-430 |
| Coton-graine (en milliers de tonnes) | 136,0 | 194,9 | 265,7 | 294,0 |
| Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg) | 211,4 | 267,6 | 267,6 | 267,6 |
| Bananes (en milliers de tonnes) | 244,3 | 231,8 | 261,8 | 306,3 |
| Bois tropicaux : | | | | |
| Production de grumes (en milliers de m ³) | 2 464,1 | 2 444,4 | 2 478,6 | 2 663,9 |
| Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes) | 429,2 | 518,7 | 617,8 | 803,1 |
| Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³) | 289,5 | 273,1 | 235,6 | 227,8 |
| Pétrole (en millions de tonnes) | 3,0 | 3,1 | 3,4 | 3,8 |
| Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril) | 98,7 | 99,7 | 98,8 | 90,7 |
| Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne) | 335,1 | 366,3 | 351,2 | 322,4 |

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

La production des cultures de rente s'est également inscrite en hausse sous l'effet de la modernisation des techniques agricoles et de l'introduction de plans et semences à haut rendement. La production de bananes, troisième produit d'exportation derrière le pétrole et le bois, a pour sa part progressé de 17,0 % grâce à une augmentation continue des surfaces exploitées et à l'extension de l'irrigation. La production de coton-graine, qui occupe 30 % des terres arables au nord du pays, a quant à elle progressé de 10,7 % dans un contexte de prix aux producteurs élevés (267,6 francs CFA le kilogramme). La filière demeure toutefois vulnérable à des conditions de commercialisation sous-optimales, du fait de l'éloignement des zones de production du port de Douala et de la contrebande, notamment *via* le Nigéria. La production de cacao a augmenté de 15,7 % et celle de café a rebondi de 60,7 % pour atteindre respectivement 288 000 et 32 000 tonnes (la production de café restant de moitié inférieure à son niveau de 2012). Néanmoins, ces volumes devront être très fortement accrus au cours des cinq prochaines années, pour que le pays atteigne les objectifs de production prévus dans son plan de relance des filières cacao-café (bénéficiant de l'appui de l'Union européenne) à l'horizon 2020, qui projette une production cacaoyère à 600 000 tonnes et de café à 185 000 tonnes, dont 150 000 tonnes pour la variété robusta et 35 000 tonnes pour l'arabica.

À terme, le développement des filières de production, et en particulier leur financement, pourraient être facilités par le projet de création d'une bourse des matières premières, le *Cameroon Commodities Exchange* (CCX). Le CCX, qui doit devenir opérationnel au cours du second semestre de 2015, constituerait une plate-forme de transactions pour huit produits agricoles, qui seraient introduits progressivement à la bourse sur une période de quatre ans : le cacao et le maïs (1^{re} année), le sorgho, le mil et le manioc séché (2^e année), l'huile de palme et le riz paddy (3^e année), le coton (4^e année). À l'instar de la bourse créée en Éthiopie, ou des projets actuellement envisagés par d'autres pays africains, le fonctionnement et le succès du CCX apparaissent néanmoins fortement tributaires, d'une part, de l'amélioration des infrastructures routières des zones de production et des conditions de stockage des produits agricoles et, d'autre part, du développement du système financier national ou régional (systèmes de paiement, taille des acteurs bancaires et des marchés nationaux, infrastructures de marché) et de l'intérêt des investisseurs internationaux.

En ce qui concerne la filière bois, qui constitue un secteur important de l'économie, notamment en termes d'emploi, la production de grumes a augmenté de 7,5 % en un an. En 2014, la participation de la Chine dans le secteur du bois au Cameroun comprenait dix-neuf permis (six concessions et treize « ventes de coupe ») couvrant 650 000 hectares, soit un peu plus de 10 % de la zone des permis forestiers au Cameroun. Début 2015, le gouvernement camerounais a validé le Programme national d'appui à la transformation des produits forestiers (PNATPF), pour un montant de 13,7 milliards de francs. Il vise à promouvoir la création de petites unités capables de transformer jusqu'à 25 % du bois coupé dans les communes forestières. Le PNATPF vient s'ajouter au projet de création, dans les régions de l'Est et du Centre, de deux zones industrielles dédiées à la filière bois, l'objectif des autorités étant non seulement d'assurer le sciage sur place des grumes produites, mais également d'encourager la deuxième transformation en mobilier des produits sciés.

La production de pétrole brut s'est accélérée, le volume extrait progressant de 11,8 % en un an. Cette hausse reflète plus particulièrement la montée en puissance de l'exploitation de nouveaux champs pétrolifères, comme le champ de Mvia, à partir de novembre 2013, et le champ de Dissoni Nord. Dans ce contexte, le gouvernement camerounais ambitionne de se doter d'une seconde raffinerie de pétrole, située à Kribi. La société russe Ruzgazengineering Group a été préqualifiée pour le financement et la réalisation des études de faisabilité de ce projet, au moment où la Sonara est engagée dans un vaste programme de modernisation de ses équipements, pour un investissement global d'environ 400 milliards de francs.

L'extraction gazière qui avait débuté en 2013 a plus que doublé en 2014, avec une production estimée à 31 200 tonnes, contribuant à l'alimentation de la centrale électrique de Kribi. Cette augmentation de la production est avant tout le fait de l'exploitation croissante des champs Sanaga Sud et Logbaba qui a donné lieu à la mise en service, en novembre 2014, à Douala, de la première unité de traitement de gaz naturel. La société britannique Golar LNG Ltd prévoit également la mise en production, dès 2017, d'une usine de gaz naturel liquéfié sur support flottant sur le champ gazier de Kribi (500 milliards de m³) au rythme de 1,2 million de tonnes par an, pour une durée de huit ans.

S'agissant du secteur minier et de la construction des infrastructures autour du gisement de fer de Mbalam, à l'est du pays, le groupe portugais Mota-Engil, qui avait remporté l'appel d'offres en juin 2014 et disposait d'un an pour en structurer le financement, a été évincé. La société australienne Sundance Resources qui détient, depuis 2012, le permis d'exploitation du fer de Mbalam, a indiqué que le Gouvernement comptait financer à 100 % la construction des infrastructures par le biais de prêts accordés par la banque chinoise, Exim Bank.

En 2014, la contribution du secteur secondaire à la croissance s'est renforcée, pour atteindre 1,8 point, grâce à une accélération de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics consécutive à la réalisation des grands projets d'infrastructures routières, portuaires et immobilières. Le développement du secteur du BTP devrait être facilité par la construction, avant la fin de l'année 2015, d'une seconde cimenterie dans la banlieue de Yaoundé par le groupe Dangote, après que celle de Douala, d'une capacité de production de 1,5 million de tonnes,

a été mise en service en avril 2015. La cinquième cimenterie du Cameroun, après Cimencam du groupe français Lafarge, Cimaf du groupe marocain Addoha, la cimenterie Dangote et celle du groupe turc Eren Holdings (également à Douala), sera construite par la société chinoise Sinoma, afin d'anticiper une nouvelle augmentation de la demande de ciment tant au Cameroun qu'en Afrique centrale. La production d'aluminium a été multipliée par trois du fait de la hausse substantielle de la fourniture de gaz pour alimenter la société productrice d'aluminium, Alucam.

Néanmoins, le développement du secteur secondaire demeure tributaire de la résorption de goulets d'étranglement dans la production et la distribution d'électricité. L'objectif affiché par les autorités est de porter la production d'électricité à 3 000 MW à l'horizon 2020. Afin de remplir cet objectif, la centrale à gaz de Kribi a débuté sa production en mai 2013 et peut fournir 216 MW, soit environ 25 % de la demande énergétique du pays. Son extension, décidée par le Gouvernement, portera sa capacité de production à 330 MW. Outre les centrales thermiques mises en place depuis 2011 dans le cadre d'un plan d'urgence, une part importante de l'augmentation prévue de la production provient de la valorisation du potentiel hydroélectrique exceptionnel du pays. Le barrage de Lom Pangar, d'une capacité de 30 MW devrait être mis en eau en septembre 2015 et le barrage de Mekin, d'une puissance de 15 MW, en avril 2016. Le barrage de Memve'ele (211 MW) devrait quant à lui être mis en service le 30 juin 2017. Le projet hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW), qui comprend la construction de barrages, d'un canal usinier, d'une centrale hydroélectrique dotée de sept groupes de 60 MW et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé est pour sa part développé par un consortium composé de l'État du Cameroun, Électricité de France, la Société financière internationale et Rio Tinto Alcan pour un coût estimé de 1 milliard de dollars. Enfin, en 2015, un protocole d'accord a été signé par le Cameroun et le Congo concernant la construction du barrage de Cholet et d'une centrale hydroélectrique (600 MW) sur le fleuve Ngoko, frontière fluviale entre les deux pays, Ce projet coûtera entre 354 et 670 milliards de francs selon les options choisies par son constructeur, l'entreprise chinoise Sinohydro.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,8 points, en liaison avec la poursuite de grands projets publics dans les filières

des transports, de l'hôtellerie et de la restauration. S'agissant plus particulièrement des transports, les infrastructures portuaires et ferroviaires, dont les insuffisances constituent un frein au développement économique du pays, font l'objet d'importants investissements publics. Afin d'y remédier, le port en eaux profondes de Kribi, financé en partie par la banque chinoise Exim Bank à hauteur de 210 milliards et confié, pour la réalisation des infrastructures de base, à la China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC) devrait être inauguré en 2015. L'étude de faisabilité du chemin de fer reliant Kribi à Édéa a également été confiée à CHEC, en partenariat avec le groupe Bolloré. Le secteur de la téléphonie mobile a également été caractérisé par son dynamisme avec l'arrivée, en septembre 2014, d'un troisième opérateur, Nextell.

Afin de compléter le *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi* (DSCE) pour la période de 2010 à 2020, un « plan d'urgence » triennal pour soutenir la croissance a été lancé à la fin de l'année 2014. Il porte sur une grande variété de secteurs (transport, communication, eau, etc.) et le montant des investissements projetés est sans précédent (925 milliards de francs sur la période 2015-2017 en sus des dépenses d'investissement déjà budgétées). Le gouvernement prévoit de financer la majeure partie de ces investissements par la conclusion de prêts auprès d'établissements bancaires et a prévu de faire, fin 2015, son entrée sur le marché financier international, avec un emprunt de 1,5 milliard de dollars.

Le rythme de progression des prix à la consommation a ralenti de 2,1 % en 2013 à 1,9 % en 2014 en moyenne annuelle. Toutefois, la tendance s'est inversée en glissement, le taux d'inflation remontant à 2,5 % à fin décembre 2014, contre 1,7 % un an plus tôt. Le maintien du niveau d'inflation en dessous de la norme communautaire est essentiellement attribuable à la bonne progression de la production agricole vivrière, associée à la baisse des coûts de communication et notamment de la téléphonie mobile. Toutefois, le changement de dynamique observé sur l'ensemble du second semestre 2014 a été entretenu, d'une part, par la fermeté de la demande intérieure et, d'autre part, par les hausses du prix réglementé des hydrocarbures décidées en juin 2014 (permettant une réduction des subventions énergétiques) et l'augmentation des tarifs officiels du taxi, dont les effets sur l'inflation ont néanmoins été limités par les mesures compensatoires prises par le gouvernement.

FINANCES PUBLIQUES

Les recettes budgétaires de l'État se sont inscrites en hausse, passant de 2 655,4 milliards en 2013 à 2 795,8 milliards en 2014. Le dynamisme des recettes non pétrolières, qui représentent plus des deux tiers des recettes budgétaires, s'est renforcé, pour atteindre 14,0 % du PIB non pétrolier, après 13,5 % l'année précédente. Cette amélioration résulte pour l'essentiel d'une hausse des impôts sur les revenus (+ 13,8 %), en liaison avec l'augmentation des revenus disponibles ainsi que des recettes sur le commerce international (+ 14,6 %). Malgré la progression de l'extraction du pétrole brut, les recettes budgétaires pétrolières ont reculé de 11,9 %, pâtissant de la chute des cours du pétrole au second semestre 2014.

Les dépenses publiques, alignées sur les priorités du DSCE, ont conservé un caractère expansionniste. L'augmentation des dépenses publiques de 7,8 % recouvre essentiellement une hausse de 11,9 % des dépenses courantes induite par une augmentation de la masse salariale (26,2 % du budget) suite à des recrutements dans l'Éducation nationale ainsi que dans les services de sécurité et de défense, une progression des achats de biens et équipements (21,1 % du budget) ainsi qu'une hausse des transferts et subventions (18,1 % du budget), en dépit du rattrapage des prix des carburants et de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux. En partie financé par les contributions de la CEEAC et les dividendes de la BEAC, le coût budgétaire de la lutte contre Boko Haram et de la prise en charge des réfugiés en provenance de RCA (100 000 environ) et du Nigéria est, en revanche, difficile à appréhender. Les intérêts sur la dette intérieure et extérieure ont continué à croître du fait de la progression des investissements publics, financés, pour une part importante, par des emprunts extérieurs.

S'agissant de la lutte contre Boko Haram, deux projets vont être lancés, en 2015, par l'Union européenne. Le premier projet, d'un montant global de 2,6 milliards de francs, permettra de renforcer les capacités opérationnelles de la protection civile. Le second projet, à hauteur de 1,5 milliard de francs visera à favoriser l'intégration socio-économique des jeunes défavorisés dans la région Nord.

Les dépenses en capital, pour leur part se sont de nouveau établies à un niveau élevé, atteignant 1 007,5 milliards, contre 992,8 milliards un an plus tôt, soit une progression de 1,5 % en un an,

en liaison avec la mise en œuvre des investissements en infrastructures.

En 2014, le déficit base engagements (dons compris) s'est accru d'une année sur l'autre, pour s'établir

à 448,8 milliards, soit 2,9 % du PIB, après 2,4 % en 2013.

Compte tenu de l'apurement d'arriérés à l'égard des entreprises, à hauteur de 14,6 milliards, le déficit

budgétaire base caisse s'est établi à 463,4 milliards, soit 2,9 % du PIB en 2014, après 2,6 % en 2013, financé essentiellement par recours à l'emprunt extérieur, à hauteur de 413,3 milliards, notamment auprès de la Chine.

Ainsi, la Chine représentait 31,2 % du total des décaissements de prêts des bailleurs en 2013, 45,6 % en 2014, et atteindrait 50 % en 2015. D'autres soutiens sont, en effet, en cours de négociation, dont environ 200 milliards pour une usine d'alimentation en eau potable pour la ville de Yaoundé. La Chine a également annoncé qu'elle était prête à participer au financement du plan d'urgence triennal adopté en décembre 2014, sans toutefois en préciser les modalités. Dans ce contexte, et compte tenu du projet de lancement d'un emprunt de 1,5 milliard sur les marchés internationaux, la question de l'évolution du poids de la dette non concessionnelle dans le passif de l'État se pose de manière croissante.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes totales | 2 294,9 | 2 489,5 | 2 655,4 | 2 795,8 |
| Recettes budgétaires | 2 228,6 | 2 434,6 | 2 609,1 | 2 772,4 |
| Recettes pétrolières | 621,6 | 700,8 | 679,3 | 598,5 |
| dont redevance | 516,7 | 532,4 | 500,8 | 415,4 |
| Recettes non pétrolières | 1 607,0 | 1 733,8 | 1 929,8 | 2 173,9 |
| dont recettes non fiscales | 77,5 | 85,0 | 102,1 | 134,3 |
| Dons extérieurs | 66,3 | 55,0 | 46,3 | 23,4 |
| Dépenses totales et prêts nets | 2 380,6 | 2 549,2 | 3 010,8 | 3 244,6 |
| Dépenses courantes | 1 762,5 | 1 808,2 | 1 958,3 | 2 191,2 |
| Salaires | 681,6 | 706,1 | 790,0 | 848,8 |
| Intérêts | 44,1 | 51,2 | 57,6 | 69,2 |
| Intérêts sur la dette intérieure | 13,5 | 13,3 | 10,6 | 12,8 |
| Intérêts sur la dette extérieure | 30,6 | 38,0 | 47,0 | 56,4 |
| Autres dépenses courantes | 1 036,8 | 1 050,9 | 1 110,7 | 1 273,2 |
| Dépenses en capital | 584,0 | 679,4 | 992,8 | 1 007,5 |
| Dépenses budgétaires | 483,8 | 490,4 | 500,1 | 520,5 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 100,2 | 189,1 | 492,7 | 487,0 |
| Dépenses de restructuration | 34,1 | 61,5 | 59,7 | 45,9 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons)^{b)} | - 21,2 | 112,5 | 138,0 | 71,2 |
| Solde (base engagements) (dons compris)^{c)} | - 85,7 | - 59,6 | - 355,4 | - 448,8 |
| Arriérés | - 96,2 | - 60,0 | - 26,1 | - 14,6 |
| Arriérés intérieurs | - 96,2 | - 60,0 | - 26,1 | - 14,6 |
| Arriérés extérieurs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde (base caisse)^{d)} | - 181,9 | - 119,6 | - 381,5 | - 463,4 |
| Financement | 181,9 | 119,6 | 381,5 | 463,4 |
| Financement intérieur | 153,3 | 5,5 | - 45,0 | 50,1 |
| Bancaire | 165,8 | 117,6 | 124,3 | - 32,5 |
| Non bancaire | - 12,4 | - 112,1 | - 169,3 | 82,6 |
| Financement extérieur | 28,6 | 114,1 | 426,5 | 413,3 |
| Tirages sur emprunts | 86,6 | 177,5 | 486,5 | 482,8 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 58,0 | - 63,4 | - 60,0 | - 69,5 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 17,8 | 18,0 | 17,9 | 17,6 |
| Recettes pétrolières | 5,0 | 5,2 | 4,7 | 3,8 |
| Dépenses courantes | 14,0 | 13,4 | 13,4 | 13,9 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 0,4 | 0,6 | 0,6 | 0,1 |
| base engagements (dons compris) ^{c)} | - 0,7 | - 0,4 | - 2,4 | - 2,9 |
| base caisse ^{d)} | - 1,4 | - 0,9 | - 2,6 | - 2,9 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

Balance des paiements du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Transactions courantes | - 353,1 | - 488,1 | - 557,1 | - 677,7 |
| Balance commerciale | - 273,5 | - 139,9 | - 97,4 | - 164,2 |
| Exportations FOB | 2 667,4 | 2 939,2 | 3 003,7 | 3 302,2 |
| dont : pétrole brut | 902,1 | 1 039,8 | 1 088,4 | 1 223,7 |
| cacao | 216,4 | 165,5 | 182,4 | 264,7 |
| café | 59,6 | 41,5 | 18,9 | 28,7 |
| coton | 101,1 | 59,6 | 70,2 | 64,0 |
| banane | 39,3 | 40,7 | 41,1 | 39,6 |
| caoutchouc naturel | 81,8 | 50,5 | 51,0 | 37,7 |
| bois | 326,8 | 303,7 | 278,0 | 321,8 |
| aluminium | 50,3 | 30,6 | 40,6 | 121,1 |
| autres | 890,0 | 1 207,2 | 1 233,1 | 1 200,8 |
| Importations FOB | - 2 940,9 | - 3 079,1 | - 3 101,1 | - 3 466,4 |
| dont : produits pétroliers | - 921,0 | - 1 078,7 | - 714,8 | - 973,1 |
| biens d'équipement | - 444,8 | - 593,6 | - 671,7 | - 752,3 |
| autres | - 1 575,2 | - 1 406,8 | - 1 714,6 | - 1 741,0 |
| Balance des services | - 58,3 | - 255,5 | - 306,2 | - 362,5 |
| dont : fret et assurance | - 166,0 | - 176,3 | - 170,3 | - 164,9 |
| voyages et séjours | - 56,5 | - 85,8 | - 18,0 | - 73,3 |
| services officiels | 9,2 | 9,7 | 33,5 | 52,5 |
| autres services privés | 191,3 | 44,4 | - 79,9 | - 86,9 |
| autres transports et autres assurances | - 36,2 | - 47,5 | - 71,5 | - 89,9 |
| Balance des revenus | - 142,9 | - 227,1 | - 303,9 | - 313,1 |
| Rémunération des salariés | 11,1 | 23,7 | 12,8 | 2,3 |
| Revenus des investissements | - 154,0 | - 250,8 | - 316,7 | - 315,4 |
| dont : intérêts de la dette extérieure publique | - 30,6 | - 38,0 | - 47,0 | - 56,4 |
| intérêts de la dette extérieure privée | - 171,7 | - 278,7 | - 292,6 | - 307,3 |
| Balance des transferts courants (nets) | 121,6 | 134,4 | 150,4 | 162,1 |
| Secteur privé | 60,0 | 90,6 | 105,0 | 123,4 |
| Secteur public | 61,6 | 43,8 | 45,4 | 38,7 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 235,2 | 617,3 | 586,2 | 650,1 |
| Compte de capital (net) | 61,5 | 59,8 | 48,1 | 56,8 |
| Publics | 13,7 | 11,6 | 6,2 | 4,2 |
| Privés | 47,9 | 48,2 | 41,9 | 52,6 |
| Comptes d'opérations financières (net) | 173,6 | 557,6 | 538,1 | 593,3 |
| Investissements directs | 219,7 | 413,4 | 348,2 | 366,8 |
| dont secteur pétrolier | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Investissements de portefeuille | - 26,8 | - 0,8 | - 34,5 | - 43,2 |
| Autres investissements | - 19,2 | 145,0 | 224,4 | 269,7 |
| Erreurs et omissions | - 41,5 | - 85,4 | - 73,0 | 56,5 |
| Solde global | - 159,3 | 43,9 | - 43,9 | 28,9 |
| Financement | 159,3 | - 43,9 | 43,9 | - 28,9 |
| Variations des réserves officielles | 159,3 | - 43,9 | 43,9 | - 28,9 |
| Financements exceptionnels | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Allègements et annulations de dettes | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Le déficit de la balance des services s'est également creusé à 362,5 milliards, contre 306,2 milliards un an plus tôt, en liaison avec l'alourdissement du déficit de tous les postes, tout comme celui de la balance des revenus reflétant une hausse des charges d'intérêt de la dette dans un contexte de réendettement extérieur de l'État et des entreprises.

L'excédent des transferts courants s'est établi à 162,1 milliards, provenant pour une large part de l'augmentation des transferts des migrants, en dépit d'une baisse de plus de 8 % de l'aide publique au développement.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 586,2 milliards en 2013 à 650,1 milliards en 2014. Cette augmentation renvoie tant à une hausse des investissements directs étrangers (+ 5,3 %), notamment dans le secteur pétrolier, qu'à des entrées de capitaux au titre des « autres investissements ».

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à hauteur de 28,9 milliards, soit 0,2 % du PIB. Cet excédent s'est traduit par une hausse de même montant de la contribution du Cameroun aux réserves officielles de la zone.

À la suite de l'annulation de près de 60 % du stock de la dette publique du Cameroun en 2006 après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE¹, la part de la dette extérieure dans le PIB est revenue autour de 11 % en 2011, pour recommencer à croître et s'établir à hauteur de 16,6 %

en 2013. Néanmoins, le poids du service de la dette s'est inscrit en baisse, passant de 3,3 % des exportations de biens et services en 2012 à 2,8 % en 2014, et de 5 % à 4,1 % des recettes budgétaires au cours de la même période. En 2014, selon la BEAC, compte tenu

¹ Les annulations de dette additionnelles à l'IPTE octroyées par la France dans le cadre des engagements de Gleneagles ont été effectuées par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), mécanisme original consistant à recycler les échéances de remboursement de la dette du Cameroun à l'égard de la France, refinancées par des dons. Le premier C2D, d'un montant de 537 millions d'euros, a été suivi par un second d'un montant de 326 millions d'euros pour la période 2011-2016.

Dettes extérieures du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 3 193,7 | 3 110,3 | 3 750,8 | 4 922,3 |
| Dettes à long terme | 2 740,2 | 2 598,0 | 3 153,6 | 4 041,1 |
| Dettes publiques garanties | 2 163,0 | 2 136,8 | 2 785,7 | 3 816,2 |
| Dettes privées non garanties | 577,2 | 461,2 | 367,9 | 224,9 |
| Recours aux crédits du FMI | 444,6 | 442,0 | 440,0 | 437,2 |
| Dettes à court terme | 8,9 | 70,3 | 157,2 | 443,9 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 8,9 | 2,3 | 24,2 | 61,9 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 70,6 | 0,0 | 43,7 | 129,0 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 55,5 | 41,4 | 50,8 | 63,6 |
| Dettes extérieures/PIB | 13,5 | 11,7 | 14,2 | 16,6 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 3,4 | 4,3 | 3,3 | 2,8 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 4,7 | 6,8 | 5,0 | 4,1 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 24,6 | 27,7 | 30,1 | 27,9 |

Sources : Banque mondiale, BEAC.

de l'importance des financements extérieurs, notamment mis en place pour financer le programme d'investissement, la part de la dette extérieure dans le PIB s'est accrue de 1,9 point de PIB.

Lors de la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en juin 2014, le risque de surendettement à moyen terme a été réévalué de faible à modéré, compte tenu notamment d'un encours significatif de prêts non concessionnels, notamment auprès de la Chine, pour partie non encore déboursés, et destinés à financer le programme d'investissement public. Si la charge de la dette est considérée comme soutenable par le FMI, l'institution note qu'un recours croissant à un endettement extérieur

non concessionnel, combiné à un endettement intérieur dynamique, pourrait placer la dette publique sur une trajectoire non soutenable.

Outre la sélection d'investissements au rendement économique élevé afin d'assurer le caractère optimal des prêts contractés², la mise en œuvre de montages financiers soutenables à long terme, faisant appel à des financements innovants, apparaît nécessaire afin d'assurer la soutenabilité de programmes d'investissement ambitieux, notamment dans le domaine des infrastructures, afin qu'ils participent effectivement à une élévation de la croissance potentielle, comme l'a notamment fait apparaître la conférence

« Financer l'avenir : le développement des infrastructures en Afrique centrale », organisée en mars 2014 par les autorités camerounaises et le FMI.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2014, le système bancaire camerounais comptait treize banques commerciales en activité, comme l'année passée, dont quatre banques locales et neuf filiales de groupes étrangers.

2 Viabilité budgétaire, investissement public et croissance dans les pays à faible revenu, riches en ressources naturelles : le cas du Cameroun, *IMFWP 13/144*, juin 2013.

Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|----------------|
| Trésorerie et divers | 1 233,5 | 1 314,9 | 1 390,9 | Trésorerie et divers | 377,7 | 452,2 | 507,9 |
| Crédits à l'État | 39,9 | 34,5 | 31,3 | Dépôts de l'État | 339,5 | 380,3 | 413,1 |
| Crédits à l'économie | 1 611,5 | 2 017,1 | 2 305,2 | Dépôts du secteur privé | 2 321,4 | 2 689,4 | 2 926,0 |
| Créances en souffrance nettes | 91,2 | 133,7 | 87,2 | Fonds propres | 235,6 | 324,4 | 352,1 |
| Valeurs immobilisées | 298,1 | 346,1 | 384,4 | | | | |
| Total | 3 274,2 | 3 846,3 | 4 199,0 | Total | 3 274,2 | 3 846,3 | 4 199,0 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 58,9 | 57,9 | 54,7 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 11,3 | 38,3 | 12,3 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 14,8 | 58,9 | 13,4 | | | | |

Source : COBAC.

En 2014, le total du bilan du système bancaire a enregistré une hausse de 9,2 %, après une hausse de 17,5 % en 2013. Ce ralentissement provient essentiellement, du côté de l'actif, d'une moindre croissance des crédits bruts (11,6 %, après 21,0 % en 2013) et, du côté du passif, de la collecte des dépôts (+ 8,8 %, après 15,4 % en 2013), alors que les crédits à l'État se sont de nouveau contractés, à hauteur de 9,2 %. Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts de la clientèle) s'est situé à 79,6 %, en progression par rapport à 2013 (77,6 %), soit à un niveau supérieur à celui de la CEMAC (72,4 %). L'inclusion financière demeure faible, seuls 12 % des adultes disposant d'un compte bancaire.

En 2014, malgré une hausse sensible du produit net bancaire (17,4 %), le système bancaire a affiché un résultat net de 36,9 milliards, contre 96,6 milliards en 2013, soit une baisse de 61,8 % sur un an. Cette forte baisse provient avant tout d'une forte hausse des dotations aux provisions, après les reprises de provisions importantes enregistrées en 2013. Le taux de marge nette, qui avait atteint 38,3 % en 2013, est ainsi ressorti à 12,4 %, soit un niveau comparable à 2012 (11,3 %), et le coefficient de rentabilité à 13,4 % (après 58,9 % en 2013 et 14,8 % en 2012).

La qualité du portefeuille de crédits s'est améliorée en 2014, du fait de la légère baisse des créances en souffrance brutes, de 330 à 322 milliards (- 2,4 %), soit 12,1 % des crédits bruts en 2014, contre 13,9 % à fin 2013. En outre, le niveau global des provisions ayant été stable à 225,0 milliards, le taux de couverture des créances en souffrance s'est mécaniquement amélioré, soit 69,9 % (après 68,2 % en 2013).

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la croissance de l'activité économique demeurerait soutenue en 2015, la croissance du PIB réel s'établissant à 5,5 %. Au cours du premier semestre 2015, la production de pétrole a poursuivi sa tendance haussière : selon la Société nationale d'hydrocarbures (SNH), la production nationale de pétrole avait franchi, pour la première fois depuis 2002, la barre des 100 000 barils par jour. Grâce à la montée en puissance combinée de nouveaux champs de pétrole et de gaz, la croissance réelle du PIB pétrolier accélérerait ainsi à 21,5 %, dans un contexte pourtant défavorable de baisse des cours du pétrole. La croissance réelle du PIB non pétrolier, quant à elle, ralentirait légèrement, à 4,8 % en raison de la baisse des revenus

pétroliers, la baisse des cours du pétrole n'étant que partiellement compensée par la hausse de la production, mais demeurerait ferme à 4,8 %, l'économie du Cameroun étant la plus diversifiée de la CEMAC.

Les prévisions de croissance économique demeurent soumises à deux aléas baissiers significatifs. La baisse des prix du pétrole entamée fin 2014 et qui s'est poursuivie au cours du premier semestre de 2015, ainsi que l'atonie des marchés de matières premières, résultant du ralentissement de la croissance des pays émergents, constituent des aléas importants sur le développement du secteur, même s'il ne représente qu'environ 7 % du PIB au Cameroun. En second lieu, l'activité économique pourrait être perturbée par l'insécurité continue aux frontières avec le Nigéria et la Centrafrique.

L'ensemble des secteurs économiques soutiendrait l'activité. Le secteur primaire contribuerait à la progression du PIB réel à hauteur de 1,9 point, compte tenu de la bonne tenue des activités extractives et du dynamisme de l'agriculture vivrière en liaison avec l'expansion des activités des agropoles (quinze nouvelles agropoles devraient être créées en 2015). Soutenu par les investissements publics, et notamment le plan d'urgence triennal adopté en décembre 2014 en faveur de la croissance, le secteur secondaire contribuerait à la progression du PIB réel à hauteur de 1,6 point, tandis que la contribution du secteur tertiaire s'élèverait à 2,0 point.

L'inflation demeurerait modérée. La progression de l'indice des prix s'établirait autour de 2,8 %, en deçà du seuil de convergence de 3 %, compte tenu de la fermeté de la demande finale.

En revanche, la situation des finances publiques devrait se dégrader, du fait de la baisse (- 14,4 %) des recettes pétrolières, liée à la chute du cours du pétrole brut. Les dépenses publiques devraient continuer à progresser notamment à travers la poursuite des programmes d'investissement et le maintien des dépenses courantes à un niveau comparable à celui de 2014, dont environ 200 milliards seraient uniquement consacrés à la lutte contre Boko Haram. Dans ce contexte, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'établirait à 3,5 % du PIB, contre 2,9 % en 2014.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit de la balance commerciale s'accroîtrait compte tenu du recul des exportations pétrolières et de la fermeté des importations. Le solde global deviendrait déficitaire à hauteur de 421,3 milliards, soit 2,5 % du PIB.

Lors des consultations au titre de l'article IV conclues en juin 2014, le FMI a notamment mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les réformes structurelles, susceptibles d'améliorer le climat des affaires afin de promouvoir l'initiative privée et de renforcer l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs internationaux. S'agissant des finances publiques, l'efficacité économique des dépenses à moyen et long terme pourrait être améliorée grâce à une réallocation des dépenses courantes en faveur des dépenses sociales, de santé et d'éducation, des marges de manœuvre budgétaires pouvant par exemple être dégagées par une réduction des subventions publiques aux carburants. Les

dépenses publiques engagées en faveur d'investissements à haut rendement, dans les infrastructures énergétiques et de transport, sont essentielles pour réduire les goulets d'étranglement qui brident la croissance économique, mais doivent être financées de manière pérenne et soutenable, en particulier par la recherche de partenariats avec le secteur privé. La mission a également souligné la dégradation de la situation financière de l'État depuis 2013, qui s'est traduite par une augmentation rapide du niveau d'endettement. Pour ces raisons, le FMI a émis des doutes quant à la capacité du Cameroun à atteindre son objectif de devenir un pays « émergent » d'ici 2035.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 622 984 km²

Population : 4,7 millions d'habitants. Densité : 7,6 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,8 %. Taux de croissance démographique : 2,0 %. Langues officielles : français, sango

Principales villes : Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot

Régime politique : Suite au renversement, en mars 2013, du président François Bozizé par la coalition rebelle, nommée « Séléka », M. Michel Djotodia a pris le pouvoir jusqu'en décembre 2014, puis a été contraint à la démission, dans un contexte de forte instabilité politique et de conflits interreligieux. Mme Catherine Samba-Panza, maire de Bangui, a été désignée par le Conseil national de transition présidente de transition le 20 janvier 2014 et un gouvernement de transition a été formé au mois d'août. Les élections présidentielles et législatives se tiendraient le 18 octobre 2015, deux semaines après le référendum sur la nouvelle Constitution, prévu le 4 octobre 2015.

Complétant la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) déployée par l'ONU à partir d'août 2013, la France est intervenue le 5 décembre dans le cadre de l'opération militaire « Sangaris ». À partir du 30 avril 2014, afin de sécuriser la région de Bangui, une force armée européenne (Eufor-RCA) a pris le relais de la mission « Sangaris », permettant à celle-ci de concentrer son action sur d'autres régions. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) a remplacé la Misca en septembre 2014.

Accords internationaux

La République centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Relations avec la communauté financière internationale

Le 14 mai 2014, une première facilité de crédit rapide (FCR) de 8,3 millions de DTS (12,9 millions de dollars) a été approuvée par le FMI, en appui au programme d'urgence de redressement économique des autorités. Une seconde FCR a été approuvée en mars 2015 pour un montant de 5,6 millions de DTS (7,66 millions de dollars). Le pays pourrait bénéficier d'une troisième FCR pour un montant de 8,36 millions de DTS (à 11,8 millions de dollars) en septembre 2015. L'assistance globale du FMI à la RCA depuis 2014 atteindrait alors 22,3 millions de DTS (31,5 millions de dollars).

À la suite des événements de 2013, la Banque mondiale, comme la Banque africaine de développement (BAfD), ont réorienté leur soutien en faveur de l'aide humanitaire, du paiement des salaires dans la fonction publique et de la relance de l'agriculture. En juin 2015, le portefeuille de la Banque mondiale était composé de onze projets actifs pour un engagement représentant 165,5 millions de dollars. Le montant du portefeuille total de la BAfD s'élevait, quant à lui, à 157,9 millions de dollars.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 380 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|------------|--------|
| Primaire | 45,5 % |
| Secondaire | 15,4 % |
| Tertiaire | 39,1 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 50,2 ans

Taux de mortalité infantile : 9,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 56,6 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : nd

Indice de développement humain -

Classement : 185^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

ACTIVITÉ

La crise politique extrêmement grave, qui s'est manifestée entre mars et décembre 2013 par la prise de pouvoir de la Séléka s'est traduite par une généralisation de l'insécurité, des pillages systématiques menés par les différentes milices, une dégradation extrême des conditions sanitaires et alimentaires, des déplacements massifs de population, une destruction des capacités de production et un effondrement des structures administratives et régaliennes de l'État. En 2014, malgré la désignation de Mme Samba-Panza à la tête de l'État, la formation d'un gouvernement de transition et la forte mobilisation de la communauté internationale, tant sur le plan militaire que financier, l'insécurité est demeurée très forte, les conditions humanitaires particulièrement difficiles et les tensions communautaires exacerbées.

Après une chute du PIB réel de 37,8 % en 2013, la croissance a été limitée à 0,5 % en 2014, en raison d'une amélioration encore très lente de l'environnement sécuritaire. Néanmoins, dans un environnement aussi incertain, marqué par l'absence d'informations économiques fiables, l'estimation statistique précise des principaux agrégats macroéconomiques du pays apparaît particulièrement difficile, d'autant que la fragilité de l'appareil administratif, combinée aux déplacements de population et à la désorganisation de l'économie, a favorisé la généralisation de l'économie informelle et de la fraude.

Le climat des affaires, déjà peu attractif avant les attaques rebelles de 2013, s'est encore dégradé comme en atteste le 185^e rang (sur 187 pays) occupé par la Centrafrique au classement du rapport *Doing Business* 2015. De plus, la plupart des entreprises ont peiné à rétablir leurs capacités de production.

Cette timide reprise est principalement liée à un rebond de la consommation privée qui a soutenu l'activité à hauteur de 11,3 points de PIB, à la faveur du paiement d'arriérés de salaires dans la fonction publique ainsi que du déploiement des militaires et de l'assistance technique internationale. La forma-

Comptes nationaux de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|--------------|--------------------|
| Ressources | 1 369,5 | 1 483,5 | 928,4 | 1 142,4 |
| PIB nominal | 1 124,2 | 1 207,8 | 737,2 | 834,3 |
| Importations de biens et services | 245,3 | 275,7 | 191,2 | 308,1 |
| Biens | 158,1 | 165,1 | 105,3 | 188,6 |
| Services | 87,2 | 110,6 | 85,9 | 119,5 |
| Emplois | 1 369,5 | 1 483,5 | 928,4 | 1 142,4 |
| Consommation finale | 1 063,5 | 1 171,9 | 797,4 | 993,3 |
| Publique | 64,7 | 84,9 | 82,9 | 74,6 |
| Privée | 998,8 | 1 087,1 | 714,5 | 918,7 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 155,2 | 163,5 | 15,2 | 38,7 |
| Publique | 81,1 | 84,4 | 17,2 | 24,4 |
| Privée | 74,1 | 79,1 | - 2,0 | 14,2 |
| Exportations de biens et services | 150,8 | 148,0 | 115,7 | 110,4 |
| Biens | 100,3 | 103,7 | 57,3 | 47,3 |
| Services | 50,5 | 44,3 | 58,4 | 63,1 |
| Épargne intérieure brute | 60,7 | 35,9 | - 60,3 | - 159,0 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 94,4 | - 127,6 | - 75,5 | - 197,7 |
| Revenus des facteurs | - 2,3 | - 5,5 | 2,2 | 0,5 |
| Épargne intérieure nette | 58,4 | 30,3 | - 58,1 | - 158,5 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 13,8 | 13,5 | 2,1 | 4,6 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 3,3 | 3,9 | - 37,8 | 0,5 |
| Déflateur du PIB | 3,2 | 3,4 | - 1,9 | 12,6 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 1,2 | 5,9 | 4,0 | 17,8 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BEAC.

tion brute de capital fixe a également concouru à la croissance (3,2 points). Le taux d'investissement a en effet enregistré un léger rebond à la faveur de l'afflux de l'aide financière internationale et s'est établi à 4,6 % du PIB en 2014, après 2,1 % en 2013. En revanche, les exportations nettes ont pesé sur la croissance réelle (- 11,9 points) du fait d'un accroissement sensible (+ 61,1 %) des importations de biens et services conjugué à un recul des exportations de 4,6 %. L'explosion des importations et la forte poussée de l'inflation illustrent la très faible élasticité de l'offre locale à la demande.

Le secteur primaire, qui représentait 43,9 % du PIB en 2014, a pesé sur la croissance à hauteur de 5,3 points, l'ensemble des activités du secteur, à l'exception des cultures vivrières, enregistrant une deuxième année de contraction du fait de l'insécurité persistante.

Les activités agricoles et l'élevage ont contribué négativement à la croissance, à hauteur de 3,3 points et 0,2 point respectivement, en liaison avec les difficultés d'acheminement des semences agricoles, des vols de

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------|----------|---------|--------------------|
| Bois | | | | |
| Production de grumes et sciages (en milliers de m ³) | 478,6 | 474,0 | 380,0 | 263,4 |
| Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³) | 199,5 | 200,0 | 143,2 | 141,1 |
| Prix à l'exportation des grumes (en milliers de FCFA/m ³) | 197,8 | 197,7 | 162,1 | 149,6 |
| Diamants bruts | | | | |
| Exportations (en milliers de carats) | 323,6 | 365,9 | 118,9 | 0,0 |
| Prix à l'exportation (en milliers de FCFA/carat) | 91,7 | 93,2 | 88,6 | 89,9 |
| Café | | | | |
| Production (en milliers de tonnes) | 5,3 | 5,4 | 4,6 | 4,5 |
| Exportations (en milliers de tonnes) | 2,1 | 2,2 | 0,1 | 4,5 |
| Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg) | 145,0 | 200,0 | 180,0 | 188,9 |
| Coton-graine | | | | |
| Production (en milliers de tonnes) | 12,0 | 22,2 | 6,2 | 1,4 |
| Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg) | 150,0 | 175,0 | 195,0 | 195,0 |
| Manioc (en milliers de tonnes) | 646,2 | 659,8 | 495,9 | 535,6 |
| Maïs (en milliers de tonnes) | 157,1 | 160,4 | 130,0 | 139,1 |
| Arachide (en milliers de tonnes) | 176,7 | 180,5 | 124,1 | 132,8 |
| Bétail (cheptel en milliers de têtes) | 17 679,0 | 18 032,0 | 8 114,4 | 7 716,6 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

cheptel et le faible retour des agriculteurs et éleveurs sur leur exploitation (le pays compte un demi-million de personnes déplacées et autant de réfugiés dans les pays voisins depuis décembre 2013). Les productions vivrières de manioc et de maïs se sont inscrites en hausse de 7 %. *A contrario*, s'agissant des cultures d'exportation, la production de coton-graine – dont la relance avait bénéficié d'un partenariat avec l'Agence chinoise d'investissement (China SDIC) – s'est effondrée pour la deuxième année consécutive, revenant de 22 millions de tonnes en 2012 à 6,2 millions en 2013 et 1,4 million en 2014.

Les activités extractives (- 1,5 point) et forestières (- 0,5 point) ont largement pâti de l'inaccessibilité des sites d'exploitation, d'autant que les sites miniers, notamment diamantifères sont, pour la plupart, situés dans des régions peu sécurisées, dans la partie est du pays, hors de tout contrôle gouvernemental. De plus, le 23 mai 2013, la Centrafrique a été suspendue du processus de Kimberley ainsi que de l'initiative de transparence des industries extractives (ITIE), ce qui a entraîné un embargo international sur les ventes de diamants centrafricains – pourtant l'une des principales sources de revenus d'exportation – et a alimenté la contrebande dans la filière. Par ailleurs, compte tenu du climat sécuritaire tendu, la mise en exploitation, prévue

pour 2014, d'une nouvelle mine d'or située à 60 kilomètres à l'Est de Bambari, par la société canadienne Axmin, a été repoussée. L'industrie du bois, qui procure également des revenus significatifs à l'exportation, a enregistré une baisse de la production de grumes de 30,7 %, après un recul de près de 20 % l'année précédente.

Encore peu développé, le secteur secondaire (14,9 % du PIB) a soutenu la croissance économique à hauteur de 1,9 point suite à la reprise de l'activité dans le secteur brassicole et à celle, en juin 2014, de la SUCAF-RCA (entreprise de raffinage du sucre), premier employeur privé du pays.

L'unique station de pompage d'eau potable à Bangui, qui avait subi d'importantes détériorations, a été réhabilitée en août 2014, fournissant à nouveau de manière régulière de l'eau à plus de 100 000 habitants de la ville. Néanmoins, l'objectif initial des autorités de faire passer la couverture en eau potable de 23 % à 67 % de la population d'ici 2015 est loin d'être réalisé. Par ailleurs, les réfugiés occupant toujours l'aéroport de Bangui, sa rénovation, prévue à partir de 2013 par la Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique (Sodiad), demeure suspendue. De même, la réhabilitation du très modeste réseau routier bitumé du pays n'a pas été effectuée.

Enfin, le secteur tertiaire a apporté une contribution de 4,7 points à l'accroissement du PIB réel, la sécurisation progressive du principal axe routier reliant Bangui à Douala ayant bénéficié aux activités de commerce et de transport.

Les tensions inflationnistes se sont particulièrement accentuées en 2014, la progression de l'indice des prix atteignant, en moyenne annuelle, 17,8 %, contre 4 % un an plus tôt. En glissement annuel, la progression de prix à la consommation a également atteint 14,7 %, après 2,6 % en 2013. Cette forte augmentation du niveau général des prix est essentiellement attribuable aux difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires de base, compte tenu de l'insécurité régnant sur les axes routiers et de la faiblesse de l'offre face à une demande en hausse.

FINANCES PUBLIQUES

Pour la deuxième année consécutive, les recettes budgétaires se sont inscrites en baisse, passant de 127,8 milliards de francs CFA en 2012 à 43,2 milliards en 2013 et 41,8 milliards en 2014. Cet effondrement, qui a touché l'ensemble des recettes fiscales directes et indirectes, ainsi que les recettes non fiscales de l'État, trouve son origine dans la désorganisation des administrations des douanes et des impôts, alors qu'avant les événements le recouvrement de l'impôt était déjà déficient et l'assiette très réduite. Le taux de pression fiscale, qui atteignait 9,2 % en 2012, soit le niveau le plus faible de la CEMAC, s'est réduit à 5,4 % en 2013 et 4,5 % du PIB en 2014.

Cependant, grâce au soutien financier apporté par la communauté internationale, les ressources totales de l'État ont presque doublé entre 2013 et 2014, pour atteindre 127,1 milliards de francs. Les dons, estimés à 85,3 milliards pour la seule année 2014, proviennent des institutions multilatérales (BAfD, Banque mondiale, Nations unies, Union européenne – notamment à travers le fonds fiduciaire Bêkou) et de partenaires bilatéraux, notamment la France. En particulier, l'Union européenne contribue à la sortie de crise de la Centrafrique par le biais d'une approche globale portant à la fois sur l'aide humanitaire et l'aide au développement à long terme, associées à un appui militaire et un soutien au processus électoral (19 millions d'euros). Au total, dans le cadre du Programme d'appui à la sauvegarde et à la consolidation de l'État, une première tranche d'aide budgétaire, d'un montant de 30 millions d'euros, a été mobilisée en 2014 et une tranche supplémentaire de 3 millions d'euros devrait être décaissée en 2015. Par ailleurs, l'Union européenne gère le fonds fiduciaire multibailleurs nommé Bêkou, lancé le 15 juillet 2014 et disposant de 64 millions d'euros.

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Recettes totales | 138,1 | 174,4 | 64,0 | 127,1 |
| Recettes budgétaires | 111,8 | 127,8 | 43,2 | 41,8 |
| Recettes non pétrolières | 111,8 | 127,8 | 43,2 | 41,8 |
| dont recettes non fiscales | 24,7 | 16,7 | 3,4 | 4,2 |
| Dons extérieurs | 26,3 | 46,6 | 20,7 | 85,3 |
| Dépenses totales et prêts nets | 164,3 | 162,5 | 111,9 | 107,2 |
| Dépenses courantes | 123,3 | 108,6 | 99,2 | 89,1 |
| Salaires | 46,0 | 49,0 | 53,7 | 54,9 |
| Intérêts | 8,7 | 6,0 | 4,9 | 5,5 |
| Intérêts sur la dette intérieure | 6,0 | 3,6 | 2,4 | 2,3 |
| Intérêts sur la dette extérieure | 2,7 | 2,4 | 2,5 | 3,2 |
| Autres dépenses courantes | 68,6 | 53,6 | 40,6 | 28,7 |
| Dépenses en capital | 41,0 | 53,9 | 12,7 | 18,1 |
| Dépenses budgétaires | 10,7 | 16,0 | 0,6 | 0,8 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 30,3 | 37,9 | 12,1 | 17,3 |
| Dépenses de restructuration | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons)^{b)} | - 19,5 | 5,6 | - 54,1 | - 44,9 |
| Solde (base engagements, dons compris)^{c)} | - 26,1 | 11,9 | - 48,0 | 19,9 |
| Arriérés | 8,7 | 10,3 | 9,3 | - 13,9 |
| Arriérés intérieurs | 2,4 | 2,2 | 2,8 | - 12,1 |
| Arriérés extérieurs | 6,3 | 8,1 | 6,5 | - 1,8 |
| Solde (base caisse)^{d)} | - 17,4 | 22,3 | - 38,7 | 6,1 |
| Financement | 17,4 | - 22,3 | 38,7 | - 6,1 |
| Financement intérieur | 27,7 | - 16,5 | 17,7 | - 0,2 |
| Financement bancaire | 32,3 | - 11,2 | 7,9 | - 4,2 |
| Financement non bancaire | - 4,6 | - 5,3 | 9,7 | 4,0 |
| Financement extérieur | - 10,2 | - 5,7 | 21,0 | - 5,8 |
| Tirages sur emprunts | 4,0 | 2,7 | 26,1 | 0,0 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 14,2 | - 8,4 | - 5,1 | - 5,8 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 9,9 | 10,6 | 5,9 | 5,0 |
| Dépenses courantes | 11,0 | 9,0 | 13,5 | 10,7 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 2,0 | 0,3 | - 7,7 | - 5,8 |
| base engagements (dons compris) ^{c)} | - 2,3 | 1,0 | - 6,5 | 2,4 |
| base caisse ^{d)} | - 1,6 | 1,8 | - 5,3 | 0,7 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

Ce fonds vise à renforcer l'aide humanitaire, le soutien à l'autonomisation des femmes et l'aide au développement. Par ailleurs, la France a procédé à un don de 6 millions d'euros, dont une partie a servi à l'apurement des arriérés vis-à-vis de la BEI, de la Coface et du Fonds international de développement agricole (FIDA), ainsi que des arriérés commerciaux. Par ailleurs, un peu plus de 500 000 euros ont été décaissés pour l'exécution du projet THIMO IV (Travail à haute intensité de main-d'œuvre) qui vise

à améliorer l'assainissement de la ville de Bangui par le drainage des eaux de pluies en utilisant la main-d'œuvre locale pour redistribuer des revenus. Enfin, la France apporte également un appui financier au processus électoral (500 000 euros).

Les dépenses se sont inscrites en baisse de 4,2 %, en liaison avec le recul des dépenses courantes (- 10,2 %) induit par une baisse drastique des transferts et des subventions et ce, malgré une augmentation de 42,5 % des dépenses d'investissement destinées à la reconstruction financées à 96 % grâce à des emprunts extérieurs. Toutefois, l'investissement public (4,6 % du PIB) reste à un niveau très faible, proche des plus bas du monde par habitant.

En mai 2015, à l'occasion du décaissement de la deuxième facilité de crédit rapide, le FMI a estimé que la politique budgétaire suivie par les autorités en 2014 avait été globalement adaptée. Plus particulièrement, il a été noté que les recettes ayant été inférieures aux objectifs, notamment en raison de la stagnation de l'économie, les autorités ont maîtrisé les dépenses non prioritaires pour éviter de perturber davantage la stabilité macroéconomique et de créer d'autres besoins de financement.

Au total, le déficit budgétaire primaire (hors dons, paiement d'intérêts et dépenses en capital sur ressources extérieures) s'est établi à 44,9 milliards, soit 5,4 % du PIB, après 7,3 % du PIB l'année précédente. Compte tenu de l'ampleur des dons extérieurs reçus et de l'apurement d'arriérés à hauteur de 13,9 milliards, le solde budgétaire base caisse a fait apparaître un excédent correspondant à 0,7 % du PIB.

Avec l'appui du FMI, et dans le cadre de la première facilité de crédit rapide, les procédures d'exécution du budget ont progressivement été remises en place, notamment grâce à l'interconnexion entre le logiciel de budget et celui de la comptabilité. Par ailleurs, pour renforcer la transparence, les autorités ont suivi les recommandations du Fonds et mis en place un comité de trésorerie chargé de définir les priorités et d'assurer le suivi mensuel de la trésorerie, ainsi qu'un comité de suivi et de gestion des finances publiques chargé de suivre, sur une base trimestrielle, l'utilisation des ressources publiques et l'exécution du plan de trésorerie. L'assainissement du fichier de la paie des fonctionnaires est également en cours afin de réduire les erreurs et la fraude.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2014, le déficit des transactions courantes s'est accentué de 18,9 milliards, atteignant 47,8 milliards, soit 5,7 % du PIB.

Cette évolution résulte du net creusement du déficit de la balance commerciale à 141,3 milliards, soit 16,9 % du PIB (contre 5,8 % du PIB en 2013), induit par un recul des exportations (- 17,5 %) moins important qu'une hausse globale des importations (+ 79,1 %), en lien avec la reprise de la demande interne, notamment de la consommation privée. La baisse des exportations a concerné principalement le secteur du diamant, suite à l'exclusion de la RCA du processus de Kimberley en 2013, et la filière du coton (- 76,4 %). Le dynamisme des importations a touché plus particulièrement les produits pétroliers (+44,2 %), les biens d'équipement liés à la réalisation des programmes d'investissements publics ainsi que le poste « autres » comprenant 68,1 milliards d'aide alimentaire.

En conséquence, le déficit de la balance des services s'est creusé de 105,1 %, les frais de fret et d'assurance ayant plus que doublé du fait de la hausse drastique du volume des importations. De plus, l'excédent de la balance des revenus s'est réduit de 77,3 %, reflétant une hausse des charges d'intérêts de la dette extérieure publique et privée.

En revanche, même si les transferts courants ont augmenté de 238,8 % consécutivement à la reprise des transferts privés, notamment sous forme d'aides de la part des ONG, ainsi que des transferts publics correspondant à des dons de la communauté internationale, leur hausse n'a pu compenser la forte détérioration de la balance des biens et services.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, après s'être établi à 27,4 milliards en 2013, a atteint 49,0 milliards en 2014. Cette évolution traduit une timide reprise des investissements directs étrangers dans le secteur du bois (trois permis forestiers ont, en effet, été accordés respectivement aux groupes Vickwood-Thanyry, Vica-Bois et SOFOCAD) ainsi que des flux d'entrées de capitaux enregistrés au titre des « autres investissements » avec un poste « erreurs et omissions » en augmentation.

Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 40,9 milliards,

contre 9,3 milliards l'année précédente. Cet excédent est allé de pair avec une diminution des arriérés extérieurs de 1,8 milliard et une hausse de la contribution de la Centrafrique aux réserves officielles communautaires à hauteur de 39,2 milliards, après 15,7 milliards en 2013.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure de la RCA s'élevait, à fin 2013, à 574,4 millions de dollars, en augmentation de 4,2 % par rapport à 2012. Le poids de la dette extérieure s'est alourdi, passant de 23,3 % du PIB en 2012 à 38,5 % du PIB l'année suivante, notamment, en liaison avec la forte contraction du PIB, des exportations et des recettes budgétaires. De même, la part du service de la dette dans les exportations de biens et services et dans les recettes de l'État a sensiblement augmenté, pour s'établir respectivement à 2,9 % et 7,8 % en 2013 (contre 1,5 % et 1,8 % en 2012). De plus, le poids des arriérés sur la dette extérieure s'est accru de 9,7 % au titre de la seule année 2013.

L'analyse de viabilité de la dette (AVD), menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2014, indiquait que compte tenu de l'accumulation des nouveaux arriérés sur les dettes extérieure et intérieure, le risque de surendettement s'était accru, la Centrafrique passant alors d'un risque de surendettement « modéré » à « élevé ». Selon le FMI, le maintien d'une aide extérieure à des conditions concessionnelles ainsi que la mise en œuvre du Programme d'urgence et de relèvement durable (PURD) défini pour la période 2014-2016 pour relancer

l'économie devraient contribuer à alléger la dette à moyen terme.

Balance des paiements de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Transactions courantes | - 66,3 | - 71,9 | - 28,9 | - 47,8 |
| Balance commerciale | - 57,8 | - 61,4 | - 48,0 | - 141,3 |
| Exportations FOB | 100,3 | 103,7 | 57,3 | 47,3 |
| dont : coton | 7,0 | 7,0 | 1,7 | 0,4 |
| diamants | 29,7 | 34,1 | 10,5 | 0,0 |
| café | 3,6 | 1,4 | 0,0 | 2,8 |
| tabac | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| bois | 40,6 | 40,7 | 24,7 | 23,2 |
| or | 1,3 | 0,7 | 0,1 | 0,1 |
| autres | 18,1 | 19,6 | 20,2 | 20,8 |
| Importations FOB | - 158,1 | - 165,1 | - 105,3 | - 188,6 |
| dont : pétrole | - 40,2 | - 42,9 | - 23,3 | - 33,6 |
| programme d'investissement public | - 11,4 | - 14,2 | - 3,6 | - 5,1 |
| billets BEAC | - 28,3 | - 39,6 | - 24,2 | - 27,6 |
| autres | - 78,2 | - 68,3 | - 54,2 | - 122,3 |
| Balance des services | - 36,7 | - 66,2 | - 27,5 | - 56,4 |
| Fret et assurance | - 33,5 | - 43,3 | - 23,2 | - 49,3 |
| Voyages et séjours | - 20,3 | - 31,2 | - 31,2 | - 43,6 |
| Services officiels | 25,9 | 21,9 | 35,1 | 45,8 |
| Autres services privés | - 7,6 | - 11,9 | - 6,4 | - 7,3 |
| Autres transports et autres assurances | - 1,2 | - 1,8 | - 1,9 | - 2,0 |
| Balance des revenus | - 2,3 | - 5,5 | 2,2 | 0,5 |
| Rémunération des salariés | 8,0 | 6,5 | 7,0 | 7,5 |
| Revenus des investissements | - 10,3 | - 12,0 | - 4,8 | - 6,9 |
| dont : intérêts dette extérieure publique | - 2,7 | - 2,4 | - 2,5 | - 3,2 |
| intérêts dette extérieure privée | - 0,6 | - 0,5 | - 3,8 | - 5,4 |
| Balance des transferts courants (nets) | 30,4 | 61,3 | 44,4 | 149,3 |
| Secteur privé | 7,0 | 23,2 | 9,0 | 55,7 |
| Secteur public | 23,5 | 38,1 | 35,4 | 93,6 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 36,0 | 48,3 | 27,4 | 49,0 |
| Compte de capital (net) | 26,3 | 35,2 | 11,0 | 17,3 |
| Publics | 26,3 | 35,2 | 11,0 | 17,3 |
| Privés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Comptes financiers (net) | 9,7 | 13,1 | 16,3 | 31,7 |
| Investissements directs | 66,3 | 24,2 | 0,9 | 1,7 |
| dont secteur pétrolier | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Investissements de portefeuille | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres investissements | - 56,6 | - 11,1 | 15,4 | 30,0 |
| Erreurs et omissions | 7,3 | 7,9 | 10,8 | 39,7 |
| Solde global | - 23,0 | - 15,7 | 9,3 | 40,9 |
| Financement | 23,0 | 15,7 | - 9,3 | - 40,9 |
| Variations des réserves officielles | 4,4 | 2,4 | - 15,7 | - 39,2 |
| Financements exceptionnels | 18,6 | 13,2 | 6,5 | - 1,8 |
| Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse) | 6,3 | 8,1 | 6,5 | - 1,8 |
| Rééchelonnements et annulations de dettes | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres | 12,3 | 5,1 | 0,0 | 0,0 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Dettes extérieures de la Centrafrique

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Dettes à court et long terme | 614,2 | 547,3 | 551,5 | 574,4 |
| Dettes à long terme | 361,9 | 271,2 | 288,3 | 307,0 |
| Dettes publiques garanties | 361,9 | 271,2 | 288,3 | 307,0 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 172,6 | 172,0 | 182,9 | 181,0 |
| Dettes à court terme | 79,7 | 104,1 | 80,3 | 86,4 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 77,7 | 71,1 | 73,3 | 80,4 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 150,4 | 111,7 | 114,4 | 124,4 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 261,5 | 171,0 | 190,2 | 245,1 |
| Dettes extérieures/PIB | 28,8 | 22,9 | 23,3 | 38,5 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 1,1 | 0,4 | 1,5 | 2,9 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 1,1 | 0,6 | 1,8 | 7,8 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 6,7 | 6,4 | 7,7 | 7,3 |

Sources : Banque mondiale, BEAC.

Les dépôts du secteur privé se sont accrus de 14,6 %, après une contraction de 9,9 % en 2013, représentant 58,0 % du total de bilan agrégé du système bancaire. Les dépôts de l'État ont enregistré un accroissement de 58,8 % en 2014, après une forte contraction en 2013 (- 47,4 %).

Les crédits bruts à la clientèle et à l'État (148,3 milliards) se sont accrus de 13,8 %, après un repli de 16,6 % en 2013. Les crédits nets octroyés au secteur privé (77,7 milliards) se sont repliés de 41,0 %. Toutefois, le taux d'intermédiation bancaire (ratio crédits bruts/dépôts clientèle) est demeuré élevé à 122,9 % (après 126,9 % en 2013), un niveau très

supérieur à celui de la CEMAC (72,4 %). Toutefois, le développement financier du pays, mesuré par le ratio crédit/PIB, reste très faible, à 14,6 %. L'inclusion financière est également l'une des plus faibles de la zone, 3 % de personnes adultes disposant d'un compte bancaire et la densité d'agences des banques commerciales se limitant à 0,6 pour 100 000 adultes (contre 3 pour 100 000 en Zone franc).

Les résultats des établissements de crédit demeurent fortement déficitaires, le résultat net du système bancaire affichant une perte de 800 millions. Les indicateurs de rentabilité sont par conséquent toujours négatifs et le coefficient d'exploitation s'est dégradé en passant de 63,7 % à 68,2 %.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2014, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité : la Banque Populaire Maroc-Centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) sous administration provisoire, Ecobank Centrafrique et la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC RCA). À ces banques commerciales s'ajoute le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la microfinance.

En 2014, le total de bilan du système bancaire centrafricain a connu une expansion de 9,9 %, après une diminution de son activité de 11,9 % en 2013.

Situation simplifiée du système bancaire centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|--------------|--------------|--------------|---|--------------|--------------|--------------|
| Trésorerie et divers | 42,9 | 50,9 | 53,2 | Trésorerie et divers | 32,2 | 28,6 | 26,7 |
| Crédits à l'État | 22,5 | 20,4 | 26,9 | Dépôts de l'État | 13,5 | 7,1 | 11,3 |
| Crédits à l'économie | 116,1 | 68,5 | 77,7 | Dépôts du secteur privé | 106,1 | 95,6 | 109,6 |
| Créances en souffrance nettes | 3,2 | 23,6 | 19,8 | Fonds propres | 43,3 | 40,6 | 41,4 |
| Valeurs immobilisées | 10,5 | 8,5 | 11,3 | | | | |
| Total | 195,1 | 171,9 | 188,9 | Total | 195,1 | 171,9 | 188,9 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 51,5 | 63,7 | 68,2 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 37,3 | - 11,2 | - 5,2 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 29,0 | - 3,7 | - 2,1 | | | | |

Source : COBAC.

La qualité du portefeuille de crédits reste très dégradée : le niveau des créances brutes en souffrance a représenté 29,4 % des crédits bruts en 2014 (contre 31,7 % un an plus tôt). Le taux de provisionnement des créances en souffrance a cependant progressé, passant de 43,0 % en 2013 à 54,7 % en 2014.

PERSPECTIVES

En sus de la relance de l'économie, les autorités demeurent confrontées à des défis majeurs : la sécurisation de l'ensemble du territoire, la lutte contre la grande pauvreté (selon l'ONU, près de la moitié des habitants de Centrafrique vit dans l'extrême pauvreté et quelque 1,5 million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire) et le rétablissement de l'autorité de l'État, y compris dans les régions pauvres du Nord et de l'Est où les institutions régaliennes sont peu présentes, où les centres de contre-pouvoir à l'État se sont multipliés et où les tensions communautaires sont exacerbées.

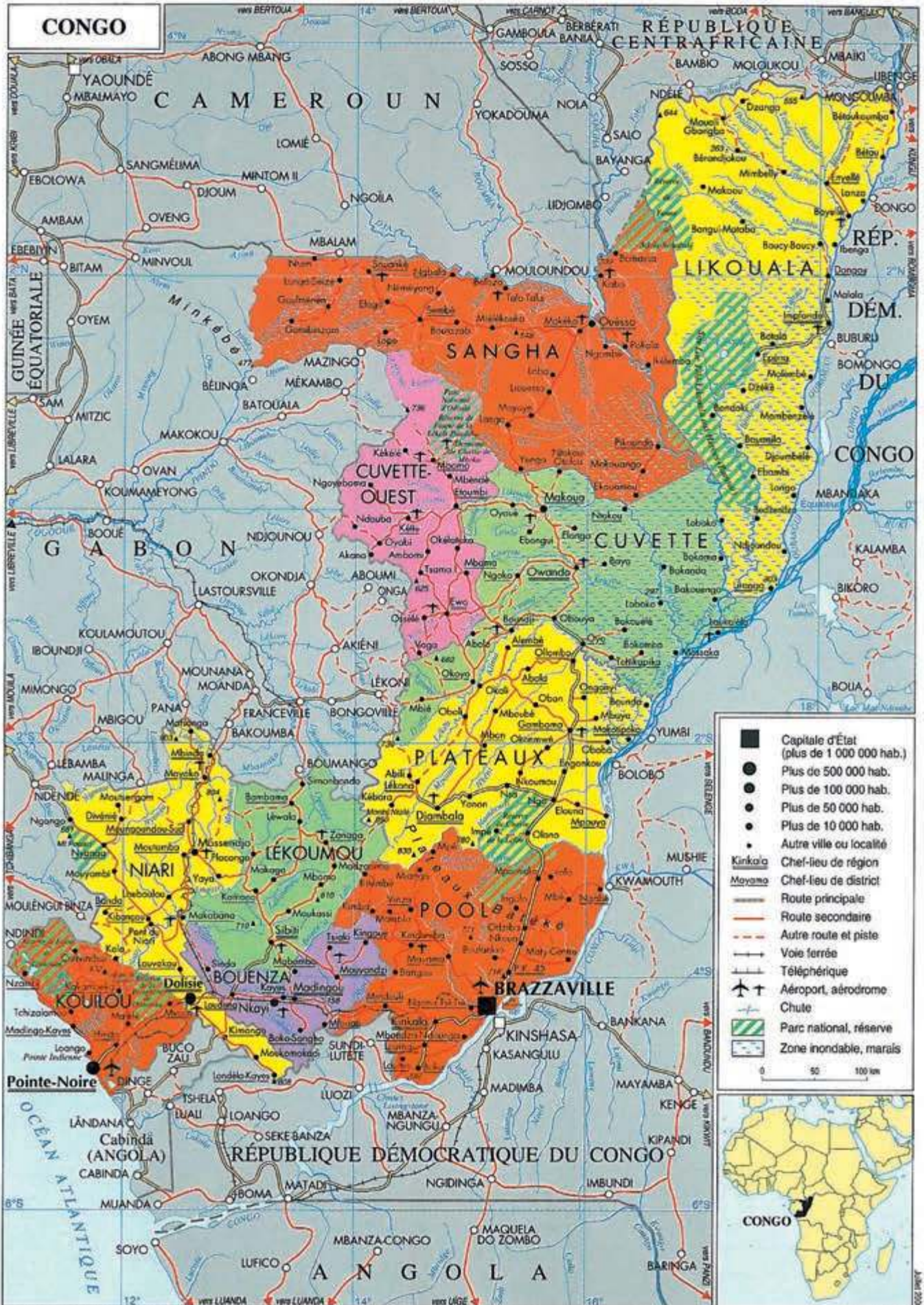
Selon la BEAC, sous l'hypothèse d'une stabilisation progressive des conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire et de la poursuite des aides financières extérieures, la croissance économique enregistrerait un net rebond, le PIB réel devant progresser de 6,6 % sur l'ensemble de l'année 2015. Le dynamisme de l'investissement soutiendrait particulièrement la croissance. Du côté de l'offre, le secteur secondaire constituerait le principal moteur de la croissance (contribution de 3,5 points) en liaison avec la réhabilitation des facteurs de production des entreprises. Le secteur primaire (+ 0,5 point) devrait également bénéficier du retour des personnes déplacées et de la sécurisation progressive des transports. De plus, dans le cadre du Programme d'urgence et de relèvement durable, les mesures envisagées pour soutenir et promouvoir le secteur privé devraient également bénéficier à l'environnement

des affaires (définition d'un cadre juridique de partenariat public-privé, nouveau cadre juridique relatif à l'exercice des activités commerciales, industrielles et de prestations de services, etc.). Ces prévisions de reprise de l'activité économique demeurent toutefois soumises à un aléa important lié à l'évolution des prix du pétrole, qui affecte significativement la conjoncture dans l'ensemble de la CEMAC en 2015.

Les tensions sur les prix s'atténueraient à la faveur du maintien de l'aide alimentaire internationale et d'une amélioration des réseaux d'approvisionnement et de distribution, mais le taux d'inflation demeurerait à un niveau élevé (6 %).

S'agissant des finances publiques, malgré un soutien financier accru de la communauté internationale (les dons extérieurs passeraient de 85,3 milliards de francs en 2014 à 114,0 milliards en 2015), le solde budgétaire (base engagements, dons compris) deviendrait déficitaire (- 2,7 % du PIB), du fait d'une forte croissance des dépenses en capital liées à la reconstruction, auxquelles s'ajouteraient des dépenses pour financer le processus électoral et le service de la dette, en augmentation sensible. Les ressources budgétaires, quant à elles, se rétabliraient plus graduellement, malgré un meilleur recouvrement des recettes fiscales qui progresseraient de plus de 57 %.

S'agissant des comptes extérieurs, la balance des paiements courants demeurerait largement déficitaire (- 9,6 % du PIB) en raison d'une hausse sensible des importations, d'une ampleur supérieure à celle des exportations. Le 26 juin 2015, dans le cadre du processus de Kimberley, la levée partielle de l'embargo sur les exportations de diamants, qui concerne les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, devrait cependant contribuer, avec le secteur sylvicole, à un certain dynamisme des exportations.



CONGO

- Capitale d'État (plus de 1 000 000 hab.)
- Plus de 500 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Kinkala Chef-lieu de région
- Mayaya Chef-lieu de district
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route et piste
- Voie ferrée
- Téléphérique
- ✈ Aéroport, aérodrome
- ⚡ Chute
- ▨ Parc national, réserve
- ▨ Zone inondable, marais





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 342 000 km²

Population : 4,6 millions d'habitants. Densité : 13 habitants/km². Part de la population urbaine : 65,0 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français

Principales villes : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso

Régime politique : M. Denis Sassou Nguesso a été réélu à la présidence de la République en juillet 2009, pour un mandat de sept ans. Les élections législatives, organisées en juillet-août 2012, ont été remportées par le parti présidentiel, le Parti congolais du Travail (PCT). Ce parti a remporté les dernières élections sénatoriales qui se sont déroulées en octobre 2014. Les prochaines élections présidentielles devraient avoir lieu au milieu de l'année 2016, alors qu'un vif débat sur une éventuelle réforme de la Constitution pour permettre la candidature de M. Denis Sassou Nguesso anime la classe politique.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 3 159 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|------------|------------------------------|
| Primaire | 63,5 % (dont pétrole 58,7 %) |
| Secondaire | 12,6 % |
| Tertiaire | 23,9 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 58,8 ans

Taux de mortalité infantile : 6,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : nd

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 54,1 %

Indice de développement humain -

Classement : 140^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Il est également membre observateur de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Congo a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) en janvier 2010 et a pu bénéficier de ce fait d'une annulation de la dette contractée à l'égard du Club de Paris pour un montant de 2,4 milliards de dollars.

La dernière mission de consultation au titre de l'article IV a été conclue en mai 2015. Le FMI a alerté les autorités congolaises sur la grande vulnérabilité du pays à l'évolution des prix du pétrole suite à la détérioration des soldes budgétaires, en lien avec la politique budgétaire expansionniste menée ces dernières années. Dans le contexte de baisse des cours du pétrole, le FMI a préconisé un processus de réduction des dépenses, dès 2015.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de onze projets actifs, axés principalement sur la santé, l'accès à l'eau et à l'électricité ainsi que sur le développement rural, pour un montant de 159,8 millions de dollars.

En mars 2015, la note du Congo par l'agence Standard & Poor's a été maintenue à B avec des perspectives stables, après avoir été dégradée en février 2015 de B+ à B à court et à long terme avec une perspective stable en raison de l'évolution des cours du pétrole. En mars 2015, l'agence Fitch Ratings a maintenu la note B à court terme et B+ avec des perspectives stables à long terme.

ACTIVITÉ

En 2014, la croissance économique du Congo s'est accélérée, passant de 3,3 % en 2013 à 5,2 %, principalement en raison de la reprise de la production pétrolière et du dynamisme du secteur non pétrolier, qui a crû de 7,7 % en 2014.

L'activité économique a été essentiellement soutenue par l'investissement du secteur privé, dont la contribution à la croissance réelle du PIB a significativement augmenté, passant de 13 points en 2013 à 42,5 points en 2014. Cette tendance est liée à la hausse des investissements réalisés dans le secteur pétrolier, dont le montant a doublé en termes nominaux, atteignant 3 604,9 milliards en 2014, contre 1 824,2 milliards un an auparavant. Ces investissements sont le reflet des tests d'exploration menés sur plusieurs puits dans des blocs *offshore* (Marine XI par SOCO EPC, Marine XII par le groupe italien ENI). Les investissements privés pétroliers devraient se poursuivre en 2015 malgré la baisse des cours du pétrole, avec notamment le forage de quarante-cinq puits du champ Moho Nord en eaux très profondes (de 450 à 1 200 mètres) par Total E&P Congo, ce qui devrait conduire à une production journalière de 140 000 barils en 2016. La contribution de l'investissement du secteur non pétrolier est également passée de 0,1 point de PIB à 0,6 point sur un an.

En augmentation par rapport à l'an passé, la contribution de l'investissement public à la croissance du PIB a été de 0,6 point en 2014, contre 0,1 point en 2013. Les investissements publics, réalisés principalement dans les infrastructures de base au titre du Plan national de développement (PND) mais aussi en vue des Jeux africains de septembre 2015, ont atteint 1 424,0 milliards en termes nominaux, contre 1 379,6 milliards en 2013. Dans ce contexte, le taux d'investissement total a augmenté de 52,5% du PIB en 2013 à 81,8 % du PIB en 2014.

En revanche, la contribution de la consommation finale à la croissance économique est devenue

Comptes nationaux du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 11 448,5 | 11 702,3 | 11 904,5 | 13 049,9 |
| PIB nominal | 7 062,0 | 7 064,4 | 6 869,0 | 6 888,2 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 4 989,7 | 4 762,5 | 4 141,0 | 3 948,7 |
| Importations de biens et services | 4 386,6 | 4 637,9 | 5 035,5 | 6 161,7 |
| Biens | 2 322,4 | 2 800,4 | 3 003,7 | 3 695,7 |
| Services | 2 064,1 | 1 837,5 | 2 031,7 | 2 466,0 |
| Emplois | 11 448,5 | 11 702,3 | 11 904,5 | 13 049,9 |
| Consommation finale | 3 413,6 | 3 136,4 | 3 479,8 | 2 598,0 |
| Publique | 512,0 | 617,8 | 929,2 | 849,5 |
| Privée | 2 901,6 | 2 518,6 | 2 550,5 | 1 748,5 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 2 406,5 | 3 012,0 | 3 607,1 | 5 633,3 |
| Publique | 814,9 | 1 312,1 | 1 379,6 | 1 424,0 |
| Privée | 1 591,6 | 1 699,9 | 2 227,5 | 4 209,3 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 1 324,7 | 1 389,6 | 1 824,2 | 3 604,9 |
| Exportations de biens et services | 5 628,5 | 5 554,0 | 4 817,6 | 4 818,6 |
| Biens | 5 348,6 | 5 245,7 | 4 460,1 | 4 438,2 |
| Services | 279,8 | 308,3 | 357,5 | 380,5 |
| Épargne intérieure brute | 3 648,4 | 3 928,0 | 3 389,2 | 4 290,2 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | 1 241,9 | 916,0 | - 217,8 | - 1 343,1 |
| Revenus des facteurs | - 737,9 | - 728,1 | - 599,9 | - 581,0 |
| Épargne intérieure nette | 2 910,5 | 3 200,0 | 2 789,4 | 3 709,2 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 34,1 | 42,6 | 52,5 | 81,8 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 3,4 | 3,8 | 3,3 | 5,2 |
| Déflateur du PIB (en moyenne) | 11,2 | - 3,6 | - 5,9 | - 4,7 |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 2,2 | 5,0 | 4,7 | 0,9 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la comptabilité nationale.

négative (- 2,8 points en 2014, contre 13,3 en 2013), en raison de la contraction de la consommation finale publique (- 3,2 points en 2014, contre + 11,0 points en 2013). Cette diminution s'explique en partie par la réduction des recettes pétrolières, dans un climat d'incertitude sur l'évolution future des cours du pétrole. Les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance réelle à hauteur de 35,1 points, essentiellement en raison de la forte augmentation des importations de biens et services (- 35,9 points)¹.

La contribution du secteur primaire à la croissance est redevenue positive à hauteur de 1,5 point, contre - 1,7 point en 2013, essentiellement grâce à la progression de l'activité agricole et au rebond de la production pétrolière dont la contribution à la croissance s'est établie à 0,4 point, après une contribution négative de - 2,3 points en 2013. Cette évolution

¹ La différence entre la hausse des importations (1 126,2 milliards) et la hausse des investissements pétroliers (1 780,7 milliards) provient notamment du fait que les investissements réalisés par les sociétés pétrolières et leurs sous-traitants incluent également les dépenses de prestations de services à l'étranger.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| Pétrole brut (en millions de tonnes) | 14,7 | 13,3 | 12,2 | 12,4 |
| Prix du baril de pétrole congolais (en dollars) | 100,3 | 102,2 | 101,2 | 94,8 |
| Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA/tonne) | 345,9 | 381,3 | 356,8 | 342,1 |
| Gaz naturel (en millions de tonnes) | 0,2 | 0,2 | 0,1 | 0,1 |
| Prix moyen du gaz congolais (en dollars) | 761,1 | 796,9 | 837,4 | 708,9 |
| Bois tropicaux : | | | | |
| Production de bois (en milliers de m ³) | 1 614,2 | 1 808,1 | 1 603,4 | 1 870,6 |
| dont grumes | 1 341,7 | 1 528,8 | 1 369,7 | 1 613,8 |
| Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³) | 1 026,2 | 1 006,9 | 898,0 | 1 067,9 |
| Prix moyen à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³) | 157,7 | 170,6 | 148,3 | 145,0 |
| Rondins d'eucalyptus (en milliers de tonnes) | 240,0 | 115,7 | 152,9 | 46,0 |
| Sucre de canne (en milliers de tonnes) | 60,0 | 46,3 | 71,1 | 65,6 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

tient à la hausse de la production (+ 1,8 %). On note également une reprise des secteurs du gaz naturel (+ 18,0 %) et de la sylviculture (+ 16,6 %).

La contribution des industries extractives à la croissance réelle du PIB est redevenue légèrement positive (0,5 point en 2014, contre - 2,6 points en 2013), sous l'effet de l'accroissement de la production de pétrole et de gaz, en dépit du tarissement progressif de plusieurs puits vieillissants (Moho-Bilondo, Azurite, Nkossa). Les récents tests d'exploration effectués sur les puits *offshore* ont fourni des résultats encourageants. Le forage du champ *offshore* Nene Marine 3 réalisé par la compagnie ENI dans le bloc XII a par exemple révélé des réserves équivalentes à 1,2 milliard de barils de pétrole et 30 milliards de m³ de gaz, dont la mise en production a été annoncée en janvier 2015. En outre, pour répondre à la demande domestique, une seconde raffinerie de pétrole devrait être construite à Pointe-Noire en complément de la Congolaise de Raffinage (CORAF). D'après le dernier rapport ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives), les réserves en pétrole du Congo s'élèveraient à 2 milliards de barils, ce qui place le pays au 5ème rang des producteurs en Afrique subsaharienne, auxquels s'ajouteraient plus de 2,5 milliards de barils de sable bitumineux et 100 milliards de m³ de gaz localisés essentiellement en zone *offshore*.

Dans le secteur minier, les projets d'exploitation du fer, dont les réserves s'élèveraient à 10 milliards de tonnes (rapport ITIE), continuent d'être freinés par l'insuffisance des infrastructures portuaires et

ferroviaires. Faute d'accord avec le gouvernement congolais sur le financement des travaux de réhabilitation de la voie ferrée Loudima-Mbinda, l'entreprise sud-africaine Exxaro a par exemple mis fin à son projet d'exploitation du minerai de fer à Mayoko, dont le potentiel était estimé à 5 millions de tonnes par an. En revanche, la compagnie Equatorial Resource continue son projet d'exploitation de Mayoko-Mousondki et la société Congo Iron a obtenu une convention pour l'exploitation du minerai de fer à Nabeba-Mbalam dont les ressources sont estimées à 35 millions de tonnes par an. Pour répondre aux besoins en impor-

tations et en exportations des sociétés minières, il est prévu qu'un port minéralier soit construit à Pointe-Noire par le groupe China Road and Bridge Corporation. L'année 2015 devrait voir aussi la mise en service d'une usine de potasse près de Pointe-Noire par la filiale congolaise de la société canadienne MagMinerals Potash Corp. Cette usine devrait produire 1,2 million de tonnes par an de potasse destinée à la production d'engrais. En outre, le premier forage réalisé aux abords du lac Dinga, par la compagnie African Potash Ltd., a révélé l'existence de trois couches différentes, d'une teneur en potasse atteignant 25 %.

Avec une contribution de 0,7 point à la croissance réelle, la filière « agriculture, élevage, chasse et pêche » a été le principal moteur de l'activité du secteur primaire en 2014. La production de sucre de canne s'est maintenue au niveau élevé de 65 600 tonnes, après la production record de 71 113 tonnes enregistrée en 2013. Ce secteur a profité de conditions climatiques favorables et des investissements consentis par l'entreprise Saris Congo (Société agricole et de Raffinage industriel du sucre au Congo), l'unique sucrerie du pays, pour développer sa production (avec notamment l'augmentation de la surface cultivée). On relève également une hausse de la production de manioc, de bananes douces et plantains, d'arachides ou encore de mangues. Cependant, mise à part la filière de la canne à sucre, le secteur agricole congolais est très peu développé et ne couvre qu'un tiers des besoins alimentaires.

Dans un souci de diversification de l'économie, plusieurs projets de soutien à la production vivrière

et à l'agriculture de rente ont été initiés. En ce qui concerne les productions vivrières, les autorités ont notamment créé un Fonds de soutien à l'agriculture (FSA) doté d'un budget de 3,7 milliards en 2014, pour encourager les investissements des entreprises de droit congolais opérant dans le secteur agricole.

Dans le cas des cultures de rente, plusieurs réserves foncières de l'État ont été concédées à des sociétés privées pour relancer le secteur. Un protocole d'accord a par exemple été signé entre la Compagnie industrielle des bois (CIB) et le gouvernement congolais pour relancer la culture du cacao notamment grâce à la distribution de crédits aux producteurs, l'organisation de formations et la création d'une pépinière. Par ailleurs, le rebond de la filière corps gras se poursuit : l'entreprise Eco-Oil Energie, qui a repris les anciennes installations de la Sangha Palm et de la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC), a déjà réhabilité 3 500 hectares de palmiers à huile dans la Sangha et démarré sa production à titre expérimental, avec une capacité attendue de 100 000 à 150 000 litres par heure. À terme, 50 000 hectares de palmiers devraient être plantés, dont 45 000 serviraient à la production de biodiesel. 180 000 hectares de forêts concédés à la société Atama Plantation ont également été défrichés pour permettre la culture de palmiers à huile. La filiale Lexus Agric a aussi obtenu début 2014 l'autorisation d'exploiter un site de 500 000 ha dans le département de Lékoumou pour la culture de l'hévéa, du palmier à huile, du café et du cacao.

Avec environ 22 millions d'hectares de forêts, le Congo dispose de ressources en bois abondantes. En 2014, la production grumière a augmenté de 17,8 %, atteignant 1,614 million de m³, dont 66 % ont été exportés. En revanche, la production de rondins d'eucalyptus a marqué un repli significatif (- 69,9 %), conséquence de la baisse des importations de copeaux par les partenaires commerciaux. En juillet 2015, un prêt d'un montant de 22,5 millions de dollars a été accordé par la BafD dans le but de soutenir le Projet d'appui au climat d'investissement et à la gouvernance forestière (PACIGOF). Par ailleurs, la BDEAC et l'AFD ont signé fin 2013 une convention pour le lancement d'un projet d'appui au financement des opérateurs du secteur forêt/bois d'Afrique centrale qui vise à faciliter l'accès des entreprises du secteur au crédit pour financer leurs investissements. Enfin, dans le cadre du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) financé par le gouvernement congolais, la Banque mondiale et Total E&P Congo, le bois fait partie, avec les jus de

fruits et les produits maraîchers, des trois filières qui bénéficieront d'une subvention.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB a seulement été de 1,0 point (contre 2,2 points l'an passé), reflétant un ralentissement de l'activité manufacturière (+ 0,5 point, contre 0,9 point) et du secteur du BTP (+ 0,4 point, au lieu de 0,9 point) et de la production électrique.

L'activité du secteur du BTP a été encouragée par la poursuite des investissements publics en lien avec l'accueil des 11^e Jeux africains en septembre 2015 (construction d'un nouveau stade, d'un palais des sports, d'un centre nautique, etc.), la construction de la nouvelle université de Kintélé, et plus généralement, la stratégie de diversification de l'économie du Gouvernement. Afin d'encourager le développement du secteur privé encore embryonnaire, les autorités s'efforcent depuis quelques années de combler l'important déficit en infrastructures du pays. En plus des travaux de modernisation et d'agrandissement du Port autonome de Pointe-Noire et du Port fluvial de Brazzaville, de nombreux travaux de réhabilitation ou de construction d'axes routiers sont en cours (entre Pointe-Noire et Brazzaville, entre Mindouli et Kinkala, entre Sangha et Sangmelima au Cameroun, etc.). Des projets de modernisation du transport ferroviaire (réhabilitation de la ligne de chemin de fer Congo-Océan reliant Pointe-Noire à Brazzaville) et du transport fluvial (sur les rivières secondaires l'Alima et la Likouala-Mossaka) sont également menés.

Au-delà des infrastructures de transport, des efforts ont été déployés pour développer le réseau électrique du pays, à commencer par le soutien à la Société nationale d'électricité *via* le Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU), qui a pour objectif d'améliorer l'accès de la population à l'eau et à l'électricité. La Banque mondiale, qui cofinance ce projet, a annoncé en septembre 2014 un financement additionnel de 60 millions de dollars venant s'ajouter aux 125,5 millions prévus initialement. La construction d'un barrage hydro-électrique à Sounda sur le fleuve Congo est également en projet.

Ces travaux de modernisation des infrastructures s'inscrivent notamment dans la mise en œuvre de la politique de *municipalisation accélérée* lancée en 2004 qui vise à désenclaver les départements du pays en dotant les centres urbains d'infrastructures de base de qualité. En 2014 c'est le département de la Lékoumou qui a été désigné pour recevoir le programme, tandis que la Sangha en bénéficiera en 2015.

Le secteur manufacturier a notamment bénéficié de la mise en service en décembre 2013 de la brasserie Bralico à Kintélé, la troisième du pays, ainsi que du démarrage de la cimenterie Forspack à Louvakou et des travaux d'extension réalisés par la Sonocc (Société nouvelle des Ciments du Congo) à Loutété. La production de ciment devrait encore progresser en 2015 et 2016 avec la mise en service des cimenteries Diamond Cement (à Mindouli), Cimaf SA (à Hinda), et Dangote Cement (à Yamba). Ces cimenteries devraient toutes être achevées d'ici à 2016 et produire annuellement 3,75 millions de tonnes de ciment, comblant ainsi les besoins du pays dans un contexte de réhabilitation des infrastructures.

Toujours dans l'objectif de soutenir le secteur privé et de promouvoir les investissements, l'État congolais a créé en 2013 une Agence pour la promotion des investissements (API) visant à encourager les investissements privés, un Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO) chargé de régler les contentieux et les litiges commerciaux, et a mis en place plusieurs autres mesures pour améliorer le climat des affaires (réduction des délais de création des entreprises, baisse de l'impôt sur les sociétés, etc.). Des initiatives visent plus particulièrement les PME, à l'instar de la création du Fonds d'appui aux entreprises congolaises, géré par la société de bourse La Financière et qui vise à financer 300 PME congolaises d'ici à fin 2015. Enfin, quatre zones économiques spéciales destinées à attirer des investisseurs étrangers et à promouvoir la création d'emplois, sont prévues à Brazzaville (filiale des palmeraies, horticulture, construction, logistique, etc.), Pointe-Noire (produits pétroliers raffinés, métaux, produits chimiques, bois, etc.), Oyo-Ollombo (économie verte) et Ouessou (transformation du bois, du cacao, du café, etc.).

Le secteur tertiaire est resté le moteur principal de la croissance avec une contribution atteignant 2,7 points en 2014 (elle était de 2,8 points en 2013). Ce dynamisme a été soutenu par le secteur des administrations publiques (+ 14,7 %), et dans une moindre mesure, par la croissance du secteur des transports et télécommunications (+ 3,3 %), des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration (+ 3,0 %).

Le secteur des transports a profité des nombreux travaux d'infrastructures routières et ferroviaires mais aussi des travaux de modernisation et d'agrandissement de l'aéroport international Maya-Maya (mise en service du second module réservé aux vols internationaux en juillet 2014). La mise en place

par Air France d'un septième vol hebdomadaire entre Pointe-Noire et Paris ainsi que l'ouverture par la compagnie ECAIR (Equatorial Congo Airlines) d'une ligne Brazzaville-Dubaï ont contribué également au dynamisme du transport aérien. Cette tendance devrait se poursuivre en 2015 avec l'ouverture en début d'année d'une ligne Brazzaville-Libreville et Brazzaville-Dakar (avec escale à Bamako).

Le développement numérique est également l'une des priorités des autorités et des progrès ont déjà été réalisés dans ce domaine. Ainsi, la fibre optique est par exemple en service depuis 2012 et 1 500 kilomètres de fibres ont été installés depuis Pointe-Noire. Toutefois, la qualité des services de télécommunication reste insuffisante, ce qui a coûté plus de 2 milliards d'amendes aux opérateurs Airtel et MTN Congo en 2014 pour non-respect de leurs obligations légales. Grande nouveauté dans le domaine de la téléphonie et des nouvelles technologies, des téléphones portables et des tablettes seront désormais assemblés dès 2015 dans les ateliers du constructeur VMK basé à Brazzaville.

Les activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration ont bénéficié des progrès dans l'approvisionnement des grands centres urbains, permis par le développement des infrastructures de transport.

La hausse des prix a fortement ralenti à Brazzaville et à Pointe-Noire grâce à l'amélioration de la production vivrière, le développement des infrastructures de transport et la baisse des prix des produits alimentaires importés. L'inflation s'est établie à 0,9 % en 2014 après 4,7 % en 2013, revenant ainsi bien en dessous du seuil de convergence fixé dans la CEMAC.

FINANCES PUBLIQUES

Malgré une augmentation des recettes non pétrolières, la poursuite de la politique d'investissement public, ajoutée à la chute des cours du pétrole, a causé en 2014 une détérioration des principaux soldes budgétaires du Congo. L'excédent primaire (hors dons) et l'excédent base engagements (hors dons) ont ainsi été divisés par deux entre 2013 et 2014, s'établissant respectivement à 470 milliards (6,8 % du PIB) et à 233,4 milliards (3,4 % du PIB) en 2014. Alors qu'il représentait 13,4 % du PIB en 2013, l'excédent budgétaire de base s'est contracté à 6,6 % du PIB en 2014. Les déficits primaire et global non pétroliers (hors dons) se sont creusés, atteignant respectivement 52,1 % et 60,1 % du PIB non pétrolier en 2014.

Les recettes budgétaires se sont repliées de 7,8 %, atteignant 2 860 milliards en 2014, contre 3 103,3 milliards en 2013, sous l'effet de la baisse des recettes pétrolières (qui ont représenté 75 % des recettes budgétaires du pays en 2013), affectées par la chute des cours du pétrole. En revanche, les recettes fiscales non pétrolières se sont inscrites en hausse de 10,4 %, en lien avec la hausse des importations et la mise en service d'un guichet unique de dédouanement depuis octobre 2013. Le taux des prélèvements obligatoires, mesuré par le total des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier s'est légèrement accru, passant de 28,5 % en 2013 à 29,2 % en 2014.

Les dépenses budgétaires totales se sont inscrites en baisse (- 3,2 %), reflétant la diminution des dépenses courantes (- 12,3 %), liée à la baisse des dépenses en biens et services (- 24,7 %) ainsi que des subventions et transferts (- 19,3 %), notamment liées à la baisse des subventions aux carburants, dans un contexte de baisse des prix du pétrole. En revanche, on observe une augmentation des traitements et salaires (+ 16,9 %), du fait de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 12,5 % depuis janvier 2014.

Les dépenses publiques en capital ont poursuivi leur progression (+ 3,2 %), en lien avec la stratégie de réhabilitation des infrastructures menée par le Gouvernement.

À l'issue de la dernière mission de consultation au titre de l'article IV de mai 2015, le FMI a alerté le gouvernement congolais sur la plus grande vulnérabilité du pays à l'évolution des prix du pétrole suite à la détérioration des soldes budgétaires liée à la politique budgétaire expansionniste menée ces dernières années. Dans le contexte

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 (a) |
|--|------------------|----------------|----------------|----------------|
| Recettes totales | 2 894,0 | 2 975,8 | 3 131,4 | 2 863,6 |
| Recettes budgétaires | 2 858,6 | 2 965,8 | 3 103,3 | 2 860,0 |
| Recettes pétrolières | 2 282,8 | 2 290,7 | 2 325,7 | 2 001,5 |
| dont redevance | 242,8 | 241,6 | 156,2 | 134,4 |
| Recettes non pétrolières | 575,8 | 675,1 | 777,6 | 858,5 |
| dont recettes non fiscales | 21,1 | 43,0 | 9,5 | 10,8 |
| Dons extérieurs | 35,4 | 10,0 | 28,1 | 3,6 |
| Dépenses totales et prêts nets | 1 774,6 | 2 535,3 | 2 713,5 | 2 626,1 |
| Dépenses courantes | 690,7 | 1 023,1 | 1 127,8 | 989,3 |
| Salaires | 206,7 | 248,4 | 274,7 | 321,2 |
| Intérêts | 10,9 | 12,9 | 15,9 | 15,8 |
| Intérêts sur la dette intérieure | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,8 |
| Intérêts sur la dette extérieure | 10,9 | 12,9 | 15,9 | 15,0 |
| Autres dépenses courantes | 473,1 | 761,8 | 837,2 | 652,3 |
| Dépenses en capital | 1 083,9 | 1 512,2 | 1 585,7 | 1 636,8 |
| Dépenses budgétaires | 867,9 | 1 207,1 | 1 054,0 | 1 414,8 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 216,0 | 305,1 | 531,7 | 222,0 |
| Dépenses de restructuration | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons) (b) | 1 310,9 | 748,5 | 937,3 | 470,9 |
| Solde (base engagements) (dons compris) (c) | 1 119,4 | 440,5 | 417,9 | 237,5 |
| Arriérés | - 120,8 | - 125,7 | - 180,5 | - 27,9 |
| Arriérés intérieurs | - 91,6 | - 63,9 | - 180,2 | - 27,6 |
| Arriérés extérieurs | - 29,2 | - 61,8 | - 0,3 | - 0,3 |
| Solde (base caisse) (d) | 998,6 | 314,8 | 237,3 | 209,7 |
| Financement | - 998,6 | - 314,8 | - 237,3 | - 209,7 |
| Financement intérieur | - 1 122,6 | - 548,4 | - 632,8 | - 243,5 |
| Bancaire | - 367,6 | 332,3 | 27,5 | 340,0 |
| Non bancaire | - 755,0 | - 880,7 | - 660,2 | - 583,5 |
| Financement extérieur | 123,9 | 233,7 | 395,4 | 33,8 |
| Tirages sur emprunts | 180,6 | 245,1 | 472,6 | 213,4 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 85,8 | - 71,9 | - 111,5 | - 179,6 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 29,2 | 60,4 | 34,4 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 40,5 | 42,0 | 45,2 | 41,5 |
| Recettes pétrolières | 32,3 | 32,4 | 33,9 | 29,1 |
| Dépenses courantes | 9,8 | 14,5 | 16,4 | 14,4 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base (e) | 18,4 | 10,4 | 13,4 | 6,6 |
| base engagements (dons compris) (c) | 15,9 | 6,2 | 6,1 | 3,4 |
| base caisse (d) | 14,1 | 4,5 | 3,5 | 3,0 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

de baisse des cours du pétrole, le FMI a préconisé dès 2015 un processus d'ajustement budgétaire basé sur une réduction du déficit primaire hors pétrole.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2014, le déficit de la balance des transactions courantes du Congo s'est sensiblement creusé, passant de 777,2 milliards en 2013 (soit 11,3 % du PIB) à 1 882,4 milliards en 2014 (soit 27,3 % du PIB). Cette évolution est imputable à la forte réduction de l'excédent commercial (- 49 %) et à la détérioration de la balance des services dont le déficit a augmenté de 24 %.

Le repli du solde commercial est essentiellement lié à l'accroissement des importations du secteur pétrolier (+ 112 %) nécessaires aux investissements, tandis que les exportations de pétrole brut, qui représentent l'essentiel des recettes d'exportations du pays (89 % en 2014), ont affiché une légère baisse en valeur par rapport à 2013 (- 2,6 %), en lien avec la baisse des cours internationaux du pétrole. Les exportations de rondins d'eucalyptus ont diminué (- 93 %) en raison de la baisse de la demande extérieure de copeaux d'eucalyptus.

Le déficit de la balance des services s'est accentué de 24,6 %, passant de 1 674,2 milliards en 2013 à 2 085,6 milliards en 2014, principalement à cause de l'augmentation des postes « fret et assurance » (sous l'effet de la hausse des importations) et « autres services aux entreprises ».

Le déficit de la balance des revenus a en revanche diminué de 3,2 %, du fait de moindres sorties de capitaux au titre des revenus des investissements (les flux de rapatriement des dividendes étant moins élevés en raison de

la baisse des résultats des entreprises du secteur des hydrocarbures).

Sous l'effet d'une augmentation substantielle de l'excédent du compte de capital et d'opérations

Balance des paiements du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Transactions courantes | 550,3 | 234,1 | - 777,2 | - 1 882,4 |
| Balance commerciale | 3 026,2 | 2 445,3 | 1 456,4 | 742,5 |
| Exportations FOB | 5 348,6 | 5 245,7 | 4 460,1 | 4 438,2 |
| dont : pétrole brut | 4 870,7 | 4 777,0 | 4 057,2 | 3 952,0 |
| produits pétroliers | 90,4 | 129,8 | 141,3 | 120,6 |
| bois | 161,9 | 171,8 | 133,1 | 154,8 |
| rondins d'eucalyptus | 9,3 | 5,7 | 6,1 | 0,4 |
| sucre | 2,5 | 0,0 | 0,5 | 2,5 |
| autres | 213,8 | 161,4 | 121,9 | 207,8 |
| Importations FOB | - 2 322,4 | - 2 800,4 | - 3 003,7 | - 3 695,7 |
| dont : secteur pétrolier | - 489,9 | - 555,8 | - 679,7 | - 1 442,0 |
| secteur non pétrolier | - 1 832,6 | - 2 244,6 | - 2 324,1 | - 2 253,7 |
| Balance des services | - 1 784,3 | - 1 529,2 | - 1 674,2 | - 2 085,6 |
| dont : fret et assurance | - 572,7 | - 504,0 | - 540,6 | - 665,2 |
| voyages et séjours | - 87,8 | - 97,7 | - 96,9 | - 85,2 |
| services officiels | 23,7 | 25,2 | 26,7 | 26,9 |
| autres services privés | - 1 093,0 | - 891,8 | - 989,4 | - 1 280,9 |
| autres transports et autres assurances | - 54,5 | - 60,9 | - 74,0 | - 81,2 |
| Balance des revenus | - 737,9 | - 728,1 | - 599,9 | - 581,0 |
| Rémunération des salariés | 10,9 | 10,9 | 11,4 | 11,3 |
| Revenus des investissements | - 748,8 | - 738,9 | - 611,2 | - 592,3 |
| dont : intérêts dette extérieure publique | - 10,9 | - 12,9 | - 15,9 | - 15,0 |
| intérêts dette extérieure privée | - 744,5 | - 732,6 | - 602,3 | - 584,5 |
| Balance des transferts courants (net) | 46,3 | 46,1 | 40,5 | 41,7 |
| Secteur privé | 35,4 | 35,3 | 35,3 | 35,2 |
| Secteur public | 10,9 | 10,9 | 5,2 | 6,5 |
| Compte de capital et d'opérations financières | - 173,2 | - 11,9 | 185,9 | 1 719,8 |
| Compte de capital (net) | 35,4 | 10,0 | 34,1 | 8,6 |
| Publics | 35,4 | 10,0 | 34,1 | 8,6 |
| Privés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Comptes d'opérations financières (net) | - 208,6 | - 21,9 | 151,8 | 1 711,2 |
| Investissements directs | 143,6 | 311,3 | 407,9 | 770,9 |
| dont secteur pétrolier | 703,1 | 737,6 | 968,2 | 1 913,4 |
| Investissements de portefeuille | - 7,5 | - 0,9 | - 0,8 | - 0,8 |
| Autres investissements | - 344,8 | - 332,3 | - 255,4 | 941,1 |
| Erreurs et omissions | 327,0 | - 311,3 | 288,2 | 357,6 |
| Solde global | 704,1 | - 89,0 | - 303,1 | 194,9 |
| Financement | - 704,1 | 89,0 | 303,1 | - 194,9 |
| Variations des réserves officielles | - 704,1 | 90,4 | 269,1 | - 194,7 |
| Financements exceptionnels | 0,0 | - 1,4 | 34,0 | - 0,3 |
| Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse) | - 29,2 | - 61,8 | - 0,3 | - 0,3 |
| Allègements et annulations de dettes | 29,2 | 60,4 | 34,4 | 0,0 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Dettes extérieures du Congo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 2 406,1 | 2 638,2 | 2 829,3 | 3 451,6 |
| Dettes à long terme | 2 063,4 | 2 328,7 | 2 491,7 | 3 075,5 |
| Dettes publiques garanties | 2 063,4 | 2 328,7 | 2 491,7 | 3 075,5 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 149,6 | 154,8 | 152,4 | 147,9 |
| Dettes à court terme | 193,0 | 154,8 | 185,3 | 228,3 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 76,0 | 60,8 | 60,3 | 69,3 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 204,4 | 167,1 | 169,8 | 178,8 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 54,0 | 46,9 | 50,9 | 71,6 |
| Dettes extérieures/PIB | 39,2 | 37,4 | 40,1 | 50,2 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 3,2 | 2,4 | 3,0 | 6,3 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 5,4 | 4,8 | 5,7 | 9,8 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 7,9 | 6,3 | 5,8 | 5,4 |

Sources : Banque mondiale, BEAC.

financières (+ 825 %), tirée par la hausse des investissements directs étrangers (+ 90 %), le solde global de la balance des paiements a affiché un excédent de 194,9 milliards, contre un déficit de 303,1 milliards un an auparavant. Le Congo a également contribué significativement à l'accroissement des réserves de change de la BEAC.

Suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010, les allègements de dette ont atteint 3,1 milliards de dollars, dont 2,4 milliards par les créanciers du Club de Paris et du Brésil, et 0,2 milliard de dollars au titre de l'IADM.

Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours additionnel annulé, l'abandon de créances s'est effectué dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement (C2D)². Après un premier C2D de 52,5 milliards de francs CFA signé pour la période 2010-2014, un second C2D de 98 milliards a été signé le 10 décembre 2014 couvrant la période 2015-2019.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement, la dette extérieure du Congo a repris sa progression. À fin décembre 2013, l'encours de la dette extérieure a atteint plus de 3,4 milliards de dollars (50,2 % du PIB), soit une hausse de 22 % par rapport à l'année précédente où elle s'élevait à 2,8 milliards (40,1 % du PIB). Ainsi, malgré la croissance du PIB, le ratio du service de la dette rapporté aux recettes d'exportations et aux recettes budgétaires a augmenté,

s'établissant respectivement à 6,3 % et 9,8 %. La dette extérieure a principalement été contractée auprès de la Chine dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique signé entre les deux pays en 2006 et reconduit pour 2013-2016. Avec 65% de l'encours de la dette extérieure, la Chine est le premier créancier bilatéral du Congo, dont les prêts servent principalement à financer de grands chantiers d'infrastructures.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2014, le système bancaire congolais était constitué de dix établissements de crédit en activité : la Société Générale Congo, la banque Espirito Santo

Congo (filiale de Banco Espirito Santo Angola), le Crédit du Congo (filiale du groupe Attijariwafa Bank), BGF Bank Congo (filiale du groupe BGF Bank), la Congolaise de Banque (LCB, dont la Banque marocaine du Commerce extérieur - BMCE - est actionnaire à hauteur de 25 %), la Banque commerciale internationale (BCI, filiale du groupe français BPCE), Ecobank Congo, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH, détenue en majorité par l'État), United Bank of Africa (UBA) Congo, filiale du groupe nigérian UBA PLC, et la Banque Postale du Congo (BPC, détenue à 80 % par l'État et à 20 % par la Société des Postes et de l'Épargne du Congo - SOPCO). En juillet 2015, la banque sino-congolaise BSCA Bank a démarré ses activités.

Le total des bilans bancaires a affiché une hausse de 15,9 %, contre 5,4 % l'année précédente. Les dépôts du secteur privé, détenus majoritairement à vue, se sont accrus de 16,0 %, tandis que les crédits octroyés au secteur privé, qui représentent 44,6 % du total du bilan, se sont seulement accrus de 3,5 %.

Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts clientèle) s'est ainsi réduit à 56,0 % en 2014, après 60,6 % en 2013, demeurant à un niveau

² Les annulations additionnelles de dette octroyées par la France au titre de l'engagement de Gleneagles sont effectuées, dans certains pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans, qui prévoient que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis affectés sous forme de dons au financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'annulation de dette et décidés d'un commun accord.

Situation simplifiée du système bancaire congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|----------------|----------------|----------------|--|----------------|----------------|----------------|
| Trésorerie et divers | 1 145,4 | 929,5 | 1 192,9 | Trésorerie et divers | 82,1 | 106,9 | 145,7 |
| Crédits à l'État | 8,7 | 8,9 | 15,5 | Dépôts de l'État | 24,2 | 70,3 | 59,6 |
| Crédits à l'économie | 710,9 | 1 018,4 | 1 054,1 | Dépôts du secteur privé | 1 677,4 | 1 664,5 | 1 930,8 |
| Créances en souffrance nettes | 8,4 | 9,8 | 25,7 | Fonds propres | 149,0 | 195,9 | 225,8 |
| Valeurs immobilisées | 59,5 | 71,2 | 73,8 | | | | |
| Total | 1 932,8 | 2 037,6 | 2 362,0 | Total | 1 932,8 | 2 037,6 | 2 362,0 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 52,1 | 52,2 | 53,7 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 22,2 | 26,1 | 24,5 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 17,5 | 18,6 | 18,3 | | | | |

Source : COBAC.

inférieur à celui de la CEMAC (72,4 %), et entraînant une nouvelle hausse de la liquidité du système bancaire congolais. L'inclusion financière demeure faible, la part des adultes ayant ouvert un dépôt bancaire se limitant à 17 %, contre 29 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

La qualité du portefeuille de crédits s'est dégradée du fait d'une forte progression (+ 90,4 %) des créances en souffrance (44,9 milliards), alors que le provisionnement n'a progressé que de 38,9 %. La part des créances en souffrance dans les crédits bruts est passée de 2,2 % en 2013 à 4,0 % en 2014. Le taux de provisionnement de ces créances s'est dégradé, passant à 42,8 % en 2014, après 58,6 % en 2013.

Le résultat net des établissements de crédit s'est établi à 34,8 milliards, en hausse de 0,9 %, la forte progression du produit net bancaire (7,5 %) ayant été compensée par une hausse de 10,7 % des frais généraux. Les indicateurs de rentabilité se sont très légèrement dégradés : le coefficient de rentabilité est ressorti à 18,3 %, contre 18,6 % en 2013, le taux de marge nette à 24,5 % (contre 26,1 %), et le coefficient d'exploitation à 53,7 % (contre 52,2 %) du fait de la hausse des frais généraux.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, l'année 2015 devrait être marquée par un ralentissement de la croissance économique, avec une hausse attendue du PIB réel de 3,7 %, contre 5,2 % en 2014. Cette décélération de l'activité économique serait liée à la baisse de la production pétrolière, ramenée à 11,7 millions de tonnes en 2015, contre 12,4 millions en 2014, le grand projet

Moho Nord ne devant notamment être mis en production qu'en 2016. La croissance serait ainsi soutenue par le secteur non pétrolier, dont le PIB augmenterait de 4,7 %, tiré par le dynamisme de l'agriculture, du secteur secondaire et surtout des services. L'inflation devrait s'accélérer et atteindre 2,9% en 2015.

Selon la BEAC, la situation des finances publiques devrait sensiblement se dégrader sous l'effet de la poursuite des investissements publics dans un contexte de baisse des recettes pétrolières. Le solde budgétaire base engagements (hors dons) devrait ainsi devenir déficitaire et s'établir à 9,4 % du PIB. Ce déficit devrait notamment être financé par une forte baisse des dépôts de l'État à la BEAC, contribuant ainsi, à l'inverse de 2014, à la baisse des réserves de change de la BEAC.

Une nouvelle loi de finances rectificative, qui tient compte de la baisse des recettes pétrolières, a été adoptée en juin 2015 par le Conseil des ministres. Cette loi prévoit une réduction des dépenses publiques de fonctionnement et d'investissement. Ces dernières se concentreront sur la poursuite des projets en cours et le démarrage des chantiers prioritaires (construction des infrastructures de base dans le cadre de la municipalisation accélérée de Sangha et Bouenza, construction des douze hôpitaux généraux, etc.). Parallèlement à la baisse des dépenses, le Gouvernement prévoit une plus grande mobilisation fiscale *via* un élargissement de l'assiette fiscale, une amélioration des performances douanières et la mise en place d'une taxe sur les communications inter-réseaux pour les sociétés de téléphonie mobile.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes devrait se creuser sous

l'effet de la détérioration de la balance commerciale, causée par la faiblesse des prix du pétrole et la hausse des importations.

Compte tenu de la faiblesse des prix du pétrole et de la diminution des marges de manœuvre budgétaires et des dépôts détenus à l'étranger, la dernière analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en mai 2015 fait désormais état d'un risque de surendettement modéré. Dans la mesure où il est prévu que les grands projets d'infrastructures se poursuivent, le FMI préconise de privilégier le recours à des emprunts extérieurs à des conditions concessionnelles. Plus généralement, selon le FMI, la résilience

du Congo aux chocs extérieurs doit être améliorée par des mesures d'assainissement budgétaire et des efforts accrus pour diversifier l'économie.

Les perspectives macroéconomiques du Congo dépendront fortement de l'évolution des cours du pétrole, de la capacité du pays à surmonter le choc pétrolier, à financer son déficit et à diversifier son économie. Dans un contexte politique marqué par l'approche des élections présidentielles et de débats portant sur une modification éventuelle de la Constitution, une baisse plus forte qu'attendue des cours du pétrole pourrait rendre plus difficile la consolidation des comptes budgétaires.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 267 667 km²

Population : 1,8 million d'habitants. Densité : 6 habitants/km². Part de la population urbaine : 86,9 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langue officielle : français

Principales villes : Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem

Régime politique : M. Ali Bongo Ondimba a été élu avec 41,8 % des suffrages en 2009 (scrutin à un tour). À la suite des élections législatives du 17 décembre 2011, qui ont permis au PDG (Parti démocratique gabonais, parti présidentiel) d'obtenir 114 sièges sur 120, M. Raymond Ndong Sima a été nommé Premier ministre. Le 24 janvier 2014, un nouveau gouvernement a été constitué, avec comme Premier ministre M. Daniel Ona Ondo. Le portefeuille de l'Économie (M. Régis Immongault Tatagani, nommé le 3 octobre 2014) demeure distinct de celui du Budget (M. Christian Magnagna, ancien ministre délégué du Budget, 2009).

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 10 836 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|------------|--------------------------------|
| Primaire | 47,8 % (dont pétrole : 39,5 %) |
| Secondaire | 13,2 % |
| Tertiaire | 39,0 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 63,5 ans

Taux de mortalité infantile : 4,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 89,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 4,8 %

Indice de développement humain – Classement : 112^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La dernière consultation du FMI au titre de l'article IV a été menée en janvier 2015.

À fin juin 2015, le portefeuille de la Banque mondiale au Gabon était constitué de trois projets actifs, pour un montant global de 25,9 millions de dollars.

Standard & Poor's a dégradé la note du Gabon en février 2015 de BB- à B+ avec des perspectives stables pour le long terme. La note de court terme reste à B. En mai 2015, l'agence Fitch Ratings a procédé au même ajustement. Noté pour la première fois par Moody's en décembre 2014, le pays obtient la note Ba3 avec des perspectives stables, une note maintenue par l'agence en avril 2015.

ACTIVITÉ

En 2014, la croissance économique a nettement ralenti, pour s'établir à 4,2 %, contre 6,3 % en 2013. L'activité économique a été essentiellement soutenue par la consommation privée, dont la contribution a représenté 5,7 points de PIB, tandis que l'apport de la formation brute de capital fixe a été négatif (- 0,8 point, après + 0,6 point en 2013). Ce recul provient principalement des investissements publics (- 4 points en 2014, après + 2,1 points en 2013), alors que ceux du secteur privé se sont significativement renforcés (3,2 points, après 1,5 point en 2013), tant dans le secteur non pétrolier (2,2 points) que pétrolier (1,1 point). Les exportations nettes ont contribué négativement à l'activité économique (- 0,6 point, après - 1,1 point en 2013), dans un contexte de ralentissement sensible des importations de biens et services (- 0,4 point, contre - 1,4 point) et de recul des exportations pétrolières (- 0,2 point, après 0,3 point).

En 2014, le secteur primaire a contribué à la croissance réelle à hauteur de 0,3 point (- 0,4 point en 2013), du fait principalement du secteur de la sylviculture (+ 0,3 point) et de l'agriculture (+ 0,1 point), alors que les industries extractives ont continué à se contracter (- 0,2 point), du fait notamment de la baisse de la production de manganèse.

La production de pétrole s'est stabilisée à 11 millions de tonnes en 2014. Au Gabon, le bassin sédimentaire susceptible de contenir des gisements de pétrole couvre une superficie de 247 000 km² dont 30 % *onshore* et 70 % *offshore*, dont seuls 47 % de la surface attribuée sont ouverts actuellement à l'exploration. En 2014, le poids du secteur pétrolier représente plus d'un tiers du PIB nominal et les réserves prouvées sont estimées à 2 milliards de barils, ce qui représente 0,1 % du total mondial. Ces réserves devraient permettre de poursuivre la production pendant environ vingt-deux ans au rythme actuel, selon *BP Statistical Review*.

L'épuisement progressif des champs en exploitation a incité les autorités gabonaises à favoriser les

Comptes nationaux du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 11 799,1 | 12 095,4 | 12 561,7 | 12 667,8 |
| PIB nominal | 8 866,3 | 9 094,4 | 9 351,9 | 9 396,1 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 4 458,0 | 4 315,3 | 3 954,1 | 3 709,9 |
| Importations de biens et services | 2 932,8 | 3 000,9 | 3 209,8 | 3 271,7 |
| Biens | 1 725,1 | 1 800,6 | 1 930,6 | 1 997,4 |
| Services | 1 207,7 | 1 200,3 | 1 279,2 | 1 274,3 |
| Emplois | 11 799,1 | 12 095,4 | 12 561,7 | 12 667,8 |
| Consommation finale | 4 494,9 | 4 847,5 | 5 719,2 | 6 250,3 |
| Publique | 1 161,0 | 1 308,0 | 1 416,9 | 1 482,3 |
| Privée | 3 333,9 | 3 539,5 | 4 302,3 | 4 768,0 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 2 361,1 | 2 186,7 | 2 189,4 | 1 986,5 |
| Publique | 1 360,2 | 1 184,9 | 1 148,6 | 797,1 |
| Privée | 1 001,0 | 1 001,7 | 1 040,8 | 1 189,4 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 488,6 | 526,1 | 486,0 | 534,6 |
| Exportations de biens et services | 4 943,1 | 5 061,2 | 4 653,2 | 4 431,0 |
| Biens | 4 790,3 | 4 846,3 | 4 421,8 | 4 189,4 |
| Services | 152,8 | 214,9 | 231,4 | 241,7 |
| Épargne intérieure brute | 4 371,4 | 4 246,9 | 3 632,7 | 3 145,8 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | 2 010,3 | 2 060,3 | 1 443,4 | 1 159,3 |
| Revenus des facteurs | - 597,5 | - 794,0 | - 790,2 | - 720,5 |
| Épargne intérieure nette | 3 773,9 | 3 453,0 | 2 842,5 | 2 425,3 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 26,6 | 24 | 23,4 | 21,1 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 7,0 | 5,0 | 6,3 | 4,2 |
| Taux de croissance du PIB pétrolier en volume | - 2,4 | - 4,2 | - 5,3 | - 0,3 |
| Prix à la consommation en moyenne | 1,2 | 2,6 | 0,5 | 4,7 |

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : BEAC.

investissements pour redévelopper ou effectuer des développements complémentaires sur certains champs (Anguille et Torpille pour Total Gabon, Onal, Etekamba, Omoueyi, Kari, Nyanga Mayombe pour Maurel et Prom, etc.). En outre, la mise en production de champs mineurs nouvellement découverts a eu pour conséquence l'atténuation du déclin amorcé des champs historiques de Rabi et Gamba (Shell) sans pouvoir l'annihiler. En effet, la production de pétrole enregistre une baisse d'environ 5 % par an en moyenne. Selon certaines projections, sauf découverte d'un champ majeur, la production journalière pourrait tomber à 100 000 barils par jour en 2024 (contre 240 000 barils par jour en 2014).

Le puits « AGMN081 » de la phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille a été livré et mis en production fin juillet 2015. L'objectif, selon les projections de Total sur Anguille, est d'accroître le coefficient de récupération de l'huile de 13 % à 23 %.

Principales productions

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|-------------|-------------|-------------|--------------------|
| Pétrole (en millions de tonnes) | 12,1 | 11,6 | 11,0 | 11,0 |
| Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars) | 106,1 | 100,5 | 100,5 | 94,6 |
| Prix moyen à l'exportation (en milliers de FCFA par tonne) | 365,3 | 374,3 | 362,2 | 341,0 |
| Manganèse (en millions de tonnes) | 3,6 | 3,0 | 4,2 | 3,8 |
| Bois tropicaux | | | | |
| Production de grumes (en millions de m ³) | 1,3 | 1,6 | 1,6 | 1,9 |
| Exportations de bois transformés (en millions de m ³) | 1,2 | 1,4 | 1,4 | 1,9 |
| Prix à l'exportation (en milliers de FCFA par m ³) | 158,1 | 158,2 | 132,6 | 124,8 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

gabonaises ont décidé la création d'une nouvelle raffinerie à Port-Gentil dont la mise en place a été confiée à la branche ingénierie et construction du Sud-Coréen Samsung. Le projet devrait être réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé entre la République gabonaise, représentée par la Gabon Oil Company (GOC), et Samsung C&T, sous la forme d'une *joint-venture* implantée dans la zone économique à régime privilégié (ZERP) de l'île Mandji. La nouvelle raffinerie d'un coût de 1 000 milliards de francs CFA devrait produire 60 000 barils par jour entre fin 2017 et début 2018.

Le champ d'Anguille fait partie des vingt et un nouveaux puits que le groupe Total exploite au Gabon, dont quinze puits producteurs et six puits pour l'injection d'eau.

Le Gabon a signé, en août 2014, sept contrats d'exploration et de production pétrolière, en vue de la réalisation de nouvelles campagnes d'exploration en *offshore* profond. Ces contrats devraient générer jusqu'à 1,1 milliard de dollars d'investissements. Les autorités gabonaises avaient octroyé des licences fin 2013 et par la suite signé des contrats d'exploration et de partage de production (CEPP) avec six compagnies : Impact (Royaume-Uni), Repsol (Espagne), Marathon (États-Unis), Noble Energy (États-Unis), Petronas (Malaisie) et Woodside (Australie). Les autorités ont en octobre 2014, à la suite du dixième appel d'offres, attribué provisoirement treize blocs pétroliers et gaziers *offshore* à onze compagnies. Le groupe italien Eni a également indiqué avoir découvert du gaz à condensats dans la couche pré-sel de son permis *offshore* de Nyonie et procède actuellement à des analyses plus approfondies. Les premières estimations feraient état de réserves qui pourraient aller jusqu'à 500 millions de barils équivalent pétrole.

Un nouveau *Code pétrolier* a été élaboré, renforçant le rôle de l'État et lui donnant la possibilité de capter une part plus importante des recettes pétrolières. Ce nouveau code a été réalisé en vue de clarifier les modalités d'investissement et de partage de production, ainsi que le rôle de la compagnie nationale Gabon Oil Company (GOC) qui aura la possibilité d'acquiescer 15 % des parts du tout nouveau contrat pétrolier.

En vue de pallier les insuffisances de production de la Société gabonaise de raffinage (SOGARA), les autorités

Après une hausse de 40 % en 2013, liée à la mise en exploitation du gisement situé à Ndjolé par un partenariat établi en 2011 avec la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huazhou (CICMHZ), la production de manganèse s'est établie à 3,8 millions de tonnes, en diminution de 9,5 % sur un an, du fait notamment d'un accident ferroviaire survenu au deuxième trimestre 2014, qui a perturbé la production.

Dans la zone minière de Moanda à Franceville, le premier complexe de traitement du manganèse, détenu majoritairement par le groupe français Eramet en partenariat avec la société publique Comilog, a été inauguré en juin 2015. Il permettra d'effectuer la transformation du manganèse en manganèse métal (20 000 tonnes annuelles attendues), en silicomanganèse (655 000 tonnes), qui devrait générer une valeur ajoutée plus importante que l'exportation du minerai brut. Une deuxième usine de traitement est en construction à proximité du gisement de Ndjolé (d'une capacité de 700 000 tonnes par an).

S'agissant des gisements de fer situés dans la région de Belinga, dont les réserves sont estimées à 1 milliard de tonnes et dont l'exploitation a été repoussée à 2025, la société australienne Ironridge Resources Ltd a lancé fin juin 2015 l'exploration des gisements de Belinga Sud et Chibanga.

Les autorités ont mis en œuvre plusieurs projets en vue de promouvoir le développement industriel et agricole en privilégiant le développement de zones économiques spéciales, associées à des coentreprises avec des investisseurs internationaux, notamment à Franceville, sur l'île Mandji, près de Port-Gentil et

à Nkok. Dans cette dernière, en collaboration avec la société OLAM, basée à Singapour, une surface de 1 126 ha a été affectée aux activités de transformation du bois. Deux plantations d'huile de palme de plus de 100 000 ha ainsi qu'une plantation de caoutchouc de plus de 28 000 ha ont également été lancées. Les coûts financiers de ces opérations sont estimés à environ 400 millions de dollars, principalement supportés par OLAM, pour la zone économique spéciale de Nkok, et à 1 milliard de dollars pour les plantations d'huile de palme et de caoutchouc. La production devrait commencer en 2015 dans les plantations d'huile de palme, et en 2019 dans les plantations de caoutchouc. Au total, plus de soixante-dix investisseurs étrangers ont été enregistrés dans la zone économique spéciale de Nkok en 2014.

Dans le secteur forestier, premier employeur privé du pays avec environ 30 000 salariés, la production de grumes a progressé de 25,0 % à 1,9 million de m³ en 2014. La Société nationale des bois du Gabon (SNBG) a lancé fin 2014 la construction d'une troisième unité de transformation du bois, dont les activités principales seront le déroulage et la production de contreplaqué, qui devrait permettre de porter la capacité de production de la SNBG à 250 000 m³ de bois par an.

La contribution du secteur secondaire à la croissance a été négative (- 0,4 point, après 2,5 points en 2013), essentiellement du fait de la contraction du secteur du BTP (- 1,4 point).

D'importants investissements ont été consentis dans l'infrastructure routière et énergétique, afin de réduire les goulets d'étranglement qui brident le développement de l'activité économique. S'agissant du réseau routier, environ 435 km de routes revêtues ont été construites et des travaux sont en cours pour la création de 980 km de routes supplémentaires. Un accord a été signé avec l'Autorité portuaire de Singapour pour moderniser et agrandir les ports d'Owendo et de Port-Gentil. Cinq quais ont été construits sur des affluents dans tout le pays et deux ports fluviaux ont été achevés dans les villes de Lambaréné et Port-Gentil. S'agissant des infrastructures énergétiques, le barrage hydroélectrique du Grand Poubara construit par la firme chinoise Sinohydro est entré en production en septembre 2013, et les travaux d'extension de sa capacité de 160 MW à 240 MW sont en cours. La construction du barrage hydroélectrique d'une capacité de 84 MW sur les chutes de l'Impératrice Eugénie devrait démarrer au cours du second semestre 2015. Enfin, un projet de

modernisation de la centrale électrique au gaz d'Ale-nakiri (à Libreville), qui devrait doubler sa capacité à 70 MW, a été lancé.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle s'est établie à 4,3 points en 2014, après 4,2 points en 2013, du fait notamment du dynamisme des services de transport et de communication (+ 0,5 point), des secteurs éducation et santé en lien avec les administrations publiques (+ 1,9 point), et le commerce (0,3 point) dont l'essor devrait être renforcé par la construction du grand marché de Libreville, susceptible d'accueillir 3 000 commerçants d'ici 2016. Ce projet a été confié au groupe suisse Webcor, pour un montant de 27 milliards.

Le développement du secteur des télécommunications devrait enfin être facilité par la connexion du pays au câble sous-marin de fibre optique ACE (*Africa Coast to Europe*), dont la station d'atterrissage en Afrique centrale est située près de Libreville. Fin 2013, les autorités ont lancé un appel d'offres pour la fibre optique terrestre qui sera exploitée dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). En avril 2015, l'opérateur d'infrastructures Axione (filiale de Bouygues Énergies et Services), a été désigné pour l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de ses deux réseaux de fibre optique (terrestre et sous-marine). Lancé en 2012, le projet du *Backbone* national gabonais (BNG), matérialisé par une boucle optique partant du point d'atterrissage à Libreville, a pour objectif le déploiement du réseau à l'ensemble du territoire national. Enfin, à l'initiative de l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF), un groupement de quatorze acteurs majeurs des télécommunications a été créé afin d'établir un point d'échange internet, qui permettra la réduction des coûts d'accès.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation a fortement progressé en 2014, pour s'établir à 4,7 % en moyenne annuelle (après 0,5 % en 2013). Cette accélération reflète essentiellement le dynamisme de la consommation privée, soutenue notamment par les augmentations de la masse salariale publique et d'importants remboursements d'arriérés par l'État, face à une offre locale limitée. En dépit de la baisse des prix internationaux du pétrole, les prix des carburants sont demeurés élevés, affectés notamment par des pénuries liées à l'arrêt temporaire, en fin d'année, de la raffinerie de pétrole de Port-Gentil, et d'autre part par la réduction des subventions des autorités, qui ont

finalement supprimé, en janvier 2015, toutes les subventions sur l'essence et le gasoil et décidé la libéralisation de l'importation de ces deux produits.

FINANCES PUBLIQUES

En 2014, l'exécution budgétaire s'est traduite par une hausse de l'excédent budgétaire (base engagements, dons compris), passé de 142,6 milliards, soit 1,6 % du PIB en 2013, à 229,1 milliards, soit 2,4 % du PIB un an plus tard. Le déficit budgétaire non pétrolier est également en diminution, s'établissant à 18,8 % du PIB non pétrolier en 2014, après 20,0 % en 2013.

Les recettes totales se sont élevées à 2 349 milliards en 2014, en baisse de 10,2 % par rapport à 2013. Les recettes pétrolières, qui ont représenté 44 % des recettes budgétaires, ont poursuivi leur repli (23 %), sous l'effet combiné de la baisse de l'extraction et des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Ce déclin n'a été que partiellement compensé par la croissance des recettes non pétrolières (+ 2,9 %, après 15,4 % en 2013).

Les dépenses totales se sont également repliées de 14,1 % en 2014, pour s'établir à 2 119,9 milliards, du fait principalement d'une baisse des dépenses de capital (- 38,4 %), dans un contexte de chute des cours du pétrole. En dépit de la forte augmentation de la masse salariale (+ 25 %), les dépenses courantes ont baissé de 4,2 %, en raison principalement de la baisse des subventions à la SOGARA (- 36,5 %) et des achats de biens et services (- 26,7 %).

Au total, compte tenu des paiements d'arriérés (260,6 milliards, au lieu de 133,8 milliards en 2013), le solde budgétaire base caisse est devenu déficitaire de 31,5 milliards, pour la première fois depuis 2010, couvert pour l'essentiel par des emprunts extérieurs.

Lors des consultations au titre de l'article IV de janvier 2015, le FMI

Tableau des opérations financières de l'État gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes totales | 2 495,9 | 2 638,1 | 2 615,8 | 2 349,0 |
| Recettes budgétaires | 2 495,9 | 2 638,1 | 2 621,8 | 2 349,0 |
| Recettes pétrolières | 1 385,7 | 1 531,3 | 1 344,0 | 1 034,6 |
| dont impôt sur les sociétés et redevance | 742,9 | 679,0 | 575,5 | 461,9 |
| Recettes non pétrolières | 1 110,2 | 1 106,8 | 1 277,8 | 1 314,4 |
| dont recettes non fiscales | 89,1 | 59,1 | 64,8 | 122,2 |
| Dons extérieurs | 0,0 | 0,0 | - 6,0 | 0,0 |
| Dépenses totales et prêts nets | 2 364,9 | 2 458,3 | 2 468,0 | 2 119,9 |
| Dépenses courantes | 1 268,0 | 1 502,7 | 1 541,7 | 1 477,1 |
| Salaires | 450,1 | 514,6 | 552,8 | 691,3 |
| Intérêts | 79,0 | 87,1 | 151,7 | 110,8 |
| Intérêts sur la dette intérieure | 13,3 | 14,9 | 21,7 | 16,9 |
| Intérêts sur la dette extérieure | 65,7 | 72,2 | 130,0 | 93,9 |
| Autres dépenses courantes | 738,9 | 901,0 | 837,2 | 675,0 |
| Dépenses en capital | 1 096,9 | 1 033,1 | 1 025,7 | 631,1 |
| Dépenses budgétaires | 847,1 | 848,2 | 755,1 | 374,9 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 249,8 | 184,9 | 270,6 | 256,2 |
| Dépenses de restructuration | 0,0 | - 77,5 | - 99,4 | 11,7 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons)^{b)} | 446,5 | 436,9 | 554,4 | 579,3 |
| Solde base engagements (dons compris)^{c)} | 131,0 | 179,8 | 147,8 | 229,1 |
| Arriérés | - 116,2 | - 21,5 | - 133,8 | - 260,6 |
| Arriérés intérieurs | - 116,2 | - 21,5 | - 133,8 | - 280,2 |
| Arriérés extérieurs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 19,6 |
| Solde (base caisse)^{d)} | 14,8 | 158,3 | 14,0 | - 31,5 |
| Financement | - 14,8 | - 158,3 | - 14,0 | 31,5 |
| Financement intérieur | - 97,6 | - 402,3 | - 502,7 | - 14,0 |
| Financement bancaire | 22,2 | - 24,5 | - 333,7 | 50,9 |
| Financement non bancaire | - 119,8 | - 377,8 | - 169,0 | - 64,9 |
| Financement extérieur | 82,8 | 244,0 | 488,7 | 45,5 |
| Tirages sur emprunts | 226,2 | 430,7 | 970,1 | 230,8 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 143,4 | - 186,7 | - 481,4 | - 185,3 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 28,2 | 29,0 | 28,0 | 25,0 |
| Recettes pétrolières | 15,6 | 16,8 | 14,4 | 11,0 |
| Dépenses courantes | 14,3 | 16,5 | 16,5 | 15,7 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | 4,3 | 4,0 | 4,5 | 5,2 |
| base engagements (dons compris) ^{e)} | 1,5 | 2,0 | 1,6 | 2,4 |
| base caisse ^{d)} | 0,2 | 1,7 | 0,1 | - 0,3 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC.

a insisté sur la nécessité d'une politique de consolidation budgétaire volontariste, afin de prendre pleinement en compte la chute continue des cours du pétrole. Afin de préserver les marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), ainsi que les dépenses sociales, il est impératif de dégager de nouvelles recettes non pétrolières, en particulier par un élargissement de la base d'imposition, une réduction des exonérations fiscales et une amélioration de l'administration et de la collecte des impôts. Une meilleure maîtrise des dépenses est également indispensable, en particulier celle de la masse salariale publique, compte tenu notamment de la mise en place, en 2014-2015, de la nouvelle grille de rémunération des fonctionnaires.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2014, l'excédent des transactions courantes s'est à nouveau réduit, revenant de 459,2 milliards à 248,7 milliards, soit 2,6 % du PIB, reflétant principalement la réduction de 12 % de l'excédent de la balance commerciale.

Les exportations se sont établies à 4 189,4 milliards, en baisse de 5,3 %, essentiellement en lien avec la baisse des exportations de pétrole (- 5,5 %), qui représentent 82,6 % des exportations, principalement affectées, à production constante, par la baisse des cours internationaux du pétrole. Compte tenu de la forte baisse des volumes produits, les exportations de manganèse se sont également fortement repliées, de 11,7 % sur un an. Les exportations de bois transformés ont néanmoins progressé de 26,8 %, grâce à la forte hausse de la production de grumes, atténuant la dégradation du solde de la balance commerciale.

Les importations ont augmenté de 3,5 % pour atteindre 1 997,4 milliards,

du fait d'une hausse des importations du secteur pétrolier (+ 5,7 %) et du secteur forestier, de 9,8 milliards à 14,6 milliards en 2014, en lien avec la forte progression de la production du secteur.

Balance des paiements du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|------------------|----------------|------------------|--------------------|
| Transactions courantes | 1 229,0 | 1 080,4 | 459,2 | 248,7 |
| Balance commerciale | 3 065,2 | 3 045,7 | 2 491,2 | 2 191,9 |
| Exportations FOB | 4 790,3 | 4 846,3 | 4 421,8 | 4 189,4 |
| dont : pétrole | 4 101,7 | 4 185,0 | 3 662,4 | 3 461,4 |
| bois tropicaux | 187,0 | 224,6 | 184,8 | 234,3 |
| manganèse | 536,7 | 314,1 | 442,4 | 390,6 |
| autres | - 35,1 | 122,5 | 132,2 | 103,0 |
| Importations FOB | - 1 725,1 | - 1 800,6 | - 1 930,6 | - 1 997,4 |
| dont : secteur pétrolier | - 643,7 | - 631,4 | - 583,2 | - 616,6 |
| secteur minier | - 33,0 | - 31,7 | - 62,4 | - 62,2 |
| secteur forestier | - 6,8 | - 7,7 | - 9,8 | - 14,6 |
| autres | - 1 041,6 | - 1 129,8 | - 1 275,3 | - 1 304,1 |
| Balance des services | - 1 054,9 | - 985,4 | - 1 047,8 | - 1 032,6 |
| dont : fret et assurance | - 303,9 | - 317,2 | - 340,3 | - 352,1 |
| voyages et séjours | - 246,5 | - 242,7 | - 283,2 | - 299,1 |
| services officiels | - 33,2 | - 32,9 | - 33,0 | - 34,6 |
| autres services privés | - 408,6 | - 331,5 | - 318,3 | - 271,3 |
| autres transports et autres assurances | - 62,7 | - 61,1 | - 72,9 | - 75,5 |
| Balance des revenus | - 597,5 | - 794,0 | - 790,2 | - 720,5 |
| Rémunération des salariés | - 7,4 | - 8,3 | - 9,9 | - 10,6 |
| Revenus des investissements | - 590,1 | - 785,7 | - 780,3 | - 709,9 |
| dont : intérêts de la dette extérieure publique | - 65,7 | - 72,2 | - 130,0 | - 93,9 |
| rémunération des investissements privés | - 538,3 | - 726,9 | - 663,3 | - 628,4 |
| Balance des transferts courants (nets) | - 183,8 | - 185,9 | - 194,0 | - 190,1 |
| Secteur privé | - 81,8 | - 83,9 | - 86,0 | - 88,1 |
| Secteur public | - 102,0 | - 102,0 | - 108,0 | - 102,0 |
| Compte de capital et d'opérations financières | - 540,2 | - 587,1 | 81,4 | - 52,0 |
| Compte de capital (net) | - 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Publics | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Privés | - 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Comptes d'opérations financières (nets) | - 540,0 | - 587,1 | 81,4 | - 52,0 |
| Investissements directs | 525,3 | 199,2 | 207,4 | 241,6 |
| dont secteur pétrolier | 244,3 | 210,5 | 243,0 | 267,3 |
| Investissements de portefeuille | - 7,4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres investissements | - 1 057,9 | - 786,3 | - 125,9 | - 293,6 |
| Erreurs et omissions | - 447,9 | - 413,2 | - 288,7 | - 310,5 |
| Solde global | 240,9 | 80,0 | 251,8 | - 113,8 |
| Financement | - 240,9 | - 80,0 | - 251,8 | 113,8 |
| Variations des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse) | - 240,9 | - 80,0 | - 251,8 | 94,2 |
| Financements exceptionnels | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 19,6 |
| Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 19,6 |
| Allègements et annulations de dettes | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Dettes extérieures du Gabon

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 2 523,9 | 2 798,4 | 2 869,7 | 4 316,2 |
| Dettes à long terme | 2 127,6 | 2 388,1 | 2 533,1 | 3 817,3 |
| Dettes publiques garanties | 2 127,6 | 2 388,1 | 2 533,1 | 3 817,3 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 226,0 | 225,3 | 225,5 | 225,9 |
| Dettes à court terme | 170,3 | 185,0 | 111,1 | 273,0 |
| dont arriérés d'intérêts | | | | |
| sur dettes à long terme | 0,3 | 0,0 | 0,1 | 0,0 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 8,2 | 9,2 | 9,7 | 0,0 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 32,0 | 26,7 | 28,9 | 45,8 |
| Dettes extérieures/PIB | 16,9 | 14,9 | 16,1 | 22,8 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 5,4 | 3,7 | 3,9 | 12,0 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 11,4 | 7,3 | 7,6 | 21,2 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 15,5 | 16,4 | 17,2 | 11,9 |

Sources : Banque mondiale, BEAC.

la dette publique augmenterait de 1 point de PIB en 2014, puis de plus de 4 points de PIB en 2015. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) du FMI en janvier 2015, le risque de surendettement du pays demeure modéré.

En juin 2015, les autorités gabonaises ont émis une euro-obligation de 500 millions de dollars, d'une maturité de 10 ans et à taux d'intérêt de 6,95 %. Pour mémoire, une euro-obligation de 1,5 milliard de dollars avait été émise en 2013 à un taux de 6,375 %. Ce recours au marché financier répondrait à un besoin urgent pour l'État de disposer de liquidités, afin de faire face à des tensions sur sa trésorerie et d'apurer ses arriérés de paiements.

Le déficit de la balance des services s'est réduit de 1,5 % en 2014, pour revenir à 1 032,6 milliards, du fait principalement du poste « autres services privés ». Le déficit de la balance des revenus s'est également réduit sur l'année (- 8,8 %), en liaison principalement avec la baisse des rapatriements des profits pétroliers (- 9,0 %), tandis que celui de la balance des transferts courants se repliait de 2,0 % sur la même période, à 190,1 milliards.

Le compte de capital et d'opérations financières a fait apparaître un déficit de 52 milliards en 2014, soit 0,6 % du PIB, la progression de 16,5 % des investissements directs ayant été compensée par la forte augmentation des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements. À 3,3 % du PIB, le poste « erreurs et omissions » reste très important.

Au total, le solde global de la balance des paiements a laissé apparaître un déficit de 113,8 milliards, soit 1,2 % du PIB, après un excédent de 2,7 % du PIB en 2013. Ce déficit a été financé par une contribution négative aux réserves de change communes, ainsi que l'apparition temporaire d'arriérés extérieurs.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Gabon s'élevait, à fin 2013, à 4,3 milliards de dollars, soit 22,8 % du PIB, en augmentation de plus de 50 % par rapport à 2012. Le poids du service de la dette dans les exportations est ainsi passé de 3,9 % en 2012 à 12,0 % en 2013, et 7,6 % à 21,2 % dans les recettes budgétaires. Selon la BEAC, le poids de

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2014, le système bancaire du Gabon comprenait dix banques en activité, dont cinq banques locales et cinq filiales de groupes étrangers : Banque Gabonaise de Développement (BGD, dont le capital est détenu par l'État), Banque de l'Habitat du Gabon (BHG, également détenue par l'État), Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), BGFI Bank Gabon, Citibank, Ecobank Gabon, Orabank Gabon (anciennement Financial Bank Gabon), UBA Gabon Union Gabonaise de Banque (UGB) et enfin POSTBANK, qui a démarré ses activités au cours de l'année.

Le total du bilan du système bancaire s'est contracté de 2,6 % en 2014, après une croissance de 3,3 % en 2013. Les dépôts de la clientèle, détenus majoritairement à vue, ont progressé de seulement 2,5 %, tandis que les crédits bruts à la clientèle ont progressé de 1,2 %, essentiellement du fait de la hausse des crédits à l'État (+ 43,6 %). L'encours des crédits octroyés au secteur privé, qui représente 75,3 % du total des crédits, a régressé de 1,2 %. Le ratio crédits bruts/dépôts clientèle du système s'est situé à 83,5 % en 2014 (84,8 % en 2013), soit un niveau nettement supérieur à celui de la CEMAC (72,4 %). Toutefois, le développement du système financier est faible, avec des crédits bruts représentant 18,7 % du PIB. S'agissant de l'inclusion financière, le taux de bancarisation atteint 30 %, soit le niveau le plus élevé de la

Situation simplifiée du système bancaire gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|----------------|----------------|----------------|--|----------------|----------------|----------------|
| Trésorerie et divers | 1 071,7 | 888,8 | 821,5 | Trésorerie et divers | 419,9 | 348,9 | 233,5 |
| Crédits à l'État | 309,4 | 278,5 | 400,0 | Dépôts de l'État | 123,0 | 177,7 | 253,8 |
| Crédits à l'économie | 1 097,8 | 1 378,1 | 1 218,2 | Dépôts du secteur privé | 1 804,7 | 1 877,9 | 1 853,9 |
| Créances en souffrance nettes | 8,7 | 30,9 | 65,4 | Fonds propres | 256,8 | 286,0 | 280,3 |
| Valeurs immobilisées | 116,7 | 114,2 | 116,4 | | | | |
| Total | 2 604,3 | 2 690,5 | 2 621,5 | Total | 2 604,3 | 2 690,5 | 2 621,5 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 52,7 | 56,9 | 58,0 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 20,9 | 21,6 | 16,4 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 16,3 | 16,9 | 14,6 | | | | |

Source : COBAC.

CEMAC et légèrement plus élevé que celui du reste de l'Afrique subsaharienne (29 %).

La qualité du portefeuille de crédits s'est dégradée, du fait de la progression de 70,1 milliards des créances en souffrance (8,1 % des crédits bruts, contre 4,8 % en 2013), et d'un taux de provisionnement moins élevé (54,0 %, contre 63,0 % un an plus tôt). Cette évolution défavorable, combinée au contexte de ralentissement de l'économie et de baisse du prix du baril de pétrole, appelle une vigilance particulière, en particulier concernant les banques publiques dont les actifs représentent, selon le FMI, 9 % du total des actifs du système bancaire et 3 % du PIB.

Le résultat net (32,4 milliards) a diminué de 22,7 % en dépit d'une progression de 2 % du produit net bancaire, du fait notamment de la progression de 45,8 %, soit 24 milliards, des provisions. Les indicateurs de rentabilité se sont légèrement dégradés : le coefficient d'exploitation a connu une évolution défavorable (58,0 %, après 56,9 %), le coefficient de rentabilité est revenu de 16,9 % à 14,6 %, tandis que le taux de marge nette se repliait de 21,6 % à 16,4 %.

Selon l'analyse du FMI, le secteur financier du Gabon est fortement concentré avec trois banques détenant près de 75 % du total des actifs et une activité principalement orientée sur les grandes sociétés finançant les grands projets. Neuf établissements de microfinance et huit compagnies d'assurance opèrent au Gabon et y jouent un rôle croissant en facilitant l'accès des ménages et des PME aux services financiers.

Globalement, le secteur bancaire du Gabon est demeuré liquide, rentable et généralement bien

capitalisé en 2014, mais les banques publiques subissent des tensions financières. En dépit du fait que les banques ne soient pas très exposées directement sur l'État, l'affaiblissement des comptes publics aura sans aucun doute un effet négatif sur le système bancaire en faisant augmenter les créances improductives.

PERSPECTIVES

Selon la BEAC, la croissance économique du Gabon devrait s'accélérer en 2015, avec une progression attendue du PIB réel de 4,6 % (après 4,2 % en 2014). Dans un contexte de stagnation du secteur primaire et de léger recul de la production pétrolière, cette légère accélération refléterait les contributions positives des secteurs secondaire (1,3 point) et tertiaire (3,5 points), respectivement tirés par le secteur de l'énergie et les transports et télécommunications. Dans un contexte de baisse de la production de pétrole, le secteur primaire pèserait légèrement sur la croissance économique, à hauteur de 0,2 point.

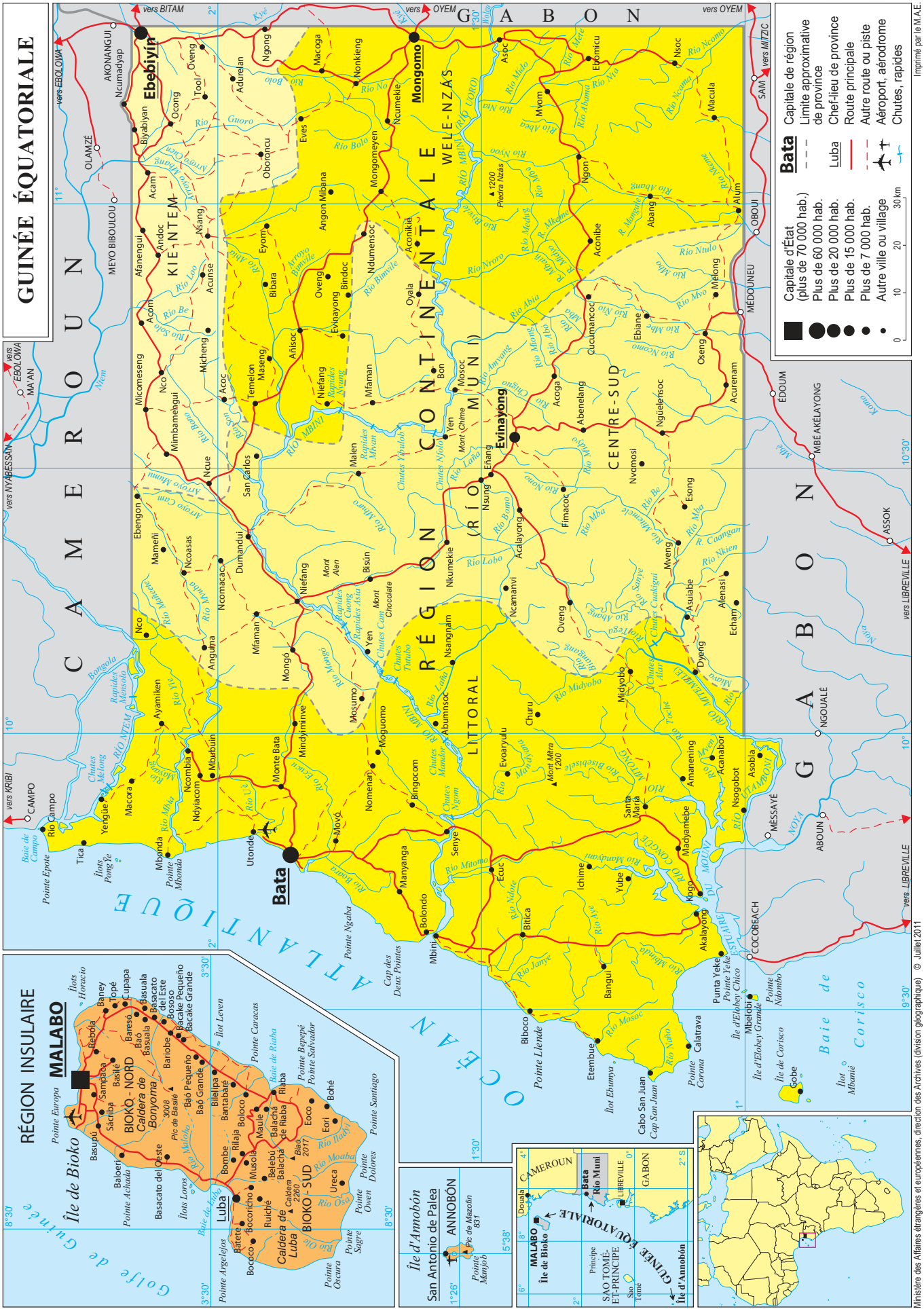
L'année 2015 serait marquée par une progression modérée des prix, qui se limiterait à 2,1 % en moyenne annuelle, après 4,7 % en 2014. Ce ralentissement serait imputable au repli des prix tant des denrées alimentaires que des produits énergétiques.

S'agissant des finances publiques, le solde budgétaire (base engagements, dons compris) devrait passer en déficit en 2015, à - 0,6 % du PIB, du fait d'une forte baisse des recettes pétrolières (- 33,6 %). Selon les projections de la BEAC, les dépenses ne devraient baisser que de 0,6 %, la baisse de 4,6 % des dépenses en capital étant partiellement compensée par la hausse de 6,0 % de la masse salariale publique.

Enfin, concernant les comptes extérieurs, le solde du compte courant (dons inclus) devrait passer de l'excédent à un déficit de 151,4 milliards (1,7 % du PIB), du fait d'une détérioration de la balance commerciale consécutivement à une dégradation de 34,2 % des exportations en valeur du pétrole. Les importations en valeur ne devraient baisser que de 6,8 %. Ces évolutions devraient se traduire par une poursuite de la baisse des dépôts à la BEAC et des réserves de change.

Les prévisions économiques demeurent toutefois tributaires d'un aléa baissier significatif portant sur l'évolution des prix du pétrole, dont la baisse pourrait fragiliser plus avant les soldes budgétaires

et extérieurs, rendant plus difficile l'exécution du programme d'investissement du PSGE et les conditions de son financement sur les marchés internationaux. Afin de préserver une diversification plus que jamais nécessaire de l'activité économique, il convient, selon le FMI, d'accentuer les efforts de consolidation budgétaire, d'autant que les concessions fiscales accordées dans le cadre du PSGE auront à terme un coût budgétaire croissant. Il est également essentiel d'accélérer les réformes structurelles et d'améliorer le climat des affaires, afin que le développement du secteur privé et l'attractivité internationale du pays puissent appuyer des projets d'investissements publics et permettre l'émergence effective du pays à moyen ou long terme.



GUINÉE ÉQUATORIALE



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 28 051 km²

Population : 778 000 habitants (source : Banque mondiale, *World Development Indicators*). Densité : 28 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,8 %. Taux de croissance démographique : 2,7 %. Langues officielles : espagnol, français.

Principales villes : Malabo (capitale administrative), Bata (capitale économique), Ebebiyin, Mongomo.

Régime politique : M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été élu Président de la République en 1997, réélu en 2002 et en 2009. Le paysage politique est dominé par le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), dirigé par le président de la République. À la suite de la réforme constitutionnelle approuvée par référendum en novembre 2011, un nouveau gouvernement a été constitué en mai 2012, avec comme Premier ministre M. Vincente E Hate Tomi. Ce gouvernement a été reconduit à l'issue des élections législatives de mai 2013.

Économie (2014)

PIB par habitant¹⁾ : 18 389 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité²⁾ :

| | |
|------------|--|
| Primaire | 54,6 % (dont pétrole 52,0 %) |
| Secondaire | 41,4 % (dont gaz 32,6 %) ²⁾ |
| Tertiaire | 4,0 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 53,1 ans

Taux de mortalité infantile : 7,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 94,2 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : donnée non disponible

Indice de développement humain – Classement : 144^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

La Guinée équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Depuis le 23 juillet 2014, elle est également membre de plein droit de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée équatoriale est le seul pays de la CEMAC à n'avoir pas eu recours aux concours du FMI depuis 1995.

La Banque mondiale joue un rôle d'appui au Plan national de développement économique et social (PNDES), engagé sur la période 2013-2020. En effet, deux assistants techniques sont actuellement présents en permanence auprès du ministère de l'Économie, de la Planification et des Investissements publics et pour l'aide au renforcement du système statistique national et la création d'un Institut national de statistique.

ACTIVITÉ

L'activité s'est stabilisée en 2014, la croissance du PIB réel s'établissant à 0,5 % après une récession de 8,0 % en 2013. L'année a été marquée par l'accueil par la Guinée d'évènements internationaux, tels que le sommet de l'Union africaine en juin 2014 et la préparation de la Coupe africaine des Nations (CAN) de février 2015.

La stabilisation de l'activité s'explique pour l'essentiel par un rebond de la consommation privée, dont la contribution à la croissance a été de 10,8 points en 2014, après la forte baisse enregistrée en 2013 (- 7,3 points). Elle a été accompagnée d'une forte baisse de l'épargne privée (qui s'est traduite, au sein du système bancaire, par une baisse des dépôts de la clientèle privée), dans un contexte de stabilité ou de recul des revenus. Le recul des investissements privés, comme en 2013, a pesé sur la croissance (- 6,1 points) notamment dans le secteur pétrolier (- 5,7 points), tandis que la contribution des exportations nettes a été faiblement négative (- 0,9 point).

En février 2014, les autorités ont également organisé à Malabo le « Forum Guinée équatoriale émergente » attirant à ce titre près de 300 investisseurs étrangers. Ce forum avait pour but de trouver des partenaires pour mettre en œuvre un vaste programme d'investissement visant à promouvoir des secteurs créateurs de richesse inclusive tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme et le secteur financier, afin de diversifier une économie qui repose à 85 % sur le pétrole et le gaz. En outre, conformément à l'agenda du PNDES, les autorités ont poursuivi leurs politiques d'investissements publics en matière d'infrastructure routières, d'électricité et de logement social.

En 2014, la contribution du secteur primaire à la croissance réelle est redevenue positive (+ 0,9 point contre - 6,1 points l'année précédente), en liaison avec la croissance de la production pétrolière. Le secteur pétrolier, qui représente 45,4 % du PIB, et celui de la sylviculture ont chacun contribué à la croissance

Comptes nationaux de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 12 639,0 | 15 228,4 | 13 251,2 | 12 778,8 |
| PIB nominal | 8 685,4 | 10 110,9 | 9 022,0 | 8 501,8 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 7 632,7 | 8 743,2 | 7 741,1 | 7 198,1 |
| Importations de biens et services | 3 953,6 | 5 117,5 | 4 229,2 | 4 277,0 |
| Biens | 2 704,9 | 3 525,2 | 2 858,2 | 2 778,0 |
| Services | 1 248,7 | 1 592,3 | 1 371,0 | 1 499,0 |
| Emplois | 12 639,0 | 15 228,4 | 13 251,2 | 12 778,8 |
| Consommation finale | 847,0 | 981,7 | 911,2 | 1 257,3 |
| Publique | 290,4 | 532,6 | 597,2 | 529,3 |
| Privée | 556,6 | 449,0 | 314,0 | 728,0 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 3 521,9 | 4 718,7 | 3 820,9 | 3 575,6 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 886,8 | 1 031,7 | 915,2 | 800,8 |
| Publique | 2 266,4 | 3 208,1 | 2 457,2 | 2 338,3 |
| Privée | 1 255,4 | 1 510,6 | 1 363,7 | 1 237,3 |
| Exportations de biens et services | 8 270,1 | 9 528,1 | 8 519,1 | 7 945,9 |
| Biens | 8 229,6 | 9 486,6 | 8 476,8 | 7 902,5 |
| Services | 40,5 | 41,4 | 42,3 | 43,4 |
| Épargne intérieure brute | 7 838,4 | 9 129,3 | 8 110,8 | 7 244,5 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | 4 316,5 | 4 410,6 | 4 289,9 | 3 668,8 |
| Revenus des facteurs | - 3 552,9 | - 3 852,3 | - 3 796,0 | - 3 777,0 |
| Épargne intérieure nette | 4 285,5 | 5 276,9 | 4 314,7 | 3 467,5 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 40,5 | 46,7 | 42,4 | 42,1 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 4,3 | 10,2 | - 8,0 | 0,5 |
| Déflateur du PIB (en moyenne) | 22,0 | 5,7 | - 3,0 | - 6,2 |
| Prix à la consommation (en moyenne) | 4,8 | 3,6 | 3,0 | 4,3 |

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

à hauteur de 0,7 point. L'agriculture, peu développée et limitée essentiellement aux cultures vivrières, ne représente que 1,3 % du PIB. L'une des principales cultures de rente du pays, le secteur sylvicole, s'est toutefois développée de manière rapide, la production des grumes progressant de 56,6 % en 2014.

L'exploitation du pétrole brut a renoué avec une légère hausse de la production tandis que la Guinée équatoriale demeure encore le premier producteur de pétrole de la CEMAC (en 2015 le premier rang devrait revenir au Congo). Les réserves prouvées, juste inférieures à 200 millions de tonnes, représentent environ quinze ans de la production actuelle. La production a enregistré une progression de 1,5 % du fait de l'exploitation de nouveaux gisements. En effet, huit nouveaux contrats d'exploration pétrolière ont été signés dont quatre sur la partie continentale à Rio Muni. En outre, Noble Energy a procédé à la découverte de pétrole en *offshore* dans le puits d'exploration I-7 du bloc I dans la zone de

Principales productions

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|---------|---------|---------|--------------------|
| Pétrole brut | | | | |
| Production (millions de tonnes) | 13,9 | 14,9 | 13,0 | 13,2 |
| Production (milliers de barils/jour) | 279,9 | 300,3 | 261,4 | 265,6 |
| Prix moyen à l'export (milliers FCFA/tonne) | 346,8 | 379,1 | 363,5 | 334,9 |
| Prix du baril de pétrole équato-guinéen (en dollars) | 100,3 | 101,3 | 100,3 | 92,5 |
| Méthanol et autres gaz | | | | |
| Production (milliers de tonnes) | 8 508,6 | 8 552,7 | 8 726,6 | 8 715,1 |
| Exportations (en milliers de tonnes) | 8 508,6 | 8 552,7 | 8 726,6 | 8 715,1 |
| Bois (grumes) | | | | |
| Production (milliers de m ³) | 250,9 | 301,3 | 291,0 | 455,8 |
| Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³) | 225,8 | 301,3 | 288,4 | 320,6 |
| Prix à l'exportation (milliers de FCFA/m ³) | 77,1 | 77,0 | 63,1 | 58,3 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

Carla Sud. Toutefois, la production et les découvertes de nouveaux champs pétroliers ne devraient pas permettre de compenser dans les prochaines années le déclin de la production des puits anciens.

En revanche, celle-ci devrait être compensée par la progression des volumes de production de gaz dans les années à venir, particulièrement à partir de 2016. S'agissant de 2014, le volume de production de méthanol a été quasiment identique à celui de 2013 (- 0,1 %). Les autorités équato-guinéennes envisagent le développement de la filière pétrochimique en collaboration avec le secteur privé et des sociétés réalisant leur activité dans le golfe de Guinée.

Le pétro-gazier britannique Ophir Energy plc ont conclu en mai 2015, un protocole d'accord avec Golar LNG, comme partenaire pour des services d'affrètement et d'exploitation dans le projet gazier *offshore* Fortuna sur le bloc R en Guinée équatoriale, dont Ophyr Energy détient 80 %. La société a attribué à deux consortiums les études d'ingénierie et de conception (FEED) préliminaires. La compagnie nationale GE Petrol, partenaire de cette opération, devrait également ratifier l'accord établissant les termes commerciaux clés avec Golar pour la construction, l'exploitation et le maintien du navire flottant de liquéfaction et de stockage Gimi FLNG, d'une capacité de 2,2 millions de tonnes par an. La production de gaz de ce projet, d'environ 67 000 barils équivalent pétrole par jour, devrait débuter à la mi-2019.

Enfin, la Guinée équatoriale, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont signé, le 16 mai 2014 à Abidjan, un protocole

d'entente pour la création d'une compagnie gazière du Golfe de Guinée. La création de cette société devrait permettre de développer les infrastructures nécessaires à la production et à la commercialisation du gaz naturel dans les trois pays, tant pour les besoins intérieurs que pour l'exportation.

La candidature de la Guinée équatoriale à l'ITIE n'a pour l'instant pas été retenue et de nouvelles discussions sont en cours, impliquant notamment la nomination d'un nouveau responsable national ITIE chargé de présenter une nouvelle candidature.

Comme en 2013, l'apport du secteur secondaire à la croissance est toujours négatif, s'établissant à - 0,8 point en 2014, contre - 1,4 point un an plus tôt. L'activité du secteur du BTP s'est fortement contractée, contribuant négativement à la croissance du PIB à hauteur de 1 point de PIB, du fait de la forte diminution des investissements de l'État.

Ce léger recul du secteur secondaire a été atténué notamment par la réalisation de projets d'infrastructures liées à la fourniture d'électricité, le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau) contribuant à la croissance réelle, à hauteur de 0,2 point.

L'apport du secteur tertiaire à la croissance économique s'est établi à 0,4 point après une contribution négative en 2013 (de - 0,1 point), du fait du relatif dynamisme des secteurs de l'hôtellerie-restauration et des transports et communication résultant de l'accueil de plusieurs événements internationaux, tels le sommet de l'Union africaine en juin 2014 et celui de la CAN en février 2015.

L'année 2014 a été caractérisée par l'accroissement des pressions inflationnistes en lien avec le rebond de la consommation privée. La hausse de l'indice officiel des prix à la consommation est ressortie à 4,3 % en moyenne annuelle, après 3,0 % en 2013. Sur les dix dernières années, l'évolution des prix en moyenne apparaît sensiblement plus rapide en Guinée équatoriale (4,5 %) que dans la majorité des pays de la CEMAC (2,9 %). Toutefois, le système de collecte des prix et de confection de l'indice, outre qu'il ne couvre que les villes de Malabo et de Bata

reste perfectible, ce qui conduit à relativiser les enseignements que l'on peut tirer de ces chiffres.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution budgétaire a fait apparaître une réduction du déficit budgétaire (base engagements, hors dons), revenu à 502,4 milliards en 2014, soit 6,1 % du PIB, après 601,6 milliards en 2013 (7,0 % du PIB), dans un contexte de contraction globale amorcée depuis 2012 tant des recettes que des dépenses publiques. Le déficit budgétaire hors pétrole (- 3 102 milliards), qui s'est établi à 229 % du PIB non pétrolier, après 247 % en 2013, met en évidence la dépendance des finances publiques aux recettes pétrolières.

La baisse de 5,9 % des recettes fiscales pétrolières, qui représentent 89,1 % des recettes budgétaires totales, résulte du recul du cours du baril, dans un contexte de légère progression de la production de pétrole. En revanche, les recettes non pétrolières sont en hausse (+ 12,4 %), du fait principalement d'une progression de l'impôt sur les sociétés non pétrolières (+ 16,0 %).

Les dépenses budgétaires se sont également contractées de 6,8 %, en relation avec la réduction des dépenses en capital de 4,8 %, marquant la fin de la première phase du Plan national de développement économique et social. Les dépenses courantes se sont contractées de 12,4 %, en dépit la progression de la masse salariale de la fonction publique (+ 2,6 %) et du paiement des intérêts (+ 32,5 %) du fait de la réduction (- 17 %) des autres dépenses courantes.

Au total, le déficit base caisse de 518,7 milliards a été financé par des financements extérieurs nets de 236 milliards, reflétant d'importants tirages sur

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes totales | 2 849,0 | 3 194,7 | 2 688,5 | 2 583,4 |
| Recettes budgétaires | 2 849,0 | 3 194,7 | 2 694,5 | 2 583,4 |
| Recettes pétrolières | 2 639,4 | 2 852,5 | 2 446,6 | 2 302,4 |
| dont impôt sur les sociétés et redevance | 530,6 | 742,8 | 676,1 | 717,8 |
| Recettes non pétrolières | 209,6 | 342,2 | 247,9 | 281,0 |
| dont recettes non fiscales | 66,4 | 129,7 | 97,9 | 103,5 |
| Dons extérieurs | 0,0 | 0,0 | - 6,0 | 0,0 |
| Dépenses totales et prêts nets | 2 767,0 | 4 023,5 | 3 329,1 | 3 102,1 |
| Dépenses courantes | 500,6 | 815,4 | 871,9 | 763,8 |
| Salaires | 79,8 | 99,8 | 109,5 | 112,3 |
| Intérêts | 27,8 | 31,8 | 37,7 | 50,0 |
| Intérêts sur la dette intérieure | 1,3 | 0,4 | 4,8 | 34,0 |
| Intérêts sur la dette extérieure | 26,5 | 31,4 | 33,0 | 16,0 |
| Autres dépenses courantes | 393,0 | 683,8 | 724,6 | 601,4 |
| Dépenses en capital | 2 266,4 | 3 208,1 | 2 457,2 | 2 338,3 |
| Dépenses budgétaires | 2 266,4 | 3 208,1 | 2 457,2 | 2 338,0 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,3 |
| Dépenses de restructuration | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons) (b) | 108,5 | - 797,4 | - 601,6 | - 502,4 |
| Solde base engagements (dons compris) (c) | 82,0 | - 828,8 | - 640,6 | - 518,7 |
| Arriérés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde (base caisse) (d) | 82,0 | - 828,8 | - 640,6 | - 518,7 |
| Financement | - 82,0 | 828,8 | 640,6 | 518,7 |
| Financement Intérieur | - 362,5 | 880,0 | 671,4 | 282,7 |
| Bancaire | - 531,8 | 43,2 | - 93,9 | 524,2 |
| Non bancaire | 169,3 | 836,8 | 765,3 | - 241,5 |
| Financement Extérieur | 280,5 | - 51,2 | - 30,8 | 236,0 |
| Tirages sur emprunts | 287,4 | 0,0 | 145,1 | 384,3 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 6,9 | - 51,2 | - 175,9 | - 148,3 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 32,8 | 31,6 | 29,9 | 30,4 |
| Recettes pétrolières | 30,4 | 28,2 | 27,1 | 27,1 |
| Dépenses courantes | 5,8 | 8,1 | 9,7 | 9,0 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base (e) | 0,9 | - 8,2 | - 7,0 | - 6,1 |
| base engagements (dons compris) (c) | 0,9 | - 8,2 | - 7,1 | - 6,1 |
| base caisse (d) | 0,9 | - 8,2 | - 7,1 | - 6,1 |

a) chiffres provisoires

b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) - Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

emprunts extérieurs, et des financements intérieurs nets de 282,7 milliards. L'essentiel des financements intérieurs ont été consentis par la BEAC sous la forme d'avances, à hauteur de 369 milliards (voir partie 3.2. La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC), et d'une baisse des dépôts

de l'État à la Banque centrale, partiellement compensée par une forte croissance des dépôts auprès des établissements bancaires, de l'ordre de 270 milliards.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le solde de transactions courantes a évolué très défavorablement, passant d'un excédent de 342,2 milliards à un déficit de 255,5 milliards, soit 3,0 % du PIB. Cette dégradation provient essentiellement de celle de la dégradation du solde de la balance commerciale impactée par la baisse en valeur des exportations de pétrole.

En effet, la Guinée équatoriale est demeurée très dépendante de l'évolution des exportations d'hydrocarbures dans un contexte de baisse des cours en 2014. Il en est ressorti une contraction de 8,8 % de l'excédent de la balance commerciale (5 124,4 milliards) imputable à une diminution en valeur des exportations de pétrole (- 6,4 %), sous l'effet de la baisse des cours du pétrole et du méthanol (- 8,0 %).

Les importations ont également reculé, de 2,8 % en 2014, pour s'établir à 2 778,0 milliards, du fait du recul des importations de produits pétroliers, notamment raffinés, ainsi que, dans une moindre mesure, des biens importés par le secteur pétrolier.

Le déficit de la balance des services s'est creusé (+ 9,5 %) à 1 455,6 milliards en 2014, essentiellement du fait de la détérioration du déficit des autres services privés. Le déficit de la balance des revenus s'est maintenu à un niveau élevé (3 777 milliards, contre 3 796,0 milliards un an plus tôt). Ce déficit est constitué pour l'essentiel de rapatriements de profits et d'amortissement des investissements des opérateurs du secteur des hydrocarbures.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est redevenu positif à hauteur de

Balance des paiements de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Transactions courantes | 669,5 | 431,2 | 342,2 | - 255,5 |
| Balance commerciale | 5 524,6 | 5 961,5 | 5 618,6 | 5 124,4 |
| Exportations FOB | 8 229,6 | 9 486,6 | 8 476,8 | 7 902,5 |
| dont : pétrole brut | 4 704,4 | 5 663,6 | 4 727,9 | 4 425,3 |
| méthanol | 2 950,8 | 3 242,1 | 3 172,2 | 2 919,0 |
| bois | 17,4 | 23,2 | 18,2 | 18,7 |
| cacao | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 |
| café | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Importations FOB | - 2 704,9 | - 3 525,2 | - 2 858,2 | - 2 778,0 |
| dont : secteur pétrolier | - 180,4 | - 210,1 | - 187,4 | - 176,6 |
| produits pétroliers | - 650,9 | - 757,3 | - 671,8 | - 587,8 |
| biens d'équipement | - 1 611,5 | - 2 270,6 | - 1 730,0 | - 1 751,8 |
| Balance des services | - 1 208,1 | - 1 550,9 | - 1 328,7 | - 1 455,6 |
| dont : fret et assurance | - 405,5 | - 528,5 | - 428,4 | - 416,3 |
| voyages et séjours | - 84,3 | - 111,1 | - 103,3 | - 104,9 |
| services officiels | - 9,0 | - 8,8 | - 8,6 | - 8,2 |
| autres services privés | - 679,9 | - 863,4 | - 757,4 | - 896,2 |
| autres transports et autres assurances | - 29,4 | - 39,1 | - 31,0 | - 30,0 |
| Balance des revenus | - 3 552,9 | - 3 852,3 | - 3 796,0 | - 3 777,0 |
| Rémunération des salariés | - 66,5 | - 86,4 | - 80,9 | - 82,3 |
| Revenus des investissements | - 3 486,5 | - 3 766,0 | - 3 715,1 | - 3 694,7 |
| dont : intérêts de la dette extérieure publique | - 26,5 | - 31,4 | - 33,0 | - 16,0 |
| intérêts de la dette extérieure privée | - 3 462,9 | - 3 737,7 | - 3 685,7 | - 3 682,4 |
| Balance des transferts courants (nets) | - 94,0 | - 127,0 | - 151,7 | - 147,3 |
| Secteur privé | - 98,3 | - 131,3 | - 144,0 | - 151,6 |
| Secteur public | 4,3 | 4,3 | - 7,7 | 4,3 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 468,0 | 866,1 | - 20,3 | 231,9 |
| Compte de capital (net) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Comptes d'opérations financières (net) | 468,0 | 866,1 | - 20,3 | 231,9 |
| Investissements directs | 223,4 | 502,8 | 361,0 | 157,6 |
| dont : secteur pétrolier | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Investissements de portefeuille | 0,8 | 0,8 | 0,8 | 1,0 |
| Autres investissements | 243,7 | 362,5 | - 382,1 | 73,3 |
| Erreurs et omissions | - 742,1 | - 669,0 | - 341,4 | - 563,0 |
| Solde global | 395,4 | 628,4 | - 19,5 | - 586,5 |
| Financement | - 395,4 | - 628,4 | 19,5 | 586,5 |
| Variations des réserves officielles | - 395,4 | - 628,4 | 19,5 | 586,5 |

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

231,9 milliards, contre un déficit de 20,3 milliards en 2013, en liaison avec un regain de dynamisme des flux nets des autres investissements compensant la baisse des investissements directs.

Au total, et sous l'effet d'un poste « erreurs et omissions » qui reste très important, la balance des paiements a dégagé un déficit global de 586,5 milliards, représentant 6,5 % du PIB de 2014, en forte détérioration par rapport à 2013 (0,2 % du PIB). Ce déficit s'est traduit par une baisse de même montant de la contribution de la Guinée équatoriale aux réserves officielles de la zone.

À fin décembre 2014, la dette extérieure de la Guinée équatoriale s'élevait, selon les données du FMI¹, à près de 1,0 milliard de dollars, en baisse de 22,7 % par rapport à 2013, compte tenu des amortissements effectués et en l'absence de nouveaux tirages, du fait de la contraction du programme d'investissements publics. L'encours de la dette en 2014 représentait 6,3 % du PIB, après 7,7 % en 2013. L'essentiel de la dette extérieure correspond à des tirages sur la ligne de crédit de 2 milliards de dollars accordée par la banque chinoise Exim Bank en 2006, afin de financer des projets d'infrastructures. Tous les ratios relatifs au service de la dette ont évolué favorablement. Ainsi, le service de la dette rapporté respectivement aux exportations de biens et services et aux recettes budgétaires s'est établi à 2,2 % (2,3 % en 2013) et 6,7 % (7,3 % en 2013).

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en juin 2015, le risque de surendettement du pays demeure faible et la dette extérieure demeure soutenable à moyen terme.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2014, de cinq banques en activité, dont quatre filiales de groupes étrangers : BGF Bank Guinée équatoriale (BGF GE), CCEI Bank Guinée équatoriale (groupe Afriland), Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), dont le capital est détenu majoritairement par l'État, Société Générale de Banques en Guinée équatoriale (SGBGE) et Ecobank GE qui a démarré ses activités au cours de l'année.

L'activité du système bancaire a modérément progressé en 2014, le total des bilans bancaires cumulés ressortant en hausse de 5,1 %, après une progression de 5,4 % en 2013. La hausse des ressources du système bancaire provient pour

Dette extérieure de la Guinée équatoriale

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Dette à court et long terme | 293,9 | 210,0 | 676,8 | 400,1 | 082,2 |
| Dette à long terme | 293,9 | 210,0 | 676,8 | 400,1 | 082,2 |
| Dette publique garantie | 293,9 | 210,0 | 676,8 | 400,1 | 082,2 |
| Dette privée non garantie | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dette à court terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Pour mémoire : service de la dette à long terme | 6,5 | 18,7 | 119,1 | 398,1 | 351,8 |
| Arriérés sur principal de dette à long terme | 5,7 | 15,1 | 93,9 | 352,6 | 319,4 |
| Arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 0,8 | 3,6 | 25,3 | 45,5 | 32,4 |
| Indicateurs de dette | | | | | |
| Dette extérieure/exportations de biens et services | 9,6 | 6,9 | 9,0 | 8,1 | 6,7 |
| Dette extérieure/PIB | 9,3 | 6,6 | 8,5 | 7,7 | 6,3 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 0,0 | 0,1 | 0,6 | 2,3 | 2,2 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 0,1 | 0,3 | 1,9 | 7,3 | 6,7 |

Sources : FMI, BEAC.

l'essentiel des ressources interbancaires (+ 191,0 %) et des fonds propres (+ 11,8 %), tandis que les dépôts se sont stabilisés (+ 0,1 %), la forte hausse des dépôts de l'État ayant été compensée par une baisse similaire des dépôts du secteur privé. Les crédits bruts ont progressé de 15,0 % et le taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) est passé de 48,3 % à 55,5 %. Pour mémoire, le taux d'intermédiation bancaire de la CEMAC est de 72,4 %. La faiblesse de ce ratio (quoiqu'en progression) est en liaison directe avec le niveau très élevé de la trésorerie, représentant 54,8 % du total de bilan (39,7 % pour la CEMAC). Malgré un taux de réserves obligatoires élevé, le secteur bancaire reste très surliquide.

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée en 2014, en dépit de la progression de 8,9 % des créances en souffrance brutes. Cependant, la progression plus importante des crédits bruts (+ 15,0 %) et la hausse du provisionnement (+ 21,4 %) ont conduit à une évolution favorable des ratios mesurant la qualité du portefeuille. Les créances en souffrance nettes restent toutefois à un niveau exceptionnellement élevé, à 20,8 % des crédits bruts (22 % en 2013), et ont été provisionnées à hauteur de 45,6 % (40,9 % en 2013).

Les résultats nets ont progressé de 12 % du fait notamment d'une progression des marges sur opérations avec la clientèle (+ 11 %). Les indicateurs de rentabilité se sont globalement améliorés : le coefficient d'exploitation est passé de 38,2 % à 37,9 %, le taux de marge nette de 21,0 % à 21,8 % et le coefficient de rentabilité de 11,5 % à 11,2 %.

¹ Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de sa dette, la Guinée équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTE. En outre, la Guinée équatoriale n'est plus tenue de fournir ses données de dette à la Banque mondiale, le pays figurant depuis 2009 dans la catégorie des pays à revenus élevés et c'est pourquoi on utilise pour ce pays la source FMI.

Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|----------------|----------------|----------------|--|----------------|----------------|----------------|
| Trésorerie et divers | 1 345,1 | 1 238,8 | 1 217,0 | Trésorerie et divers | 64,7 | 41,2 | 119,9 |
| Crédits à l'État | 3,5 | 4,0 | 4,7 | Dépôts de l'État | 243,6 | 220,3 | 503,7 |
| Crédits à l'économie | 617,9 | 688,4 | 803,5 | Dépôts du secteur privé | 1 483,8 | 1 616,8 | 1 335,2 |
| Créances douteuses nettes | - 9,5 | 115,4 | 115,8 | Capitaux permanents | 211,8 | 233,4 | 260,9 |
| Valeurs immobilisées | 46,8 | 65,2 | 78,9 | | | | |
| Total | 2 003,8 | 2 111,8 | 2 219,7 | Total | 2 003,8 | 2 111,8 | 2 219,7 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 31,9 | 38,2 | 37,9 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 24,0 | 21,0 | 21,8 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 14,7 | 11,5 | 11,2 | | | | |

Source : COBAC.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la stabilisation de l'activité en 2014 serait de courte durée et la chute du PIB devrait reprendre en 2015 (- 12 %). Dans un contexte de chute des cours des hydrocarbures, l'activité du secteur primaire reculerait nettement, et pèserait sur l'activité à hauteur de 8,6 points de PIB. Le secteur secondaire, affecté par le recul des investissements publics et du secteur pétrolier, ainsi que par le repli de la production de méthanol, se contracterait également (- 4,2 points de PIB), en particulier le secteur du BTP (- 4,3 points). Seul le secteur tertiaire continuerait à soutenir la croissance (+ 0,8 point de PIB), du fait notamment de la vitalité du secteur des transports et communication, ainsi que du commerce et de l'hôtellerie, ce dernier secteur bénéficiant notamment de l'impact positif de l'organisation de la CAN 2015 en début d'année.

S'agissant des finances publiques, les recettes budgétaires diminueraient de 36,9 %, sous l'effet du reflux des recettes d'hydrocarbures de 43,4 %, contraignant les autorités à réduire le volume des dépenses budgétaires. À ce titre, les dépenses totales devraient se contracter de 42,9 % et les dépenses en capital de 57,1 %. Au total, le déficit base engagement s'établirait autour de 2,6 % du PIB.

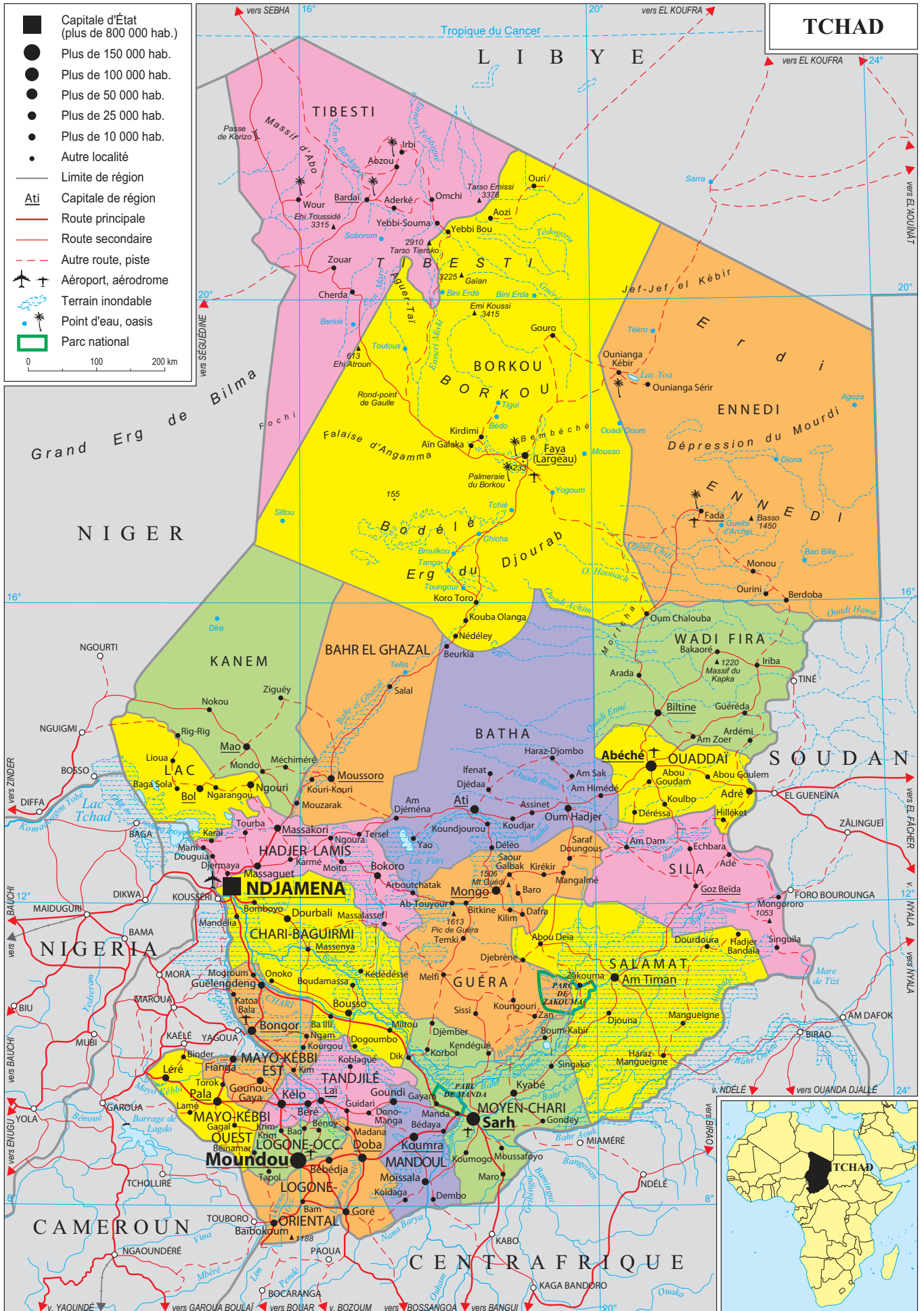
La dégradation de la conjoncture économique pèserait sur les comptes extérieurs du pays. Le déficit des transactions courantes atteindrait 3,6 % en 2015, après 3 % en 2014, du fait principalement de la dégradation du solde commercial, résultant de la baisse des exportations d'hydrocarbures.

En juillet 2015, les consultations par le FMI au titre de l'article IV ont fait apparaître l'importance des

difficultés conjoncturelles du pays. En l'absence de marges de manœuvre budgétaires significatives, la dégradation rapide des recettes budgétaires impose une consolidation des dépenses publiques, en particulier une révision drastique des projets d'investissements publics. Dans le même temps, une réallocation des dépenses publiques en faveur des dépenses sociales et d'éducation est essentielle pour une amélioration du développement humain, qui demeure faible, et pour une croissance plus inclusive. Enfin, les ressources publiques doivent être prioritairement affectées à la diversification économique du pays.

Le succès de ces recommandations repose de manière critique sur une valorisation optimale des infrastructures mises en place au cours des dernières années et sur la mobilisation des réserves financières disponibles. Elles doivent être accompagnées de réformes structurelles rapides, permettant d'améliorer le climat des affaires et donc les opportunités de développement du secteur privé. Les services du FMI estiment en particulier nécessaire que, dans le cadre de l'objectif de la diversification économique, les autorités réalisent une accélération des réformes, afin d'assouplir les règles de création d'entreprises et le marché du travail, et de réduire les obstacles à la circulation des personnes et des biens.

Par ailleurs, le Fonds recommande l'adoption d'une stratégie nationale de la statistique permettant de mieux suivre les évolutions économiques et d'informer efficacement l'action publique en faveur du développement. Ces réformes structurelles seraient de nature à accroître l'attractivité internationale du pays auprès des investisseurs internationaux, qui constituent des acteurs clés d'un développement et d'une diversification rapide de l'appareil productif.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 284 000 km²

Population : 13,2 millions d'habitants. Densité : 10 habitants/km². Part de la population urbaine : 22,3 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langues officielles : français, arabe

Principales villes : N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou, Abéché

Régime politique : M. Idriss Déby Itno a été élu pour la première fois à la présidence de la République en 1996 et réélu pour un quatrième quinquennat en mai 2011. En février 2011, les élections législatives ont donné la majorité absolue au Mouvement Patriotique du Salut (MPS), soutenant le Président. Suite à la démission, le 21 novembre 2013, de M. Joseph Djimrangar Dadnadji, qui dirigeait le gouvernement depuis janvier 2013, un nouveau gouvernement a été formé, avec, comme Premier ministre, M. Kalzeubé Pahimi Deubet.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 236 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|------------|--------------------------------|
| Primaire | 44,3 % (dont pétrole : 16,5 %) |
| Secondaire | 13,5 % |
| Tertiaire | 42,2 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BEAC.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 51,2 ans

Taux de mortalité infantile : 8,9 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 35,4 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 62,9

Indice de développement humain -

Classement : 184^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Relations avec la communauté financière internationale

Le 1^{er} août 2014, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant de 79,9 millions de DTS. Suite à la première revue satisfaisante au titre de l'accord en avril 2015, un nouveau tirage de 27,7 millions de dollars a pu être réalisé, portant le total des décaissements à 46,2 millions de dollars. Le pays a ainsi pu atteindre le point d'achèvement de l'IPPTE et de l'IRDM en avril 2015 et a de ce fait bénéficié d'un allègement de sa dette de 1,1 milliard de dollars de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Le Club de Paris, dont la France, a par ailleurs annulé la totalité de la dette du Tchad, soit plus de 62 millions d'euros.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de douze projets actifs, représentant des engagements de financement de 186 millions de dollars, axés notamment sur le développement urbain et l'agriculture.

ACTIVITÉ

En 2014, l'activité économique a marqué une sensible accélération, le taux de croissance du PIB réel passant de 4,8 % à 6,3 %. Cette évolution provient du dynamisme de la consommation, qui a contribué à la croissance à hauteur de 5,1 points, dont 3,8 points au titre du secteur privé et 1,3 point du secteur public, grâce à la diffusion des revenus pétroliers et à l'augmentation de la masse salariale publique, combinée avec d'importants remboursements d'arriérés. La formation du capital fixe a contribué à la croissance à hauteur de 0,9 point de PIB, (- 0,8 point en 2013), grâce à une légère progression des investissements publics (0,3 point, contre - 3,3 points en 2013).

Les exportations nettes ont contribué à la croissance économique à hauteur de 0,3 point de PIB en 2014 après une contribution négative de 2,3 points en 2013, reflétant une contribution de 0,4 point des exportations de biens et services, alors que la contribution des importations a été nulle (après - 2,3 points en 2013).

La contribution du secteur primaire à la croissance économique en 2014 s'est nettement renforcée (+ 3,3 points, contre - 2,4 points en 2013), principalement du fait de la progression de la production de pétrole (+ 1,4 point de PIB). L'activité du secteur primaire a été marquée par une augmentation de la production des cultures de rente lors de la campagne 2014-2015 (+ 0,4 point). S'agissant des cultures vivrières, les résultats de la campagne agricole ont en revanche été contrastés, avec des productions de mil et sorgho en hausse (+ 19,3 %), alors que les productions de manioc et d'arachide ont fortement baissé, de respectivement 25,5 % et 18 %, du fait d'une pluviométrie saisonnière plus défavorable.

La production de coton-graine, après une légère régression lors de la campagne précédente, a renoué avec une forte croissance (+ 35,1 %), tandis

Comptes nationaux du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 8 217,5 | 9 692,1 | 10 349,3 | 10 718,4 |
| PIB nominal | 5 783,8 | 7 096,5 | 7 312,6 | 7 602,5 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | <i>1 147,2</i> | <i>1 549,6</i> | <i>1 304,6</i> | <i>1 255,6</i> |
| Importations de biens et services | 2 433,7 | 2 595,6 | 3 036,7 | 3 115,9 |
| Biens | 1 123,0 | 1 447,4 | 1 503,9 | 1 542,9 |
| Services | 1 310,6 | 1 148,3 | 1 532,7 | 1 573,0 |
| Emplois | 8 217,5 | 9 692,1 | 10 349,3 | 10 718,4 |
| Consommation finale | 4 747,3 | 5 129,9 | 6 368,3 | 6 547,8 |
| Publique | 606,5 | 762,1 | 935,5 | 1 018,2 |
| Privée | 4 140,8 | 4 367,8 | 5 432,8 | 5 529,6 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 1 480,9 | 1 929,7 | 1 862,5 | 2 035,4 |
| Publique | 650,6 | 883,2 | 644,7 | 702,5 |
| Privée | 830,3 | 1 046,5 | 1 217,7 | 1 332,9 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | <i>489,1</i> | <i>654,9</i> | <i>742,2</i> | <i>702,1</i> |
| Exportations de biens et services | 1 989,2 | 2 632,5 | 2 118,4 | 2 135,3 |
| Biens | 1 845,6 | 2 471,1 | 1 935,0 | 1 938,5 |
| Services | 143,7 | 161,3 | 183,5 | 196,8 |
| Épargne intérieure brute | 1 036,5 | 1 966,5 | 944,2 | 1 054,8 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 444,4 | 36,8 | - 918,2 | - 980,6 |
| Revenus des facteurs | - 159,0 | - 199,3 | - 177,1 | - 171,1 |
| Épargne intérieure nette | 877,6 | 1 767,2 | 767,1 | 883,7 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 25,6 | 27,2 | 25,5 | 26,8 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 0,9 | 7,8 | 4,8 | 6,3 |
| Déflateur du PIB (en moyenne) | 1,0 | 13,9 | - 1,7 | - 2,2 |
| Indice des prix à la consommation (en moyenne) | 2,0 | 7,5 | 0,2 | 1,7 |

a) Estimations.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BEAC.

que celle de canne à sucre s'est repliée de 9,5 %. Les bonnes performances enregistrées par la filière coton, qui fait vivre près de 3 millions de personnes, résultent de la poursuite des efforts de modernisation du secteur entrepris par les autorités, notamment par le biais de projets de modernisation des filatures, en partenariat avec l'Inde (filatures de Sahr). La production de gomme arabique a fortement progressé (+45,3 %), atteignant plus de 45 000 tonnes en 2014, grâce à l'amélioration des techniques de cueillette des gommiers et des circuits de collecte et de stockage de la production.

Le secteur de l'élevage, qui procure des revenus directs ou indirects à 40 % de la population, a contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point en 2014. Ce secteur bénéficie d'un soutien financier de 7,8 milliards depuis juin 2012, notamment pour l'établissement de couloirs de transhumance. Un recensement des troupeaux sédentaires a également été lancé en avril 2014, pour un coût de 4,3 milliards.

La production de pétrole a connu une progression de 10,4 %, pour s'établir à 5,3 millions de tonnes, après 4,8 millions en 2013, grâce notamment à la montée en puissance de nouveaux gisements avec la mise en exploitation des champs de Badila et Mangara, qui devraient représenter à terme une production de 50 000 barils par jour.

L'exploitation pétrolière a été marquée en 2013 et au cours du premier semestre 2014 par la suspension des activités de la compagnie chinoise CNPC sur le bassin pétrolier de Bongor (d'une capacité de 80 000 barils par jour), du fait des violations des normes environnementales et d'un défaut d'acquiescement de l'amende de 1,2 milliard de dollars infligée en mars 2014. Un accord a été trouvé en octobre entre l'État, dont les modalités de rémunération ont été renégociées (hausse des redevances et partage de la production plus favorable), et la CNPC, qui a acquitté une amende de 400 millions de dollars.

L'État tchadien a également racheté, en juin 2014, pour 1,4 milliard de dollars, 25 % du capital du consortium exploitant le champ pétrolier de Doba à la société Chevron. À cet effet, l'État tchadien a contracté en juin 2014 un prêt de 1,2 milliard de dollars auprès de la société Glencore.

La raffinerie de Djarmaya, détenue à 60 % par la CNPCIC et à 40 % par le Tchad, et disposant d'une capacité de 20 000 barils par jour, est alimentée chaque jour à hauteur de 15 000 barils de brut. L'objectif des autorités est de porter les capacités de traitement de la raffinerie à 50 000 barils par jour.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 1,4 point en 2014, contre 0,5 point en 2013, du fait du dynamisme du secteur du BTP, qui a contribué pour 1,1 point à la croissance, en liaison avec la hausse des investissements publics. Plusieurs projets d'infrastructures ont été entrepris tels que la réhabilitation de l'aéroport de N'Djamena, pour 24 milliards de francs financés à hauteur de 18 milliards par la Société Générale du Tchad et la Banque de développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), la construction du futur siège du ministère des Affaires étrangères, pour un coût de 45 milliards, ainsi que celui du ministère des Finances et du Budget.

Au premier semestre 2014, les autorités tchadiennes ont approuvé plusieurs projets d'infrastructures impliquant la construction d'un chemin de fer reliant le Tchad au Cameroun, pour un coût estimé à 1 400 milliards, et celle d'un port à sec à N'Djamena, d'une surface d'entreposage de 200 000 m².

Au cours du dernier trimestre 2014, les autorités ont procédé à la construction d'un complexe industriel d'exploitation dédié à l'abattage des animaux d'élevage, composé d'un abattoir, d'une unité de découpage et d'emballage des morceaux de viande, d'une tannerie d'une capacité supérieure au nombre d'animaux abattus, d'une unité de traitement des sous-produits, d'une unité de traitement des déchets pour la pisciculture et engrais organiques, des entrepôts frigorifiques, et d'un centre de formation aux métiers de la filière viande. Le coût de ce complexe, d'une capacité de 70 000 tonnes par an, s'élève à 37 milliards, dont 20 milliards financés par la BDEAC.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(pétrole en millions de tonnes, autres productions en milliers de tonnes ; bétail en milliers de têtes)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Pétrole brut | 5,9 | 5,7 | 4,8 | 5,3 |
| Prix du baril de pétrole tchadien (en dollars) | 79,6 | 101,2 | 104,6 | 91,2 |
| Prix moyen à l'export (milliers de francs CFA par tonne) | 270,1 | 371,9 | 371,8 | 324,2 |
| Coton-graine | 78,9 | 87,9 | 82,2 | 111,0 |
| Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg) | 215,0 | 215,0 | 240,0 | 240,0 |
| Mil et sorgho | 976,9 | 1 715,9 | 1 354,8 | 1 616,4 |
| Manioc | 323,8 | 189,5 | 224,0 | 166,9 |
| Arachide | 569,9 | 964,0 | 965,2 | 791,1 |
| Canne à sucre | 312,2 | 275,0 | 334,3 | 302,7 |
| Gomme arabique | 19,0 | 24,2 | 31,3 | 45,5 |
| Bétail | 19929,8 | 20416,1 | 20914,3 | 22724,6 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

Afin de préparer le sommet de l'Union africaine prévu en juillet 2015 (finalement annulé), les autorités ont engagé de nombreux investissements, notamment la construction d'une Cité internationale des affaires, pour un coût de 240 milliards. Celle-ci, toujours en cours de construction, devrait s'étendre sur 20 hectares et comprendre en particulier un parc d'exposition, un palais des congrès, ainsi que des constructions et des rénovations d'hôtels.

En 2014, le secteur tertiaire a soutenu la croissance du PIB à hauteur de 1,5 point, principalement porté par les transports et les

télécommunications (contribution de 0,3 point), les activités immobilières et les services aux entreprises (0,4 point). La croissance du secteur est également portée par le dynamisme de l'hôtellerie et de la restauration (0,2 point).

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont progressé de 1,7 % en 2014, après une hausse modérée de 0,2 % en 2013¹. En glissement annuel, la progression des prix a atteint 3,7 % à fin décembre 2014, contre 0,9 % un an plus tôt. Ces tensions inflationnistes sont attribuables à la fermeté de la demande interne, face à une offre locale insuffisante, liée à une mauvaise répartition des pluies et un arrêt précoce de ces dernières. Elles ont été renforcées par des difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires à la suite de la fermeture des frontières avec la Libye et le Nigéria.

FINANCES PUBLIQUES

En 2014, l'exécution budgétaire s'est traduite par une forte réduction du déficit base engagements (dons compris), qui est passé de 205,7 milliards (2,8 % du PIB) à 19,5 milliards (0,3 % du PIB). Le déficit hors pétrole s'est également fortement contracté, passant de 12,4 % du PIB hors pétrole en 2013, à 5,6 % en 2014.

L'année a été marquée par la baisse des recettes pétrolières, compensée par des recettes exceptionnelles (paiement d'une amende par la CNPC), ainsi que par le coût des interventions militaires au Mali et en Centrafrique,

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes totales | 1 457,8 | 1 542,4 | 1 315,7 | 1 566,4 |
| Recettes | 1 331,5 | 1 375,4 | 1 212,5 | 1 424,2 |
| Recettes fiscales | 1 063,6 | 1 017,2 | 1 011,8 | 775,8 |
| Recettes fiscales pétrolières | 767,7 | 678,1 | 568,3 | 339,0 |
| Recettes fiscales non pétrolières | 296,0 | 339,0 | 443,6 | 436,8 |
| Autres recettes (recettes non fiscales) | 267,9 | 358,2 | 200,7 | 648,3 |
| Dons extérieurs | 126,3 | 167,0 | 103,1 | 142,2 |
| Dépenses totales et prêts nets | 1 385,5 | 1 630,8 | 1 521,4 | 1 585,9 |
| Dépenses courantes | 734,9 | 747,6 | 876,6 | 883,4 |
| Salaires | 175,6 | 224,9 | 276,7 | 363,4 |
| Intérêts | 34,0 | 27,9 | 42,0 | 49,7 |
| Sur la dette intérieure | 20,3 | 15,7 | 18,0 | 25,0 |
| Sur la dette extérieure | 13,7 | 12,3 | 24,0 | 24,7 |
| Autres dépenses courantes | 525,4 | 494,8 | 557,9 | 470,3 |
| Dépenses en capital | 650,6 | 883,2 | 644,7 | 702,5 |
| Dépenses budgétaires | 416,3 | 640,2 | 495,4 | 510,5 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 234,3 | 243,0 | 149,3 | 192,0 |
| Dépenses de restructuration | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons)^{b)} | 194,0 | - 0,2 | - 135,5 | 54,9 |
| Solde base engagements (y compris dons)^{c)} | 72,3 | - 88,5 | - 205,7 | - 19,5 |
| Arriérés | - 33,0 | - 109,0 | - 231,0 | - 120,0 |
| Arriérés intérieurs | - 33,0 | - 109,0 | - 231,0 | - 120,0 |
| Arriérés extérieurs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde (base caisse)^{d)} | 39,3 | - 197,5 | - 436,7 | - 139,5 |
| Financement | - 39,3 | 197,5 | 436,7 | 139,5 |
| Financement intérieur | - 147,6 | 104,5 | 207,1 | - 315,5 |
| Bancaire | - 124,8 | - 74,8 | 45,4 | 140,0 |
| Non bancaire ^{e)} | - 22,7 | 179,2 | 161,6 | - 455,5 |
| Financement extérieur | 108,3 | 93,0 | 229,7 | 455,0 |
| Tirages sur emprunts ^{e)} | 145,4 | 126,0 | 337,7 | 642,0 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 37,1 | - 33,0 | - 140,0 | - 215,0 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 0,0 | 0,0 | 32,0 | 28,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 23,0 | 19,4 | 16,6 | 18,7 |
| Recettes pétrolières | 17,6 | 14,4 | 10,3 | 8,3 |
| Dépenses courantes | 12,7 | 10,5 | 12,0 | 11,6 |
| Solde : | | | | |
| Budgetaire de base ^{f)} | 3,1 | - 0,2 | - 2,2 | 0,4 |
| Base engagements (y compris dons) ^{c)} | 1,2 | - 1,2 | - 2,8 | - 0,3 |
| Base caisse ^{d)} | 0,7 | - 2,8 | - 6,0 | - 1,8 |

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés.

e) Inclut une opération d'achat des titres de Chevron par la SHT, financée par tirage sur emprunts extérieurs, d'un montant de 592,2 milliards.

f) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières.

¹ L'évolution des prix à la consommation en 2014 diffère sensiblement, comme dans les autres pays pétroliers de la CEMAC, de celles du déflateur du PIB, qui prend en compte la forte dégradation des termes de l'échange survenue en 2014, liée à la baisse des prix du pétrole.

l'accueil des réfugiés frontaliers et le renforcement des troupes à la frontière avec le Nigéria, en préalable à l'intervention des forces tchadiennes afin de lutter contre Boko Haram en janvier 2015.

Les recettes budgétaires se sont établies à 1 424,2 milliards en 2014, en hausse de 17,5 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant avant tout la forte progression des recettes non pétrolières (+ 71,5 %). Les recettes liées à l'exploitation du pétrole se sont inscrites en net repli (- 15,7 %), sous l'effet de la baisse des cours du pétrole. La progression des recettes non pétrolières a résulté d'une meilleure collecte fiscale, tant des impôts sur le revenu (+ 5,7 %) que des impôts sur les biens et services (+ 25,6 %), mais reflète avant tout l'importance des recettes exceptionnelles (337 milliards), en particulier l'amende de 400 millions de dollars payée par la CNPC. Les recettes non fiscales non pétrolières ont également enregistré une progression de 10,9 %.

Les dépenses totales sont ressorties en hausse de 4,2 % en un an, pour s'établir à 1 589,2 milliards de francs CFA. Les dépenses courantes ont enregistré une progression modérée de 0,8 %, grâce à un repli significatif des dépenses en biens et services (- 35,2 %) et des transferts et subventions (- 14,9 %), en particulier des subventions aux carburants, dans un contexte de baisse des prix pétroliers. En revanche, la masse salariale publique a enregistré une forte hausse (+ 31,3 %), liée pour partie aux dépenses supplémentaires de sécurité. Les intérêts de la dette se sont également accrus de 18,5 % en un an.

Au total, le déficit budgétaire (base caisse) s'est élevé à 139,5 milliards, soit 1,8 % du PIB, contre 6,0 % en 2013. Il a été financé avant tout par le système bancaire (140 milliards,) provenant pour l'essentiel de la BEAC (107,4 milliards) ².

COMPTES EXTÉRIEURS

Le solde des transactions courantes a dégagé un déficit de 828,9 milliards, soit 11,8 % du PIB, après 11,4 % en 2013. Les échanges extérieurs du Tchad ont été affectés par une forte dégradation des

termes de l'échange, de l'ordre de 8 %, reflétant la baisse des prix du pétrole, qui représente plus des trois quarts des exportations de biens et services.

L'excédent de la balance commerciale a atteint 395,6 milliards, représentant 5,2 % du PIB, contre 5,9 % en 2013, du fait de la progression des importations, de 1 503,9 milliards à 1 542,9 milliards, alors que les exportations sont restées stables, autour de 1 938 milliards. Cette stabilité recouvre un repli marqué des exportations de pétrole (- 5,4 %), la hausse des volumes produits (10,4 %) ayant été plus que compensée par la baisse des cours du pétrole, et une hausse globalement équivalente des exportations de bétail (+ 37 %) et de gomme arabique (+ 45 %), reflétant essentiellement des effets de volume. La hausse de 2,6 % des importations provient pour sa part essentiellement du dynamisme des importations du secteur non pétrolier, qui sont passées de 1 136,4 à 1 201,9 milliards, en lien avec la forte consommation privée.

Le déficit de la balance des services s'est modérément creusé, passant de 1 349,3 à 1 376,2 milliards, recouvrant une aggravation du déficit du poste « fret et assurances » (+ 2 %), en lien avec la hausse des exportations non pétrolières et des « autres services privés » (+ 9,7 %).

En revanche, comme l'année précédente, le déficit de la balance des revenus s'est légèrement réduit, s'établissant à 171,1 milliards en 2014 (- 3,4 %). Cette amélioration reflète pour l'essentiel la baisse des rapatriements de profits des compagnies pétrolières, affectés par la baisse du cours du pétrole.

Le compte de capital et des opérations financières a dégagé un excédent de 738,0 milliards en 2014, après 873,8 milliards en 2013, soit une baisse de 15,5 %, du fait principalement du tarissement de nouveaux investissements directs étrangers (523,7 milliards en 2013), partiellement compensés par les financements extérieurs exceptionnels qui ont financé l'opération d'achat des parts de Chevron dans le consortium exploitant le bassin de Doba.

Au total, le déficit du solde global des paiements s'est contracté de 50 % sur un an, s'établissant à 21,4 milliards, soit 0,3 % du PIB, ce qui a pesé d'autant sur le solde global des avoirs extérieurs déposés à la BEAC.

Selon les statistiques de la Banque mondiale, la dette extérieure du Tchad, essentiellement

² Les tirages sur emprunts extérieurs retracés dans le TOFE incluent des prêts nets contractés par l'État tchadien (pour un montant de 592,2 milliards) pour l'acquisition des parts de Chevron dans le consortium exploitant le bassin de Doba par la SHT (Société des Hydrocarbures du Tchad), retracée dans les financements non bancaires.

Balance des paiements du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|------------------|----------------|------------------|--------------------|
| Transactions courantes | - 791,3 | 185,9 | - 783,6 | - 828,9 |
| Balance commerciale | 722,5 | 1 023,8 | 431,0 | 395,6 |
| Exportations FOB | 1 845,6 | 2 471,1 | 1 935,0 | 1 938,5 |
| dont : coton-fibre | 27,6 | 32,2 | 33,2 | 31,1 |
| bétail sur pied | 215,9 | 390,0 | 176,6 | 241,9 |
| pétrole | 1 515,2 | 1 920,3 | 1 566,2 | 1 483,1 |
| gomme arabique | 12,3 | 18,0 | 46,4 | 67,4 |
| autres | 74,6 | 110,6 | 112,6 | 115,1 |
| Importations FOB | - 1 123,0 | - 1 447,4 | - 1 503,9 | - 1 542,9 |
| dont : secteur pétrolier | - 142,7 | - 222,5 | - 252,1 | - 238,5 |
| secteur non pétrolier | - 852,6 | - 1 029,2 | - 1 136,4 | - 1 201,9 |
| secteur public | - 81,9 | - 135,7 | - 64,7 | - 48,2 |
| billets BEAC | - 35,8 | - 47,4 | - 50,7 | - 54,2 |
| autres | - 10,0 | - 12,6 | 0,0 | 0,0 |
| Balance des services | - 1 167,0 | - 987,0 | - 1 349,3 | - 1 376,2 |
| dont : fret et assurance | - 224,5 | - 166,8 | - 387,8 | - 395,4 |
| voyages et séjours | - 246,0 | - 53,1 | - 61,9 | - 61,8 |
| services officiels | 38,7 | 28,7 | - 31,2 | 29,3 |
| autres services privés | - 560,0 | - 577,6 | - 689,7 | - 756,8 |
| autres transports et autres assurances | - 175,1 | - 218,1 | - 178,7 | - 191,5 |
| Balance des revenus | - 159,0 | - 199,3 | - 177,1 | - 171,1 |
| Rémunération des salariés | - 24,5 | - 21,0 | - 22,5 | - 24,1 |
| Revenus des investissements | - 134,5 | - 178,3 | - 154,6 | - 147,0 |
| dont : intérêts de la dette extérieure publique | - 13,7 | - 12,3 | - 24,0 | - 24,7 |
| intérêts de la dette extérieure privée | - 125,3 | - 192,0 | - 156,6 | - 148,3 |
| Balance des transferts courants (nets) | - 187,9 | 348,4 | 311,7 | 322,8 |
| Privés | - 234,5 | 282,0 | 284,2 | 285,5 |
| Publics | 46,6 | 66,4 | 27,5 | 37,3 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 1 084,1 | - 21,1 | 873,8 | 738,0 |
| Compte de capital (net) | 89,4 | 137,2 | 75,4 | 99,6 |
| Publics | 89,8 | 139,8 | 75,4 | 99,6 |
| Privés | - 0,4 | - 2,5 | 0,0 | 0,0 |
| Comptes d'opérations financières (net) | 994,7 | - 158,4 | 798,4 | 638,5 |
| Investissements directs | 1 072,8 | 403,5 | 523,7 | 0,6 |
| dont secteur pétrolier | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Investissements de portefeuille | - 1,4 | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Autres investissements nets | - 76,8 | - 562,0 | 274,7 | 637,9 |
| Erreurs et omissions | - 124,0 | - 56,7 | - 132,9 | 69,5 |
| Solde global | 168,8 | 108,1 | - 42,7 | - 21,4 |
| Financement | - 168,8 | - 108,1 | 42,7 | 21,4 |
| Variations des réserves officielles | - 168,8 | - 108,1 | 10,7 | - 6,6 |
| Financements exceptionnels | 0,0 | 0,0 | 32,0 | 28,0 |
| Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Allègements et annulations de dettes | 0,0 | 0,0 | 32,0 | 28,0 |
| Autres | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

contractée à long terme, s'est élevée à 2 215,5 millions de dollars à fin 2013, en légère hausse par rapport à 2012 (+ 2,3 %). Le ratio de dette extérieure sur PIB s'est établi à 15,0 %, en baisse de 0,6 point par rapport à fin 2012. Le poids du service de la dette a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente, pour représenter 2,5 % des exportations (1,3 % en 2012) et 4,4 % des recettes budgétaires (2,5 % en 2012).

Toutefois, les allègements de dette consentis par les bailleurs internationaux au cours du premier trimestre 2015 ont permis de réduire sensiblement la dette extérieure du Tchad, rétablissant sa soutenabilité à moyen et long terme. La mise en œuvre des allègements de dette décidés dans le cadre des initiatives PPTE et IADM se traduisent par un allègement important de la charge de la dette du Tchad. Le ratio de la valeur actuelle de la dette sur les exportations devrait ainsi passer de 55,1 % fin 2013 à 31,3 % fin 2015. Cependant, la trajectoire future de ces indicateurs pourrait être impactée par les évolutions macroéconomiques, dont en particulier celles liées aux exportations de pétrole et aux conditions des nouveaux financements extérieurs. Selon le FMI, une gestion macroéconomique saine, la poursuite de la diversification de l'économie et une amélioration de la gestion de la dette seront essentielles pour assurer la viabilité des finances publiques du Tchad à moyen terme.

À ce titre, les autorités du Tchad ont engagé en 2015 des négociations avec Glencore pour rééchelonner la durée du prêt octroyé par la société en vue de racheter les parts de Chevron dans le consortium du champ de Doba, en vue d'alléger la charge de remboursement.

Dettes extérieures du Tchad

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes à court et long terme | 2 156,6 | 2 164,9 | 2 166,5 | 2 215,5 |
| Dettes à long terme | 2 048,9 | 2 054,0 | 2 052,0 | 2 122,6 |
| Dettes publiques garanties | 2 048,9 | 2 054,0 | 2 052,0 | 2 122,6 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits du FMI | 99,4 | 91,3 | 87,2 | 84,5 |
| Dettes à court terme | 8,3 | 19,7 | 27,2 | 8,4 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 7,3 | 7,7 | 8,2 | 8,4 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 40,3 | 40,0 | 45,0 | 44,8 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 50,4 | 51,3 | 42,0 | 51,7 |
| Dettes extérieures/PIB | 18,8 | 17,6 | 15,6 | 15,0 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 1,7 | 1,9 | 1,3 | 2,5 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 3,6 | 2,9 | 2,5 | 4,4 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 70,9 | 71,2 | 71,4 | 68,3 |

Sources : Banque mondiale, BEAC.

pour l'essentiel à l'augmentation des dépôts de la clientèle, qui ont progressé de 29,3 %, tandis que des dépôts de l'État se sont rétractés (- 22,1 %). Les crédits bruts ont progressé de 15,4 % en un an, pour atteindre 630,2 milliards, reflétant la hausse des engagements bruts sur les entreprises privées (+ 19,1 %). En revanche, les crédits à l'État ont fortement diminué (- 21,1 %) et se sont établis à 47,7 milliards. Au total, le ratio crédits/dépôts a continué sa progression en 2013, en s'établissant à 85,5 %, alors qu'il se situait à 84,7 % en 2013 et 80,1 % en 2012. En comparaison, le ratio en zone CEMAC se situe à 72,4 %.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2014, le système bancaire était composé de neuf banques : la Banque Agricole et Commerciale (BAC), la Banque Commerciale du Chari (BCC), la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), la Commercial Bank Tchad (CBT), l'Orabank Tchad, l'Ecobank Tchad, l'Oceanic Bank (agrée en 2008, mais dont les activités n'ont toujours pas démarré), la Société Générale Tchad (SGT) et l'UBA Tchad, les cinq dernières étant des succursales de groupes étrangers.

En 2014, le total des bilans bancaires cumulés a connu une progression de 15,6 %, pour atteindre 958,7 milliards. Cette progression tient

Le développement du système financier et l'inclusion financière sont très faibles avec des créances brutes ayant représenté 8,3 % du PIB. Le taux de bancarisation est de 12 %.

La qualité du portefeuille de crédit est restée très dégradée. Les créances en souffrance brutes ont progressé de 41,8 %, pour représenter 13,3 % des crédits bruts (après 10,8 % en 2013). Le taux de provisionnement, s'il s'est légèrement amélioré, passant de 60,3 % à 62,9 %, reste insuffisant. En comparaison, les créances en souffrance brutes ont représenté 11,6 % des crédits bruts (après 10,9 % en 2013) et ont été provisionnées à hauteur de 58,2 % (après 57,9 % en 2012).

La rentabilité s'est améliorée avec des résultats nets passant de 8,9 à 12,4 milliards, du fait notamment

Situation simplifiée du système bancaire tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|--------------|--------------|--------------|---|--------------|--------------|--------------|
| Trésorerie et divers | 217,1 | 259,8 | 311,7 | Trésorerie et divers | 38,3 | 79,1 | 114,2 |
| Crédits à l'État | 35,9 | 60,4 | 47,7 | Dépôts de l'État | 117,5 | 187,7 | 146,1 |
| Crédits à l'économie | 355,0 | 426,6 | 498,5 | Dépôts du secteur privé | 419,9 | 457,1 | 591,1 |
| Créances douteuses nettes | 15,8 | 23,5 | 31,1 | Fonds propres | 102,2 | 105,3 | 107,3 |
| Valeurs immobilisées | 54,1 | 58,9 | 69,6 | | | | |
| Total | 677,9 | 829,2 | 958,7 | Total | 677,9 | 829,2 | 958,7 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire) | 50,5 | 50,8 | 49,3 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | - 0,3 | 12,8 | 16,3 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | - 0,2 | 8,1 | 14,2 | | | | |

Source : COBAC.

d'une forte progression des marges sur opérations de clientèle (+ 24,5 %). L'analyse des indicateurs de rentabilité laisse apparaître une amélioration du coefficient de rentabilité, qui est passé de 8,1 % à 14,2 %, du taux de marge nette, de 12,8 % à 16,3 %, et enfin du coefficient d'exploitation, revenu de 50,8 % à 49,3 %.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC datant de mai 2015, l'activité économique devrait s'accélérer en 2015, la croissance du PIB réel devant atteindre 7,9 %, principalement grâce au dynamisme du secteur pétrolier et du secteur agricole.

La contribution à la croissance réelle du secteur primaire représenterait 6,9 points, dont 5,2 points pour le secteur pétrolier et 1,3 point pour l'agriculture. La production de pétrole augmenterait ainsi de plus de 38 % en 2014, grâce notamment à la montée en puissance de nouveaux champs pétroliers mis en exploitation, dont notamment celui de Bongor. Le secteur secondaire contribuerait négativement à la croissance (- 1,2 point), du fait principalement du recul des activités du BTP (- 1,4 point). Le secteur tertiaire soutiendrait la croissance en 2015 à hauteur de 2,1 points, notamment grâce à la bonne tenue du commerce (0,6 point) et des transports et communications (0,3 point).

Les prix devraient continuer à progresser à un rythme de 2,5 % en moyenne annuelle (après 1,7 %), du fait du dynamisme de la consommation privée, sous l'hypothèse d'une pluviométrie favorable pour la campagne agricole 2014-2015.

Ces prévisions économiques demeurent cependant tributaires de deux aléas significatifs, susceptibles de ralentir la progression de l'activité économique. Le premier aléa est lié à l'instabilité continue aux frontières du Tchad, tant avec les pays de la bande sahélienne qu'avec la Libye et le Nigéria (Boko Haram), qui a impliqué un engagement significatif de l'État au premier semestre de 2015, à la fois sur le plan sécuritaire et dans l'accueil de réfugiés. Le recul des prix du pétrole en 2015, qui pourrait avoir été sous-estimé, pourrait également remettre en cause les perspectives de production et d'investissement du secteur pétrolier, mais également le dynamisme de la demande interne, par les effets indirects qu'il exerce, d'autant que le pays n'a pas accumulé de réserves financières suffisantes pour y faire face à moyen et long terme.

En créant des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires et en rétablissant la soutenabilité de la dette, l'allègement significatif de la dette publique obtenu dans le cadre de l'initiative PPTE représente une opportunité de développement économique, pourvu que la politique budgétaire et la stratégie d'endettement du pays contribuent à la concrétiser.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 861 km² : Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²)

Population : 800 000 habitants. Densité : 404 habitants/km². Part de la population urbaine : 28,2 %. Taux de croissance démographique : 1,9 %. Langues officielles : français, arabe

Principales villes : Moroni (capitale administrative) – Grande Comore, Mutsamudu – Anjouan, Fomboni – Mohéli

Régime politique : Le président de l'Union des Comores, M. Ikililou Dhoinine, originaire de Mohéli, a été élu le 26 décembre 2010 et investi le 26 mai 2011, mettant un terme à deux années d'instabilité politique et institutionnelle, suite aux difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le système de présidence tournante. Instaurée par la Constitution de 2001, la présidence tournante entre les trois îles de l'archipel avait auparavant porté à la magistrature suprême M. Ahmed Abdallah Sambi (originaire d'Anjouan), de 2006 à 2011. Les prochaines élections présidentielles se tiendront dans le courant de l'année 2016.

Économie

PIB par habitant ¹⁾ (2014) : 923 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ (2013) :

| | |
|------------|--------|
| Primaire | 49,1 % |
| Secondaire | 12,5 % |
| Tertiaire | 38,4 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : Banque centrale des Comores.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 60,9 ans

Taux de mortalité infantile : 5,8 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 75,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : nd

Indice de développement humain –

Classement : 159^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale (2015), World Development Indicators.

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan indien (COI), du COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*, Marché commun de l'Afrique orientale et australe), qui regroupe dix-neuf États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan indien, et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Les Comores ont adhéré à la Ligue des États arabes (LEA) en 1993.

Relations avec la communauté financière internationale

Le Conseil d'administration du FMI, qui avait approuvé l'octroi, en septembre 2009, d'une facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 13,6 millions de DTS (21,5 millions de dollars), a conclu la sixième et dernière revue du programme en décembre 2013. Le dernier décaissement a représenté 1,6 million de DTS (soit 2,4 millions de dollars). L'Union des Comores a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en décembre 2012 et a bénéficié d'un allègement de sa dette de 176 millions de dollars.

À fin juin 2015, la Banque mondiale détenait un portefeuille de sept projets, représentant des engagements de financement de 22,4 millions de dollars. Le dernier projet, d'un montant de 3 millions de dollars, a été approuvé en juin 2015 et porte sur la réforme de la gouvernance économique.

ACTIVITÉ

L'Union des Comores a connu en 2014 un recul important de sa croissance économique, le PIB réel progressant de 2,1 %, après 3,5 % en 2013. L'activité, pénalisée notamment par la crise énergétique que traverse le pays depuis plusieurs années, a néanmoins été soutenue par les investissements publics, principalement consacrés au renforcement des infrastructures de transport du pays, ainsi que par la consommation privée.

Depuis 2010, le regain de croissance économique n'a pas permis de modifier structurellement les bases de l'économie comorienne, qui reste dominée par le secteur agricole, lequel représentait 49,1 % du PIB en 2013 selon la Banque centrale des Comores (BCC), devant l'industrie (12,5 % du PIB) et les services (38,4 % du PIB).

Le secteur primaire emploie 42 % de la population active. Malgré un potentiel important et la multiplication des initiatives en faveur de ce secteur, l'agriculture comorienne continue de souffrir de difficultés récurrentes liées notamment à une faible mécanisation, à une irrigation insuffisante des cultures et aux contraintes d'acheminement et de conservation des produits. Depuis quelques années, elle semble néanmoins avoir entamé une mutation, passant d'une culture de produits de rente, sur le déclin, à une culture de produits vivriers, destinés au marché local et pour partie également à l'exportation, principalement vers Mayotte. L'année 2014 a ainsi été marquée par une production agricole abondante.

S'agissant des cultures de rente, la production de girofle, premier produit d'exportation des Comores, a plus que doublé en 2014, s'établissant à 3 058 tonnes après un déclin observé sur plusieurs années. À l'inverse, la production d'ylang-ylang, produit recherché en parfumerie et en aromathérapie, dont les Comores sont le premier producteur mondial, est passée de 39 tonnes produites en 2013 à 29 tonnes en 2014. La production de vanille, après les pics atteints dans les années 1990 et 2000 – de l'ordre de 200 tonnes –, a atteint un niveau historiquement bas en 2014 (27 tonnes, contre 89 tonnes

Comptes nationaux des Comores

(en milliards de francs comoriens (KMF) ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| Ressources | 315,8 | 337,0 | 355,4 | 365,2 |
| PIB nominal | 207,5 | 218,6 | 229,2 | 239,5 |
| Importations de biens et services | 108,3 | 118,4 | 126,2 | 125,7 |
| Biens | 69,6 | 83,4 | 84,4 | 82,6 |
| Services | 38,7 | 35,0 | 41,8 | 43,1 |
| Emplois | 315,8 | 337,0 | 355,4 | 365,2 |
| Consommation finale | 258,8 | 279,5 | 299,5 | 305,3 |
| Formation brute de capital fixe^{b)} | 24,2 | 21,4 | 17,1 | 14,2 |
| Exportations de biens et services | 32,7 | 36,1 | 38,9 | 45,6 |
| Biens | 9,1 | 7,5 | 7,6 | 8,7 |
| Services | 23,6 | 28,6 | 31,3 | 36,9 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 11,7 | 9,8 | 7,5 | 5,9 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 2,6 | 3,0 | 3,5 | 2,1 |
| Indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle) | 1,8 | 6,2 | 1,6 | 1,4 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : BCC, administration nationale.

en 2013). Le secteur sort progressivement de la crise entamée en 2004, qui avait été provoquée par la chute des cours mondiaux et la concurrence des arômes de synthèse. La volonté affichée par les autorités de relancer le secteur, notamment en recherchant un positionnement centré sur les produits de grande qualité bénéficiant de la certification « bio », doit favoriser le redémarrage de la filière.

Le secteur de la pêche a bénéficié, fin 2011, du renouvellement tacite de l'accord conclu avec l'Union européenne pour l'exploitation des ressources dans les eaux territoriales comoriennes, moyennant une contrepartie financière de 615 000 euros par an sur la période 2012-2018, dont 300 000 euros seront consacrés chaque année à la professionnalisation du secteur et au développement des infrastructures portuaires. Le pays dispose d'une zone maritime estimée à plus de 160 000 km². Les travaux relatifs au projet de pêche industrielle se sont poursuivis et ont pour objet d'introduire de nouvelles techniques et de favoriser la constitution de flottilles capables de naviguer en haute mer. Ces investissements sont d'autant plus nécessaires que, selon des estimations, seulement 45 % du potentiel halieutique serait réellement exploité, en raison notamment du caractère vétuste des embarcations.

Le secteur secondaire reste peu développé aux Comores du fait de l'étroitesse du marché intérieur et

Principaux produits de rente

(en tonnes)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------------|
| Vanille | 50 | 50 | 39 | 40 | 79 | 89 | 27 |
| Girofle | 3 000 | 1 700 | 4 064 | 2 946 | 2 242 | 1 422 | 3 058 |
| Ylang-ylang | 49 | 40 | 50 | 39 | 34 | 39 | 29 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCC, administration nationale.

du déficit en infrastructures. L'industrie comorienne se limite aux activités artisanales, à la transformation primaire des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière).

Le secteur énergétique a connu quelques avancées dans le domaine de l'énergie solaire, la Chine ayant proposé de financer un projet de centrale solaire sur l'île d'Anjouan. La société nationale d'électricité, la MA-MWE, en cours de restructuration, a installé en 2012 six micro-réseaux électriques photovoltaïques en zone rurale dans l'île de Mohéli, pour un coût total de 2,3 millions d'euros ; le projet devrait s'étaler sur quatre ans. L'entreprise publique a dû faire face à la baisse des subventions de l'État, dans un contexte particulièrement difficile pour les finances publiques, et n'est désormais en mesure de fournir de l'électricité que durant quelques heures dans la capitale. L'Union des Comores a par ailleurs lancé en 2013 un programme de développement de l'énergie géothermique avec l'appui de la Banque africaine de développement, du PNUD et de la Nouvelle-Zélande. Les résultats encourageants d'une étude menée sur le potentiel géothermique du pays ont été présentés en janvier 2014 en vue de la mobilisation des ressources financières nécessaires. Les autorités du pays fondent par ailleurs des espoirs dans l'exploitation pétrolière au large du Mozambique. Un code pétrolier a été adopté par le Parlement en 2013 et les premières licences de prospection ont été attribuées à des sociétés junior en mars 2014. Les projections les plus optimistes ne prévoient cependant les premiers forages – en cas de découverte de pétrole – qu'à partir de 2022.

Le secteur tertiaire est resté dynamique en 2014, en particulier le commerce et les administrations publiques. Moteur de la croissance ces dernières années dans de nombreux pays de la Zone franc, le secteur des télécommunications reste un monopole d'État aux Comores. Le processus de privatisation de Comores Telecom, opérateur historique et principal

pourvoyeur d'emplois dans le pays, a pris beaucoup de retard. Afin de libéraliser le secteur, le régulateur national (ANRTIC) a lancé le processus d'attribution d'une seconde licence de télécommunications au début de l'année 2015.

Dans ce contexte, les tensions inflationnistes sont restées maîtrisées, la hausse des prix à la consommation s'établissant à 1,4 % en 2014, après 1,6 % en 2013 et 6,2 % en 2012. Cette évolution modérée du niveau général des prix s'explique à la fois par l'amélioration de l'offre de produits agricoles et par la baisse des cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des finances publiques s'est traduite par une nette détérioration en 2014. Le solde primaire est ressorti en déficit de 5 milliards de francs comoriens (FC), après un déficit de 2,6 milliards en 2013. Par ailleurs, le solde budgétaire de base est ressorti à - 2,2 % du PIB, après un déficit de 1,9 % en 2013 et un excédent de 3,1 % en 2012. Cette évolution résulte d'une augmentation des dépenses totales (+ 8,4 %), qui n'a été que partiellement compensée par la hausse des recettes.

Les recettes budgétaires se sont légèrement contractées, passant de 37,4 milliards en 2013 à 36,8 milliards en 2014, du fait de la diminution des recettes non fiscales (- 16,7 %), qui se sont élevées à 6,8 milliards et ont représenté 11,3 % des recettes totales (y compris dons extérieurs), contre 14,9 % en 2013. Les recettes fiscales ont, quant à elles, progressé de 2,4 % par rapport à 2013, grâce au renforcement des capacités de recouvrement des impôts. Le niveau des dons extérieurs s'est inscrit en hausse de 34,3 %, passant de 17,6 milliards en 2013 à 23,7 milliards un an plus tard.

Les dépenses totales ont augmenté de 8,4 % en 2014 (contre une diminution de 2 % à la fin de l'exercice antérieur), en liaison avec l'augmentation de 17,3 % des dépenses courantes, les dépenses en capital s'étant stabilisées à 20,3 milliards. La hausse des dépenses courantes a résulté de la forte augmentation des achats de biens et services (+ 30,5 %) et de la masse salariale (+ 15,3 %). L'évolution de ce dernier poste résulte notamment de la hausse des traitements des enseignants approuvée en mars 2014.

Tableau des opérations financières de l'État comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes totales | 50 907 | 65 971 | 55 061 | 60 450 |
| Recettes | 34 793 | 45 989 | 37 416 | 36 752 |
| Recettes fiscales | 23 520 | 26 849 | 29 236 | 29 940 |
| Recettes non fiscales | 11 273 | 19 139 | 8 180 | 6 812 |
| Dons extérieurs | 16 114 | 19 982 | 17 645 | 23 698 |
| Dépenses totales et prêts nets | 47 793 | 58 192 | 57 025 | 61 788 |
| Dépenses courantes | 35 785 | 41 898 | 35 403 | 41 511 |
| Salaires | 18 409 | 18 278 | 18 582 | 21 423 |
| Autres biens et services | 7 662 | 8 932 | 9 047 | 11 808 |
| Transferts | 3 889 | 4 394 | 5 227 | 5 087 |
| Intérêts de la dette | 952 | 977 | 504 | 199 |
| Autres dépenses courantes (assistance technique) | 4 874 | 9 317 | 2 043 | 2 994 |
| Dépenses en capital | 11 708 | 15 444 | 20 321 | 20 277 |
| Dépenses budgétaires | 1 417 | 5 747 | 7 116 | 3 470 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 10 291 | 9 696 | 13 206 | 16 807 |
| Autres financements | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Prêts nets | 300 | 850 | 1 300 | 0 |
| Solde primaire (hors dons)^{b)} | 3 417 | 8 637 | - 2 556 | - 5 036 |
| Solde global base engagements (y compris dons)^{c)} | 3 114 | 7 779 | - 1 963 | - 1 337 |
| Arriérés | - 7 281 | - 1 543 | - 2 122 | - 630 |
| Sur dette extérieure | - 1 662 | - 171 | 24 | - 385 |
| Sur dette intérieure | - 5 619 | - 1 372 | - 2 146 | - 245 |
| Variation dette flottante | | | - 20,5 | 1 256 |
| Solde (base caisse)^{d)} | - 4 167 | 6 236 | - 4 085 | - 1 967 |
| Ajustement spécial^{e)} | 3 900 | -300 | 300 | 0 |
| Financement | 377 | - 6 357 | 3 726 | 3 209 |
| Financement extérieur net | - 403 | - 2 503 | - 175 | - 40 |
| Tirages | 31 | 5 | 0 | 0 |
| Amortissement de la dette | - 2 773 | - 2 726 | - 294 | - 575 |
| Financement exceptionnel | 5 809 | 218 | 0 | 2 407 |
| Apurement d'arriérés | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Variation arriérés en principal | - 3 470 | 0 | 84 | - 1 872 |
| Allègement PPTE | | | 34 | 0 |
| Financement intérieur net | 780 | - 3 854 | 3 902 | 3 249 |
| Écart de financement | 111 | - 421 | - 79 | 2 497 |
| PIB Nominal | 207 485 | 218 582 | 229 234 | 239 514 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 16,8 | 21,0 | 16,3 | 15,3 |
| Dépenses courantes | 17,2 | 19,2 | 15,4 | 17,3 |
| Solde : | | | | |
| primaire ^{b)} | 1,6 | 4,0 | - 1,1 | - 2,1 |
| budgétaire de base ^{f)} | 1,0 | 3,1 | - 1,9 | - 2,2 |
| base caisse ^{d)} | - 2,0 | 2,9 | - 1,8 | - 0,8 |

Note : le périmètre du TOFE consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales, y compris Anjouan depuis 2003. Les comptes publics demeurent toutefois décentralisés.

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts et assistance technique) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

c) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Les recettes de 2010 et de 2012 perçues respectivement en 2011 et en 2013.

f) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors assistance technique et investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCC, FMI, ministère des Finances.

Les dépenses en capital financées sur ressources externes ont augmenté de 27,3 %, tandis que celles financées sur ressources intérieures ont reculé de 51,2 %.

Après prise en compte de la variation des arriérés intérieurs et extérieurs, le solde base caisse a enregistré une légère amélioration, avec un déficit s'établissant à 2 milliards (0,8 % du PIB), contre 4,1 milliards (1,8 % du PIB) en 2013.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2014 a été caractérisée par une légère amélioration du solde des transactions courantes, qui est passé de – 22,6 milliards en 2013 (– 9,9 % du PIB) à – 19,3 milliards (– 8,1 % du PIB) un an plus tard. Cette baisse du déficit courant a résulté d'une amélioration de la balance commerciale et de la balance des services, dont les déficits se sont réduits respectivement de 3,7 % et de 13,9 % par rapport à 2013. Par ailleurs, l'excédent de la balance des revenus s'est accru, passant de 81 millions à 560 millions en 2014.

Le déficit structurel de la balance commerciale s'est établi à 73,9 milliards (après un déficit de 76,7 milliards en 2013), sous l'effet d'une hausse de 14,4 % de la valeur des exportations, combinée à une baisse de 2,1 % de celle des importations. Le taux de couverture des importations de biens par les exportations a légèrement augmenté (10,5 % en 2014, contre 9 % un an plus tôt) mais demeure très bas, ce qui est caractéristique de la plupart des économies insulaires.

La hausse des exportations totales s'explique principalement par celle des exportations de clous de

girofle, qui ont augmenté de 52,2 %, les exportations de vanille connaissant un net recul (- 54,7 %). Les ventes de vanille à l'exportation avaient plus que doublé en 2013, passant de 552 millions en 2012 à 1,4 milliard un an plus tard, sous l'effet de l'envolée du prix sur le marché international. Les exportations d'ylang-ylang se sont, quant à elles, élevées à 900 millions en 2014, contre 797 millions en 2013, soit une augmentation de 12,9 %. Bien que les Comores aient adhéré en 2006 à la zone de libre échange du COMESA, les exportations restent majoritairement orientées vers la France, Singapour et l'Inde.

Les importations ont enregistré une baisse de 2,1 %, malgré l'augmentation des importations de viande et de poisson (+ 38,3 %) ainsi que des importations de riz (+ 10,4 %), lesquelles représentent plus du tiers de la valeur des importations alimentaires. En lien avec la baisse des cours mondiaux, la facture pétrolière a diminué de 20,8 %, après une hausse de 2,8 % en 2013. Les importations de biens intermédiaires, notamment de fer et d'acier, se sont également inscrites à la baisse (- 25 % en valeur), tandis que les importations de biens d'équipements, essentiellement de véhicules, ont augmenté de 22,9 %, après une hausse de 2,7 % en 2013.

La balance des services a poursuivi son amélioration en 2014, passant de - 10,7 milliards en 2013 à - 9,2 milliards un an plus tard, en relation notamment avec la consolidation des recettes de voyages (+ 7,9 %). Le poste « transports » affiche un déficit de 3,8 milliards, après 3 milliards en 2013.

Les transferts de fonds des migrants sont traditionnellement élevés aux Comores du fait de l'importance de la diaspora, qui représente près de la moitié de la population comorienne. En 2014, ceux-ci ont représenté près de six fois les recettes d'exportations du pays. Ces transferts privés ont connu une légère

progression en 2014 (+ 7,3 %, après + 34,1 % l'année précédente), représentant 21 % du PIB, soit 0,6 point de plus qu'en 2013. La consolidation des transferts privés n'a que partiellement compensé la forte baisse des transferts publics (- 27,4 %). L'excédent de la balance des transferts courants s'est ainsi réduit de 2,3 %, pour s'établir à 63,2 milliards, après 64,7 milliards en 2013.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est inscrit à la baisse (- 26,7 %

Balance des paiements des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Transactions courantes | - 16 793 | - 15 616 | - 22 617 | - 19 304 |
| Balance commerciale | - 60 438 | - 75 941 | - 76 743 | - 73 902 |
| Exportations FOB | 9 128 | 7 469 | 7 609 | 8 703 |
| dont : vanille | 350 | 552 | 1 413 | 640 |
| girofle | 6 361 | 5 494 | 3 380 | 5 145 |
| ylang-ylang | 745 | 666 | 797 | 900 |
| autres essences | 18 | 0 | 0 | 0 |
| autres produits | 1 434 | 503 | 1 400 | 3 296 |
| Importations FOB | 69 567 | 83 411 | 84 352 | 82 605 |
| dont : produits pétroliers | 16 059 | 19 650 | 20 208 | 16 009 |
| riz | 9 369 | 8 774 | 8 293 | 9 155 |
| véhicules, pièces détachées | 7 979 | 7 500 | 7 702 | 9 470 |
| viande, poisson | 4 069 | 4 069 | 3 508 | 4 851 |
| fer, fonte, acier | 2 622 | 2 884 | 3 513 | 2 635 |
| ciment | 5 245 | 5 027 | 4 625 | 5 225 |
| autres produits | 23 167 | 32 696 | 33 320 | 32 105 |
| Balance des services | - 11 604 | - 13 208 | - 10 693 | - 9 210 |
| Fret et assurance | - 22 176 | - 24 026 | - 24 174 | - 23 660 |
| Voyages | 7 292 | 7 901 | 9 149 | 9 876 |
| Transports | - 4 530 | - 4 019 | - 2 984 | - 3 809 |
| Autres | 7 810 | 6 935 | 7 316 | 8 383 |
| Balance des revenus | - 277 | - 597 | 81 | 560 |
| Rémunération des salariés | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Revenus des investissements | - 277 | - 597 | 81 | 560 |
| Balance des transferts courants | 55 527 | 74 130 | 64 739 | 63 248 |
| Privés | 34 109 | 34 886 | 46 776 | 50 210 |
| Publics | 21 418 | 39 244 | 17 963 | 13 038 |
| Compte de capital et d'opérations financières | 15 763 | 15 570 | 22 381 | 16 411 |
| Compte de capital | 14 833 | 19 258 | 63 578 | 19 811 |
| Compte d'opérations financières | 930 | - 3 689 | - 41 197 | - 3 400 |
| Investissements directs étrangers | 8 171 | 3 987 | 1 568 | 1 735 |
| Autres investissements | - 1 191 | 5 226 | - 53 389 | 2 357 |
| Variation des réserves officielles (hausse : « - ») | - 6 050 | - 12 901 | 10 625 | - 7 492 |
| Erreurs et omissions | 1 030 | 46 | 236 | 2 892 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | - 330 | 218 | - 48 917 | 0 |

a) Chiffres provisoires.
Source : BCC.

Dettes extérieures des Comores

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Dettes à court et long terme | 280,6 | 277,9 | 251,2 | 146,3 |
| Dettes à long terme | 250,7 | 245,5 | 219,0 | 111,9 |
| Dettes publiques garanties | 250,7 | 245,5 | 219,0 | 111,9 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits FMI | 25,4 | 27,7 | 28,0 | 32,9 |
| Dettes à court terme | 4,4 | 4,7 | 4,1 | 1,6 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 4,4 | 4,7 | 4,1 | 1,6 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme | 16,6 | 16,7 | 14,3 | 4,1 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dettes extérieures/exportations de biens et services | 343,9 | 300,0 | 266,3 | 139,4 |
| Dettes extérieures/PIB | 52,8 | 47,3 | 44,0 | 23,6 |
| Service payé de la dette/exportations de biens et services | 5,3 | 4,3 | 12,6 | 0,4 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 5,5 | 4,0 | 9,9 | 0,5 |
| Dettes multilatérales/dettes totales | 72,7 | 71,4 | 68,6 | 44,3 |

Sources : Banque mondiale, BCC et FMI.

par rapport à 2013), ressortant à 16,4 milliards. Cette évolution traduit une dégradation du compte de capital (- 68,8 %), partiellement compensée par la forte reprise du poste « autres investissements », qui recouvre les crédits commerciaux et les prêts à court et à moyen terme.

Au total, la balance des paiements a dégagé un excédent global de 7,5 milliards en 2014, après un déficit de 10,6 milliards en 2013, permettant ainsi une augmentation des réserves officielles de change.

En décembre 2012, en lien avec une mise en œuvre satisfaisante du programme conclu avec le FMI, l'Union des Comores a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et a obtenu à cet égard un double allègement de dette dans le cadre de celle-ci et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En conséquence, la dette extérieure s'est sensiblement réduite, passant de 251,2 millions de dollars (44 % du PIB) en 2012 à 146,3 millions de dollars (23,6 % du PIB) un an plus tard. Le service de la dette mobilisait, quant à lui, 0,5 % des recettes budgétaires de l'État comorien en 2013, contre 9,9 % en 2012.

La dette étant contractée essentiellement à long terme (à hauteur de 76,5 %), le risque de liquidité à court terme demeure limité. Selon l'analyse de soutenabilité de la dette du FMI, le risque de surendettement extérieur est modéré pour l'Union des Comores compte tenu du montant des transferts de migrants. Si toutefois ceux-ci arrêtaient leur progression ou si l'endettement s'accélérait – à des taux non

concessionnels – les risques pesant sur la soutenabilité de la dette pourraient s'accroître de façon notable. Pour préserver la soutenabilité à moyen terme de la dette, le FMI a recommandé aux autorités du pays d'élever le rythme de la croissance, notamment en mettant en œuvre un programme ambitieux de réformes structurelles dans le secteur des infrastructures, du climat des affaires et des secteurs de l'énergie et des télécommunications.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien est composé de quatre établissements bancaires : la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC-C), filiale du groupe BNP-Paribas ; la Banque de développement des Comores (BDC), spécialisée dans l'octroi de crédits à moyen et long terme ; l'Exim Bank Comores (à capitaux tanzaniens) et la Banque fédérale du commerce (BFC) à capitaux koweïtiens. À ces banques s'ajoutent les services financiers de la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), deux institutions financières décentralisées (Union des mutuelles d'épargne et de crédit – MECK – et Sanduk d'Anjouan) et deux bureaux de change (Comores express et la Maison comorienne des transferts et valeurs).

En 2014, le système bancaire a poursuivi son développement, le total du bilan des institutions financières (banques, sociétés financières et établissements de microfinance) ayant progressé de 5,9 % (après une hausse de 3,2 % en 2013), pour s'établir à 96,1 milliards.

Situation simplifiée du système bancaire comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

| Actif | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Trésorerie nette | 25 555 | 32 536 | 36 640 | 34 103 | 34 472 | Trésorerie passif | 3 578 | 2 973 | 2 988 | 2 936 | 3 169 |
| Crédits nets | 39 010 | 37 204 | 42 012 | 47 819 | 52 372 | Dépôts | 53 009 | 58 571 | 69 480 | 71 739 | 75 685 |
| Douteux | 5 138 | 6 286 | 8 504 | 9 377 | 11 149 | | | | | | |
| Provisions | 3 137 | 3 607 | 5 647 | 6 149 | 6 773 | | | | | | |
| Titres et divers | 4 299 | 5 189 | 3 558 | 3 407 | 3 095 | Titres et divers | 2 823 | 3 038 | 3 137 | 3 214 | 2 983 |
| Immobilisations nettes | 4 228 | 4 717 | 5 553 | 5 422 | 6 206 | Fonds propres | 13 681 | 15 064 | 12 158 | 12 861 | 14 308 |
| Total | 73 092 | 79 646 | 87 763 | 90 751 | 96 145 | Total | 73 091 | 79 646 | 87 763 | 90 750 | 96 145 |

Source : BCC.

Au cours de l'exercice, les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 5,5 % et ont représenté 75,7 milliards. Tous les établissements de crédit, à l'exception d'une institution, ont élargi leur collecte de ressources clientèle.

Les encours nets de crédits distribués à l'économie ont poursuivi leur progression (+ 9,5 %), ressortant à 52,3 milliards. La majorité des prêts, finançant principalement des activités d'artisanat et de commerce, sont octroyés à court et à moyen terme.

La qualité du portefeuille de crédits est demeurée dégradée, avec un taux de créances douteuses représentant 18,9 % de l'encours brut de crédit, après 17,4 % en 2013. Le taux de provisionnement de ces créances a en outre évolué défavorablement et reste faible : 60,7 % des créances douteuses brutes étaient ainsi couvertes par des provisions à fin décembre 2014 (contre 65,6 % à fin 2013).

La trésorerie nette consolidée du système bancaire s'est très légèrement améliorée, passant de 34,1 milliards en décembre 2013 à 34,5 milliards en décembre 2014.

Les fonds propres du système bancaire ont été renforcés et se sont accrus de 11,3 % par rapport à 2013.

Selon les données provisoires de la BCC, la rentabilité du système bancaire s'est détériorée en 2014, avec un résultat net agrégé en recul de 26,4 % (à 640 millions, après un bénéfice net de 870 millions en 2013). Tous les établissements de crédit, à l'exception d'une entité, ont affiché des résultats en baisse en 2014.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BCC (juin 2015), l'économie comorienne devrait enregistrer une consolidation de

sa croissance en 2015, avec une hausse attendue du PIB réel de 3,2 %, après 2,1 % en 2014. Initialement projeté dans une fourchette de 3,5 à 4 %, ce taux a été revu à la baisse notamment en raison de l'aggravation de la crise de l'énergie.

Les prix intérieurs devraient continuer d'évoluer à un rythme modéré, le taux d'inflation étant projeté à 2,2 % en moyenne annuelle par le FMI.

L'activité serait principalement soutenue par la consommation finale, en grande partie privée, et par les investissements publics dans le secteur de l'énergie ainsi que dans les infrastructures routières – financées par le Fonds d'entretien routier et le projet d'appui pour le développement du secteur du transport (PADDST) de l'Union européenne – et portuaires. Le gouvernement entend inscrire le développement de ces infrastructures au centre de son programme de développement économique pour la période 2015-2019.

Le déficit courant devrait se creuser en 2015 en raison de la détérioration de la balance commerciale, impactée par le renchérissement des importations suite à la dépréciation du franc comorien par rapport au dollar.

Le pays demeure fortement tributaire des flux extérieurs. Le maintien à des niveaux élevés de l'aide au développement et des envois de fonds de la diaspora ainsi que les nouvelles marges budgétaires dégagées suite à l'atteinte du point d'achèvement PPTE devraient constituer d'importants facteurs de soutien de la croissance. La poursuite de la coopération avec le FMI, dans le cadre d'un nouveau programme triennal en cours de préparation, devrait également contribuer à consolider la stabilité macroéconomique et assainir le climat des affaires pour attirer de nouveaux projets d'investissements extérieurs.

5

ANNEXES

ANNEXE 1

Situation de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

(en millions de francs CFA (XOF))

| Actif | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 | Passif | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 |
|--|-------------------|-------------------|--|-------------------|-------------------|
| Avoirs en or | 708 397 | 760 464 | Billets et monnaies | 4 775 571 | 5 247 777 |
| Fond monétaire international | 718 630 | 644 976 | Dépôts | 2 457 636 | 3 097 156 |
| Position de réserve | 23 683 | 25 384 | Banques et institutions étrangères | 74 584 | 122 927 |
| DTS détenus | 694 947 | 619 592 | Banques et institutions communes de l'Union | 382 257 | 391 632 |
| Avoirs en monnaies étrangères | 5 200 227 | 5 664 990 | Établissements de crédit | 1 121 504 | 1 401 715 |
| Compte d'opérations | 2 739 629 | 3 097 724 | Trésors nationaux et autres comptables publics | 810 853 | 1 090 776 |
| Trésorerie courante dans la Zone franc | 96 713 | 67 298 | Autres comptes de dépôts | 68 438 | 90 106 |
| Trésorerie courante en dehors de la Zone | 12 531 | 32 584 | Transferts à exécuter | 64 485 | 17 919 |
| Placements dans la Zone franc | 1 784 008 | 1 600 798 | Transferts UMOA-extérieur émis | 64 477 | 17 698 |
| Placements hors de la Zone franc | 523 229 | 839 366 | Transferts extérieur-UMOA reçus | 0 | 219 |
| Créances rattachées (intérêts courus) | 44 117 | 27 220 | Dispositions inter-UMOA émises | 8 | 2 |
| | | | Dispositions internes émises | 0 | 0 |
| Créances sur les banques et établissements financiers | 1 726 613 | 2 565 454 | Engagements en monnaies étrangères | 9 180 | 9 652 |
| Prêt marginal | 123 897 | 113 580 | Engagements à terme | 1 484 751 | 1 684 679 |
| Marché monétaire (appels d'offres) | 1 601 748 | 2 450 000 | Autres passifs | 141 262 | 91 885 |
| Créances rattachées | 968 | 1 874 | Provisions pour risques | 66 493 | 69 824 |
| Créances sur les Trésors nationaux | 820 360 | 754 174 | Réserves de réévaluation | 210 683 | 187 722 |
| Opérations pour le compte des Trésors nationaux | 927 288 | 1 021 189 | Capital et réserves | 1 671 697 | 1 722 963 |
| FMI | 901 662 | 998 755 | Résultat | 22 805 | 31 278 |
| Autres concours | 25 626 | 22 434 | | | |
| Immobilisations | 562 350 | 570 746 | | | |
| Autres actifs | 240 698 | 178 862 | | | |
| Total | 10 904 563 | 12 160 855 | Total | 10 904 563 | 12 160 855 |

ANNEXE 2

Situation de la Banque des États de l'Afrique Centrale

(en millions de francs CFA (XAF))

| Actif | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 | Passif | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 |
|---|------------------|-------------------|---|------------------|-------------------|
| Disponibilités extérieures à vue | 4 975 005 | 3 827 707 | Billets et monnaies en circulation | 2 771 359 | 2 999 493 |
| Billets et monnaies | 9 870 | 41 241 | | | |
| Correspondants | - 9 227 | - 61 130 | Trésors et comptes publics nationaux | 3 364 632 | 2 752 662 |
| Trésor français | 4 974 362 | 3 847 596 | Comptes courants | 1 265 039 | 898 149 |
| Autres avoirs en devises convertibles | 3 503 786 | 4 244 118 | Fonds de stabilisation des recettes budgétaires | 372 629 | 101 946 |
| Encaisse or | 102 405 | 116 296 | Fonds de réserves pour les générations futures | 1 311 716 | 1 170 388 |
| Opérations avec le FMI | 274 237 | 291 516 | Dépôts spéciaux | 415 248 | 582 179 |
| Quote-part en devises | 95 838 | 102 356 | Banques et institutions financières | 2 792 560 | 3 564 401 |
| Avoirs en DTS | 178 399 | 189 160 | Banques et institutions étrangères | 91 684 | 97 638 |
| Créances sur les Trésors nationaux | 561 131 | 1 277 798 | Banques et institutions financières de la Zone | 2 700 876 | 3 466 763 |
| Avances en comptes courants | 473 055 | 1 189 000 | Autres comptes courants | 109 416 | 118 232 |
| Avances exceptionnelles | 4 859 | 4 931 | FMI-allocations de DTS | 397 206 | 424 223 |
| Crédits à l'économie consolidés sur les États | 83 217 | 83 867 | Emprunts et dettes à long et moyen terme | 10 617 | 12 108 |
| Contrepartie des allocations de DTS versées aux États | 161 582 | 173 964 | Provisions | 10 983 | 11 378 |
| Créances sur les banques | 15 880 | 109 923 | Report à nouveau | 0 | 0 |
| Concours du marché monétaire | 7 885 | 80 420 | Réserves | 296 701 | 322 126 |
| Avances sur effets à moyen terme | 7 995 | 29 503 | Capital et prime d'augmentation | 91 507 | 91 507 |
| Valeurs immobilisées | 250 747 | 251 638 | Créditeurs divers et compte de régularisation passif | 45 740 | 39 335 |
| Autres actifs : stocks de billets et monnaies non émis | 42 271 | 41 968 | Compte de résultat | 18 048 | 25 108 |
| FMI-ajustements | 16 755 | 20 435 | Total | 9 908 769 | 10 360 573 |
| Débiteurs divers | 4 970 | 5 210 | | | |
| Total | 9 908 769 | 10 360 573 | | | |

ANNEXE 3

Situation de la Banque Centrale des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

| Actif | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 | Passif | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2014 |
|--|------------------|------------------|---|------------------|------------------|
| Avoirs en or | 272 | 309 | Billets et pièces en circulation | 23 912 | 27 217 |
| Avoirs en devises | 53 584 | 62 000 | Engagements en devises | 174 | 108 |
| Caisse en devises | 5 538 | 4 735 | | | |
| Compte en devises | 48 046 | 57 265 | Relations avec le FMI | 16 305 | 17 414 |
| Relations avec le FMI | 12 843 | 11 958 | Allocations de DTS | 4 674 | 4 992 |
| Avoirs en DTS | 7 951 | 6 733 | Emprunts FMI | 7 052 | 7 532 |
| Quote-part FMI | 4 892 | 5 225 | Comptes du FMI | 4 579 | 4 890 |
| Créances sur les banques | 0 | 0 | Comptes des banques résidentes | 21 230 | 25 826 |
| Créances sur le Trésor | 14 980 | 15 293 | Comptes du Trésor et des entreprises publiques | 9 702 | 7 422 |
| Avance à l'État | 7 064 | 6 880 | | | |
| Prêt FMI | 7 052 | 7 532 | Autres dépôts | 37 | 23 |
| Allocations DTS utilisées | 394 | 421 | | | |
| Prêt portage actions BDC | 469 | 460 | Comptes de régularisation | 581 | 1 190 |
| Autres créances | 874 | 638 | Capitaux propres | 13 183 | 13 696 |
| Comptes de régularisation et divers | 226 | 307 | Capital | 3 000 | 3 000 |
| Actifs immobilisés | 2 621 | 2 905 | Fonds de dotation en capital | 341 | 341 |
| Titres de participation | 50 | 0 | Réserves | 9 016 | 9 375 |
| | | | Provisions | 204 | 346 |
| | | | Subventions d'investissement | 242 | 253 |
| | | | Écart de réévaluation | 380 | 380 |
| | | | Résultat de l'exercice | 324 | 515 |
| Total | 85 449 | 93 411 | Total | 85 449 | 93 411 |

ANNEXE 4

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

| | |
|---------------|--|
| ABS | <i>Asset-backed securities</i> |
| ACE | <i>Africa Coast to Europe</i> |
| AFD | Agence française de développement |
| AGMN | Anguille Marine Nord (Gabon) |
| AIC | Association interprofessionnelle du coton (Bénin) |
| AID | Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale |
| ALUCAM | Compagnie camerounaise de l'aluminium |
| ANIF | Agence nationale d'investigation financière (Afrique centrale) |
| ANSAT | Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo |
| APD | Aide publique au développement |
| APE | Accord de partenariat économique |
| ASS | Afrique subsaharienne |
| AUPC | Aide d'urgence post-conflit |
| AVD | Analyse de viabilité de la dette |

B

| | |
|--------------|---|
| BAC | Banque agricole et commerciale (Tchad) |
| BAfD | Banque africaine de développement |
| BANGE | Banco nacional de Guinea Ecuatorial |
| BAO | Banco da África Ocidental (Guinée-Bissau) |
| BCC | Banque centrale des Comores |
| BCC | Banque commerciale du Chari (Tchad) |
| BCE | Banque centrale européenne |
| BCH | Banque Congolaise de l'Habitat |
| BCI | Banque Commerciale Internationale |
| BCEAO | Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest |
| BDEAC | Banque de développement des États de l'Afrique Centrale |
| BDC | Banque de développement des Comores |
| BDU | Banco da União (Guinée-Bissau) |
| BEAC | Banque des États de l'Afrique Centrale |
| BEI | Banque européenne d'investissement |
| BFA | Banque pour le financement de l'agriculture |
| BFC | Banque fédérale du commerce (Comores) |
| BGD | Banque gabonaise de développement |
| BGFI | Banque Gabonaise et Française Internationale |
| BHCI | Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire |
| BHG | Banque de l'habitat du Gabon |
| BIA | Banque Internationale pour l'Afrique |
| BIC-C | Banque pour l'industrie et le commerce-Comores (groupe BNP Paribas) |
| BICIG | Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon |
| BID | Banque interaméricaine de développement |
| BID | Banque islamique de développement |
| BNI | Banque nationale d'investissement (Côte d'Ivoire) |

| | |
|--------------|--|
| BOA | Bank of Africa |
| BOAD | Banque ouest-africaine de développement |
| BPC | Banque Postale du Congo |
| BPMC | Banque populaire Maroc-Centrafricaine |
| BRI | Banque des règlements internationaux |
| BRICS | Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud |
| BRS | Banque régionale de solidarité |
| BRVM | Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan) |
| BSIC | Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce |
| BTA | Bon du Trésor assimilable |
| BTCI | Banque togolaise pour le commerce et l'industrie |
| BTD | Banque togolaise pour le développement |
| BTP | Bâtiment et travaux publics |
| BVMAC | Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Libreville) |

C

| | |
|------------------|--|
| C2D | Contrat de désendettement et de développement |
| CAB | <i>Central African Backbone</i> |
| CAD | Comité d'aide au développement |
| CAE | Communauté d'Afrique de l'Est |
| CAN | Coupe d'Afrique des nations |
| CBAO | Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest |
| CBCA | Commercial Bank Centrafrique |
| CBI | Coris Bank international |
| CBLT | Commission du bassin du lac Tchad |
| CBT | Commercial Bank Tchad |
| CCG | Conseil de coopération du Golfe |
| CCIC | Comité consultatif international du coton |
| CDC | Cameroon Development Corporation |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique (Nations unies) |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest |
| CEEAC | Communauté économique des États de l'Afrique Centrale |
| CEMAC | Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale |
| CEN-SAD | Communauté des États sahélo-sahariens |
| CENTIF | Cellule nationale de traitement des informations financières (Afrique de l'Ouest) |
| CFA (XOF) | Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA) |
| CFA (XAF) | Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC) |
| CFHEC | China First Highway Engineering Company Ltd |
| CHEC | China Harbour Engineering Company Ltd (entreprise chinoise opérant au Cameroun) |
| CICC | Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cameroun) |
| CICMHZ | Compagnie industrielle et commerciale des mines Huazhou (entreprise chinoise opérant au Gabon) |

ANNEXES

Sigles et abréviations

| | |
|-----------------|---|
| CIMENCAM | Cimenteries du Cameroun |
| CIPRES | Conférence interafricaine de prévoyance sociale |
| CIRAD | Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement |
| CLAB | Comité de liaison anti-blanchiment |
| CLSP | Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté |
| CMCA | Crédit mutuel de Centrafrique |
| CMEC | China National Machinery & Equipment Import & Export Corporation (entreprise chinoise opérant au Gabon) |
| CMFN | Comité monétaire et financier national |
| CMU | Couverture maladie universelle |
| CNCE | Caisse nationale des caisses d'épargne |
| CNODC | China National Oil and Gas Exploration and Development Corp (entreprise chinoise opérant au Niger) |
| CNPC | China National Petroleum Corporation (entreprise chinoise opérant au Niger) |
| CNPCIC | China National Petroleum Corporation International Chad |
| CNUCED | Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement |
| COBAC | Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC) |
| COI | Commission de l'Océan Indien |
| COMESA | <i>Common Market in Eastern and Southern Africa</i> |
| COMIBEL | Compagnie Minière de Belinga (Gabon) |
| COSUMAF | Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale |
| COTCO | Cameroon Oil Transportation Company |
| CPLP | Communauté des pays de langue portugaise |
| CPM | Comité de politique monétaire |
| CPU | Cocoa Processing Unit (Cameroun) |
| CRCT | Cellule de règlement et de conservation des titres |
| CREPMF | Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers |
| CRF | Cellule de renseignements financiers |
| CSLP | Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté |
| CVD | Cadre de viabilité de la dette |

D

| | |
|-------------|--|
| DCT | Diamond Cement Togo |
| DSRP | Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté |
| DSX | Douala Stock Exchange (Bourse de Douala) |
| DTS | Droit de tirage spécial |

E

| | |
|--------------|---|
| EITI | <i>Extractive Industries Transparency Initiative</i> |
| EIU | Economist Intelligence Unit |
| EMF | Établissement de microfinance |
| EONIA | <i>Euro overnight index average</i> – Taux d'intérêt moyen de prêts interbancaires en euros, à échéance d'une journée |

F

| | |
|---------------|---|
| FAD | Fonds africain de développement |
| FAO | <i>Food and Agriculture Organization</i> (Nations unies) |
| FBCF | Formation brute de capital fixe |
| FC | Franc comorien (KMF) |
| FCE | Facilité de protection contre les chocs exogènes |
| FCR | Facilité de crédit rapide |
| FEC | Facilité élargie de crédit |
| FED | Fonds européen de développement |
| FILSAH | Filature du Sahel (société burkinabè) |
| FLNG | <i>Floating liquefied natural gas</i> |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FOB | <i>Free on board</i> |
| FRPC | Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF) |

G – H

| | |
|--------------|---|
| GABAC | Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale |
| GAFI | Groupe d'action financière |
| GIABA | Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique (Afrique de l'Ouest) |
| GIRE | Gestion intégrée des ressources en eau |
| GOC | Gabon Oil Company |
| HIPC | <i>Heavily Indebted Poor Countries</i> (en français : PPTE) |

I – J

| | |
|--------------|--|
| IADM | Initiative d'allègement de la dette multilatérale (sigle anglais : MDRI) |
| ICCO | <i>International Cocoa Organization</i> |
| ICO | <i>International Coffee Organization</i> |
| IDA | Association internationale de développement |
| IDE | Investissements directs étrangers |
| IEDOM | Institut d'émission des départements d'outre-mer |
| IEOM | Institut d'émission d'outre-mer |
| IFD | Institutions financières décentralisées |
| IHPC | Indice harmonisé des prix à la consommation |
| IMIC | <i>International Mining and Infrastructure Corporation</i> (Cameroun) |
| INS | Institut national de la statistique |
| IPC | Indice des prix à la consommation |
| ISN | <i>Interim Strategy Note</i> |
| ISO | <i>International Sugar Organization</i> |
| ISPE | Instrument de soutien à la politique économique |
| ITIE | Initiative pour la transparence dans les industries extractives |

K – L

| | |
|---------------|--|
| KMF | Franc comorien |
| LBC/FT | Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme |
| LCB | La Congolaise de Banque |
| LEA | Ligue des États arabes |

M – N

| | |
|--------------|--|
| MCA | <i>Millenium Challenge Account</i> |
| MECK | Mutuelles d'épargne et de crédit des Comores |
| MW | Mégawatt |
| MIRAP | Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation |
| MISCA | Mission internationale de soutien à la Centrafrique |
| MPS | Mouvement patriotique du salut (Tchad) |
| NEPAD | <i>New Partnership for Africa's Development</i> (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) |
| NSI | Note de stratégie intérimaire |

O

| | |
|---------------|---|
| OCDE | Organisation pour la coopération et le développement économique |
| OFID | <i>OPEC Fund for International Development</i> |
| OGM | Organisme génétiquement modifié |
| OIF | Organisation internationale de la francophonie |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMD | Objectifs du millénaire pour le développement |
| OMVG | Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie |
| OMVS | Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONICOR | Office national pour l'importation et la commercialisation du riz (Comores) |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| OTA | Obligation du Trésor assimilable |
| OTR | Office togolais de recettes |

P – Q – R

| | |
|--------------|--|
| PAC | Port autonome de Cotonou |
| PACOM | Programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise |
| PAL | Port autonome de Lomé |
| PAM | Programme alimentaire mondial des Nations unies |
| PAN | Plan d'action national |
| PAPN | Port autonome de Pointe-Noire |
| PASAC | Programme agricole de sécurité alimentaire et de croissance |
| PAZF | Pays africains de la Zone franc |
| PCP | Politique européenne commune de la pêche |
| PCT | Parti congolais du travail |
| PDG | Parti démocratique gabonais |
| PDGE | Parti démocratique de Guinée équatoriale |
| PED | Pays en développement |
| PHB | Plantation du Haut Penja (filiale de la Compagnie fruitière) |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PND | Plan national de développement (Congo) |
| PNDES | Plan national de développement économique et social (Guinée équatoriale) |
| PNG | Position nette débitrice des gouvernements |
| PNIA | Plan national d'investissement agricole |

| | |
|-----------------|--|
| PNRMN | Programme national de restructuration et de mise à niveau |
| PNUD | Programme des Nations unies pour le développement |
| PPP | Partenariats public-privé |
| PPTE | Pays pauvre très endetté (en anglais : HIPC) |
| PRGF | <i>Poverty Reduction and Growth Facility</i> (sigle français : FRPC) |
| PRSP | <i>Poverty Reduction Strategy Paper</i> (sigle français : CSLP) |
| PRODIAG | Projet de développement et d'investissement agricole (Gabon) |
| PROPARCO | Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale de l'AFD) |
| PSE | Plan Sénégal Émergent |
| RCA | République centrafricaine |
| RCI | République de Côte d'Ivoire |
| RDC | République démocratique du Congo |
| RDPC | Rassemblement démocratique du peuple camerounais |
| RNB | Revenu national brut |
| RNPC | Régie nationale des palmeraies du Congo |
| RPM | Rassemblement pour le Mali |

S

| | |
|-----------------|---|
| SADC | <i>Southern African Development Community</i> |
| SANDUK | Établissements de microcrédit (Comores) |
| SAR | Société africaine de raffinage (Sénégal) |
| SARIS | Société agricole de raffinage industriel du sucre |
| SCADD | Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (Burkina Faso) |
| SCAPE | Stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Togo) |
| SDL | Sundance Resources Ltd (entreprise australienne opérant au Gabon et au Congo) |
| SEGUCE | Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo |
| SEMC | Société des eaux minérales du Cameroun |
| SENELEC | Société nationale d'électricité (Sénégal) |
| SFI | Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale |
| SGBGE | Société générale de banques en Guinée équatoriale |
| SGT | Société générale Tchad |
| SID | Société islamique pour le développement du secteur privé (filiale de la BID) |
| SMIG | Salaires minimum interprofessionnel garanti |
| SML | Société des mines du Liptako (Niger) |
| SMP | <i>Staff Monitored Program</i> |
| SNBG | Société nationale des bois du Gabon |
| SNI | Stratégie nationale d'industrialisation (Gabon) |
| SNPC | Société nationale des pétroles du Congo |
| SNPT | Société nouvelle des phosphates du Togo |
| SNPSF | Société nationale des postes et des services financiers (Comores) |
| SOCAPALM | Société camerounaise des palmeraies |
| SODIAC | Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique |
| SOMAÏR | Société minière de l'Air (Niger) |
| SORAZ | Société de raffinage de Zinder (Niger) |
| SOPCO | Société des postes et de l'épargne du Congo |
| SOTELMA | Société des télécommunications du Mali |

ANNEXES

Sigles et abréviations

| | |
|-------------|---|
| SRF | Service de renseignements financiers (Comores) |
| SRFP | Stratégie de renforcement des finances publiques (Burkina Faso) |
| SVT | Spécialistes en valeurs du trésor |

T

| | |
|--------------------------|---|
| TCM | Taux créditeur minimum (BEAC) |
| TCN | Titre de créance négociable |
| TDM | Taux débiteur maximum (BEAC) |
| TEG | Taux effectif global |
| TIAO | Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC) |
| TIPP | Taux d'intérêt des prises en pension (BEAC) |
| TISP | Taux d'intérêt sur les placements (BEAC) |
| TISPP₀ | Taux d'intérêt au titre des fonds de réserve pour les générations futures (BEAC) |
| TISPP₁ | Taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (BEAC) |
| TISPP₂ | Taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux classiques (BEAC) |
| TOFE | Tableau des opérations financières de l'État |
| TOTCO | Tchad Oil Transportation Company |
| TPB | Taux de pénalité aux banques (BEAC) |

U - V - W

| | |
|--------------|---|
| UA | Union africaine |
| UBA | United Bank of Africa |
| UE | Union européenne |
| UEAC | Union économique de l'Afrique centrale |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| UGB | Union gabonaise de banque |
| UMA | Union du Maghreb arabe |
| UMAC | Union monétaire de l'Afrique centrale |
| UMOA | Union monétaire ouest-africaine |
| UTB | Union togolaise de banque |
| VAN | Valeur actualisée nette |
| WACS | West Africa Cable System |

X - Y - Z

| | |
|-------------|--|
| XAF | Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC) |
| XOF | Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA) |
| ZES | Zone économique spéciale |
| ZF | Zone franc |
| ZMAO | Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest |

ANNEXE 5

INSTITUTS D'ÉMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

| | Institut d'émission | Monnaie | Parité avec l'euro (parité avec le franc français pour mémoire) |
|--|---|-------------------------------|---|
| France métropolitaine Monaco | Banque de France | Euro (EUR) | 1 EUR = 6,55957 FRF ^{a)} |
| Guadeloupe Guyane Martinique Mayotte Réunion Saint-Barthélemy Saint-Martin Saint-Pierre-et-Miquelon | Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), correspondant de la Banque de France | Euro (EUR) | |
| Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis-et-Futuna | Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) | Franc CFP (XPF) | 1000 XPF = 8,38 EUR (1 XPF = 0,055 FRF) |
| Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo | Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) | Franc CFA ^{b)} (XOF) | 1 EUR = 655,957 XOF (1 XOF = 0,01 FRF) ^{c)} |
| Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad | Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) | Franc CFA ^{d)} (XAF) | 1 EUR = 655,957 XOF (1 XAF = 0,01 FRF) ^{c)} |
| Union des Comores | Banque centrale des Comores (BCC) | Franc comorien (KMF) | 1 EUR = 491,96775 KMF (1 KMF = 0,0133 FRF) ^{c)} |

a) Depuis le 1^{er} janvier 1999.

b) Franc de la Communauté financière africaine.

c) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994.

d) Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale.

Le Rapport annuel de la Zone franc est en libre téléchargement sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Une version imprimée peut être obtenue gratuitement, jusqu'à épuisement du stock, sur simple demande (cf. adresse ci-contre).

La Banque de France se réserve le droit de suspendre le service de la diffusion et de restreindre le nombre de copies attribuées par personne.

Comité monétaire de la Zone franc

Secrétariat Banque de France
Service de la Zone franc
et du Financement du Développement
049-1466
75049 Paris cedex 01

Ont participé à la rédaction de ce rapport :
Céline Bonnemaïson, Chantal Courtin, Thierry Demoulin,
Samuel Diop, Véronique Genre, Luc Jacolin,
Ghita Lamriki, Maëlan Le Goff, Jacques Legrand,
Françoise Magnan-Marionnet, Emmanuel Rocher

Éditeur

Banque de France
39, rue Croix des Petits-Champs
75001 Paris

Directeur de la publication

Marc-Olivier Strauss-Kahn

Rédaction en chef

Véronique Genre, Luc Jacolin

Maquettiste

Nicolas Besson

Réalisation

Direction de la Communication
Service des Publications économiques

Versión papier

Service de la Documentation et des Relations
avec le public de la Banque de France
07-1397

75049 Paris Cedex 01

Téléphone : + 33 1 42 92 39 08

Télécopie : + 33 1 42 92 39 40

Impression

NAVIS, Paris

Dépôt légal

Octobre 2015

Internet

www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc.html

